



**HAL**  
open science

## Objets et ornements liturgiques en Alsace

Benoît Jordan

► **To cite this version:**

Benoît Jordan. Objets et ornements liturgiques en Alsace. Histoire. École pratique des hautes études - EPHE PARIS, 2016. Français. NNT : 2016EPHE5081 . tel-02105219

**HAL Id: tel-02105219**

**<https://theses.hal.science/tel-02105219>**

Submitted on 20 Apr 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



École Pratique  
des Hautes Études

Religions et systèmes de pensée

École doctorale de l'École Pratique des Hautes Études

**OBJETS ET ORNEMENTS LITURGIQUES  
EN ALSACE,  
DE LA REFORME A LA REVOLUTION**

par Benoît JORDAN

Thèse de doctorat d'histoire

sous la direction de Mme Isabelle SAINT-MARTIN, directrice d'études,

soutenue le 9 décembre 2016

Devant un jury composé de  
M. Jean-Michel LENIAUD (Ecole nationale des chartes - EPHE)  
M. Philippe MARTIN (Université de Lyon)  
M. Claude MULLER (Université de Strasbourg)

**VOLUME 1 : TEXTE**

# REMERCIEMENTS

Ce travail est l'aboutissement de plusieurs années de passionnantes recherches, tant au sein du Service régional de l'Inventaire en Alsace qu'au sein de la commission diocésaine d'art sacré. Je tiens tout particulièrement à évoquer la mémoire de Roger LEHNI (1936-2011) qui m'avait encouragé à mener une telle enquête.

Mais c'est Madame Isabelle SAINT-MARTIN, de l'Ecole pratique des hautes études, qui a bien voulu m'accompagner dans mon cheminement, attirant mon attention sur telle faiblesse ou telle insuffisance (et il y en a eu !) dans le développement de cette thèse. Qu'elle trouve ici mes remerciements les plus vifs pour son dévouement à lire et relire mes textes, malgré la distance qu'internet ne résout pas totalement et un sujet que je lui ai imposé.

Je remercie les membres du jury : MM. Jean-Michel LENIAUD, de l'Ecole nationale des chartes, Philippe MARTIN, de l'Université de Lyon, Claude MULLER, de l'Université de Strasbourg, qui ont bien voulu lire ce travail en y consacrant un temps précieux.

Louis SCHLAEFLI, conservateur bénévole de la bibliothèque du grand séminaire de Strasbourg, m'a apporté son soutien et son aide. Tous ceux qui ont un jour travaillé à ses côtés connaissent sa générosité et sa rigueur, qualités dont il a bien voulu me faire largement profiter.

Je tiens à saluer tous ceux qui m'ont apporté leurs encouragements et signaler tel document, notamment Elisabeth CLEMENTZ, de l'université de Strasbourg, qui ne cesse de parcourir les Archives de la région et de découvrir des perles. Jean-Louis ENGEL, archiviste de l'archevêché, a toujours fait preuve d'un accueil généreux et m'a fait bénéficier de ses connaissances en matière liturgique et théologique. Dans un autre domaine, Jean-Claude REBETEZ, conservateur des Archives de l'Ancien évêché de Bâle à Porrentruy, a ouvert ses portes et ses trésors avec le sens de l'accueil (et l'humour) qu'on lui connaît. De même, je tiens à saluer les agents des Archives qui ont transporté les nombreux cartons et volumes que j'ai consultés dans différents services.

Merci à tous les sacristains, membres de conseils de fabrique, curés et desservants qui ont répondu avec bienveillance à mes sollicitations. J'aurais aimé visiter toutes les sacristies d'Alsace, ainsi que quelques autres, mais une vie n'aurait peut-être pas suffi à satisfaire cette exigence.

Mener l'élaboration d'une thèse à l'âge de 53 ans en tentant de concilier cette démarche avec une vie professionnelle fournie et une vie de famille animée n'est pas chose aisée – et on constate, au moment de toucher au but, que l'exercice n'est pas forcément facilité par l'expérience, c'est-à-dire l'âge. Merci à mon épouse, qui a connu récemment les mêmes affres d'un travail universitaire, et à mes enfants qui, au moment où ils prennent leur envol et assument seuls leur destinée, ont vu leur père retourner (au moins virtuellement) à l'école. Mais cette démarche a ceci de satisfaisant : elle a été librement entreprise et cette thèse est totalement gratuite, sans autre enjeu que de satisfaire ma curiosité personnelle.



## ABREVIATIONS UTILISEES

AAEB : Archives de l'ancien évêché de Bâle (Porrentruy)

ADBR : Archives départementales du Bas-Rhin

ADHR : Archives départementales du Haut-Rhin

AEA : Archives de l'Eglise en Alsace (périodique)

AEKG : Archiv für elsässische Kirchengeschichte (périodique)

AM : Archives municipales

AVES : Archives de la Ville et de l'Eurométropole de Strasbourg

BGS : Bibliothèque du Grand Séminaire catholique de Strasbourg

BNU : Bibliothèque nationale et universitaire de Strasbourg

CAAAH : Cahiers alsaciens d'archéologie, d'art et d'histoire (périodique)

NDBA : Nouveau dictionnaire de biographie alsacienne

RA : Revue d'Alsace (périodique)

# TABLE DES MATIERES

## VOLUME 1

REMERCIEMENTS .....	2
ABREVIATIONS UTILISEES .....	4
TABLE DES MATIERES .....	5
INTRODUCTION.....	8
1 <sup>ère</sup> PARTIE : LE CORPUS.....	15
CHAPITRE 1 : LES OBJETS DANS LE TEMPS ET L'ESPACE.....	17
A – PERCEPTION HISTORIOGRAPHIQUE .....	17
B – L'ESPACE-TEMPS .....	22
C – L'ESPACE ARCHITECTURAL .....	29
D – L'ESPACE PROVINCIAL.....	38
CONCLUSION .....	49
CHAPITRE 2 : LES OBJETS DANS LES TEXTES. APPROCHE ARCHIVISTIQUE DU CORPUS .....	51
A – LES TEXTES : INVENTAIRES, VISITES, COMPTES DE FABRIQUE.....	52
B - LES SOURCES ICONOGRAPHIQUES .....	59
C – LES TEXTES LITURGIQUES ET NORMATIFS.....	65
D – DESTRUCTIONS ET RENOUVELLEMENT : A LA RECHERCHE D'UN RENOUVELLEMENT CYCLIQUE. ....	66
CONCLUSION .....	93
CHAPITRE 3 : LES OBJETS POUR EUX-MÊMES. CONSTITUTION D'UN CORPUS .....	94
A – LES PIECES D'ORFEVREURIE.....	97
B - LES ORNEMENTS LITURGIQUES ET LES TISSUS : GENERALITES.....	112
C – LES ORNEMENTS ET LES TISSUS : ETABLISSEMENT D'UN CORPUS.....	121
CONCLUSION .....	126
DEUXIEME PARTIE : LES ACTEURS .....	129

CHAPITRE 1 : LES COMMANDITAIRES .....	131
A – LE CLERGE PAROISSIAL .....	131
B – LES MAISONS RELIGIEUSES .....	138
C – LES FABRIQUES .....	143
D – LES DONS .....	151
CONCLUSION .....	159
CHAPITRE 2 : LES ARTISANS .....	161
A – LES ORFEVRES .....	162
B – LES ORNEMENTS .....	175
CONCLUSION .....	190
CHAPITRE 3 : ARTISANS ETRANGERS ET CIRCUITS COMMERCIAUX.....	192
A – PRODUITS D’IMPORTATION DANS LA PROVINCE .....	193
B – REVENTE ET DIFFUSION.....	199
C – LES SAVOYARDS .....	203
D - LE COMMERCE DE LA SOIE.....	214
CONCLUSION .....	219
TROISIEME PARTIE : SACRALITE ET FONCTION DES OBJETS ET DES ORNEMENTS .....	221
CHAPITRE 1 <sup>er</sup> : LA SACRALITE DES OBJETS ET DES ORNEMENTS .....	224
A – QU’EST-CE QUE LA SACRALITE ?.....	225
B – LA SACRISTIE, LIEU DE CONSERVATION.....	232
C – LES TRANSGRESSIONS .....	248
CONCLUSION .....	252
CHAPITRE 2 : MODUS OPERANDI - _LIVRES, MANUELS ET RITES.....	254
A – LA LITURGIE ET LA REFORMATION : REJET OU EPURATION.....	255
B – LA FORME LITURGIQUE CATHOLIQUE ET ROMAINE .....	257
C – LA PRATIQUE.....	286
CONCLUSION .....	289
CHAPITRE 3 : LES OBJETS ET LES ORNEMENTS DANS LA LITURGIE.....	291
A – LE CALENDRIER .....	292
B – LES CONDITIONS DU CULTE.....	295
C - LES FIDELES .....	300
D – FÊTES ET PROCESSIONS .....	303
E – FOCUS SUR LES CEREMONIES A COLMAR.....	313

CONCLUSION .....	319
CONCLUSION GENERALE.....	321
TABLES .....	331
TABLE DES ANNEXES .....	332
TABLE DES TOPONYMES CITES .....	339
ANNEXES 1 à 46 : TEXTES .....	342
ANNEXES 47 à 51 : ICONOGRAPHIE .....	440
ANNEXES 52 à 54 : ARCHITECTURE ET SCULPTURE .....	444
ANNEXES 55 à 61 : DESSINS D'ORFÈVRE ET DOCUMENTS D'ARCHIVES .....	447
ANNEXES 62 à 117 : CORPUS DES PIÈCES D'ORFÈVRE .....	455
ANNEXES 118 à 163 : CORPUS DES TEXTILES .....	485
ANNEXES 164 à 175 : LIVRES LITURGIQUES ET COMMENTAIRES .....	532
ANNEXES 176 à 184 : SACRISTIES ET TROPHÉES LITURGIQUES .....	539
SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE .....	545
SOURCES D'ARCHIVES.....	546
BIBLIOGRAPHIE .....	552

# INTRODUCTION

Une étude sur les objets d'orfèvrerie et les ornements sacerdotaux entre la Réforme protestante et la Révolution française en Alsace, pourquoi ? Pourquoi étudier des objets dont très peu de témoins sont arrivés jusqu'à notre époque et qui, pour une bonne part, ne sont plus utilisés pour le culte catholique, voire sont transformés en objets de musée ?

Cette démarche est d'abord née d'un étonnement et d'un certain attrait pour les pièces prises en compte dans cette étude. Arrivant en 1998 au Service de l'Inventaire régional d'Alsace, j'ai appris à identifier de tels objets, bien peu nombreux et presque perdus au milieu de pièces du XIX<sup>e</sup> et du XX<sup>e</sup> siècle. Lors des campagnes, il m'est rapidement apparu une nette différence d'approche entre les pièces d'orfèvrerie et les ornements. Pour les objets, les chercheurs disposent de manuels ou d'études déjà nombreuses et bien documentées pour Augsbourg, Strasbourg, Bâle. L'intérêt des chercheurs peut s'appuyer sur ces outils, ce qui aide à leur compréhension et à leur identification. En revanche, les tissus ont été pendant longtemps laissés de côté, alors même que la méthode de l'Inventaire se voulait sélective mais valorisante pour les pièces anciennes. Il faut dire que la connaissance des tissus a été, au long du XIX<sup>e</sup> et du XX<sup>e</sup> siècle, une question de spécialistes et de collectionneurs qui ont peu publié. Peut-être faut-il aussi voir que les musées exposent plus volontiers des pièces d'orfèvrerie que des tissus, celles-là étant plus attractives pour le public, voire plus oniriques. D'autre part, les ornements sont fragiles et susceptibles de se dégrader rapidement au fil de leur utilisation. La règle canonique impose de les détruire – et on ne peut que regretter que cette règle ait été appliquée consciencieusement<sup>1</sup>. Ainsi, lors des quatre années passées à l'Inventaire, il m'a fallu comprendre ces objets et ces ornements avec les moyens disponibles, sans avoir la possibilité de faire des recherches approfondies, ce qui n'est pas sans susciter quelques frustrations.

---

<sup>1</sup> En 2012-2015, le supérieur d'alors de l'abbaye d'Oelenberg a procédé à un rangement par le vide de la sacristie de cette maison cistercienne et a éliminé une chasuble datée de 1758, considérée comme trop usée.

Différentes visites menées dans l'espace germanique ont permis de comparer la situation alsacienne et française avec celles de l'Allemagne, de la Suisse ou de l'Autriche, le constat est nettement au détriment de la rive gauche du Rhin supérieur. En effet, les musées diocésains allemands ou autrichiens proposent aux visiteurs des lieux d'exposition de très belle qualité, régulièrement rénovés : c'est le cas à Cologne, Halberstadt, Freising-Munich dont le *Diözesan-Museum* fonctionne comme un musée ethnographique. Des sites plus modestes ne sont pas en reste, comme l'abbaye de Muri (Argovie). Quant au trésor de Bâle, il a été mis en valeur à l'*Historisches Museum* de Bâle, celui de la cathédrale de Freiburg à l'*Augustiner Museum* de la ville. A Cologne, le musée Schnütgen reste l'archétype de ces musées dont la visite peut être enrichie par une masse de publications spécifiques à tel site ou étudiant tel aspect du sujet, parues depuis une trentaine d'années.

La France a été jusqu'à peu assez en retrait dans la mise en valeur du patrimoine religieux. Le musée de Pont-Saint-Esprit, la fondation de la Lucerne (Manche) et le centre de Saint-Hilaire-du-Harcouët, ou encore les sites de Paray-le-Monial, de Sées, de Nîmes, le centre de Saint-Mihiel... montrent un effort pédagogique certain, de même que la politique de publication dans le domaine de l'orfèvrerie (grâce aux différents services régionaux de l'Inventaire) et du Centre international d'Etude des Textiles Anciens de Lyon (CIETA). On peut penser que l'élan actuel a de bonnes chances de se prolonger grâce à des publications de sensibilisation (tels les billets parus sur le site *Narthex*) ou à des publications fondamentales centrées sur des ensembles locaux<sup>2</sup> ou portant sur des régions<sup>3</sup>. L'un des travaux d'ensemble paru récemment est signé par Josiane Pagnon sur les ornements de la Manche<sup>4</sup>. Dernier événement dans ce domaine : deux volumes d'études sur le trésor de la cathédrale Saint-Jean de Besançon.

L'étonnement ou le questionnement personnel ne suffisent pas. Le constat d'une situation régionale insatisfaisante a constitué un autre moteur.

---

<sup>2</sup> *Le vestiaire liturgique de la cathédrale de Bourges. Textiles religieux des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles*, Lyon : Lieux-dits, 2012 (Cahiers du patrimoine, 98) ; PAGNON, Josiane, *Nîmes en joie, églises en soie*, Lyon : Lieux-dits, s. d. (Focus patrimoine).

<sup>3</sup> ARIBAUD, Christine, *Enquête sur les ornements liturgiques dans le diocèse de Toulouse, XVI<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècle*, Toulouse : Université de Toulouse-Le Mirail, 1989.

<sup>4</sup> PAGNON, Josiane, *File le temps, reste le tissu. Ornements liturgiques de la Manche*, Coutances : collection Patrimoine, 2007.

L'Alsace, à ce jour, n'a pas connu un mouvement identique à celui repéré dans d'autres régions, malgré une prise de conscience par quelques passionnés qui restent souvent sans moyen ou sans volonté d'aboutir. On dispose néanmoins d'études poussées sur l'orfèvrerie strasbourgeoise<sup>5</sup> et celle de Bâle<sup>6</sup>, ainsi que d'un dictionnaire d'artistes colmariens et mulhousiens<sup>7</sup>. Cependant, on est loin de la brillante synthèse donnée par les chercheurs augsbourgeois sur la production de cette ville dont les ateliers s'étaient dédiés au luxe tout au long du XVII<sup>e</sup> et du XVIII<sup>e</sup> siècle<sup>8</sup>. Quant aux textiles alsaciens, on ne peut que constater le grand vide bibliographique, mises à part les études spécifiques sur telle ou telle pièce, essentiellement liées aux publications de l'Inventaire général. Notre étude sur les brodeurs strasbourgeois nous a donné l'occasion de constater cette lacune<sup>9</sup>.

Les objets ne se suffisent pas à eux-mêmes. Ils ont été créés dans un but précis, celui de servir au culte. Le culte chrétien exerce un pouvoir fascinant par le décorum dont il peut s'entourer. Ornaments, luminaires, chants, encens, orgue, sonneries... même pour des offices discrets, la mise en situation du service divin ne laisse pas indifférent. Chacun joue un rôle, les objets et les ornements venant en soutien à la gestuelle et à la dignité de chacun. Ma nomination à la commission diocésaine d'art sacré a forcément entretenu un questionnement quant à ces rites qui sont exercés dans un cadre qu'il faut rénover, aménager, adapter, se posant à chaque fois la question des objets et des ornements qui devraient être en phase avec le lieu et l'ambiance des célébrations. Exercice à chaque fois périlleux qui voit s'opposer les sensibilités, le souvenir d'un autrefois forcément meilleur contre une modernité revendiquée !

---

<sup>5</sup> *Deux siècles d'orfèvrerie à Strasbourg : XVIII<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècles dans les collections du musée des Arts décoratifs* (par Etienne Martin), Strasbourg : édition des musées de Strasbourg, 2004.

KUGEL, Alexis, BASTIAN, Philippe, LOEB-OBRENAN, Pauline, *Vermeilleux ! L'argent doré de Strasbourg du XVI<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris : éditions Monelle Hoyat, 2014.

<sup>6</sup> BARTH, Ulrich, HÖRACK, Christian, *Basler Goldschmiedekunst Meister und Marken - 1267 bis heute*, Basel : Historisches Museum, 2013.

<sup>7</sup> SCHMITT, Pierre, « Orfèvres et orfèvrerie à Colmar du Moyen Age à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle », numéro spécial de la *Revue d'Alsace*, tome 127, Strasbourg, 2001 ; WERNER, L.-G., JORDAN, Nicole, « Recherches sur l'orfèvrerie à Mulhouse », ds : *Bulletin du Musée Historique de Mulhouse*, 1953, t. LXI, p. 129 à 152.

<sup>8</sup> RATHKE-KÖHL, Sylvia, *Geschichte des Augsburger Goldschmiedegewerbes vom Ende des 17. bis zum Ende des 18. Jahrhunderts*, Augsburg, 1964 (Schwäbische Geschichtsquellen und Forschungen, 6) ; SEELIG, Lorenz, *Höfische Pracht der Augsburger Goldschmiedekunst*, New York : Prestel, 1995 . SELING, Helmut, *Die Kunst der Augsburger Goldschmiede, 1529-1868 : Meister, Marken, Werke*, München : Beck, 1980 ; SELING, Helmut, *Die Augsburger Gold- und Silberschmiede 1529-1868 : Meister - Marken – Werke*, München : Beck, 2007.

<sup>9</sup> JORDAN, Benoît, « Brodeurs et passementiers strasbourgeois au XVIII<sup>e</sup> siècle : contribution aux arts décoratifs », *Cahiers alsaciens d'archéologie, d'art et d'histoire*, t. L, 2007, p. 131-147.

Le pontificat de Benoît XVI a été l'occasion d'approfondir la réflexion sur le sens du culte divin, d'autant plus que les deux cérémoniaires successifs du pape, Piero Marini et Guido Marini, ont tous deux publié des livres résumant leur position dans ce domaine<sup>10</sup>. Ces petits livres sont tout à la fois pragmatiques et théoriques, sachant que la personnalité du pontife se portait vers une forme rituelle empreinte de tradition, non sans une forte réflexion théologique. Du point de vue historique, les études sur le culte ouvrent des pistes sortant de l'analyse des textes et se portent plus volontiers sur l'aspect social et la réceptivité des offices. La question de la sensualité est ainsi volontiers abordée par les médiévistes<sup>11</sup>.

A regarder la bibliographie, deux domaines semblent condamnés à ne jamais se rencontrer : celui de l'histoire de l'art et celui de l'histoire du culte. Les monuments que constituent les travaux de Georges Duby pour le Moyen Âge<sup>12</sup> ont cependant montré l'ampleur des champs à visiter dans une vision globale à la manière de l'école des Annales. Un compte rendu de l'ouvrage sur l'art cistercien commence d'ailleurs par un constat : « La plupart des historiens ne se risquent plus qu'avec une extrême prudence sur les chantiers de la production artistique. On sait que G. Duby a depuis longtemps réagi contre ce danger d'appauvrissement de la méditation historique »<sup>13</sup>. Plus récemment, l'ouvrage de Roland Recht sur l'art des cathédrales<sup>14</sup> reste cantonné à l'architecture. Les expositions, notamment celles tenues en Allemagne<sup>15</sup>, présentent souvent les arts décoratifs de manière compartimentée.

Or, on peut poser comme hypothèse que l'art est au service du culte, autant que le culte suscite une création artistique. L'approche peut être uniquement esthétique, mettant en avant les artisans ou artisans, ainsi que les conditions de leur création. L'étude de la liturgie peut porter sur les usages locaux et une centralisation de plus en plus renforcée, ou encore sur une approche anthropologique qui pourrait convenir à une religion tenue pour exotique.

---

<sup>10</sup> RATZINGER, cardinal Joseph, *La liturgie est-elle modifiable ou immuable ?* Paris : Tequi, 2012 ; MARINI, Guido, *La liturgie, mystère du salut*, Perpignan : éditions Artège, 2010 ; MARINI, Piero, *Cérémoniaire des papes. Entretiens sur la liturgie avec Vincent Cabanac et Dominique Chivot*, Paris : Bayard, 2007.

<sup>11</sup> PALAZZO, Eric, *L'invention chrétienne des cinq sens dans la liturgie et l'art au Moyen Âge*, Paris : Éditions du Cerf, 2014.

<sup>12</sup> DUBY, Georges, *Le Temps des cathédrales. L'art et la société, 980-1420*, Paris : Gallimard, 1976 ; DUBY, Georges, *Saint Bernard. L'art cistercien*, Paris : Arts et métiers graphiques, 1976.

<sup>13</sup> Compte-rendu par Georges Pon dans *Cahiers de civilisation médiévale*, 1980, 23, n° 89, p. 57-59.

<sup>14</sup> RECHT, Roland, *Le croire et le voir. L'art des cathédrales (XII<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècle)*, Paris : Gallimard, 1999.

<sup>15</sup> *Die Renaissance im Deutschen Südwesten zwischen Reformation und Dreissigjährigem Krieg*, Württemberg. Badisches Landesmuseum Karlsruhe, 1986 (exposition présentée à Heidelberg).



Aussi ne dira-t-on, sans doute, jamais assez combien est précieux le *Dictionnaire des arts liturgiques* de Bernard Berthod, Gaël Favier et Elisabeth Hardouin-Fugier, réédité et augmenté en 2015<sup>16</sup>. Dans la veine des grands manuels du XIX<sup>e</sup> siècle, ce monument est également un instrument de travail qui ouvre un très large spectre sur les objets (quel que soit le matériau ou la fonction) et sur leurs usages. Il dépasse en cela, par les perspectives qu'il offre, les bases du ministère de la Culture<sup>17</sup>.

Les objets n'ont pas d'âme, n'en déplaît au poète. Mais ils possèdent une charge symbolique. C'est dans ce contexte du symbole que le présent travail se propose d'analyser la place des objets et des ornements dans le culte catholique entre la fin du Moyen Âge et l'orée de la Révolution française, dans cette région composée de deux diocèses et placée à la couture de l'Europe occidentale, entre France et Saint-Empire, entre catholicisme et protestantisme.

La démarche présentée ici se veut en quelque sorte globale. Il faut donc tenir compte de l'apport des érudits et des chercheurs anciens ou présents, actifs dans les domaines de l'histoire de l'art, mais aussi des méthodes de l'archéologie et de la sociologie. Mais il ne suffit pas de repérer les objets ou les ornements. L'objet tel qu'en lui-même renvoie aussitôt aux personnes qui sont à l'origine de sa création : l'artisan mais aussi le commanditaire, voire le commerçant. Troisième étape : l'objet revêt un caractère particulier dans les usages qu'on lui attribue, un caractère relevant de la sacralité, ce qui amène à évoquer les rites et les usages. Cette globalité espérée pourrait se concrétiser dans l'observation des lambris représentant des objets du culte disposés en trophées sur les lambris des chœurs, les dorsaux des stalles ou encore les retables des autels du XVIII<sup>e</sup> siècle. Ces trophées forment généralement deux séries parallèles : les objets servant au culte dans le Temple de Jérusalem, et ceux en usage dans le cadre catholique. C'est d'ailleurs un exercice intéressant que de chercher à décrypter ou à faire décrypter par des visiteurs de tout âge ces ensembles parfois complexes et qui ont chacun une utilité précise.

Mettre en relation les données brutes, nées de l'observation sur le terrain, du dépouillement d'archives et du traitement de la bibliographie, requiert l'élaboration d'un schéma d'ensemble général. Reprenant une image empruntée à Roger Lehni, initiateur de

---

<sup>16</sup> BERTHOD, Bernard, FAVIER, Gaël, HARDOUIN-FUGIER, Elisabeth, *Dictionnaire des arts liturgiques, du Moyen-Âge à nos jours*, Paris : Frémur, 2015.

<sup>17</sup> Bases Mérimée et Palissy (pour les objets), ainsi que les dossiers de « collections ».

l'Inventaire général<sup>18</sup>, l'étude prend la forme d'un triptyque : au centre du retable, se trouve l'objet dans la diversité des typologies ; sur le volet de gauche figurent les hommes – commanditaires, artisans, utilisateurs -, sur le second volet à droite, enfin, les usages et la réception des objets, sans doute l'approche la moins évidente à traiter.

L'image pourrait sembler plaisante et le schéma facile à exécuter. Celui-ci s'inscrit cependant dans un territoire assez vaste, l'Alsace telle qu'on la conçoit aujourd'hui, mais regroupant deux diocèses avant la Révolution, sans toutefois que l'ensemble du territoire départemental d'aujourd'hui y soit inclus dans ces limites diocésaines. L'Alsace est également un pays de rupture ou de couture, soumis à la violence des conflits politiques au XVII<sup>e</sup> siècle, entre espace francophone et espace germanophone, entre catholicisme et protestantisme.

Après l'espace, le temps constitue un autre domaine plein de chausse-trappes : la longue durée prise en compte intègre deux moments fondamentaux de l'histoire d'Alsace, la Réforme protestante qui propose une autre vision du sacré et du culte, et la reprise en main par les autorités catholiques, une reprise en main perturbée par les événements politiques comme par l'arrivée d'un courant français. L'époque s'achève par la Révolution, qui est réputée avoir vidé les sacristies au profit de la Nation. Ainsi, ce sont deux événements transgressifs qui marquent les limites de la présente étude, tout en étant étrangers à la nature et à la fonction de l'objet de l'étude.

Sur ce territoire et entre ces deux bornes chronologiques, le cheminement demande de la patience et risque d'être parfois laborieux. Il ne faut pas oublier le but ultime : établir une corrélation entre l'objet et son usage culturel, de sa conception à son utilisation. De ce point de vue, la publication du catalogue *Dies solemnis* sur le « grand sacre » d'Angers montre un bel exemple d'étude globale autour d'une cérémonie marquante<sup>19</sup>, associant objets, ornements et pratiques liturgiques.

---

<sup>18</sup> Roger Lehni (1936-2011), grand connaisseur de l'art du XVIII<sup>e</sup> siècle. Voir l'introduction (Par Marie-Philippe Scheurer et Benoît Jordan) du volume qui lui a été dédié dans les *Cahiers alsaciens d'archéologie, d'art et d'histoire*, 2003.

<sup>19</sup> *Dies solemnis, le grand sacre d'Angers*, réalisé sous la direction de Guy Massin Le Goff, catalogue de l'exposition présente à la collégiale Saint-Martin, septembre 2011–janvier 2012, Angers : conseil général de Maine-et-Loire, 2011.

En 2004 a été fondé le Conservatoire du patrimoine religieux en Alsace. Il ne s'agit pas d'un musée, ce que rejettent les autorités en charge du patrimoine, qu'elles soient d'Etat ou collectivités, mais d'un lieu de ressource pour conseiller les paroisses et les communautés. Cette institution associative, vivant du bénévolat, est associée à l'opération lancée par le diocèse de Strasbourg d'inventaire diocésain, dans le cadre des nouvelles communautés paroissiales. Le rôle de conseil, associé à celui d'intervenant par le biais de la commission diocésaine d'art sacré, a rendu toujours plus nécessaire le besoin de comprendre les objets, les ornements et leur utilisation. Il s'agit, objectif subconscient de cette thèse, de la faire partager aux amateurs et amoureux de ce patrimoine autant matériel qu'immatériel.

# 1<sup>ère</sup> PARTIE

## LE CORPUS

Au centre du triptyque que la présente étude se propose de mettre en relief, le corpus occupe la place essentielle. Comprenant objets d'orfèvrerie et assimilés, ainsi que des ornements et tissus utilisés dans le champ liturgique, ce corpus est d'abord un héritage. Laminés par le temps, écartés par les hommes en raison de leur vétusté ou de leur aspect perçu à certains moments comme « indécent » (c'est-à-dire indigne de leur destination culturelle) ou hors du goût contemporain, détournés de leur usage jusqu'à la destruction pure et simple, les objets pris en compte se rapportent à une typologie trans-générationnelle, mais sont avant tout un héritage autant qu'un témoignage du savoir-faire et de l'esthétique de l'époque de leur création. Le temps T, marquant leur apparition constitue donc une donnée importante. Mais la conservation et le devenir final de l'objet sont également à prendre en compte, se rapportant à un temps long dominé par la question de la transmission.

Le corpus présenté en annexe<sup>20</sup> est, à maints égards, l'image d'un vide : en effet, rapporté au millier d'églises paroissiales, abbatiales, conventuelles ou simples chapelles existant dans les deux diocèses d'Ancien Régime, le nombre de pièces antérieures aux années révolutionnaires est misérable, estimation rendue possible par les campagnes de l'Inventaire régional. Les objets qui nous sont parvenus sont donc des rescapés. Les conditions de leur transmission jusqu'à notre époque méritent ainsi d'être étudiées au titre d'un constat : l'objet ancien devient élément de valeur, témoin patrimonial d'époques révolues. Un deuxième cercle concentrique cherchera à éclairer la situation de la société, le contexte dans lequel ont été

---

<sup>20</sup> Annexes 62 à 117 : orfèvrerie. Annexes 118 à 163 : textiles.

produits et utilisés ces objets. Ces bases une fois posées, la présentation du corpus s'articulera en deux séquences : les sources indirectes, écrites ou iconographiques, reflets de la réalité physique ; enfin les objets et ornements pour eux-mêmes, en étudiant les éléments repérés à titre de témoins.

# CHAPITRE 1

## LES OBJETS DANS LE TEMPS ET L'ESPACE

### A – PERCEPTION HISTORIOGRAPHIQUE

Depuis plusieurs années, on voit paraître des études sur les objets et ornements du culte chrétien, portant sur le Moyen Age et sur le XIX<sup>e</sup> siècle<sup>21</sup>. La période intermédiaire, du XVI<sup>e</sup> à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, reste cependant peu abordée. Certes, des études sur les corps de métier, les orfèvres, sculpteurs ou architectes, les courants artistiques sont régulièrement livrées au public. A titre d'exemple, la thèse de Mathieu Lours sur le réaménagement des cathédrales à l'époque moderne<sup>22</sup> montre la vitalité artistique et la volonté d'adapter des lieux anciens au goût nouveau et à une liturgie profondément renouvelée par la Réforme catholique codifiée après le concile de Trente. En revanche, si les études sur les églises édifiées par les maîtres d'œuvre venus du Vorarlberg et actifs dans le sud de l'Allemagne, en Suisse et en Alsace dressent un tableau général qui illustre la part spécifique de cette époque de création artistique, elles n'abordent pratiquement pas la question de la liturgie et des objets, comme si ce domaine n'avait pas de lien avec le cadre flamboyant qui l'abrite. La grande exposition présentée par le *Badisches Landesmuseum* à Bad Schussenried, commémorant en 2003 la sécularisation des

---

<sup>21</sup> A titre d'exemple, *Les reliques. Objets, cultes, symboles. Actes du colloque international de l'Université du Littoral-Côte d'Opale (Boulogne-sur-Mer), 4-6 septembre 1997*, éd. E. Bozóky, A.-M. Helvétius, Turnhout : Brepols, 1999 ; Philippe Cordez, « Trésor, mémoire, merveilles. Les objets des églises au Moyen Âge », *L'Atelier du Centre de recherches historiques* [En ligne], 2010, mis en ligne le 16 mai 2011. URL : <http://acrh.revues.org/3909> ; DOI : 10.4000/acrh.3909 ; BAVOUX, Nadège, *Sacralité, pouvoir, identité : Une histoire du vêtement d'autel : (XIII<sup>e</sup> - XVI<sup>e</sup> siècles)*, thèse de doctorat en histoire, sous la direction de Dominique Rigaux, soutenue le 25 juin 2012 à Grenoble, dans le cadre de l'École doctorale sciences de l'homme, du politique et du territoire (Grenoble). Consultée en ligne <NNT : 2012GRENH008>. <tel-00871317>.

<sup>22</sup> LOURS, Mathieu, *L'autre temps des cathédrales : Du Concile de Trente à la Révolution*, Paris : Picard, 2010. Bilan historiographique : LENIAUD, Jean-Michel, SAINT-MARTIN, Isabelle (s. dir.), *Historiographie de l'histoire et de l'art religieux en France à l'époque moderne et contemporaine. Bilan bibliographique (1975-2000)*, Turnhout : Brepols, 2005 (bibliothèque de l'école des hautes études en sciences religieuses, n° 127).

maisons religieuses du sud de l'Allemagne<sup>23</sup>, était certes centrée sur les objets et propriétés des monastères sécularisés, mais dans la perspective de leur transfert aux autorités civiles et comme témoins d'un art de vivre et d'une esthétique passés.

On pourrait donc avoir l'impression d'un fossé historiographique entre l'architecture et le contenu, rejeté dans le domaine des arts décoratifs. Quant à la liturgie, comme le relève Matthieu Rouillé d'Orfeuil<sup>24</sup>, elle n'a pas fait l'objet d'une recherche théologique entre le XVI<sup>e</sup> et le XIX<sup>e</sup> siècle. On relève, en effet, qu'à part le manuel de Charles Borromée, la production sur le symbolisme liturgique n'a pas suscité de recherches par les contemporains de la reconstruction catholique. En revanche, les explications sur les rites et sur la théologie sacramentelle catholiques sont légion dans la production imprimée des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, allant du catéchisme diocésain à l'ouvrage universitaire en passant par le manuel de dévotion pour le dévot paroissial ou l'ouvrage d'explication pour les convertis<sup>25</sup>.

Au XVIII<sup>e</sup> siècle, les recherches des érudits bénédictins portent sur les textes, mais aussi sur l'histoire religieuse : Dom Martène, Dom Calmet visitent l'Alsace en s'attachant aux particularités locales et relèvent ce qui leur paraît pittoresque. Dom Martin Gerbert, abbé de Sankt-Blasien en Forêt-Noire, s'attache à l'histoire de la musique religieuse et aux liturgies anciennes dans deux ouvrages : *De cantu et musica sacra, a prima ecclesiae aetate usque at praesens tempus*, paru en 1774, et *Monumenta veteris liturgiae Alemanicae*, paru en 1777–1779. Dans ce dernier travail, il publie les textes liturgiques les plus anciens dont il a trouvé les originaux dans les abbayes de la région du Rhin supérieur. Mais cet effort n'est pas relayé en Alsace, bien que Dom Gerbert se documente dans les abbayes alsaciennes.

Face à ce constat, on pourrait se tourner vers le XIX<sup>e</sup> siècle qui voit l'essor d'archéologues qui recherchent les vestiges d'un temps révolu. Cette veine est cultivée avec, notamment, le traité de Dom Guéranger de Solesmes<sup>26</sup>. Las... ces archéologues sont portés vers le Moyen Âge, comme le chanoine Joseph Braun dont les ouvrages font encore autorité. Cet

---

<sup>23</sup> *Alte Klöster, Neue Herren. Die Säkularisation im deutschen Südwesten 1803, Band 1 : Ausstellungskatalog. Band 2 : Aufstätze*. Ostfildern : Jan Thorbecke Verlag, 2003.

<sup>24</sup> ROUILLE D'ORFEUIL, Matthieu, *Histoire liturgique du XX<sup>e</sup> siècle. Enjeux et documents*, Paris : L'Harmattan, 2012.

<sup>25</sup> LEBRUN, Père Pierre (prêtre de l'Oratoire), *Explication literale, historique et dogmatique des prieres et des ceremonies de la messe, suivant les anciens auteurs, et les monumens de toutes les eglises du monde chretien. Avec des Dissertations & des Notes sur les endroits difficiles, & sur l'origine des rits*. Par le R. Pere Pierre Le Brun, prêtre de l'Oratoire, Paris, 1726 (4 tomes).

<sup>26</sup> JOHNSON, Dom Cuthbert, *Dom Guéranger et le renouveau liturgique : Une introduction à son œuvre liturgique* (trad. de l'anglais par Dom André Gillet), Paris : Téqui, 1988.

érudit étudie les objets, les autels, s'attachant à retracer une évolution qui semble s'achever à chaque fois avec la fin du Moyen Âge. Pour les tissus, le chanoine Franz Bock recherche les éléments subsistants partout en Europe et surtout en Allemagne, les étudiant, constituant des embryons de collections qu'il revend ensuite à des musées. Ces échantillons sont aussi pris en considération par les créateurs de tissus destinés aux nouvelles réalisations liturgiques.

En France, Mgr Barbier de Montault appartient à ce groupe de pionniers qui décortiquent les objets anciens à la suite de Didron l'Aîné. Celui-ci lance une publication qui acquiert rapidement un grand renom : les *Annales archéologiques* constituent une revue d'érudition qui présente des objets et développe des thématiques spécifiques<sup>27</sup>. Mais c'est aussi un instrument publicitaire pour les objets que Didron réalise à partir d'originaux et qu'il commercialise<sup>28</sup>.

Mais ni dans les *Annales* ni dans les autres recensions on ne prend en compte des objets plus récents, c'est-à-dire datés du XVI<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle. Le siècle précédent semble même être considéré comme une époque de décadence esthétique, de perversité esthétique a-religieuse. Le goût qu'une époque génère forme un environnement culturel exprimant l'imaginaire d'une société<sup>29</sup>. Certes, des dessins conservés dans des papiers d'érudits montrent que les futurs clercs sont rendus attentifs, au Séminaire catholique, aux pièces anciennes antérieures à la guerre de Trente ans. La découverte de pièces anciennes à Soultzmatt est tout de même saluée et donne l'occasion à l'abbé Alexandre Straub de dessiner un ostensor et un ciboire du XVI<sup>e</sup> siècle – encore se trouvent-ils être de tradition gothique. Mais cette attention est le fait de quelques-uns, dont les découvertes ne débouchent sur aucune étude d'envergure, sauf des signalements occasionnels à la *Société pour la conservation des monuments historiques d'Alsace*, fondée en 1854. On y est cependant bien plus attentif aux monuments architecturaux qu'aux objets. Quant aux pièces d'orfèvrerie du XVIII<sup>e</sup> siècle, elles sont regardées avec une certaine condescendance du fait de leur comparaison avec les pièces d'inspiration médiévale sorties des ateliers allemands puis français<sup>30</sup>.

---

<sup>27</sup> BRISACH, Catherine, LENIAUD, Jean-Michel, « Adolphe-Napoléon Didron ou les media au service de l'art chrétien », *Revue de l'Art*, 77, 1987, p. 33-42.

<sup>28</sup> L'Alsace fournit à Didron, par l'entremise de l'abbé Straub, archéologue alsacien de renom, une petite contribution avec le reliquaire de Molsheim. On discute encore aujourd'hui de l'authenticité de la pièce conservée au musée de la Chartreuse de Molsheim – qui a été fort modifiée à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, voire entièrement réalisée à cette époque. La correspondance de l'abbé Straub montre que des liens ont commencé à être tissés entre les deux hommes, mais interrompus par la défaite de 1870.

<sup>29</sup> Pour le XIX<sup>e</sup> siècle, SAINT-MARTIN, Isabelle, *Art chrétien, art sacré : regards du catholicisme sur l'art, France, XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle*, Rennes : Presses universitaires de Rennes, 2014.

<sup>30</sup> Récit de Didron : « Au milieu des rues d'Aix-la-Chapelle, nous étions encore un peu dans les trésors même de l'église, car chez M. Termonia, joaillier, rue de Cologne, et chez M. Vogeno, orfèvre, rue de Borcette, nous



La collection Abegg à Riggisdorf (canton de Berne), les conservatoires d'art religieux et musées d'art sacré reproduisent un même schéma qui associe une collection à une volonté de conserver les témoins d'une liturgie et d'une dévotion en train de passer. En terre germanique, le musée Schnütgen constitue l'opération la plus spectaculaire<sup>31</sup>. Alexander Schnütgen est un prêtre, collectionneur qui accumule plus de 6500 pièces qu'il donne en 1906 à la ville de Cologne. En 1875, Schnütgen avait pris la direction du musée diocésain de Cologne. Il fonde en 1888 le *Zeitschrift für christliche Kunst* qu'il publie jusqu'en 1913. Il était également président, en 1891–1896 et en 1900–1906, de la Société d'art chrétien de l'archidiocèse de Cologne (*Christlicher Kunstverein für das Erzbistum Köln*). Ces collections ont pour vocation non seulement d'illustrer les arts décoratifs anciens, mais aussi de servir d'inspiration à des artistes.

L'ouverture à un intérêt pour les objets réputés récents se développe finalement en Alsace, avec le chanoine Eugène Muller<sup>32</sup>. Ce dernier, né en 1861 dans la vallée de Saint-Amarin et mort en 1948, est un exégète et un archéologue qui accumule des objets de toutes origines et de toute nature. Son appartement de la rue du Maréchal-Joffre à Strasbourg est connu par plusieurs photographies qui révèlent un goût fort éclectique. Les fontes civiles côtoient les statues religieuses de toute taille et les pièces d'orfèvrerie, avec une série de porte-montres et des figurines de crèches napolitaines chinées on ne sait où ! Eugène Muller dort dans une chambre aux meubles de style gothique et possède un salon de style classique : il apprécie autant le XVIII<sup>e</sup> siècle que le Moyen-Âge, traitant toutes les périodes antérieures à la Révolution dans le cours qu'il dispense à l'université de Strasbourg. Mais d'autres collectionneurs, et non des

---

trouvions étalés un grand nombre d'objets en style du moyen âge, calices, burettes, ciboires, ostensoirs, reliquaires, chandeliers, croix et encensoirs. Il est vrai que ce moyen âge est celui du XV<sup>e</sup> siècle et de l'Allemagne, une forêt vierge de tiges rugueuses, de clochetons et de pinacles épineux ; mais du moins ce style, tout imparfait qu'il soit, vaut mille fois mieux que notre style de calices et tulipes et d'ostensoirs en tournesols. D'ailleurs, je dois le dire, chez M. Virten, autre orfèvre d'Aix, qui obéit aux inspirations d'un archéologue éminent, M. l'abbé Bock, chapelain de Cologne, on remonte déjà, au moins pour les calices, aux XIII<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> siècles... Avec ce calice allemand, on est loin du pied qui ne tient pas, de la tige plus mince qu'un roseau et de la coupe en tulipe portinaire de nos calices français des XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles. Le calice de cette gravure [placée en tête de l'article] offre une construction robuste qui finira bien, je l'espère, par tuer la frêle et impossible nature des calices modernes que, toute doctrine à part, je me permets d'appeler gallicans » (cité par CORTJAENS, Wolfgang, *Rheinische Altarbauten des Historismus – Sakrale Goldschmiedekunst 1870-1918*, Rheinbach, 2002, note 591, p. 410.

<sup>31</sup> WESTERMANN-ANGERHAUSEN, Hiltrud (Hrsg.), *Alexander Schnütgen : colligite fragmenta ne pereant. Gedenkschrift des Kölner Schnütgen-Museums zum 150. Geburtstag seines Gründers*. Köln 1993.

<sup>32</sup> Une journée d'études tenue en 2013 (Société d'histoire de l'Eglise en Alsace, Conservatoire du patrimoine religieux en Alsace – actes non publiés) a mis en évidence la personnalité de cet homme politique, exégète, collectionneur, universitaire.

moindres, se concentrent sur le Moyen Âge ou la Renaissance, comme Georges Spetz, héritier d'une famille d'industriels haut-rhinois<sup>33</sup>.

Toujours en Alsace au XX<sup>e</sup> siècle, la prise en compte du siècle antérieur à la Révolution connaît un rebond local avec la figure de Hans Haug qui, à la tête des musées de Strasbourg, produit plusieurs études sur l'orfèvrerie strasbourgeoise<sup>34</sup> et sur la ferronnerie du XVIII<sup>e</sup> siècle. Les objets sont cependant étudiés du point de vue des arts décoratifs – esthétique, artisanat –, mais sans que l'on se soucie de la liturgie qu'ils servent. Là encore, cette liturgie et le contexte des objets semblent aller de soi ou ne pas mériter l'attention des historiens.

Les bases sont cependant posées pour une appréhension de la contextualisation, sans doute en raison des modifications religieuses et du rejet d'un type d'objets au profit d'expressions modernes. La période postérieure à 1945 voit un réel engouement pour tout le patrimoine mobilier, pris en compte par les campagnes de recensement de l'Inventaire (le service régional d'Alsace est créé en 1964) et les opérations de classement du ministère de la Culture. Cette ouverture n'était pas évidente à l'époque des premiers recenseurs actifs dans les années 1880-1910, le chanoine Franz-Xaver Krauss ou l'érudit Julius Rathgens qui écartent souvent les pièces – alors récentes pour leur époque – antérieures à la Révolution.

Au-delà des objets, qui font l'objet d'études spécifiques comme celle de Mme Dela von Boeselager<sup>35</sup> sur l'ensemble exceptionnel commandé par l'archevêque Clemens-August pour le couronnement impérial de Charles VII, on assiste à des recensions dans les grandes collections publiques, avec une mention particulière pour les musées diocésains allemands : le musée de Freising, celui d'Augsbourg, l'*Augustiner Museum* de Freiburg-im-Breisgau ou encore celui de Bamberg. Les collections d'orfèvrerie suscitent de semblables efforts, mêlant les pièces profanes et les pièces religieuses. La revue *Das Münster* consacre une livraison à l'art textile<sup>36</sup> en 2001. L'orfèvrerie augsbourgeoise bénéficie des soins érudits et attentifs de M. Seelig. En France, le travail de Josiane Pagnon et la thèse de Maria-Anne Privat-Savigny<sup>37</sup> illustrent le renouveau des études en paramentique.

---

<sup>33</sup> MEYER, Paul-Philippe, *Georges Spetz (1844-1914), industriel-artiste et ses réseaux*, thèse non publiée soutenue à l'université de Haute-Alsace (2005).

<sup>34</sup> Geneviève LEVALLET-HAUG a également mené des recherches essentielles dans ce domaine, dépouillant des archives, ce que ne faisait pas Hans Haug.

<sup>35</sup> BOESELAGER, Dela von, *Capella Clementina: Kurfürst Clemens August und die Krönung Karls VII* (Studien zum Kölner Dom 8).

<sup>36</sup> *Das Münster. Zeitschrift für Christliche Kunst*, Jahrgang 2001, Heft 4. Themenheft : Textile Kunst.

<sup>37</sup> PAGNON, Josiane, *File le temps, reste le tissu. Ornaments liturgiques de la Manche*, Coutances, 2007 (Collection patrimoine du CG de la Manche) ; PRIVAT-SAVIGNY, Maria-Anne, *Splendeur du culte et gloire du*

Ces enquêtes portent essentiellement sur l'objet, son style, les artisans ou les commanditaires, mettant l'accent sur les techniques, les matériaux, les processus de fabrication ou de restauration. Récemment, des colloques s'interrogent sur les rites, à l'exemple du colloque tenu en 2007 sur les cérémonies extraordinaires du catholicisme baroque. L'aspect anthropologique et sociologique des objets est devenu un thème de recherche, comme le fait Nadège Bavoux dans sa thèse soutenue en 2012 à Grenoble et intitulée « Sacralité, pouvoir, identité : une histoire du vêtement d'autel (XIII<sup>e</sup> - XVI<sup>e</sup> siècles) ». Une étude des objets dans le contexte spécifique de la cathédrale de Tournai a été menée par Jacques Picke<sup>38</sup>, toujours pour le Moyen Âge, de même que l'étude d'Eric Palazzo sur les cinq sens dans la liturgie, également pour le Moyen-Âge. La question se pose ici : les questions touchant aux objets du Moyen-Âge sont-elles pertinentes pour l'époque moderne qui est héritière du passé et des acquis antérieurs ?

## **B – L'ESPACE-TEMPS**

L'espace-temps pris en compte sur la longue durée est délimité par l'époque précédant la Réforme protestante en amont, par le début de la Révolution française, en aval. Il n'est certes pas facile de fixer une date qui marquerait la fin du Moyen Âge dans la région du Rhin supérieur. L'apparition de l'imprimerie, vers 1440, ou encore la mort de l'empereur Maximilien I<sup>er</sup> en 1519, celle de Jean Geiler<sup>39</sup> en 1510 ou bien la guerre des Paysans en 1525, l'interdiction de la messe latine en 1529 à Strasbourg, autant de dates marquantes qui ne manquent pas de sens. Plus qu'une date, on peut prendre en compte une génération qui n'aurait pas forcément le sentiment de changer d'époque, mais qui connaît des troubles ou des secousses importantes avec des mises en cause des institutions et des certitudes.

Les temps modernes débuteraient donc, dans la vallée du Rhin, par deux explosions. La première est violente, brusque bien que prévisible, et sanglante : c'est la guerre des Paysans qui

---

gouvernement : l'administration des cultes et les vêtements pontificaux pendant la période concordataire, thèse soutenue en 2010 sous la direction de Jean-Michel Leniaud, EPHE, section des sciences historiques et philologiques.

<sup>38</sup> PICKE, Jacques, *Sons, couleurs, odeurs dans la cathédrale de Tournai au 15<sup>e</sup> siècle. I : édition du cérémonial et des ordinaires, suivie du commentaire (I) : les acteurs, les lieux et le mobilier liturgique*, Louvain-la-Neuve – Bruxelles : Ed. Nauwelaerts, 2004.

<sup>39</sup> Prédicateur de la cathédrale, mort en 1510, qui appelle à la réforme des mœurs et des usages tant civils que religieux.

manque de faire basculer la société féodale<sup>40</sup>. La seconde s'étire dans le temps et se révèle pérenne : c'est la réforme religieuse qui donne naissance, en quelques années, à une nouvelle relation à Dieu à travers une foi redéfinie et une forme cultuelle moins formelle.

Les deux événements sont liés. Les paysans révoltés se réclament du « vrai Evangile », revendiquent de participer à la nomination de leur curé et font montre d'un anticléricalisme virulent à travers l'attaque des abbayes et des couvents. Mais les objets du culte qui y sont raflés ne semblent pas avoir été au centre des plaintes des religieux spoliés. Après la fin de la révolte, ceux-ci se plaignent plus volontiers du pillage des greniers et des caves<sup>41</sup> que de celui du contenu des sacristies.

Strasbourg était une ville aux nombreux couvents. En quelques années, la ville devient un foyer de la religion en cours de réformation pour constituer, vers 1529, un bastion du protestantisme. Certes, six maisons religieuses y subsistent : les Dominicaines de Saint-Nicolas-aux-Ondes et de Sainte-Marguerite, les Pénitentes de Sainte-Madeleine, la commanderie des Hospitaliers et celle des Teutoniques, la Chartreuse de Koenigshofen. Ces maisons sont soumises à une surveillance étroite de la part du gouvernement de la ville et à des difficultés matérielles nombreuses. Les prêtres n'y accèdent que rarement pour y délivrer les sacrements. A Bâle, la situation est sensiblement la même : les couvents disparaissent en quelques années<sup>42</sup> et une importante crise iconoclaste secoue les paroisses de la ville. De même à Mulhouse, qui se tourne vers le mouvement zwinglien, le couvent des Franciscains et ceux des Clarisses, la commanderie teutonique sont fermés entre 1529 et 1538. A Colmar, ville impériale<sup>43</sup> qui reste uniquement catholique jusqu'en 1575, la peste scelle le sort du couvent des Franciscains racheté par la ville en 1541. Le gouvernement de Colmar avait promulgué en 1538 une *Klosterordnung* pour remédier aux abus constatés dans la vie des couvents, laissant par ailleurs ses bourgeois se rendre au culte protestant à Horbourg ou à Riquewihr. Cette ville apparaît rapidement comme une zone mixte, lieu de rencontre et de confrontation, protégé par un attentisme prudent de la part des autorités municipales.

Le siècle se poursuit par les soubresauts de l'institution ecclésiale qui doit prendre acte de la scission religieuse. Les efforts de l'évêque de Strasbourg en Basse-Alsace et ceux de

---

<sup>40</sup> BISCHOFF, Georges, *La guerre des Paysans. L'Alsace et la révolution du Bundschuh, 1493-1525*, Strasbourg : la Nuée-Bleue, 2010.

<sup>41</sup> BISCHOFF (Georges), « Six mille œufs et cinq cent livres. Le pillage du couvent de Schwartzenthann (1525) d'après la relation de la prieure Ursula Vorburger », *Archives de l'Eglise d'Alsace*, 1987, p. 57-67.

<sup>42</sup> TEUTEBERG, René, *Basler Geschichte*, Bâle : Christoph Merian Verlag, 1988, p. 213-214.

<sup>43</sup> Le statut de ville impériale ne donne pas d'indépendance à la ville qui a un seigneur, l'empereur. Mais l'éloignement de ce dernier et le désintéret de son représentant (il s'agit, au début du XVI<sup>e</sup> siècle, d'un noble ayant pris en engagement la fonction de *Landvogt*) ainsi que l'union entre les villes impériales de la région créent les conditions d'une véritable autonomie.

l'archiduc d'Autriche associé à l'évêque de Bâle en Haute-Alsace permettent tout au plus de contenir l'avancée protestante qui gagne en 1575 les villes impériales. En 1592, la ville de Strasbourg se débarrasse de deux établissements conventuels qui avaient survécu jusque-là : la Chartreuse et le couvent de Dominicaines de Saint-Nicolas-aux-Ondes. Ne subsistent – et encore difficilement – que quatre couvents intra-muros.

Dans la seconde moitié du XVI<sup>e</sup> siècle, les effets du concile de Trente commencent à peine à se faire sentir, avec notamment l'implantation des Jésuites et, dans une moindre mesure, celle des Capucins. La formation du clergé qui est confiée dans les deux diocèses aux jésuites porte alors ses fruits : le curé Michel Loth<sup>44</sup>, à Turckheim, pourrait passer pour de ces nouveaux prêtres attentifs à la pastorale, à la morale et à la vie liturgique, comme Jean Rasser, curé d'Ensisheim, capitale des Habsbourg en Haute-Alsace<sup>45</sup>.

La guerre de Trente ans touche l'Alsace comme le sud de l'Empire, mais sans être permanente : on pourrait d'ailleurs indiquer comme prémices de cette guerre européenne la guerre qui oppose les deux candidats au trône épiscopal de Strasbourg en 1592-1593, la guerre de Passau qui voit des troupes parcourir l'Alsace dans la guerre qui oppose les différents membres de la maison d'Autriche en 1611. Les épisodes de la guerre de Trente ans avec la guerre du Palatinat, la guerre de Danemark, les raids de Mansfeld, culminent en 1632 avec l'installation des troupes suédoises : on assiste à une destruction presque systématique de la région. Seules les villes qui ont la capacité de payer rançon et d'éloigner le drame réussissent à s'en sortir. En 1634, l'arrivée des troupes royales françaises, appelées par la ville impériale de Colmar, ne marque pas de répit. Il faut attendre la victoire de Bernard de Saxe-Weimar qui contraint la dernière forteresse autrichienne, la citadelle de Vieux-Brisach, à se rendre en décembre 1638, pour qu'une autorité nouvelle s'instaure, mais sur une province ruinée et dépeuplée. La mort soudaine de ce capitaine prêt à se tailler une principauté est suivie par une longue période de non-droit qui voit l'autorité du roi de France, relayée par quelques administrateurs et officiers, s'implanter progressivement et non sans difficulté<sup>46</sup>. La paix de Westphalie, en octobre 1648, ne trouve pas d'application immédiate et forte, les troubles de la Fronde<sup>47</sup> et l'attachement des puissances locales à leurs droits et privilèges constituant deux freins. Le premier est résolu après 1654, le second met plusieurs décennies à sauter : les édits

---

<sup>44</sup> JORDAN, Benoît, « La contre-réforme catholique à Turckheim ; autour des trois vitraux de la chapelle de l'hôpital », *Annuaire de la Société Wickram de Turckheim*, n° 18, 1996, p. 11-29.

<sup>45</sup> BÜCKING, Jürgen, *Johann Rasser (ca 1535-1594) und die Gegenreformation im Oberelsass*, Münster: Aschendorff, 1970.

<sup>46</sup> LIVET, Georges, *L'intendant d'Alsace sous Louis XIV*, Paris-Strasbourg, 1954.

<sup>47</sup> Le comte d'Harcourt est gouverneur d'Alsace.

de réunion de 1679 et 1680, la soumission des villes impériales et enfin, celle de Strasbourg en 1681 permettent au roi Louis XIV d'imposer son autorité sur toute la province, unifiée sous sa souveraineté. Celle-ci est relayée par deux autorités : l'intendant et le conseil souverain d'Alsace. Il n'y a pas, en Alsace, d'États représentant les corps de la société. L'autorité de l'intendant ne rencontre donc pas d'opposition. Pour autant, l'intendant qui contrôle de près les institutions locales (communautés, fabriques d'église, bailliages) est aussi attentif aux besoins de la population et des seigneurs et s'en fait l'écho auprès de Versailles.

L'Alsace, sous l'administration royale, connaît une période d'enrichissement et de stabilité. La paix règne, malgré des menaces et une incursion en 1744, dans cette province-frontière qui voit s'élever les forteresses bordant cette section du « pré carré » de Vauban. Le militaire y domine, mais les questions religieuses sont aussi à l'ordre du jour<sup>48</sup>. Dans ce domaine, l'Alsace présente un visage atypique dans le royaume de France : des communautés juives nombreuses et en plein essor, une présence protestante, essentiellement luthérienne, reconnue et admise. L'édit de Nantes n'ayant pas été appliqué en Alsace, sa révocation n'y est pas reçue. La capitulation de Strasbourg en 1681 inclut un paragraphe garantissant la liberté religieuse.

Le luthéranisme est inégalement présent en Alsace : la carte de son implantation n'a guère évolué depuis 1555 avec, cependant, des avancées territoriales en 1575 et avant 1624. Le territoire du diocèse de Strasbourg est, de loin, le plus marqué par le protestantisme : Strasbourg et ses bailliages ruraux (Barr, Wasselonne), le comté de Hanau-Lichtenberg (au landgrave de Hesse-Darmstadt), la région de Bischwiller (au duc de Deux-Ponts), le Ban de la Roche sont terres protestantes. Le Kochersberg, vaste secteur à la terre riche et prospère aux portes de Strasbourg est partagé. Dans le diocèse de Bâle, le comté de Horbourg et de Riquewihr (propriété du duc de Wurtemberg), la vallée de Munster forment un bastion protestant. Le comté de Ribeaupierre, la ville de Colmar sont mixtes. La République de Mulhouse est alliée aux cantons helvétiques réformés et n'appartient pas à ce cercle luthérien.

Dans ces conditions, on pourrait penser que le luthéranisme est destiné à s'éroder progressivement. Or, la force de l'université de Strasbourg et de sa faculté de théologie protestante, le gymnase de la ville, l'école de Colmar, peut-être aussi un sentiment d'individualité forte dans les villes dont la bourgeoisie notable est luthérienne, les tentatives sans grande conséquence numérique des conversions, tout cela expliquerait le maintien du

---

<sup>48</sup> METZ, René, *La monarchie française et la provision des bénéfices ecclésiastiques en Alsace de la paix de Westphalie à la fin de l'ancien régime, 1648-1789*, Strasbourg : F. X. Le Roux, 1947.

protestantisme sur ses bases territoriales. Il faut dire aussi que les générations à partir des années 1730 ne sont plus celles des controverses ou des conversions de masse.

Dans ce contexte marqué par un apaisement général, le pouvoir royal cherche à comprendre l'Alsace et dispose pour cela de mémoires ; l'un des plus complets est rédigé par Chrétien Frédéric Pfeffel<sup>49</sup> vers 1780. Il donne une vision générale de la province. Sous la rubrique « Administration ecclésiastique », le juriste – de confession luthérienne – reste neutre et s'en tient aux faits, comme le montrent les extraits ci-dessous :

*L'Alsace est soumise à cinq diocèses différents [Besançon, Bâle, Strasbourg, Spire, Metz]... Le clergé tant séculier que régulier répandu dans ces cinq diocèses est composé d'environ 1600 personnes.*

*On compte en Alsace 750 paroisses dont le quart appartient aux protestants, cependant ceux-ci forment à peu près les deux septièmes des habitants de la province.*

*Tout ce qui concerne la juridiction ecclésiastique a été réglé par l'édit de 1695 et par les déclarations de 1696 et 1710. Ces lois sont insérées dans la collection des ordonnances d'Alsace tome 1 pages 239, 248 et 392.*

*Il y a en Alsace grand nombre de curés royaux établis par Sa Majesté dans les villages protestants, et entretenus par la portion congrue aux dépens du roi. Dès qu'il se trouve sept familles catholiques dans une paroisse quant au reste peuplée de protestants, les évêques ont le droit d'y établir un curé royal. Il n'y a plus que très peu de paroisses dans lesquelles l'exercice de la religion catholique n'ait été introduit. On attribue toujours le chœur des églises aux catholiques et l'on laisse la nef aux protestants<sup>50</sup>. ... La religion luthérienne jouit en Alsace d'une tolérance légale fondée sur le traité de Westphalie.*

*Les luthériens ont le droit de demeurer dans tous les lieux de la province où le culte de leur religion a été établi en 1624, mais il leur est défendu de se fixer dans les villages et villes anciennement catholiques. Tous les biens ecclésiastiques sécularisés par les princes et les seigneurs protestants qui leur ont appartenu à quelque titre que ce soit le 1<sup>er</sup> janvier 1624 leur ont été conservés à perpétuité quant à la propriété et la jouissance.*

*Les curés royaux établis dans les lieux dont les dîmes et les autres revenus curiaux sont possédés par les seigneurs ne peuvent pas même demander les dîmes royales. ...*

*La religion luthérienne n'est pas fort répandue dans la Haute Alsace. Elle est établie à Colmar; elle prédomine sur la catholique dans la ville et vallée de Munster, et dans les terres du duc de Wurtemberg. La seigneurie de Ribeauvillé est à peu près mi-partie.*

*Dans la Basse Alsace les villes de Strasbourg, de Wissembourg et de Landau sont mi-parties. Le luthéranisme prédomine dans les terres appartenant au landgrave de Hesse-Darmstadt, dans le territoire de la ville de Strasbourg, dans les seigneuries de Gutenberg et de Bischwiller appartenant au duc de Deux-Ponts, dans le comté de Dabo et dans les terres de la noblesse immédiate....*

*[Des consistoires]. Il y en a huit en Alsace dépendant des ducs de Wurtemberg et de Deux-Ponts, du landgrave de Hesse-Darmstadt et des villes de Strasbourg, Colmar, Wissembourg, Landau et Munster. Ces mêmes consistoires jugent aussi les causes*

---

<sup>49</sup> GODIE, Elodie, *Mémoire concernant la province d'Alsace, de Chrétien Frédéric Pfeffel, de la souveraineté en Alsace de 1648 à la fin de l'Ancien Régime*, Société académique du Bas-Rhin, bull. t. CXXXIII-CXXXIV, 2013-2014.

<sup>50</sup> En réalité, la nef est commune aux deux communautés.

*matrimoniales des luthériens, les appels et vont au Conseil supérieur d'Alsace.*

*C'est le roi qui donne les dispenses de mariage, quelquefois par le canal de l'intendant et d'autrefois par celui du Conseil. La première de ces voies est la plus régulière.*

*Les luthériens ont une université à Strasbourg. Les catholiques y prennent les degrés dans le droit et dans la médecine. Il y a des collèges de cette religion à Strasbourg, à Colmar et à Bouxwiller, terre de Hesse-Darmstadt et des basses classes à Landau et à Wissembourg.*

*Les calvinistes ne jouissent que d'une tolérance très bornée. Ils n'ont que quatre temples avoués du gouvernement, à savoir à Marie aux Mines, à Wolfisheim, terre de Darmstadt pour les calvinistes de Strasbourg, à Dettwiller aujourd'hui aussi terre de Darmstadt, et à Bischwiller terre de Deux-Ponts. Il y a beaucoup de calvinistes répandus dans les villages luthériens, qui fréquentent les temples de cette religion, et sont mariés et enterrés par les ministres luthériens ; mais les curés catholiques tiennent les registres et administrent le baptême à leurs enfants, ce qui n'empêche pas que ces derniers ne soient élevés dans le calvinisme.*

*Messieurs les intendants sont chargés de l'administration des affaires relatives à la tolérance des religionnaires, spécialement dans les cas où le gouvernement juge à propos de se relâcher de la rigueur de certains règlements dont le Conseil de Colmar poursuit l'exécution...*

*On compte en Alsace plus de 3000 familles de Juifs. Ils peuvent posséder des maisons, mais non pas d'autres biens fonds. Il leur est défendu de s'établir dans les lieux où il n'y en a pas eu anciennement, ainsi qu'aux seigneurs particuliers d'en recevoir, à moins qu'ils n'y soient spécialement autorisés par le roi, ou par une ancienne possession fondée en titres...*

*Il y a dans la province deux rabbins de nomination royale ; l'un pour la Haute Alsace résidant à Ribeauvillé, l'autre pour la Basse qui réside à Niedernai...*

*Les Juifs ont 52 synagogues dans la seule Haute Alsace, et beaucoup au-delà dans la Basse. Le roi leur a accordé 11 cimetières dans toute l'étendue de la province, dont 9 dans la Basse Alsace. Enfin ils ont une école privilégiée à Jungholtz dans la Haute Alsace.*

*L'intendant a une autorité à peu près illimitée sur les Juifs de ce département de l'Alsace.*

Situation figée du point de vue institutionnel ? Sans doute, le particularisme local ne donnant guère d'écho aux décisions libérales de Louis XVI en faveur des protestants du royaume. En revanche, la question de l'anti-religiosité peut être posée. L'esprit des Lumières dans sa version anticléricale trouve-t-il un terrain propice en Alsace ? Voltaire y parle de Colmar comme d'une terre iroquoise... La figure du dernier cardinal de Rohan ne fait pas honneur à l'esprit évangélique et le goût du bien-être perceptible dans la vie quotidienne des abbayes, telles que la baronne d'Oberkirch<sup>51</sup> la décrit, ne donne pas une bonne opinion de ces maisons

---

<sup>51</sup> *Mémoires de la baronne d'Oberkirch sur la cour de Louis XVI et la société française avant 1789*, éd. Suzanne Burkard, Mercure de France, 2000 (Le temps retrouvé).



quant à leur raison d'être. L'anticlérisme<sup>52</sup> est sans doute présent, de manière diffuse, encouragé par la notabilité des clercs de haut rang et par l'importance du patrimoine foncier des églises, essentiellement des évêchés, des abbayes et des couvents. D'autre part, en contrepoint au décor évoqué ci-dessus de manière neutre, tel autre administrateur<sup>53</sup> ne se gêne pas pour dénoncer l'ivrognerie ou le libertinage du bas clergé ou des capucins, qui suscitent un certain mépris de la part du milieu des notables.

La situation des paroisses est souvent moins bonne, en tout cas les revenus de ce patrimoine plus directement affectés aux besoins de la communauté. La vente des biens nationaux a profité à bon nombre d'investisseurs, mais on note également que les chapelles et pèlerinages sont souvent rachetés pour être conservés par des privés. Quant au fait de transformer le clergé diocésain en un corps de fonctionnaires, de même que la suppression des ordres religieux, cela n'a pas suscité une opposition farouche. En revanche, le rejet de la constitution civile du clergé touche les consciences : le clergé jureur peut-il délivrer des sacrements efficaces ?

Sans apporter de réponse définitive, on peut néanmoins dire que l'Alsace, lorsque la Révolution éclate, est une terre riche et religieuse, au moins autant qu'en 1525 lorsque la guerre des Paysans l'avait enflammée.

Ainsi, entre ces deux crises majeures de la société, se déroule une longue période marquée par des troubles, des guerres, des redressements et des enrichissements. On pourrait opposer un XVI<sup>e</sup> siècle de confrontations à un triste XVII<sup>e</sup> siècle marqué par les guerres, suivi d'un beau XVIII<sup>e</sup> siècle de paix et de prospérité retrouvées. Mais, somme toute, l'histoire de la région présente des lignes de faite tout au long de ces trois siècles, marquée par une recherche d'identité et la montée de communautarismes forts, protestants ou catholiques. L'architecture des lieux de culte en est le reflet.

---

<sup>52</sup> L'HUILLIER, Fernand, « L'Eglise d'Alsace pendant la Révolution », *Saisons d'Alsace*, n° 9, 1964, p. 44 ; MULLER, Claude, « Religion et Révolution en Alsace », *Annales historiques de la Révolution française*, n° 337, 2004, p. 63-83.

<sup>53</sup> Mémoire publié par Claude MULLER, « Le régent et l'encens. Les affaires de religion en Alsace sous Philippe d'Orléans (1715-1723) », *Revue d'Alsace*, 136, 2010, p. 101-139.

## C – L'ESPACE ARCHITECTURAL

### *Un XVI<sup>e</sup> siècle atone*

L'état général du parc immobilier religieux en Alsace à la veille de la Réforme est assez difficilement évaluable. La plupart des édifices médiévaux ont disparu au XVIII<sup>e</sup> et au XIX<sup>e</sup> siècle. On constate néanmoins que les années 1300-1360 ont connu de grands chantiers notamment dans les villes, et la construction de plusieurs édifices marquants : église Saint-Maurice de Soultz, chapelle de Reinacker, église Saint-Pierre-le-Vieux, église paroissiale d'Ammertwiller... et le XV<sup>e</sup> siècle n'a pas manqué non plus de chantiers de restauration, d'agrandissement, voire de reconstruction : églises Saint-Grégoire de Ribeauvillé, Sainte-Hune de Hunawir, chapelle Saint-Martin (actuelle Saint-Laurent) de la cathédrale de Strasbourg...

Le mobilier et le décor intérieur de ces édifices sont volontiers rénovés ou refaits : les retables à volets qui subsistent, les œuvres peintes sont encore assez nombreuses pour servir de témoignage à ce fourmillement artistique, reflet d'une foi réelle. Martin Schongauer, avec ses réalisations et ses gravures, montre toute la richesse créative de l'art rhénan dans les deux générations qui précèdent la rupture religieuse. On peut même affirmer que cette floraison et ce désir de lieux de culte destinés à abriter les dévotions communes ou privées expriment également la soif de spiritualité à laquelle la réponse théologique de Martin Luther donnera une réponse.

La forme de ces églises répond à leur destination : une église conventuelle ou monastique présente des caractéristiques différentes de celles d'une église paroissiale. Dans ce dernier groupe, les églises rurales se présentent autrement que les églises de ville. Mais dans tous les cas, la diversité des autels se retrouve, avec des lieux de dévotion privatisés par les confréries ou des familles. La chaire, dans la nef, occupe une place importante.

La Réforme protestante reprend les édifices existants : l'adaptation à la nouvelle forme de culte ne demande pas d'effort particulier. Il suffit d'une table et de bancs autour de la chaire. Quant aux catholiques, ils continuent de disposer des lieux existants, mais on ne note pas de nouveau chantier important jusqu'au début du XVII<sup>e</sup> siècle. C'est une véritable atonie qui marque l'architecture religieuse catholique en Alsace, quelques exceptions mises à part : en 1566, le sire Adam de Landsberg édifie une chapelle dédiée à la Vierge en amont de Mutzig. Dans le Sundgau, le chœur de l'église paroissiale de Magstatt-le-Bas est reconstruit en 1627. Tout cela reste bien modeste. Pour autant, face à l'abandon de l'abbaye de Niedermunster en

1540 après son incendie accidentel ou la fin de l'abbaye d'Erstein, ces fondations pieuses montrent un ferment populaire reflétant la continuité de la foi catholique.

Le premier grand chantier connu dans le diocèse de Strasbourg est le fait des Jésuites à Molsheim : la construction de l'église, menée avec rapidité par l'architecte Christophe Wambser et achevée en 1615, marque un passage de l'art gothique tardif dans l'art baroque<sup>54</sup>. Si la nef et le chœur sont voûtés de manière traditionnelle, le décor des tribunes et celui (en stuc) des chapelles formées par les croisillons du transept répondent aux canons du maniérisme italien apprécié de l'archiduc Léopold, administrateur de l'évêché et protecteur des Jésuites. Dans le diocèse de Bâle, le chantier du collège d'Ensisheim et la construction de la chapelle de la Vierge sur le flanc sud de la collégiale de Thann donnent également le signal d'une reprise du bâtiment religieux.

Mais cette reprise est stoppée par la guerre de Trente ans dont les différents épisodes, entrecoupés de moments de paix, dévastent la région. En définitive, en 1648, les forces manquent pour reprendre ce qui a été entrepris dans les années 1610, impression ressentie par le bénédictin suisse Grau en 1643 : « il est certain que dans les villages entre Strasbourg et Rouffach, on ne trouve plus âme qui vive, tous se sont enfuis »<sup>55</sup>. En 1674, le percepteur de la ferme des gabelles, Lazare de l'Hermine<sup>56</sup>, ne décrit pas autrement la Haute-Alsace : villages brûlés, population décimée, campagnes en friches : un triste spectacle auquel seules les villes de quelque importance semblent échapper. L'administration rapporte la même situation en 1659<sup>57</sup> : « le bon ordre étant rétabli dans cette province pour la justice, il ne reste plus que d'y faire revivre la religion qui a été grandement altérée par les guerres passées... Les maisons destinées pour l'habitation desdits curés, ensemble les églises, se démolissent et tombent en ruine tous les jours... »

### *Reprise après la guerre de Trente Ans*

L'attention des chercheurs s'est portée, dans les années 1970-2000, sur les reconstructions des abbayes anciennes. Louis Abel, Hans Wörner, Hermann Brommer et surtout Roger Lehni pour l'Alsace ont ainsi mis en relief les liens importants entre l'art des maîtres

---

<sup>54</sup> BLANCHARD, Pierre-Valentin, GAYMARD, Daniel, OSWALD, Grégory, SCHLAEFLI, Louis, *Les Jésuites à Molsheim et ses environs (1580-1765)*, Molsheim : Société d'histoire et d'archéologie de Molsheim et environs, 2015.

<sup>55</sup> Cité par GATRIO, André, *Die Abtei Murbach in Elsass, nach Quellen bearbeitet*, Strasbourg : F. X. Le Roux, 1895, II, p. 359.

<sup>56</sup> *Mémoire de deux voyages et séjours en Alsace*, p. 49.

<sup>57</sup> *Ordonnances d'Alsace*, I, p. 10, ordonnance du 27 mai 1659.

d'œuvre du Vorarlberg et de la région du lac de Constance avec ses institutions qui ne se tournent vers des maîtres d'œuvre français qu'assez tardivement, dans la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle. Mais n'y aurait-il pas une vision faussée par l'importance de ces maisons dont les archives et les monuments permettent d'appréhender un phénomène qui ne s'est peut-être pas déroulé jusqu'aux paroisses dont les abbayes possédaient le patronage ?

Les abbayes sont, dans les années 1650, en bien triste état. Walbourg est déserte, Ottmarsheim ne compte plus qu'une chanoinesse, Murbach et Munster trois religieux. Lucelle, de l'ordre cistercien, semble un peu mieux loti. Ces abbayes et les couvents se reconstituent et reconstruisent leurs églises et leurs bâtiments dans un mouvement plus que séculaire.

Ces abbayes jouent-elles un rôle d'exemple ? Ce n'est pas sûr. D'abord parce que ces institutions vivent en vase clos. On peut cependant penser qu'il y a une émulation entre les maisons et des effets collatéraux sur les paroisses qui dépendent des abbayes à partir du moment où ces dernières ont un architecte attiré. L'abbaye d'Ebersmunster<sup>58</sup> fait appel à Peter Thumb (1681-1766), natif du Vorarlberg, de même que celle d'Altorf. Pour autant, à part la tour de l'église d'Erstein et le prieuré de Thierenbach, l'activité alsacienne de cet architecte n'a rien de comparable à ce qu'il réalise outre-Rhin. Avec Johann-Caspar Bagnato (1696-1757) qui travaille au prieuré Saint-Morand d'Altkirch et construit la résidence des chevaliers teutoniques à Rixheim, on assiste à un changement des conditions réglementaires, alors même que s'accélère le mouvement de reconstruction des églises paroissiales : les abbayes ont désormais une expérience importante de gestion de leur patrimoine bâti et des paroisses dont elles sont décimatrices. Mais il est ordonné de ne plus employer que des régnicoles. S'ouvre alors l'époque des Ritter, des Zeller, des Kléber, architectes engagés par des abbayes pour suivre les chantiers des églises paroissiales, de plus en plus nombreux<sup>59</sup>.

A Guebwiller<sup>60</sup>, voici une abbaye prestigieuse, celle de Murbach, à la tête d'une principauté. Les moines devenus chanoines demandent en 1758 un projet de construction d'un ensemble canonial à un premier architecte, Queret, projet qui n'a pas de suite. L'architecte Beuque le remplace en 1760 et les travaux sont lancés en 1763. Mais en 1767, Beuque est

---

<sup>58</sup> LEHNI, Roger, « L'église d'Ebersmunster », *Congrès archéologique de France. 136<sup>e</sup> session. Haute-Alsace. 1978*, Paris : Société Française d'Archéologie, 1979, p. 75-90 ; du même, « Aspects de l'art baroque en Alsace. Peter Thumb et les maîtres du Vorarlberg », *Saisons d'Alsace*, 32, 1969, p. 435-482.

<sup>59</sup> ABEL, Louis, *Maisons, villages et villes d'Alsace du Sud* [recueil d'articles], Strasbourg, Société savante d'Alsace, 1994. Pour les biographies d'artistes et d'architectes, on se reportera au *Nouveau dictionnaire de biographie alsacienne*, Fédération des sociétés d'histoire et d'archéologie d'Alsace, 1972-2010.

<sup>60</sup> LEHNI, Roger, « L'église Notre-Dame de Guebwiller », *Congrès Archéologique de France. 136<sup>e</sup> session (1978). Haute-Alsace*. - Paris : Société Française d'Archéologie, 1982, p. 284-299. Sur les travaux menés à Guebwiller : INVENTAIRE D'ALSACE (Commission régionale d'). *Haut-Rhin : canton de Guebwiller. Inventaire topographique*, Paris : Imprimerie Nationale, 1972.

renvoyé en raison de défauts remarqués dans les constructions. L'année suivante, Gabriel Ignace Ritter le remplace et devient l'architecte officiel du chapitre jusqu'à la Révolution.

Cet ensemble comprend l'église Notre-Dame, le château de la Neuenbourg (élevé de 1715 à 1720, pour l'usage du prince abbé de Murbach) et des maisons canoniales élevées dès 1765. Les chanoines se font construire un ensemble exceptionnel à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle dans une conception globale d'architecture et d'urbanisme : place, église, maisons, palais, c'est tout un quartier qui sort de terre. Ritter intervient également à Bernwiller, à l'église paroissiale de Masevaux, à Mollau, à l'église d'Oderen.

Examinons le cas connu de l'abbaye de Masevaux, petite abbaye de dames nobles au fond d'une vallée vosgienne. Les Dames ont un architecte, Leonard Wipper<sup>61</sup>, qui travaille sur les chantiers d'église, mais aussi sur les édifices économiques et profanes. C'est le premier directeur des bâtiments de l'abbaye, de 1763 à 1770, fonction dont l'apparition montre le souci des commanditaires pour leur patrimoine bâti. Lui succède Caspar Mertz, maître-maçon.

Puis survient Burger qui fait venir son demi-frère Jean-Baptiste Kléber<sup>62</sup>. Celui-ci a étudié à Paris, chez Chalgrain, et arrive dans le sud de l'Alsace, la tête remplie de modèles à la mode de Paris. A La Rivière (actuel Territoire de Belfort), il fait construire une tour en pierres appareillées, surdimensionnée par rapport à la petite nef paysanne, mais sans doute inspirée du projet de Chalgrain pour Saint-Pierre de Chaillot (église restée sans tour). A l'abbaye qui est en pleine reconstruction entre 1781 et 1790, il dessine les lambris du pavillon d'été en s'inspirant des gravures de Gilles-Paul Cauvet (1731-1788). De toute évidence, Kléber détonne par rapport aux autres architectes contemporains qu'il dépasse largement.

Dans le nord de la province, Pinot est architecte de l'Evêché. Il travaille consciencieusement, mais Louis-René de Rohan fait appel à un jeune architecte, Salins de Montfort, pour reconstruire en plus grand et en plus beau son château de Saverne avec le parc et les fabriques, dont un ravissant kiosque chinois. Salins devient architecte pour l'Evêché et élève l'église Saint-Etienne de Rosheim<sup>63</sup>, travaille aux chantiers des églises de Dettwiller et à Bischheim. Dans cette ouverture du métier à des architectes non-alsaciens, on relève, pour la Haute-Alsace, la présence sur les chantiers du diocèse de Bâle de plusieurs maîtres d'œuvre

---

<sup>61</sup> ABEL, Louis, « La carrière alsacienne de Leonard Wipper, inspecteur des bâtiments de l'abbaye de Masevaux, puis *Baumeister* de la ville de Fribourg-en-Brisgau », *Maisons, villages et villes d'Alsace du Sud*, Strasbourg, Société savante d'Alsace, 1994, p. 173-183.

<sup>62</sup> DANIS, Robert, *Kléber architecte à Belfort, 1784-1792*, Strasbourg, 1926.

<sup>63</sup> LEHNI, Roger, « L'église Saint-Etienne de Rosheim », *Saisons d'Alsace*, 66, 1978, p. 78-88.

bâlois<sup>64</sup>. Cela s'explique en partie par la qualité des commanditaires : l'évêque ou le chapitre cathédrale de Bâle installé à Arlesheim et disposant de son propre vivier.

Que se passe-t-il dans les petites paroisses rurales ? Claude Muller relève que le mouvement de reconstruction des églises paroissiales existe bien dès la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, mais s'accélère après 1750 et va de pair avec une prise de conscience de la communauté paroissiale identifiée à la communauté villageoise<sup>65</sup>. Voici deux exemples sundgauviens, dans le sud de la province. A Aspach-le-Haut, la nef est rebâtie en 1762 par un maître maçon, Troxler, et le chœur en 1774 par Meinrad Stoltz, maître-charpentier de Belfort. Le chapitre de Thann est ici le décimateur. A Bernwiller, village situé près d'Aspach-le-Haut, L'église est reconstruite sur les plans des architectes Zeller (pour le chœur et la sacristie) et Ritter (pour la nef et la tour), un premier projet de Chassain ayant été écarté. Elle est achevée en 1784. On connaît ici les architectes qui s'illustrent ailleurs de belle façon, mais produisent aussi des œuvres modestes. Pour d'autres nombreuses églises à la forme simplissime, le nom des architectes est souvent inconnu. C'est là, sans doute, le signe d'un esprit d'économie et d'efficacité : on se contente d'un maître-maçon et d'un charpentier, voire de réutiliser des plans déjà existants.

La pression démographique constitue le véritable moteur de ces constructions. Jean-Michel Boehler a montré cette expansion humaine qui associe le crû naturel des survivants de la guerre et l'immigration suscitée par les gouvernants<sup>66</sup>. Ces âmes ont besoin d'un encadrement spirituel qui s'affirme dans l'église paroissiale et les sacrements et cérémonies qui y sont célébrés.

Quelques exemples : l'église d'Oderen<sup>67</sup> a été incendiée en 1639. Elle est rebâtie une première fois, puis une seconde fois en 1693 après l'effondrement du chœur. Elle est reconstruite une dernière fois en 1771. L'église de Saint-Amarin<sup>68</sup> est rénovée en 1693, mais, trop petite, est reconstruite entre 1756 et 1764. L'église paroissiale Saint-Martin de Masevaux<sup>69</sup> est, selon la visite de 1659, presque une ruine. Elle est remise en état en 1696. Moins d'un siècle se passe et elle se révèle à nouveau en mauvais état et trop petite. En 1786, on se décide à la détruire et à la reconstruire.

---

<sup>64</sup> ABEL (Louis), « Constructeurs suisses à l'œuvre en Haute Alsace au XVIII<sup>e</sup> siècle », *Nos monuments d'art et d'histoire. Bulletin de la Société d'histoire de l'art en Suisse*, 38/4, 1987, p. 488-498.

<sup>65</sup> MULLER, Claude, *Le Sundgau au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Strasbourg, 2010, p. 156-172.

<sup>66</sup> BOEHLER, Jean-Michel, *La paysannerie de la plaine d'Alsace*, t. I, passim.

<sup>67</sup> GATRIO, *Abtei Murbach, op. cit.*, t. II, p. 669-670.

<sup>68</sup> GATRIO, *Abtei Murbach, op. cit.*, t. II, p. 534 et 631.

<sup>69</sup> TRESCH, Pirmin, *Masmünster, seine Abtei, seine Gotteshäuser*, Masevaux, 1938.

Dans le diocèse de Strasbourg, le curé de Boersch demande en 1755 au conseil de la ville de remplacer l'église trop petite et menaçant ruine<sup>70</sup>. A Villé<sup>71</sup>, où l'on compte 121 familles vers 1780, une visite menée en 1752 relève l'insuffisance d'un édifice ancien et en mauvais état, que l'on ne peut agrandir. On décide de la reconstruire dès 1754, le chantier durant de 1757 à 1759. Dernier exemple parmi d'autres : à Châtenois<sup>72</sup>, on compte 750 habitants en 1679 et 3484 en 1806. Mais il faut attendre l'année 1750 pour que l'église soit reconstruite – assez tardivement au demeurant.

La reconstruction est rendue possible grâce au redressement matériel : les rentes foncières sont à nouveau acquittées et les décimateurs acceptent, parfois avec réticence ou au terme d'un procès, de payer leur dû<sup>73</sup>.

Ce qui frappe, c'est l'unité esthétique de ces églises. On les a volontiers qualifiées d'églises-halles ou d'églises-granges. L'architecture est, somme toute, très simple : une large salle rectangulaire, éclairée par de grandes baies, forme la nef. Un arc triomphal la sépare d'un chœur plus étroit, terminé par une abside ou des pans coupés. Une sacristie se greffe sur le flanc de ce chœur. Le clocher peut être repris d'un édifice ancien, comme à Saint-Etienne de Rosheim, ou bien construit à neuf. Il est accolé au chœur ou surmonte le porche. Les bas-côtés ont disparu, mais reviennent dans quelques rares cas : ils sont maintenus dans l'église du monastère Sainte-Odile à Hohenbourg (une église-halle, restaurée en 1687-1692), réapparaissent dans les églises paroissiales de Villé (autre église-halle, 1758), de Châtenois (1761) et d'Epfig (1790). Dans cette église, l'une des dernières construites avant la Révolution, les bas-côtés supportent deux tribunes. Y verrait-on une volonté de prévenir l'avenir et une augmentation du nombre des fidèles dans la continuité du « trend » démographique désormais séculaire ? Ce même système se trouvait déjà dans les deux églises jésuites d'Alsace : Molsheim et Colmar (actuel lycée Bartholdi, édifié sur les plans de l'architecte Sarger, en 1742-1750).

La qualité de ces édifices réside dans le jeu des volumes et surtout dans le décor stucqué, peu chargé en Alsace où le style rocaille reste mesuré. Ici, on ne connaît pas l'exubérance de l'Allemagne du Sud, mais on apprécie un mobilier de belle apparence, comme à l'église Sainte-

---

<sup>70</sup> Chronique de Boersch, p. 113 (citée par Lehni, DES, 1964)

<sup>71</sup> NARTZ, Théodore, *Le Val de Villé*, Strasbourg, 1887, p. 308 ; *L'ensemble paroissial de Villé*, Service de l'Inventaire régional d'Alsace, 2013.

<sup>72</sup> RUFF, Joseph, *Geschichte von Châtenois*, Colmar, 1930, p. 220-228.

<sup>73</sup> Un exemple parmi d'autres : Reichsfeld, dont l'abbaye d'Andlau est décimatrice : MARTINY, Fr. Albert, « Histoires de clochers », *Annuaire de la société d'histoire de Dambach-Barr-Obernai*, 2000, p. 37-48.

Agathe de Niederentzen<sup>74</sup>, d'une qualité exceptionnelle, ou bien à Uttendorf, ou encore à Valff, ainsi que des stucs formant un décor restant limité dans son développement.

Les chapelles font également l'objet de soins : au Schauenberg (à Pfaffenheim), la chapelle de pèlerinage confiée aux Récollets de Rouffach est agrandie et consacrée en 1695. En 1656, le culte est restauré à la chapelle du Dusenbach, protégée par le comte de Ribeaupierre – de religion protestante. A Geispolsheim, la chapelle Notre-Dame de Hattisheim est restaurée en 1674<sup>75</sup>. La chapelle de la Hippoltskirch, à Sondersdorf, reçoit l'ancien plafond peint à caissons de l'église paroissiale quand celle-ci est reconstruite en 1778 et change de vocable : saint Ulrich laisse la place à saint Martin. A Thiershurst, citée en 1517 pour la première fois, la chapelle est rebâtie à partir de 1734.

Le cadre est donc moderne et en constante évolution : les nouveaux édifices cohabitent avec les églises anciennes ré-habillées, comme l'église des Augustins à Ribeauvillé, celle des Récollets à Rouffach, du XIV<sup>e</sup> siècle, ou encore la collégiale de Lautenbach. Les stucs et le mobilier concourent à donner un environnement qui rapproche le style des églises de celui des palais.

Cette reconstruction est réalisée par des maîtres d'œuvre venus pour la plupart de l'arc alpin. Le manque de compétences après la saignée des guerres du XVII<sup>e</sup> siècle explique ce phénomène qui voit une petite région du *Bregenzerwald*, à l'extrémité orientale du lac de Constance, rayonner sur le sud de l'Empire et sur l'Alsace avec quelques familles alliées entre elles, celles des Beer et des Thumb. Remplaçant les architectes locaux ou italiens, ils sont à leur tour évincés après 1760 par les régnicoles et les ingénieurs des ponts et chaussées comme les Christiani ou Chassain. A côté de ces architectes de qualité, un second groupe d'artisans est actif : maîtres-maçons, charpentiers, ils interviennent plus ponctuellement. Enfin, les institutions ont, dans la seconde partie du XVIII<sup>e</sup> siècle, leur architecte attiré qui traite les chantiers payés par l'institution : c'est le cas de Léonard Wipper, puis de Jean-Baptiste Kléber, au service de l'abbaye de Masevaux.

---

<sup>74</sup> LEHNI, Roger, « L'église Sainte-Agathe de Niederentzen », *Annuaire de la Société d'histoire de Thann-Guebwiller*, 1965-1967, p. 29-41.

<sup>75</sup> En 1707 d'après J. Lévy, *op. cit.*



## *Le mobilier des églises*

Le mobilier joue un rôle très important dans la mesure où il est défini par le rituel : autels, tabernacle, confessionnaux, fonts baptismaux sont des éléments essentiels, l'autel, eu égard à sa symbolique, étant au premier plan avec le tabernacle.

Le règne des grands retables à volets mobiles s'étend jusqu'au début du XVI<sup>e</sup> siècle : l'autel de Kaysersberg est achevé en 1514 par Hans Bongart. A la cathédrale de Strasbourg, le maître-autel est reconstruit par Nicolas de Haguenau à la même époque. A côté de ces monuments, d'autres retables peuplaient les églises : à Luemschwiler, un retable provient de l'atelier de Hans Baldung Grien. Les panneaux du retable de saint Materne sont présentés à l'église Saint-Pierre-le-Vieux de Strasbourg. Un retable est commandé par l'œuvre Saint-Georges de Haguenau en 1496 et, bien que transformé, toujours présent. D'autres retables ou des volets isolés sont conservés dans des musées. Ces retables n'étaient guère visibles du peuple : placés dans le chœur, derrière le jubé, ils n'étaient ouverts qu'aux grandes fêtes. Quelques œuvres majeures datent de la période immédiatement antérieure à la Réformation : la *Vierge au buisson de roses*, datée de 1473, est présentée à l'église Saint-Martin de Colmar.

La Réforme a interrompu le mouvement de création. Mais on constate par quelques témoignages que ce mouvement ne disparaît pas complètement. Certes, les traces sont maigres : la création de tapisseries pour l'abbaye Saint-Jean-lès-Saverne en 1540-1548 est un quasi unicum<sup>76</sup>. On a conservé les retables anciens, sauf cas d'iconoclasme (et encore ce mouvement de destruction ne semble pas avoir été massif en Alsace). Ainsi, à la cathédrale de Strasbourg, les autorités respectent le grand retable du maître-autel réalisé quelques années auparavant par Nicolas de Haguenau<sup>77</sup>.

L'utilisation du style cartilage pour les chaires par exemple, dans les églises luthériennes comme les églises catholiques, est connue : abat-voix de la cathédrale, 1616 (disparu), chaire de l'église Saint-Nicolas de Strasbourg et de l'église Saint-Guillaume, mais aussi chaire de l'église Saint-Georges de Sélestat et celle de l'église abbatiale d'Andlau. Quelques reliefs isolés subsistent, comme ceux des retables de Rodern (à la bibliothèque humaniste de Sélestat) et d'Obernai. Avant la guerre de Trente ans, d'autres pièces apparaissent : fonts baptismaux de

---

<sup>76</sup> RAPP-BURI, Anne, et STUCKY-SCHÜRER, Monica, « Klosterfleiß im Dienste der Gegenreformation. Die Bildteppiche von St-Johann bei Zabern im Elsaß », *Zeitschrift für Geschichte des Oberrheins*, Bd. 137, 1989, p. 290-326.

<sup>77</sup> WILL, Robert, « Les tribulations (1682-1797) du retable du maître-autel de la cathédrale de Strasbourg sculpté par Nicolas de Haguenau », *CAAAH*, t. XXXIX, 1996, p. 89-96.

Molsheim et ceux de Saverne, tableaux d'inspiration maniériste. L'action de mécénat<sup>78</sup> menée par l'archiduc Léopold a pu jouer un rôle de découverte d'une sensibilité nouvelle : il subventionne le décor des églises des Capucins en Haute-Alsace.

Après la fin de la guerre de Trente ans, on assiste à l'apparition d'un style baroque déjà connu dans l'arc alpin. Les artistes venus de Forêt-Noire, les frères Winterhalder, sont les réalisateurs de l'autel de la chapelle Saint-Sébastien de Dambach-la-Ville sculpté entre 1690 et 1693. C'est un manifeste qui est ici donné. D'autres maîtres sculpteurs sont à l'œuvre : le soleurois Hans-Heinrich Scharpf qui construit un autel dans l'église d'Altkirch<sup>79</sup> par contrat passé le 2 avril 1653. L'arrivée de l'art français est marquée par l'érection du retable de la chapelle Saint-Laurent de la cathédrale, en 1699, et par d'autres créations comme le maître-autel de l'église Saint-Etienne, désormais à Niederschaeffolsheim<sup>80</sup> ou celui de l'église Saint-Jean de Strasbourg, en pierre, par le sculpteur Foisset.

Dans les années 1680, les jubés sont jetés bas à Rouffach, Obernai, Strasbourg, Sélestat, Colmar. On ouvre la vue sur le chœur où se déroulent les mystères sacrés. Le maître-autel est, à l'occasion, couronné d'un dais, comme à Feldkirch ou à Valff. La nef accueille des autels latéraux à retables, des confessionnaux, les fonts baptismaux et la chaire. Dans de nombreuses églises, un orgue est placé sur la tribune au fond de la nef. Les cloches sont plus nombreuses.

Le décor mis en place est signifiant : si les verrières historiées sont passées de mode<sup>81</sup>, voici des fonts baptismaux à Molsheim qui donnent une véritable catéchèse : le lieu du premier sacrement est illustré, sur six faces de la cuve baptismale, par des scènes représentant les six autres sacrements. Les scènes renvoient à une réalité que les fidèles ont l'occasion de connaître. Une seule scène sort de cette réalité : l'eucharistie est symbolisée par un ostensor porté par deux anges et non pas illustrée par la représentation de la messe.

Sur les chaires, un autre discours est tenu, montrant la continuité entre l'enseignement biblique et celui de l'Eglise. Toujours à l'église des Jésuites de Molsheim, on voit saint Etienne, le Christ prêchant, saint Jean-Baptiste ainsi qu'un saint jésuite représentés sur les faces de la cuve.

---

<sup>78</sup> JORDAN, Benoît, « Le mécénat des archiducs d'Autriche dans leurs possessions rhénanes (1600-1632) », *CTHS*, 1998. p. 65-78.

<sup>79</sup> ABEL, « Constructeurs suisses à l'œuvre en Haute Alsace », *op. cit.*, p. 495, note 1.

<sup>80</sup> Réalisé en 1684 par Claude Bourdy et Sébastien Berthelot, menuisiers français, et par Jean Foisset, sculpteur parisien.

<sup>81</sup> *Le vitrail en Alsace*, Eckbolsheim : Editions du Signe, 1995 (Images du Patrimoine, Inventaire général) ; HEROLD, Michel, et GATOUILLET, Françoise : *Les vitraux de Lorraine et d'Alsace, Corpus Vitrearum France (Recensement des vitraux anciens de la France, 5)*, Paris, éd. C.N.R.S., 1995.

Alors que la contre-réforme a porté ses fruits, les autels érigés à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle ou bien des décors de lambris montrent des trophées liturgiques magnifiant le culte. A Molsheim, l'autel latéral dédié à saint Jean Baptiste achevé en 1780 intègre ces trophées dans les ailerons. Au sommet du retable orné d'une représentation du baptême du Christ, figure un plat de saint Jean. Alors que les fidèles ne voient pas le détail des gestes du prêtre à l'autel, sinon ses déplacements, et ne comprennent pas les textes qu'il lit, murmure ou chante, ces trophées liturgiques montrent une réalité éternelle de ce culte dans une continuité historique, depuis le Temple de Jérusalem jusqu'à l'action menée dans l'église paroissiale locale.

La chronologie générale de cet ameublement est difficile à préciser, car elle ressort du cas-par-cas. Il faut tenir compte du bâtiment, des finances de la communauté. Le mouvement semble s'accélérer après 1740, parallèlement à celui de reconstruction des édifices.

On chercherait en vain en Alsace des décors et des ameublements d'un style rocaille délirant, comme à l'église de pèlerinage de Birnau sur le lac de Constance. Le rocaille alsacien est, en revanche, resté mesuré comme si l'excès gênait les consciences. La solennité n'est pas absente, mais revendiquée avec des ensembles cohérents qui dressent un décor impressionnant. L'église est, dans les campagnes, un lieu de luxe et de beauté. Le faux-marbre, peint sur bois ou sur stuc, les peintures au plafond, les reliefs à la Berain ne trouvent leur égal que dans les manoirs ou les résidences citadines, que peu de paysans connaissent. A ce style rocaille succède un style classique plus simple, présent dès les années 1770 à l'église de Hirsingue, à la maison des Enfants-trouvés de Strasbourg, à l'église Saint-Léger de Rixheim.. Il cohabite avec les autres esthétiques jusque dans les années 1840.

Diversité des styles, donc, rendu possible grâce à un esprit de conservation assez net : on ne remplace pas facilement l'existant. L'ajout d'éléments nouveaux tend alors à un effet d'accumulation qui atteint son paroxysme au XIX<sup>e</sup> siècle.

## **D – L'ESPACE PROVINCIAL**

Passons de l'espace local, celui de l'église limité par ses murs et la clôture de son cimetière, à l'espace institutionnel, celui du diocèse. Les institutions sont marquées par le droit qui les régit, mais aussi par les hommes qui les incarnent et les font vivre. Dans cette perspective, se pose la question de l'unité régionale par rapport à la césure remontant à la fin

de l'Antiquité entre Haute et Basse Alsace, entre deux diocèses qui débordent de la région pour annexer quelques lieues carrées dans l'Ortenau pour le diocèse de Strasbourg, du Jura suisse et du Hauenstein pour celui de Bâle.

### *Les deux diocèses alsaciens de Strasbourg et de Bâle*

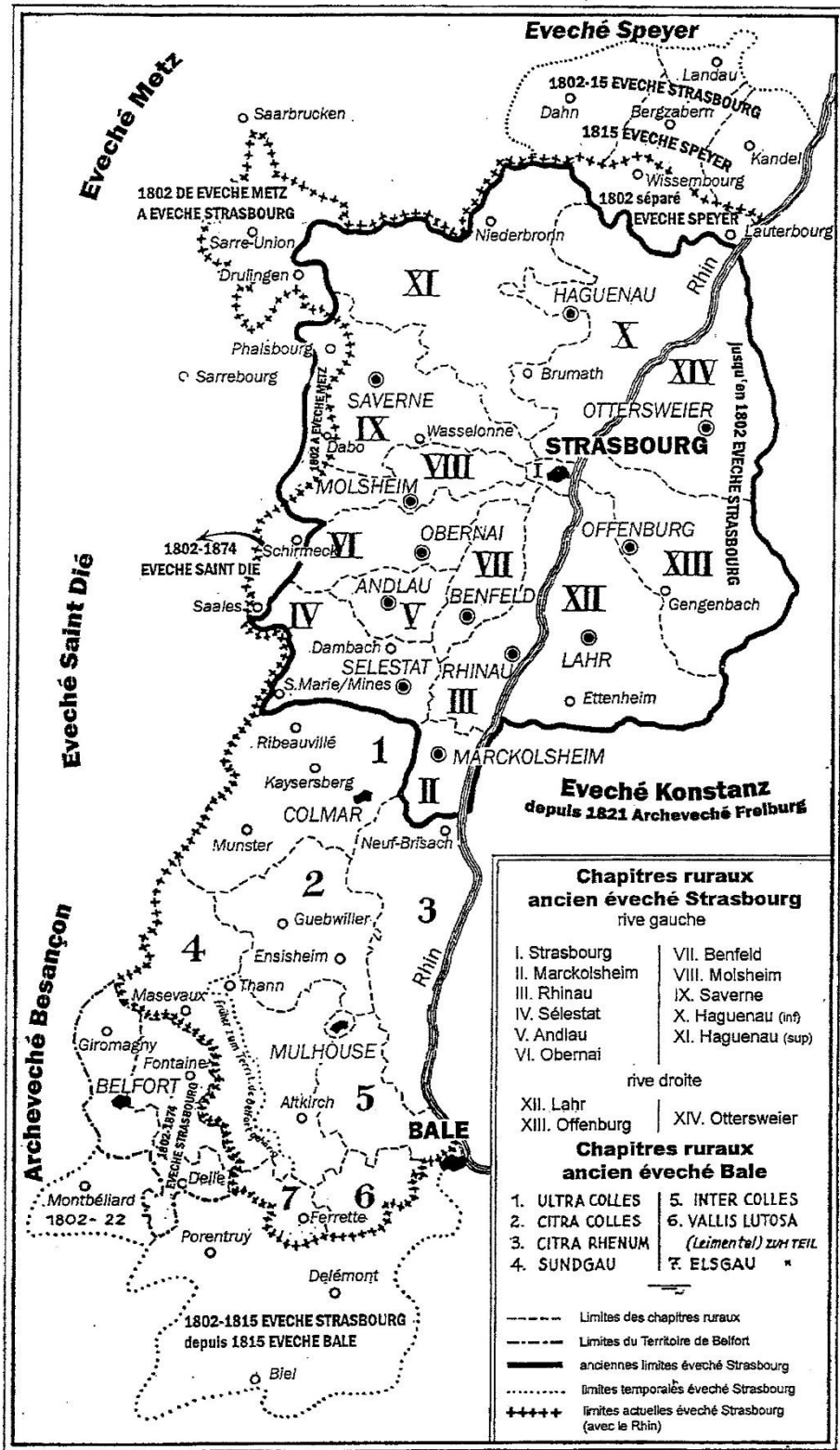
Pourquoi étudier toute l'Alsace et non pas un seul diocèse, Bâle ou Strasbourg ? La raison est simple, bien que l'évidence demande à être démontrée : il s'agit d'un espace géographiquement et humainement homogène. L'Alsace n'est certes pas unie, ni politiquement, ni religieusement. Elle est divisée en deux diocèses principaux et ses marches relèvent de diocèses extérieurs : l'archevêché de Besançon au sud, le diocèse de Spire au nord. L'actuelle Alsace bossue appartient au diocèse de Metz, mais l'Ortenau, sur la rive droite du Rhin, relève du diocèse de Strasbourg. Les limites sont stables et ne subissent pas de modification, si ce n'est un échange de quelques paroisses entre le diocèse de Bâle et celui de Besançon à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle.

Les deux diocèses sont organisés de manière identique. Les paroisses sont regroupées en archidiaconats ou chapitres ruraux, circonscriptions correspondant à des doyennés et au sein desquelles les curés se retrouvent dans des confréries avec un siège central et des réunions régulières<sup>82</sup>. Ces archidiaconats constituent une circonscription importante qui sert de base aux visites canoniques. Le doyen a une réelle autorité de contrôle sur les paroisses de son secteur et relaie les informations à l'administration épiscopale<sup>83</sup>.

---

<sup>82</sup> BURCKLE, Jean, *Les chapitres ruraux des anciens évêchés de Strasbourg et de Bâle*, Colmar, 1935 (collection d'études sur l'histoire du droit et des institutions de l'Alsace, 12).

<sup>83</sup> Voir les archives de l'ancien évêché de Bâle à Porrentruy, dont le classement reproduit ce découpage.



Carte des circonscriptions religieuses en Alsace avant la Révolution.  
René EPP, *Histoire de l'Eglise catholique en Alsace*, 2003.

### *Un clergé interchangeable*

Dans ces deux diocèses, la formation du clergé est confiée, à partir de la fin du XVI<sup>e</sup> siècle, aux jésuites qui tiennent les collèges de Molsheim et d'Ensisheim, ceux de Porrentruy et de Fribourg-en-Brigau. Malgré la menace qui pèse sur les pères allemands de naissance et qui manquent de se faire expulser en 1722-1724, leur rôle est central dans l'éducation spirituelle, théologique, pastorale des candidats au sacerdoce. Leur influence se maintient même après l'autonomie conférée au séminaire diocésain de Strasbourg dont les bâtiments sont achevés en 1772, séparé du collège royal par la volonté de Louis-René de Rohan<sup>84</sup>.

Un autre collège accolé à une université ancienne, Fribourg-en-Brigau, relève du diocèse de Constance, mais son influence touche l'Alsace. D'ailleurs les jésuites de Fribourg détiennent le prieuré d'Oelenberg au sud de Mulhouse et celui de Saint-Morand d'Altkirch. Mais surtout, le clergé est interchangeable entre tous ces diocèses. La visite pastorale menée à partir de 1586 dans le diocèse de Bâle donne l'origine des prêtres : un nombre non négligeable vient du diocèse de Constance. Mais c'est surtout après la guerre de Trente ans que les échanges entre le nord et le sud de l'Alsace, au gré des prébendes ou des liens familiaux, sont plus fréquents<sup>85</sup>, notamment dans le milieu du Conseil souverain dont les fils sont casés au gré des opportunités<sup>86</sup>.

Seul frein : la langue. En effet, le français est présent dans le pays welsche (val d'Orbey) ainsi que dans le sud-ouest des Pays Antérieurs d'Autriche, autour de Belfort. Le Jura suisse est également terre francophone. Dans les deux diocèses, les calendriers sont quasi identiques. Seule différence : la présence de quelques saints spécifiques comme Pantale à Bâle. Quant aux rituels, comme on le verra, ils sont quasiment interchangeables.

### *L'épiscopat*

Si les fonctions épiscopales sont équivalentes, le degré de prestige est fort différent entre les deux sièges qui se parent tous deux du titre de « princes-évêques ». Cependant, le siège de

---

<sup>84</sup> NEGRUZZO, Simona, « L'Alsace après les jésuites. Religion, politique et culture au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle, *Revue d'histoire de l'Eglise de France*, 96, 2010, p. 429-445.

<sup>85</sup> KAMMERER, Louis, *Répertoire du clergé d'Alsace sous l'ancien régime (1648-1792)*, multigraphié, 1983 ; CHÂTELLIER, Louis, *Tradition chrétienne et renouveau catholique dans le cadre de l'ancien diocèse de Strasbourg (1650-1770)*, Paris : Ophrys 1988.

<sup>86</sup> Claude Muller a mis ces stratégies familiales en évidence dans plusieurs articles, par exemple : MULLER, Claude, « Mgr Simon-Nicolas de Montjoie, les Klinglin et les Gobel (1762-1775) », *Revue d'Alsace*, 128, 2002, p. 281-313.

Strasbourg est bien plus prestigieuse que celui de Bâle et dispose, malgré les dissipations subies au XIV<sup>e</sup> et au XV<sup>e</sup> siècle, d'un patrimoine seigneurial important. Le niveau social des deux chapitres cathédraux est également sans commune mesure.

### *Les évêques de Strasbourg*

En 1507, un nouvel évêque élu depuis un an, Guillaume de Honstein, entre à Strasbourg et célèbre la messe à la cathédrale. Sébastien Brant, greffier de la ville et donc archiviste de la cité, vérifie immédiatement : c'est la première fois depuis cent cinquante ans qu'un prélat joue son rôle de pasteur diocésain dans sa cathédrale ! On peut parler d'une embellie dans la litanie des évêques qui, depuis deux cents ans, n'avaient pas tous fait preuve d'une spiritualité ni d'une implication certaine dans leur mission. Même Jean Geiler, le célèbre prédicateur de la cathédrale, n'avait pas réussi à mobiliser l'évêque Albert de Bavière, au fond sceptique quant à la démarche de réforme à accomplir. Le successeur d'Albert, Guillaume de Honstein, subit de pleine face le choc de la Réforme, la guerre des Paysans et le début des guerres de religion, jusqu'à sa mort en 1541.

En 1541, Erasme de Limbourg<sup>87</sup> est élu. Cet universitaire suscite l'intérêt du réformateur Martin Bucer qui salue son élection. Dès 1542, il réunit à Molsheim protestants et catholiques. Cette controverse n'aboutit pas à l'union souhaitée, bien au contraire : elle marque la scission désormais bien inscrite dans les esprits. Mais l'esprit de réforme commence à souffler dans l'institution diocésaine : Erasme convoque deux synodes à Saverne, en 1549 et en 1560. Les objectifs et le programme de réforme sont clairs, mais le personnel ecclésiastique n'est pas mobilisé ni peut-être suffisamment formé à l'entreprise. A sa mort en 1568, Erasme n'a pas mené l'action qu'il souhaitait. Son successeur, Jean de Manderscheid, gère ce qui reste : il renforce ses possessions seigneuriales, prend connaissance des décisions du concile de Trente et entame modestement la réforme catholique en établissant les premiers liens avec les Jésuites qui font alors figure de conquérants catholiques doués de méthodes nouvelles et adaptées. En 1592, la mort de Jean de Manderscheid débouche sur une catastrophe : la guerre éclate entre catholiques et protestants. Le risque de voir l'évêché passer dans le camp protestant est bien réel. Les chanoines protestants élisent Jean-Georges de Brandebourg, les catholiques Charles

---

<sup>87</sup> BURG, André Marcel, « Erasmus Limburg (Erasme de Limbourg) », NDBA, vol. 24, p. 2373 ; HAHN, Karl, *Die katholische Kirche in Straßburg unter dem Bischof Erasmus von Limburg*, 1941 (Schriften des Wissenschaftlichen Institut der Elsaß-Lothringer im Reich und der Universität Frankfurt, NF 24).

de Lorraine. Derrière chaque prétendant, c'est une force politique et militaire qui se dresse. Les quelques mois qui suivent la double élection sont terribles pour la Basse-Alsace qui est traversée par les troupes. Un armistice est conclu en 1593. Charles reste finalement en lice, après la conclusion du traité de Haguenau en 1604. En 1607, l'archiduc Léopold d'Autriche devient administrateur de l'évêché. Ce cadet de la maison des Habsbourg s'intéresse d'abord à la politique européenne, jouant un rôle de trouble-fête qui manque de l'envoyer comme prétendant au trône de Moscovie ! En 1626, il abdique ses bénéfices ecclésiastiques (évêchés de Strasbourg et de Passau, abbayes de Murbach et de Lure) et se marie pour donner une nouvelle lignée à la famille archiducal, après l'élection de son frère Ferdinand comme roi des Romains. Il entame une politique de réforme offensive, en digne élève des jésuites et en prince pieux. Il pourchasse l'hérésie, fait réformer *manu militari* l'abbaye de Murbach et celle de Munster (ou du moins ce qu'il en reste), développe les implantations jésuites de Molsheim (fondée par Charles de Lorraine) et d'Ensisheim et les couvents capucins. A sa mort en 1632, n'était l'offensive suédoise, la cause catholique est en bonne voie.

En 1626, le nouvel évêque s'appelle Léopold-Guillaume d'Autriche. Le second fils de l'empereur ne viendra jamais dans le diocèse, par ailleurs ravagé à partir de 1631 par les Suédois et d'autres armées, puis dévolu territorialement au roi de France en 1648. Autant dire qu'il n'est désormais plus le bienvenu. Les affaires spirituelles sont administrées par les vicaires généraux qui n'ont pas l'autorité d'un évêque.

En 1662, le roi de France soutient la candidature de François-Egon de Fürstenberg, prince allemand, mais client de la France et évêque de Strasbourg. Le diocèse va, en un siècle et demi, devenir un diocèse français et un relais du pouvoir royal<sup>88</sup>.

A la mort de François-Egon en 1682, son frère Guillaume-Egon est élu. Intéressé surtout par le siège de Cologne, abbé commanditaire et politiquement soumis aux intérêts de la France, il n'est guère impliqué dans la vie diocésaine. Les vicaires généraux font tout. En 1704, suite au décès de Guillaume-Egon, son coadjuteur Armand-Gaston arrive aux affaires. Homme du roi, grand aumônier de France, souvent à Versailles, le « grand cardinal » est néanmoins parfaitement secondé par ses vicaires généraux et ne manque pas de suivre les dossiers alsaciens. Le siège de Strasbourg devient la chose d'une famille, marqué par trois personnalités attachées, incontestablement, à leur mission, le quatrième étant nettement moins porté sur sa

---

<sup>88</sup> Sur cette mutation, CHÂTELLIER (Louis), *Tradition chrétienne et renouveau catholique dans le cadre de l'ancien diocèse de Strasbourg (1650-1770)*, Paris : Ophrys, 1981.



mission pastorale. La durée exceptionnelle de l'épiscopat d'Armand-Gaston se prolonge par l'action poursuivie dans la même lignée de ses deux successeurs immédiats, dont les règnes successifs sont bien plus courts, avant celui de Louis-René de Rohan qui s'achève dans la débâcle de l'émigration. Ces quatre épiscopats des cardinaux de Rohan sont marqués par la reconquête catholique et une reconstruction de fond en comble de l'évêché et du diocèse. En cela, l'évêque et ses collaborateurs sont aidés par les autorités royales. Mais, en ce qui concerne le dernier des Rohan, Louis-René, sa naïveté ambitieuse et sa mondanité rompent avec le travail accompli par ses prédécesseurs.

### *Les évêques de Bâle*

L'évêché de Bâle<sup>89</sup> est bien moins riche que son voisin du nord. Ses titulaires sont également issus de familles d'un rang moins élevé que celles fournissant des évêques à Strasbourg. Dernière différence : de 1506 à 1789, douze titulaires à Strasbourg (si on ne compte pas Jean-Georges de Brandebourg), alors que le rythme de succession pour la même période sur le siège de Bâle est plus élevé : seize titulaires<sup>90</sup>, mais bien plus présents dans leur diocèse.

Certains de ces épiscopats sont courts, ce qui stoppe toute politique à long terme, essentielle dans le domaine spirituel puisque la formation et la prédication ne portent leurs fruits qu'à l'aune des générations. Quelques noms surpassent les autres : Christophe d'Uttenheim (1502-1527), ami de Jean Geiler et humaniste, mais dont la volonté de réforme du clergé se heurte au chapitre cathédral. Quant à la politique, la ville de Bâle sape ce qui reste de son autorité en s'ouvrant à la Réforme.

Son successeur Philippe von Gundelsheim (1527-1553) doit quitter Bâle et s'installer à Porrentruy, petite ville seigneuriale dotée d'un château, mais située dans le diocèse de Besançon. Il subit la tutelle financière de la ville de Bâle. Melchior de Lichtenfels est élu en 1554, mais confirmé en 1569 seulement. Le manque de moyens financiers lui interdit de se rendre au concile de Trente. En définitive, il laisse le soin de la Réforme à la Régence d'Ensisheim et à l'archevêque de Besançon.

---

<sup>89</sup> BONER, Georg, « Das Bistum Basel, Ein Überblick von den Anfängen bis zur Neuordnung 1828 », *Freiburger Diözesan-Archiv*, Band 88, 1968, p. 5–101.

<sup>90</sup> Pour les biographies sommaires des évêques de Bâle, on dispose du *Dictionnaire historique de la Suisse*, en ligne : [www.hls-dhs-dss.ch](http://www.hls-dhs-dss.ch).

Ces deux évêchés sont suivis par celui de Christophe Blarer von Wartensee (1575-1608), qualifié de nouveau fondateur du diocèse<sup>91</sup>. Il restaure son autorité seigneuriale en faisant supprimer les accords de combourgeoisie entre les cantons protestants et ses territoires. Dès 1590, l'avancée protestante est stoppée et a régressé. En 1581, Blarer promulgue de nouveaux statuts diocésains au synode de Delémont. Il mène deux visites pastorales (1586-1590, 1601-1604) et publie de nouveaux ouvrages liturgiques. Il fonde à Porrentruy en 1591 un collège jésuite et en 1606 un séminaire. Liturgie, formation du clergé, connaissance du terrain et répression des abus constituent les fers de lance de son action. Cet effort sur trente années porte ses fruits avec le soutien de la maison d'Autriche sur ses territoires. Au durcissement de la doctrine protestante répond le dynamisme de la politique de reconquête catholique. Le successeur de Blarer, Rinck de Baldenstein (son neveu), élève des jésuites, continue dans le même sens, mais la guerre de Trente ans interrompt le mouvement. Il faudra attendre la reconstruction matérielle et politique dans les années 1670 pour que la reconquête catholique puisse trouver un second souffle. Cependant, le long évêché de Jean-Conrad de Roggenbach (1656-1693) se heurte à d'importantes difficultés politiques. Jean-Conrad de Reinach-Hirtzbach cherche à améliorer la formation des prêtres par la création du séminaire de Porrentruy (1716), confié aux jésuites, et par l'institution d'exercices spirituels annuels. Mais ses réformes seigneuriales inaugurent la période des « troubles », de 1726 à 1740. Ses successeurs se présentent surtout comme de bons administrateurs cherchant à bien gérer et à moderniser leur principauté. En somme, la situation des évêques de Bâle est particulièrement instable ; ils résident à Porrentruy, hors du diocèse, la cathédrale de Bâle se trouvant inatteignable alors que Thann passe comme la seconde église du diocèse et que le chapitre est à Fribourg-en-Brisgau (diocèse de Constance) puis à Arlesheim en 1678, l'officialité à Altkirch. La majeure partie du diocèse se situe sur les territoires habsbourgeois en Haute-Alsace et l'influence de l'administration de la Régence d'Ensisheim est prépondérante. Après quelques années de flou suivant la paix de 1648, elle est remplacée par celle de l'administration royale. Quant à la principauté, l'évêque doit tenir compte des Confédérés helvétiques qui sont en partie protestants, notamment les villes de Berne et de Bâle.

### *Les vicaires généraux et les suffragants*

Aux côtés des évêques titulaires, les vicaires généraux et les suffragants jouent un rôle important. Ce sont les véritables hommes de terrain qui parcourent le diocèse et rencontrent le

---

<sup>91</sup> Jürgen Bücking a mis en évidence la grande activité de ce prélat.

clergé paroissial, comme Markus Tettinger, suffragant de Bâle jusqu'à sa résignation en 1594. Pour Jürgen Bücking, Tettinger n'avait pas brillé par son activité pastorale jusqu'à l'élection de l'évêque Blarer<sup>92</sup>. Franz Beer (le jeune)<sup>93</sup> qui lui succède de 1599 à 1611 n'a pas non plus une réputation de prédicateur ni d'érudit. Mais il bénéficie de la protection de l'archiduc Ferdinand II. Il sera néanmoins un bon ouvrier qui obéit à son évêque et exerce les fonctions épiscopales : consécrations d'autels et d'églises, ordinations, confirmations ; enfin, il se retrouve pris entre le marteau et l'enclume lorsque l'autorité épiscopale et l'autorité archiducal s'opposent sur les modalités de la visite pastorale en 1602-1604<sup>94</sup>. Les suffragants assurent également la transmission apostolique. Ainsi, le 25 novembre 1629, le suffragant Jean-Bernard d'Angeloch consacre le nouvel évêque de Bâle Jean-Henri d'Ostein dont il sera le premier collaborateur.

Dans le diocèse de Bâle, on relève la personnalité de Thomas Henrici, possédé par sa mission<sup>95</sup>. Henrici est natif de Gand. Il ne suit pas la carrière militaire à laquelle son père semblait vouloir le destiner. Il est formé par les Jésuites à Maastricht, puis à Bois-le-Duc, enfin suit des cours de théologie à Mayence. Il est ordonné prêtre à Metz par l'évêque auxiliaire le 10 avril 1621. Nommé curé à Menskirch (en Lorraine, près de Bouzonville), il suit les cours de l'université de Pont-à-Mousson tout en jouant le rôle de précepteur de jeunes nobles (dont le neveu de l'évêque de Bâle) et, sans doute, ne réside-t-il guère dans sa paroisse durant cette période. En 1623, devenu bachelier en théologie, il quitte la Lorraine pour l'Alsace. Le fait d'avoir chaperonné des nobles germanophones – Jean-Jacques d'Ostein, Ernest Fugger notamment – explique son attrait pour le sud de l'Alsace et l'évêché de Bâle. Entre 1623 et 1632, Thomas Henrici est professeur à l'université de Fribourg-en-Brigau (bien que ne recevant le grade de docteur que le 22 janvier 1624) et assure parallèlement à son enseignement diverses fonctions pastorales, mais doit fuir devant l'avancée des Suédois à Porrentruy où il retrouve son protecteur l'évêque Jean-Henri d'Ostein qui le soutient et le promeut. En 1633, il représente l'évêque pour la visite *ad limina* à Rome, une expédition qui prend cinq mois et le voit revenir par Venise et Innsbruck. Tout en continuant de revendiquer le titre de professeur à l'université, il assume la charge de vicaire général du diocèse de Bâle. Désormais, le voici lié

---

<sup>92</sup> BÜCKING, Jürgen, « Das Visitationprotokoll über die Teilvisitation des basler Klerus von 1586 », AEA, 1971 (t. 19 de la nouvelle série), p. 127-209.

<sup>93</sup> BÜCKING, Jürgen, « Die Basler Weihbischöfe des 16. Jahrhunderts », *Zeitschrift für schweizerische Kirchengeschichte*, 63, 1969, p. 67-91.

<sup>94</sup> BÜCKING, Jürgen, « Die Visitationen im Bistum Basel am Ende der Regierungszeit von Bischof Jakob Christoph Blarer (1602-1604) », *Zeitschrift für schweizerische Kirchengeschichte*, 62, 1968, p. 361-369.

<sup>95</sup> RENARD, Jean-Pierre, *Thomas Henrici (1597-1660). Le journal raisonné d'un vicaire général du diocèse de Bâle dans la première moitié du XVII<sup>e</sup> siècle*, Fribourg-en Suisse, Studia Friburgensia, series historica 100, 2007.

à l'administration du diocèse. Il devient chanoine de Bâle en 1630 et protonotaire apostolique, doyen du chapitre cathédral en 1643, puis suffragant en 1648.

Thomas Henrici connaît bien le diocèse, d'autant plus qu'il a rédigé en 1633 une version ordonnée du rapport présenté au pape sur l'état du diocèse. Il devient missionnaire apostolique dès 1643 (ce qui lui donne une grande latitude dans l'exercice de la juridiction spirituelle), parcourant le diocèse autant que faire se peut pour consacrer autels et églises, inspecter les paroisses, exercer la discipline, confirmer. Son activité ne s'arrête qu'avec son décès survenu le 19 février 1660.

A la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, la figure de Jean-Baptiste Gobel, mort apostat et guillotiné en 1794, mérite également d'être relevée : né à Thann en 1727 dans une famille de robe, il est formé à Porrentruy, à Colmar et à Rome. Chanoine de Moutier-Grandval à 14 ans, ordonné prêtre en 1750, il devient official de l'évêque de Bâle cinq ans plus tard et chanoine, vicaire général en 1763, suffragant de Simon Nicolas de Montjoie avec le titre d'évêque de Lydda, en 1772. Il réside volontiers dans son « château » (en fait une grosse maison de campagne) de Mortzwiller, au sud de Thann. Nombre d'affaires alsaciennes passent entre ses mains. Cousu de dettes héritées de ses grand-père et père, il n'en mène pas moins une vie confortable. Mais sans doute vaut-il mieux que la légende noire qui l'accompagne en raison de ses derniers mois, après qu'il ait renoncé à ses fonctions d'évêque de Paris<sup>96</sup>.

Dans le diocèse de Strasbourg, la liste des suffragants<sup>97</sup> montre une succession plus ou moins rapide qui commence avec Conrad Wickram (1512-1532), puis Thomas Fridolinus, cistercien, suffragant de Bâle et de Strasbourg (1546-1553), Jean Delphius (1553-1582), également chanoine de Saint-Florent à Coblenche, Henri Fabricius (1583-1588), chartreux, suffragant de Spire en 1575, Adam Peetz (1605-1626), Paul d'Aldringen (1627-1644)<sup>98</sup>, venu de Luxembourg et mort en exil en Autriche, Gabriel Haug (né en 1602, 1646-1691)<sup>99</sup>. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, voici Pierre Creagh (1694-1705)<sup>100</sup>. Evêque en Irlande (archevêque de Dublin en 1693), il vit en exil en Alsace. Suivent Jean Pierre de Quentel (1698-1704) qui délaisse Strasbourg pour Cologne comme suffragant en 1703, Guillaume Tual (1715-1716), vicaire général en 1705,

---

<sup>96</sup> KAMMERER, Louis, « L'origine des dettes de Gobel, évêque suffragant de Bâle », *AEA*, 48, 1989, p. 56-74.

<sup>97</sup> LEVRESSE, René « Les suffragants de Strasbourg », *AEA*, 37, 1974, p. 13-20.

<sup>98</sup> BARTH, Medard, « Der strassburger Weihbischoff Paul Graf von Aldringen », *AEA*, 7, 1932, p. 363-374.

<sup>99</sup> REIBEL, Fernand, « Der strassburger Weihbischoff Gabriel Haug », *AEA*, 12, 1937, p. 159-183.

<sup>100</sup> BARTH, Medard, « Peter Creagh, Erzbischof von Dublin und Primas von Irland, als Weihbischof von Strassburg 1694 », *AEA*, 8, 1933, p. 269-286.

évêque suffragant en 1715, Louis Philippe d'Anneau de Vizé (1719-1729), vicaire général et official de Strasbourg en 1716, sacré évêque en 1719 à Saverne, Jean Vivant (1730-1739), vicaire général et official de Paris, nommé dans ces fonctions à Strasbourg en 1729, suffragant en 1730, Jean François Riccius (1739-1756), vicaire général et official de Strasbourg en 1739, évêque la même année (sacré à Saverne)<sup>101</sup>, Toussaint Duvernin (1757-1785), vicaire général et official en 1756, évêque en 1757 et enfin Jean Jacques Lantz (1786-1799).

Mis à part la présence surprenante de Pierre Creagh, enfant perdu d'Irlande, et celle de Riccius, né en Westphalie en 1666 mais présent à Strasbourg depuis 1692, on voit pour le XVIII<sup>e</sup> siècle des suffragants membres de l'officialité et surtout français. Le XVII<sup>e</sup> siècle était encore germanique. L'historiographie retient surtout les noms Paul d'Aldringen, d'Adam Peetz et de Gabriel Haug, tous deux actifs dans la première moitié du XVII<sup>e</sup> siècle alors que le siège de Strasbourg est occupé par deux archiducs d'Autriche qui n'ont pas reçu les ordres majeurs et qui jouent le rôle d'administrateurs civils. Si les questions politiques – dont la chasse aux hérétiques protestants – sont de leur ressort, les questions d'administration spirituelle reviennent à ces suffragants. Après la mainmise de Louis XIV sur l'Alsace et sur Strasbourg, suivie de la remise du diocèse à Armand-Gaston de Rohan, le rôle des vicaires généraux reste majeur en raison de l'absence fréquente du prélat. Quant au dernier des quatre Rohan, Louis-René, ses centres d'intérêt ne sont de loin pas religieux.

Les vicaires généraux glissent souvent vers la dignité épiscopale. Leur rôle à Strasbourg est soutenu par l'officialité dont la fonction est de dire le droit, de réguler et de corriger la vie religieuse sous toutes ses formes. Louis Châtellier a relevé le profil de ces hommes après 1685, tous issus de la Sorbonne et bien français. Lambert de Laer, également prévôt de Neuwiller-lès-Saverne, est cependant liégeois de souche<sup>102</sup>. A la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, Jean-François-Ange d'Eymar arrive en Alsace en 1779. Il est originaire du diocèse de Sisteron, devient chanoine puis prélat mitré de Neuwiller-lès-Saverne et vicaire général<sup>103</sup>. Il s'agit, bien sûr, pour le pouvoir royal de surveiller la fonction et de disposer de titulaires dévoués au roi. Mais c'est aussi une nouvelle forme d'autorité qui apparaît avec eux, plus centrale et davantage inspirée

---

<sup>101</sup> Autobiographie publiée par J. Gény dans *Ecclesiasticum Argentinense, Archivalische Beilage*, 1889.

<sup>102</sup> Ce personnage, en procès avec ses chanoines, a offert un candélabre « remarquable » à la Chartreuse de Molsheim (BNUS, ms 843, p. 48) et aurait commandité un reliquaire en argent en l'honneur de saint Adelphe, sur le modèle de celui de saint Lambert de Liège.

<sup>103</sup> KAMMERER, Louis, « Les dettes de Jean-François-Ange d'Eymar », *AEA*, 48, 1989, p. 71- 74.

des principes conciliaires. Ils peuvent également paraître comme prenant le contre-pied des Jésuites qui dominent la réforme catholique avant les années 1670.

Quant aux chanoines des deux cathédrales, leur place est certes prestigieuse, voire rentable, mais assez effacée dans le domaine religieux. Les chanoines de Strasbourg, après l'élimination des chanoines protestants, disposent de moyens importants et ne reculent pas devant le cumul. D'ailleurs, très peu d'entre eux sont présents à Strasbourg durant une période longue. Leur participation à la vie diocésaine est très légère. Tout au plus peut-on relever le souci des capitulaires strasbourgeois d'offrir à la cathédrale de bonnes conditions pour la célébration du culte<sup>104</sup>.

Le chapitre de Bâle n'a pas grand'chose de commun avec son semblable de Strasbourg. Il est installé à Fribourg-en-Brigau depuis 1529, puis à Arlesheim où il se dote d'une belle église avec un quartier résidentiel confortable. Surtout, il regroupe des clercs distingués par leurs grades ou leurs compétences. Celui de Strasbourg n'a pas d'autre critère que la naissance et l'appartenance à une famille de haute noblesse.

## CONCLUSION

L'Eglise en Alsace, malgré sa division en deux diocèses, présente plusieurs visages au long des trois siècles limités en amont par la Réforme protestante et en aval par la Révolution française. Ces deux événements manifestent un anticléricalisme certain, mais certainement pas une irreligiousité ou un athéisme social. La vie liturgique, dans le cadre paroissial, reste un élément constitutif de la société, malgré les faiblesses internes des institutions ou les événements politiques. Cependant, au long de ces trois siècles, deux axes se succèdent : tout d'abord un flux récessif, né de la remise en cause suscitée par le courant protestant et la mystique luthérienne. Lui succède une dynamique conquérante, à partir des années 1590, stoppée pendant deux générations par les événements et les conséquences de la guerre de Trente ans. Cette dynamique se base sur une définition proclamée de normes religieuses morales, liturgiques, permettant à tout un chacun de savoir ce qu'il convient de faire dans le domaine de

---

<sup>104</sup> XIBAUT, Bernard, « Un souci du grand Chapitre : l'acquisition et l'entretien des ornements liturgiques de la cathédrale de 1681 à 1790 », *Bulletin de la cathédrale de Strasbourg*, 2008, t. 28, p. 67-72.

la dévotion, notamment au sein de la communauté. La dévotion est d'abord sacramentelle, dispensée dans le cadre paroissial.

## CHAPITRE 2

### LES OBJETS DANS LES TEXTES : APPROCHE ARCHIVISTIQUE DU CORPUS

Dans cet espace-temps et cet espace géographique, comment connaître les objets qui servent à la liturgie ? Cinq types de sources s'imposent a priori :

- les inventaires d'objets – mais à condition de tenir compte des conditions de leur rédaction ;
- les visites canoniques, qui portent un jugement sur la situation globale d'une paroisse ou d'une institution ;
- les comptes et pièces comptables des institutions qui permettent de dater et d'évaluer chaque objet comme de connaître éventuellement le nom des artisans ;
- l'iconographie, qui permet de connaître l'aspect des objets alors qu'ils ont pour la plupart disparu.
- Les textes normatifs, évidemment, qui fixent des règles, mais sans donner de directives quant aux formes.

Un manque, cependant : à part de très rares cas, nous ne disposons pas de descriptions de ces objets. Tout au plus de brèves mentions sur le matériau permettent d'en appréhender la matérialité.



## A – LES TEXTES : INVENTAIRES, VISITES, COMPTES DE FABRIQUE

### *Les inventaires*

Le pasteur de Lampertheim, Edmond Ungerer, a été un véritable pionnier dans la publication d'inventaires anciens. En 1911, son ouvrage<sup>105</sup> permettait aux chercheurs de disposer de soixante-neuf transcriptions organisées de manière rationnelle. Les inventaires d'églises et d'institutions religieuses ou d'ecclésiastiques s'y taillent la part du lion. Du point de vue chronologique, l'éditeur couvre essentiellement le XVI<sup>e</sup> siècle, époque de grandes mutations. Cet effort est prolongé par des éditions isolées, qui mettent parfois en évidence l'instant et les conditions de rédaction de l'inventaire, un élément qu'Ungerer ne prenait pas en compte.

Ces inventaires constituent, à l'évidence, un reflet de la situation à un moment donné. L'inventaire de l'église Saint-Nicolas dressé en 1670<sup>106</sup> révèle que cent cinquante ans après la Réforme strasbourgeoise, les placards de cette église luthérienne sont encore remplis d'objets catholiques, bien que leur état matériel ne soit pas mentionné. Mais il laisse aussi entendre que l'on se prépare à vendre ou à détruire en respectant des règles administratives qui permettent de suivre le déroulement d'une opération<sup>107</sup>.

Que reste-t-il des pièces décrites dans les inventaires anciens ? Peu de choses en vérité, si on regarde la masse. Mais l'approche est possible grâce aux archives qui donnent des éléments à travers les comptes et surtout les inventaires. On dispose de différents types d'inventaires, dressés lors des séquestres ou de changement de curé ou de marguillier. Le contenu est cependant inégal quant à la description, le plus souvent réduite à une dénomination et à l'énoncé d'un matériau. On touche ici à la limite de ce type de source : le rédacteur de l'inventaire ne décrit que ce qu'il pense être important, et avec ses mots.

Ces inventaires permettent essentiellement de dresser des constats. Le premier porte tout d'abord sur la masse des objets : la diversité est très grande et n'est pas toujours liée à la richesse d'une paroisse ou d'une église. Il touche ensuite à la matérialité des objets : cuivre doré et argent

---

<sup>105</sup> UNGERER, Edmund, *Elsässische Altertümer in Burg und Haus, in Kloster und Kirche. Inventare vom Ausgang des Mittelalters bis zum dreissigjährigen Kriege aus Stadt und Bistum Strassburg*, Strasbourg : Trübner, 1911.

<sup>106</sup> Voir Annexe n° 15.

<sup>107</sup> Ce type de démarche contrôlée est assez courant dans le Strasbourg d'ancien Régime.

doré pour l'orfèvrerie, soie, camelot et atlas pour les tissus. Les ornements sont parfois décrits comme décorés de fleurs. Ces inventaires existent à toutes les époques et dans toutes les conditions. Mais sont-ils toujours sincères ? Lors de saisies, on pourrait être tenté de ne pas tout révéler. Ainsi, lors de la livraison des objets en métal et des tissus à partir de 1789, certaines paroisses importantes semblent bien peu fournies si l'on s'en tient aux listes officielles, alors que d'autres, situées dans des communautés villageoises modestes, semblent avoir été généreusement dotées.

Un inventaire est particulièrement riche et précis. Concernant la sacristie de la Chartreuse de Molsheim, dressé à partir de 1692, il donne une description approfondie des principales pièces, notamment des ornements<sup>108</sup> et des reliquaires. Cet inventaire est valable pour une institution religieuse qui bénéficie de la protection des évêques de Strasbourg ; le contenu des armoires de la sacristie n'est sans doute pas comparable avec celui d'une sacristie paroissiale. Ce document présente un autre intérêt : le scribe associe l'histoire de la Chartreuse, celle des bâtiments et des autels (avec le détail des sépultures du cimetière) et celle des objets : c'est un ensemble formant un tout qui est présenté, non pas comme un outil de gestion, mais comme un descriptif global du monastère.

### *Les visites canoniques*

Autre source importante : les visites canoniques, qui ne sont guère nombreuses au début de la période étudiée<sup>109</sup>. Au XVI<sup>e</sup> siècle, la visite et le contrôle des églises paroissiales ne semblaient pas être un devoir instant et se heurtait aux privilèges des chapitres et corps intermédiaires. Mais après le concile de Trente, l'autorité épiscopale est renforcée<sup>110</sup>. Le diocèse de Strasbourg connaît à partir de 1605 une série de visites et d'enquêtes, générales ou par archidiaconat, au long du XVII<sup>e</sup> siècle : deux fois avant la guerre de Trente ans, huit fois avant 1728, outre les visites partielles et les questionnaires, pour un total de vingt-quatre selon Louis Châtellier. Puis on ne relève qu'une seule visite en 1758-1763 jusqu'à la Révolution. Sans doute l'administration épiscopale est-elle alors suffisamment forte et le contrôle direct sur les paroisses suffisamment efficace pour qu'on se dispense de ce moyen d'administration.

---

<sup>108</sup> BNUS, ms 843. Annexe n° 44.

<sup>109</sup> Voir les annexes n° 23 et n° 24. La notion de visite canonique recouvre les deux notions actuelles de visite pastorale et de visite canonique.

<sup>110</sup> CHATELLIER, Louis, « La visite pastorale dans le diocèse de Strasbourg aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles », *Revue de l'histoire de l'Eglise de France*, p. 349-358.

Dans le diocèse de Bâle, une première visite d'ampleur est menée à partir de 1586. L'enquête<sup>111</sup> repose sur la réponse à 92 questions réparties en chapitres : église et annexes (dont mobilier et objets du culte) ; le peuple ; le service divin et l'administration des sacrements ; la vie et les mœurs du clergé ; les revenus de l'église ; le patronage et la juridiction ecclésiastique. Une autre liste de question est spécialement dressée pour les chapelains qui n'ont pas charge d'âme (qui n'exercent pas la charge curiale). L'origine de cette enquête semble devoir être cherchée à Innsbruck, dans les services de l'administration autrichienne, à l'époque de la prise de pouvoir de l'archiduc Ferdinand II en 1567. Celui-ci demande en effet aux évêques de ses territoires de reprendre en main leurs diocèses, lui-même s'occupant des *temporalia*, leur laissant le soin des *spiritualia*. Et dès 1568, l'archiduc demande aux évêques de Strasbourg, de Constance et de Bâle (alors Melchior de Lichtenfels, qualifié de *ungeistlicher* par Bücking) d'introduire un examen pour les candidats au sacerdoce. La question reste en suspens malgré les relances princières et la tenue d'un synode pour le diocèse de Bâle. Il faut dire que l'administration épiscopale était fort chatouilleuse en ce qui touchait à son indépendance vis-à-vis de l'administration autrichienne sise à Ensisheim. L'élection de Jacques Blarer de Wartensee en 1576 change la donne. Celui-ci promet en 1579 au nonce à Lucerne de mener une visite générale qui devrait être assurée, selon l'usage allemand, par le suffragant.

En 1581 se tient le synode de Delémont. Le catéchisme de Pierre Canisius est imposé en 1582, en 1583 est édité un bréviaire et une instruction pastorale, en 1584 un martyrologe, en 1586 un *Missale basiliense*. Quant à la visite, Blarer tient à la faire sans intervention archiduciale.

Enfin, en 1586, le suffragant Marc Tettinger et le curé d'Ensisheim Jean Rasser sont nommés visiteurs ; le notaire épiscopal Pierre Gorre, venu de l'officialité installée à Altkirch, tiendra la plume. 257 paroisses sont à visiter à partir du mois de décembre 1586. Interrompue à plusieurs reprises, l'opération dure jusqu'en novembre 1588. Les visiteurs procèdent par archidiaconats et réunissent les curés et clercs pour les entendre un à un. Les questions portent essentiellement sur les personnes, la doctrine, les usages, plus que sur les bâtiments et les objets – ce qui sera davantage le cas au XVII<sup>e</sup> et au XVIII<sup>e</sup> siècle. L'opération est donc de très grande ampleur et surtout longue. Dix ans plus tard, une nouvelle visite est menée par le suffragant Franz Beer le jeune, successeur de Marc Tettinger.

---

<sup>111</sup> BÜCKING, Jürgen, « Das Visitationsprotokoll über die Teilvisitation des Basler Klerus von 1586 », *AEA*, 1971 (t. 19 de la nouvelle série), p. 127-209.

Du point de vue de la formation du clergé, on relève sur 38 chargés d'âmes, 17 (soit 39 %) n'ont pas fait aucune étude universitaire et que seulement 6 (28 %) ont obtenu le grade de maître (dont Adolf Grünenwald qui a étudié à l'université réformée de Bâle ! La quasi-totalité ont étudié à Fribourg en Brisgau). Mais il faut tempérer cet état de fait par la pyramide des âges : les moins de 30 ans sont davantage gradués que les plus de 40 ans. On retrouve ces gradués dans les grosses paroisses : Cernay, Thann, Saint-Amarin, Rouffach, Ensisheim, Hattstatt). Une particularité : sur 44 clercs soumis à la visite, 25 sont originaires du diocèse de Constance, l'un des plus importants en taille du sud de l'Allemagne.

La question de la vocation reste en suspens : nul ne peut sonder les reins ni les cœurs ! Mais il semblerait qu'un nombre important d'étudiants embrassent la carrière ecclésiastique pour obtenir une chapellenie ou un bénéfice qui, si réduit soit-il, assure tout de même le pain quotidien. Du coup, on ne s'étonne pas du nombre important de concubinaires ni du peu d'enthousiasme à dire le bréviaire ou à confesser. Les visites relèvent également des comportements douteux : chasse, pêche, jeux, boisson, tir à l'arquebuse, habits courts au quotidien...

L'enseignement par le catéchisme, la confession, la prédication sont assurés de manière inégale, chacun ayant ses propres habitudes. On relève que l'extrême-onction est très peu demandée, de même que la confirmation. La messe quotidienne ne semble être en usage que dans les grandes villes. Mais la pratique la plus courante consiste à faire des processions, la plus importante étant la Fête-Dieu.

Du point de vue des objets, on relève quelques rares mentions. Les inventaires n'existent que rarement (il s'agit bien d'inventaires d'objets qui sont demandés, comme le suggère la situation de Soultz). Au demeurant, la question matérielle ne soulève pas de problème particulier : on a l'impression qu'à part quelques livres en mauvais état, les conditions pour célébrer le culte sont correctes – du moins s'en satisfait-on. En revanche, l'effort semble devoir porter sur la vie même et la compétence intellectuelle des desservants, le gros point faible de l'Eglise catholique en ce XVI<sup>e</sup> siècle finissant.

La période de la guerre de Trente ans est marquée par une nouvelle visite, bien connue par le manuel et le journal du suffragant de Bâle, Thomas Henrici, qui prend à cœur sa mission, mais qui se voit limité dans ses déplacements du fait de la guerre. La méthode employée n'en est pas moins intéressante. Les rapports rédigés pour les doyennés suisses dans lesquels le vicaire général a pu se rendre montrent que les églises sont souvent dans un état assez vétuste.

Les objets et les ornements ne répondent pas toujours aux besoins, notamment dans le domaine de l'Eucharistie : ciboires, pyxides manquent. Mais peut-être est-ce une conséquence du concile de Trente qui a mis en avant la présence réelle et la vénération eucharistique, ce qui suscite une inspection plus poussée. Cette attention ne cache pas non plus les malheurs des temps : Thomas Henrici relève dans son « Rapport résumé de mes activités au sein du vicariat général » que le 2 avril 1634, Paul Harnist, doyen du Sundgau, est venu se plaindre des spoliations dont les curés ont été les victimes : « la plupart des paroisses ont été désertées par leur curé ; beaucoup n'ont plus de calices, d'aucunes à peine les autres choses nécessaires pour le sacrifice de la messe, etc. »<sup>112</sup>. Même impression de total délabrement lors de l'assemblée capitulaire du Leimental, tenue à Arlesheim les 25 et 26 mai 1637 : à Saint-Blaise, « il n'y a presque pas d'ornements dans l'église » ; à Lutter, il n'y a ni missel, ni rituels, ni chasuble noire. A Hagenthal, le visiteur ne trouve pas de ciboire. A Ollingue, le chœur n'a pas de vitreries aux fenêtres. Les cloches manquent un peu partout<sup>113</sup>. En 1642, le vicaire général est à Colmar et déplore l'oppression que subissent les catholiques dans cette ville partagée entre catholiques et protestants. A Rouffach, il s'étonne presque de voir l'église « encore en bon état ; non seulement le maître-autel est très beau, mais l'orgue est encore intact »<sup>114</sup>. Quel contraste avec la partie soleuroise du diocèse qui est restée indemne des gens de guerre et du conflit européen ! On comprend que, dans ces temps de guerre et d'extrêmes difficultés, la question est tout d'abord de savoir si chaque paroisse a un desservant et si les fidèles sont amenés à fréquenter les offices et le catéchisme, avant de se préoccuper des fournitures nécessaires au culte.

Quelques générations plus tard, les visites sont plus positives. La paix a entraîné le retour de la prospérité et les conditions politiques ont séparé les catholiques des protestants qui se trouvent dans une position de défense.

### *Les comptes de fabrique*

Troisième type de sources : les comptes de fabrique<sup>115</sup> dont l'intérêt a déjà été mis en évidence depuis plusieurs années<sup>116</sup>. Ils indiquent l'achat d'objets ou d'ornements et l'entretien de ce qui est nécessaire au culte, le tout pris dans un ensemble bien plus vaste. En effet, les

---

<sup>112</sup> RENARD, Jean-Pierre, *op. cit.*, t. I, p., 223.

<sup>113</sup> RENARD, Jean-Pierre, *op. cit.*, t. I, p. 271-273.

<sup>114</sup> RENARD, Jean-Pierre, *op. cit.*, t. I, p. 343.

<sup>115</sup> Voir annexes 25, 26, 27.

<sup>116</sup> GOUJARD, Philippe, « Les fonds de fabriques paroissiales : une source d'histoire religieuse méconnue », *Revue d'histoire de l'Eglise de France*, t. LXVIII, n° 180, janvier-juin 1982, p. 99-111.

revenus occupent la moitié des cahiers de compte : rentes, remboursements de prêt, dons. Les dépenses sont le plus souvent liées à une activité patrimoniale : les fabriques doivent servir des rentes perpétuelles. Les dépenses de personnel sont en fonction de l'importance de la fabrique : le curé perçoit sa part du casuel ; le vicaire touche son traitement ainsi que les employés : sacristain, sonneurs de cloches, suisse, fendeur de bois... Restent les dépenses liées directement au culte : blanchisserie, achat d'hosties (les capucins sont fréquemment cités comme fournisseurs), vin de messe, huile pour les lampes, encens, cierges et cire. Enfin, arrivent les petits frais : nouvelles cordes pour les cloches, réparation de serrures, de bois, de placard, vitrerie... et aussi les frais d'entretien de l'orgue, quand il y en a un.

Prenons un exemple qui illustre le fonctionnement d'une fabrique. Ville du vignoble, Ribeauvillé présente une particularité : sise dans le diocèse de Bâle, elle est en théorie tenue en fief de l'évêque de Bâle par le sire de Ribeaupierre ; ce dernier est cependant protestant, plus précisément réformé d'inspiration bâlois, alors que la Paix d'Augsbourg de 1555 n'avait autorisé que le luthéranisme. En tout cas, le sire a le droit de professer sa religion à l'abri de son château et d'ouvrir sa chapelle aux habitants adhérant à la même foi, mais il ne peut y avoir d'église protestante ni de pasteur pour la communauté de Ribeauvillé. En revanche, le culte catholique a droit de cité et dispose de revenus importants par le biais de rentes en argent et en nature. Ce n'est qu'à la veille de la Révolution qu'une église protestante est construite en bordure du jardin seigneurial. Cet état des choses perdure depuis le XVI<sup>e</sup> siècle malgré les mutations dynastiques consécutives à l'extinction des Ribeaupierre par les hommes en 1673. Les comptes de la fabrique catholique sont conservés depuis le XVI<sup>e</sup> siècle, d'abord de manière sporadique, puis de manière quasi continue. La forme épouse celle d'un journal au XVI<sup>e</sup> siècle, puis se perfectionne et devient analytique au XVII<sup>e</sup> siècle.

Communauté d'une taille bien moindre que Ribeauvillé, Ebersheim se situe dans la plaine, à quelques kilomètres de l'abbaye d'Ebersmunster, de la ville de Sélestat et du Val de Villé, donc de la route vers la Lorraine. Les comptes<sup>117</sup> du XVII<sup>e</sup> siècle montrent des variations de dépenses directement liées aux événements politiques. En 1634-1635<sup>118</sup>, on achète cinq cierges, des hosties. De 1635 à 1640, époque de grande dépression après le passage des troupes suédoises, françaises, impériales, et pour laquelle un compte unique a été dressé, aucune dépense pour le culte n'est inscrite ! Mais le greffier se préoccupe néanmoins d'acheter un registre pour la perception des rentes. De 1641 à 1647 (un seul compte pour ces sept années est

---

<sup>117</sup> ADBR, 2 G 115/38.

<sup>118</sup> Les comptes annuels courent à partir de la Saint-Jean-Baptiste (24 juin).

établi), des achats de cire, d'hosties sont notées ainsi que l'achat d'un seau à eau bénite et son goupillon (4 s. et 1 s.). Le sacrement a été conféré par le suffragant à Sélestat, ce qui donné lieu au versement d'aumônes (5 s.). Un coffre a été acheté à Sélestar pour y ranger les objets sacrés (4 d.). Enfin, un dégrèvement pour de deux voyages à Sélestat « au sujet d'objets sacrés » (2 s.) donne à penser que des achats ou des récupérations d'objets ont eu lieu. L'année 1648 ne révèle rien d'exceptionnel : on achète de l'huile, des hosties, de la cire, de l'encens, du vin ; on répare les fenêtres de l'église. En 1649-1650, la paroisse achète au marchand Christian Kremp, de Strasbourg, « ein Sonnen röcklin und scapulier » (3 s.). En 1650-1651, on se contente d'acheter un goupillon (1 s.). La même année, la confirmation est donnée à Ehl. En 1651-1656, un goupillon (*Sprentzwadler*) est à nouveau acheté (10 d.), de même qu'en 1656-1657 (pour 1 s.). Cette année, la fabrique achète un seau à eau bénite pour une somme assez importante (1 l. 8 d.), une hampe pour la bannière (6 s. 4 d.), paie le peintre qui réalise cette bannière (8 s.) et achète le tissu (19 s.). En 1657-1658, à côté des mentions récurrentes pour la cire, l'encens, l'huile et, à nouveau, un goupillon (1 s. 2. d.), apparaissent deux mentions concernant le mobilier : un confessionnal (1 l. 10 s.) et les fonts baptismaux avec leur couvercle (6 l. 1 s. 4 d.). Mais après cet effort, aucune dépense pour le culte n'est portée en 1658-1659. L'année suivante, on retrouve un goupillon (3 s.). Il faut attendre l'année 1661-1662 pour qu'une pièce d'orfèvrerie soit signalée pour la première fois : « so ist der alte kelch so im küßl geweßen, so dan der andere ebenmeßig von dem goldschmidt zue Schlettstatt widerumb verschmeltzt von neuen gemacht und vergült worden. Hat in allem mit dazu gegeben gold und silber gekostet 12 l. » La réalisation de ce nouveau calice en remplacement d'une pièce abîmée coûte cher et représente une part majoritaire dans les dépenses de cette année qui s'élèvent à 18 l. 3 s. 6 d. Mais les revenus sont suffisants, puisque le reste s'élève à 20 l. 16 s. 9 d. L'année précédente, les dépenses (qui ne contiennent aucune mention exceptionnelle) se chiffraient à 7 l. 12 s. 8 d. La fabrique d'Ebersheim a des moyens suffisants et continue sur la lancée. Après l'achat du calice, un ciboire est argenté par un peintre en 1663-1664 : « dem mahler zu dem alten ciborio zu versilbern » (5 s.). Ce prix modique laisse entendre que l'opération relève plus du bricolage que de la rénovation. En revanche, le 27 juin 1664, la fabrique dépense 1 l. 10 s. pour un calice acheté auprès d'un orfèvre de Brisach (*Dem goldschmidt von Breisach von dem kelch*). On achète également une bannière et sa hampe (8 s. 6 d. et 16 s.). Les dépenses pour cette année qui comporte le plus de mentions d'acquisitions s'élèvent à 9 l. 4 s. 10 d. Il reste 24 l. 10 s. En 1664-1665, la fabrique achète simplement une nouvelle bannière (1 l.) mais entreprend des travaux de charpenterie. Les deux années suivantes ne comportent pas de dépenses autres que courantes.

Le cas d'Ebersheim révèle que les fabriques fonctionnent comme des fondations à base foncière et dont la gestion est d'abord domaniale. Les dépenses liées au culte sont proportionnellement secondaires par rapport aux rentes versées ou aux coûts d'exploitation, hors frais de personnel (casuel des célébrants, sacristain, comptable...).

Ces comptes d'Ebersheim révèlent également quelques expressions spécifiques : tous les ans, on va chercher « die heilige Tauf » (le saint baptême) à Sélestat : il s'agit sans doute des saintes huiles distribuées après la messe chrismale. On trouve chaque année trace d'achat de vin pour les communicants à Pâques et à Noël, sorte de vin béni qui joue le rôle de succédané de la communion.

## B - LES SOURCES ICONOGRAPHIQUES

On tentera ici de rechercher les sources iconographiques qui illustrent leur histoire. Cette quête de témoignages anciens remonte au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle : les « archéologues » repèrent alors des objets anciens, essentiellement du Moyen Âge. Les séminaristes de Strasbourg sont alors tenus de suivre des cours d'archéologie, c'est-à-dire d'histoire de l'art, et doivent rendre des devoirs illustrés. Certains de ces devoirs sont conservés à la bibliothèque du grand Séminaire. Mais la masse de la documentation provient des professeurs Straub et Keller. Ces érudits ont été les pionniers de la recherche archéologique et ont été les témoins d'objets qui ont parfois disparu. Le chanoine Alexandre Straub avait ouvert la voie, suivi par le chanoine Gustave Keller qui se placent ainsi dans la même lignée que les érudits allemands, les chanoines Franz Bock<sup>119</sup> et Josef Braun, et dans celle du français éditeur des *Annales archéologiques*, Adolphe Napoléon Didron, avec qui l'abbé Staub est en contact.

L'archéologie apporte une petite contribution, avec deux trouvailles remarquables à Soutzmatt (un ostensor) et aux Trois-Epis (le trésor, conservé au musée d'Unterlinden). Straub montre sa perspicacité en analysant l'ostensor de tradition gothique réalisé en 1629 pour l'église paroissiale de Haguenau<sup>120</sup>.

---

<sup>119</sup> BORKOPP-RESTLE, Birgitt, *Der Aachener Kanonikus Franz Bock und seine Textilsammlungen. Ein Beitrag zur Geschichte der Kunstgewerbe im 19. Jahrhundert*, Abegg-Stiftung, 2008.

<sup>120</sup> Bibliothèque du Grand Séminaire, ms 2049 (H 29).



## *Le haut Moyen Âge*

Les plus anciennes représentations connues en Alsace remontent au XII<sup>e</sup> siècle avec le *Hortus deliciarum*, réalisé vers 1160-1180 dans le cadre d'un atelier strasbourgeois au service de l'abbaye de Hohenbourg. On y trouve notamment des scènes de l'Ancien Testament où les dignitaires du Temple sont représentés en tenues liturgiques chrétiennes, de même que les évêques ou les clercs associés à un épisode de l'Apocalypse ou une symbolique ecclésiologique. Une miniature du codex Guta-Sintram (manuscrit achevé en 1154, par un scriptorium attaché à l'abbaye de Marbach et à celle de Schwartzenthann) représente saint Augustin coiffé d'une mitre à l'ancienne, c'est-à-dire avec les deux cornes parallèles de face.

Un document<sup>121</sup> illustre la vénération à saint Arbogast : il s'agit d'une *pancarta* représentant l'évêque Florent déposant la tête de saint Arbogast sur l'autel de Saint-Thomas à Strasbourg. Réalisé au XIV<sup>e</sup> siècle, ce dessin à la plume montre le prélat entièrement recouvert par une ample chasuble, la tête coiffée de la mitre, un manipule pendant à son avant-bras gauche. Derrière lui, un groupe de chanoines et de clercs se tiennent en retrait.

On aperçoit également des clercs, prêtres ou évêques, occasionnellement représentés dans les miniatures de lettrines : c'est le cas du curé Hugo, en charge de la paroisse de Durlinsdorf, représenté agenouillé aux pieds de saint Pierre et de saint Nicolas à l'occasion de l'attribution d'une indulgence en 1346<sup>122</sup> : le prêtre est vêtu d'une simple tunique – il n'est pas en habit liturgique – alors que saint Nicolas revêt une chasuble ample agrémentée d'un col montant ouvert sur l'avant. La mitre blanche est agrémentée d'un galon à sa base et sur la corne frontale.

Parmi les sculptures les plus anciennes figurent la statue représentant saint Pierre à l'église Saints-Pierre-et-Paul de Rosheim et la pierre tombale d'un prêtre à Mittelbergheim<sup>123</sup>, également du XII<sup>e</sup> siècle. De la même époque date la stèle de Hohenbourg : saint Léger figure sur l'une de ses faces, malheureusement bûchée lors de la Révolution. Le gisant de saint Morand, dans l'église éponyme d'Altkirch, est sculpté vers 1200. De cette haute époque date le reliquaire de saint Cyriaque à Altorf : ce buste sculpté en bois, orné de bandes en argent repoussé, est revêtu d'une dalmatique. Restauré vers 1884 par Martin Vogeno, d'Aix-la-

---

<sup>121</sup> AVES, 6 AST 40 (B X 9).

<sup>122</sup> Représentée dans : *Pro Deo – l'ancien évêché de Bâle du IV<sup>e</sup> au XVI<sup>e</sup> siècle*, Porrentruy, 2006, p. 178.

<sup>123</sup> LEHNI, Roger, « La pierre tombale romane de Mittelbergheim et la sculpture du XII<sup>e</sup> siècle en Alsace », *Annuaire de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Dambach-La-Ville, Barr, Obernai*, t. 3 (1969), p. 9-20.

Chapelle, il daterait du début du XIII<sup>e</sup> siècle<sup>124</sup>. Citons la représentation de saint Martin sur le tympan du croisillon sud de l'église Saint-Martin de Colmar, daté du milieu du XIII<sup>e</sup> siècle.

### *Le second Moyen Age*

Plusieurs décennies plus tard, à l'époque gothique, le gisant de Conrad de Lichtenberg (mort en 1299) dans la chapelle Saint-Jean à la cathédrale de Strasbourg (sculpture réalisée au début du XIV<sup>e</sup> siècle) et celui de Jean de Dirpheim (mort en 1328) actuellement dans l'église des Jésuites de Molsheim (le gisant a été restauré) sont deux représentations, fort belles, d'évêques strasbourgeois<sup>125</sup>. Plus exceptionnel, un gisant représente un prêtre portant une large tonsure (peut-être le prévôt Kraff) de Niederhaslach daté du premier quart du XIV<sup>e</sup> siècle<sup>126</sup>. Les représentations, au demeurant très fines, figurant sur les sceaux des prélats strasbourgeois ressortent d'une typologie sans surprise : les évêques sont assis, en chasuble, mitre en tête et tenant la crosse de la main gauche. D'autres sceaux montrent des prêtres ou des diacres. La description<sup>127</sup> de l'évêque Berthold lors de l'ouverture de sa tombe dans la chapelle Sainte-Catherine en 1547 est précise : on y trouve un *inful* (mitre) d'or et d'argent, un bel ornement de velours vert avec roses d'or, des gants liturgiques, un anneau, un glaive, une crosse. Des bas, des chaussons (*pantoffeln*) et des éperons complètent l'ensemble. Pour des époques plus reculées, les sous-sols alsaciens n'ont pas livré d'indication. Il faut aller à Delémont pour trouver les reliques provenant de Saint-Dizier-l'Evêque, aux confins de la Franche-Comté, censées avoir appartenu à Didier et à Marcel : il s'agit de bas liturgiques et de sandales<sup>128</sup>.

Plusieurs pierres tombales offrent un large panel iconographique, par exemple à l'église protestante Saint-Pierre-le-Jeune de Strasbourg<sup>129</sup>. On y voit notamment, cas assez rare, une représentation d'un diacre, en dalmatique, tenant un livre. D'autres dalles existent du nord au sud de l'Alsace, comme la dalle au nom du prieur Martin Grantner à Saint-Morand et d'autres à Saint-Thomas de Strasbourg.

---

<sup>124</sup> La notice de la base Mérimée (IM67015773) propose une datation dans les années 1220, époque de reconstruction de la nef, mais sans démontrer le lien entre le culte des reliques et l'architecture.

<sup>125</sup> Toujours à Molsheim, une dalle commémorant l'évêque Guillaume de Diest porte une crosse et une mitre.

<sup>126</sup> L'auteur de la notice sur la base Mérimée (IM 67016845) décrit ce gisant comme vêtu d'une dalmatique : il s'agit, de toute évidence, d'une chasuble.

<sup>127</sup> DACHEUX, Léon, « Fragments de diverses vieilles chroniques », *BSCMHA*, 18, 1897, p. 59.

<sup>128</sup> SCHORTA, Regula, « Les reliques en tissu et en cuir du trésor de Saint-Marcel », dans : *Pro Deo – l'ancien évêché de Bâle du IV<sup>e</sup> au XV<sup>e</sup> siècle*, Porrentruy, 2006, p. 155-160.

<sup>129</sup> Ces pierres tombales ont été disposées d'une manière chronologique par l'architecte Carl Schäfer au début du XX<sup>e</sup> siècle.

Les vitraux présentant des saints offrent un bel ensemble à la cathédrale de Strasbourg (par exemple saint Arbogast, saint Amand, dans les fenêtres hautes, du XII<sup>e</sup> siècle), sans oublier le vitrail de Niederhaslach présentant une célébration de l'Eucharistie au centre des œuvres de miséricorde. Le XIV<sup>e</sup> siècle montre volontiers les cérémonies au Temple de Jérusalem (scènes de la vie de la Vierge) sous un aspect chrétien quant aux lieux et aux ornements.

La sculpture n'est pas en reste, avec des représentations des saints prêtres, diacres ou évêques, qui montrent à la fin du Moyen-âge des vêtements liturgiques aux plis lourds et cassés : citons la représentation du diacre Laurent au portail Saint-Laurent de la cathédrale, les figurines de la chaire réalisée par Hans Hammer, mais aussi la statue de saint Thiébaut à Thann vêtue d'une lourde chape. Une statue d'évêque assis, conservée à la Bibliothèque humaniste de Sélestat, montre une chasuble rouge unie avec un dessin blanc en forme de pallium. Une autre statue à l'église abbatiale de Neuwiller-lès-Saverne, du XVI<sup>e</sup> ou du XVII<sup>e</sup> siècle, représente saint Adelphe revêtu de l'aube, de la dalmatique, de la chasuble, de la chape et coiffé d'une mitre.

Deux statues à fonction liturgique ont attiré l'attention des archéologues. Une statue de diacre se trouvait, selon l'étude de Johann Knauth, sur le jubé de la cathédrale et servait de pupitre. Une autre, à Saint-Pierre-le-Jeune de Strasbourg, restaurée par les soins de Carl Schäfer, représentant également un diacre, aurait servi de support à une piscine liturgique. Cette statue se trouve dans l'église (actuellement protestante) Saint-Pierre-le-Jeune. Si des doutes peuvent subsister quant à leur destination première, ces statues montrent des diacres vêtus de leur dalmatique.

Des statues conservées au musée de l'Œuvre Notre-Dame présentent des évêques. Les chasubles de ces derniers sont ornées de hauts cols rehaussés de pierreries ou de perles, ce que l'on retrouve sur les gisants des évêques, déjà cités. Sans doute ces ornements riches ne se retrouvaient-ils pas dans les paroisses rurales, ni même urbaines. Le thème de la messe de saint Grégoire est particulièrement intéressant pour appréhender les styles et mises en œuvre des ornements durant l'Eucharistie, comme on le voit sur une peinture murale dans l'abbatiale d'Ottmarsheim. Derniers témoins à citer : les volets des retables qui se multiplient dans la région au XV<sup>e</sup> siècle et au début du XVI<sup>e</sup> siècle. Les couleurs proposées sur ces œuvres signées par de grands noms (comme Hans Baldung Grien) étonnent par leur palette chromatique.

### *A partir du XVI<sup>e</sup> siècle*

L'art religieux catholique postérieur à la Réforme ne brille pas par sa diversité ni par le nombre de pièces qui subsistent d'avant la guerre de Trente ans<sup>130</sup>.

Le gisant de Frédéric de Bade, évêque d'Utrecht, à Baden-Baden, mort en 1517, est en bronze : le défunt<sup>131</sup> est revêtu de son armure, mais porte une chape, mitre en tête, crosse à la main. Pour le reste, on peut se rapporter aux représentations de prêtres ou d'évêques de l'espace rhénan, voire allemand<sup>132</sup>. L'évêque Erasme de Limbourg se montre agenouillé au pied de la croix sur le frontispice des statuts synodaux de Strasbourg édités en 1566, mitré et tenant la crosse. On retrouve la même posture sur le monument funéraire de l'évêque Guillaume de Honstein à Saverne (1541) : le défunt est agenouillé, de profil, au pied de la croix : il est revêtu d'une chape aux orfrois chargés et au chaperon terminé par un gland et porte des gants liturgiques. La mitre et la crosse sont posées à terre.

Notons un cas exceptionnel daté de 1617 : un dessin conservé au *Tiroler Landesarchiv* représentant les ornements demandés par les Capucins de Belfort à l'archiduc Léopold V d'Autriche, par ailleurs administrateur des évêchés de Strasbourg et de Passau. Quant aux peintures qui ornent les chapelles latérales de l'église des Jésuites de Molsheim, elles ont été fortement restaurées au point qu'on ne saurait être assuré de leur authenticité.

Le bilan iconographique est donc bien maigre pour le début des temps modernes.

### *De la Paix de 1648 à 1789*

Les représentations deviennent de moins en moins rares : le monde clérical est mis en valeur par des figures de saints qui appartiennent à l'histoire de l'Eglise, comme saint Florent (souvent représentés sur les ex-voto en train de bénir la princesse Bathilde), les pères et les docteurs de l'Eglise. Ces peintures religieuses représentant des saints ecclésiastiques constituent un corpus assez important, servi par le pinceau de peintres locaux, comme Bulffler (de Thann) ou Pfunner, et suscité par le renouvellement des églises et de leur mobilier au long du XVIII<sup>e</sup> siècle. Quelques exemples ; à Bindernheim et à Oberschaeffolsheim, la glorification de saint Ulrich (fin du XVIII<sup>e</sup> siècle), à Altkirch (provenant de Bettlach) et à Durrenentzen saint Blaise, à Illfürth saint Nicolas. Saint Jean Népomucène apparaît sur les ponts, en tenue de

---

<sup>130</sup> Annexes 48 à 50.

<sup>131</sup> Il s'agit d'un monument à deux niveaux, le niveau inférieur montrant un squelette.

<sup>132</sup> Par exemple dans le catalogue *Der Kardinal* consacré à Albrecht de Brandebourg.

chanoine, ou le long des routes (à l'entrée sud de Rouffach, ou encore à Aspach près d'Altkirch). Un tableau, appartenant au musée des Beaux-Arts de Strasbourg, fait exception en montrant une série d'objets liturgiques. Un thème apparaît : celui de l'Église triomphante, illustré notamment à Thann par un tableau daté de 1733 : une femme revêtue d'ornements liturgiques est assise sur un char, tenant un ostensor. Le peintre François Hillenweck ici reprend un modèle de Rubens, qu'il traite avec ses moyens, répondant à une commande du greffier de la ville<sup>133</sup>.

La période de la Réforme catholique est marquée par l'implantation des Jésuites qui promeuvent la dévotion à deux saints : saint Ignace et saint François-Xavier. Le pèlerinage d'Altbromm à Ergersheim et l'église des Jésuites à Molsheim montrent le saint fondateur en habits liturgiques. Le second est bien davantage représenté lors de sa mort en Extrême-Orient, vêtu d'une simple soutane.

Pour la bibliothèque de son nouveau palais strasbourgeois, Armand-Gaston de Rohan (généralement représenté en *magna cappa* de cardinal et non pas revêtu d'ornements liturgiques) achète en 1739 un ensemble de tapisseries du milieu du XVII<sup>e</sup> siècle ayant appartenu à la famille d'Effiat. On voit, sur une des tentures, un évêque revêtu d'une chape à motif de grandes fleurs<sup>134</sup>.

La comparaison entre les vestiges conservés et ses représentations montrent une convergence certaine. Les peintres ont emprunté leurs modèles à la vie religieuse de leur époque, sans chercher à restituer les détails d'une vérité historique pour lesquels ils étaient sans doute fort mal outillés. Le XIX<sup>e</sup> siècle procédera autrement.

Reste à dire un mot sur des représentations de cérémonies. Une procession regroupant toutes les autorités religieuses de Lorraine et du diocèse de Strasbourg rappelle les funérailles de Charles de Lorraine, cardinal et évêque de Strasbourg, en 1608. Le suffragant Peetz y figure, ainsi que les autres prélats, avec ses ornements. Le pontifical de l'évêque de Bâle montre les gestes liturgiques, mais en dehors de tout contexte événementiel, de même que trois miniatures illustrant les registres de baptême, de mariage et de sépulture de la paroisse d'Hilsenheim<sup>135</sup>. La communauté du couvent Sainte-Marguerite de Strasbourg se fait représenter, agenouillée devant le saint Sacrement exposé dans un ostensor et devant un ciboire, en 1688<sup>136</sup>. Mais tout cela reste anecdotique, autant que les gravures parues dans le *Rituel* publié par Armand-Gaston de Rohan en 1742 : les gravures de Striedbeck sont, de toute évidence, rapportées.

---

<sup>133</sup> Inventaire général, commission régionale d'Alsace, *Canton de Thann*, Paris, 1980, p. 179 et ill. 429.

<sup>134</sup> Annexe 49.

<sup>135</sup> ADBR. 3 E 195 (1618).

<sup>136</sup> BGS, ms 173.

## C – LES TEXTES LITURGIQUES ET NORMATIFS

Les sources écrites qui permettent de connaître les ornements sont de plusieurs natures. La Bible est la première source à consulter : on y trouve la description de la vêtue des prêtres et des lévites donnée dans le Lévitique. On relève l'importance du lin et des ornements dont la symbolique est affirmée.

Les textes chrétiens jusqu'à l'époque carolingienne parlent en pointillé des ornements dont l'origine est liée à l'époque antique. Dès le IV<sup>e</sup> siècle, on utilise des vêtements particuliers pour le culte. Sans doute y a-t-il déjà une assimilation par les chrétiens des vêtements culturels païens<sup>137</sup>, avec, par exemple, la mitre. Le moine de la Reichenau, Walafrid Strabon, écrit vers 850 que les vêtements liturgiques "n'ont acquis que par accroissements successifs cette beauté qu'ils ont maintenant : aux premiers temps, en effet, on célébrait la messe avec le costume ordinaire". Son traité *Liber de quarundam in observationibus ecclesiasticis rerum exordiis et incrementis*, composé entre 840 et 842, précise en trente-deux chapitres l'histoire des pratiques liturgiques. En tout cas, avec la mise au net des rituels (dont le pontifical romano-germanique), à partir du X<sup>e</sup> siècle, on assiste à la fixation des formes, des usages et des fonctions. Les ornements ont aussi un sens symbolique que les théologiens et liturgistes comme Guillaume Durand, à la fin du XIII<sup>e</sup> siècle, énoncent. Ce sens symbolique est désormais fixé et ne varie plus.

Deux pontificaux présentent un intérêt iconographique : le premier, manuscrit, est un exemplaire luxueux du diocèse de Bâle. Le second, un incunable, est lié à la fixation des rites dans l'espace romain et à leur diffusion dans la chrétienté latine. Leur intérêt, tel que nous les voyons ici, est de présenter visuellement, en lien avec les rites, les ornements et objets mis en situation.

Le pontifical bâlois<sup>138</sup> a été réalisé pour l'archevêque de Besançon Charles de Neufchâtel (1463-1498), mais passe ensuite entre les mains de l'évêque de Bâle Melchior de Lichtenfels (1554-1575). Il présente différentes cérémonies sacramentelles ou rituelles. Chacune d'entre elles est illustrée par une miniature montrant le moment essentiel de la

---

<sup>137</sup> Sur ces questions, un grand classique : BRAUN, Josef, *Die liturgischen Paramente in Gegenwart und Vergangenheit*, Freiburg im Breisgau : Herder, 1924.

<sup>138</sup> Présenté lors de l'exposition *Pro Deo*. Bibliothèque du canton du Jura, ms 10.

cérémonie. On y trouve les cérémonies réservées à l'évêque ainsi que les sacrements courants : baptême, mariage, confession, extrême-onction, eucharistie.

Le second pontifical, incunable daté du 20 décembre 1485 et conservé à la bibliothèque du Grand Séminaire de Strasbourg, présente dans ses marges des représentations des objets nécessaires aux cérémonies présidées par l'évêque : consécration d'église, ordination, confirmation, consécration d'église... Il est édité à Rome par l'imprimeur Sébastien Planck. Ses auteurs ne sont autres que l'évêque Augustin Patrice Piccolomini, évêque de Chiusi, et l'Alsacien Johann Burckhard, petit clerc chassé de Strasbourg pour simonie et vol et qui, très rapidement après son arrivée à Rome, achète la charge de cérémoniaire du pape et devient le référent liturgiste de l'Eglise catholique romaine. Il cumule les bénéfices, notamment celui de chanoine et de prévôt de la collégiale de Niederhaslach. L'exemplaire de la bibliothèque du Grand Séminaire comporte quelques miniatures qui montrent des actes spécifiques : confirmation, grades ecclésiastiques, consécration d'un évêque, consécration d'une abbesse, couronnement d'un roi, pose de la première pierre d'une église, consécration d'une église, consécration d'un autel fixe et d'un autel mobile. D'autres rites sont décrits avec précision : la part des rubriques est très développée par rapport aux textes des prières et des invocations. Certaines parties sont notées. L'imprimerie devient ici le soutien technique d'une diffusion d'une forme rituelle de référence et éditée par deux techniciens reconnus. Deux ex-libris figurent sur la première page : celui du curé de Réguisheim, Jean-Simon Aich<sup>139</sup>, et celui du collège des Jésuites d'Ensisheim avec la date de 1687.

## **D – DESTRUCTIONS ET RENOUVELLEMENT : A LA RECHERCHE D'UN RENOUVELLEMENT CYCLIQUE.**

Ces inventaires, de par leur rédaction, ainsi que les visites canoniques et les comptes permettent de donner une chronologie, voire de définir un cycle. La période envisagée pourrait prendre la forme d'une ligne oscillante. Elle commence avec le choc de la Réforme protestante et une petite poussée d'iconoclasme, en tout cas une remise en cause des modalités du culte par le courant réformateur. Les sacristies des églises affectées au nouveau culte sont fermées ou vidées.

---

<sup>139</sup> En poste dans les années 1630-1635, selon les travaux (encore inédits) de Louis Schlaefli.

La Réforme catholique démarre difficilement et s'enhardit après 1563, sous l'action de quelques évêques de combat. Le culte est reconsidéré et devient une expression de la catholicité. Cette action provoque un contre-choc dans les années 1590, qui se prolonge par la cassure de la guerre de Trente ans. Les pillages se succèdent et les commandes diminuent, les fabriques sont ruinées. On assiste à un redémarrage difficile au XVII<sup>e</sup> siècle, mais dans de nouvelles conditions favorables au catholicisme. La richesse revenue, le désir de retrouver une splendeur liée au culte amène le triomphe catholique à partir des années 1700. Les sacristies sont-elles alors pleines ? Leur contenu intéresse le pouvoir monarchique qui ordonne la livraison des objets liturgiques en 1760<sup>140</sup>. En 1789, la philosophie inspirée du joséphisme autrichien (facilement observable depuis l'Alsace, dans le Brisgau) propose une nouvelle approche du culte, plus intellectuel et dépouillé.

Destructions et dispersions : un cycle ? Quelques dates ressortent, de différentes natures. Tout d'abord l'année 1525 qui la guerre des Paysans éclater et exprimer une violence forte contre les abbayes et les biens ecclésiastiques, de même que contre la dévotion traditionnelle. Les années 1590 sont marquées par une seconde vague contre l'institution catholique : les derniers séquestres interviennent au moment où la reconquête catholique est lancée. Cette remontée se poursuit jusqu'après 1750. Mais en 1760, les institutions sont amenées à livrer les objets en métal précieux<sup>141</sup>, le pouvoir royal « invitait » les particuliers et les fabriques à se défaire de leur vaisselle précieuse. Le processus est encore plus violent en 1789, les mesures étant alors coercitives. La mode et le goût, l'usure jouent également leurs rôles. L'usure touche surtout les tissus. Mais la mode ecclésiastique a aussi sa réalité. Elle a un impact direct car les orfèvres sont amenés à de nombreuses reprises à reprendre des objets anciens dont la valeur est déduite du prix d'achat d'une nouvelle pièce.

### *La guerre des Paysans : un mythe ?*

Les paysans s'en prennent aux caves, aux greniers, aux archives, aux bibliothèques. Les objets du culte sont incidemment cités dans les récits et les plaintes qui émanent des monastères

---

<sup>140</sup> Annexes 32 et 33.

<sup>141</sup> L'abbé de Munster écrit le 2 mars 1760 à l'évêque de Bâle qu'il a transmis l'ordre du contrôleur général à son prieur et assure que « si cela m'eût regardé la chose seroit déjà faite à la première invitation et je n'aurois pas attendu des ordres ». AAEB, 19b/1, chapitre rural Ultra colles Ottonis, p. 507.



et des couvents<sup>142</sup>. Voici ce que rapporte Ulrich de Ribeaupierre, présent à Ribeauvillé au moment des événements<sup>143</sup> :

*Pendant le même temps, les paysans du Val de Villé et du Ban du Comte [partie antérieure du Val de Villé] se sont réunis et pendant les jours des fêtes de Pâques, ils ont pénétré dans le couvent de Honcourt et l'ont aussi occupé, et après avoir également chassé l'abbé [Paul Voltz], ils ont pris la direction de Sélestat. Ils en sont revenus, et alors ils ont dévasté le petit couvent, démoli le clocher, emporté les cloches, volé les calices et les ornements d'église, ils ont aussi déchiré tous les livres qu'ils ont trouvés dans le couvent, ils ont cassé les fenêtres et détruit les toitures.*

*... De la même manière, les habitants de la vallée d'Orbey mirent au pillage le couvent de Pairis. Ils en ont enlevé tout le mobilier qu'ils ont vendu. Ils ont emporté à Orbey les ornements d'église et les ont placés dans leur église...*

*Ainsi, entre Scherwiller et Châtenois, en rase campagne, la bataille eut lieu... Ainsi, six mille paysans environ ont trouvé la mort, ils ont perdu leurs fanions, leur artillerie et tout ce qu'ils avaient volé dans les couvents et que l'on a retrouvé sur eux et avec eux : des calices, des croix, des ostensoirs, des ornements d'église, de l'argent etc. (kelch, kritz, mostrantzen, kirchenzierd, gelt und anders).*

D'autres éléments sur les pillages sont à glaner dans les actes des procès menés après les événements. La plupart du temps, les institutions se plaignent du pillage des celliers et des caves à vin, ainsi que de la destruction des archives. Mais à Niedermunster, on note que les quatre cloches ont été brisées, et que les ornements liturgiques ainsi que les linges d'autel ont été détruits<sup>144</sup>. Pas un mot n'est écrit sur l'orfèvrerie de ce monastère : la grande croix reliquaire de l'époque carolingienne, objet majeur du culte dans cette église, a été mise à l'abri (et subsistera jusqu'à la Révolution). On peut penser que les calices, ciboires et autres reliquaires en métal ont été soustraits aux mains rebelles.

Dans une longue lettre adressée à Beatus Rhenanus le 6 septembre 1525, l'abbé de Honcourt<sup>145</sup>, petite abbaye du Val de Villé, raconte qu'il s'est fait voler sa crosse par le bailli de Bergheim chargé par la Régence d'Ensisheim d'administrer l'abbaye en son nom : « le bailli a pris ma crosse ainsi que d'autres vases en argent et, au jour d'hier, a donné comme gage ma crosse pour 40 pièces d'or qu'a payées, je pense, le sire Georg von Rathsamhausen. » L'abbé est également en querelle contre son prieur, un Lorrain qu'il écrit comme assoiffé de pouvoir. L'abbaye elle-même avait été pillée par les paysans le 16 avril 1525.

---

<sup>142</sup> Annexe n° 1.

<sup>143</sup> BAILLET, Lina, « La guerre des paysans. Un cas de conscience dans la famille de Ribeaupierre », Bulletin philologique et historique, année 1967, vol. 1, p. 357-438, Paris, 1969, p. 403 et 433.

<sup>144</sup> ADBR, 3 B 900, paragraphes 20 et 22.

<sup>145</sup> RAGUENEL (Sabien de), « La guerre des Paysans à Sélestat : le témoignage de Paul Voltz, abbé de Honcourt », *Annuaire de Sélestat*, 2007, p. 105-120.

La collégiale de Saint-Léonard, près de Boersch, est prise d'assaut<sup>146</sup>. Le prêtre réussit à mettre l'hostie consacrée à l'abri, mais doit livrer l'ostensoir. Quant à l'armoire eucharistique, elle est démolie.

Quant aux églises paroissiales, elles semblent avoir échappé aux pillages. Les revendications des paysans portaient surtout sur la prédication et réclamaient la fin des couvents, mais ne semblent pas avoir eu les églises paroissiales en ligne de mire. Cette préservation s'explique : les églises appartenaient mentalement à l'univers quotidien des paysans dont les notables étaient aussi les financeurs et les gestionnaires des fabriques.

### *1525-1618 : La Réforme et les objets*

Strasbourg est un véritable laboratoire de changement de culte avec le problème des objets et des ornements. La nouvelle liturgie n'a cure de ces fastes anciens, encore moins quand il s'agit de reliquaires et d'ostensoirs. Le culte des saints – qui ne sont plus considérés comme des intercesseurs, mais comme des exemples – disparaît et les reliques ne sont plus vénérées. On les supprime même : les ossements de sainte Hune sont dispersés. Quant à l'Eucharistie, la présence réelle est limitée à la célébration communautaire. Plus de réserve eucharistique, donc plus de pyxide ni de ciboire, mais des boîtes à hosties en attendant.

Mais les objets du culte catholique sont là et la ville aurait tendance à les confisquer pour en tirer des liquidités. On en arrive à gratter l'or des cadres et des statues<sup>147</sup> ! Mais ce serait un cas de conflit, car les ordres et les institutions anciennes sont protégés par l'autorité impériale. Sont concernés : la Chartreuse, les deux collégiales Saint-Pierre-le-Vieux et Saint-Pierre-le-Jeune, le grand chapitre, ainsi que des couvents qui continuent à survivre après 1529, date de la suppression de la messe latine : Saint-Nicolas-aux-Ondes, Saint-Etienne, Sainte-Marguerite.

La paroisse Saint-Etienne est un cas particulier, à la fois paroisse et abbaye. En 1525, le jour des Rameaux, les paroissiens demandent à dresser un inventaire<sup>148</sup>, ce qui est fait ce jour-là. Ils espèrent ainsi éviter le détournement des biens communautaires au cas où les chanoinesses quitteraient les lieux précipitamment.

Quant au chapitre cathédral, ses membres ne sont plus présents, mais ils ont laissé derrière eux quelques belles pièces dans la salle du trésor, dont une statue-buste de la Vierge et

---

<sup>146</sup> ADBR, G 1526/15.

<sup>147</sup> AVES, I AH 159, fol. 24 r°.

<sup>148</sup> AVES, II 70a/1. Annexe n° 3.

des reliquaires, divers objets du culte ainsi qu'un évangélaire avec couverture en métal. Deux ornements sont encore présents. Mais, d'une manière générale, il semble qu'il ne s'agit ici que d'un reliquat.

En revanche, l'inventaire dressé au couvent des Dominicains<sup>149</sup> montre que cette institution était « en ordre de marche », la sacristie pleine autant que le cellier où l'on trouve orge et froment en quantité. Le ton de cet inventaire est exceptionnellement précieux : le scribe parle latin à l'occasion, qualifie les chasubles de *inful* (il aurait dû écrire *infula*). La simple mention de chasubles dans les armoires, sans détail, montre également que le but est de repérer les objets précieux, le tout-venant n'ayant pas d'intérêt. On note la présence d'objets en cristal ou en verre (*crystallin*). Ce matériau apparaît rarement. On peut supposer qu'il s'agit d'objets de belle qualité. Le nombre de calices (vingt-trois) dénote une communauté de prêtres qui a été nombreuse, de même que les quinze boîtes de corporaux. Autre particularité : une monstrance « pour le saint Sacrement à l'autel » : cet ostensor ne devait servir qu'à l'adoration. L'Agnus Dei contenant des reliques attire l'attention et fait penser au petit reliquaire conservé par les Dominicaines d'Unterlinden à Orbey. La *Bettstein* sertie dans une monture en argent pourrait être un baiser de paix.

L'église Saint-Thomas a été rapidement touchée par la Réforme. Un inventaire<sup>150</sup> de 1546 montre un trésor et des ornements encore nombreux. On relève de nombreux ouvrages en tapisserie (*heidischwerck*). De toute évidence, le passage à une nouvelle forme liturgique ne s'est pas accompagné de la destruction des objets et ornements dévolus à la forme ancienne.

Le cas de Saint-Pierre-le-Jeune, collégiale de Strasbourg de rang égal à celle de Saint-Thomas et celle de Saint-Pierre-le-Vieux, est intéressant à plus d'un titre<sup>151</sup>. D'une part, l'édifice est affecté dès 1529, comme les autres églises de la ville, au culte en langue vernaculaire. D'autre part, le chapitre reste en partie catholique et son maintien dans la cité ne se fait pas sans difficulté<sup>152</sup>. Enfin, plusieurs inventaires décrivent la fortune du chapitre dans ses murs : pièces d'orfèvrerie et ornements ainsi que rentes et réserves dans les celliers. Enfin, dans les années 1590-1610, le chapitre est dominé par la figure de Hartger Henot (1571-1637), frère de Séraphin Henot, conseiller de l'archiduc Léopold d'Autriche, lui-même administrateur de l'évêché et de l'abbaye de Murbach et Lure. Séraphin est accusé de concussion et de

---

<sup>149</sup> AVES, II 61/3. Annexe n° 6.

<sup>150</sup> AVES, I AST 16/70. Annexe n° 8.

<sup>151</sup> FUCHS, François-Joseph, *Histoire de la paroisse Saint-Pierre-le-Jeune : Le Chapitre Saint Pierre le Jeune (1031-1791)*, éd. de la paroisse, 1993.

<sup>152</sup> Le chapitre Saint-Pierre-le-Jeune continue d'exister et ses membres ont le droit de résider en ville s'ils acquièrent le droit de bourgeoisie. Ils peuvent célébrer les offices catholiques mais sans aucune action pastorale, donc en privé, selon l'accord passé à Sélestat entre le chapitre et le gouvernement de la ville.

sorcellerie, en réalité d'avoir été un mauvais conseiller de l'archiduc ; à ce titre il est emprisonné. Il disparaît après 1626. Deux inventaires<sup>153</sup> sont dressés : en 1584 et en 1593. Il s'agit de pièces relatives au départ du chapitre resté catholique qui compte emporter avec lui les biens et le trésor de l'église.

Dans la ville devenue un bastion de la réforme protestante, on s'étonne de voir, dans l'une des principales églises de la ville (Saint-Pierre-le-Jeune), les reliques et objets du culte traditionnel : le buste-reliquaire de sainte Colombe notamment figure en bonne place. La même situation existe à l'église collégiale Saint-Pierre-le-Vieux. Le gouvernement de la ville fait procéder à un inventaire complet des deux églises en 1597, en présence des plus hautes autorités, par un notaire.

Les objets et les ornements sont bien conservés dans les locaux du chapitre et dans des armoires munies de portes. La plupart semblent en état de servir à la liturgie, sauf les derniers items qui décrivent de vieux ornements ou des éléments détachés. Avec les ornements sont conservés des *antependia* (*Voralthartuech*). L'un d'eux porte les armoiries de la famille Vollmar.

Quelques descriptions interpellent, telle la mention de corporaux en velours noir ou rouge : on s'attend à un tissu en lin blanc. Sans doute le notaire n'a-t-il plus la notion des choses et s'agit-il d'un voile de calice. La mention d'un mors de chape en argent doré montre cependant que ce notaire a été précis.

Enfin les couleurs sont sans surprise : noir, brun, rouge, vert, bleu ; le jaune est peu présent. Plusieurs ornements sont qualifiés de *geblumbt*, c'est-à-dire « fleuris ». Le terme *atlas* qui revient à plusieurs reprises indique une mise en œuvre d'un tissu de soie à la manière du satin : selon le dictionnaire des frères Grimm, il s'agit de « ein glattes, rauschendes seidenzeug, *pannus subsericus*. Atlas arabice glaber et cinereus, seu ad nigrum colorem vergens. Eodem nomine denotatur tramoserica vestis propter glabritiem. » Autre terme technique : *schmalott*. Toujours d'après le dictionnaire Grimm, ce terme désigne « camelottin, schamelottin, geblumet kleid mit kreisen oder schilt, *scutulata vel undulata vestis*. » Le décor de fleurs dans le tissu remplace la broderie, au final rare. Pour les tissus, deux matières dominant : le velours et le satin.

La situation de l'ancien équipement de l'église Saint-Pierre-le-Vieux est assez proche. L'inventaire<sup>154</sup> dressé dans les mêmes conditions qu'à Saint-Pierre-le-Jeune est cependant bien moins long. Si on retrouve le velours et le damas, le taffetas est également cité ainsi que le

---

<sup>153</sup> AVES, II 18/3.

<sup>154</sup> AVES, II 13b/6. Annexe n° 13.

camelot. Un ornement de couleur blanche semble avoir été particulièrement décoré : deux chapes de chœur, deux chasubles et quatre dalmatiques, avec crucifix et figures brodées en fils d'or et perles. Les pièces d'orfèvrerie remarquables ont été préservées et ont échappé à toute destruction.

Le grand chapitre de la cathédrale était propriétaire d'un trésor à la cathédrale. Voici qu'en 1588, on retrouve de fort belles pièces dans un poulailler du Bruderhof<sup>155</sup>, le centre administratif du grand chapitre, désormais divisé en deux groupes, certains des vingt-quatre chanoines étant passés au protestantisme, les autres restant catholiques. Cet inventaire est dressé par les autorités de Strasbourg (conseil des XV). Le chanoine Hermann Adolf, comte de Solms, se fait remettre tous ces ornements et pièces d'orfèvrerie, sauf *ein silbern kân übereinander, so unden am fues, Bockh unnd Andlaw wappen hatt. Item ein anter kleiner silbern kân, mit Böckhlins wappen, Item ein silberne grosse ganze vergultte kân mit Bockh unnd Andlaw wappen. Item ein altte silber, kân, mit Milnheim und Andlaw wappen. Item eilff silbere hoffbecher mit vergultten rauffen.*

La qualité des pièces mises à l'abri par les chanoines ou leurs clercs est exceptionnelle : ce sont des croix, des reliquaires, un seul calice, mais aussi trois grands écus en argent doré à placer sur des chasubles. Les statues sont également en métal précieux. Mais sans doute la mise à l'abri a-t-elle été motivée par la volonté de protéger les reliques. La destinée des objets – hormis les objets profanes laissés à la ville – s'arrête à leur remise entre les mains d'un chanoine, le comte Hermann-Adolphe de Solms.

L'attention portée aux objets précieux se retrouve dans la liste des pièces<sup>156</sup> confiées le 20 octobre 1610 par le chanoine François de Créhange (Criechingen), doyen du grand chapitre, au château de Barr (et donc sous la garde des autorités de la ville de Strasbourg) et restituées à l'évêque suffragant Adam Peetz le 16 novembre suivants. La note signée de Peetz indique que ces pièces proviennent du chapitre Saint-Pierre-le-Jeune et de Saint-Pierre-le-Vieux. Leur valeur totale s'élève à 7000 gulden selon l'estimation de la commission pour la défense du pays<sup>157</sup>. Il est évident que ces pièces sont d'une qualité telle qu'il s'agit d'éléments exceptionnels qu'on ne retrouvera pas dans les églises paroissiales. Elles correspondent au niveau supérieur du clergé que représente le grand chapitre. Quelques pièces sont à relever du point de vue typologique : un petit tableau en cristal qui pourrait correspondre à un baiser de

---

<sup>155</sup> AVES, V 91/1. Annexe n° 10.

<sup>156</sup> AVES, II 11/7. Annexe n° 14.

<sup>157</sup> Nous sommes au début de la guerre de Passau qui voit les troupes de Léopold d'Autriche traverser et malmener l'Alsace pour aller aider l'empereur Rodolphe menacé par son frère l'archiduc Matthias

paix ; un autel portatif avec décor en nacre et une relique de la croix ; des statuettes en argent doré ; un bras-reliquaire.

Autre lieu qui voit une confrontation directe entre le protestantisme et le catholicisme : la ville de Munster, ville impériale, et l'abbaye qui survit. En 1554, à la mort de l'abbé de Munster, Pierre d'Aponex, les bourgeois de la ville de Munster font réaliser un inventaire du monastère. Celui-ci n'est plus que l'ombre de lui-même<sup>158</sup>.

La Ville de Strasbourg avait, après 1524, accepté  *nolens volens*  que quelques institutions religieuses continuent de fonctionner selon l'ancien culte. Mais, en 1592, on assiste à une offensive (dans le contexte de la guerre de succession au trône épiscopal de Strasbourg). Saint-Nicolas-aux-Ondes et la Chartreuse sont en ligne de mire.

La Chartreuse de Strasbourg, dans le faubourg extérieur de Koenigshoffen, subit une véritable attaque de la part de la ville en 1592. En quelques heures, les chartreux sont mis dehors et les bâtiments détruits<sup>159</sup>. On prend le temps, cependant, de dresser un court inventaire. Si le crucifix composé d'un corpus fixé sur bois et avec le titulus ne pose pas question, la description du  *Corporal*  permet de comprendre qu'il s'agit d'une bourse pour corporal, ici brodée de perles. Le trésor de la Chartreuse comprend également des voiles d'autel à suspendre autour de l'autel ; ces pièces de tissu intéressent le pasteur de Saint-Pierre-le-Vieux. Reste à définir ce qu'est la  *oschgen häuslein*  : s'agirait-il d'un petit tabernacle ? La mention de plusieurs cuillers liturgiques est exceptionnelle. Il semblerait que les chartreux aient utilisé cet ustensile devenu rare, voire exceptionnel dans les paroisses ou les collégiales. On relève également la distribution de calices à différentes églises : Saint-Pierre-le-Vieux et la cathédrale de Strasbourg, mais aussi Wasselonne et Zehnacker.

Le couvent de Saint-Nicolas-aux-Ondes accueille des sœurs dominicaines. A leur tête, la prieure Suzanne Braun fait montre d'un esprit pragmatique et se révèle une bonne administratrice. Elle tient registre<sup>160</sup> de 1576 à 1592 des objets réalisés et offerts aux visiteurs (dont travaux de broderie, civils ou religieux). Les objets décorés de broderie, certains en perle, montrent que le couvent avait sinon un atelier, du moins les aptitudes nécessaires à la réalisation

---

<sup>158</sup> ADHR, 1 C 8656 : inventaire de l'abbaye de Munster en 1554 (dressé à la mort de Pierre d'Aponex).

<sup>159</sup> AVES, II 29a/3. Annexe n° 11.

<sup>160</sup> AVES, II 39/20. LENTES (Thomas), « Mit Bildgeschenken gegen die Reformation : Das 'Geschenkbuch' der Dominikanerinnen von St. Nikolaus in undis aus Straßburg (1576 - 1592). Ein Editionsbericht », dans *Femmes, art et religion au Moyen Age*, dir. Jean-Claude SCHMITT, Strasbourg : Presses universitaires de Strasbourg, 2004, p. 19-33.

de tels ornements. Ces cadeaux consistent essentiellement en petits objets de dévotion, non pas en objets liturgiques.

Mais en 1592, les sœurs sont menacées d'expulsion. Elles cherchent à évacuer dans un coffre en fer des pièces de prix, dont des pièces d'orfèvrerie venant de Saint-Nicolas ou de Sainte-Marguerite : deux calices dont l'un est orné de pierres, quatre calices en argent doré, un calice en argent blanc, une douzaine de gobelets en argent, trois paires de burettes en argent, une patène en argent, une grande patène et une petite, deux boîtes en argent (des pyxides) dans des étuis, un encensoir en argent dans un étui, une monstrance en argent pour l'autel. De plus, venant de Sainte-Marguerite, un drap d'autel avec décor en perles, un ornement pour la messe avec décor brodé en perles et pierres, d'autres pièces liturgiques appartenant à Saint-Nicolas. Les autorités de Strasbourg leur contestent la disposition de ces pièces<sup>161</sup>. Le couvent de nonnes de Saint-Nicolas-aux-Ondes de Strasbourg contient encore après 1648 des reliquaires et des objets de dévotion<sup>162</sup>.

Datant de 1604, voici un document important : l'inventaire des objets et des vêtements liturgiques conservés à Strasbourg, au *Gürtlerhof*, à l'usage du grand chœur en charge de la liturgie à la cathédrale, restitués à l'autorité épiscopale en application du traité de Haguenau. On y trouve un trésor vestimentaire avec des ornements en soie, en velours, des broderies réalisées en soie et en perle. Le service de la cathédrale demandait des ornements de belle apparence.

En 1670, l'église Saint-Nicolas-aux-Ondes est victime d'une tentative de vol. Les autorités décident de vider la sacristie de ses effets, ornements et objets, et de les transférer à l'abri chez le *schaffner*. Après les soubresauts de la fin du XVI<sup>e</sup> et du XVII<sup>e</sup> siècle, on peut constater, à la lecture de la liste des objets, que les placards étaient encore bien pleins. Par ailleurs, la description est assez précise. Malgré la rédaction rapide et truffée d'abréviations de cet inventaire, on distingue nettement, grâce à la précision des notices, un ensemble coloré et dont certaines pièces portent des armoiries de familles strasbourgeoises : les Bock et les Haberer. Les croix portées au dos des chasubles sont brodées, sauf un cas où le motif est composé de galons cousus. Une pièce semble avoir été bigarrée : une chasuble de tissu doré, avec une croix « étroite » et appliquée, dorée et de toutes les couleurs. Les croix dorsales sont le plus souvent brodées. Surtout, des matériaux autres que le taffetas, le satin ou le velours de soie sont cités : laine, coton (*Baumwollen*), *Sarrasin*. In fine sont regroupés des objets de dévotion : paternoster, représentation des saintes femmes au matin de Pâques.

---

<sup>161</sup> AVES, II 39/10.

<sup>162</sup> AVES, II 43/9. Annexe n° 16.

Les années 1524-1530, correspondant au grand basculement liturgique, n'ont pas vu de destructions massives : lors du changement de rites, on s'est contenté de tirer la porte sur les objets. Leur dispersion n'intervient que tardivement.

Les pièces d'orfèvrerie sont, pour la plupart en cuivre ou en argent doré. Evidemment, leur origine de fabrication n'est pas précisée. On note que les pasteurs protestants sont intéressés par les calices. Les monstrances sont bien là, mais en petit nombre et désormais inutiles. Quant aux autres objets, les reliquaires notamment, ils ne manquent pas à l'appel, mais semblent placés à part. Leur forme est sans doute celle de pièces traditionnelles, comme la main de sainte Attale ou la châsse de la sainte, connue d'après les dessins de Jean-Jacques Arhardt.

### *La guerre de Trente ans et ses conséquences, jusque vers 1680*

La coupure de la guerre de Trente ans est tragique : les campagnes sont en grande partie dévastées et les objets religieux la proie des pillards. Les années 1631 à 1638 sont les plus terribles avec le passage des Suédois, l'arrivée des troupes de Bernard de Saxe-Weimar et, in fine, l'installation des garnisons françaises. La paix de 1648 stabilise la situation politique, mais la reconstruction dure plusieurs années, voire plusieurs décennies.

A quelques lieues de Marbach et de Munster, la ville de Colmar<sup>163</sup> peut résister aux attaques et négocier avec d'éventuels agresseurs. La paroisse Saint-Martin de Colmar achète les tissus et un tailleur les monte<sup>164</sup>. Les comptes ne mentionnent plus d'achat pour les ornements entre 1632 et 1642. Conséquence de la guerre et des crises ? C'est vraisemblable.

Dans le Sundgau, sur la route entre Ensisheim et Bâle, la ville de Landser est un bourg mal protégé. Les registres des comptes de l'église<sup>165</sup> montrent la situation du 25 novembre 1627 au 25 novembre 1628, peu avant le déferlement des Suédois et pendant une époque de calme. Les revenus en argent s'élèvent à 118 l. 8 s. 2 d. Sur une année, qui n'est pas forcément représentative, on note un entretien courant des objets, sans acquisition.

Terminons par quelques curiosités : le curé Michel Loth de Turckheim, comme Adam Reiner à Sewen ou Jean Rasser à Ensisheim, travaille à reconquérir les âmes de ses paroissiens

---

<sup>163</sup> En 1575, le conseil de la ville autorise la tenue du culte protestant dans l'ancienne église des franciscains. La ville est désormais « mixte », mais doit à certaines époques expulser les protestants ou les catholiques.

<sup>164</sup> AM Colmar, GG 181.

<sup>165</sup> ADHR, E dépôt 40/29. Annexe 27.



attirés par le protestantisme. Il se complait à dessiner dans le registre des naissances de sa paroisse la forme de la lunette d'un ostensor<sup>166</sup>.

On connaît deux calices lorrains, l'un à Saint-Martin de Colmar (aux armes de François de Lorraine, évêque de Verdun), le second à Koetzingue, des années 1660. Sont-ils venus après la Révolution ou bien dès leur fabrication ? L'histoire d'autres pièces est tout aussi obscure : un calice conservé à Drusenheim, au nœud en balustrade et portant (ainsi que sa patène) des armoiries de chevalier. Le calice a été refait au XIX<sup>e</sup> siècle.

La vallée de Saint-Amarin a connu trois visites<sup>167</sup> en 1603, 1632 et 1652, c'est-à-dire au moment de la restauration catholique, lors du choc des Suédois et après la conclusion de la paix. La région est intégrée dans les possessions de l'abbaye de Murbach. Les remarques du visiteur portent sur certains aspects du rite ainsi que sur la propreté des objets.

#### *Etat de l'église de Saint-Amarin*

*1603 : deux capsulae contenant les hosties, l'une cassée, l'autre pourrie. La sacristie n'est pas protégée. Les huiles sont conservées dans le tabernacle. Les visiteurs demandent une armoire spécifique.*

*1632 : il faut nettoyer l'extérieur des vases aux saintes huiles. Il faut nettoyer les purificateurs.*

*1652 : les ornements sont en nombre suffisant.*

#### *Eglise d'Oderen*

*1603 : Pas d'inventaire. Les ornements sont suffisants et en bon état.*

*1632 : l'inventaire des ornements est à faire. Chapelle Saint-Nicolas : tous les ornements ont été emportés, le tronc fracturé il y a 3 ans.*

*1652 : l'église a été incendiée par les Lorrains il y a 12 ans.*

#### *Eglise de Mollau*

*1652 : les revenus sont si modestes à la fête patronale qu'on n'a pas pu acheter de chasuble de petit prix, ni d'aube, ni de calice en étain.*

#### *Eglise de Willer-sur-Thur*

*1603 : les saintes huiles sont conservées dans le tabernacle, le visiteur ordonne la confection d'une petite armoire à placer derrière le maître-autel. Le purificateur est pourri par les vers.*

---

<sup>166</sup> AM Turekheim.

<sup>167</sup> « Die Pfarreien des St. Amarinthaales in der ersten Haelfte des 17. Jahrhunderts », *Archivalische Beilage zum Ecclesiasticum Argentinense*, 1892, n° 7, p. 93-99. Ms aux AAEB, communication du curé Lintzer d'Oderen.

1652 : les ornements sont à peine suffisants.

La visite de 1666 donne un reflet de la situation dans une bonne partie du diocèse de Strasbourg<sup>168</sup>. On relève quelques manques d'ornements ou d'objets, mais assez limités. L'indication *ornamentis necessariis provisais* reflète soit la réalité d'un minimum, soit le fait que l'on se contente de peu. Parfois on ne dispose pas d'ornements, parfois manquent les livres liturgiques, ou bien seulement un objet (ostensoir ou ampoules aux saintes huiles). A noter que le fait que le collateur soit une institution religieuse n'implique pas que leurs paroisses soient bien loties. Les différences sont surtout basées sur la géographie : la région le long du Rhin est bien plus pauvre que les villes ou le vignoble.

La visite prend en compte les revenus, l'état du bâtiment, l'état moral et religieux de la paroisse. La mention d'ornements « suffisants » n'est pas très éclairante, bien que récurrente, sinon au regard des observations autres. Le ciboire pour la réserve eucharistique est parfois requis, les hosties étant conservées dans un corporal ou un linge sale dans certains cas. On relève également des manques d'ampoules aux saintes huiles. L'abbaye d'Andlau n'a plus rien depuis son pillage par les troupes de Mansfeld. L'église de Littenheim est également dépourvue de tout : le visiteur requiert la confection d'une caisse ou armoire pour les ornements qui sont à acheter en y affectant les revenus de l'église. L'église Saints-Pierre-et-Paul de Rosheim est dans une situation intermédiaire : il faudrait acheter des chasubles, des pales et des purificateurs, réparer la sacristie... Peut-être la taille de la ville appelle-t-elle un équipement meilleur que celui d'un village. A Zellwiller, en revanche, l'acquisition d'une coupe en cuivre est jugée nécessaire : calice ou ciboire ? Ce n'est pas précisé. Mais à Nordhouse ou à Bischoffsheim, c'est un ciboire qui doit être acheté. On relève le soin apporté ou souhaité pour la conservation des hosties consacrées : la dévotion eucharistique est bien l'un des points forts de la réforme catholique.

Enfin, à la grotte de Saint-Guy, au-dessus de Saverne, la chapelle de pèlerinage est bien achalandée en 1630, année de rédaction d'un inventaire par Johann Adolf Jaecklin, *Schaffner*<sup>169</sup> : en 1656, après la guerre de Trente ans, un inventaire montre que le pèlerinage s'est considérablement appauvri : on relève cependant deux nappes d'autel, portant l'une la

---

<sup>168</sup> BARTH, Medard, « Visitationsberichte des Bistums Strassburg vom Jahre 1666 », *AEKG*, 1943, p. 223-258. Pour les trois chapitres ruraux situés outre-Rhin, voir REINFRIED, Karl, « Visitationsberichte aus der zweiten Hälfte des 17. Jahrhunderts über die Pfarreien der Landkapitel Ottersweier, Offenburg und Lahr », ds *Freibürger Diözesanarchiv*, 29 (1901), p. 255-297 ; 30 (1902), p. 299-324 ; 31 (1903) p. 279-321.

<sup>169</sup> D'après la transcription (sans indication de source) donnée dans : ADAM, Alphonse, *Sankt Veit bei Zabern oder der Hohle Stein*, Colmar, 1954 (2<sup>e</sup> éd.), p. 50-51.

figure du Sauveur, la seconde celle de la Vierge aux sept glaives, mais plus d'ornement sacerdotal.

La visite de 1586 menée dans le diocèse de Bâle s'attache bien davantage aux conditions morales du clergé et à l'exercice des fonctions pastorales qu'aux conditions matérielles, rapidement évoquées au début de chaque interrogatoire. D'une manière générale, l'impression est bonne : les édifices se présentent comme étant en bon état et les « vases » en nombre suffisant. Une église est particulièrement bien achalandée : il s'agit de celle de Soultz, ville seigneuriale du vignoble : *Templum jam nihil desse scit, nec fonti baptismali nec vasis. Adsunt sexdecim altaria et alia necessaria. Vingtiquatuor calices adsunt. (Inventarium) non potuit obtinere. Vor dieser Zeit ist die Monstranz entwent worden, antequam deponens appelleret.* Mais c'est la seule mention aussi développée dans le domaine des objets.

La situation des maisons religieuses est également décrite dans des visites qui portent autant sur la discipline des communautés que sur la tenue des édifices. A la collégiale de Surbourg<sup>170</sup> en 1612 : « les jours de fête l'on portera dalmatiques et aubes »... « Tous les autels devront être couverts convenablement et les statues endommagées seront à restaurer sans délai. La clef du tabernacle et du baptistère est à garder par le semainier ou le curé dans une armoire de la sacristie ».

La collégiale Saint-Thiébaud de Thann regroupe plusieurs chanoines et prébendiers. C'est un centre de pèlerinage et la ville un point de passage vers la Lorraine. Les inventaires de succession des chanoines contiennent parfois des descriptions de vêtements et objets liturgiques, tel l'inventaire des objets trouvés dans la succession du chanoine Thiébaud Pantlin (d'origine thannoise, décédé vers 1628)<sup>171</sup>.

L'abbaye de Marbach a souffert, autant que d'autres maisons religieuses, des passages de troupes, celles des Suédois ayant été, selon la tradition, les plus catastrophiques. Un inventaire<sup>172</sup> dressé en 1662 donne l'état des objets du culte. La croix en cristal citée in fine de l'inventaire est toujours conservée. Deux calices seulement sont cités, un en argent doré, un autre en étain. La réserve eucharistique est conservée dans une boîte en bronze doré. Quant aux saintes huiles, les ampoules sont en étain et en verre. Les ornements ne sont pas meilleurs : à

---

<sup>170</sup> HAEGER, Emile, « Visite de la collégiale de Surbourg du 27 septembre de l'an 1612 », *AEA*, 1988, p. 374-376.

<sup>171</sup> AM Thann, FF 13. Merci à Christine Heider pour le signalement du document. Voir Annexe n° 18.

<sup>172</sup> ADHR, 13 H 13.

côté de quatre aubes, les amicts sont usagés. Les chasubles et voiles de calice semblent en assez bonne part avec dix-sept pièces dont certaines neuves, en soie, laine ou chamelot. Mais on n'inventorie que deux pluviaux : un de couleur violette et le second de couleur blanche. L'abbé a une seule mitre à sa disposition, en soie et ornée de fleurs.

Une curiosité enfin : les *antependia* destinés à orner les tombeaux des autels latéraux, réalisés en cuir. Quant au maître-autel, on doit se contenter pour son ornement d'une tapisserie. Au seuil de son relèvement, on se rend compte que l'abbaye est assez pauvre en objets du culte, quatorze ans après la fin du conflit.

Au fond du Val Saint-Grégoire, l'abbaye de Munster, une fondation de l'époque mérovingienne dont l'abbé se pare du titre de prince d'Empire, est en totale déconfiture. Lorsqu'un inventaire de ses biens est dressé en 1659 à la mort de l'abbé, l'abbaye revient de loin : elle avait failli disparaître avant la guerre de Trente ans et ses biens attribués aux Jésuites, en raison de la quasi disparition de la vie religieuse et de la communauté monastique, ainsi que par la dissolution des abbés de la fin du XVI<sup>e</sup> siècle. Seule l'arrivée d'une communauté mauriste en 1659 et son affiliation à la congrégation de Saint-Vanne et Saint-Hydulphe la sauvent<sup>173</sup>.

Le trésor comprend évidemment la couronne que le roi Dagobert aurait laissée à l'abbaye au VII<sup>e</sup> siècle et que tout nouvel abbé coiffe lors de son investiture et porte à la place de la mitre dans certaines cérémonies. La restauration citée dans l'inventaire ne porterait que sur le bonnet de velours. Or, cette couronne n'apparaît pas dans les inventaires antérieurs. On subodore une reconstitution. Mais, à côté de cette pièce exceptionnelle et quelque peu curieuse, le nombre de calices est honorable : six pièces en argent doré ou partiellement en argent.

L'abbaye de Murbach, sans doute la plus prestigieuse de Haute-Alsace, est aussi très éloignée de la vie monastique. La reconstruction après une visite canonique qui tourne mal pour les moines<sup>174</sup>, se prolonge tout au long du XVII<sup>e</sup> siècle. Si le principe de n'accepter que des nobles comme moines ne garantit pas la vocation religieuse, bien au contraire, la vie conventuelle semble reprendre un semblant de sérieux. Le *Historisches Museum* de Bâle

---

<sup>173</sup> Annexe n° 21.

<sup>174</sup> JORDAN, Benoît, « la Barbe du Moine. Variations sur une touffe de poils qui repose depuis des lustres dans la série V des Archives de Strasbourg ». *Études offertes à Jean-Michel Boehler*, Strasbourg : PUS, 2007, p. 303-312.

conserve un témoin de très belle qualité de cette reconstruction : une aiguière avec un bassin<sup>175</sup> de très belle réalisation, offerte par les moines à l'abbé Esso von Glutz de Mariastein<sup>176</sup> en 1698.

### *1680-1789 : le beau XVIII<sup>e</sup> siècle*

On le sait, la religion catholique est l'un des soutiens du pouvoir monarchique français qui s'installe en Alsace dans la seconde moitié du XVII<sup>e</sup> siècle. C'est aussi l'époque d'un durcissement face aux Réformés avec la révocation de l'édit de Nantes et la négation de l'existence d'une communauté chrétienne non catholique dans le royaume. Pour l'Alsace, la situation est particulière car les tenants de la Confession d'Augsbourg bénéficient d'une reconnaissance institutionnelle locale reconnue par les traités de Westphalie. C'est donc par une politique offensive visant à la conversion des protestants que l'on cherchera à réduire leur nombre. Le soutien requis par le gouvernement auprès des autorités religieuses et civiles locales a un corollaire : des dons qui permettent de célébrer dignement le culte catholique. Dans cette optique, le 1<sup>er</sup> décembre 1685, une lettre à M. de Chamilly, vicaire général, annonce que le roi donne 6000 lt pour le service divin dans le diocèse. Le 20 décembre 1685, une seconde lettre demande à l'abbé Martin de Ratabon, vicaire général du diocèse, de lister les calices en étain dans le diocèse et de donner le nombre de pyxides à faire en argent<sup>177</sup>. Un calice et une patène portant les armes du roi de France et signalée à Diefmatten en 1779<sup>178</sup> pourraient en être les témoins.

En contrepoint, des réquisitions pour pallier la disette de moyens financiers de la monarchie, avant les saisies de la Révolution, mettent les biens des églises à la disposition du gouvernement. Le 23 février 1760, l'évêque de Bâle annonce depuis Porrentruy l'envoi de l'état de l'argenterie des églises de Colmar<sup>179</sup>.

Malgré cet incident majeur, les placards des églises paroissiales sont-ils pleins ou vides ?

---

<sup>175</sup> L'œuvre est poinçonnée par Johann Friedrich I. Brandmüller (1655-1732), de Bâle.

<sup>176</sup> L'abbaye de Mariastein, lieu de pèlerinage régional, se situe à la frontière suisse. Les bénédictins de Beinwil s'y installent en 1636. Cet abbé a tenu un journal. De la même époque subsistent une crosse et un calice (par Wilhelm Krauer, orfèvre né à Lucerne en 1661 et mort à Porrentruy en 1718).

<sup>177</sup> Archives de la Guerre, A 1/758. Merci à Odile Jurbert !

<sup>178</sup> MULLER, Claude, *Le Sundgau au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Strasbourg, 2010, p. 168.

<sup>179</sup> ADHR, 4 G 10.

Les inventaires des paroisses montrent une grande diversité de situation. A titre d'exemple, voici un extrait de l'inventaire de la paroisse d'Achenheim<sup>180</sup>, dressé en 1767 :

*Une chasuble en soie rouge à bords de simili or*  
*Une chasuble rouge et blanche, à fleurs et à croix blanche à bords d'argent véritable*  
*Une chasuble de calmande à fleurs blanches, à croix blanche et franges de soie*  
*Une chasuble de soie verte à croix bleue et bords de simili argent*  
*Une autre, rouge à croix brodée*  
*Une autre, rouge à croix rouge*  
*Une chasuble de satin bleu*  
*Une autre de calmande bleue à croix brodée*  
*Une vieille chasuble de damas violet à bords de simili argent*  
*Une chasuble de calmande noire à bords de demi-lin*  
*Une autre noire à croix blanche, neuf*  
*Un voile de soie à fleurs*  
*Un manteau de chœur à bords de simili or*  
*Un manteau de calmande noire à bords de soie blanche.*

Le curé d'Achenheim dispose donc de chasubles avec leurs accessoires aux différentes couleurs liturgiques, outre une chasuble à fleurs, sans doute la plus belle pièce. On relève le détail donné dans la description aux galons, en fil d'or ou d'argent, voire en demi-lin. Mais pour suffisants qu'ils soient, ces ornements ne sont pas luxueux : la soie est présente, certes, mais aussi la calmande, étoffe de laine lustrée d'un côté comme le satin. Il s'agit là d'un matériau modeste.

Pour les objets, il n'est pas sûr qu'on en ait eu partout en abondance dans les paroisses, mais au moins le nécessaire. En 1777, lors du rattachement du village de Roppentzwiller à la paroisse de Durmenach, le visiteur<sup>181</sup> déclare que la sacristie mesure *neuf pieds quarrés éclairée et réparée, munie de deux calices entiers en vermeil, de même que l'ostensoir très propres et les boîtes des saintes huiles en argent, des ornements de toutes les couleurs propres et décents et des linges nécessaires en suffisance*. En revanche à Steinsoultz dont le visiteur estime que l'église est en ruine, la sacristie est *munie de pauvres et chétifs ornemens, ainsi que des linges, la fabrique n'ayant presque aucuns revenus : trois calices à coupe d'argent*.

Mais à Kuttolsheim<sup>182</sup>, dans le riche Kochersberg, on achète en 1759-1760 *ein silber vergoldenes Löfflein in den Kölch* pour 1 fl. 2 s. Cette cuiller liturgique est destinée à la chapelle Sainte-Barbe. Pour ce même petit lieu de pèlerinage, en 1782, le marchand

---

<sup>180</sup> WOLFF, Christian, « L'inventaire des objets du culte à Achenheim en 1767 », ds : *Société d'histoire et d'archéologie de Molsheim et environs, Mélanges offerts à Louis Schlaefli*, Annuaire 2008, p. 157-160. Annexe n° 22.

<sup>181</sup> AAEB, A 26/3, Durmenach-Steinsoultz.

<sup>182</sup> ADBR, G 6601.

strasbourgeois Monet livre une bannière (8 l.), deux burettes en étain (2 *zinnene messkänelin*) pour 3 l. Monet touche également 21 lt pour « améliorer » les ornements. Il livre des *ornaten* en décembre 1783 pour une valeur de 133 lt et demi, Toujours pour les *Ornaten*, une somme de 37 lt 2 s. 71/2 d. est versée à Simon, de Colmar. Quant à l'église paroissiale, elle est dotée d'un ostensor- monstrance en 1786-1787, acheté aux frères Monet de Saverne pour 77 et 72 livres. On constate, pour la chapelle Sainte-Barbe, un réel effort concentré sur deux années.

A Ammerschwihl<sup>183</sup> (dont l'église abrite sept autels), en 1774, la fabrique achète 144 lt d'écume d'or à Lichtenberger, batteur d'or à Strasbourg (et non orfèvre comme indiqué dans le compte). La même année, on achète un crucifix et des chandeliers en bois pour l'autel auprès d'un sculpteur non nommé (peut-être Antoine Ketterer, de Colmar) pour 30 lt. On n'oublie pas de munir la sacristie d'un fourneau de fer pour 15 lt 15 s. En 1776, la fabrique achète auprès de Schaeffer et compagnie de Colmar une étoffe pour 106 l. 16 s. pour réaliser une chasuble par les soins d'un tailleur qui demande 9 l. 2 s. En 1777, la paroisse fait réaliser par Schrick, orfèvre à Colmar, pour 266 l. 10 s. un reliquaire de la Croix (poids : 64 once 1 ½ gros d'argent) qui est envoyé (pour 12 l. 10 s.) à Porrentruy sans doute pour y faire sceller les reliques ou bénir l'objet. En 1779, 16 l. 16 s. sont nécessaires pour acheter chez Antoine Ketterer, sculpteur à Colmar, deux chandeliers (en bois), une couronne pour la statue de la Vierge et deux petits tableaux. En 1781, ce sont des toiles et des dentelles qui sont achetées pour être confiées à une couturière qui réalise des aubes. Le tout coûte plus de 250 l., dont 40 l. de façon. Mais en 1785, on se contente de payer 5 l. 10 s. à la veuve Strick de Colmar pour réparer les ornements sacerdotaux. En 1788, le curé Klein paie 55 l. 14 s. 9 d. pour une chasuble noire, sans doute modeste. L'année suivante, le même débourse 192 l. pour un velours brodé en or. Enfin, en 1790, Monet de Saverne profite d'une commande de 600 l. pour un dais et une chasuble. 258 l. 16 s. 3 d. sont nécessaires pour du drap écarlate destiné aux porteurs du dais. En définitive, les objets du culte ne représentent pas une masse financière importante et régulière, au contraire du luminaire (huile ou cire). En revanche, les acquisitions sont aléatoires, liées aux besoins du moment.

L'église Saint-Louis du Finkwiller à Strasbourg est pauvre<sup>184</sup>. Desservie par des chanoines lorrains (d'une congrégation fondée par Pierre Fourier), elle ne survit que grâce aux subsides royaux. Une somme de 8000 livres lui est attribuée en 1756. Cette somme est utilisée pour l'orgue (1200 lt), des ornements (au sieur Chantoiseau, 2496 lt 14 s 3 d), la rénovation du

---

<sup>183</sup> ADHR, 16 G Ammerschwihl.

<sup>184</sup> ANDRIOT, Cédric, « La paroisse Saint-Louis de Strasbourg administrée par les chanoines réguliers lorrains », *RA*, 138, 2012, p. 61-82 ; AVES, AA 2581.

décor (au sieur Meyer pour rafraîchir le grand crucifix et armes du roi, 105 lt), des pièces d'orfèvrerie (au sieur Pick pour un calice, 354 lt, à un potier d'étain pour des burettes 24 lt, au marchand Richard, sans précision, 189 lt 10 s), le reste allant à des dépenses de menuiserie, de charpenterie, de plâtrerie,...

Si on considère le cas de la paroisse Notre-Dame d'Altkirch<sup>185</sup>, qui est dotée de bons revenus, on relève un effort cyclique : l'entretien de l'existant et les consommables prennent le pas sur l'acquisition de nouveaux ornements, sauf pour la période 1740-1770. C'est le même choix qui est fait à Saint-Martin de Colmar. En revanche, peu de mentions de pièces d'orfèvrerie dans les comptes : quelques nouveaux calices sont envoyés à Porrentruy pour être bénis, les encensoirs sont achetés ou entretenus, mais pas d'achat somptueux : ces objets seraient-ils offerts ?

L'église paroissiale de Drussenheim conserve un ostensor (en partie modifié) dont le pied en cuivre doré repoussé rappelle son acquisition, en 1747, aux frais de la fabrique. La croix sommitale porte deux poinçons : le 13 couronné et le poinçon de Pick. Mais à côté de ces pièces de qualité, on trouve aussi du « toc » : reliquaires-monstrances en bois doré, chandeliers de même facture... (reliquaire à Hunawihr, croix à Herrlisheim). C'est un décor d'illusion qui est mis en place.

Près de Belfort, au revers de la couverture du registre des baptêmes de Fêche-l'Eglise, le curé Jean Pierre Belin (en charge de la paroisse de 1739 à son décès en 1782) a noté quelques "observations des fournitures faites depuis 1740"<sup>186</sup> :

« L'année 1740 Breton<sup>187</sup>, de Boncour, a fait notre reliquaire qui a coûté six livres. En 1745 j'ay fais faire les robes rouges pour les enfans qui servent la messe et j'ay acheté l'encensoir.

En 1748 Breton a fait le retable de St Valère et St Antoine et Ste Agathe. Suzanne Breton a donné le verni à l'autel de Notre Dame.

En 1747 le devant d'autel du chœur a été fait.

Le 9 décembre 1755 il y a eu un tremblement de terre qui faisait trembler les maisons. La nuit du 18 au 19 février 1756 le vent a été si impétueux qu'il a renversé les maisons, les toits de paille et beaucoup endommagé ceux de tuiles. Le 26 février de la même année le pêcher près de la grange était fleuri.

Le 3ème jour de mars le village de Grandfontaine a été incendié.

L'an 1751 Breton a fait le tabernacle pour 51 écus. En 1758 j'ay acheté la chappe et une chasuble pour 7 louis. Aussi l'écharpe pour la bénédiction.

---

<sup>185</sup> ADHR, 16 G Altkirch.

<sup>186</sup> AD Territoire de Belfort, GG 2 (registre des baptêmes de 1721 à 1792). Lu en ligne [www.lisa90.org](http://www.lisa90.org).

<sup>187</sup> Il s'agit sans doute d'un menuisier, qui intervient par ailleurs sur le retable.



En 1760 j'ay mis le voile du ciboire que Mr Genti, de Belfort, qui avait les mines, m'avait donné. Le 5 avril de la même année la congrégation des hommes a été établie.

Le 17 octobre 1766 j'ay acheté le dais, une chasuble rouge croix blanche et une noire pour 7 louis et demi. J'ay eu de différents particuliers 19 l. ce qui est peu vu que le bois coûte 3 louis. Le 14 janvier 1768 j'ay acheté une chasuble blanche pour 2 louis. Le 30 septembre 1769 j'ay acheté une chasuble blanche pour 5 louis et demi et une violette pour 14 écus, du Sr François marchand de Saverne.

Le 23 avril 1770 j'ay acheté à Besançon le missel nouveau, le graduel et tout pour 16 livres, le port a coûté 5 l.

En 1772 j'ay déjà été obligé de faire relier le missel à Porrentruy pour 4 l. En 1762 j'ay acheté un calice pour 102 l. l'autre m'avait déjà coûté 24 l. par échange fait à Porrentruy en 1743. Je ne parle pas de bien d'autres fournitures : linges chandeliers... La communauté a acheté la bannière qui coûte 70 l., la croix et le ferrement 15 l.

Je l'ay béni le jour de Pâques, le 11 avril 1773. Celle [la bannière] des filles, achetée par Claudine Perrinot, ma servante, a été bénie le jour de la Fête-Dieu 1773.

La société des Jésuites a été éteinte le 16 septembre par une bulle du pape « pro bono pace » ce qui a fait peine aux bons catholiques mais la crainte d'un patriarche en France en Espagne et en Portugal a engagé le St Père à détruire un ordre célèbre plutôt que de voir un schisme dans les royaumes qui félicitaient la destruction des papistes.

Le 7 février 1773 j'ay acheté du Sr François Marchand de Saverne une chasuble rouge pour 6 louis et 2 cingalums pour 48 sols.

Au mois de septembre 1776 j'ay fait boiser le chœur on a fait la niche de Ste Claire et Ste Agathe. Jay donné au menuisier 61 l. et au sculpteur 54 l. 2 sous. »

La cathédrale de Strasbourg est un site majeur et emblématique<sup>188</sup> : dans le protocole de l'année 1695<sup>189</sup> apparaît une feuille volante qui donne un *Estat des ornemens du chœur de la cathédrale de Strasbourg* signale « trois aubes à dentelles, deux dalmatiques à raccommoder avec la chappe (sic) le tout à fond jaune à fleures (sic) rouges, une chappe avec ses ornements blancs à fond d'or à raccommoder, une chappe à fond d'or à fleuve noire à raccommoder, une chappe de velours rouge avec des perles autour, une chassuble (sic) avec deux dalmatiques de satin blanc à raccommoder, une chassuble et une dalmatique en satin rouge avec des perles, une boette (sic) où il y a des broderies avec des perles, une chappe à fond d'or à fleures rouges et franche verte (sic) à raccommoder ».

On voit qu'il s'agit là d'un inventaire relativement modeste, ne permettant pas d'établir de réelle différence d'ornements en fonction des fêtes et des solennités. Par ailleurs, le tout semble en fort mauvais état, puisqu'à l'une ou l'autre exception, les ornements nécessitent un raccommodage !

La seule solution trouvée pour financer la restauration consiste à vendre les perles figurant sur la chape en velours rouge, celles contenues dans la boîte à broderies « avec les

---

<sup>188</sup> XIBAUT, Bernard, « le souci du grand chapitre... », *Bulletin de la Cathédrale de Strasbourg*, 2008.

<sup>189</sup> AVES, 117 Z 25, après le folio 62.

perles qui estoient dans une autre boette en garde du sieur Pillmann ». Sans que l'on sache si le grand chœur y a vraiment consenti, toutes ces perles sont alors cédées, sur l'ordre du prince Henry d'Auvergne<sup>190</sup>, prévôt du grand chapitre, pour la somme de 218 livres argent courant de Strasbourg. À cette somme s'ajoutent les 60 livres d'un tronc que le prince d'Auvergne y joint, depuis Paris, selon une note de sa main datant du 22 janvier 1696. Une part superflue du patrimoine est donc sacrifiée pour permettre l'entretien des ornements en usage. Il est à noter que le nouveau grand prévôt, le premier d'origine française, manifeste dès sa prise de fonction un intérêt distingué pour la dignité de la cathédrale et du culte qui y est célébré.

On trouve aussi, à la suite de ces indications, un mémoire anonyme « de ce qui regarde la sacristie de la cathédrale et des choses absolument nécessaires en icelle », comprenant cinq points. Le premier est partiellement résolu, puisqu'il s'agit d'établir un inventaire de la sacristie, où toutes les choses sont en confusion et sans ordre et mesme souvent négligées. Il serait bon qu'un ecclésiastique soit désigné pour s'en charger. Une note ajoutée ultérieurement à ce premier point précise que tout est en bon ordre. Les deux points suivants concernent les réparations : le deuxième point vise la réparation de l'ornement blanc à fond d'or *estant hors d'estat de pouvoir servir sans cela*. Il rejoint le troisième point, qui préconise de recoudre tous les ornements décousus et déchirés qui sont en très grand nombre et dont la plus part ne tiennent qu'avec de la ficelle qu'on y a mis pour s'en servir.

Viennent ensuite quatre points portant sur les acquisitions envisagées : trois aubes fines à dentelles pour servir aux jours solennels, un parement blanc pour la crédence (point 4) ; un voile de calice rouge, associé à l'ornement des fêtes de seconde classe, et un blanc pour accompagner l'ornement à fond d'or « ny en ayant aucun assez propre pour cela » (point 5) ; quatre petits parements d'autel pour les quatre chapelles où l'on dit les messes basses « ceux qui y sont estant tout déchirés » (point 6) ; enfin, deux voiles violets faits exprès pour couvrir des deux côtés la croix d'autel et la croix de procession durant le temps de la Passion, ce qui évitera d'utiliser les voiles de calice « dont on a besoin tous les jours ».

Mais les moyens du grand chapitre semblent insuffisants. Aussi, en août 1715, sur ordre du roi et à la demande du cardinal de Rohan et de l'abbé d'Auvergne, le Magistrat de Strasbourg est-il amené à verser au grand chapitre 3000 livres par an pour les ornements, linge et objets du culte de la cathédrale, somme à prendre sur les fonds de la fabrique (c'est-à-dire de l'Œuvre Notre-Dame)<sup>191</sup>.

---

<sup>190</sup> Henri Oswald de la Tour d'Auvergne, entré au chapitre en 1689, en est le grand prévôt de 1695 à sa mort, survenue en 1747.

<sup>191</sup> AVES, 1 OND 21.

La cathédrale profite pleinement de l'attention royale après 1681. Le grand ornement qui lui est offert par Louis XIV est d'ailleurs évoqué dans tous les guides, au même titre que les portes de bronze ou l'horloge astronomique. Cet ornement est, en réalité, composé d'ornements liturgiques et d'une garniture d'autel. Le tout est réalisé à Paris et à la maison royale des Demoiselles de Saint-Cyr. Le roi prend tout en charge : acquisition des matériaux, éclairage et chauffage des ouvriers, transport à Strasbourg.

Qu'en est-il pour les maisons religieuses dont les édifices sont pratiquement tous reconstruits au XVIII<sup>e</sup> siècle ?

L'abbaye de chanoines réguliers de Marbach acquiert un ornement complet<sup>192</sup> (chasuble, chape, dalmatiques) auprès de maître Sébastien Scherer, de Herrlisheim, localité toute proche de l'abbaye. L'ensemble représente un gros investissement : 1000 livres tournois, ce qui est presque un record. Quant au grand ornement conservé à la collégiale Saint-Martin de Colmar depuis la Révolution, il aurait été acheté en 1767 pour 6000 livres<sup>193</sup>.

A l'abbaye d'Ottmarsheim, établissement modeste, un bel ostensor est réalisé en 1717, attribué à Hans Jacob Laublin, orfèvre à Schaffhouse. Le nom de l'abbesse Anne-Elisabeth de La Touche et ceux des dix chanoinesses avec leurs armoiries sont gravés sur la plaque de fermeture du pied. Sans être particulièrement ostentatoire, il reste dans la tradition germanique.

Les autres maisons religieuses ne sont pas toujours aussi bien loties. A Neuwiller-lès-Saverne, les efforts sont réels, mais limités, d'autant plus que le prévôt de Laër est en conflit avec le chapitre. Dans ce chapitre, lieu de pèlerinage, les protocoles du chapitre ne contiennent aucune mention relative aux objets du culte de 1688 à 1692. Mais à la séance du chapitre du 11 décembre 1693, le chantre Lamotte propose de s'occuper de faire réaliser une monstrance et une lampe en argent avec l'argent dont il dispose et on complètera avec des dons<sup>194</sup>. Bien plus tard, à la séance du 15 janvier 1762, on a prié le chanoine Geiger de faire faire un Christ conformément au modèle et à la lettre de Monsieur son frère le jésuite. Le 29 octobre 1763, feu le chanoine Joseph Zénobie Perrin a légué un calice en vermeil et quatre flambeaux d'argent à l'église de Monswiller, qui dépend du chapitre. Le 2 août 1765, le sieur Souquart, marguillier de la collégiale, doit entretenir tous les ornements et linges, nettoyer les nouveaux chandeliers, lampe et Christ et autres objets en « similor » ; il percevra une augmentation pour ce travail.

---

<sup>192</sup> ADHR, 13 H 11 (*Hausbuch*).

<sup>193</sup> PUTZ, Charles, *L'abbaye de Marbach*, *op. cit.*, 2013, p. 103.

<sup>194</sup> ADBR, G 5644.

A Murbach, le prince-abbé Benoît d'Andlau se fait faire ou offrir un ornement pontifical<sup>195</sup>. D'autres vestiges de l'abbaye sont conservés à Guebwiller, à l'église Notre-Dame et au musée du Florival. On y voit des burettes en cuivre doré et une crosse, sans poinçon, ainsi que des ornements ayant appartenu à Casimir de Rathsamhausen, abbé de Murbach (né en 1698, administrateur en 1736 puis coadjuteur, abbé en 1756, mort en 1786). Ces enrichissements vont de pair avec la rénovation ou plutôt la mutation de l'abbaye qui est transférée en 1759 à Guebwiller, puis transformée en 1764 en chapitre équestre. Une magnifique église est alors construite sur les plans de l'architecte Beauque.

L'abbaye de Munster, affiliée à la congrégation de Saint-Vanne depuis 1659, connaît un renouveau inattendu au XVII<sup>e</sup> et au XVIII<sup>e</sup> siècle sur le plan intellectuel. On y achète également des objets du culte dont un ostensor en 1763. Le prix de ce dernier donne à penser qu'il s'agissait d'une pièce d'exception : 1800 livres<sup>196</sup>. On discerne un enrichissement assez considérable de la sacristie avec des pièces d'orfèvrerie, mais aussi des ornements. L'inventaire<sup>197</sup>, dressé en 1659 donne :

*Une mitre de damas rouge, en broderie*  
*Une pante de taffeta rouge d'un ciel ou dais à porter le St Sacrement*  
*Une (chasuble) de toile d'argent à fleurs*  
*Une vieille de damas blanc avec un petit galon d'argent*  
*Une de laine verte et rouge en fleurs, avec un faux passement d'or*  
*Une de mesme, avec une bande de satin jaune, sans passement*  
*Une d'estoffe rouge avec un petit gallon d'argent*  
*Une de tabis<sup>198</sup> rouge avec une croix de tabis orangés*  
*Deux verdes à fleurs, l'une assés bonne avec une croix de figures en soye et l'autre bien vieille avec une petite cantille*  
*Deux vieilles de velour jaune tout rasé*  
*Une de tabis bleu avec un gallon de soye*  
*Une de tabis noir avec un faux gallon d'or*  
*Une vieille de satin noir que l'on doit raccommoder*  
*Une de vieil taffeta noir, couppée en deux*  
*Une vieille estolle avec le manipule de damas bleu*  
*Une estolle et manipule de vieil velour jaune*  
*Une estolle et manipule de laine, en fleurs verdes, rouges et blanches*  
*Trois estolles noires avec un manipule*  
*Une croix de tapisserie de figures en broderie, propre pour une chasuble*  
*Deux petites robbes noires sans manches pour les acolythes à la messe.*

---

<sup>195</sup> Conservé à la cathédrale de Strasbourg, dépôt de la paroisse de Stotzheim.

<sup>196</sup> ADHR 1 H 1010, d'après MULLER, Claude, « les splendeurs de l'abbaye bénédictine de Munster dans la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle », *Annuaire de la Société d'histoire du val et de la ville de Munster*, 1986, p. 61-70. Annexes n° 21.

<sup>197</sup> *Curiosités d'Alsace*, tome 2, Colmar, 1861-1862, p. 97-112.

<sup>198</sup> Selon l'éditeur des *Curiosités d'Alsace*, le tabis est une étoffe de soie ondulée.

En 1665, sur 13 chasubles (non plus 16) on relève une seule neuve : « de faux argent parsemé de fleurs rouges ».

En 1705, les vêtements ont été renouvelés et on compte alors vingt-cinq chasubles, onze ornements complets en brocard, en damas, en drap d'argent. L'un d'eux a été offert en 1704 par l'abbé de Lagrange : *trois chappes, la chasuble, deux tuniques, toutes de mesme étoffe. Les orfrois sont d'une étoffe plus précieuse que le corps de l'ornement, enrichies d'un fin galon d'or, large de deux doigts. La chappe du célébrant, la chasuble et les deux tuniques sont doublées d'un taffetas rouge.*

En 1702, les Récollets de Kehl dressent la liste des ornements nécessaires à la célébration du culte<sup>199</sup>. Il s'agit là d'une liste minimaliste : outre les objets, les linges d'autel et les aubes, les Récollets ne demandent que quatre chasubles (de couleur blanche, verte, violette, rouge) et une chape « à fleurs de toutes couleurs ». Deux devants d'autel (un « à fleurs de toutes couleurs » et un noir), une bannière, un dais figurent également sur la liste. Mais le tout est, finalement, modeste.

A Lautenbach, la collégiale profite en 1678 du testament d'un chanoine, Sutor, qui a donné un ornement noir à un autel (et dont il interdit qu'on le revête lorsqu'il sera mort). En 1774, les frères Monet, de Saverne, livrent au chapitre douze ornements pour la messe, avec broderies en or et argent, cinq aubes et cinq draps d'autel avec dentelles ; deux velums pour les bénédictions, dont un en soie rouge avec des broderies d'or, le second en damas blanc avec des broderies d'argent. S'y ajoute un drap en soie noire orné de dentelles d'argent, pour le pupitre<sup>200</sup>. Le paiement est étalé sur quatre ans (1200 lt)<sup>201</sup>.

A Alspach, un couvent de Clarisses, une pièce particulière : la crosse de l'abbesse, dont la hampe est recouverte de tissu à fils d'or et de tissu où sont fixées des petites perles de verre teinté dessinant des motifs de fleurs sur toute la hauteur de la hampe. Le crosseron est orné d'espèces d'amorces ou de crochets, dans la tradition gothique. On la date du XVIII<sup>e</sup> siècle.

Enfin, à Sainte-Madeleine de Strasbourg sont conservés des ornements provenant du couvent de la Visitation (dans l'abbaye Saint-Etienne, en 1741). Ils auraient été offerts par la reine Marie Leczinska, présente avec sa famille en Alsace jusqu'à son mariage avec Louis XV en 1725.

---

<sup>199</sup> Archives de l'armée de terre (Vincennes), A 1/1669 (1702), pièce 265.

<sup>200</sup> HAABY, Charles, *Stift Lautenbach, op. cit.*, p. 208

<sup>201</sup> ADHR, 5 G 3.

## *La Révolution, une coupure*

Les inventaires dressés au moment de la Révolution, alors que les objets sont saisis au profit de la Nation et que les métaux sont destinés à la fonte, révéleraient des sacristies vides ! De toute évidence, ces inventaires ne sont pas complets. Ils ne donnent que ce qu'on a bien voulu montrer aux commissaires, ce qui sous-entend que l'on a soustrait un bon nombre d'objets. Que sont-ils devenus ? Détournés par des particuliers ? Pas évident, car il faut ensuite les écouler. Cachés, puis ressortis au moment de la paix religieuse après le concordat ? Oui, mais où sont-ils passés ? Pour autant, les additions publiées par le chanoine Gass donnent une idée de ce que la Nation a prélevé : pour la seule ville de Strasbourg, quatorze monstrances, vingt et un ciboires, quatre-vingt-un calices et patènes, six crucifix et trente-trois chandeliers ; seize paires de burettes avec plateau, treize ampoules aux saintes huiles, dix-sept encensoirs et leurs navettes, deux reliquaires et trois couronnes de statues.<sup>202</sup>

Selon *l'Etat des meubles, effets et ustensiles en or et en argent trouvés dans l'église paroissiale de Saint-Pierre et Saint-Paul à Neuviller, qui ont été envoyés au district de Haguenau, conformément à la loi du 10 septembre 1792, article second, 11 novembre 1792*<sup>203</sup>, on constate que cette église paroissiale, à l'ombre d'une collégiale et église de pèlerinage, ne renferme que des ornements modestes. Le damas domine. Un seul ensemble est en drap d'or.

Quid des dissimulations ? A Strasbourg, le 27 floréal an II, une délibération du directoire du district de Strasbourg<sup>204</sup> indique que l'agent national du district, s'adressant au chef du bureau des domaines nationaux, a « dénoncé un dépôt considérable d'effets d'église, provenant d'une cidevant confrérie, et qui se trouvent renfermés dans la maison d'arrêt, cidevant séminaire ; que dans le même local, chambre occupée ci devant par le prêtre Dereser, supérieur au dit séminaire, il y avoit aussi de pareils effets, qu'il importoit d'en retirer incessamment pour inventaire détaillé préalablement fait, être lesdits effets transférés au lieu des séances de l'administration et en être disposés de la manière prescrite par les loix ». Le directoire ordonne que ce soit fait.

Pour une autre confrérie strasbourgeoise, la dissimulation risque de coûter cher aux instigatrices<sup>205</sup>. « Remontre le procureur substitut de la commune de Strasbourg que depuis

---

<sup>202</sup> GASS, Joseph, « Verlorene kirchliche Kunstschatze », *Anzeiger für elsässische Altertumskunde*, 1918/III, p. 973-978.

<sup>203</sup> ADBR, 2 G 322 B/12.

<sup>204</sup> AVES, 3 MW 25.

<sup>205</sup> AVES, 3 MW 25.

quelque temps la rumeur publique avoit annoncé qu'il existe chez des citoyens de cette ville des effets précieux, status et ornemens, qui ont appartenu autrefois à des congrégations et confréries supprimées, et qui ont été déplacées en contravention à la loi, qui les déclare appartenir à la Nation. Que d'après différentes indications faites à la Police, les demoiselles Danisch, demeurant dans la maison du Sr Wilhelm cidevant avoué, doivent être en possession de plusieurs effets appartenant jadis à la confrérie des demoiselles de la controverse et autres ». Il demande une perquisition : « ce jourd'hui vingt un janvier mil sept cent quatre vingt onze, à trois heures de relevé sont comparus au secrétariat de la mairie Mrs Jean Pierre Conscience, imprimeur à la lotterie établie à Strasbourg, et Antoine Ruff, aussi imprimeur, ... lesquels ont déclaré qu'ils ont eu lieu d'observer que ce jourd'hui deux personnes, l'une une femme, l'autre un homme, en habit gris, maigre, vieux et un peu boiteux, ont transporté chacune en trois voyages, des effets servant à la décoration et usage de l'autel dans la maison du Sr Wilhelm, cidevant procureur, demeurant rue des Echasses. Le Sr Conscience déclare en particulier qu'ayant suivi l'homme dont question est ci-dessus, il l'a vu entrer au séminaire ; que quant au lieu où ces effets pourroit être déposés, il est incertain, si c'est chez ledit Wilhelm, ou chez des demoiselles déjà d'un certain âge, qui peignent et qui y demeurent et sont réputées être dévotes. Ledit Sr Ruff déclare qu'il s'est assuré de la vérité que ces effets sont de la nature mentionnée ci-dessus, en découvrant l'un des papiers et qu'on lui a dit que ces transports ont été faits pendant toute la matinée et durent encore ». Le procès-verbal de la perquisition du 21 janvier indique que Monique Tanisch, préfète de la congrégation des demoiselles de la controverse a pris chez elle « une Vierge d'argent, le drap mortuaire, une tunique noire et plusieurs autres effets de peu de valeur appartenant à ladite confrérie », portés dans l'inventaire des objets conservés au séminaire. Monique Tanisch est finalement condamnée pour avoir conservé chez elle un buste de la Vierge en argent. Les pièces sont envoyées à la Monnaie à Paris<sup>206</sup>.

On constate le même souci de préservation des objets dans la campagne. Le 27 mai 1791, deux édiles d'Offenheim<sup>207</sup> sont dénoncés pour avoir transféré secrètement « des vases qui servoient au culte et des ornemens et autres ustensiles de l'église », « qu'on ne voit plus dans l'église la lampe, l'encensoir, le ciboire, un calice, et cinq à six ornemens pour les prêtres, de sorte qu'il n'en reste qu'un seul ». L'ordre serait venu du curé qui a fait transporter les objets à Stutzheim.

---

<sup>206</sup> ADBR, Q 4350.

<sup>207</sup> AVES, 3 MW 25.

La saisie entraîne donc un important mouvement d'inventaire, certes sommaire, mais systématique. Ironie : à Strasbourg, le garde-magasin n'est autre que le brodeur qui a pu réaliser et vendre les pièces dont il a désormais la garde ! Le 28 avril 1793, Berger signe<sup>208</sup> un « Reçu du citoyen maire une chasuble et une étole fond soy violet à fleurs d'or et d'argent, garni de frange et galon d'argent, pour la remettre au dépôt général des ornemens des églises supprimées. »

Cette opération n'est pas sans susciter quelques contestations : Michel Huss et Nicolas Dendinger s'adressent au directoire du district de Strasbourg en avril 1792, sur papier timbré<sup>209</sup>. Les deux signataires, préposés à la confrérie du Saint-Sacrement dans l'église de la Citadelle exposent qu'après l'inventaire des ornements, ceux-ci ont été enfermés dans des armoires au presbytère, une partie étant conservée chez Michel Huss. Le marguillier de la paroisse, le sieur Lassia a fait forcer ces armoires et a fait déposer les objets chez le boulanger Riss, à la Krutenau, receveur de l'église : « une lampe d'argent, un encensoir d'argent, une paire de burettes avec leur bassin aussy d'argent et les quatre bandes et houpes du dais ». Les requérants demandent à ce que ces objets leur soient remis car ils appartiennent à la confrérie, non à la paroisse.

Les objets saisis partent pour Paris. Un extrait du registre des messageries de Strasbourg pour Paris<sup>210</sup> donne en date du 9 frimaire an II « trois caisses cordées et cachetées, expédiées à la Monnaie de Paris, contenant la vaisselle d'argent et autres effets provenans des cultes établis à Strasbourg ».

C'est aussi une opportunité pour des églises qui guignent sur les biens des collégiales et monastères. Le 17 août 1792, le curé de Saint-Pierre-le-Jeune de Strasbourg écrit au directoire du district de Strasbourg<sup>211</sup> : « Dans le moment, Messieurs, où vat se faire la distribution des ornements qui se trouvent dans les églises supprimées, permettes-moi de vous demander pour ma paroisse trois ornements complets avec les trois chappes, un rouge, un noir, un bleu à fleur d'argent, six chasubles propres avec étolles, manipules, voiles de calices, bourses et palles, six aubes garnies en dentelles, six rochers pareillement garnis en dentelles, un tour de chaire à prêcher avec sa garniture d'en haut et un drap mortuaire... »

---

<sup>208</sup> A VES, 3 MW 25.

<sup>209</sup> A VES, 3 MW 25.

<sup>210</sup> A VES, 3 MW 25.

<sup>211</sup> A VES, 3 MW 25.



Avant que le culte chrétien ne soit interdit, les autorités doivent désormais en référer aux autorités publiques pour l'organisation des cérémonies. Le 8 avril 1791, le directeur des enfants de chœur et maître des cérémonies de la cathédrale écrit au directoire du district de Strasbourg : « je vous prie de vouloir bien donner des ordres pour faire transporter dans la sacristie épiscopale les vases qui doivent servir à la bénédiction des saintes huiles et du saint chrême, le jeudi saint, ces urnes doivent être à l'évêché, il faut les avoir pour tout préparer pour cette cérémonie et surtout l'emplète du baume. Vous pourriez aussi très facilement procurer à M. l'évêque le pontifical romain d'une des abbayes de ce pays, dont il a un grand besoin. Faites, je vous prie, que ces objets soient à la cathédrale pour lundi ou mardi prochain, à mon retour de Colmar où je compte aller, sur la prière de M. l'évêque du Haut-Rhin pour enseigner les cérémonies pontificales à son installation dimanche prochain. »

L'évêque du Haut-Rhin obtient l'usage des ornements de Marbach, toujours conservés à la collégiale Saint-Martin de Colmar.

Les luthériens sont également mis à contribution<sup>212</sup>.

*Le citoyen Kolb, marguillier au Temple neuf, a livré de la dite église les broderies en or et en argent de toutes espèces ainsi que les toiles de lin qui servoient aux anciennes cérémonies religieuses, savoir :*

*En galons d'or de différentes façons : 4 lt 8 d*

*En franchises d'or et d'argent de différentes qualités : 2 lt*

*De franchises mêlées en or et en soye rouge et jaune : 11 ½ aunes*

*Pièces de broderies : 4 pièces*

*Des houpes en or : 8*

*Deux draps de lin dont on se servait pour les baptêmes*

*Deux essuyes mains.*

Un inventaire dressé le 11 frimaire 1793 donne le détail des objets provenant d'une église luthérienne de Strasbourg<sup>213</sup> :

*Verzeichnus des Kirchen Geräths aus der lutherischen Kirch im allhiesigen Zuchthaus, als :*

*Ein sammetes Altartuch*

*Ein Gewürcktes ditto*

*Ein weisses Communiontuch, sambt Serviette*

*Zwey zinnerne Communionkannen*

*Eine zinnerre Oblatenlad*

*Zwey schwartzetücher*

*Zwey zinnerne Liechtstöck*

*Zwey kleine Mössingene ditto*

*Drey unterschiedliche Chorröck, sambt Krägen aus der catholischen Cappell*

---

<sup>212</sup> AVES, 3 MW 25.

<sup>213</sup> AVES, 3 MW 25.

*Ein schwarzes leinenes Todtentuch aus obiger Cappell.*

Le détachement voulu par les luthériens à l'égard des pompes rituelles et des objets a sans doute allégé la tristesse de voir ces objets partir à la fonte. Par ailleurs, la perte financière reste minime pour les communautés, par rapport aux objets catholiques.

## CONCLUSION

L'analyse de la situation sur un temps long permet d'appréhender les variations de fortune des sacristies alsaciennes. Ces variations sont fonction des guerres et des événements politiques, comme les saisies. Ce sont des moteurs essentiels qui rythment la vie des institutions et des paroisses. Cependant, ce patrimoine sacré est soumis à une autre influence non négligeable, qui interfère avec les événements : le rythme de ces derniers est rapide au XVI<sup>e</sup> siècle et jusqu'après 1648. A cette séquence succède une autre période, soumise à une autre influence majeure : il s'agit de l'évolution de la notion du bon goût.

Les destructions sont alors autant dues à la volonté de renouveler les objets qu'aux actions extérieures. Elles interviennent ainsi en alternance avec les acquisitions qui révèlent la volonté de disposer d'objets suffisants mais aussi de belle qualité, nécessaires également pour remplacer les pièces usées.

Les inventaires, les mentions portées par les desservants et les comptes de fabrique scandent le développement de ces variations, pour autant que les institutions aient pris la peine de tenir ces inventaires ou ces comptes.

Certes, la quasi-totalité des pièces citées dans les inventaires a disparu. Restent cependant des individus qui permettent d'appréhender *de visu et de sensus* la qualité et l'esthétique des objets.

## CHAPITRE 3

### LES OBJETS POUR EUX-MÊMES CONSTITUTION D'UN CORPUS

Les sources écrites permettent de donner un cadre typologique en relation avec l'utilisation rituelle des objets et des ornements. De ce point de vue, le registre décrivant les objets de la Chartreuse de Molsheim<sup>214</sup> donne un cadre large : on y trouve les ornements et les linges d'autel, les pièces d'orfèvrerie, les livres liturgiques, les reliquaires, le tout replacé dans le contexte architectural avec la description des bâtiments et des autels avec leur date de consécration. La typologie des objets mobiliers s'inscrit bien dans une description globale de l'espace religieux.

La typologie du corpus renvoie tout d'abord à la tradition et aux normes liturgiques, telles que l'histoire des rites chrétiens l'a fixée. Dans cette optique, la place de Guillaume Durand est centrale. L'évêque de Mende mort en 1296 a élaboré une *somme* qui collationne toutes les symboliques du culte divin : le *Rationale divinatorum officiorum*. Guillaume Durand<sup>215</sup>, juriste dans l'âme et vivant en Italie dans ses fonctions (il a enseigné le droit à Modène et a servi le Saint-Siège comme administrateur du patrimoine de Saint-Pierre). Ce texte est l'un des premiers à être diffusé par l'imprimerie : en 1459, une première édition sort des presses de Fust et Schöffer à Mayence et le succès ne cesse tout au long de l'époque des incunables : le *Rationale* donne lieu à une nouvelle édition chaque année à travers l'Europe, véritable phénomène éditorial transrégional : 43 éditions entre 1459 et 1500, 62 éditions entre 1459 et 1612, selon le catalogue de la BnF. On relève une édition produite à Nuremberg en 1480 par

---

<sup>214</sup> BNUS, ms 843.

<sup>215</sup> Notice sur Guillaume Durand dans *Dictionnaire de droit canonique*, t. V, Paris, 1953, col. 1014-1075.

l'imprimeur Koberger<sup>216</sup> et deux autres éditions<sup>217</sup> sortie de presses alsaciennes, à Strasbourg et à Haguenau, en 1501 et 1508. Il s'agit, en deux mots, du troisième titre imprimé en nombre, après la Bible et le Psautier. Le succès s'amenuise au XVII<sup>e</sup> siècle qui ne voit plus que deux éditions, et plus aucune au XVIII<sup>e</sup> siècle. Mais la part prise par les bénédictins dans l'étude des textes anciens a sans doute reléguée l'ouvrage de Guillaume Durand au rang d'anciennetés, sans pour autant que le *Rationale* disparaisse des rayonnages des bibliothèques. Les méthodes philologiques du Siècle des Lumières ne s'accommodaient plus des raisonnements analogiques du Moyen Âge.

L'œuvre de Guillaume Durand se veut rationnelle et, de fait, le plan de l'ouvrage est fort bien charpenté. Il propose une vision générale du culte, tant du point des objets que des lieux et de la gestuelle. Le manuel de Charles Borromée<sup>218</sup> ne connaît de loin pas le même succès : il est révélateur que la bibliothèque du Grand Séminaire de Strasbourg ne le connaît pas. Parmi les continuateurs de Durand, on retiendra surtout le manuel de Gavantus<sup>219</sup> qui fonctionne à la manière d'un dictionnaire, mêlant objets, rites et calendrier.

L'élaboration du corpus présenté en annexe et dont le commentaire suit, a été réalisée non tant en fonction des sources écrites, notamment des inventaires, mais aussi et surtout en fonction des objets subsistants dans les sacristies ou les musées. Il convient cependant de tenir compte du caractère aléatoire de la conservation des objets : les pièces subsistantes ne sont pas forcément représentatives de l'ensemble originel : l'usure autant que les destructions, les spoliations ou le renouvellement cyclique des vestiaires et des coffres n'ont laissé que des témoignages dont nous ne pouvons pas toujours déduire de généralités. La description de ces objets dans leur diversité typologique et chronologique s'appuie sur ce qui reste et selon une sélection<sup>220</sup> qui retiendra les éléments représentatifs ou exceptionnels. Mais si les tissus sont, au demeurant, peu nombreux, les pièces d'orfèvrerie sont bien plus nombreuses. Dans ce dernier domaine, face à la masse (583 occurrences sur la base Palissy), il a paru nécessaire de sélectionner des pièces représentatives ou exceptionnelles, comme l'ostensoir de Marienthal.

---

<sup>216</sup> Un exemplaire est passé en vente publique en mai 2014 à l'hôtel de ventes de Strasbourg-Entzheim.

<sup>217</sup> RITTER, François, *Répertoire bibliographique des livres imprimés en Alsace au XVI<sup>e</sup> siècle*, Strasbourg : Heitz, 1932.

<sup>218</sup> *Instructionum fabricae et supellectilis ecclesiasticae libri II*, édité en 1570.

<sup>219</sup> *Thesaurus sacrorum rituum seu Commentaria in rubricas missalis et brevarii romani*, 1646. Voir ci-dessous, 3<sup>e</sup> partie, chapitre 2.

<sup>220</sup> Cette sélection est possible grâce au travail réalisé par le Service de l'Inventaire général et à l'entreprise d'inventaire diocésain à laquelle nous participons.

La typologie des objets est organisée selon l'utilisation sacramentelle des objets, ce qui permet de mettre en évidence l'importance du culte eucharistique par rapport aux autres sacrements et cérémonies. Quant aux ornements, leur utilisation n'étant pas liés à un sacrement ni à une cérémonie (hormis la chasuble dont l'usage est réservé à la célébration de la messe), ils seront présentés à la manière d'un glossaire.

La mise au point d'une typologie peut s'appuyer sur une liste que l'on retrouve dans bon nombre de manuels<sup>221</sup>, ou bien adopter une vision autre, celle de l'artisan. Des fonds d'ateliers subsistent au cabinet des Estampes de la Ville de Strasbourg : il s'agit de dessins d'orfèvres, de la fin du XVIII<sup>e</sup> ou du début du XIX<sup>e</sup> siècle, destinés à montrer au client un objet qui correspondrait à son souhait. Les indications parcimonieusement écrites sur ces projets permettent de comprendre le processus de choix et de constater ce qu'un orfèvre peut fabriquer. Autre point de vue : la symbolique de ces objets est importante notamment dans l'affirmation d'une continuité entre le culte rendu à Dieu dans son Temple à Jérusalem et le culte chrétien, eucharistique, dont le Christ est tout à la fois le grand prêtre et la victime.

Les trophées liturgiques ornant les lambris des églises sont une expression de cette continuité autant que de la concrétisation des rites dans ces objets dans leur complexité et l'éventail de leur typologie. On peut dire que cette représentation remplace, à l'époque post-tridentine, celles de l'Eglise et de la Synagogue. Quant au caractère sacré des objets, il se trouve affirmé par sa proximité avec l'œuvre qu'il sert, phénomène comparable à celui des reliques qui diffusent leur *virtus* à qui les vénèrent. Les trophées affirment également que le culte ne peut être accompli en dehors de la forme prescrite, avec les gestes, les postures et les prières officielles. Ils attirent l'attention des fidèles sur la liturgie et l'acte sacré accompli par les techniciens que sont les clercs, valorisés ipso facto, dans l'enceinte sacrée que constitue le sanctuaire de l'église.

La question de l'évolution des formes renvoie à la question du goût et de la mode, thématique qui débouche sur l'établissement d'une chronologie sommaire de l'esthétique des objets. La comparaison avec des fonds de musées ou de sacristies est rendue possible grâce à la

---

<sup>221</sup> Deux outils à haute valeur technique : *France. Inventaire général des monuments et des richesses artistiques de la France. Thésaurus des objets religieux : meubles, objets, vêtements et instruments de musique du culte catholique romain*, dir. Joël Perrin et Sandra Vasco Rocca. Paris : Éd. du Patrimoine, 1999 ; *Thésaurus des objets mobiliers*, référentiel utilisé par les services de l'Inventaire : 8<sup>e</sup> édition, mai 2014, plateforme de diffusion des vocabulaires du ministère de la Culture et de la Communication GINCO (<http://data.culture.fr/thesaurus/>). Plus modeste, mais aussi plus proche de la réalité paroissiale : FÄTTINGER, Rudolf, *Liturgisch-praktische Requisitenkunde... in lexikaler Form*, Fribourg-en-Brisagu : Herder, 1954.

publication, depuis plusieurs années, de catalogues illustrés. Eu égard à la position intermédiaire de l'Alsace entre France, Lorraine, Franche-Comté et Allemagne, Suisse, Autriche, il convient de s'intéresser aux collections conservées dans différentes régions. La comparaison permet de déterminer des éléments communs et de faire apparaître des particularités.

## **A – LES PIÈCES D'ORFÈVRE**

Les objets sortis des ateliers d'orfèvres passent pour les plus précieux en raison de leurs matériaux et de la mise en œuvre par l'artisan. Ils figurent généralement en tête des inventaires. Leur nombre varie, selon les paroisses, en fonction de la richesse de celle-ci et du nombre de desservants. Mais il faut également tenir compte de l'attractivité du lieu, un pèlerinage ayant davantage de chance d'attirer des dons et des moyens d'acquiescer de tels objets.

Les objets requis pour célébrer l'Eucharistie sont peu nombreux : calice, patène, ciboire pour la réserve eucharistique, ostensor avec lunule ou croissant eucharistique pour l'adoration. On y adjoint les burettes et le plateau d'ablution. L'ensemble de ces objets forme un ensemble cohérent du point de vue de la dévotion, comme le montre l'exemple de Zehnacker, annexe de Hohengoeft (dans le Kochersberg) : la communauté obtient en 1772 l'autorisation de construire un tabernacle, mais avec l'obligation d'acquiescer un ciboire et un ostensor (désigné sous le nom de soleil), ainsi que les ornements nécessaires<sup>222</sup>.

Quant aux autres sacrements, les objets qui sont nécessaires à leur administration sont peu nombreux : une coquille de baptême, des ampoules pour les saintes huiles (utilisées pour le baptême, la confirmation, l'extrême-onction, l'ordination).

L'encensoir et sa navette sont utilisés dans plusieurs circonstances, de même que la croix de procession.

D'autres objets, pas forcément en métal précieux, existent : porte-cierges et croix d'autel, lanternes, mors de chape. Mais ce sont les pièces exceptionnelles qui attirent

---

<sup>222</sup> AVES, VI 475/55. Annexe 35.

l'attention : reliquaires sous toutes les formes possibles (châsses, formes anthropomorphiques) et statues.

Un type d'objet a disparu : le baiser de paix. Un tel objet est cité dans un compte de la chapelle Saint-Gall de Strasbourg<sup>223</sup>, désertée par les religieuses vers 1521-1522. Vers 1675, Lazare de La Salle évoque la coutume de présenter l'objet aux fidèles lors de l'offrande à Altkirch<sup>224</sup>. On trouve un bel exemplaire au musée de l'Œuvre Notre-Dame pour le XVI<sup>e</sup> siècle, orné d'une plaque à décor émaillé. Si ces rares témoignages montrent que l'usage a bien existé, il disparaît cependant durant les temps modernes. On ne connaît pas non plus d'objets antérieurs à la Révolution comme des coquilles de baptême ou des seaux à eau bénite. Ces objets, rarement en argent, sont facilement détournés ou endommagés. Ils n'ont pas non plus de valeur sacrale.

### *Calices*<sup>225</sup>

Le calice est l'objet de la célébration eucharistique par excellence. Il symbolise d'ailleurs le sacerdoce, ce qui explique sa représentation courante sur les pierres tombales d'ecclésiastiques et même sur des armoiries concédées aux prêtres par l'héraldiste d'Hozier ; l'évêque, lors des rites complémentaires de l'ordination des prêtres, remet le calice au nouvel ordonné. Cette part d'imaginaire reflète également le sens donné à la communion dans un contexte particulier : la question de la « communion au calice » reflète le conflit né en Bohême avec le courant hussite<sup>226</sup> et la revendication des laïcs à participer à la communion au pain et au vin. Cette revendication est reprise par le courant luthérien, l'idée sous-jacente étant que les fidèles forment un peuple de rois et de prêtres, ou, pour les réformés, qu'il n'y a pas d'autre prêtre que le Christ. Dans les deux approches, il n'y a plus de corps sacerdotal et la communion de tous au calice en est le signe culturel.

Il est accompagné d'une patène, très simple, sans décor, souvent en cuivre doré. Autre objet rattaché au calice : la cuillère eucharistique, permettant de mélanger quelques gouttes

---

<sup>223</sup> AVES, 1 AST 833.

<sup>224</sup> MULLER, Claude, *Le Sundgau au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Strasbourg, 2010, p. 154. Le voyageur relève que les fidèles tournent dans le chœur en passant derrière le maître-autel.

<sup>225</sup> Annexes 62 à 76.

<sup>226</sup> DE VOOGHT, *L'hérésie de Jean Huss*, Louvain-la-Neuve : Bureau de la R.H.E, 1960.

d'eau dans le vin lors de l'offertoire, symbole de l'union de l'humanité et de la divinité du Christ. Mais l'usage de cet objet n'est pas obligatoire dans les rubriques et correspondrait plutôt à des habitudes personnelles. Quant au chalumeau, sorte de petit tuyau d'aspiration, il est inconnu en Alsace.

En théorie, le calice comme tous les objets au contact des saintes espèces doit être en métal noble, par respect pour la Présence réelle et par souci d'hygiène. Aussi la coupe doit-elle être dorée à l'intérieur, même si elle est façonnée en cuivre ou en argent, voire en laiton, principe qui remonte au haut Moyen Âge<sup>227</sup>. Pour le cas de calices en étain, la dorure n'est pas utile et d'ailleurs techniquement difficile à réaliser. La différence de prix est éloquente : en 1792, un calice en étain coûte 15 livres à la paroisse de Soppe-le-Haut, laquelle avait dépensé en 255 livres d'acompte à l'orfèvre Sébastien Jägger, pour un calice et un ciboire en métal précieux<sup>228</sup>.

Le calice, bien que possédant une charge symbolique forte, est un objet caché aux yeux des assistants tout au long de la messe, y compris lors de l'offertoire et de la prière eucharistique, caché par le voile de calice lors de la procession d'entrée et jusqu'au moment de l'offertoire, moment où le prêtre face à l'autel. Il n'y a guère qu'à l'élévation que l'assemblée peut l'apercevoir et encore rapidement puisqu'il faut alors adorer la présence réelle en baissant les yeux et la tête.

Le calice est la représentation de l'Eucharistie et du sacrifice du Christ. Il figure sur les représentations de l'Eglise, sur les Monts des Oliviers et constitue l'attribut de certains saints. Il se distingue des coupes civiles par une tige allongée, dotée en son milieu d'un nœud plus ou moins proéminent. Ce nœud qui n'existe pas sur les exemplaires du haut Moyen-Âge est rendu nécessaire pour permettre la préhension du calice par le prêtre après la consécration de l'hostie : le rituel interdit au célébrant d'utiliser le pouce et l'index qui ont été au contact de l'hostie consacrée. Les calices du XV<sup>e</sup> siècle montrent des nœuds dotés d'ergots, recevant un décor de pierres semi-précieuses ou d'émaux, ou encore de petites gravures. Le pied, souvent hexagonal, peut être également composé de lobes. Il reçoit éventuellement un décor rapporté : crucifix, pierres semi-précieuses ou médaillons.

---

<sup>227</sup> FRUTIEAUX, Elisabeth, « Entre liturgie et sacralité. Enquête sur la nature et la fonction des calices durant le haut Moyen Âge », *Revue d'histoire de l'Eglise de France*, tome 85, n° 215, juillet-décembre 1999, p. 225-246.

<sup>228</sup> ADHR, 8 G, comptes paroissiaux Soppe-le-Haut.



Au XVII<sup>e</sup> siècle, des formes assagies apparaissent : le nœud s'est adouci, désormais sans ergots, prenant la forme d'un balustre. Les décors rapportés (pièces métalliques ajourées, bâtes pour pierres et cabochons, colliers pour médaillons...) sont réservés à quelques pièces de prestige, comme le calice commandé par le chapitre Saint-Michel de Lautenbach<sup>229</sup> ou, daté de 1726, le calice fabriqué à Augsbourg pour le prieuré jésuite d'Oelenberg<sup>230</sup>.

A l'époque rocaille, l'exubérance du décor recouvre toutes les parties des objets : fleurs, guirlandes, feuillages... donnant un aspect parfois profane à l'objet qui ne comporte, dans certains cas, aucun décor religieux ! On remarque que certains artisans trichent avec la règle qui impose que la coupe ne doit recevoir aucun décor, ce qui est cependant autorisé pour la fausse-coupe ; un décor gravé recouvre la moitié inférieure de la coupe ! Le strasbourgeois Koenig réalise plusieurs pièces de cette manière.

A côté de ces objets sur lesquels les artisans montrent leur virtuosité technique, des calices très simples, austères, se composent d'un pied en cuivre doré, d'une tige à nœud piriforme en laiton ou bronze doré, d'une coupe en cuivre ou en argent doré.

Le style néo-classique propose, à partir des années 1775, des formes assagies. Le très beau calice de Saint-Hippolyte ou celui de Rouffach sont ornés de cotes pincées et de gorges qui courent sur toute la hauteur de l'objet. La fausse-coupe ou le décor de la coupe disparaissent, les surfaces ne sont plus ornées que par des frises non figuratives ou des feuilles stylisées. Ces pièces augmentent de taille, de manière assez nette : elles dépassent 35 cm, alors que la hauteur moyenne des calices est d'environ 25 cm. Ici, il faut pouvoir montrer lors de l'élévation.

Aucune pièce alsacienne conservée n'atteint la qualité exceptionnelle du calice de la Nativité, conservé à la cathédrale de Fribourg-en-Brisgau<sup>231</sup>. Le pied de cette pièce est composé d'arceaux fixés sur un plateau, entre lesquels a été représentée une Nativité. Pour autant, il n'est pas impossible de penser que certaines grandes abbayes ont disposé de tels objets en Alsace.

---

<sup>229</sup> ADHR, 6 G 6, connu par un modèle dessiné en 1741.

<sup>230</sup> Conservé à la basilique de Lutterbach.

<sup>231</sup> Déposé à l'*Augustiner Museum*.

Le ciboire est un vase fermé qui contient les hosties consacrées et formant une réserve pour la communion des malades. L'objet se rapproche du calice et remplace au XVI<sup>e</sup> siècle la colombe eucharistique – dont il reste à trouver une mention dans une église alsacienne pour le Moyen Âge. Plus couramment, le ciboire est conservé dans l'armoire eucharistique, pratiquée dans un mur latéral du chœur ou construite à proximité du maître-autel, comme à l'église Saint-Georges de Haguenau. L'usage lorrain de l'oculus eucharistique a percé en Alsace (Bossue à Domfessel) et dans le Val de Villé, mais de manière discrète<sup>233</sup>.

Le tabernacle placé sur le maître-autel (qui devient alors un trône) ne s'impose qu'après le concile de Trente. En Alsace, l'archétype de cette disposition moderne se trouve à la chapelle Saint-Laurent de la cathédrale où les menuisiers français construisent le triple retable entre 1699 et 1705, manifeste de l'art français. Cet aménagement se retrouve, de manière grandiose à l'église Saint-Michel de Reichshoffen<sup>234</sup> ou, plus modestement dans les églises paroissiales comme Sainte-Agathe de Niederentzen<sup>235</sup> (réaménagée en 1719-1725) ou les églises conventuelles : l'église paroissiale de Hattstatt abrite l'autel provenant du couvent dominicain d'Unterlinden, datant de la même époque<sup>236</sup>, et présentant la même disposition.

Les plus anciens ciboires conservés, difficilement datables, se présentent sous la forme d'une coupe à plusieurs faces et montée sur pied. Le couvercle est surmonté d'une croix ou d'une boule de préhension. Un ciboire conservé à Marienthal est de forme ronde, le couvercle monté sur charnière, surmonté d'une sorte de flèche se terminant en croix. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, les exemples plus nombreux montrent une forme stabilisée : la coupe dispose d'un fond aplati, fermée par un couvercle surmonté d'une petite croix. Sur certains modèles, une fausse coupe enserre la coupe à la manière des calices, tandis que d'autres sont ornés d'un décor gravé directement sur la coupe. De même que sur le calice, la tige du ciboire est dotée d'un nœud.

---

<sup>232</sup> Annexes 77 à 83.

<sup>233</sup> CHOUX, chanoine Jacques, « Les armoires eucharistiques en Lorraine. Problèmes d'archéologie et d'histoire de la liturgie », *Annales de l'Est*, 4, 1953, p. 351-369.

<sup>234</sup> Annexe 53.

<sup>235</sup> LEHNI, Roger, « L'église Sainte-Agathe de Niederentzen », *Annuaire de la Société d'histoire de la région de Thann-Guebwiller*, 1965-1967, p. 29-41. Annexe 52.

<sup>236</sup> Acquis par la paroisse au début de la Révolution française.

Une exception : un ciboire conservé à Fouchy (mais dont on ne connaît pas l'origine, ni le canal par lequel il est arrivé dans cette paroisse), provenant d'un atelier du Vorarlberg. Cette très belle pièce joue sur l'alternance de couleur entre le métal argenté et le métal doré, ainsi que sur la qualité du décor repoussé et ciselé présentant des têtes d'angelots et des guirlandes de fruits.

Succédané du ciboire, la pyxide permet de transporter sans difficulté une hostie consacrée à un malade ou un mourant. On n'en conserve pas d'antérieur à la Révolution, mis à part la pyxide de Haguenau, datée de 1487 et provenant, selon l'écu gravé sur l'objet, d'un couvent de Johannites<sup>237</sup>. Cet objet a la forme d'un gobelet muni d'un couvercle, lui-même sommé d'une croix au dessin irrégulier. Ce n'est pas autre chose qu'un petit ciboire.

### *Ostensoirs*<sup>238</sup>

L'ostensoir<sup>239</sup>, un des rares objets à avoir été spécifiquement étudié, n'apparaît que dans la religion catholique et notamment à la dévotion eucharistique. Il permet de « voir le Christ », mais dans une distanciation respectueuse qui valorise l'hostie consacrée. Cette hostie toute simple est placée dans un écrin somptueux, lui-même porteur de sens. L'ostensoir est, en somme, une sorte de trône ou de petit temple qui magnifie la présence proclamée réelle du Christ sous les apparences du pain. L'objet devient un manifeste de la catholicité, face au protestantisme luthérien qui ne conçoit pas la présence réelle en dehors de l'assemblée communautaire : il n'y a donc pas de réserve eucharistique chez les luthériens, ni chez les calvinistes.

Au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle, Dom Calmet traverse le sud de la région pour se rendre en Suisse et s'arrête à Guebwiller. L'abbé vosgien note un usage particulier<sup>240</sup> : à l'église Saint-Léger de Guebwiller, le saint sacrement est conservé dans une armoire du côté de l'évangile,

---

<sup>237</sup> LEHNI, Roger (s. dir.), *Haguenau, art et architecture* (Cahiers de l'Inventaire 16), Strasbourg, 1988, p. 131-132.

<sup>238</sup> Annexes 84 à 91.

<sup>239</sup> TIXIER, Frédéric, *La monstrance eucharistique, genèse, typologie et fonctions d'un objet d'orfèvrerie (XIII<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècle)*, Presses universitaires de Rennes, 2014.

<sup>240</sup> Dom CALMET, *Diarium Helveticum*, Einsiedeln, 1756, p. 4.

comme chez les Dominicains de la ville. On y voit la monstrance directement rangée dans cette armoire après la bénédiction donnée aux fidèles, une bénédiction solennelle donnée très souvent, avant et après les vêpres, après les prières du soir, avant et après la messe. L'ostension eucharistique est donc très présente dans la dévotion.

L'une des plus anciennes pièces alsaciennes serait un ostensor conservé actuellement à Offenbourg, provenant de la cathédrale de Strasbourg<sup>241</sup>. Deux autres pièces, très proches stylistiquement bien que de taille différente, se trouvent à Porrentruy<sup>242</sup> ; la plus grande a été réalisée par Georges Schongauer en 1488, la seconde en 1493. Il s'agit d'ostensoirs-tours, permettant à l'artisan de multiplier les pinacles et éléments inspirés de l'architecture. Ce parti subsiste jusqu'au XVII<sup>e</sup> siècle comme on le constate avec l'ostensor de Haguenau daté de 1629 ; son créateur, l'orfèvre strasbourgeois Jacob Weiss, est resté dans la veine traditionnelle<sup>243</sup>.

Cependant, sur l'une des faces de la cuve baptismale de Molsheim, apparaît une nouvelle forme : l'hostie est présentée dans un habitacle en façade, non plus en tour, dont la forme reste inspirée de l'architecture. C'est une sorte de tableau sur pied, à l'image d'une loggia, qui est imaginée par l'artiste. Cette même forme se retrouve sur la représentation de la communauté du couvent de Sainte-Marguerite de Strasbourg, en 1688<sup>244</sup>. La très longue description de la grande « monstrance » en forme de triangle que possédait la Chartreuse de Molsheim<sup>245</sup> au XVII<sup>e</sup> siècle renvoie, selon le descripteur, à une représentation de la tour de la cathédrale de Strasbourg, mais surchargée de statuettes et d'éléments architecturaux. Il est difficile de dire s'il s'agit d'une pièce encore gothique ou bien d'esprit baroque. Le nombre de colonnettes et des représentations qualifiées de *fusa swecica* donnent à penser qu'il s'agit d'une pièce de style classique.

A la fin du XVII<sup>e</sup> et au XVIII<sup>e</sup> siècle, un nouveau modèle s'impose, présent dans la zone germanique comme dans la zone française : l'ostensor perd son aspect architectural pour adopter une forme qui met en évidence le soleil ou plutôt la gloire émanant de l'hostie consacrée, avec des rais en métal doré et une nuée en argent dont la couleur entre en contraste

---

<sup>241</sup> LORENTZ, Philippe, *Alsace 1400. Un foyer d'art dans l'Europe gothique*, Strasbourg, p. 244-245.

<sup>242</sup> *Pro Deo, l'ancien évêché de Bâle... op. cit.*, p. 198-205.

<sup>243</sup> LEHNI, Roger (s. dir.), *Haguenau, art et architecture* (Cahiers de l'Inventaire 16), Strasbourg, 1988, p. 131.

<sup>244</sup> BGS, ms 173 : *Alte und Neue Officia, die in die Noten nit aufgesetzt waren* (de Sainte-Marguerite à Strasbourg), par le P. Thomas Ferselius, 1688.

<sup>245</sup> BNUS, ms 843, p. 164-172.

avec le reste de l'objet. Ce cheminement visuel concentre l'attention sur l'hostie placée au centre de la gloire dont la dimension devient essentielle, proportionnellement au pied. La plus ancienne monstrance de ce type, conservée à Lauterbourg, peut dater de 1699. Elle a été réalisée par un orfèvre augsbourgeois<sup>246</sup> : l'objet est particulièrement orné avec des fausses pierres de couleur qui sont fixées sur la gloire. L'artiste a également joué sur le contraste entre l'argent et l'or.

On retrouve le même dessin pour l'ostensoir fabriqué à Francfort et conservé à la bibliothèque du grand séminaire de Strasbourg. Il est cependant difficile, dans ce cas, de connaître l'origine de l'objet et de savoir s'il a été réalisé pour une paroisse ou une institution alsacienne.

Au XVIII<sup>e</sup> siècle, un modèle courant apparaît à côté de quelques pièces exceptionnelles comme l'ostensoir monstrance de Marienthal, qui aurait été offert par la reine Marie Leczinska. Cette pièce est représentative du savoir-faire augsbourgeois avec l'usage conjoint de médaillons en émail, de pierres semi-précieuses ou en verroterie, et de toutes les techniques de mise en œuvre du métal doré ou en argent. Pour les avatars plus courants de ces modèles de luxe, venus d'Augsbourg, on se contente d'une nuée en argent portant des angelots ou une représentation de Dieu le Père et du Saint Esprit, ou bien des instruments de la Passion. Le pied est alors en cuivre doré, au décor repoussé, parfois à côtes pincées ; la tige en laiton supporte la gloire avec, au centre, la lunette. La lunule en forme de croissant disparaît pour laisser la place à une lunule composée de deux verres enserrant l'hostie, ce qui facilite la préhension et sa conservation dans le tabernacle, tout en évitant les pertes de matière lors de l'insertion du pain dans le croissant.

Le décor est généralement sans surprise : thèmes eucharistiques avec grappes de raisin, épis de blé, joncs, parfois représentation de Dieu le Père et de la colombe du saint Esprit, le Christ étant signifié par l'hostie. Les apôtres ou les mystères du Rosaire peuvent également former un petit programme iconographique.

L'important, pour ce genre d'objet, est de magnifier l'hostie consacrée et de concentrer le regard sur elle. Mais il faut aussi que l'objet soit à la dimension de l'édifice qui l'abrite. Si la taille standard dépasse rarement 60 cm, on a trace de pièces plus importantes. La cathédrale de Strasbourg se dote d'un ostensoir réalisé par Fajard. Cette pièce de grande taille était munie

---

<sup>246</sup> Base Mérimée, notice IM67014421.

d'un tabor, objet dont on ne conserve pas d'exemplaire daté de l'époque moderne dans les sacristies alsaciennes.

Les exemplaires d'ostensoir conservés en Alsace répondent parfaitement à l'évolution relevée par Frédéric Texier dans son étude sur l'ostensoir. L'Eglise diocésaine, de Strasbourg comme de Bâle, se fonde dans un courant général intégré par les artisans comme par leurs commanditaires.

### *Burettes et plateaux*<sup>247</sup>

Il s'agit de pièces annexes à la liturgie qui ne répondent pas à une définition dans le domaine du symbolisme ou du sacré. Pour autant, la qualité de certaines pièces est remarquable. L'ensemble conservé à l'église paroissiale de Villé porte le poinçon du strasbourgeois Louis Zentel, artisan peu connu (maître en 1732), mais qui laisse ici un beau témoignage de son savoir-faire : le décor inspiré de Bérain se détache sur un fond amatis en argent. Les lettres V et A (pour *vinum* et pour *aqua*) sont gravées avec délicatesse sur le couvercle des deux burettes. Quelques années plus tard sont réalisées les burettes aux armes du dernier cardinal de Rohan, conservées à la cathédrale de Strasbourg, datées de 1768 et sorties de l'atelier du strasbourgeois Jean-Georges Pick. La macle des Rohan figure sur la panse des burettes et au centre du plateau, accompagnée d'un décor gravé de guirlandes de fleurs et de fruits : l'ensemble en argent doré ne manque pas de charme avec des formes élégantes (bien que l'une des deux burettes a été modifiée), sans aucun signe religieux comme cela est souvent le cas pour ce type d'objets avant le XIX<sup>e</sup> siècle.

Enfin, on trouve dispersés en trois endroits les restes de la sacristie de l'abbaye de Marbach : outre un ensemble conservé à l'église de Burnhaupt-le-Bas (daté de 1774), de style rocaille avec un décor floral, on trouve des burettes à Ribeauvillé, au couvent de la Divine Providence, en 1775, et à Wettolsheim, datées de 1774, et dont le style se rapproche du calice

---

<sup>247</sup> Annexes 92 à 97.

de Saint-Hippolyte ou de celui de Rouffach. Les trois ensembles sont sortis du même atelier, celui d'André Schrick, de Colmar.

Ces pièces sont avant tout utilitaires, indispensables au moment de l'offertoire, mais dont la mise en forme répond davantage à un désir esthétique qu'à une obligation rituelle. La plupart des burettes devaient être en verre, voire en céramique.

### *Croix de procession*<sup>248</sup>

La croix<sup>249</sup> est portée en tête de toute procession, symbolisant le Christ qui mène le peuple de ses fidèles. Elle est aussi le *vexillum regis*, le drapeau du roi. Une des faces porte le corpus, la seconde face pouvant comporter une relique ou une figuration de la Vierge ou de tout autre saint. Sur les croisillons figure souvent la représentation du tétramorphe.

On ne conserve pas de croix de procession nettement datée du XVIII<sup>e</sup> siècle. En revanche, il subsiste plusieurs croix plus anciennes de la fin du XV<sup>e</sup> ou du début du XVI<sup>e</sup> siècle. Leur conservation pourrait s'expliquer en partie par leur rôle de reliquaire, comme c'était le cas de la croix de Soultz-les-Bains rachetée en 1858 par la fabrique de la cathédrale.

La croix du chapitre *Inter colles*, datée de 1605 (musée de Mulhouse) est un objet identitaire des membres de l'institution qui en est propriétaire. L'intérêt majeur de cette croix réside dans le décor des surfaces qui portent, gravées, les armoiries des membres du chapitre qui se sont sans doute cotisés pour l'acquisition de l'objet. Le doyen du chapitre, Jean-Conrad Degelin von Wangen, a fait figurer ses armoiries aux pieds du Christ, les autres se répartissant sur les croisillons.

---

<sup>248</sup> Annexes 98 à 102.

<sup>249</sup> Une étude typologique sur les croix de procession en Alsace serait la bienvenue. Ces croix ont pu remplir également le rôle de croix-reliquaire, comme la croix de Soultz-les-Bains conservée à la cathédrale de Strasbourg, datée du XIV<sup>e</sup> siècle.

Dans tous les cas, la croix est composée d'une âme en bois recouverte de plaques métalliques sur lesquelles sont fixés le corpus et d'autres figurines en métal fondu. La croix est fixée sur une hampe en bois ou en métal.

### *Encensoirs et navettes*<sup>250</sup>

Comme pour les burettes, l'encensoir ne répond pas à d'autre définition que celle de ses utilisations durant la liturgie. Le geste d'offrande de l'encens est un signe de vénération et de reconnaissance de la divinité. C'est aussi un geste de respect quand l'assistant encense le prêtre et la communauté. Objet spécifique du catholicisme, l'encensoir crée une atmosphère céleste à travers le geste d'adoration qui associe les personnes et les objets au culte divin et à la vénération portée à Dieu. En effet, le prêtre encense l'autel, l'évangélaire, les représentations du Christ et des saints, les reliques, les offrandes, geste qui les sacralise et met en avant leur caractère surnaturel de par le symbole que ces objets portent en eux. L'usage de l'ostensoir est réglementé, ce qui apparaît dans l'exemplaire des statuts diocésains de Strasbourg publiés en 1567, propriété du curé d'Offenbourg qui y rajoute une partie manuscrite décrivant précisément les gestes liturgiques.

Si l'encensoir conservé à l'église Sainte-Madeleine de Strasbourg pourrait remonter à la fin de l'époque médiévale, la plupart des pièces date du XVIII<sup>e</sup> siècle. On passe d'une forme complexe, en lignes et contre-lignes, coquillages, godrons, comme sur les encensoirs rocaille de la paroisse de Fouchy à un dessin simplifié, la partie supérieure évoquant la forme d'un dôme. On a, depuis le XVII<sup>e</sup> siècle, abandonné les références à l'architecture pour inventer une adaptation de la grammaire décorative du moment à la forme originelle de l'objet. Un encensoir déposé au Centre d'interprétation du patrimoine d'Andlau par le Conservatoire du patrimoine religieux associe le style baroque pour la cassolette au style classique pour le couvercle : la cassolette porte le poinçon d'André Schrick. L'objet a sans doute été restauré, d'où cette association de styles.

---

<sup>250</sup> Annexes 103 à 107.



## *Statues et autels*<sup>251</sup>

La dévotion mariale est, avec la dévotion eucharistique, un autre marqueur du catholicisme. Elle se manifeste notamment par le portement de statues lors des processions. Parmi ces statues, celles en métal doré ou argenté, ou en argent, sont peu nombreuses. On cite volontiers la statue de procession de la grande congrégation académique de Molsheim, sauvegardée à la Révolution et conservée à la « bibliothèque du Grand Séminaire de Strasbourg ». Entièrement en métal, associant le doré et l'argenté, elle montre la Vierge à l'Enfant, couronnée, portée sur un socle. Quelques pierres semi-précieuses ou en verroterie relèvent le tout qui mesure 2 mètres de haut. On rapprochera cette pièce, sortie de l'atelier augsbourgeois de Johann David Saler, mort en 1724, d'une autre statue, créée par l'augsbourgeois Josef Ignaz Saler, en 1742, pour la congrégation mariale liée au collège des Jésuites de Baden-Baden.<sup>252</sup>

Une troisième statue appartient à la « congrégation de la controverse » installée à la cathédrale de Strasbourg et dont la préfète, Monique Daniche, tente de récupérer l'objet au moment des saisies révolutionnaires. La production de ces statues en métal serait l'apanage des orfèvres augsbourgeois<sup>253</sup>.

Dans le même ordre d'objets plaqués, un retable d'autel en métal mérite l'attention : il s'agit d'un ensemble offert au pèlerinage du Schauenberg, au sud de Colmar, en 1695, pour être placé sur l'autel de la chapelle par François-Joseph de Schauenburg et son épouse Marie-Reine Antoinette de Montjoie-Vaufrey, dont les armoiries figurent sur la partie inférieure du reliquaire. Le retable est actuellement inséré dans un retable en bois du XIX<sup>e</sup> siècle et protégé par une grille ; il épouse la forme d'un tabernacle. La statuette de la Vierge à l'Enfant, objet du pèlerinage, prend place dans la niche centrale qui est encadrée par deux statuettes représentant saint François d'Assise et saint Antoine de Padoue. Sur la structure en métal doré sont fixés des éléments en métal argenté. Ni le nom, ni le lieu de réalisation de cet *unicum* en Alsace ne sont connus. Cependant, un parallèle peut être fait avec un antependium appartenant au trésor de la

---

<sup>251</sup> Annexes 108 et 109.

<sup>252</sup> Présentée à l'exposition « Die Jesuiten in Baden », été 2014, *Stadtmuseum Baden-Baden*.

<sup>253</sup> HEING-MITGAU, Mane, *Barocke Silberplastik in Südwestdeutschland*, Weißenhorn, 1973.

cathédrale de Fribourg-en-Brisgau<sup>254</sup>. Celui-ci provient du *Siberaltar* de la *Große lateinische Kongregation* liée à l'université, installée dans une chapelle de l'église (alors simple collégiale). Il a été réalisé à Augsbourg par Franz Thaddäus Lang en 1738-1739. Celui-ci s'est marié et installé en 1719 à Augsbourg : on ne peut donc lui attribuer le retable du Schauenberg, mais la manière et la façon, avec le contraste recherché entre le fond en cuivre doré et les ornements découpés, ajourés, façonnés en argent indiquent clairement l'inspiration augsbourgeoise.

### *Reliquaires*<sup>255</sup>

D'autres pièces existent dans les sacristies : le buste-reliquaire de saint Morand, offert par Frédéric d'Autriche au XV<sup>e</sup> siècle pour conserver la calotte crânienne du saint altkirchois. Cette pièce exceptionnelle rescapée de la Révolution est un des rares objets conservés, avec les reliquaires de Reiningue, tous du Moyen Âge, et le buste de saint Cyriaque d'Altorf.

Le reliquaire de saint Adelphe, dont une gravure a diffusé l'image, pose problème. En effet, il n'est pas certain que cet objet a bien existé. Il n'est notamment pas cité dans les inventaires de saisie révolutionnaires. De plus, la gravure reproduit le reliquaire de saint Lambert, conservé au musée diocésain de Liège. Les archives sont muettes quant à la fabrication de ce reliquaire.

Deux bustes-reliquaires sont conservés à la cathédrale de Strasbourg. Provenant de la collection du chanoine Eugène Muller qui les a achetés auprès de l'antiquaire Charles Bastian dans la première partie du XX<sup>e</sup> siècle, ils représentent saint Félix et saint Vincent. Leur lieu d'origine est, en revanche, inconnu. Ils sont sans doute de tradition française, mais pas forcément d'un atelier alsacien.

---

<sup>254</sup> KEMPF, Anna, « Der silberne Altar des Freiburger Münsters », *Oberrheinische Kunst*, IV. Jahrgang, 1929-1930, p. 147-177.

<sup>255</sup> Annexes 109 à 114.

Une pièce exceptionnelle, bien que transformée, est toujours présente à Niederhaslach. Il s'agit du reliquaire de saint Florent<sup>256</sup>, primitivement réalisé par l'orfèvre strasbourgeois Fajard et transformée au XIX<sup>e</sup> siècle par l'orfèvre Laroche.

Mais c'est à Walbourg que l'on conserve un reliquaire qui sort très vraisemblablement d'un atelier autre que régional<sup>257</sup>. Le reliquaire de sainte Walpurg se compose d'un socle rectangulaire sur lequel est posée une urne ouverte, contenant une fiole. Deux guirlandes relient le couvercle de l'urne et le socle. Posée sur le couvercle de l'urne, une nuée inclut un médaillon contenant des reliques et supporte les figurines de la sainte et de trois autres personnages liés à son histoire. Le style classique s'exprime pleinement sur cette pièce datée de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. Il ne serait pas impossible que cette partie soit rapportée : la forme de ce couronnement crée un déséquilibre peu heureux.

La plupart des autres reliquaires n'atteignent pas ce très haut niveau de qualité esthétique. Les encolpions sont souvent insérés dans des petites monstrances de 15 à 20 cm de haut, associant une croix à une gloire. La croix-reliquaire de l'abbaye de Marbach, dont les bras sont en cristal de roche, brille par sa solennelle sobriété.

Les formes anthropomorphiques sont abandonnées dès le XVI<sup>e</sup> siècle. Seul le reliquaire supposé de saint Adelphe aurait repris cette forme à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle. La forme de la châsse, en définitive d'essence parisienne, s'impose (comme à Neuwiller-lès-Saverne pour saint Adelphe ou à Saint-Amarin pour le saint éponyme) de même que celle de la monstrance.

C'est dans le domaine des reliquaires que l'on rencontre le plus grand nombre d'objets en bois doré, comme à Thann ou à Altorf, sur les autels latéraux.

### *Mors de chape*<sup>258</sup>

Le mors de chape est d'abord un accessoire nécessaire à la fermeture d'une chape. Symboliquement, il peut rappeler le pectoral du grand prêtre d'Israël. Mais un certain nombre

---

<sup>256</sup> JORDAN, Benoît, « Reliques et reliquaires à Niederhaslach », *CAAAH*, 2006, vol. 49, p. 73-90.

<sup>257</sup> Base Palissy, notice IM67012593.

<sup>258</sup> Annexes 115 et 116.

de chapes sont maintenus fermées par une simple patte de tissu munie d'agrafes. En revanche, on peut citer deux exemples assez exceptionnels. Un mors de chape fixé sur un ornement conservé à Colmar, portant un motif rocaille, est poinçonné par le strasbourgeois Imlin. Le second ensemble est fixé sur la chape du dernier abbé de Murbach, réalisé en 1790 sans doute par un artisan strasbourgeois. Le mors composé de deux parties articulées comporte un motif représentant une corbeille de fleurs et les armoiries de l'abbé.

### *Objets en étain*

L'étain reste un matériau peu utilisé ou du moins méprisé. En 1685, le roi de France décide de payer le remplacement des pièces en étain – l'orfèvrerie du pauvre. Le catholicisme ne l'apprécie guère, alors que le protestantisme l'accepte très volontiers : c'est le métal utilisé dans la vaisselle quotidienne. Le rejet de la pompe et du luxe, proclamé dès le XVI<sup>e</sup> siècle, explique également son utilisation.

### *Objets en bois doré<sup>259</sup>*

Reste à dire quelques mots sur les objets en bois doré ou argenté : cet usage intéresse d'abord les chandeliers et garnitures d'autel (comme pour Biltzheim), mais aussi les reliquaires-monstrances. Un exemple est donné pour la paroisse de Roggenburg<sup>260</sup>, située au-delà de la limite sud de l'Alsace, en 1741 :

« le soussigné confesse d'avoir reçu de M. le commissaire Hennem pour 2 paires de grand chandelier de bois de tilleul bien travaillé en sculpture selon le modèle primitif et couvert d'argent fin et cela pour garnir le grand autel de l'église de Rokamburg à l'instance du Révérend Père Martin Bawman, prévôt au Lambey et curé de ladite paroisse, dont ledit sieur commissaire en a payé 7 lt. 10 s. dont quittance le 19 septembre 1741. Conrad Berling stcolteure ».

---

<sup>259</sup> Annexes 113 et 114.

<sup>260</sup> AAEB A 26/8 – Roggenburg.

Ces objets sont modestes, comme une monstrance à Herrlisheim près Colmar mesurant environ 30 cm de haut, mais devaient donner l'impression ou le reflet de la richesse aux paroissiens placés loin de l'autel. On ne peut imaginer un objet liturgique autrement fait qu'en métal et doré. Objets copiant une réalité autres, produits par des sculpteurs locaux ou des tourneurs-doreurs, ils révèlent un esprit d'économie de la part des commanditaires, mais aussi une aspiration à disposer de belles choses.

La question du regard porté sur ces pièces en métal vil doré ou en vermeil, ou bien en bois doré sera étudiée plus bas. Mais il convient d'ores et déjà de noter que certaines pièces sont considérées dès le XVIII<sup>e</sup> siècle avant tout comme des pièces de collection : c'est le cas d'un calice et d'autres pièces d'orfèvrerie conservées à l'abbaye de Murbach et que Dom Calmet admire lors de son passage<sup>261</sup>. Il donne la liste des reliques insignes conservées à Murbach (dont deux statues en argent en forme de buste et contenant des reliques des Onze mille vierges) et note la présence d'un calice en or pesant 500 ducats et datant de 1606 (*monstratur etiam calix aureus 500. Ducatorum pondere, anno 1606 effectus ; item mithra auro et unionibus pretiose acu picta phrigionica, opus elegantissimum*). Pour ce bénédictin réduit, l'approche patrimoniale ou le goût de l'exceptionnel surpassent le respect dû aux choses sacrées.

## **B - LES ORNEMENTS LITURGIQUES ET LES TISSUS : GENERALITES**

Le prêtre ou un assistant montant à l'autel pour célébrer un officie, ou un prédicateur prenant la parole du haut de la chaire, ne saurait se présenter autrement que revêtu des ornements appropriés. La typologie est simple, fixée par la coutume depuis le haut Moyen Âge : l'aube, vêtement des baptisés, l'étole, symbole du sacerdoce, le manipule, souvenir du mouchoir auquel on a donné un sens symbolique<sup>262</sup>, la chasuble, utilisée pour la messe, la chape, vêtement de cérémonie, la dalmatique, ornement des diacres avec l'étole portée en sautoir et le manipule.

---

<sup>261</sup> BENOIT, Arthur, « Collections et collectionneurs alsaciens », *RA*, 1875, p. 69. Dom Calmet, *Diarium Helveticum*, Einsiedeln, 1756, p. 6.

<sup>262</sup> Selon le site [www.ceremoniaire.net](http://www.ceremoniaire.net), reprenant Guillaume Durand, il symbolise le « travail et la pénitence d'ici-bas que couronnera une joie éternelle ».

## Matériaux

Avant d'épouser une signification symbolique, les ornements ont une réalité matérielle. On relève, dans les inventaires, une trace parfois précise de cette matérialité qui réside dans les matériaux utilisés et dans la couleur.

Les règles canoniques ne donnent pas d'indication particulière sur la nature du matériau, tout en suggérant l'utilisation de tissus de choix par décence et par respect pour l'action sacrée. La soie est considérée comme le textile le plus précieux depuis le Moyen Âge, mais sans exclure d'autres matériaux plus modestes : le chamelot (à l'origine réalisé à base de poils de chèvre, donnant un tissu de bonne qualité) figure encore dans l'inventaire dressé en 1662 à l'abbaye de Marbach. La laine est également employée, mais, rarement citée, disparaît au XVIII<sup>e</sup> siècle, ce qui pourrait être un signe de diffusion de tissus de qualité au détriment de l'ordinaire. Quant à la façon, le damas et le satin (*Atlas*) dominant. Le damas offre un aspect légèrement changeant à la lumière avec ses motifs ton sur ton. La soie moirée ne semble pas avoir été particulièrement appréciée : les exemples conservés sont de toute évidence des pièces modifiées au XIX<sup>e</sup> siècle. Enfin, le velours disparaît : les inventaires n'en citent plus au XVIII<sup>e</sup> siècle, trace d'un changement de goût (le velours ciselé en vogue au XVI<sup>e</sup> siècle est cependant encore utilisé pour les tentures civiles) et d'une diffusion large de tissus plus légers et, peut-être aussi, plus simples à travailler.

Au XVI<sup>e</sup> siècle, des inventaires citent des ornements ornés de perles. On en retrouve encore citées dans l'inventaire de la Chartreuse et dans celui de Saint-Nicolas de Strasbourg dressé en 1670<sup>263</sup> : Le XVIII<sup>e</sup> siècle ignore leur existence. Cette esthétique dont les ornements pontificaux d'Albrecht von Brandenburg portent témoignage<sup>264</sup>, s'estompe peu à peu.

---

<sup>263</sup> Annexes 44 et 15.

<sup>264</sup> PREGLA, Barbara, « Die Paramente Albrechts aus den Domschätzen von Merseburg und Halberstadt », *Der Kardinal. Albrecht von Brandenburg Renaissancefürst und Mäzen*, Ratisbonne : Schnell und Steiner, 2006, t. II (Essays), p. 348-363..

## Couleurs

Les couleurs des ornements sont essentielles dans la liturgie : il s'agit d'un code correspondant à chaque fête. La palette actuelle (depuis le XVIII<sup>e</sup> siècle) est réduite : blanc ou or, violet (et rose), vert, rouge, noir. Mais le XVI<sup>e</sup> siècle livre d'autres coloris : bleu, brun. La règle est fixée par le rituel avec, jusqu'à l'application des règles édictées par la congrégation des rites, des variantes locales. Ainsi, il arrive que l'on utilise le vert pour le jeudi saint avant que le rouge ne l'emporte. Cependant, comme le relève Michel Pastoureau<sup>265</sup>, il n'existe pas d'étude systématique sur l'origine du code des couleurs liturgiques. Relevons modestement que, dans ce domaine, la symbolique est essentielle, évidente quand le rituel ordonne l'utilisation de l'or, signe de joie, de richesse, de béatitude. En revanche, on peut s'interroger sur la signification de certains ornements présentant des broderies multicolores sur un fond blanc, neutre. Le spectateur serait plus porté à apprécier la qualité du travail réalisé ou le naturalisme de la broderie qu'à percevoir le sens symbolique d'une couleur devenue secondaire.

Du début du XVI<sup>e</sup> siècle à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, les ornements liturgiques ne connaissent guère d'évolution<sup>266</sup>. Seule la chasuble subit une modification importante avec le rétrécissement de son ampleur, atteignant la forme étriquée « en violon » qui reste la norme jusqu'au milieu du XX<sup>e</sup> siècle<sup>267</sup>. Ce qui tranche par rapport à l'époque précédente, c'est l'abandon des fonds unis (en velours ou en satin) avec des décors appliqués brodés, par des tissus profanes, fleuris, avec passementerie développée. L'aspect religieux semble s'estomper en raison de la nature même des tissus.

Au XVIII<sup>e</sup> siècle, époque pour laquelle subsistent plusieurs exemples au contraire des siècles précédents, l'utilisation de soieries lyonnaises, voire d'indiennes, marque cette évolution vers une anonymisation des supports. L'usage de donner des vêtements féminins, et des bonnets à l'extrême fin du XVIII<sup>e</sup> et au début du XIX<sup>e</sup> siècle va dans le même sens, mais dans une intention pieuse et de mise à disposition de tissus ou de broderies de qualité. Cependant, les formes ne laissent pas de place à un doute quelconque : on ne peut pas confondre les vêtements

---

<sup>265</sup> PASTOUREAU, Michel, « l'Eglise et la couleur des origines à la Réforme », *Bibliothèque de l'Ecole des chartes*, t. 47, 1989, p. 203-230, ici p. 217.

<sup>266</sup> BERTHOD, Bernard, FAVIER, Gaël, FUGIER-HARDOUIN, Elisabeth, *Dictionnaire des arts liturgiques du Moyen Age à nos jours*, Frémur édition et Librairie Michel Descours, 2015.

<sup>267</sup> Sur l'évolution des formes des chasubles, on se reportera aux tableaux et schémas comparatifs tels que publiés dans le catalogue *Liturgischen Gewänder, 11. bis 19. Jahrhundert, Bestandskatalog von Gudrun SPORBECK (Sammlungen des Museum Schnütgen Band 4)*, Cologne : Museum Schnütgen, 2001, p. 417-459.

liturgiques avec d'autres vêtements, car leur sacralité est manifestée en premier lieu par leur forme exceptionnelle du point de vue du spectateur. En revanche, pour le célébrant qui les revêt, la sacralité vient des prières prononcées au moment de la vêtue.

### *Revêtir le sacerdoce*

Ces prières contiennent toute la symbolique de ces vêtements revêtus avant la messe. Le rituel amène le sacristain à les disposer de telle sorte que le prêtre puisse les saisir sans difficulté, dans un mouvement continu. Cette cérémonie préliminaire se déroule dans la sacristie et nécessite au moins une table, voire un meuble adéquat avec plateau pour que le prêtre puisse « revêtir l'homme nouveau » et dépasser sa propre condition. L'amict est ainsi « le casque du salut », bien que glissant de la tête sur les épaules. L'aube, vêtement de tous les baptisés, figure la pureté blanchie par le sang de l'Agneau dont parle l'Apocalypse. Le cordon évoque la chasteté et le manipule sur l'avant-bras gauche les œuvres saintes. L'étole signifie le sacerdoce ; portée droite par l'évêque, croisée pour le prêtre pour signifier l'obéissance, en sautoir à la manière d'un baudrier pour le diacre qui est comme un écuyer pour l'évêque. Enfin, la chasuble recouvre et enveloppe le prêtre comme la charité qui doit le posséder.

Les missels édités au XVIII<sup>e</sup> siècle intègrent les prières de la vêtue, mais sans développer la symbolique. Celle-ci devait vraisemblablement être expliquée aux futurs prêtres pendant les années de séminaire, tant à Molsheim, Strasbourg que Porrentruy. Avant l'ouverture de ces centres de formation cléricale, les candidats à la prêtrise devaient apprendre les gestes auprès de prêtres en exercice, mais sans forcément que la symbolique soit évoquée. La force de l'habitude, le souci de respecter les règles ont sans doute été essentiels dans une religion fortement ritualisée. Le *Rituel* romain prévoit une bénédiction par l'évêque ou un prêtre ayant reçu la permission. Cette bénédiction avec l'eau bénite demande à Dieu de bénir, sanctifier, consacrer ces objets et « d'accorder à ceux qui les utiliseront la grâce de la sanctification du saint mystère et qu'ils puissent paraître sous ton regard saints, immaculés et irréprochables et acquièrent l'aide de la miséricorde ». Cette bénédiction indique clairement que le célébrant, au moment où il revêt les ornements, devient un « homme nouveau », en tout cas autre que l'individu.



Il n'y a rien de prévu pour la vêtue du prêtre se préparant pour les offices autres que la messe, sauf un signe de respect lorsque le prêtre revêt l'étole et baise la croix brodée au niveau du col. Pour la chape, large manteau également appelé pluvial, le missel tridentin précise que « le prêtre se sert du pluvial dans les processions et dans les bénédictions qui se font à l'autel, aux offices solennels des laudes et des vêpres, en assistant l'évêque à la messe pontificale et en faisant l'absoute après la messe des morts ». Vêtir une chape n'a donc pas la même charge sacrale que revêtir la chasuble, bien que l'on donne volontiers une signification symbolique au pluvial : il rappelle la dimension éternelle et joyeuse de la liturgie. C'est aussi un signe de dignité pour le célébrant ou les assistants du célébrant. On constate le même silence pour le velum ou voile huméral, sorte de petite chape en forme d'écharpe dont les pans rallongés permettent de tenir l'ostensoir ou d'envelopper la pyxide ou la lunule contenant l'hostie consacrée. Il sert à manifester le respect dû au Saint-Sacrement.

Une gradation existe donc dans les vêtements liturgiques. L'étole reste le signe du sacerdoce, utilisée dans tous les cas où le prêtre intervient pour conférer un sacrement ou présider une cérémonie. La chasuble est réservée à la messe *stricto sensu*. Il est même prévu de l'enlever pour le prêche si ce dernier intervient pendant la messe. Les accessoires de la chasuble : manipule, voile de calice, bourse sont également réservés à la messe.

### *Parements*

Un certain nombre de tissus liturgiques fonctionnent comme parements, sortes d'objets textiles annexes dont l'existence n'est pas requise *stricto sensu*, pour le culte, mais dont l'usage s'est imposé : les dais de procession, dont on ne conserve pas de témoignage ancien en Alsace, les bannières de procession, les nappes d'autel...

Le dais de procession signifie aux spectateurs la majesté divine du saint Sacrement ou la puissance sacrée des reliques qu'il protège. On assiste à travers son emploi à une interpénétration des cérémonials sacrés et profanes. Le pape, au XII<sup>e</sup> siècle, est représenté avec une ombrelle qui marque sa prééminence plus qu'elle ne protège sa personne. Au XV<sup>e</sup> siècle, lors des entrées royales ou princières, le souverain est abrité par un dais porté par des notables ou des serviteurs. Si le dais manifeste la majesté ou la suprématie, il était naturel qu'on utilisât ce moyen pour mettre en valeur le saint Sacrement. La représentation d'une procession quittant

la cathédrale de Strasbourg (gravée sur bois de bout) et instituée en 1477 montre en tête de la procession un dais composé d'un ciel et de quatre montants. On ne voit pas de pentes sur les quatre côtés du ciel. Les inventaires du XVI<sup>e</sup> siècle restent discrets, voire muets sur ce sujet : le dais ne semble guère utilisé. Il faut attendre le XVIII<sup>e</sup> siècle pour que les comptes mentionnent à l'occasion l'acquisition d'un *Himmel*. Cependant, l'usage du dais est peu fréquent : la Fête-Dieu est l'une des rares occasions au cours de l'année.

Les bannières sont également citées au XVIII<sup>e</sup> siècle : elles apparaissent comme le drapeau ou l'étendard de la paroisse placée sous l'invocation du saint patron. Les confréries peuvent également s'offrir un tel instrument d'identification. Les relevés du Service régional de l'Inventaire ne donnent que trois références à Bergheim<sup>268</sup>, Hunawihl<sup>269</sup> et Wihr-au-Val<sup>270</sup>. La représentation (sur une peinture du XVIII<sup>e</sup> siècle) d'une procession funéraire à l'église Saint-Ludan de Hipsheim montre une bannière précédant le cortège. Evidemment, le tissu battu par le vent, soumis à différentes tensions (poids du médaillon, fils de décor bordés...) est vite usé. Les témoignages sont donc rares, y compris dans les relevés des saisies révolutionnaires.

Trois ensembles de tapisseries décoratives du XVI<sup>e</sup> siècle, usage attesté déjà au Moyen Âge, ont survécu en Basse-Alsace. Le premier ensemble se trouve à Neuwiller-lès-Saverne, racontant en quatre panneaux l'histoire du saint et valorisant donc le pèlerinage. L'idée selon laquelle ces tapisseries ont été exécutées sur ordre du comte Philippe III de Hanau-Lichtenberg lors de l'ouverture de la châsse en 1507 en présence de l'empereur Maximilien I<sup>er</sup>, est difficilement recevable : le temps nécessaire à l'exécution d'une telle commande n'aurait certainement pas permis une livraison à temps. En tout état de cause, on peut les dater des

---

<sup>268</sup> « Bannière rectangulaire terminée par trois pointes. Le décor, qui ne comporte pas de représentation figurée, est brodé de fil métal argenté et de pastilles sur un fond de soie blanche. Les parties supérieure et inférieure sont en soie damassée beige. Le revers est fait de soie rouge. Un galon en fil doré est cousu sur le pourtour. - Bannière de procession datable de la 2<sup>e</sup> moitié 18<sup>e</sup> siècle. Dépourvue de représentation figurée, il n'est pas possible de préciser si elle appartient à une confrérie, une congrégation ou à la paroisse. Il est cependant possible qu'elle ait été confectionnée à partir d'un vêtement liturgique. »

<sup>269</sup> « Bannière comprenant un médaillon ovale de toile peinte recto/verso, cousu dans un cadre de soie blanche d'un côté, rouge de l'autre. La jonction soie/toile est masquée par un rinceau en fil doré. - Recto : Sainte Hune drapée dans un long manteau, debout devant une fontaine, rend à trois mendiants du linge fraîchement lavé. Un château forme l'arrière-plan. Verso : Saint Jacques le Majeur représenté en pied, en habit de pèlerin et tenant le bourdon, regarde les cieux qui s'illuminent de rayons. Derrière lui est représentée l'église fortifiée de Hunawihl. - Bannière dont le médaillon peint est datable de la seconde moitié du 18<sup>e</sup> siècle. L'église de Hunawihl, représentée à l'arrière de la figure de saint Jacques, comporte encore la toiture à quatre pans qui fut supprimée en 1806, remplacée par une toiture octogonale. »

<sup>270</sup> « Le recto représente saint Sébastien, patron secondaire de l'église. Il est attaché à un arbre, le corps criblé de flèches. Deux têtes d'angelots sont au-dessus de lui. Au loin se distingue un village. Au verso est représenté saint Roch. Il est habillé en pèlerin et tient un livre et un bâton. Un chien se trouve à sa droite » (notice MH).

années 1504-1538, époque de règne de Philippe III<sup>271</sup>. A Saint-Jean-Saverne, des pièces de tapisserie datées entre 1510 et 1550 sont réalisées surtout sous l'abbatiat d'Amalie d'Oberkirch (1527-1568), souvent représentée en donatrice, avec ses armoiries. Si la pièce illustrant le jugement de Salomon renvoie à un carton inspiré d'une gravure d'art savant des années 1540, les autres pièces semblent d'une facture plus traditionnelle, au dessin moins apprêté, avec un fond coloré agrémenté de rinceaux et de fleurs de manière traditionnelle. Sans doute sortent-elles d'un atelier local, peut-être même des mains de moniales qui se seraient inspirées de gravures de Hans Holbein et de Martin Schongauer<sup>272</sup>. Elles représentent un trône de gloire (vers 1510), la Crucifixion, l'Annonciation (même époque), la Vierge à l'Enfant dans un jardin avec sainte Barbe, sainte Catherine, saint Jean Baptiste (même époque), la Mise au tombeau (1540). Certaines pièces auraient pu être des *antependia*. Un voile d'armoire eucharistique (deux anges entourant un ostensor) porte la date 1550<sup>273</sup>. Enfin, des scènes découpées dans un même ensemble sont conservées au palais épiscopal de Strasbourg ; l'une des pièces porte la date 1592, une autre 1598<sup>274</sup>. Elles sont inspirées de gravures d'Albrecht Dürer.

Les *Hungertücher* ou *Fastentücher*, grands voiles représentant une crucifixion ou des scènes saintes, étaient déployés sous l'arc triomphal durant le carême, évoquant le rideau du temple de Jérusalem. On n'en trouve pas trace dans les comptes du XVI<sup>e</sup> ni du XVII<sup>e</sup> siècle. Cependant, l'exemple du *Hungertuch* de Fribourg-en-Brisgau<sup>275</sup> daté de 1612 permet de supposer que de telles pièces existaient en Alsace.

Enfin, trois cas d'*antependia* subsistent en Alsace : deux à la cathédrale, le troisième à l'église Saint-Louis du Finkwiller de Strasbourg. Il s'agit de pièces décoratives réalisées en tapisserie, deux étant agrémentées de perles de verre. L'un des exemplaires, au dessin chargé de motifs à la Berain, comporte un Agneau de l'Apocalypse dans le médaillon central. Aux deux extrémités ont été fixées des pièces rapportées, sans grand soin, afin d'élargir la pièce aux dimensions du cadre. Les deux autres ne présentent pas d'iconographie spécifiquement religieuse, mais un décor de pots à fleurs et de guirlandes.

---

<sup>271</sup> Base Palissy notice IM67015596.

<sup>272</sup> *Inventaire topographique, Saverne*, Paris, 1978, p. 263-264.

<sup>273</sup> La tapisserie représentant les lamentations d'un vieillard (première moitié du XVI<sup>e</sup> siècle) n'était sans doute pas utilisée dans l'église.

<sup>274</sup> Base Palissy, notices MH PM67000915 et PM67000916.

<sup>275</sup> *Hans Baldung Grien. Katalog der Ausstellung im Augustinermuseum* 19. Oktober 2001 bis 15. Januar 2002. Hrs. g. Stadt Freiburg im Breisgau. Hrs. g. Saskia Durian-Rees. Freiburg 2001. Annexe 160.

D'autres tissus existent dans les églises : vêtements de statues, parures d'autels. Là encore, on relève le silence des archives et le vide actuel des placards. Le renouvellement de ces tissus au XIX<sup>e</sup> siècle pourrait fort bien être une raison de ce manque, autre que celle des guerres et des révolutions. Quant aux draps d'autel et aux dentelles, ils forment un ensemble à part, de même que les décors éphémères comme les litres funéraires.

### *Tissé ou brodé*

L'unité esthétique des chapelles ou ornements est une constante au XVIII<sup>e</sup> siècle. L'ornement offert par Louis XIV à la cathédrale (bien que disparu) aurait été l'exemple le plus évident. Le fait de tailler des ornements dans des tissus permet de produire sans difficulté des ensembles unifiés, cet aspect permet de mettre en place une différence entre les ornements sur tissu et les ornements à décor brodé. Les conditions de réalisation sont tout à fait différentes. Le temps de réalisation, tout d'abord. Un volume provenant des archives de la corporation des tailleurs de Strasbourg<sup>276</sup> montre en échelle réduite des patrons d'ornements catholiques et la quantité de tissu nécessaire pour chaque élément. Cette pratique a bien existé, comme le montrent les comptes de la paroisse Saint-Martin de Colmar<sup>277</sup> qui achète le tissu et la passementerie, confiant la façon à un tailleur qui coupe et assemble, appliquant les galons et les rubans. En revanche, dans le cas d'ornements ornés de broderies, le temps de réalisation est bien plus long et coûteux. Mais la qualité de certains tissus de soie lyonnais, reflétant de plus une mode, permet de se passer de la broderie. Le compte pour la cathédrale pour l'année 1768<sup>278</sup> livre une indication technique : une « armoire aux restes » existe, qui permet aux brodeurs de prélever des pièces de tissu pour réparer (« raccommoder ») les ornements. Qu'en est-il des autres paroisses et églises ? L'esprit naturel d'économie voudrait que l'on eût gardé les ornements usés pour s'en servir lorsqu'une réparation s'avérait nécessaire.

Quelle que soit la manière de réaliser les ornements, ceux-ci entrent dans le patrimoine de l'église soit par achat – grâce aux revenus de la fabrique, soit par don. En tous les cas, cet accroissement du patrimoine est exceptionnel. Les comptes évoquent souvent des réparations, mais les achats restent rares. Les dons ne sont pas cités dans les comptes, mais certains gestes

---

<sup>276</sup> AVES, XI 338 (fonds de la corporation des tailleurs).

<sup>277</sup> AM Colmar, GG 181, comptes paroissiaux (classement par année).

<sup>278</sup> ADBR, G 3313.

donnent lieu à une mention. C'est le cas d'un ornement remis par l'évêque de Strasbourg à la collégiale de Saverne, sa ville de résidence, geste exceptionnel qui donne lieu à l'établissement d'un acte solennel<sup>279</sup>, sur parchemin, par lequel le chapitre reconnaît ce transfert, la veille de la Pentecôte 1541. L'ornement en tissu d'or est composé d'une chasuble, de deux dalmatiques et d'une chape, que le chapitre s'engage à utiliser « selon la coutume ancienne de l'Eglise chrétienne (*Nach altem gewonlichem brauch der Cristenlichen Kirchen*), expression curieuse qui révèle la difficulté à définir la diversité des actions liturgiques et surtout la volonté d'affirmer la position catholique, latine et romaine du chapitre face à l'éventuelle tentation de se tourner vers le protestantisme qui rejette toutes ces pompes.

Le prestige des ornements est important pour le donateur ou le commanditaire laïc, car il permet au laïc de toucher au sacré, d'y participer par leur intermédiaire, d'où les armoiries qui figurent occasionnellement sur les ornements, autre manière de maintenir la mémoire du donateur et d'afficher sinon sa piété, du moins son importance sociale et sa générosité.

#### *Les ornements de la Chartreuse de Molsheim*

Le registre décrivant les ornements de la Chartreuse, daté de 1692, est tout-à-fait exceptionnel par la qualité et la précision des descriptions<sup>280</sup>. Les ornements sont répartis en plusieurs classes selon la richesse des vêtements. Si le latin domine, l'allemand est également utilisé pour noter les matières textiles. Les pièces les plus riches sont ornées de broderies en relief représentant la Trinité, la Vierge à l'Enfant, des saints apôtres, saints Benoît ou Bruno, rehaussées à l'occasion de perles et de galons en fils d'or ou d'argent doré. Mais à côté de ces pièces exceptionnelles qui portent pour la quasi-totalité d'entre elles les armoiries des donateurs (*insignia benefactorum*), on trouve des pièces bien moins prestigieuses, sans décor particulier. En 1692, certains des ornements sont donnés comme usés. On peut donc penser qu'ils accusent un certain âge.

Chaque ornement a une ou plusieurs utilisations liturgiques précises, la chasuble pour la messe exclusivement, la chape pour les processions et les offices hors de la messe ou pour

---

<sup>279</sup> ADBR, G 1463/1.

<sup>280</sup> Annexe 44, transcription partielle.

les prêtres assistant sans célébrer,... Cependant, la présentation des vêtements liturgiques prend davantage de sens quand on se penche sur leur matière et la façon dont ils ont été réalisés. Ce procédé de présentation permet une mise en valeur de l'objet et de l'artisanat qui l'a produit.

La présentation qui suit propose de différencier les ornements en deux ensembles : les tissus et les broderies. Le corpus est constitué de pièces repérées lors des différentes campagnes menées par le service régional de l'inventaire et par des trouvailles réalisées à titre personnel. Nous ne présenterons pas le détail technique de chaque pièce, mais tenterons de mettre en relief la qualité et l'originalité de chaque élément ou groupe d'ornements, en adoptant une présentation chronologique.

## **C – LES ORNEMENTS ET LES TISSUS : ETABLISSEMENT D'UN CORPUS<sup>281</sup>**

Chaque ornement a une ou plusieurs utilisations liturgiques précises, la chasuble pour la messe exclusivement, la chape pour les processions et les offices hors de la messe ou pour les prêtres assistant sans célébrer,... Cependant, la présentation des vêtements liturgiques prend davantage de sens quand on se penche sur leur matière et la façon dont ils ont été réalisés. Ce procédé de présentation permet une mise en valeur de l'objet et de l'artisanat qui l'a produit.

La présentation qui suit propose de différencier les ornements en deux ensembles : les tissus et les broderies. Le corpus est constitué de pièces repérées lors des différentes campagnes menées par le service régional de l'inventaire et par des trouvailles réalisées à titre personnel. Nous ne présenterons pas le détail technique de chaque pièce, mais tenterons de mettre en relief la qualité et l'originalité de chaque élément ou groupe d'ornements, en adoptant une présentation chronologique.

---

<sup>281</sup> Annexes 118 à 163.

## *Ornements brodés*

Le seul ornement du XVI<sup>e</sup> siècle conservé dans des collections publiques en Alsace se trouve au musée du Florival à Guebwiller<sup>282</sup>. Il s'agit d'un orfroï en forme de croix, provenant d'une chasuble datée du XVI<sup>e</sup> siècle. Pour découvrir des pièces équivalentes, il faut aller au monastère cistercien de Lichtental (Baden-Baden) ou à l'*Augustinermuseum* de Fribourg-en-Brigau. Le fond est constitué d'un velours uni ou ciselé sur lequel est appliquée la bande en forme de croix, ornée, dans le cas de la pièce de Guebwiller, d'une broderie en relief représentant la crucifixion.

Pour la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, une chasuble portant les armoiries d'un commandeur de l'Ordre de Malte, Griset de Forel, peut être datée des années 1690. Ce serait donc l'ornement le plus ancien conservé en intégralité dans la région<sup>283</sup>. Il présente un décor brodé en fils d'or offrant un dessin symétrique très dense de petits rinceaux. Ce type de décor se retrouve sur le dos d'une chape conservée à l'église Sainte-Madeleine de Strasbourg, inspiré d'un motif à la Bérain<sup>284</sup>.

Le plus grand nombre de pièces conservées relèvent de l'époque rocaille. Ces ornements se rapportent à une même typologie : un fond blanc, moiré ou satin, sur lequel est apposé un ensemble de broderies de différentes couleurs, associant des fils de couleur et des fils métalliques<sup>285</sup>. Les compositions sont de très belle apparence. Le décor n'a rien de religieux, mais se présente comme une symphonie de style rocaille, utilisant tous les éléments se rapportant à cette grammaire décorative. Deux thèmes sont associés : le cadre inspiré des boiseries, rendu en fil d'or avec le motif rocaille ou d'aile de chauve-souris, dessine les grandes lignes. Le second thème est floral, apportant des couleurs vives et chaudes sur des variations de bleu et de rouge. La douceur de la soie et les coloris ressortent nettement sur le fond blanc, alors que les fils d'or organisés à la manière de bronzes sur du mobilier donnent une certaine raideur à l'ensemble.

Plusieurs ornements présentent cette forme de décor : Altkirch, Obermorschwihr, Kaysersberg, Saint-Hippolyte, Schlierbach, Wettolsheim, Wiwersheim. L'église Saint-Martin

---

<sup>282</sup> Annexe 118.

<sup>283</sup> Conservée à la cathédrale de Strasbourg. Son origine est inconnue. Annexe 119.

<sup>284</sup> Annexe 126.

<sup>285</sup> Annexes 128 à 136.

de Colmar possède depuis la Révolution les anciens ornements de l'abbaye de Marbach<sup>286</sup>. Une chasuble conservée à Rosheim pourrait figurer comme un incunable de cette typologie, offrant un décor à la Berain. En aval, la chasuble de Bolsenheim montre une simplification des parties en fils métal, de même qu'un ornement conservé à Saint-Etienne de Rosheim ou un autre à Saverne. Dans le même esprit, une chasuble présentée au musée d'Altkirch est nettement plus simple dans son dessin, alors que l'ensemble conservé à l'église Sainte-Madeleine de Strasbourg se montre splendide et coloré, toute la surface du tissu étant couverte de broderies en différentes teintes : argent, rouge, bleu, vert...

Le décor évoqué à Kayserberg, Colmar, Wiwersheim... semble avoir été largement répandu en France. A titre d'exemple, citons une chasuble conservée à Dijon au musée d'art sacré<sup>287</sup>. On suppose qu'il se rattacherait à un archétype italien<sup>288</sup>. Mais on peut aussi penser que le goût de la couleur et des contrastes, ainsi que les dessins dérivés de la manière à la Berain sont communs à l'Europe catholique. A la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, il laisse la place à des ensembles plus sobres d'un point de vue visuel, mais non moins prestigieux et d'un coût de réalisation élevé : le grand ornement réalisé par un brodeur strasbourgeois (Oesterreich) pour l'abbaye de Sankt-Blasien en Forêt-Noire<sup>289</sup> développe un décor en fil d'argent sur velours pourpre d'un effet impressionnant. Les motifs sont empruntés à la grammaire décorative de l'art néo-classique. L'ornement conservé à Schleithal et désormais à la paroisse de la Croix-Glorieuse de Strasbourg appartient au même type de décor jouant d'abord sur le contraste entre deux couleurs, un fond sombre (pourpre) en velours et un décor de palmes en fil argenté, rutilant.

Les ornements brodés sont de loin les plus prestigieux, les plus beaux et les plus chers, eu égard au temps nécessaire à leur réalisation. Ils font aussi appel à un savoir-faire peu courant bien que sollicité par les commandes de luxe : ameublement, uniformes de l'armée.

---

<sup>286</sup> Restauré au XIX<sup>e</sup> siècle. Voir JORDAN, Benoît, « Brodeurs et passementiers strasbourgeois au XVIII<sup>e</sup> siècle. Contribution aux arts décoratifs ». *CAAH*, 2007, t. L, p. 131-148.

<sup>287</sup> Base Mérimée, PM21003171.

<sup>288</sup> *De soie et d'or. Textiles sacrés en Meuse, XVII<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècles*, Conservation départementale des musées de la Meuse, 2004, p. 46-49, qui propose un rapprochement entre une chasuble de la région meusienne avec un ornement conservé à la cathédrale de Francfort (inv. N° 131) et attribué à l'Italie (avec un point d'interrogation).

<sup>289</sup> Conservé à la cathédrale de Fribourg-en-Brisgau. Annexe 139.



Les tissus sortis des ateliers de tissage ne comportent pas de broderie, tout au plus des décors appliqués comme au XVI<sup>e</sup> siècle et des galons. Plus légers, rapidement mis en œuvre, surtout moins chers, ils ont certainement constitué la grande majorité des ornements conservés dans les sacristies paroissiales. Les galons jouent un rôle important, car ils permettent de dessiner un faux orfroi sur les chasubles, ainsi que de cacher les raccords quand on a associé deux tissus différents. Quant au savoir-faire, il requiert les compétences d'un tailleur ou d'une couturière qui se seraient approvisionnés auprès de marchands et de merciers. L'exemple de la fabrique Saint-Martin de Colmar montre que ces achats pouvaient être systématiques.

Une dalmatique du musée historique de Strasbourg<sup>290</sup> a été modifiée au début du XIX<sup>e</sup> siècle, associant un tissu à fond argent de la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle aux éléments à fond rouge, plus anciens de cent ans. Une autre dalmatique, conservée à l'église paroissiale d'Obersaasheim, présente la même facture. A Wettolsheim, une chasuble, avec son étole et son manipule, est réalisée en plusieurs couleurs, à motifs floraux. De loin, on pourrait penser à une broderie. Le même effet a-t-il été recherché pour la chape de l'abbé de Murbach Benoît d'Andlau, qui est, au demeurant, assez modeste eu égard au rang insigne de son propriétaire ? Mais peut-être ne s'agit-il que d'une pièce de second ordre que le prélat a pu conserver au moment des saisies révolutionnaires.

Les motifs floraux dominent sur les pièces conservées. Mais on peut subodorer qu'un nombre important d'ornements était uni, servant pour les offices sans faste comme les messes basses, ou bien ornés de motifs non religieux comme des guirlandes de fleurs et utilisables pour d'autres destinations (vêtements civils, ameublement...) : une chasuble verte de l'église d'Obersaasheim<sup>291</sup> répond à cette typologie, de même qu'une chape « à la persienne » conservée à l'église Sainte-Madeleine de Strasbourg<sup>292</sup>, de couleur verte, datable du début du XVIII<sup>e</sup> siècle.

Cette modestie des ornements tissés se retrouve avec la chasuble dite de l'abbé Bochelen, conservée à l'église d'Illfurth<sup>293</sup>. Il s'agit d'une indienne aux couleurs passées en

---

<sup>290</sup> Annexe 144.

<sup>291</sup> Annexe 148.

<sup>292</sup> Annexe 140.

<sup>293</sup> Annexe 159.

raison de son exposition dans un cadre-reliquaire. Les inventaires ne permettent pas de noter si ce matériau était courant dans le domaine liturgique. Le peu de valeur au moment des saisies révolutionnaires a pu provoquer un désintérêt pour ce type d'ornements.

Une curiosité mérite d'être signalée : la chasuble en cuir, conservée à la bibliothèque humaniste de Sélestat<sup>294</sup>. Il se pourrait qu'elle provienne de la collection de Paul Spetz, d'une famille d'industriels de Mulhouse, dont les pièces ont été exposées à la bibliothèque sélestadienne à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. On connaît d'autres exemples d'ornements réalisés dans ce matériau qui n'a rien de canonique, mais présente des qualités de résistance intéressantes<sup>295</sup>.

Dans ce domaine de tissus profanes, relevons la chasuble conservée à l'église Saint-Jean-Saverne : le décor montre une combinaison d'une ville stylisée avec des fleurs et des palmes. L'orfroi est d'une façon différente, à thème floral. Cette très belle pièce<sup>296</sup> est exceptionnelle par sa qualité. On peut la dater du troisième quart du XVIII<sup>e</sup> siècle. Autre cas de même nature : un ensemble conservé à l'église Sainte-Madeleine de Strasbourg, réalisé dans un tissu orné de guirlandes de palmes de couleur brune, verticales et ondulantes<sup>297</sup>.

Entre la simplicité des tissus imprimés et le luxe des ornements brodés se glisse la catégorie des ornements réalisés à partir de tissus offerts : jupons, bonnets brodés. La sacristie de la cathédrale en renferme après 1795, comme le montre un inventaire dressé sous le curé Jaeglé. Le cas des bonnets de femmes semblerait avoir été traité par Charles Spindler qui assure que ces attributs féminins auraient été détournés par les curés qui cherchaient à condamner les fêtes populaires (kermesses, messtis...) <sup>298</sup>. Rien n'est moins assuré : il s'agirait plutôt d'une pratique dévotionnelle par laquelle les femmes pieuses concourent à l'ornement de l'église et s'approchent du sacré<sup>299</sup>.

Au XVIII<sup>e</sup> siècle, la fleur constitue le thème principal qui est retenu pour orner les vêtements liturgiques. Il est cependant difficile, voire impossible d'avoir un aperçu des habitudes esthétiques dans le domaine des tissus. On peut cependant penser que les artisans comme les commanditaires suivent la mode et utilisent les tissus de soie disponibles sur le

---

<sup>294</sup> Annexe 158.

<sup>295</sup> ARIBAUD, Christine, *La chasuble en cuir de Saint-Bertrand-de-Comminges*, Société archéologique du Midi de la France, tome LVII, 1997.

<sup>296</sup> Non repérée par l'Inventaire général.

<sup>297</sup> Annexe 146.

<sup>298</sup> Affirmation reprise dans le catalogue de l'exposition *Musée d'Unterlinden*.

<sup>299</sup> La sacristie de la cathédrale de Strasbourg conserve dès 1795 des bonnets de femme en attente de réutilisation (inventaire de la sacristie, archives non classées de la fabrique de la cathédrale).

marché : le velours cède la place à des tissages tels que le lampas ou le damas, le dessin des fleurs tend vers davantage de naturalisme, les fleurs diminuent de taille pour épouser des formes courbes et harmonieuses, selon des dessins de petit module dans le dernier quart du XVIII<sup>e</sup> siècle<sup>300</sup>.

Une réelle diversité existe donc, mais se pose la question des couleurs dont le code est défini par l'usage liturgique : vert, rouge, violet, blanc ou doré, rose, noir. Les inventaires du XVI<sup>e</sup> et du XVII<sup>e</sup> siècle donnent les tons : vert, rouge, noir, brun, bleu, blanc, violet. La gamme chromatique semble avoir été large, autant que l'on peut l'imaginer d'après les représentations iconographiques de saints ou de cérémonies.

En revanche, pour les pièces réalisées au XVIII<sup>e</sup> siècle, la situation semble moins nette. Dans le cas des ornements brodés à fond blanc du type Wiwersheim, Turckheim ou Saint-Hippolyte, il n'y a pas de couleur de fond qui reste blanc, mais une prédominance du décor composé d'œillets, de pivoines, de rinceaux, de motifs décoratifs comme des coquilles ou des ailes de chauve-souris. La chasuble de Benoît d'Andlau n'a pas de couleur définie, malgré la qualité et la richesse de sa mise en œuvre<sup>301</sup>. Quant aux tissus de nature civile, comme la chasuble de Saint-Jean-Saverne ou l'ensemble de Sainte-Madeleine de Strasbourg, on relève le même manque de distinction dans les coloris. L'esthétique et la volonté de splendeur prennent le pas sur les considérations strictement liturgiques.

## CONCLUSION

Supports et esthétique changent progressivement au long des trois siècles. La chronologie se rapporte au goût en général : les artisans réalisant autant les pièces d'orfèvrerie que les ornements en tissu se réfèrent aux normes esthétiques de leur temps. Une première étape se profile au début du XVI<sup>e</sup> siècle, avec l'abandon des formes héritées du Moyen Age. La broderie est, jusqu'alors, narrative. Les années 1700-1730 produisent des broderies intégrant les dessins d'ornemanistes, avec lambrequins et rinceaux réguliers, à la Berain, donnant une grande importance au tracé symétrique. A l'époque de la Régence, l'intrusion de décors floraux

---

<sup>300</sup> Annexes 147 à 154.

<sup>301</sup> Annexe 127.

au détriment des décors géométriques à la Bérain ne constitue pas une surprise, non plus que l'utilisation des motifs rocaille de coquillages ou d'ailes de chauve-souris sur les pièces d'orfèvrerie. Ces motifs sont tellement courants qu'ils s'imposent partout en Europe. Cette troisième époque est celle de la fleur, avec une profusion de végétaux, de couleurs, allant jusqu'à couvrir entièrement la surface des ornements et sans qu'il y ait forcément d'allusion religieuse. Enfin, une nouvelle simplicité solennelle dans le dessin pointe dès les années 1775 et se prolonge jusque dans les années 1830. A la même époque, la soierie laisse la place, dans une proportion difficile à évaluer, à des productions plus populaires, la part de l'indienne restant à être mesurée.

Ces constats faits d'après le corpus réuni renvoient-ils à une spécificité alsacienne, ou bien sont-ils communs avec d'autres régions ? A compiler les répertoires et inventaires allemands ou français, mis à part des styles spécifiques, on voit que l'Alsace s'insère dans un mouvement qui dépasse largement ses frontières. La comparaison des pièces conservées en Alsace avec les collections conservées hors de la région montre une spécificité nette par rapport à l'Autriche ou la Bavière. Les ornements offerts par l'impératrice Marie-Thérèse<sup>302</sup> ressortent d'une toute autre esthétique. Les pièces du monastère de Lichtental sont plus proches des pièces alsaciennes. En revanche, l'influence parisienne qui se diffuse jusqu'à Cologne par le biais des brodeurs Aublée<sup>303</sup>, et la commercialisation des tissu lyonnais montrent une attirance forte, au XVIII<sup>e</sup> siècle, de la zone parisienne.

Le but de cette beauté ? Séduire le regard du fidèle qui voit non plus le curé ou le clerc, mais l'intermédiaire entre le ciel et la terre. L'habit liturgique met le célébrant hors du monde et hors du temps ; il entraîne la communauté dans une élévation à laquelle tous les sens participent dans le cadre de la liturgie. Le caractère exceptionnel de ce vêtement qui ne correspond plus à aucun vêtement civil au XVI<sup>e</sup> siècle, la nature des tissus et de l'ornementation concourent pleinement à l'instillation, dans l'esprit des fidèles, de cette perception de l'Au-delà encore invisible, mais déjà perceptible.

Quant à l'orfèvrerie, elle concourt directement à la splendeur du culte jusque dans les plus petites paroisses. Là encore, le luxe de l'objet, même sans décor d'exception, marqué au

---

<sup>302</sup> KÖHLER, Doris, *Die Paramentenstiftungen der Kaiserin Maria Theresia von Österreich*, Waxmann, 1998.

<sup>303</sup> Voir ci-dessous 2e partie, 2<sup>e</sup> chapitre.

degré le plus bas par la dorure apposée sur un calice en cuivre, tranche avec les objets quotidiens du commun.

Comme on l'a relevé pour la croix de procession conservée au musée historique de Mulhouse, certains objets portent les armoiries du donateur ou du propriétaire. L'ostensoir d'Ottmarsheim et la croix du chapitre *Inter Colles* portent celles des communautés qui se retrouvent ainsi sur des objets de prestige. Sur certains calices, on trouve celles du propriétaire. Est-ce une manière de toucher au sacré ou bien de passer à la prospérité ?

## **DEUXIEME PARTIE**

### **LES ACTEURS**

Après avoir identifié les objets et les ornements dans leur aspect formel, il convient maintenant de diriger l'étude vers les acteurs qui entourent l'objet de sa conception à son utilisation.

Si l'on s'attache à suivre la vie de l'objet du point de vue des acteurs, le cheminement passe logiquement du commanditaire à l'artisan et éventuellement au revendeur, suivis de l'acheteur et enfin de l'utilisateur.

Les commanditaires arrivent donc en premier. Ceux-ci donnent ordre d'acheter ou de confectionner les objets ou les ornements et ils en assument le coût. Interviennent ensuite les artisans ou les revendeurs qui fabriquent et qui diffusent les œuvres. Ce deuxième groupe pose également la question économique de la production et de la vente des objets liturgiques. Enfin, troisième groupe d'acteurs : le clergé qui est l'utilisateur privilégié, mais qui peut être également le commanditaire à côté des donateurs et des fabriciens.

Au-delà de la description des rouages et des strates institutionnels, il faut se poser la question des relations entre ces différents intervenants dans la vie de l'objet. De même, une

autre question se pose : celle de la capacité des commanditaires à apprécier le travail ou la proposition de l'artisan ou du revendeur. La loi du bon goût et de la mode est incontournable pour le choix de l'objet. Dans quelle mesure les commanditaires y sont-ils sensibles ou simplement soumis ?

# CHAPITRE 1

## LES COMMANDITAIRES

Les commanditaires sont en première ligne dans l'étude de ces groupes, puisqu'ils sont à l'origine de la commande. Cette commande s'inscrit dans une conception rituelle du culte. Le clergé est donc le plus à même d'indiquer ce qui est nécessaire et ce qui est décent. Mais il convient de faire une différence entre le clergé paroissial et le clergé séculier. En effet, les institutions qui supportent le coût sont différentes : la fabrique dans le cadre paroissial, la communauté conventuelle ou monastique pour le clergé régulier.

### A – LE CLERGE PAROISSIAL

Le réseau paroissial est un héritage du Moyen Âge avec ses filiales, ses annexes, ses églises-mères. Quelques curiosités se maintiennent sur le plan juridique : à Altkirch, l'église paroissiale est aussi celle du prieuré Saint-Morand, au nord de la ville et à l'extérieur des murs. Le cimetière y est accolé. Les bourgeois disposent d'une église intra-muros, dédiée à Notre-Dame, qui remonte au XII<sup>e</sup> siècle. Mais ce n'est qu'une annexe du prieuré. On retrouve un dédoublement identique à Soultzbach-les-Bains (vallée de Munster) où l'église est également hors les murs, une chapelle dédiée à sainte Catherine se trouvant au centre de l'agglomération.

La permanence du réseau paroissial<sup>304</sup> est remarquable avec, toutefois, au XVIII<sup>e</sup> siècle, plusieurs incitations de communautés villageoises qui réclament une église paroissiale afin de

---

<sup>304</sup> PFLEGER, Luzian, *Die Elsässische Pfarrei : Ihre Entstehung und Entwicklung : ein Beitrag zur kirchlichen Rechts- und Kulturgeschichte*, Strasbourg : Gesellschaft für elsässische Kirchengeschichte, 1936.



ne pas avoir à se déplacer dans un autre village<sup>305</sup>. Cette multiplication des paroisses est un signe de l'enrichissement des villages et un signe de leur prise de conscience communautaire. L'église paroissiale est un élément constitutif de cette conscience, avec la possibilité de disposer du service du culte avec un desservant.

### *Le contrôle du réseau*

Le réseau paroissial catholique est bien établi mais a subi des pertes avec le passage de certaines communautés au protestantisme : ces lacunes correspondent après la Paix d'Augsbourg à la carte politique des seigneuries dirigées par un prince ou un gouvernement luthérien, selon le principe *Cujus regio ejus religio*. Elles se situent surtout dans la partie nord de la Basse-Alsace (territoires de Strasbourg et des comtes de Hanau-Lichtenberg) et autour de Colmar (seigneurie de Riquewihr-Horbourg et seigneurie de Ribeaupierre). Après 1575, d'autres territoires basculent dans le camp protestant, notamment Colmar.

Les paroisses restées catholiques sont réparties en archidiaconés : quatorze pour le diocèse de Strasbourg, onze pour celui de Bâle. On les désigne également sous le nom de chapitres ruraux. Une église en est le siège et les curés dépendant de tel chapitre se réunissent au moins une fois par an. On y exerce la discipline ecclésiastique, on y répercute les décisions diocésaines<sup>306</sup> – avec quel impact ? Cela est plus difficile à savoir. Selon André Schaer<sup>307</sup>, l'archiprêtre ou doyen, qui est élu par ses pairs à vie, est tout à la fois l'homme de l'évêque, le président du chapitre et le guide spirituel de ses confrères. Degré médian entre l'administration épiscopale et les curés de paroisses, c'est le premier degré d'encadrement du clergé et des paroisses. Au sein de chaque chapitre, des statuts traitent de la vie religieuse<sup>308</sup> : on y évoque la tenue qui sied aux clercs dans le chœur (ne pas courir, se tenir modestement, faire preuve de piété...), de même que la nécessité pour les sacristains de veiller à la bonne tenue des ornements. Les archidiaconats, en l'absence de synodes diocésains dont la tenue reste exceptionnelle, forment donc l'armature institutionnelle la plus stable et la plus proche des paroisses rurales ou citadines.

---

<sup>305</sup> Exemple : AAEB, A 26/3, visite de Steinsoultz, 30 octobre 1777.

<sup>306</sup> ADHR, 7 J 260 : protocole du chapitre rural cisrhenanum. On y trouve les nominations des curés et leur installation, les élections des dignitaires du chapitre, la répartition des charges (notamment les impositions royales) et des revenus, enfin la diffusion des mandements épiscopaux.

<sup>307</sup> SCHAER, André, *Le clergé paroissial catholique en Haute Alsace sous l'ancien régime (1648-1789)*, Paris : Sirey, 1966, p. 33-58.

<sup>308</sup> Exemple de statuts : STEHLE, André, « Statuts du chapitre rural d'Andlau », *AEA*, 37, 1974, p. 57-64.

La nécessité de contrôler le territoire diocésain amène l'évêque à faire procéder à des visites, mais ces opérations se heurtent souvent aux prétentions des décimateurs avant 1648. En Haute-Alsace, les arguties juridiques opposent l'autorité diocésaine et l'autorité civile au XVI<sup>e</sup> siècle : le gouvernement régional des archiducs d'Autriche est particulièrement chatouilleux sur ces questions<sup>309</sup>. Après 1648, la visite canonique est mieux perçue : est-ce un changement de mentalité ? Sans doute. De plus, l'autorité royale joue désormais en faveur de la centralisation épiscopale, les décimateurs et patrons des églises paroissiales devant se soumettre à l'autorité renforcée de l'évêque. Le bon gouvernement du diocèse par l'évêque peut s'appuyer sur les canons du concile de Trente, et l'autorité royale représentée par l'intendant d'Alsace s'impose naturellement dans une région qui se relève difficilement de la guerre.

Les visites sont effectuées généralement par l'archiprêtre ou par le vicaire général. Il ne s'agit de tournées générales qui concerneraient toutes les paroisses, mais de tournées partielles. Elles sont, pour autant que les comptes rendus sont conservés, précises et répondent à un canevas préétabli qui touche à tous les domaines : état des bâtiments et des objets du culte, tenue des registres, état moral des paroissiens, observation des fêtes... Les objets et les ornements sont inspectés et des mentions rapides indiquent qu'on trouve « ce qui est nécessaire » ou bien que les objets sont en mauvais état. Si le détail n'est pas donné, du moins peut-on relever que la « décence » du culte est contrôlée. Cette notion de décence est centrale, intéressant autant le bâtiment que les objets et ornements ou le comportement du curé et de ses ouailles. A titre d'exemple, voici la description de l'église paroissiale de Riedisheim (près de Mulhouse, annexe de Rixheim) en 1628, qui offre un aspect peu amène d'après les conclusions de la visite effectuée par Jean-Georges Beer, curé de Hésingue, et Jean Kÿrin, curé de Brunstatt<sup>310</sup> :

« Cette église est dépourvue totalement de tout ce qui est nécessaire. La sacristie n'est pas équipée, absolument rien ne s'y trouve. Ce qui devrait s'y trouver est rangé dans un vieux coffre, petit et non fermé, placé sur la tribune où se rassemble la jeunesse. Les huiles saintes sont conservées dans le tabernacle. Sous le saint Sacrement dans le tabernacle, il n'y a pas de corporal. Ils n'ont pas de pluviale, seulement deux voiles pour les calices. Pas de missel romain, pas d'inventaire. Avec de vieilles nappes d'autel on dispose du minimum. Le mur d'enceinte du cimetière est démoli. Ils veulent le refaire plus tard. Ils disent aux visiteurs qu'il n'y a pas de possibilité d'arranger les points évoqués car l'église a trop peu de revenus. »

---

<sup>309</sup> ADHR, 1 C 3633-3656.

<sup>310</sup> JORDAN, Benoît, « Querelle de clocher et identité villageoise : notules historiques sur Riedisheim à l'époque moderne », *Annuaire de la Société d'histoire du Sundgau*, 1997, p. 315-330, d'après AAEB, A 109a/1.

Riedisheim compte en 1632 cent communiant. A cette date, une nouvelle visite, quatre ans après la précédente, indique peu d'améliorations :

« Le toit de l'église est troué en plusieurs endroits. Beaucoup de plantes et de gros arbres poussent dans le cimetière. L'autel latéral n'est pas consacré. De très mauvais ornements conservés dans un vieux coffre quelconque. L'huile pour la lampe manque. »

En revanche, à quelques kilomètres de là, l'église-mère de Rixheim dispose de tout ce qui est nécessaire, sauf le missel romain. Un siècle plus tard, en 1756, alors que la communauté est en procès pour obtenir le statut de paroisse contre l'avis du décimateur, une visite de l'église de Riedisheim donne une image plus digne, la communauté venant de reconstruire la nef de l'église. Cependant, la sacristie est notée comme très humide, ce qui nuit à la bonne conservation des objets et des ornements qui y pourrissent. Le visiteur relève qu'il manque un ostensoir, alors qu'un tel objet a été acheté récemment auprès d'un orfèvre (de religion réformée) de Mulhouse. Dix ans plus tard, la communauté relève qu'elle possède pour le service divin deux calices, un ciboire, un soleil, une chape des chasubles, une bannière, deux cloches, les saintes huiles.

La situation peut donc évoluer plus ou moins favorablement. Mais surtout, par le biais des visites, le curé et la fabrique d'une église ne sont pas seuls et doivent rendre des comptes quant aux conditions matérielles de la célébration du culte.

### *Etat du clergé pastoral*

« Les moines, une partie des curés à la campagne accoutumés à une discipline très relâchée, adonnés au vin et aux femmes, vivant dans un air de liberté, appréhendent qu'avec le temps on ne les oblige de se conformer au clergé de France qui passe pour le plus rigide de la chrétienté... Pour détruire le libertinage et l'ivrognerie, surtout chez les dominicains et les curés de campagne, il conviendrait que le conseil royal fit quelques exemples de ces derniers en les ôtant de leurs cures et en les chassant de la province. Il serait très essentiel de défendre aux curés situés sur les bords du Rhin de se servir des capucins et autres religieux ou prêtres allemands ».

Ce passage d'un mémoire anonyme<sup>311</sup> de 1727 dresse un tableau fort peu flatteur du clergé alsacien. Or, cet avis n'est pas partagé par tous : la qualité générale du clergé est, d'après l'intendant Lagrange, supérieure à celle du clergé français, même s'il émet des réserves quant

---

<sup>311</sup> Cité par MULLER, Claude, « Diplomatie et religion en Alsace au temps du cardinal de Fleury (1726-1743) », *Revue d'Alsace*, t. 132, 2006, p. 129-173.

à la tenue des ecclésiastiques qui portent pour certains les cheveux longs et revêtent des habits séculiers<sup>312</sup>. Encore vers 1764, les habitants de Riedisheim se dressent contre leur curé et protestent contre son habillement et sa manière de se comporter avec ses paroissiens<sup>313</sup>.

Le contexte pour évaluer la qualité de ce clergé est d'abord culturel. Pour un clerc français, le clergé alsacien est étranger de par sa langue, car la question essentielle pour les observateurs est bien celle de l'appartenance au royaume et de la soumission au roi<sup>314</sup>. Ensuite, la formation assurée par les jésuites dans les deux diocèses créerait-elle un rideau de fumée ? Ce n'est pas évident. On peut penser que le niveau requis est atteint par les impétrants, mais que le temps passant et la vie quotidienne émoussent ces connaissances et cette piété premières. Si l'on considère les résultats de la pastorale exercée par les chanoines de Notre-Sauveur à l'église Saint-Louis du Finkwiller, le clergé venu de Lorraine n'a pas fait montre de performances meilleures que celles des Alsaciens<sup>315</sup>.

### *Les cures royales et le simultaneum*

La volonté de re-catholiciser la population est nette. L'implantation de paroisses en terre luthérienne est un levier important, mais les moyens ne suivent pas toujours. Aussi imagine-t-on le système du simultaneum, complété par celui des cures royales.

Le simultaneum<sup>316</sup> n'est pas une invention du gouvernement royal français<sup>317</sup>. Les premières traces se trouvent en Palatinat dès avant la guerre de Trente ans. La règle est simple : lorsqu'on dénombre sept familles catholiques dans un village à majorité luthérienne, l'église est partagée : le chœur est réservé au culte catholique (car il s'agit du sanctuaire, siège de la sacralité) et la nef est commune aux deux communautés. On y place un second autel pour la sainte Cène, la chaire et la stalle du pasteur. Un autel catholique, les fonts baptismaux

---

<sup>312</sup> SCHAER, André, *Le clergé paroissial... op. cit.*, p. 38 (note) et 220.

<sup>313</sup> JORDAN, Benoît, « Querelle de clocher... », *op. cit.*, d'après ADHR, 16 G Riedisheim.

<sup>314</sup> SCHERER (Emile Clément), « Frankreich und der elsässische Klerus im 18. Jahrhundert », dans *Archiv für elsässische Kirchengeschichte*, t. 3, 1928, p. 255-300.

<sup>315</sup> ANDRIOT, Cédric, « La paroisse Saint-Louis de Strasbourg administrée par les chanoines réguliers lorrains », *Revue d'Alsace*, 138, 2012, p. 61-82, relève que ces Lorrains n'ont pas obtenu de conversions de luthériens.

<sup>316</sup> MEYER, Octave, *Le Simultaneum en Alsace : étude d'histoire et de droit*, Saverne, 1961.

<sup>317</sup> JALABERT, Laurent, *Catholiques et protestants sur la rive gauche du Rhin: droits, confessions et coexistence religieuse de 1648 à 1789*, Peter Lang, 2009 ; Idem, « Le simultaneum en Lorraine orientale et Alsace Bossue (1648-1789) », *Annales de l'Est*, 2007/1, p. 343-363 ; Idem, « La coexistence confessionnelle à Fénétrange (XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècle) », *Annales de l'Est*, 2009/1, p. 101-122 ; Idem, « Le simultaneum : le partage des aires confessionnelles et les variations du paysage religieux », colloque Paysage et religion, 135<sup>e</sup> Congrès du CTHS, Neuchâtel, Éditions du CTHS, 2015.

catholiques peuvent également y trouver place. Cette situation est, au quotidien, source de conflits et de chicanes. A Strasbourg, on aura été plus radical : les deux églises Saint-Pierre-le-Jeune et Saint-Pierre-le-Vieux sont tout simplement divisées en deux parties par la construction d'un mur au niveau de l'arc triomphal, dès 1682.

Le second moyen adopté par le gouvernement royal consiste en l'érection d'une cure royale<sup>318</sup>. Habituellement, un curé est rémunéré par le biais de la compétence, une somme d'argent versée par la fabrique de l'église. Mais cela n'est possible que si la fabrique possède suffisamment de revenus, généralement assis sur des rentes foncières. En territoire luthérien, ce n'est évidemment pas le cas. Aussi le gouvernement prend-il en charge l'entretien du curé nommé dans ces « terres de mission ».

« On appelle curés royaux des ecclésiastiques qui sont chargés d'administrer les villages où les ministres luthériens possèdent les revenus des cures. Ces ecclésiastiques reçoivent du roi par chaque année 400 livres. C'est par leur ministère que le nombre des catholiques s'accroît tous les jours et sans eux le luthéranisme pourrait regagner le terrain qu'il a perdu. Il en coûte à Sa Majesté 24 000 livres pour le seul diocèse de Strasbourg, sans parler des diocèses de Bâle et de Spire qui s'étendent aussi sur l'Alsace »<sup>319</sup>.

En Alsace, les deux leviers sont assez souvent associés : les cures royales existent là où le simultaneum est instauré. On peut d'ailleurs mettre en parallèle la place revendiquée par le clergé paroissial dans la notabilité avec le mouvement de construction des presbytères au XVIII<sup>e</sup> siècle et avec la construction des églises.

### *La formation du clergé*

La question de la formation du clergé est fondamentale, notamment pour la liturgie. Face aux pasteurs protestants qui sont avant tout des prédicateurs sortis de la faculté de théologie de l'université de Strasbourg, il s'agit pour les autorités catholiques de disposer de prêtres capables de comprendre ce qu'ils célèbrent et de l'expliquer aux fidèles, de prêcher et de convertir.

Avant la création de séminaires, la formation était l'affaire des maisons religieuses conventuelles et des facultés des arts, de droit et de théologie des différentes universités : Bâle, Fribourg-en-Brisgau, Tübingen... A la fin du XVI<sup>e</sup> siècle, les jésuites sont appelés tant dans le diocèse de Bâle que dans celui de Strasbourg pour prendre en main cette formation exigée par

---

<sup>318</sup> Voir SCHAER, André, *Le clergé catholique...*, *op. cit.*

<sup>319</sup> AMAE Paris, t. 39, fol. 416 et 420, rapport cité par MULLER, Claude, « Diplomatie et religion en Alsace au temps du cardinal de Fleury (1726-1743) », *Revue d'Alsace*, t. 132, 2006, p. 129-173.

le concile de Trente. Ils s'installent à Porrentruy et à Molsheim ainsi qu'à Ensisheim et à Fribourg-en-Brigau. Différentes maisons ou pèlerinages leur sont attribués : Saint-Morand d'Altkirch, Altbronn... Après la soumission de Strasbourg la luthérienne au roi de France en octobre 1681, le séminaire de Molsheim déménage dans la capitale du diocèse où l'évêque a récupéré les anciens bâtiments du Bruderhof, au chevet de la cathédrale. Ce séminaire abrite une université catholique comprenant les facultés des arts et de théologie, dont la réputation reste à vrai dire modeste face à l'université protestante de la ville. Il faut attendre la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle pour que de nouveaux bâtiments, austères et impressionnants, soient construits sur l'ancien Bruderhof : ce séminaire fermé s'appuie sur le collège royal contigu, tenu par les jésuites.

Les candidats à la prêtrise sont formés à la morale, à la théologie, à la controverse. Le clergé, qu'il soit régulier ou séculier, est tout d'abord un technicien de la liturgie et de la prédication. Pour la liturgie, l'apprentissage ne donne pas lieu à un cours *ex cathedra*. Si on s'en réfère au XIX<sup>e</sup> siècle, on peut supposer qu'un cérémoniaire ou un père de la Compagnie encadrerait les séminaristes qui apprenaient les rubriques du missel et du rituel pour connaître les gestes et les postures. Des exercices, avec des calices en bois, voire une poupée pour les sacrements du baptême et des malades, pouvaient également être organisés. Enfin, relevons qu'avant la guerre de Trente ans, les candidats à la prêtrise dans le diocèse de Bâle sont examinés sur leur capacité à chanter<sup>320</sup>. Le jury écarte sans pitié ceux dont le niveau n'est pas jugé satisfaisant, retardant l'accession aux ordres majeurs.

Ainsi, le clergé est généralement tenu pour apte et compétent, même s'il ne brille pas par son niveau intellectuel. Strasbourg attire le regard, eu égard à l'opposition entre catholiques et luthériens qui sont, au long du XVIII<sup>e</sup> siècle, soumis à la pression de la conversion surtout en ville<sup>321</sup> et à l'arrivée de nouveaux habitants catholiques. Vers 1750, les deux religions sont numériquement à égalité<sup>322</sup> dans la capitale provinciale, équilibre atteint à Colmar depuis la fin du XVII<sup>e</sup> siècle<sup>323</sup>. Avec le système de l'alternative, une « prime » est donnée aux catholiques

---

<sup>320</sup> Les registres d'examen sont conservés aux AAEB, A 46.

<sup>321</sup> La question de la conversion est analysée pour la Lorraine par JALABERT, Laurent, *Catholiques et protestants sur la rive gauche du Rhin : droits, confessions et coexistence religieuse de 1648 à 1789*, Bruxelles : Peter Lang, 2009 p. 239 et sv. En Alsace, on n'a pas connu de dragonnades comme en Sarre.

<sup>322</sup> LIVET, Georges, *L'intendance d'Alsace sous Louis XIV*, Strasbourg, 1956, p. 435-471 et 765-803.

<sup>323</sup> LIVET, *op. cit.*, p. 470.

nouvellement implantés – et minoritaires – en territoire luthérien. Dans ce domaine, le gouvernement royal joue l'apaisement, certainement conscient que le temps est en sa faveur<sup>324</sup>.

## **B – LES MAISONS RELIGIEUSES**

Au début du XVI<sup>e</sup> siècle, l'Alsace est une vieille terre de chrétienté. Les monastères et les chapitres nobles forment un ensemble d'institutions religieuses souvent tombées en décrépitude, mais dont les domaines et le pouvoir seigneurial se sont bien maintenus – en témoigne la hargne des paysans en 1525. Dans les villes, les couvents de frères : dominicains, franciscains, augustins, avoisinent les couvents féminins, lieux appréciés par les bourgeois qui y placent leurs filles. La situation spirituelle est inégale entre ces couvents, certains étant réformés et assurant une vie conforme à l'esprit de leur règle – mais trop peu nombreux pour convaincre les autres, allant à vau-l'eau<sup>325</sup>.

### *Les ordres religieux*

Les ordres mendiants subissent de plein fouet le choc de la Réforme : les réformateurs sont d'ailleurs parfois issus de leurs rangs, comme Martin Bucer à Strasbourg, ancien dominicain, ou Nicolas Prügner, prieur des augustins à Mulhouse. On voit des maisons fermées par l'autorité locale ou par extinction (à Colmar, en 1543). Cependant, franciscains, capucins et récollets conservent leurs implantations anciennes à Thann, Rouffach, Saverne et les restaurent. Avec la renaissance catholique, ils prennent en charge le pèlerinage du Schauenberg à Pfaffenheim, marqué par la construction d'une nouvelle chapelle. Les capucins connaissent au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle une époque de grande floraison rendue possible grâce à la l'aide et à la protection des seigneurs territoriaux. Malgré le silence des archives, on ne peut que rester admiratif devant la rénovation du mobilier de l'église des Récollets à Rouffach, une opération liée très certainement à une reconstruction de l'abside, respectant le parti gothique du

---

<sup>324</sup> Sur la politique du roi de France sous le ministériat de Louvois, JALABERT, *op. cit.*, p. 198-200.

<sup>325</sup> RAPP, Francis, *Réformes et réformation à Strasbourg. Église et société dans le diocèse de Strasbourg (1450-1525)*, Paris : Ophrys, 1974 (Association des publications près les Universités de Strasbourg. Collection de l'Institut des hautes études alsaciennes, t. XXIII).

monument<sup>326</sup>. Mais si le cadre religieux est beau et impressionne par un mobilier de haute qualité, les différentes communautés restent pauvres et ne semblent pas disposer de sacristies bien fournies. On y trouve le nécessaire, sans plus<sup>327</sup>, et encore les ornements sont-ils décrits à l'occasion comme usés.

Quant aux dominicains, ils disparaissent pratiquement de la carte au moment de la Réforme : le couvent de Strasbourg, le plus important et le plus actif, est liquidé au profit des institutions académiques protestantes de Strasbourg. A Colmar, Le couvent continue de fonctionner de même que celui des sœurs à Unterlinden. Mais on ne note plus de rayonnement de l'ordre jusqu'après la guerre de Trente ans. La qualité des prédications permet à l'ordre de retrouver une audience, certes moindre que celle des capucins. L'état des trois couvents (Guebwiller, Colmar, Sélestat, Haguenau) en 1790 permet de constater la présence d'objets et d'ornements en quantité suffisante pour plusieurs prêtres. Là encore, rien ne permet de constater un luxe quelconque<sup>328</sup>.

Après la guerre de Trente ans, les maisons conventuelles connaissent un net renouveau. Les bâtiments sont rénovés au XVIII<sup>e</sup> siècle (à Rouffach, Saverne, Colmar, Ribeauvillé, à Guebwiller où la nouvelle chapelle du couvent d'Engelpforten est consacrée dès 1705, Weingarten près de Kaysersberg). Pour les récollets, le *studium generale* est ouvert à Rouffach. Quel est l'impact de ces ordres sur la vie spirituelle et religieuse de la province ? La thèse de Louis Châtellier sur le diocèse de Strasbourg et la vie religieuse au XVIII<sup>e</sup> siècle traite des jésuites, mais reste silencieuse quant aux autres ordres. Les études ne semblent pas avoir été leur fort, ni les missions paroissiales si l'on considère l'importance de celles des jésuites. Les capucins ont cependant été nombreux : plus de trois cent religieux au XVIII<sup>e</sup> siècle, auxquels se rajoutent les récollets qui possèdent des maisons à Luppach, à Rouffach et à Saverne. La dévotion personnelle, un des fers de lance de la nouvelle religiosité<sup>329</sup>, permet à ces ordres de trouver une visibilité dans le mode spirituel du XVIII<sup>e</sup> siècle : les érections de chemins de croix par les franciscains (qui en ont le monopole), les confréries du scapulaire et celles du Rosaire touchent les populations rurales et renouvellent la proposition traditionnelle des confréries

---

<sup>326</sup> Hypothèse que nous avons proposée à Magali SAUTREUIL pour son mémoire sur l'église des Récollets à l'école du Louvre (2013). La fondation d'un mur fermant le chœur au niveau des pans coupés de l'abside (constatée par Pierre Brunel) indique des travaux importants. La forme particulière de l'abside et celle des fenêtres corroborent l'idée. Le résultat des travaux, avec décor en stuc et suppression de la voûte du chœur créent un décor intérieur de qualité, bien que très dégradé aujourd'hui.

<sup>327</sup> MULLER, Claude, *Les ordres mendiants en Alsace... op. cit.*, p. 191-194 (capucins), p. 254 (conventuels), p. 312-316 (récollets).

<sup>328</sup> *Ibidem*, p. 95.

<sup>329</sup> FEBVRE, Lucien, « Aspects méconnus d'un renouveau religieux en France entre 1590 et 1620 », *Annales, Économies, Sociétés, Civilisations*, 1958, vol. 13, numéro 4, p. 639-650.



venues du Moyen-Âge (dédiées à saint Sébastien ou à la Vierge). Une présence sur le terrain, finalement proche de ce que font les chanoines de Saint-Augustin à Marbach qui reconstruisent leur abbaye et reprennent leur activité pastorale dans les paroisses alentours<sup>330</sup>.

Dans les deux diocèses, le rôle des jésuites devient essentiel dans la formation du clergé. Ils tiennent les deux séminaires diocésains et ouvrent des collèges qui répondent à la nécessité de former des laïcs de qualité, de futurs notables : les collèges de Molsheim, puis de Strasbourg, de Sélestat, de Colmar, d'Ensisheim, répondent à ce besoin. Les résidences campagnardes sont également des lieux de prédication : Oelenberg, Saint-Morand d'Altkirch, Altbronn-Ergersheim, Neunkirch, Wiwersheim, Haguenau. Les examens<sup>331</sup> qu'ils font passer aux candidats à la prêtrise montrent, dès le début du XVII<sup>e</sup> siècle, un souci de bonne doctrine et de qualité liturgique : le chant constitue un obstacle important pour certains !

Quant aux maisons d'ordres peu implantées dans la province, leur rôle semble anecdotique : Tiercelines à Ensisheim, Visitation à Strasbourg, elles ne touchent guère de monde et n'essaient pas. Les chanoines de Notre-Seigneur, d'une congrégation lorraine installée à la paroisse Saint-Louis du Finkwiller de Strasbourg, vivent sans se développer dans la région<sup>332</sup>. Pour terminer ce tour d'horizon, citons les anciennes maisons religieuses qui reprennent leur vie, parfois dans des conditions nouvelles comme le monastère de Sainte-Odile qui accueille des chanoines prémontrés venus de Lorrains. Quant aux bénédictins, ils subissent de plus en plus l'influence après 1648 de la congrégation de Saint-Maur qui a l'avantage d'être sous la coupe du roi de France.

### *Le rôle des abbayes*

L'Alsace est couverte par un réseau d'abbayes qui jouent un rôle non négligeable par leur poids économique et social, mais aussi par leur rôle de patrons de paroisses. De nombreuses cures sont à leur nomination, ce qui implique également un devoir d'entretenir les bâtiments religieux, du moins en partie, ainsi que les presbytères. L'état général de ces abbayes semble être contrasté vers 1520 : certaines maisons sont en assez bon état alors que d'autres sont déliquescents, comme Munster. Les paysans révoltés de 1525 les ciblent et, autant qu'ils peuvent, les pillent et réduisent leurs archives en cendre. Mais ces maisons se reconstituent et, en 1789, sont toujours présentes. Seules l'abbaye de Niedermunster et celle d'Erstein

---

<sup>330</sup> L'abbaye de Marbach reste à étudier dans son fonctionnement et sa spiritualité. PUTZ, Charles, *L'abbaye de Marbach : des chanoines augustins à l'engagement social*, Association des Amis de Marbach, 2013.

<sup>331</sup> Comme en témoignent les registres d'ordination conservés aux AAEB.

<sup>332</sup> ANDRIOT, Cédric, « La paroisse Saint-Louis de Strasbourg... », *op. cit.*

disparaissent, phagocytées par le chapitre cathédral de Strasbourg. La force de l'habitude et la pression sociale ne sont pas absentes de ce maintien qui n'est remis en cause réellement qu'avec la commission des Réguliers. Il s'en est fallu de peu, cependant, que certaines maisons soient fermées. Les transferts sont d'ailleurs demandés : les chanoines ou moines du XVIII<sup>e</sup> siècle acceptent mal de vivre loin d'une ville. C'est ainsi que la collégiale de Surbourg déménage à Haguenau après la signature du décret épiscopal du 20 décembre 1737. Les chanoines de Niederhaslach cherchent également à quitter la vallée de la Bruche, en vain. Mais les moines de Murbach obtiennent du pape leur changement en chapitre collégial et leur installation à Guebwiller en 1759...

La permanence des abbayes et des couvents est liée à l'importance de certaines de ces maisons pour la noblesse : Ottmarsheim (qui finit par obtenir la promesse de récupérer Marbach, interdite de recruter des novices), Masevaux, Andlau sont des lieux de placement pour les filles de la noblesse. La bourgeoisie envoie ses enfants dans d'autres couvents qui sont également, dans la continuité du Moyen Âge, des lieux de sépulture et de maintien de la mémoire familiale : les monuments funéraires des Waldner de Freundstein aux Dominicains de Guebwiller ou ceux des notables français à l'église Saint-Pierre-le-Jeune de Strasbourg le rappellent.

Avant la guerre de Trente ans, le monachisme semblait vivre ses dernières heures : maisons affaiblies, vie religieuse contestée, moralité douteuse, image de marque désastreuse, mode de vie vilipendé, il semblait que rien ne pouvait sauver ces vieilles maisons<sup>333</sup> dont la sécularisation à Strasbourg avait permis de financer la charité publique et l'enseignement<sup>334</sup> : était-ce un exemple à suivre ? Passé le choc de la guerre, les institutions reprennent vie. L'apport lorrain reste limité : les prémontrés d'Étival revigorent le mont Sainte-Odile<sup>335</sup> ; les chanoines de Notre-Sauveur s'installent modestement à Saint-Louis du Finkwiller<sup>336</sup>. Leur atout : la langue française, ce qui est aussi un handicap majeur face à une population essentiellement germanophone quand elle n'est pas, comme à Strasbourg, majoritairement luthérienne !

---

<sup>333</sup> RAPP, Francis, *Réforme et réformation dans le diocèse de Strasbourg*, *op. cit.*, notamment p. 256.

<sup>334</sup> Les biens séquestrés sur les maisons religieuses sont dévolues à l'hôpital ou à la haute école.

<sup>335</sup> FISCHER, Marie-Thérèse, *le Mont Sainte-Odile et les Prémontrés de 1546 à 1797*, thèse soutenue en 1999, université de Strasbourg 2.

<sup>336</sup> ANDRIOT, Cédric, « la paroisse Saint-Louis de Strasbourg... », *op. cit.*

## *Le Bauwurm des religieux*

Comme l'a relevé Claude Muller, le monachisme du XVIII<sup>e</sup> siècle est florissant grâce à des moyens financiers qui, bien gérés, permettent aux communautés de disposer de fonds utilisés à la reconstruction des bâtiments et à leur décor. L'une des opérations les plus flagrantes est menée par l'abbaye de Murbach dont les moines quittent le vallon occupé depuis le VIII<sup>e</sup> siècle pour la ville de Guebwiller où, transformée en chapitre collégial noble, ils élèvent une superbe église et débutent la construction d'un quartier canonial de prestige. A Ebersmunster, c'est l'église abbatiale qui est reconstruite, monument emblématique du savoir-faire des maîtres d'œuvre du Vorarlberg. A Marmoutier en 1770, le chœur est reconstruit en style gothique et réaménagé en style rocaille. L'abbaye des chanoinesses de Masevaux et celle des Dames d'Andlau suivent la même logique, en reconstruisant les résidences des religieuses. Les églises sont simplement rénovées. Quant aux objets, là encore, on assiste à des achats de belles pièces et d'ornements de qualité.

Le *Bauwurm* ronge bien les abbayes. Mais cela a-t'il une influence sur les paroisses proches ou dépendant de ces maisons ? On peut poser comme hypothèse que les communautés paroissiales ont apprécié le style nouveau, pour autant qu'elles fréquentent ces églises abbatiales – mais rien ne le prouve. Par ailleurs, les abbayes sont décimateuses de paroisses et doivent donc intervenir dans l'entretien et la reconstruction au moins des chœurs. Après 1750, ces abbayes emploient des architectes diffusant chacun un style particulier, en tout cas, restant dans le goût du moment. On a l'impression d'un art savant dispensé par les décimateurs vers leurs sujets qui n'exprimaient pas d'opinion.

## *Et les objets du culte ?*

Si les choses semblent assez claires dans le domaine de l'architecture et du mobilier, en revanche le domaine des objets reste plus obscur. En effet, il n'y a pas d'indice permettant de constater une part active des abbayes dans l'évolution de l'esthétique des objets et des ornements. Les artisans auraient-ils été maîtres du jeu, obéissant eux-mêmes à des influences venues de centres importants comme Paris ou Augsbourg ? Mais les abbés et les moines sont au contact du bien-vivre : les Dames d'Andlau achètent des objets de fantaisie : ombrelles,

éventails, et les religieux possèdent des hôtels particuliers en ville où ils résident occasionnellement. Le style de vie dans les abbayes n'est guère austère au XVIII<sup>e</sup> siècle. Les objets rescapés de l'abbaye de Marbach, maison assez modeste par rapport à Murbach ou à Neubourg ou encore Lucelle, montrent un véritable luxe. Pour autant, si les monastères ont joué un rôle de clients, ils n'ont pas forcément diffusé ce type d'objets dans les paroisses qui fonctionnent de manière tout à fait autonome. En revanche, les fabriques jouent ici un rôle fondamental.

## C – LES FABRIQUES

L'historiographie ancienne ou plus récente n'accorde guère d'intérêt aux fabriques d'églises, mise à part l'étude de Claude Muller sur l'administration temporelle des paroisses de Haguenau au XIX<sup>e</sup> siècle<sup>337</sup>. Pour l'Ancien Régime, Louis Châtellier peut établir d'après ses observations que « l'importance de la fabrique dans le monde rhénan du XVII<sup>e</sup> siècle dépasse donc largement le domaine du culte qui lui est normalement imparti<sup>338</sup>. » Quant au Moyen-Âge, Lucien Pflieger n'en dit mot dans son étude majeure sur les paroisses<sup>339</sup>. On dispose cependant de l'étude du cas nurembergeois : Martial Staub met en évidence la place essentielle des fabriques dans la société urbaine de Nuremberg du XIII<sup>e</sup> siècle à l'époque de la Réforme<sup>340</sup>. Elles constituent une composante essentielle de la vie publique au sein d'une cité, contrôlées par l'autorité civile tout en exprimant une solidarité de la communauté religieuse. D'un point de vue ecclésiologique, la fabrique est une expression institutionnelle de cette communauté existant en dehors du groupe restreint des clercs.

### *Définitions*

Comme au Moyen Âge, les fabriques de l'époque moderne s'occupent des biens fonciers et des rentes, des revenus casuels, des dépenses courantes, des achats, des salaires...

---

<sup>337</sup> MULLER, Claude, *L'administration temporelle des paroisses Saint-Georges et de Saint-Nicolas de Haguenau (1810-1870)*, Strasbourg : Société savante d'Alsace, 1981.

<sup>338</sup> CHÂTELLIER, *Tradition...*, *op. cit.*, p. 70-73, ici p. 73.

<sup>339</sup> PFLEGER, *Entstehung...*, *op. cit.*, AEKG, 1933.

<sup>340</sup> STAUB, Martial, *Les paroisses et la cité. Nuremberg du XIII<sup>e</sup> siècle à la Réforme*, Paris : EHESS, 2003.

On peut considérer qu'il n'y a pas de rupture entre le XV<sup>e</sup> et le XVI<sup>e</sup> ni les époques suivantes. Le cas extrême d'une fabrique est représenté par l'Œuvre Notre-Dame, qui depuis le XIII<sup>e</sup> siècle est entre les mains des bourgeois de Strasbourg et préside au chantier puis à l'entretien de la cathédrale de Strasbourg. Par-delà les révolutions, les guerres, les changements politiques, cette institution continue d'exister sous la responsabilité du maire de Strasbourg qui en est l'administrateur. Les biens de l'Œuvre Notre-Dame sont importants et l'atelier est considéré depuis le XIX<sup>e</sup> siècle comme un lieu d'expertise dans les savoir-faire liés aux monuments historiques et à la sculpture. Mais à l'origine, il s'agit du même type d'institution que les modestes fabriques de paroisses rurales chargées de gérer les biens d'une paroisse. Le droit canonique ne dit pas grand-chose non plus des fabriques, sinon pour rappeler que les biens donnés aux églises doivent servir aux besoins du culte (et plus largement de la religion, de l'enseignement et des œuvres charitables). Reste à voir les relations entre le clergé et les laïcs qui jouent, ici comme l'a relevé Louis Châtellier, un rôle majeur dans la gestion des fabriques.

Que le clergé ait eu à jouer un rôle majeur dans la commande des objets, voilà qui est naturel : les clercs sont les techniciens du culte et doivent en connaître les arcanes et les détails pratiques. C'est également un rôle qui lui revient de droit, puisque les ordres mineurs (portier, acolyte...) donnent aux clercs une fonction historique dans la garde et l'entretien des objets. Mais les laïcs ne sont pas écartés : ce sont les fabriques avec un *Kirchenpfleger*, qui financent les achats ou retiennent l'argent, ce dont se plaint le curé d'Ingersheim lors de la visite canonique menée en 1762<sup>341</sup> : « les revenus et reliquats de la fabrique sont entre les mains de différents fabriciens qu'il a eu, dont on employe très peu pour l'entretien des ornements de l'église, dont le sieur curé se plaint, et demande qu'il y soyt mis un règle et un ordre ». Parfois, les tensions entre curé et paroissiens se retrouvent dans la gestion ou l'absence de présentation des comptes, comme à Eguisheim<sup>342</sup> en 1789. Dans un conflit intéressant la paroisse de Réchésy<sup>343</sup>, un expert délégué par le conseil souverain relève que « il n'est cependant pas douteux, qu'on aurait pu exempter les décimateurs de celle du lutrin en question qui d'ailleurs n'a jamais été à leur charge. Il dépend beaucoup d'un curé d'arranger l'oeconomie de la

---

<sup>341</sup> AAEB, A 19b/4, chapitre Ultra Colles – dossier Ingersheim.

<sup>342</sup> AAEB, A 19b /3, chapitre Ultra Colles – dossier Eguisheim. Le pauvre curé est interrompu par des sonneries intempestives de cloches, et se plaint que les comptes n'ont pas été présentés depuis plusieurs années, enfin que le fabricien pour l'année en cours ne soit pas encore nommé. Ce qui donne à penser que la gestion est confiée chaque année à un autre homme.

<sup>343</sup> AAEB, A 19a/1-7a, p. 428.

fabrique de son église, en sorte que les revenus en puissent suffire, mais en ce cas-là il faut être prévoyant et savoir retrancher à propos sur une dépense pour en fournir à une autre. »

### *Fabrique, communauté et autorité seigneuriale*

Le fonctionnement de ces fabriques est intimement lié à la vie de la communauté et à l'exercice de l'autorité seigneuriale. On voit ainsi le conseil de la Ville de Kaysersberg intervenir en 1766 pour faire blanchir l'intérieur de l'église, enlever un Christ « extraordinairement grand » et l'autel dédié à sainte Catherine, puis en 1767 pour faire supprimer un autel dédié à saint Martin dans l'église paroissiale<sup>344</sup>. A Ingersheim, l'évêque de Bâle envoie quelques années avant 1763 un commissaire qui a pour charge de rétablir la situation en évaluant la nécessité de rebâtir l'église, de renouveler les ornements et de remettre en place une fondation pour la desserte d'une chapelle<sup>345</sup> ; ce commissaire dénommé Garnier était conseiller clerc auprès du conseil souverain, remplaçant la fabrique comme le décimateur de l'église et le conseil de la communauté. A Marckolsheim, c'est le schultheiss qui achète un calice en 1647 auprès du couvent Sainte-Madeleine de Strasbourg, mais c'est le curé qui porte la mention dans le registre de baptême de la paroisse<sup>346</sup> : *Anno 1647 mense decembri hatt herr Nicolaus Vogler schultheiss allhier, us das heiligen guot, in die kirchen kaufft einen kelch, kostett 10 gl. 6 batzen. Dises kelch war dem closter Frawen zue Straßburg bey den Reüweren. M. Martinus Steutter parochus.*

Le conseil de la communauté se confond parfois avec ce conseil de fabrique qui est dominé par le trésorier et qui doit gérer les biens fonciers, récupérer les rentes annuelles, administrer les fondations, percevoir le casuel, payer les salaires et assumer les dépenses courantes ou exceptionnelles de la paroisse. Cette confusion est évidente dans les comptes rendus de visite où le visiteur interpelle les représentants de la communauté, outre les fabriciens. Et en 1771, ce sont le schultheiss et deux membres du *Gericht* de Riedwihr qui paraphent l'inventaire de la sacristie avec le curé<sup>347</sup>. En 1775, les comptes de Réchésy sont présentés par le maire de la communauté qui les a cherchés chez le fabricant<sup>348</sup>.

---

<sup>344</sup> AAEB, A 19b/4, chapitre Ultra Colles – dossier Kaysersberg.

<sup>345</sup> AAEB, A 19b/4, chapitre Ultra Colles - dossier Ingersheim.

<sup>346</sup> ADBR, 3 E 281/1.

<sup>347</sup> AAEB, A 19b / chapitre Ultra Colles,

<sup>348</sup> AAEB, A 19b/1-7a, p. 425.

Le terme de conseil de fabrique peut même paraître usurpé, puisqu'on a trace, dans plusieurs cas, que d'un seul fabricant, comme à Réchésy ou à Bennwihr<sup>349</sup> en 1755. Il ne faut pas négliger non plus le poids du bailli, représentant le seigneur : à Aubure<sup>350</sup>, le curé se plaint que le bailli qui vérifie les comptes de la fabrique s'oppose à toute dépense importante pour acheter des ornements.

« Quant aux ornemens et fabrique de l'église, lorsque je fus pourvu de la cure, j'y trouvais à la vérité une église neuve, mais sans ornement exceptées deux aubes et deux chasuppes, toutes usés et pour ainsy dire hors de service, dont je fus obligé de me servir pendant deux années, n'ayant trouvé aucun fond à la fabrique pour en acheter d'autres, mais comme depuis ce temps on a fait revivre les fonds qui avoient été absorbés pour construire l'église, et que d'ailleurs la piété des fidèles a augmentés les revenus de sorte qu'aujourd'huy la fabrique à près de quatre cents livres de reliquats on en a acheté quelques uns absolument nécessaires, mais comme il n'y a qu'un calice de peu de valeur et point de soleil pour exposer le vénérable, et qu'il faudroit encore d'autres ornemens nécessaires, que le baillif du lieu pardevant qui les comptes de fabrique se doivent passer, refuse de permettre d'acheter et qu'au contraire il ordonne de mettre cet argent à intérêt et sur intérêt même contre les protestations que je luy ay faite, que Dieu et son église deffendent l'usure. »

Chaque situation locale est sans doute fonction des relations de pouvoir entre les trois autorités : le ou les fabriciens, le curé, l'autorité de tutelle.

Les fabriciens peuvent être nommés pour un temps défini, une ou plusieurs années, voire à vie. En théorie, les fabriciens ne touchent pas de rémunération, sauf frais de déplacement ou, comme à Eguisheim<sup>351</sup>, un salaire fixé doublé d'une indemnité (*Beytrag*), soit 13 livres 6 sous 8 deniers et 24 livres. De plus, toujours à Eguisheim, la coutume veut qu'aux jours des fêtes principales, durant les processions et la grand-messe, et le jour de la Chandeleur, un cierge est posé sur le banc de chaque membre du conseil de la ville, « MM. du Magistrat prétendent ces cierges comme un droit eu égard aux peines qu'ils ont avec la fabrique ». Le curé conteste d'ailleurs cette coutume qui coûte cher à une fabrique aux moyens limités, remarquant qu'à Herrlisheim, le bourg tout proche, cette coutume n'a pas lieu.

Les *Coutumes de Ferrette* compilées et promulguées sous l'archiduc Ferdinand II (vers 1575-1590)<sup>352</sup> contiennent un passage sur les fabriques. L'article 40 indique sommairement que « tous les comptes des pauvres, des veuves, des orphelins, des églises et des villages seront

---

<sup>349</sup> AAEB, A 19b /2-5 – dossier Bennwihr.

<sup>350</sup> AAEB, A 19b/2 – dossier Aubure (sans date, vers 1760).

<sup>351</sup> AAEB, A 19b/3 – dossier Eguisheim.

<sup>352</sup> BONVALOT, Ed., *Coutumes de la Haute-Alsace dites de Ferrette*, Colmar-Paris, 1870, notamment p. 157 et 175.

présentés à l'autorité de Ferrette ». Cette disposition entend résoudre les manquements à la reddition des comptes devant le patron de l'église, ou encore les abus des fabriciens :

« Dans les bailliages de l'Autriche Antérieure, les sujets des campagnes administrent avec négligence et dissipent les biens et les revenus des églises. Dans leur mauvais vouloir, ils écartent l'autorité de l'assistance aux comptes de fabrique. Il y a nécessité absolue de remédier le plus tôt possible à une pareille situation. Car moi Sébastien Reyning, je sais que, si, dans tous les villages, on faisait l'inventaire exact des biens et des revenus des églises, on obtiendrait en faveur de celles-ci, chaque année, un boni de 40.000 florins, lesquels sont dissipés par la mauvaise gestion des sujets. C'est la vérité : la corde d'une cloche se rompt-elle ? Un juré ne peut pas y faire un nœud sans les autres et il faut qu'on dépense quelques livres en consommations ; un marguillier n'achèterait pas des hosties pour un plappart sans qu'on dépense en consommations neuf ou dix papplarts. Cela peine Dieu dans le Ciel. »

Cette traduction de Bonvalot<sup>353</sup> décrit essentiellement une habitude que les marguilliers auraient de se goberger aux frais de la fabrique. Les *Coutumes* prescrivent que les comptes seront désormais rendus annuellement devant l'autorité seigneuriale, représentée par le bailli et le receveur, lesquels prétendaient s'arroger ce droit de manière exclusive, d'où des arbitrages répétés du gouvernement d'Autriche antérieure.

Avec l'arrivée d'une autorité royale forte dans la province, les principes ne sont guère modifiés, mais généralisés et rappelés par le Conseil souverain d'Alsace. Plusieurs textes établissent clairement la position des conseils de fabrique, notamment quant à l'utilisation des fonds et au contrôle des comptes, point récurrent depuis plusieurs siècles !

Le rayon d'intervention des fabriques est précisé par décision en date du 20 août 1686<sup>354</sup> : le décimateur entretiendra le chœur, la communauté la nef,

« A l'égard des menues dépenses qu'il est nécessaire de faire pour les dedans des églises, soit pour l'autel, les ornemens, les bancs ou les autres menues nécessités desdites églises, Sa Majesté ordonne qu'elles seront prises sur les revenus des fabriques de chacune desdites églises et que les receveurs y seront contraints sur les ordonnance dudit sieur intendant (de la province). »

### *Les comptes*

Quant au contrôle des comptes, on assiste à une répétition des directives, ce qui reflète la difficulté à imposer les conditions réglementaires aux acteurs.

---

<sup>353</sup> Original aux ADHR, 1 C 5466.

<sup>354</sup> BOUG, *Ordonnances, op. cit.*, p. 161.



Le premier texte date du 14 mars 1679 : c'est un règlement pris par le conseil souverain d'Alsace pour la reddition des comptes des fabriques<sup>355</sup>. Pour éviter les égarements liés aux frais illégaux liés à la présentation des comptes, il est décidé que les greffiers du ressort enverront au greffe du conseil les comptes des fabriques dans un mois. Le contrôle des comptes doit se faire en présence ou absence du vicaire général, celle du curé et « les plus notables des lieux », par les baillis, prévôts bourgmestres et officiers de justice. Un deuxième arrêt de règlement est promulgué le 31 mars 1680, portant sur la reddition des comptes des fabriques et l'élection des marguilliers et maîtres d'école<sup>356</sup> : les comptes seront rendus gratuitement et sans frais en présence des curés et des principaux habitants. Les revenus ne pourront être utilisés que pour l'achat d'ornements « et autres choses utiles pour le service divin du consentement des curés ». Nouvelle répétition le 8 avril 1709 dans un arrêt<sup>357</sup> portant défense de dépenser en repas et buvettes les revenus des églises lors de la reddition des comptes d'iceux. Ces dispositions sont reprises dans l'arrêt<sup>358</sup> du 21 janvier 1712, portant règlement pour l'audition des comptes des fabriques. Ces comptes doivent être tenus avec rigueur. Lors de leur audition, il est interdit de provoquer des frais « en repas et buvettes », et l'audition devra être gratuite, sauf débours pour ceux qui viennent de loin. Ce souci d'éviter le détournement des fonds pour faire bombance se retrouve dans l'arrêt<sup>359</sup> du 5 juillet 1713, par lequel le conseil souverain supprime le *Gericht* de Hégenheim, avec interdiction faite aux sires de Baerenfels d'employer les revenus de la fabrique « en repas et buvettes ». Le conseil souverain ne prend plus d'arrêt par la suite, ce qui pourrait indiquer que le contrôle des comptes est enfin apaisé et respecté en général.

Il est bien net que les revenus doivent être affectés aux ornements, achat et entretien des vases sacrés, ornements, luminaires et de ce qui est nécessaire au service divin. Les salaires sont souvent la charge la plus élevée, avec les frais de perception des rentes. Le luminaire (cierges, cire, huile) est également un poste important. Restent les consommables : hosties (une spécialité des franciscains et des capucins, pas des couvents de femmes) et vin de messe. On trouve également, à l'occasion, les frais pour se fournir en huiles saintes après la messe chrismale. Les achats d'ornements sont concurrencés par les frais de raccommodage et les frais de lessive. Enfin, les achats de vases sacrés sont très rares. Mais les revenus peuvent servir également à l'achat ou à l'entretien de l'orgue, voire à l'achat ou à la réparation des autels,

---

<sup>355</sup> BOUG, *Ordonnances, op. cit.*, p. 59.

<sup>356</sup> BOUG, *Ordonnances, op. cit.*, p. 88.

<sup>357</sup> BOUG, *Ordonnances, op. cit.*, p. 381.

<sup>358</sup> BOUG, *Ordonnances, op. cit.*, p. 406.

<sup>359</sup> BOUG, *Ordonnances, op. cit.*, p. 424-425.

chaire, confessionnaux. Les revenus de la fabrique sont d'ailleurs pris en compte lors des visites préliminaires à une éventuelle reconstruction de l'église, comme à Holtzwihr<sup>360</sup> en 1760.

### *L'exemple d'Altkirch*

Par le jeu des fondations, parfois accumulées depuis de nombreuses générations, certaines fabriques sont riches alors que d'autres végètent.

C'est le cas de la paroisse d'Altkirch dont les comptes connaissent une modification dans la forme. Quelques étapes sont à relever : en 1725, on décide de mettre les comptes en ordre, des modalités de dépôt et des conditions de conservation des obligations et de l'argent qui revient à l'Eglise d'Altkirch, dans un coffre. A partir de 1744, la comptabilité est organisée en chapitres : on s'oriente vers une comptabilité raisonnée. Les dépenses sont réparties comme suit : chapitre 1 : salaires et frais généraux, chapitre 2 : dépenses en rentes, chapitre 3 : dépenses extraordinaires et pour le culte (cire, huile, cierge). Cette volonté de tenir des comptes selon certaines règles est peut-être née de pratiques parfois aléatoires : en 1740, une remarque assassine relève l'impossibilité d'arrêter les comptes depuis plus de vingt-cinq ans, en raison de l'obstruction des héritiers de l'ancien comptable Zumstein.

Le siège de la paroisse se trouve au prieuré Saint-Morand. Mais les habitants de la ville disposent d'un édifice au centre de la ville, ce qui correspond d'ailleurs à une configuration présente dans d'autres villes comme Soultzbach-les-Bains. Le dédoublement du lieu de culte avec construction d'une annexe peut remonter au moins au milieu du XII<sup>e</sup> siècle, si on en croit l'architecture de l'édifice. La fabrique d'Altkirch passe pour l'une des mieux nanties de Haute-Alsace, réputation corroborée par les comptes qui sont systématiquement (sauf pour quelques années) largement bénéficiaires. L'encaisse ne fait donc que croître d'année en année. Cette richesse explique que des frais de bâtiment sont parfois assumés par la fabrique, situation qui se retrouve ailleurs comme à Ammerschwih<sup>361</sup> en 1773 et 1774. Sans difficulté, la fabrique accepte le devis, daté du 20 décembre 1727, de Joseph Waltrin pour réparer l'orgue de l'église d'Altkirch.

Mais ce sont les dépenses d'administration et de culte qui constituent le cœur des dépenses. La fabrique d'Altkirch verse des rentes de fondation et acquitte des salaires pour les

---

<sup>360</sup> AAEB, A 19b / 3, chapitre Ultra colles – dossier Holtzwihr.

<sup>361</sup> ADHR, 16 G Ammerschwih, années 1773, 1774.

prêtres, l'organiste, le *Kirchmeyer*, le maître d'école... : en moyenne annuelle, 100 livres pour les prêtres, 30 livres pour le maître d'école, 64 livres (c'est un minimum) pour le kirchwarth... soit un total d'environ 280 livres par an autour de 1730-1740. Pour les dépenses du culte, les hosties (grandes et petites), fournies par le prieuré Saint-Morand, ne coûtent d'environ 15 livres par an. Une coutume spécifique à la ville apparaît à travers l'achat de trois pains pour l'anniversaire de la dédicace de l'église, qui sont au nombre de quatre à partir de 1744.

On relève que les dépenses du culte sont quasiment anecdotiques dans les comptes du XVI<sup>e</sup> siècle : tout au plus l'achat d'hosties, de vin, d'huile et de cire revient-il de manière permanent. Mais point d'achat d'ornements ni de pièces d'orfèvrerie. Visiblement, on vit sur l'existant que l'on se contente d'entretenir. En revanche, au XVIII<sup>e</sup> siècle, l'achat de pièces ou de tissus et de passementerie devient régulier. Une autre tendance apparaît à partir de 1748 : l'importance de plus en plus grande des marchands Violland ou Monet de Saverne, face aux tailleurs locaux ou aux petites mains qui assemblaient, ravaudaient ou réparaient.

La lecture des comptes paroissiaux d'Altkirch révèle également la rareté des achats d'orfèvrerie. Seule l'acquisition de goupillons est relativement courante ! Entre 1650 et 1750, un calice est réparé en 1717, un nouveau calice béni en 1725 sans qu'on ait trace de son achat. En 1733, deux calices dorés sont achetés à l'orfèvre Meyer de Mulhouse pour 332 livres. En 1737, un nouveau calice est acquis auprès du même artisan avec une cuillère à encens. Ajoutons, en 1716, un ciboire qui ne coûte que 9 livres 12 sous, sans doute en cuivre doré. En revanche, aucune trace d'ostensoir !

Il n'est pas facile d'expliquer le silence des comptes : peut-on voir l'action de donateurs ? La ville d'Altkirch reste une petite cité, avec une noblesse et une bourgeoisie peu nombreuses, sans grand nom de la finance ou de la propriété. La richesse de la fabrique est d'abord un héritage du Moyen Âge, maintenu par une vigilante administration dont témoigne la richesse des archives municipales, exceptionnelle pour le sud de l'Alsace.

### *Conflits autour des comptes*

La question du contrôle des comptes dépasse largement l'utilisation raisonnable des fonds. Il s'agit aussi d'une occasion de manifester son pouvoir et de s'opposer aux autres

autorités intéressées à la paroisse. C'est ce que l'on discerne à travers les longs mémoires<sup>362</sup> que rédige le curé d'Eguisheim, Munschina<sup>363</sup> et qui relève que

« la fabrique est réduite à la plus triste situation... en 1785, le 1<sup>er</sup> juin, 6 ou 7 comptes de fabrique jusqu'à 1783 ont été rendus à la fois ;... depuis cette époque aucuns compte de fabrique n'a plus été vérifié... au mois de janvier prochain il y aura 5 comptes à arreter... et ce qui plus est, nous sommes au milieu du mois de décembre et le fabricant pour la présente année 1789 n'est point encore nommé. Enfin il y a passé un an que par le défaut du bon ordre, il n'est plus satisfait à aucune fondation d'anniversaires. N.B. Tous les moiens ont été tentés en faveur de ces trois objets, discours privés, exhortations publiques, mais toujours sans suite et effet ».

Le curé propose une nomination annuelle ou pluriannuelle du fabricant, mais aussi que

« l'argent de la fabrique avec les titres, papiers, copies des comptes etc. doit être enfermé dans un coffre à 3 clefs et une copie du renouvellement des anniversaires remise au curé de même que de ses droits, rentes foncières, revenus, quoique ces derniers très altérés ? »

Il ne fait pas de doute que Munschina est totalement dépassé par la situation et ne gère plus rien : jeunesse, fréquentation des offices et moralité publique, absence de suivi des comptes... En 1789, la paroisse d'Eguisheim va à vau-l'eau ! La personnalité du curé y est vraisemblablement pour quelque chose.

## D – LES DONNS

La part des donateurs est en marge des circuits publics : les objets qui font l'objet du don sont cités à l'occasion, éventuellement dans les inventaires, mais échappent en grande partie à une lisibilité qui satisferait la curiosité des historiens. La Chartreuse de Molsheim possède plusieurs chasubles et chapes qui portent les armoiries des bienfaiteurs (*insignia benefactorum*)<sup>364</sup> – des gestes suscités peut-être en réaction à l'expulsion et au dépouillement des moines par la ville de Strasbourg. La chasuble portant les armes de Griset de Forel<sup>365</sup> proclame sa générosité. Don collectif, l'ostensoir d'Ottmarsheim comporte également les armes

---

<sup>362</sup> AAEB, A 19b/3-1.

<sup>363</sup> Claude Munschina (1752-1813), vicaire dans trois postes successifs avant d'être nommé à Eguisheim en juin 1785 (KAMMERER, *Répertoire, op. cit.*, n° 3621).

<sup>364</sup> BNUS, ms 843.

<sup>365</sup> Conservée à la cathédrale de Strasbourg.

et les noms des chanoinesses. Les cas des princes et princesses, des seigneurs ne sont pas légion, mais méritent d'être relevés. En tout cas on leur attribue quelques gestes généreux : l'ostensoir de la reine Marie Leckzinska à Marienthal, un ornement pour la Visitation (conservé à l'église Sainte-Madeleine de Strasbourg), sans oublier quelques pièces portant les armes de nobles (un calice conservé à la chapelle de Pairis). Gestes suggérés ou expression spontanée de piété ? Sans doute un soutien apporté aux ordres religieux, si l'on en croit la liste des ornements de la Chartreuse de Molsheim.

A Strasbourg, les chanoines de la cathédrale se montrent attentifs à la splendeur du culte. Mais les donations de leur fait sont assez rares : le chanoine de Ritberg aurait été l'un des plus généreux donateurs avant sa mort survenue en 1690 : deux antependia, une chasuble, deux dalmatiques, trois chapes, trois étoles, trois manipules, un voile de calice, une bourse et deux coussins de chacune des quatre couleurs blanche, violette, rouge et noire. Les ornements blancs étaient de drap d'or, les autres en velours. Les armoiries du donateur figuraient sur chaque pièce, de même que le drap mortuaire utilisé pour les chanoines. Un crucifix d'argent, utilisé pour les processions, s'ajoutait à cet ensemble<sup>366</sup>.

L'ensemble le plus considérable est sans conteste le grand ornement et les pièces en argenterie données par Louis XIV en 1698 à la cathédrale<sup>367</sup>. Cet ensemble n'est connu par aucune gravure, mais la liste des pièces est ressassée dans tous les guides de la cathédrale publiés au XVIII<sup>e</sup> siècle. Grandidier relève toutefois que ces splendides ornements ne servaient qu'une fois l'an, eu égard à leur poids<sup>368</sup>. Un troisième ensemble destiné à la cathédrale : des ornements de drap d'argent avec des broderies d'or, pour les fêtes solennelles<sup>369</sup>. Ils sont réalisés à Lyon en 1779, mais ne se trouve pas au même niveau du don royal de 1698.

#### *Un ensemble exceptionnel : les ornements royaux de la cathédrale*

Le 30 septembre 1681, Louis XIV impose à la ville de Strasbourg la restitution de la cathédrale au culte catholique. Le geste est solennel et symbolique, mais le cardinal de Furstenberg et ses clercs se heurtent à une réalité peu glorieuse : la sacristie est vide et la célébration du culte ne peut se faire en raison de l'absence des objets nécessaires. Ce manque

---

<sup>366</sup> WEIGERT, Roger-Armand, « Un don de Louis XIV à la cathédrale de Strasbourg », *Archives alsaciennes d'histoire de l'art*, 10<sup>e</sup> année, 1931, p. 161-172 ; description par GRANDIDIER, Philippe-André, *Essais historiques et topographiques sur l'église cathédrale de Strasbourg*, Strasbourg, 1782, p. 308.

<sup>367</sup> Annexe 36.

<sup>368</sup> « Leur pesanteur les a rendus inutiles au service de l'autel ». *Essais...*, *op. cit.*, p. 307.

<sup>369</sup> GRANDIDIER, *Essais...*, *op. cit.*, p. 309.

est très vraisemblablement aussitôt pallié par des dons et des achats, mais surtout, le roi décide d'offrir des ornements à la cathédrale. Le geste est essentiellement politique, mais a aussi un sens autre : les ornements exécutés dans le milieu versaillais sont livrés à Strasbourg au moment où d'autres corps de métier que celui des brodeurs commencent à secouer les habitudes esthétiques de la ville rhénane.

A dire vrai, la commande passée en 1687, achevée en novembre 1693 pour les ornements et en 1698 pour une garniture d'autel, ne naît pas d'une initiative du roi, mais répond à une suggestion du vicaire général du diocèse<sup>370</sup>. Car c'est bien l'abbé Martin de Ratabon<sup>371</sup>, vicaire général, qui est l'initiateur de l'affaire. Ce Parisien né en 1654, proche du gouvernement royal (son beau-frère est plénipotentiaire à la diète impériale de Ratisbonne), est envoyé dès 1681 en Alsace pour instaurer une politique en matière religieuse, axée autour de deux points : conversion des protestants et rénovation de l'Eglise catholique. Vicaire général en 1684, il travaille d'arrache-pied au rattachement du diocèse au royaume de France jusqu'à sa nomination en 1693 comme évêque d'Ypres. Passé à Viviers (act. Ardèche) en 1713, il se retire à Paris en 1725 où il meurt en 1728. C'est donc un homme important et actif qui écrit une lettre datée de Saverne le 23 juin 1687. Ce mémoire donne la liste des objets liturgiques que le vicaire général souhaiterait obtenir de la faveur royale, adaptés aux coutumes locales :

« Nous n'avons dans le diocèse que les cinq couleurs qui sont selon l'usage romain, le verd, le rouge, le blanc, le violet et le noir, le dernier sert pour les morts, la semaine sainte et celle de la Passion. Le dez du saint Sacrement doit estre blanc, cette couleur estant celle dont on se sert icy le jour de la Feste Dieu, à Paris ont se sert de rouge ».

L'évêque de Strasbourg n'apparaît pas ; Louvois, en charge des affaires de l'Alsace, supervise l'affaire, en tant que surintendant des bâtiments, sans doute sur ordre du roi. Le marquis, célèbre par son rôle politique et militaire, reçoit cette charge en 1683, à la mort de Colbert, lequel avait succédé au propre père de Martin de Ratabon, Antoine de Ratabon. Louvois n'est pas particulièrement ami des arts, mais s'appuie sur quelques personnages qui l'assistent. L'un d'eux est cité sur le billet transcrit ci-dessus : M. de La Chapelle qui introduit l'affaire strasbourgeoise auprès de Louvois. Henri de La Chapelle-Bessé est secrétaire de la Petite Académie et chargé de la direction de la manufacture des Gobelins. Il est membre de

---

<sup>370</sup> Archives nationales, O/1/1924/4 : dossier comptable relatif à la création des ornements et objets du culte offerts par Louis XIV à la cathédrale de Strasbourg.

<sup>371</sup> Notice dans le NDBA, par Claude Muller, p. 3088-3089.

l'Académie royale de peinture et de sculpture et en charge des acquisitions pour le cabinet du roi. C'est un homme qualifié par Jean-Claude Boyer<sup>372</sup> « d'omniprésent ».

L'entreprise n'est pas innocente et ne se cantonne pas seulement à un enjeu liturgique ou esthétique. Si le roi fait exposer à Versailles l'ensemble des vêtements en novembre 1693, c'est pour montrer l'intérêt qu'il porte à la magnificence du culte catholique rétabli au cœur d'une ville luthérienne. Pour Louvois, dans l'esprit duquel l'opération ne pouvait être qu'un « coup politique », c'est un signe de réussite. Mais il faut encore attendre plusieurs années avant le transfert à Strasbourg. Pourquoi ce délai ? C'est difficile à dire.

En octobre 1698, le chapitre de Strasbourg reçoit le don royal<sup>373</sup>. Sont alors présents dans la ville le doyen, Henri de la Tour d'Auvergne, également prince-abbé de Murbach, Ernest de Manderscheid, custode, Ernest de Löwenstein, écolâtre, Maurice de Manderscheid-Blanckenheim et Frédéric de Manderscheid-Blanckenheim. Ce sont donc essentiellement des chanoines allemands qui remercient le roi. L'ampleur du don justifie que le chapitre décide d'envoyer à Versailles une délégation composée du doyen et du prince de Soubise.

Il a donc fallu plus de dix ans pour achever et livrer l'ensemble. Les premiers ouvriers se mettent à la tâche dès 1687, les ornements sont achevés en 1693 et les pièces livrées à Strasbourg en août 1698. Cinq ans sont nécessaires pour la réalisation de l'ensemble, comprenant six devants d'autel, trois chasubles, neuf chapes, quinze tuniques (ou dalmatiques), trois voiles huméraux et les accessoires (étoles, manipules, voiles de calice). Ce délai n'est pas excessif : une chape, réalisée par un brodeur strasbourgeois, demande une année pour sa réalisation. Eu égard à l'ampleur de la tâche et à la haute qualité demandée, ces cinq années n'ont fait que mettre en exergue le prix du cadeau. Ce mécénat aura coûté 165.627 livres tournois, dont 121.816 livres pour les ornements, le reste pour la garniture d'autel. A titre de comparaison, citons le prix d'une chape réalisée à Strasbourg : 1200 livres pour un pluvial de couleur blanche<sup>374</sup>.

Le geste gracieux du roi est exécuté sous le couvert du service de la Maison du Roi. Ce ministère, particulièrement important sous le règne de Louis XIV, gère les commandes royales,

---

<sup>372</sup> BOYER, Jean-Claude, « Louvois, surintendant des bâtiments : quelques réflexions », dans *Histoire, économie et société*, 1996, vol. 15/1, p. 21-35.

<sup>373</sup> AVES, 117 Z 28, octobre 1698.

<sup>374</sup> JORDAN, Benoît, « Brodeurs et passementiers strasbourgeois au XVIII<sup>e</sup> siècle : contribution aux arts décoratifs », *CAAH*, t. L, 2007, p. 131-147.

veille à l'exécution des ordres royaux pour les résidences royales ou pour les œuvres du roi : dons, cadeaux..., assure les relations avec les artisans et les artistes.

Le roi dispose des manufactures royales (Gobelins, Savonnerie), mais aussi, ce qui est moins connu, de la maison royale de Saint-Cyr, où l'on réalise des travaux<sup>375</sup>. Sans doute, les pensionnaires assurent-elles le rôle anonyme de petites mains. Saint-Cyr, maison créée en 1686, est aussi à proximité immédiate de Versailles et sous le contrôle de Mme de Maintenon, épouse morganatique du roi. S'adresser à Saint-Cyr revient donc à soutenir la fondation de la première dame de la cour, préfigurant en cela l'action de l'impératrice Marie-Thérèse d'Autriche<sup>376</sup> dans la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle. Cependant, si la broderie enseignée aux jeunes filles nobles et désargentées accueillies à Saint-Cyr pouvait être d'un niveau honorable, il a semblé nécessaire de faire appel à des hommes de l'art chargés d'encadrer, voire même de mettre la main à l'opération. C'est un groupe nombreux : en 1688, 46 brodeurs touchent chacun 40 sous. Deux personnages surveillent l'exécution : Drouard et Laboulaye, dénommés « inspecteurs ». Un brodeur, Lherminot, et son fils interviennent<sup>377</sup>. Il pourrait s'agir d'une famille d'origine italienne, Larmino. Enfin, un chasublier, Bro, est chargé de monter les ornements, sans doute d'appliquer les passementeries sur les tissus de fond portant les broderies et d'assembler les différentes pièces de chaque vêtement liturgique. Un orfèvre, Delaize, fournit les fermoirs de chape et les agrafes des dalmatiques. Les ordres de paiement et les factures montrent que le roi paie tout, jusqu'au charbon et aux chandelles, autant que le tissu, le fil ou les caisses pour le transport. Le tout se fait sous un strict contrôle administratif. Madame de Pirville, de la communauté de Saint-Cyr, signe les factures des artisans, Drouard les vérifie sous l'autorité du marquis de Louvois, le trésorier les paie.

On avait fait appel à deux orfèvres de Paris, Delaunay et Devillers, orfèvres du roi, pour la réalisation d'une croix d'autel et de six chandeliers, en argent, destinés à orner le nouveau maître-autel qui doit servir sur les deux faces. Delaunay et Devillers figurent sur les comptes de Versailles<sup>378</sup>, le premier de 1683 à 1687 et en 1699, le second en 1681 et en 1684-1685.

---

<sup>375</sup> GRELL, Chantal, RAMIER DE FORTANIER, Arnaud, *L'éducation des jeunes filles nobles en Europe, XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles, Etudes de colloque*, Paris : Presses de l'université Paris-Sorbonne, 2004.

<sup>376</sup> KÖHLER, Dorit, *Die Paramentenstiftungen der Kaiserin Maria Theresia von Österreich*, Münster u. a. : Waxmann, 2008.

<sup>377</sup> Dominique Lherminot (cité en 1664-1688) et Nicolas Lherminot, (cité en 1683-1688), d'après les listes publiées par la Société de l'histoire de l'art français, *Appendices* (p. 491), consultable sur internet. Un Jean Lherminot apparaît dans les comptes des Bâtiments du roi en 1685-1687, et un Nicolas Lherminot figure dans un acte de mariage de 1690, d'après les dépouillements du cercle généalogique de Versailles et des Yvelines, liste « métiers au château », consultables en ligne.

<sup>378</sup> D'après les dépouillements du cercle généalogique de Versailles et des Yvelines, liste « métiers au château », consultables en ligne.



Le voyage de Versailles et Paris à Strasbourg est assuré par le sieur Aubin, au moyen de deux charrettes. L'équipage traverse la Champagne, la Lorraine et passe le col de Saverne. L'absence d'Aubin dure 82 jours, dont 55 jours d'attente dans la capitale alsacienne car, dit le compte, les ornements n'ont pas pu être délivrés plus tôt. En clair, Aubin a dû attendre que le chapitre se réunisse enfin. Aubin refuse d'ailleurs un cadeau de la part du grand chapitre, sur ordre de son supérieur, mais reçoit en compensation une indemnité : le cadeau royal doit être total, les grâces de Louis XIV ne sauraient être partagées, même pour un domestique.

Le grand chapitre est destinataire et accuse réception de l'ensemble<sup>379</sup>. Le doyen dresse un *Estat des ornements remis par Honoré Aubin, employé dans les Bastimens du Roy* :

*Posteaquam ornamenta a rege donata, praesentata et tradita fuissent, ego et major oeconomus eadem juxta statum adjacentem numeravimus data ei qui dicta ornamenta attulit et ad sacristiam tradidit formali quietantia sub propria manu domini decani et sub sigillo ad causas.*

Lors de la même séance du chapitre, on décide d'ouvrir une baie (*spatiosa fenestra*) de la sacristie haute, près de l'horloge, vers les Jésuites<sup>380</sup>. La sacristie (actuelle salle au-dessus de la chapelle Saint-André et toujours meublée de placards et chapiers du XVIII<sup>e</sup> siècle) est donc mieux aérée et dispose d'une lumière naturelle plus abondante.

La réputation de l'ensemble est vite mise en exergue. Les petits guides du XVIII<sup>e</sup> s. ne manquent pas de donner la liste de tous ces objets, bien qu'on ne les voie guère : ils figurent comme un topos, au même titre que les sculptures ou l'horloge astronomique.

Quelques semaines après la réception des caisses à Strasbourg, les menuisiers français proposent de construire un autel à la cathédrale<sup>381</sup> sous une forme encore inconnue, en tout cas en rupture avec ce que l'on connaissait jusque-là. Que reste-t-il de l'ensemble ? A ce jour, rien d'identifié ! Mais jusqu'à la Révolution la cathédrale se targue de ces ensembles liturgiques. Et, après la dispersion de 1792, en écho à la munificence du roi-soleil, les cadeaux du gouvernement permettent, sous l'Empire, la Restauration et la Monarchie de Juillet, de reconstituer la sacristie de la cathédrale.

L'effort est donc réel de la part des autorités et des chanoines pour améliorer la splendeur des services à la cathédrale. Quelques enrichissements sont d'un autre ordre : lors de son

---

<sup>379</sup> AVES, 117 Z 28, p. 177.

<sup>380</sup> AVES, 117 Z 28, p. 160. Il s'agit de l'actuelle salle où sont stockées les tapisseries de la Vierge, au-dessus de la chapelle Saint-André.

<sup>381</sup> LEVY-COBLENZ, Françoise, « Enquête sur le mobilier de la cathédrale de Strasbourg de sa restitution au culte catholique aux travaux de G. Klotz », *Annuaire de la Société des Amis du Vieux-Strasbourg*, 6, 1976, p. 76-95.

élection en 1682, l'évêque Guillaume-Egon de Fürstenberg se voit offrir par le Magistrat de Strasbourg un ornement « travaillé en or et en argent », réalisé en 1522. La Ville avait ainsi conservé des pièces anciennes<sup>382</sup>, les ressortant pour ce geste politique.

Une même générosité a pu exister dans les grandes abbayes : l'abbé de Murbach, Benoît d'Andlau dispose d'une chasuble et d'une chape dont le mors porte ses armoiries. A-t'il payé de ses deniers personnels cet ensemble qui aurait pu rester dans la sacristie du chapitre après sa mort<sup>383</sup> ? C'est possible, de même que les moines de Murbach ont offert à l'abbé d'Einsiedeln un bassin et une aiguière d'ablution<sup>384</sup> pour le remercier de son aide.

### *Donations dans les paroisses rurales*

Qu'en est-il d'autres églises, notamment dans les paroisses modestes ? Qu'un prêtre ait laissé par donation son calice et sa patène n'est pas une chose extraordinaire. En juin 1734, le doyen du chapitre rural d'Andlau, Huguin, se rend à Zellwiller pour y discuter de la reconstruction du chœur, de la tour et de la sacristie de l'église paroissiale, puis, partant pour Strasbourg, en profite pour emporter quatre calices à redorer, opération qu'il prend à sa charge<sup>385</sup>. On peut penser que des ornements ont été offerts par des personnes pieuses ou des objets par des confréries. Mais peu de traces écrites permettent de mesurer si cela a été une réalité importante. Citons tout de même la sœur de Georges Florian Guggenberger, curé de Bergheim de 1726 à 1754, qui fonde un anniversaire avec un capital de 160 livres et lègue 133 livres pour des ornements<sup>386</sup>.

A Marckolsheim, alors que les affres de la guerre commencent à s'éloigner, le curé Matthias Plappert note dans le registre paroissial<sup>387</sup> le nom des donateurs entre 1651 et 1668, la plupart des gestes survenant dans les deux premières années. On voit des sommes d'argent

---

<sup>382</sup> GRANDIDIER, *Essais, op. cit.*, p. 154.

<sup>383</sup> L'abbé a emporté l'ornement au moment de la dispersion des chanoines et sa famille en a fait don à la paroisse de Stotzheim au XIX<sup>e</sup> siècle. Il est actuellement conservé à la cathédrale de Strasbourg.

<sup>384</sup> Conservé au *Historisches Museum* de Bâle.

<sup>385</sup> BGS, ms 45, 30 juin 1764 : « le plus antique à l'usage cy devant des prévôts, du poid de 21 onces, la patène 3 ½ onces pour y fair mettre un autre pied en y rajouttant les anciens ornements. 2. Un autre de 14 ½ onces, patène 31/2 onces, avec des ornements en argent qui seront netoyés et le reste doré. 3. Un calice avec les armes de feu M. Streng, égale façon au précédent, de 9 ½ onces, la patène 7 ½ onces, qui sera redoré et les ornements d'argent nettoyés. 4. Un calice hors de service du poid de 12 ½ onces, y comprise la patène, à la place duquel il y en aura un neuf doré en dedant.

<sup>386</sup> HANS, Eugen, *Urkundenbuh der Pfarrei Bergheim*, Strasbourg : F. X. Le Roux, 1894 (Archivalische Beilage des Strassburger Diöcesanblattes für das Jahr 1893), p. 310.

<sup>387</sup> ADBR, 3 E 281/1.

côtoyer des nappes et des purificatoires, des vêtements pour la statue de la Pieta avec dentelles en fil d'or, deux couronnes pour la Vierge et l'Enfant de l'autel principal. Le curé montre l'exemple en prenant à sa charge la sculpture et la peinture du crucifix d'autel. Un legs d'un membre du conseil permet d'acheter un ornement pour la messe bleu et rouge.

En 1752, la paroisse de Limersheim, petite communauté au sud de Strasbourg, se fait voler ses objets dont un calice réalisé en 1687. Un nouvel objet est réalisé. En 1758, l'orfèvre Pick se voit commander un ostensor, pied et tige en cuivre doré, soleil en argent. La communauté verse 15 gulden, le solde provenant de dons<sup>388</sup>.

A Lembach, village partagé entre catholiques et protestants, la paroisse catholique se dote d'un dais de procession en 1739 : *Anno 1739 ist ein himmel in die kirch gemacht worden auß dem gesamnten allmosen*, mais il faut attendre l'année suivante pour que des accessoires (plumeaux) soient achetés<sup>389</sup>.

Les dons directs, sans fondation particulière, ne sont donc pas négligeables, venant pallier les insuffisances des moyens ordinaires d'une fabrique ou d'une église. Mais il faut aussi envisager la gloire que le donateur peut tirer de son geste, gloire manifestée devant toute la communauté, mais aussi promesse de salut pour l'éternité. Sans doute cet argument a-t-il pu être manié par les curés qui sollicitaient les dons. Autre motivation que l'on peut deviner comme une expression de l'identité villageoise : la création d'une paroisse au XVIII<sup>e</sup> siècle ou l'aménagement d'une chapelle annexe pour une communauté est marquée par un effort de la part des utilisateurs du nouveau lieu de culte. En 1749, à Illhaeusern, très modeste village dont la chapelle est une annexe de Guémar, la communauté s'engage à payer ce qu'il faut pour que les offices soient assurés sur place, ce que relève le curé de Ribeauvillé, chargé de faire la visite canonique<sup>390</sup> : « il ne leur manque qu'un autel portatile, et supposé que Vostre Altesse voulut gracieusement faire bénir leur chapelles, la communauté se charge d'achepter les habits sacerdotaux, de fournir le calice, et tout ce qu'il y a de besoin pour le Saint Sacrifice de la messe. »

---

<sup>388</sup> ADBR, 3 E 266/1, registre de baptêmes de la paroisse de Limersheim.

<sup>389</sup> ADBR, 3 E 263/5, registre de mariages de la paroisse catholique de Lembach.

<sup>390</sup> AAEB, A 19B/3, dossier Guémar.

## CONCLUSION

Que les chanoines de la cathédrale, membres de la haute aristocratie, aient eu connaissance des formes à la mode et aient été sensibles au bon goût du moment est tout à fait vraisemblable, tant au XVI<sup>e</sup> siècle qu'au XVIII<sup>e</sup> siècle. Quant à jouer le rôle de mécènes ou de généreux donateurs fait partie de leur rang. L'exemple vient de haut, avec l'archiduc Léopold V d'Autriche, Louis XIV ou encore l'impératrice Marie-Thérèse. Ces souverains disposent d'un réseau de clientèle et de fournisseurs, les demoiselles de Saint-Cyr jouant un rôle particulier au service de Dieu et du roi par l'intermédiaire de Mme de Maintenon.

Pour les commanditaires d'un rang social plus humble, la démarche n'est pas si évidente et la proposition faite par le vendeur ou l'artisan a pu diriger le choix du client. On sait que les orfèvres disposaient de dessins et de modèles en bois. Pour les tissus, les échantillons qui ont pu être présentés ont évidemment limité l'initiative des acheteurs.

Il n'y a pas encore de production de tissu spécifique au domaine religieux : ce processus de spécialisation est caractéristique du XIX<sup>e</sup> siècle. Avant la Révolution, on utilise des tissus dont la destination peut être autant civile que religieuse. Le velours, le damas, le taffetas, mais aussi le lamé ou le lampas se retrouvent partout. On ne peut donc s'offusquer de voir à l'occasion des dons de robes de mariées à des sacristies. Une chape datée du XVIII<sup>e</sup> siècle conservée à l'église Saint-Georges de Haguenau proviendrait de dons de riches bourgeoises<sup>391</sup> selon la tradition locale.

Il faut cependant se poser la question du milieu social des commanditaires. Le clergé du XVI<sup>e</sup> siècle, dont les commandes ne semblent pas avoir été pléthoriques, n'a pas beaucoup de ressemblance avec celui du XVIII<sup>e</sup> siècle : le milieu clérical de ce beau siècle est intimement lié, par de nombreux liens familiaux, avec la notabilité provinciale, comme l'a démontré Claude Muller dans ses travaux décrivant le milieu « de la croix et de la robe ». Par ailleurs, les notices de l'abbé Louis Kammerer associent des fraternités de prêtres, des lignées d'oncles et de neveux qui accèdent aux grades ecclésiastiques après avoir donné à l'autorité un certificat de fortune personnelle : on évite ainsi la création d'un prolétariat clérical condamné pour survivre à

---

<sup>391</sup> Base Palissy, IM67002130.

cumuler les petits bénéfices. Mais ces lignées participent d'un monde culturellement ouvert à un certain confort et à un certain luxe.

Les donateurs forment un groupe transcendant toute la hiérarchie sociale : le roi comme la veuve ou le notable participent aux dons, alors que les fabriques assurent largement le quotidien.

## **CHAPITRE 2**

### **LES ARTISANS**

S'il est un aspect de la présente démarche qui bénéficie d'une approche déjà ancienne et étudiée par plusieurs historiens, c'est bien celui qui touche aux artisans, réalisateurs des objets et des ornements du culte. Cependant, on relève que cette attention a profité essentiellement à l'orfèvrerie et au milieu strasbourgeois. L'orfèvrerie colmarienne, mulhousienne et celle de Bâle ont été étudiées en globalité. En revanche, mis à part un article de notre fait sur les brodeurs strasbourgeois, le domaine des ornements reste peu exploré. Cependant, les acquis des recherches passées permettent d'ores et déjà de percevoir les conditions globales de création avec, avant tout, un cadre institutionnel coercitif, celui des corporations.

Deux grands domaines sont ici pris en compte : orfèvres et fabricants d'ornements. D'autres corps de métier interviennent dans la fabrication ou l'entretien de ce qui est utile au culte : ciriers et fabricants de cierge, fournisseurs d'encens, libraires, relieurs, tourneurs sur bois et doreurs... Mais les orfèvres et les fabricants d'ornement sont susceptibles de créer des œuvres particulièrement remarquables et qui touchent au plus près du sacré : les ornements transforment le clerc en prêtre du Très-Haut et les pièces d'orfèvrerie touchent aux espèces consacrées pour les calices, les ciboires et les ostensoirs et autres pyxides. Ils créent également de beaux objets qui, au-delà de leur fonction hautement sacrée, deviennent des objets d'art.

La question de la création se rapporte tout d'abord à la problématique plus générale de l'économie corporative d'Ancien Régime. La création ou la transformation se fait dans le cadre des corporations gérées par des règlements, bien établies et identifiées à Strasbourg, à Colmar

ou encore à Mulhouse et Bâle. En revanche, quel cadre pour les orfèvres installés dans les petites villes où l'on ne décompte qu'un ou deux ateliers ? Selon quels modèles les artisans procèdent-ils ? Enfin, cette production régionale subit-elle la concurrence d'autres centres plus éloignés, français ou allemands ?

Quant à la fabrication d'ornements, on trouve les brodeurs, les tailleurs, mais aussi les marchands d'étoffes et les passementiers ainsi que les merciers, en amont. Mais les marchands spécialisés ne sont pas à oublier : les comptes de fabrique révèlent l'apparition et la présence de plus en plus importante de certaines officines, à partir des années 1740.

Enfin, on conserve dans certaines sacristies des objets en bois qui prennent la forme d'objets d'orfèvrerie, sortes d'artefacts à bas prix. Ici, ce sont des tourneurs sur bois ou des sculpteurs sur bois qui entrent en jeu. Ces objets en bois doré servent à créer de l'illusion et à faire riche. Un reliquaire de la croix est conservé à Neuf-Brisach ; d'autres cas sont repérés comme à Herrlisheim-près-Colmar, sans parler des chandeliers en bois doré, relativement courants. Nous n'en parlerons pas davantage.

## **A – LES ORFEVRES**

### *Les orfèvres avant 1700*

L'art de l'orfèvrerie est très brillant depuis le Moyen Âge en Alsace. Ce domaine ne connaît cependant pas d'innovation technique depuis qu'on peut suivre les modalités techniques de création ou de dorure. Pour cela, il faut attendre le XIX<sup>e</sup> siècle<sup>392</sup>. Cette immobilité technique est liée non pas à des raisons théologiques, mais à la perpétuation d'un savoir-faire maintenu dans les corporations.

Les réalisations du XVI<sup>e</sup> siècle sont particulièrement représentatives du très haut degré de perfection technique atteint par les ateliers de la vallée du Rhin<sup>393</sup>. Quelques pièces – fort rares – sont conservées. Les plus belles sont d'ordre profane (comme le hanap de l'abbé

---

<sup>392</sup> LAGREE, Michel, *La bénédiction de Prométhée, Religion et technologie*, Paris : Fayard, 1999.

<sup>393</sup> *Vermeilleux !* Catalogue de l'exposition sur l'orfèvrerie stasbourgeoise à la galerie Kugel, 2014.

d'Ebersmunster conservé au musée de l'Œuvre Notre-Dame ou celles des Ribeaupierre à l'hôtel de ville de Ribeauvillé). L'ouverture de l'Alsace sur la vallée du Rhin est marquée au XVI<sup>e</sup> siècle par des contacts économiques importants avec les foires de Francfort et de Nuremberg. Outre le transfert d'objets, ces foires pouvaient être également des occasions de transfert d'esthétique. Par ailleurs, on relève que le métier est mobile. Enfin, les gravures de Martin Schongauer montrent bien que l'orfèvrerie alsacienne de la fin du Moyen Âge comme celle du début du XVI<sup>e</sup> siècle est désormais incluse dans des courants commerciaux et artistiques dont l'ampleur dépasse la seule province.

Comme pour le reste des arts décoratifs, la guerre de Trente ans marque une rupture dans le domaine de l'orfèvrerie, mais sans qu'il s'éteigne. Cependant, on pressent que le nombre des commandes provenant des maisons et institutions religieuses ainsi que des paroisses, s'effondre dès l'époque de la Réforme protestante. De toute évidence, les responsables ont veillé à mettre les pièces à l'abri, sans avoir les moyens de renouveler ou d'enrichir les sacristies. La nouvelle vitalité de la religion catholique dès la fin du XVI<sup>e</sup> siècle et surtout après la guerre a redynamisé les commandes.

Ces commandes s'adressent à des ateliers, et de toute évidence sans tenir compte de la religion des artisans : les moines de Murbach s'adressent à un maître bâlois pour un plateau et une aiguière de grand prix<sup>394</sup> offerts à l'abbé de Mariastein en 1698.

### *Cartographie des orfèvres au XVIII<sup>e</sup> siècle*

La concentration des ateliers dans les villes d'importance est une constante avant comme après la main-mise du roi de France sur la province : la formation des apprentis y est possible dans un cadre très réglementé défini au sein des corporations et, de plus, les maîtres y trouvent leur clientèle, la ville étant évidemment un lieu de commerce pour les objets de luxe.

Strasbourg regroupe le plus grand nombre d'ateliers au sein de la corporation de l'Echasse, avec environ cent-trente ateliers en 1789. Mais ces ateliers ne sont pas importants en taille : les règlements de la maîtrise limitent les actifs au maître, à un ou deux compagnons, à un ou deux apprentis. Leur survie est liée à la présence d'une clientèle aisée, voire princière. La Révolution provoque la fermeture de la majorité des officines : dès l'Empire, on constate que le nombre d'ateliers dont la taille n'est plus réglementée a très fortement chuté : on en dénombre une petite quarantaine. Certains tirent le diable par la queue : Georges Frédéric Graff est amené

---

<sup>394</sup> *Historisches Museum, Bâle*. Pièces par Johann Friedrich I. Brandmüller (1655-1732).



à émigrer de Strasbourg à Colmar en 1814 en espérant avoir des commandes de la part de l'armée alliée occupant l'Alsace, mais en vain. Il quitte la ville en 1826, alors que son fils, également orfèvre, vient de mourir, et disparaît<sup>395</sup>.

Les orfèvres strasbourgeois ont été fort étudiés par Hans Haug notamment qui affirme, dans un opuscule paru en 1966, que les orfèvres étaient seuls autorisés à porter l'épée. Cette affirmation n'est appuyée sur aucun texte connu – et Hans Haug ne donnait aucune référence. Elle est pourtant régulièrement reprise et répétée. On ne saurait guère voir dans ce phantasme qu'un effet de la réputation remarquable des orfèvres strasbourgeois dont la production en vermeil était reconnue comme l'une des meilleures d'Europe. Une autre affirmation de Hans Haug prétend que cette qualité viendrait du faible titre de l'argent (13 loth). Mais les remarques de J. Kugel<sup>396</sup> donnent à penser que la qualité du vermeil strasbourgeois n'ont rien à voir avec ce fait, mais bien plus au savoir-faire des artisans.

Loin derrière Strasbourg, Colmar et Mulhouse sont des centres bien plus modestes. Ils s'éteignent d'ailleurs au début du XIXe siècle : on ne compte plus, sous l'Empire, que cinq orfèvres à Colmar qui insculpent leur poinçon, auxquels succèdent des horlogers. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, l'atelier des Schrick produit des objets remarquables. Celui de Hochstetter travaille pour la paroisse Saint-Martin, mais sans que l'on en ait conservé de témoin.

A Mulhouse, ville réformée, les Mayer fournissent des objets aux catholiques du sud de l'Alsace. La question de leur religion n'a pas joué si on considère les commandes dont ils bénéficient ; la proximité reste un atout.

A Sélestat, les Kunckel semblent avoir formé une lignée<sup>397</sup> : Adolphe Kunckel meurt le 26 février 1747. Son frère François Jacques, né le 1<sup>er</sup> mai 1724, est prêtre. Son fils Jean Martin Florent Kunckel naît le 11 novembre 1725. Il meurt le 22 mars 1809 à 83 ans, après s'être marié deux fois : avec Françoise Vogt le 24 novembre 1755, puis, veuf, avec Anne Marie Diell le 1<sup>er</sup> août 1763. De ses deux lits naissent onze enfants dont l'orfèvre François Florent, né en 1764, marié le 20 février 1811, mort le 9 septembre 1834. Un second fils, Laurent Richard, né en 1770, mort le 25 novembre 1813, est chirurgien. Là encore, le rayon d'action de cet atelier ne va pas au-delà de la région immédiate de Sélestat.

---

<sup>395</sup> Sur Graff, JORDAN, Benoît, « Georges Graff, orfèvre à Colmar », *Mémoire Colmarienne*, 124/décembre 2011, p. 9-10.

<sup>396</sup> *Vermeilleux ! Catalogue...* p. 15.

<sup>397</sup> Registres paroissiaux de Sélestat, en ligne (site Adeloch, ADBR).

D'autres ateliers se nichent dans les petites villes, comme celui de Sébastien Jäger à Thann. Sébastien Jäger<sup>398</sup> refait ou intervient sur le reliquaire de saint Thiébaud en 1790. C'est le seul orfèvre dont on connaisse un élément de production.

A Obernai, ville impériale, Christine Muller<sup>399</sup> relève quelques noms d'orfèvres, mais note que les commandes d'importance (notamment les *Ratsbecher*) sont passées auprès d'orfèvres strasbourgeois. Les artisans d'Obernai sont, certainement, sollicités essentiellement pour des travaux d'entretien ou de réparation, voire la confection de pièces de « galanterie ».

Regardons la ville de Guebwiller, petite capitale d'une principauté ecclésiastique. Guebwiller n'est pas une capitale régionale, mais le chef-lieu d'une seigneurie certes de rang princier, mais politiquement et économiquement assez faible. Cependant, au contraire d'autres villes de même rang, on trouve dans la population quelques noms d'orfèvres de la fin du XVI<sup>e</sup> jusqu'au XVIII<sup>e</sup> siècle.

En 1572, le conseil de la ville s'adresse encore à Georges Kobenhaupt, le célèbre orfèvre et graveur de sceaux (*der Goltschmidt und Sigelschneyder*) de Strasbourg, actif depuis 1540, pour la réalisation d'un nouveau sceau. Cela n'indique cependant pas qu'il n'y a pas d'orfèvre dans la ville. Les orfèvres strasbourgeois devaient alors, pour devenir maîtres, être également aptes à l'art de la gravure. Ce n'est que plus tard que les *Pittschierer* (graveurs en creux de sceaux) se distinguent des *Goldschmiede*.

Une rapide lecture des archives de la ville, non exhaustive, permet de trouver d'autres noms dans le livre de bourgeoisie<sup>400</sup> : *Niclaus Meyer, der Goldschmidt*, devenu bourgeois en 1623 ; *Muvicus Meyer*, orfèvre, quitte la ville le 28 mai 1596 ; *Simon Schall*, en 1584, réalise les gobelets offerts aux nouveaux conseillers<sup>401</sup>. En 1627 éclate une affaire qui jette l'opprobre sur le nom de *Nicolas Schall*, orfèvre, accusé de sorcellerie et de fausse monnaie. Les deux chefs d'accusation lui promettent le bûcher<sup>402</sup> - on en connaît pas son sort final.

*Johannes Edel* poursuit cette liste guebwilleroise pour la fin du XVII<sup>e</sup> et le début du XVIII<sup>e</sup> siècle. Un calice (conservé au Mont Sainte-Odile) comporte deux poinçons fort peu connus, sur l'aile du pied : un bonnet, qui renvoie à la ville de Guebwiller et donne la garantie de la ville, et un poinçon portant les initiales I et E. L'orfèvre dont les initiales figurent sur ce troisième calice n'est pas répertorié : il s'agit vraisemblablement de ce Johannes Edel, cité dans

---

<sup>398</sup> Il meurt à 55 ans le 17 avril 1815 (époux en secondes noces de Barbe Lokner (sic). Etat civil en ligne AD 68.

<sup>399</sup> MULLER, Christine, « Obernai au début du XVII<sup>e</sup> siècle : des activités artisanales aux réalités de la vie quotidienne », *Annuaire de la Société d'histoire de Dambach-Barr-Obernai*, 1996, p. 33-60.

<sup>400</sup> AM Guebwiller, BB 8.

<sup>401</sup> Ibidem, CC 1b.

<sup>402</sup> Ibidem, FF 13.

les comptes de Guebwiller en 1700<sup>403</sup>. D'où vient-il et où a-t'il appris le métier ? On ne sait. Après lui, trouve-t-on d'autres orfèvres à Guebwiller ? D'autres recherches permettront de répondre à cette question. Relevons cependant que l'existence d'un poinçon de contrôle laisse penser que le conseil de la ville en avait suffisamment l'usage pour en faire réaliser un. Cinq noms ne forment pas un corpus important. La production de ces artisans n'a peut-être guère dépassé le niveau d'une production sérielle et de l'entretien de l'existant.

Le calice guebwillerois renvoie à un archétype dont au moins cinq calices nous sont parvenus, conservés dans cinq édifices différents. L'histoire de l'un est totalement inconnue (il appartient à une congrégation religieuse), à peine plus clair pour le deuxième (conservé dans une église paroissiale - Bernardwiller). Quant au troisième, il porte une inscription sous le pied qui explicite son devenir depuis 1777 (Mont Sainte-Odile). Le quatrième, enfin, est poinçonné par un orfèvre de Mulhouse (Ottmarsheim). Le cinquième est conservé dans une église du Sundgau (Wittersdorf).

Ces calices ont les mêmes caractéristiques : pied à six lobes et six godrons, collerette à la base de la tige, nœud en forme de balustre, coupe simple en forme de corolle. La forme du pied du premier calice est quelque peu différente, les godrons étant aplatis. Il s'agit de pièces en cuivre doré avec coupe en argent doré. Il s'agit de pièces modestes, sans commune mesure avec le calice réalisé en 1726 pour la résidence jésuite d'Oelenberg, une production augsbourgeoise.

Augsbourg a été au XVIII<sup>e</sup> siècle un foyer dans le domaine du luxe, véritable capitale du luxe pour le sud de l'Empire. Plus de deux cents ateliers d'orfèvrerie y sont actifs au XVIII<sup>e</sup> siècle, ce qui est de loin supérieur aux besoins d'un corps de bourgeoisie relativement peu nombreux. Les familles d'orfèvres y sont alliées entre elles<sup>404</sup> : la veuve de Philipp Saller (maître en 1638) épouse en secondes noces Michael Maier, maître en 1677 et ancien compagnon de son premier mari. La génération suivante voit les filles de Saller épouser Joachim Lutz (maître en 1687) et Johann Zeckel (maître en 1691), et les fils Johann David et Dominikus deviennent maîtres en 1693 et en 1697. La veuve de Dominikus épouse Franz Thaddaeus Lang, maître en 1719, et leurs filles Marianne épouse Georg Ignaz Bauer, compagnon de son père, maître en 1751. Un autre Lang, Franz Rupert, cousin de Franz Thaddaeus, devient compagnon de Franz Ignaz Berdolt, maître en 1710. Augsbourg diffuse non seulement des pièces

---

<sup>403</sup> AM Guebwiller, CC 9, année 1700 : *Item H. Johannes Edel dem Goldtschmidt von des Weibels staab on dem silbernen kuopfmacherlohn, zalte... 3 l.* Il meurt le 20 octobre 1714 (RP Guebwiller, p. 429).

<sup>404</sup> HERING-MITGAU, Mane, *Barocke Silberplastik in Südwestdeutschland*, Weissenhorn : Anton H. Konrad Verlag, 1973. Tableau p. 16.

d'orfèvrerie, mais aussi du papier dominoté et des gravures, notamment religieuses. L'éloignement de ce centre de production par rapport aux clients potentiels a rendu nécessaire l'établissement de circuits commerciaux qui forment un domaine particulier<sup>405</sup>. Les produits d'Augsbourg ont, pour certains, subsisté : le calice réalisé en 1726 pour les Jésuites d'Oelenberg (au sud de Mulhouse) pour célébrer le centenaire de leur installation en ce lieu et la double canonisation d'Aloyse de Gonzague et de Stanislas montre un décor à la Berain avec des médaillons en émail. A Marienthal, le grand ostensor se serait, selon la tradition, un don de la reine Marie Leckzinska. La statue de la congrégation mariale de Molsheim (au grand séminaire) sort également d'un atelier augsbourgeois. Un ostensor est conservé à Lauterbourg, de même qu'un ensemble conservé à Neuwiller-les-Saverne... On trouve une continuité chronologique depuis les années 1665 jusqu'à la Révolution, même si le fil est ténu et les objets conservés et repérés peu nombreux, parfois modestes (comme un ostensor provenant de Lucelle) ou prestigieux (comme celui de Marienthal).

Reste à considérer l'espace helvétique auquel appartient Bâle, ville de première importance sur le Rhin supérieur<sup>406</sup>. D'autres villes, dont Schaffhouse et Zurich, abritent également des ateliers de grande qualité comme le montre l'ostensor acquis par les chanoinesses d'Ottmarsheim en 1717. Le musée historique de Bâle conserve une très belle aiguière avec son bassin, offerts à l'abbé de Marienstein par les moines de Murbach. Ce *Murbacher Prunklavabo* est réalisé en 1698 par un orfèvre bâlois, Johann Friedrich I Brandmüller (1655-1732). Pour ce cadeau de choix, on s'est donc adressé à la grande ville – certes réformée. Mais les archives ne donnent guère d'indications sur des pièces bâloises ou suisses en Alsace, et rien pour l'outre-Rhin, Bade ou Brisgau : les frontières semblent bien fermes.

La carte des ateliers permet de constater un déséquilibre géographique net entre le nord de l'Alsace (diocèse de Strasbourg) et le sud (diocèse de Bâle) : le poids de Strasbourg contraste avec l'éparpillement des producteurs en Haute-Alsace. La grande ville se positionne tout au long de la période comme le centre artisanal de qualité qui s'impose à toute la province.

---

<sup>405</sup> Étudié plus bas.

<sup>406</sup> BARTH, Ulrich et HÖRACK, Christian, *Basler Goldschmiedekunst Meister und Marken - 1267 bis heute*, Bâle : Historisches Museum Basel, 2013.

Le cadre corporatif reste de mise, astreignant et, finalement, peu convaincant quant à ses effets protecteurs : les conditions mises à l'entrée des nouveaux maîtres favorisent les fils de maîtres, mais les dynasties ne sont pas très nombreuses au demeurant. Quant à la limitation du nombre d'apprentis et d'ouvriers-compagnons, elle ne permet pas de développement de ces petites entreprises. De plus, les quincailliers et les doreurs (*Gürtler*) de même que les merciers qui peuvent être amenés à vendre des objets en argent ou dorés (comme les boucles de chaussures) sont en conflit permanent avec les orfèvres cherchant à défendre les limites élargies de leur champ de compétence.

Parmi les nombreux orfèvres strasbourgeois du XVIII<sup>e</sup> siècle, le nom de Pick revient régulièrement dans les inventaires. Cette dynastie des Pick, à l'origine de confession luthérienne, compte des orfèvres sur cinq générations. Le premier de ce nom, Jean I Pick, arrive de Francfort-sur-le Main où il est né vers 1634. Il meurt à Strasbourg le 31 décembre 1710. Il est le père de Jean II qui devient bourgeois le 26 avril 1702 en épousant le 13 mars 1702, au Temple-Neuf, Anne-Madeleine Burger, fille d'un bourgeois et orfèvre (Jean-Georges Burger). Orfèvre, il meurt avant 1746.

Six enfants naissent de ce mariage. On relève parmi eux deux orfèvres : Jean-Georges Pick, né le 6 août 1714, mort le 14 Pluviôse an III (2 février 1795). Le second : Jean-Eberhard Pick, né vers 1717, mort le 17 mai 1785. Sa postérité ne prolonge pas le métier.

De Jean-Georges Pick et de son épouse Anne-Marie Blancmoitié naît Georges-Christian, né vers 1744 et mort après 1821. Orfèvre, il est victime d'un cambriolage en 1802<sup>407</sup>. De son mariage avec Marie-Madeleine Bérard<sup>408</sup> (morte le 21 janvier 1808) sans doute catholique, naissent sept enfants dont un seul, Marie-Joseph-Willibald, est orfèvre-ciseleur. Il naît le 7 septembre 1780 et meurt le 7 avril 1823. Son épouse Marie-Madeleine-Elisabeth Traitteur est la fille de Charles-Barthélémy Traitteur, d'une famille de serruriers et de graveurs. De leurs trois enfants, les deux fils sont serrurier ou ferblantier.

Jean-Georges Pick est très bien représenté dans les sacristies alsaciennes, lorraines et belfortaines : quatre-vingt-quatre occurrences sur la base Palissy, mais plus encore en tenant compte de pièces non repérées. Serait-ce un indice d'une spécialisation dans le domaine de

---

<sup>407</sup> AVES, *Note des effets volés par effraction au citoyen Pick, orfèvre à Strasbourg, le 29 floréal an X* (18 mai 1802).

<sup>408</sup> Fille d'un avocat au Conseil souverain d'Alsace. Elle hérite de sa mère, une Andlauer de Sélestat, la coquette somme de 7450 l. 16 s. 4 d. (ADBR, 6 E 41/1450 n° 250).

l'objet liturgique ? Il faut aussi relever qu'il est membre de la fraternité formant le tiers-ordre de saint François, établi auprès des capucins de Strasbourg, recteur de cette institution à la veille de la Révolution. On peut penser que cette position le recommandait auprès des curés alsaciens<sup>409</sup>.

D'autres familles voient leur activité s'étendre sur plusieurs générations : les Imlin, les Traitteur, les Kirstein<sup>410</sup>. Mais les œuvres repérées dans le domaine religieux restent bien moins nombreuses que celles des Pick. Pour d'autres artisans : Koenig, Alberti, on n'a pas une telle ampleur chronologie. Pour certains, comme Leclerc, on n'a pas d'œuvres exceptionnelles repérées, sinon trois calices de forme très simple. Mais on devinerait volontiers que certains se sont spécialisés dans le domaine des objets religieux, comme Fajard (un des premiers orfèvres d'origine française à s'installer à Strasbourg) qui fournit un ostensor à la cathédrale et des encensoirs et qui fabrique le reliquaire de saint Florent pour la collégiale de Niederhaslach<sup>411</sup>.

Certains de ces artisans sont difficiles à cerner, comme l'orfèvre qui réalise un mors de chape pour l'abbé de Murbach élu en 1786, Benoît d'Andlau. Frédéric Jacques Schroetter est fils d'un orfèvre, Jean-Michel Schroetter, et de Marie Madeleine Hitschler. Né le 25 septembre 1759, il est baptisé le 27 de ce mois au Temple-Neuf avec un beau parrainage : Friedrich Daniel Fleck, fabricant d'épées, Georg Friedrich Imlin, orfèvre, et Susanna Catharina Fibich, épouse d'un orfèvre<sup>412</sup>. Son père déclare le prendre en apprentissage le 22 mars 1773<sup>413</sup>. Mais son nom n'apparaît plus par la suite dans ce registre de la corporation. Un poinçon à son nom est cependant insculpé sur la table des poinçons de maîtres-orfèvres, vraisemblablement en 1786. Il habitait entre 1789 et 1795 avec son frère Jean-Daniel (instituteur en 1806) au 5, « Grande-rue Stadel ». Un détail à noter : à la même adresse réside un fondeur-ciseleur, Jean-Frédéric Zallé<sup>414</sup>. Il décède le 14 avril 1806 dans son domicile du 21, place d'Armes (20, place Kléber, nouveau numéro)<sup>415</sup>. Il est alors âgé de 46 ans et laisse une veuve, Marie Elisabeth Griesser. Schroetter ne figure pas dans le livre de la taille<sup>416</sup> entre 1786 et 1790 dans la section des bourgeois membres de l'Echasse. Il ne serait donc pas bourgeois de la ville, mais manant, et n'est pas affilié à la corporation. Son nom ne figure pas non plus dans les registres du conseil

---

<sup>409</sup> MULLER, Claude, *Les ordres mendiants en Alsace, op. cit.*, p. 209.

<sup>410</sup> Sur les Imlin et les Kirstein, voir *Vermeilleux ! L'argent doré de Stasbourg du XVI<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> siècle, op. cit.*, annexes III et IV.

<sup>411</sup> JORDAN, Benoît, « Un ostensor pour la cathédrale : une œuvre disparue de l'orfèvre Fajard », *Bulletin de la cathédrale de Strasbourg*, XXVIII, 2008, p. 215-218 ; du même, « Reliques et reliquaires à Niederhaslach (Bas-Rhin) », *Cahiers alsaciens d'archéologie, d'art et d'histoire*, t. XLIX, 2006, p. 73-90.

<sup>412</sup> A V E S, RP du Temple-Neuf, registres de baptêmes, en ligne sur le site Adelo.ch.

<sup>413</sup> A V E S, XI 112.

<sup>414</sup> A V E S, 5 R 26, recensement de 1789, puis registre de population 1795 600 MW 5.

<sup>415</sup> A V E S, état civil, D 289 / acte n° 1402.

<sup>416</sup> A V E S, VII 1280-1286.

des XV qui a connaissance des affaires et contentieux relatifs aux métiers. En l'an XI (1802-1803), le registre des professions ne le cite pas dans la rubrique « quincailliers ou orfèvres »<sup>417</sup>. Or, en théorie, jusqu'en 1790, il ne peut pas travailler à son compte ni apposer son poinçon alors que, par la suite, les métiers sont libres en application de la loi Le Chapelier. Serait-ce une indication supplémentaire sur la déliquescence de l'institution corporative dans les années antérieures à la Révolution ? Travaillait-il comme fabricant de « galanteries » ou en sous-traitance ? Ou tout simplement au service d'un autre orfèvre, se réservant à l'occasion la possibilité de fabriquer quelques objets en toute discrétion ?

A Colmar même, les Schrick sont les seuls à se développer sur un temps long et à assurer une production de haute qualité. Ils travaillent notamment pour l'abbaye de Marbach, toute proche, et pour les paroisses du piémont vosgien (Rouffach, Saint-Hippolyte). A côté des Schrick, l'atelier de Jean-Jacques Hochstetter fournit la collégiale Saint-Martin et entretient les objets, réparant, améliorant, adaptant. Ainsi, en 1782<sup>418</sup> il modifie une croix en utilisant des pièces anciennes. Sur le coût total (204 l. 13 s. 3 d.), la façon représente moins de la moitié de la somme due par la fabrique (90 l.) :

*Ein Creutz so accomodirt, daren die vier Evangelischen in sinn Bilder, wie auch vier Heilige von Sti Martini Kirch, von verguldet sambt andern Stück auch etliche gesichter und andre Stücke neu deren gemacht, ein neues gegossenes Crucifix darzu verfertiget.*

*Silber zum Crucifix mit Schrauben, Nägel und andren Stücken geliuffert – 62 ¼ loth.*

*Dagegen empfangen das alte Crucifix*

*So gestampft war an Gewicht – 21 ½ loth., dess loth à 55 sols*

*Silber = 40 ¾ loth thun 40 ¾ loth : 112 l. 1 s. 3 d.*

*Vor façon und Verguldung : 90 l.*

*An Meister Lindlauer vor das Holz zu schneiden, bezahlt : 2 l. 12 s.*

*Total : 204 l. 13 s. 3 d.*

Mulhouse, ville réformée et alliée aux cantons helvétiques, compte un atelier qui propose sa production dans la région<sup>419</sup>, celui de Georges Jacques Meyer (mort en 1712) : un calice à Ottmarsheim, un ostensorio à Petit-Landau, un calice et une patène à Thann.

Evidemment, les pièces produites par toutes ces officines ne sont pas que religieuses, mais surtout profanes. Les commandes des cours princières comme celles des familles bourgeoises assurent à la plupart des orfèvres une bonne rémunération. Les achats par les

<sup>417</sup> AVES, 43 MW 2.

<sup>418</sup> AM Colmar, GG 180, pièces justificatives 1782.

<sup>419</sup> Selon les mentions de la base Palissy.

paroisses et par les maisons religieuses restent, numériquement parlant, marginaux. Les ateliers jouent également un rôle constant dans l'entretien des pièces.

### *Processus de création*

Provenant des ateliers strasbourgeois, mulhousiens ou colmariens, les pièces subsistantes montrent de fortes affinités avec les centres allemands dont Nuremberg et Augsbourg, dont la somptuosité est appréciée<sup>420</sup>, et avec Paris, au XVIII<sup>e</sup> siècle, dont le style et le « bon goût » sont déterminants. Le basculement d'un vecteur esthétique venant de l'Ouest après avoir soufflé depuis l'Est pourrait correspondre au fameux don de Louis XIV à la cathédrale. Ce don, abondamment cité dans les descriptions de l'édifice au long du XVIII<sup>e</sup> siècle, comportait, outre les ornements, une garniture d'autel en orfèvrerie. On ne sait pas à quoi ressemblait chaque objet de cet ensemble prestigieux provenant de Paris et Versailles. Mais nul doute qu'on l'a admiré et que l'ensemble a pu inspirer les artistes. Au même moment, le poids politique du roi devient prépondérant, les regards de toute l'Europe se tournent vers Versailles. La production augsbourgeoise reste parfois liée au maniérisme baroque, mais adopte volontiers le style à la Berain, emblématique de l'esthétique française<sup>421</sup>.

Le rôle de la gravure est bien connu dans la diffusion des styles<sup>422</sup> et des œuvres peintes ou sculptées. Le colmarien Martin Schongauer a été l'un des précurseurs au XV<sup>e</sup> siècle, de même qu'Albrecht Dürer. Ce média a-t'il été utilisé par les ateliers strasbourgeois ou alsaciens ? Rien ne permet de le dire, alors que des dessins originaux sont, eux, bien conservés.

Les orfèvres travaillent sur commande spécifique<sup>423</sup>. Les inventaires n'indiquent pas de stock, ce qui induit une immobilisation importante et surtout longue, la perspective d'une vente restant aléatoire. D'où les croquis et les modèles qui semblent avoir été, à l'instar des pressbooks contemporains, présentés aux clients potentiels. Le cabinet des estampes de Strasbourg possède quelques dessins, certes tardifs (fin du XVIII<sup>e</sup> siècle), provenant notamment de l'atelier des Kirstein au début du XIX<sup>e</sup> siècle. Ces dessins présentent l'objet avec, parfois, une indication de poids en argent. Sans doute ces dessins correspondent à des formes ou à des

---

<sup>420</sup> En revanche, pas de lien avéré ni même de soupçon avec Rome ou l'Italie.

<sup>421</sup> HAUG, Hans, « Le style Louis XIV à Strasbourg. Essai sur la transition entre la « manière allemande » et le « goût français » (1681-1730), *AAHA*, 3, 1924, p. 89.

<sup>422</sup> Voir, par exemple, BIMBENET-PRIVAT, Michèle, « Des images aux objets : les estampes d'ornements issus du milieu des orfèvres parisiens au XVII<sup>e</sup> siècle », actes du colloque du 14-16 janvier 2006, *L'objet d'art en France du XVI<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle : de la création à l'imaginaire : actes du colloque international de Bordeaux, 12-14 janvier 2006*, études réunies par Marc Favreau et Patrick Michel, Bordeaux, 2007 (*Les cahiers du Centre François-Georges Pariset ; cahier 7*).

<sup>423</sup> Annexe 28 : contrat entre le chapitre Saint-Martin de Colmar et l'orfèvre Hochstetter, 1753.



reliefs en bois présents dans l'atelier. Seuls les reliefs en repoussé ou ciselés peuvent donner lieu à une création originale. Cependant, la répétition de l'iconographie sur les pieds d'ostensoir ou les fausses coupes montrent la répétition d'un modèle.

*Un exemple : l'ostensoir de Thann*<sup>424</sup>

La paroisse de Thann décide d'acheter un nouvel ostensoir pour remplacer la pièce volée à la collégiale en 1755. Les ressources de la fabrique ne pouvant y suffire, on fait appel à la confrérie de saint Sébastien qui a accepté de céder une vieille créance de 1300 livres. L'ostensoir a été commandé auprès de l'orfèvre Pick de Strasbourg<sup>425</sup>. Il est inauguré le 2 février 1763 à l'occasion d'une procession. La description détaillée de l'ostensoir figure dans les *Annales des Franciscains*<sup>426</sup> : l'ancien ostensoir n'ayant pas été retrouvé, on fit procéder à la réalisation d'une nouvelle pièce par un « orfèvre catholique » de Strasbourg. Le nouvel ostensoir a la même forme que l'ancien, entièrement en argent doré, avec les quatre évangélistes, l'aigle de saint Jean servant de support à la lunule, les trois autres symboles autour de la gloire. La lunule en verre de cristal s'ouvre commodément : on aura abandonné le croissant eucharistique. On voit la représentation de saint Thiébaud en métal doré, en référence à la confrérie qui a financé la réalisation de la pièce.

*2. febr[uar] [1763] als an einem marianischen fest wirdt allhier von der rosencreutz bruderschaft ad S. Theobaldum die zu Strasburg von einem catholischen goldschmidt gefertigte neue monstranz processionaliter das erste mahl herumb getragen. Diese monstranzen ist der alten, welche 1755 den 8 decembris (vide fol. 276) aus dieser kirchen gestohlen worden und darvon bis dato gar nichts hat können enteket werden, ganz gleich gemacht in structura. Ist auch ganz von silber über goldet, bey 17 pfundt schwähr, mit den 4 evangelisten umbgeben ausser dem h[eiligen] Johannes, dessen adler dessen stell vertritt undt die lunulam tragt. Das christalline glas, darin das hochwürdige, kan man comodlich auf undt zu machen. Oben darauffsihet man St. Theobaldi verguldete bildnuß, oben daruf ein solche von S. Sebastian, dessen bruderschaft bey uns durch process oder vergleich bey 1 600 livres zur diser monstranz hat heraus geben müssen. Vide supra fol. 450 et 461. Constitit 3 200 livres.*

---

<sup>424</sup> Merci à Christine Heider pour les données transmises.

<sup>425</sup> *Kleine Thanner Chronik*, Mulhouse, 1855, p. 64.

<sup>426</sup> *Annales des Franciscains de Thann au XVIII<sup>e</sup> siècle*, tome 2, 1742-1784, transcription et traduction par Christine Heider, Marc Drouot, André Rohmer, François Rosenblatt, Ruth Torrent et Léonard Zurlinden, Société d'histoire " Les Amis de Thann ", 2010, p. 298-299.

## *L'ostensoir de Fajard pour la cathédrale*

Autre pièce de prestige : l'ostensoir avec son tabor, réalisé par Fajard pour la cathédrale de Strasbourg. En 1723, le chapitre de la cathédrale passe un contrat<sup>427</sup> avec Jacques Fajard, orfèvre établi à Strasbourg, pour la réalisation d'un ostensoir. La conclusion de l'acte est l'affaire du syndic du grand chapitre, Jean-Georges Gross<sup>428</sup>, chargé également de la bonne exécution de la commande.

L'ostensoir est accompagné de girandoles, luminaires qui, dans un espace comme celui de la cathédrale quelque peu sombre, mettent en valeur la dorure. Un *ornamentum* l'accompagne, réalisé après coup. Cet *ornamentum* est commandé à un doreur de Saverne. Le terme lui-même n'est pas assez précis pour que l'on puisse indiquer précisément de quoi il s'agit. Une indication est donnée par le terme désignant l'artisan : *inaurator*, doreur. Comme Fajard était vraisemblablement apte à réaliser un « ornement » en métal – argent ou bronze doré – mais que l'on s'est adressé à un artisan de Saverne, ce terme fait penser à un objet en bois, peut-être une exposition. Saverne est l'autre résidence épiscopale, en réalité la ville capitale religieuse du diocèse depuis plusieurs siècles. On ne s'étonnera pas qu'il s'y trouvât des artisans habiles susceptibles d'honorer des commandes pour l'Eglise. Pour réaliser la commande de l'ostensoir, on remet, selon une manière de faire assez courante, un vieil ostensoir à l'orfèvre qui en détache les pierreries et fond le métal précieux ; la masse obtenue, dûment pesée, servira à l'exécution de l'œuvre.

Le contrat permet d'imaginer l'œuvre produite par Fajard. Elle se compose d'un socle, appelé tombe, sur lequel sera posé l'ostensoir proprement dit. Ce socle doit être en cuivre doré, alors que l'ostensoir sera en argent doré. Pour mettre en valeur l'ostensoir, huit girandoles, c'est-à-dire huit luminaires (sorte de lustres sur pied), l'accompagneront. L'ostensoir lui-même est doté d'une poignée de préhension d'environ 8,13 cm de haut<sup>429</sup>, placée à la base de la tige. Le terme « espèce de salière » donné dans le contrat est assez curieux. Il renvoie peut-être à un exemple que le concepteur avait en tête – on pourrait trouver une étymologie latine renvoyant

---

<sup>427</sup> AVES, 117 Z 50 [après fol. 12].

<sup>428</sup> Jean-Georges Gross succède dans cette charge à Hermann Halveren, le 24 mars 1723 (AVES, 117 Z 49, fol. 32-33). Il meurt le 18 juin 1764, à 88 ans. Les funérailles sont célébrées à l'église Saint-Etienne, puis le corps est transporté à la cathédrale où il entre par le grand portail. L'inhumation a lieu dans la nef, au bas des marches du chœur, sous la tribune des musiciens, à côté de l'autel de saint Arbogast (AVES, RP D, p. 224). C'est dire le degré de notabilité de ce personnage, bon serviteur du grand chapitre.

<sup>429</sup> Un pouce vaut 2,71 cm, mesure de Paris. On trouve sur des ostensoirs du XIX<sup>e</sup> siècle des nœuds, au milieu de la tige, ornés de têtes d'angelots, qui pourraient avoir eu ce rôle de « salière ».

au mors de la bride d'un cheval. En tout cas, la nécessité d'un tel dispositif s'explique par la taille de l'objet.

Pour grand qu'il fût, l'ostensoir devait recevoir un décor de grande finesse, « mosaïques, frises, pointillés et autres petits ouvrages recherchés » dont le détail n'est pas connu mais qui permettait à l'art de l'orfèvre de s'exprimer pleinement. Six mois lui sont nécessaires pour achever la commande.

### *Le retable du Schauenberg*

Parmi les belles pièces qui subsistent, le retable du Schauenberg est un *unicum* dans la province. Réalisé en 1695, il épouse la forme d'un tabernacle, la partie centrale accueillant dans une petite niche la statuette du pèlerinage. Sur les côtés sont fixées les statuettes de saint François et de saint Antoine de Padoue, en métal argenté, figurant des rinceaux ajourés. Les armoiries du couple donateur, François-Joseph de Schauenberg et Marie-Reine Antoinette de Montjoie-Vaufrey, figurent en bonne place sous la statuette, avec leurs couleurs émaillées. Les parties en argent ou en métal argenté ne portent pas de poinçon. Le caractère unique de l'objet empêche de proposer un lieu de réalisation. Mais, par comparaison, on pourrait envisager une production augsbourgeoise ou nurembergeoise.

### *Après la Révolution*

Artisanat de luxe, l'orfèvrerie connaît un réel coup d'arrêt durant la Révolution. Le redémarrage de cet artisanat se fait lentement, et sans jamais retrouver le niveau antérieur. Il n'y a plus autant d'ateliers, la majeure partie ayant sombré dans la Révolution : manque de métaux précieux, disparition des commanditaires, disparition du marché allemand pour les ateliers strasbourgeois renommés pour leur dorure.

La disparition des corporations n'a pas entraîné la fin de la réglementation. C'est même l'un des métiers qui se dote rapidement ou qui est doté rapidement d'une réglementation, nécessaire pour assurer le client de la qualité des objets en métal noble. En revanche, la question du savoir-faire (point important de la législation d'Ancien Régime) n'est plus à l'ordre du jour.

On conserve, pour Colmar<sup>430</sup> et pour le Bas-Rhin<sup>431</sup>, les registres d'inscription des orfèvres, ouverts en vertu de la loi de Brumaire an VI qui oblige les orfèvres (soumis au

---

<sup>430</sup> AM Colmar, 2 F 1.

<sup>431</sup> ADBR, 1 L 871.

paiement de la patente, comme tous les artisans) à présenter un poinçon et à le faire insculper. Mais le registre pour le Bas-Rhin montre qu'à Strasbourg, la liste n'est pas complète et mal tenue à jour. Les registres de population indiquent également des « orfèvres sans poinçon ». Le bureau de la garantie ne peut donc être considéré comme le successeur de la maîtrise liée à la corporation de l'Echasse.

En considérant ce corps de métier au-delà de la date de 1789, il apparaît que l'orfèvrerie alsacienne, largement ouverte sur celle du sud de l'Empire et celle du royaume de France, connaît un âge d'or au XVI<sup>e</sup> siècle et au XVIII<sup>e</sup> siècle. La rupture de la guerre de Trente ans produit un effet de suspens, mais sans mise à mort de ce savoir-faire.

## **B – LES ORNEMENTS**

### *Un domaine à plusieurs facettes*

Alors que l'orfèvrerie a suscité l'émerveillement des chercheurs et fait l'objet de plusieurs études, résultats de nombreuses recherches, le domaine du textile a été bien moins étudié ! Pourtant, il s'agit d'une thématique présentant une importance majeure, car les ornements sont nécessaires à la célébration des offices et ils correspondent à des frais élevés, assumés par les fabriques ou les institutions. Aussi sera-t-il nécessaire de s'attarder sur les biographies des artisans, au demeurant peu nombreux, qui sont bien moins connus que leurs confrères orfèvres, voire les menuisiers, les peintres ou les sculpteurs contemporains.

La connaissance de l'entrée de ces ornements dans les sacristies, à l'instar de celle portant sur les pièces d'orfèvrerie, est surtout liée aux pièces comptables des institutions. Les legs sont pratiquement inconnus, en tout cas non mentionnés ou bien soupçonnés à partir d'éléments rapportés, comme des armoiries familiales portées sur une pièce. En revanche, la question des artisans créateurs de ces pièces est plus facilement appréhendable : tisserands, brodeurs, tailleurs. Des mentions éparses permettent d'opérer une première approche, comme pour Joachim Schröter, *Seifensticker von Mutzig*, chargé avec un tailleur et un peintre de la réalisation d'une bannière pour une troupe d'infanterie en 1632<sup>432</sup>.

---

<sup>432</sup> SCHLAEFLI, Louis, « Notules relatives à des œuvres d'art disparues de Saveme », *Pays d'Alsace*, cahier 165, 1993/IV, p. 5.

Cela permet déjà d'évacuer une belle légende, née de la réalité du XIX<sup>e</sup> siècle : les couvents de femmes passent pour fabriquer des ornements et pour faire de la broderie. Il faut cependant savoir si, sous ce terme de *Stickerei*, il y a aussi de la tapisserie<sup>433</sup>. On a quelques traces de production dans des couvents dominicains d'Allemagne, mais où la règle semble avoir limité la production<sup>434</sup>. Un passage de la chronique d'Eisenach indique qu'un prieur commande des draps d'autel à sa sœur, religieuse à Rohr bei Meinigen (Franconie) : la brodeuse travaille sur les indications du prieur (*specificans ei formam et ymagines fiendas*) et fournit un devant d'autel et un drap d'autel. Une pièce de correspondance du couvent Sainte-Walpurgie d'Eichstätt indique qu'un futur prêtre envoie à sa sœur religieuse dominicaine un ornement à réaliser. Celle-ci lui écrit que la chasuble comporte de belles figures de saints (Götzen, c'est-à-dire idoles en allemand classique !). On conserve de ces ornements provenant du couvent de Sainte-Walpurgie d'Eichstätt la *Stiftercasula* qui comporte des broderies apposées sur de la soie espagnole, et une autre chasuble datée de 1527. Bref, au Moyen Age, il existe bien des ateliers de couvents et sans doute des ateliers privés (si on s'appuie sur des exemples en Flandres). Mais au XVI<sup>e</sup> siècle, c'est devenu une activité artisanale d'ateliers privés. Le futur ingénieur militaire Daniel Specklin (1536-1589), actif à Strasbourg et auprès du duc de Wurtemberg, était d'abord brodeur sur soie. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, le rôle des tailleurs, qui montent les ornements, est bien identifié. Un manuel provenant de la corporation des tailleurs de Strasbourg<sup>435</sup> contient des patrons (échelle réduite) pour une chasuble, une dalmatique, une chape. On a relevé que l'impératrice Marie-Thérèse et ses filles brodaient volontiers tout en passant commande d'ornements auprès d'ateliers de couvents féminins. Mais ce phénomène est restreint et les exemples peu nombreux<sup>436</sup>, bien que très beaux et reflétant une haute technicité.

On n'a pas de trace, pour l'Alsace du XVIII<sup>e</sup> siècle, d'ateliers dans des couvents. Cela ne signifie pas que les couvents de femmes n'étaient pas capables, si une ou plusieurs religieuses savaient le faire, de produire des ornements. Mais il est assuré qu'elles ne commercialisent pas leurs productions. En revanche, il existe des marchands qui savent monter les ornements et qui les proposent. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, la société Marchand, du nom de revendeurs savernois, ainsi que les Jaccoud et d'autres sociétés vendent des ornements et des pièces d'orfèvrerie en démarchant les paroisses : régulièrement, un voyageur de commerce part de

---

<sup>433</sup> Inventaire général, Commission régionale d'Alsace, *Canton de Saverne*, Paris, 1977, p. 263-264.

<sup>434</sup> Voir HAMBURGER, Jeffrey F., *Peindre au couvent*, trad. française, Gérard Montfort éditeur, 2000, p. 145-148 notamment. Les indications qui suivent proviennent de cet ouvrage.

<sup>435</sup> AVES, XI 338, après 1715. Les inscriptions sont bilingues.

<sup>436</sup> KÖHLER, Doris, *Die Paramentenstiftungen der Kaiserin Maria Theresia von Österreich*, Münster : Waxmann Verlag, 1998 (Internationale Hochschulschriften, Bd. 261).

Saverne avec un chariot contenant des objets et des ornements et faire une tournée. La question est de trouver un lien entre ces deux corps de métier : les producteurs et les revendeurs.

Ce milieu des artisans brodeurs est élargi sur les marges au monde moins connu de la tannerie et de l'indienne, si on s'appuie sur l'existence de deux chasubles particulières, unica présentes en Alsace. A la Bibliothèque humaniste de Sélestat se trouve une chasuble en cuir<sup>437</sup>. Son origine est inconnue mais ce type d'ornement serait une spécialité allemande et néerlandaise. Augsbourg aurait pu en être un centre de production. D'autres cuirs d'ornement figurent dans l'inventaire de l'abbaye de Marbach en 1662 pour des antependia. Mais les mentions d'un tel matériau restent trop rares pour qu'on le considère comme courant. L'autre cas a dû être plus répandu : à Illfurth, on conserve à l'instar d'une relique une chasuble désignée comme provenant du curé Bochelen, fusillé durant la Révolution : c'est une indienne, technique dont la production devient massive en Alsace avec l'activité croissante des manufactures mulhousiennes à partir des années 1750. Cette technique permet de disposer de tissus imprimés de belle apparence, pas trop chers.

Lorsqu'on crée une annexe ou une nouvelle paroisse, l'autorité épiscopale précise toujours que les objets nécessaires au culte doivent être acquis ou bien constate leur présence *in situ* : le décret d'érection<sup>438</sup> de l'annexe de Werentzhouse (détachée de Bouxwiller, dans le Sundgau, en 1715) précise *et omnibus requisitis ornamentis ac paramentis sacris ad cultum divinum et sanctissimae missae sacrificium aliquando in eodem celebrandum debite provideatur.*

#### *Producteurs aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles : vente ou réalisation des ornements ?*

Posons comme hypothèse que les ateliers des villes, tailleurs ou brodeurs, drainent la clientèle locale, alors que les marchands merciers sont actifs dans les campagnes et les bourgades.

Le cas de la paroisse Saint-Martin de Colmar permet d'étudier sur le long terme la manière de faire d'une fabrique riche, accolée à un chapitre canonial, dans une ville partagée entre catholiques et luthériens. La richesse des archives comptables de la fabrique permet d'apprécier la tendance générale. Le tableau ci-dessous énumère pour les années 1700-1720 les

---

<sup>437</sup> ARIBAUD, Christine, « la chasuble en cuir de Saint-Bertrand-de-Cominges », *Mémoires de la société archéologique du midi de la France*, t. LVII, 1997, p. 143-156.

<sup>438</sup> AAEB, A 26/3.

dépenses relatives aux frais liés aux objets et ornements du culte. La part de l'orfèvrerie est bien inférieure à celle des tissus, ornements et nappes confondus.

*Extract aus Herrn N. Scheppelins St Martins bawrechnungen.*

1700	Zahlt für einen kasten zu den ornatn (n° 16)	8 lt 15 s.
1701	Für thuch zu 3 alben, undt die alten aus zu besseren	1 lt 4 s.
	Für chorhembder für die jenige knaben so creutz undt fänhen tragen undt für den kirchweyhungs fähnen auf dem thurn	(pas de somme)
	Für wahren die kirchen ornatn aus zubesseren (n° 24)	20 lt 12 s. 6 d.
1702	Für 54 ehlen weiss tuch zu alben, humeralen undt handt tüchlein, item fünf alben gürtel (n° 9)	13 lt 1 s. 8 d.
	Für handtzwehlen, für sergé grün und roth, graue frantzen undmacherlohn undt anderen reparationen altar tücher für messkännlein undt plättlein (n° 20) (pas de somme) Die kirchen fähnen aus zu besseren rewerung (n° 27)	(pas de somme)
1705	Für 18 3/8 staub rothen damast zu einem ornath a 13 lt	237 lt 6 s.
1706	Ist bezahlt worden für galauen 152 lt, für kleinne undt silber faden 61 lt, für futertuch darzu 19 lt, für quasten seyden undt faden 55 lt 11 s 2 d ; dem schneider für den macherlohn 14 lt 13 s 4 d. zusammen ... 302 lt 4 s 6 d.	539 lt 10 s 6 d.
1707	Zu ettlichen humeralen leimer bendel.	(pas de somme)
1708	Für chorhembter undt 3 alben (n° 11)	54 lt
1708	Für ministranten röcklein	16 lt 5 s.
1708	Für tuch zu dreÿ alben (n° 15)	10 lt 2 s 6 d.
1708	Für 6 neue alben ministranten chorhembter, für spitzen daran undt 6 gürtel	18 lt 15 s.
1708	Für einen blauen damstene Himmell (n° 27 et 28)	30 lt 2 s 6 d.
1709	Für ein velum (n° 27)	(pas de somme)
1710	Für weis leinen tuch und spitzen zu 20 altar tücheren (n° 15 et 16).	65 lt 10 s
1710	Für zweÿ damastene weisse messgewandt undt zugehor (n° 17)	66 lt
1711	Für einen kirchen ornat von brouard und galung (n° 10)	251 lt

1711	für frantzen, seyden, roth undt weis tuch, macherlohn etc (n° 11, 12 et 13)	34 lt 7 s. 6 d.
1711	Für 8 schwartze leydt röcklein <sup>439</sup> zahlt (n° 11 et 12) undt macherlohn	18 lt 5 s. 4 lt 19 s. 2 d.
1711	Für einen violet farben kirchenornat sambt galung undt alle zugehorungen sambt macherlohn	240 lt 14 s. 4 ½ d.
1713	Für cameloth zu dreyen messgewanten zu gehörung und macherlohn (n° 18, 21 et 22)	72 lt 6 s. 8 d.
1714	Für 86 ehlen rüsten tuch zu altar tücheren (n°9)	14 lt 11 s. 9 d.
1714	Für handt zwehlen undt spitzen	4 lt 12 s. 1 d.
1714	Für weissen damast mit guldenen blumen, guldene frantzen und porten (n° 11), zu gehör undt macherlohn (n° 12, 13)	387 lt 19 s. 3 d.
1714	Für antipendia zu den altären (N° 16-17)	24 lt.
1714	Für 60 ehlen weissflächsen tuch zu 4 alben (n° 18)	22 lt 5 s.
1715	Für 9 ½ ehlen flächsen tuch zu dem altar tuch auf den hohen altar (n° 8)	2 lt 7 s. 6 d.
1715	Für 114 ehlen leinen tuch zu umbhängen in den fasten (n° 13)	12 lt 16 s. 6 d.
1715	Für 4 paar neue mess kändlein (n° 7)	2 lt 5 s.
1715	Für 9 ½ Ehlen flächsen Tuch zu dem Altar Tuch auff den Hohen Altar (n° 8)	2 lt 7 s. 6 d.
1715	Für 114 Ehlen Leinen Tuch zu umbhängen in der Fasten (n° 13)	12 lt 16 s. 6 d.
1716	Die fasten Tücher zu mahlen undt macherlohn (n° 14)	9 lt 18 s.
1718	Für 1 ½ Staab Brocard d'argent zu einnen messgewandt	11 lt 16 s. 3 d.
1718	Für 99 ¼ Ehl weiss flexen Tuch zu 4 alben undt 5 altar Tücher undt 28 Ehlen risten zu 12 Handtzwehlen (n° 9)	33 lt 1 s. 6 d.
1718	Spitzen undt macherlohn	2 lt 19 s.
1718	Für 2 Paar Pantoffen für die Capuciner (n° 10)	2 lt.
1720	Für ein new Ciporium undt silbere Messkändtlein macherlohn undt zu vergulden (n° 8)	32 lt 9 s. 6 d.
1720	Für ein weiss damasten messgewandt mit guldenen Blumen guldene Porten macherlohn undt zugehör	26 lt 10 s. 2 d.

<sup>439</sup> Peut-être pour les cérémonies funéraires en l'honneur du dauphin.



La sacristie colmarienne est gérée d'un point de vue statistique : un tableau récapitule les acquisitions d'objets et d'ornements du culte pour la période 1690-1727, soit, en vingt-sept ans, quatre ornements complets, treize chasubles et accessoires, vingt-quatre aubes et quinze cordons, sept livres liturgiques, six éléments autres (*coejunia undt lateralialia*).

Pour la période couvrant les années 1760-1773<sup>440</sup>, le dépouillement des dépenses en argent montre des sortes d'abonnement, les mêmes noms de fournisseurs revenant d'année en année : Lung, qui vend de la soie et des tissus pour « améliorer les ornements », Andreoli Battor pour de la passementerie (*Borden, Spitzen*) destinée à des ornements, de même que Johann Heinrich Müsel, fabricant de boutons, qui livre des *Borden, Frantzen, Band und Spitzen* pour améliorer des ornements. L'achat peut aussi se faire de manière exceptionnelle chez des fournisseurs lointains : Andrès Waller, *Duchhändler* de Saint-Gall en Suisse, vend des toiles pour les aubes et les amicts en 1761.

Le travail de réparation est confié généralement au tailleur Johann Schmidt qui est cependant susceptible de livrer des ornements de qualité : en 1786, il touche 300 lt pour une chasuble « complait, étoffe riche à fleur d'or font cramoisy, garni en bon gallon gasi d'or » et une seconde « à font blanc, fleur en différente couleur et d'argent » pour 80 lt<sup>441</sup>. La réalisation des aubes, des huméraux (ou amicts ?), des voiles de calice est confiée à la couturière Hug : il s'agit de travaux plus simples et vraisemblablement hors du champ de compétence de la corporation des tailleurs. Dans le domaine de l'orfèvrerie, on relève peu d'achat. L'entretien est dévolu à l'orfèvre Hochstetter et au potier d'étain Reichstetter pour les objets en étain telles que les burettes. En 1785, même processus<sup>442</sup> : la fabrique fait réaliser des ornements ou réparer des pièces par le maître-tailleur Schmidt. Les tissus et la passementerie sont achetés chez Jean-Jacques Lung, et au tapissier Hussler, chez Scheffer et compagnie, Emmanuel Müssel (passementier), la veuve Hoffmann et fils, Jean Ignace Motz.

On voit donc que les commandes passées par la fabrique s'adressent d'abord à des tailleurs ou à des couturières qui sont chargés de monter des ornements à partir des tissus achetés par la fabrique. Cet usage existait déjà avant 1648<sup>443</sup>. Il faut attendre l'année 1762 pour qu'apparaisse le nom d'un marchand d'ornements spécialisé, Les frères Monet interviennent

---

<sup>440</sup> AM Colmar, GG 180, comptes annuels de la fabrique Saint-Martin.

<sup>441</sup> AM Colmar, GG 180, comptes, pièces justificatives, 23 juillet 1786.

<sup>442</sup> AM Colmar, GG 180, comptes, pièces justificatives, 1785.

<sup>443</sup> AM Colmar, GG 181/7.

une première fois, en 1762 : ils vendent des tissus pour le « nouvel ornement ». La somme est importante : 792 lt 2 s. Mais la façon est confiée à Johann Schmidt, tailleur à Colmar, qui demande 54 lt 8 s. pour ce travail. Les accessoires : soie (sans doute pour les doublures) et passementerie sont achetés chez Lung et chez Johann Jacob Dietz, *Knopfmacher*. En 1770, un accord soit passé entre le chapitre et les frères Monet, de Saverne, pour le règlement d'une facture de 1200 lt en quatre termes annuels<sup>444</sup>. On achète désormais du prêt-à-porter.

On remarque également que des tissus pour les purificateurs et linges d'autel sont achetés chez un juif de Hattstatt. Les habitudes se perpétuent donc tout en acceptant de nouvelles pratiques. L'effort est constant, appuyé sur des ressources disponibles : en 1750, le chapitre Saint-Martin de Colmar obtient d'affecter des offrandes de carême (versées pour ceux qui sont dispensés de l'interdiction de consommer de la viande pendant le carême) à la réalisation ou à l'acquisition d'ornements, car la collégiale en manque.

Pour le nouveau dais figurant dans les comptes de 1764, Andreoli Battor vend les quatre plumeaux blancs, ainsi qu'un seau à eau bénite et le goupillon (*l'asperges*) en « argent mâché », le tout pour 360 l.

La fabrique de Colmar semble donc privilégier les fournisseurs installés en ville. Cette position est identique en ce qui touche aux sculptures : Ketterer (mais d'une excellente réputation) peint la statue de procession de la Vierge en 1768, un teinturier (Johann Peter Enderlin) rénove les couleurs du nouvel ornement dès 1767 (pour 45 l.). On achète également un tissu en 1769 chez le juif Weyler de Hattstatt : *für den violetten Ornat mit silberne Blumen* (120 l.). En 1773, le même négociant vend de la baptiste et de la dentelle pour les corporaux (49 l. 15 s.).

La paroisse d'Altkirch présente un mode de fonctionnement assez proche de celui de Colmar. Cette paroisse, partagée entre le prieuré Saint-Morand tenu par les Jésuites à partir du début du XVII<sup>e</sup> siècle, et l'église annexe Notre-Dame, édifiée dans l'agglomération, dispose de moyens importants grâce à de généreuses fondations. Le nom du tailleur Hans Jörg Schmidt revient plusieurs fois dans les comptes paroissiaux<sup>445</sup> entre 1711 et 1727. Les marchands vendent très régulièrement des pièces de prix. Mais la règle que se donne la fabrique, tout au long du XVIII<sup>e</sup> siècle, est d'acheter du tissu, des galons, des rubans, et de confier à un tailleur de la ville la réalisation de l'ornement, comme à Colmar. Ainsi, en 1739, un marchand de Marckolsheim vend pour 12 aunes de persienne « mit goldblumen und für goldschmier » pour

---

<sup>444</sup> Voir pj, ADHR, 4 G.

<sup>445</sup> ADHR, 16 G Altkirch 2.

un ornement de messe et pour le dais, pour la somme de 577 l. 11 s. Le négociant Garrosse (d'Altkirch) vend 12 aunes « dafedt und für seidten bocasieb scherdttert fadten » pour 85 l. 4 s., Minar, passementier, 4 « quartern und für goldschnier » pour 110 l., Bullich, de Bâle, des « Goldtfrantz » pour 288 l. Quatre plumeaux (*Fetterbuschen*) sont acheminés depuis Paris (*Baris*) pour 117 l. 5 s. Les frais annexes ne sont pas négligeables : le transport et le « port de lettre » coûtent 5 l. 14 s. Mais la réalisation du dais, par les soins de la femme Rossé, ne pèse que pour 5 l. 8 s.

Au-delà de la question financière, l'appel à un tailleur ou à une couturière est parfaitement légitime : un livre de modèle pour la corporation des tailleurs de Strasbourg<sup>446</sup> montre le patron d'un *Leviten Rock*, c'est-à-dire une dalmatique, d'une chape et d'une chasuble. La coupe et le montage ne présentent d'ailleurs pas de difficulté particulière. Comment se distinguent-ils des fournisseurs comme Monet et Jaccoud ? La différence réside sans doute dans la lourdeur du suivi par la fabrique qui doit acheter les matériaux bruts, alors que les marchands livrent le produit fini.

#### *Question de mode et de modèle*

Ces acquisitions et réparations ne consistent pas seulement à mettre les ornements nécessaires à disposition des prêtres. Il s'agit aussi de faire bonne figure : Jean-Baptiste Schmidt, tailleur, décrit ainsi dans une facture une de ses livraisons pour Saint-Martin de Colmar pour un montant assez modeste de 33 livres :

*Façon fil et soy de deux tallmatique étofes à fleur d'or à 9 l.*

*Arajuster une chazuble, my à la mote, my une croix, recollé le bougran.*

*Une garniture sur étol et manipul et garny une pours.*

*De fair une chazuple et refair, my un gallon, une étol, manipule et pours, retornais la tublur.*

*Au sieur curé façon d'une étol étofe, fil et soy.*

*Dite une pource, étofe servent pour la faite-Dieu, fil et soy.*

*Carton.*

---

<sup>446</sup> AVES, XI 338.

La mention « mise à la mode » monte qu'il y a une mode et que les prêtres s'y conforment à l'occasion. Mais cette mode est soumise à l'esthétique plus générale, les exemples subsistant montrant que les tissus utilisés sont autant civils que religieux. Les motifs floraux sont communs à tous les domaines, sauf au monde militaire. Quant à l'importance du manuel de Charles de Saint-Aubin, il demande à être mesuré : l'ouvrage ne paraît qu'en 1770. Au XVI<sup>e</sup> siècle, on ne dispose pas d'indication sur les directives données à l'artisan. Sans doute s'appuie-t-on sur des gravures et des usages, centrés sur la qualité du tissu et sur la fixation de pierres ou de perles sur le support pour les pièces les plus somptueuses. Après 1650, ce serait bien davantage des goûts liés à la mode civile qui dirigent le choix des tissus, alors que la broderie effectue un grand retour selon des modèles proches des ornements proposés pour d'autres domaines décoratifs. Aussi faut-il prendre en compte le savoir-faire des artisans brodeurs dont l'activité se développe après 1680.

#### *Des métiers spécialisés*<sup>447</sup>

Il faut tout d'abord différencier les brodeurs de soie, les brodeurs sur tissu blanc et les brodeurs de fils d'or, en allemand *Goldsticker*, en latin *phrygius*. Un autre terme latin utilisé pour qualifier les brodeurs : *acupictor*, renvoie à la peinture à l'aiguille, une technique de très grande finesse. Les brodeurs de la cathédrale sont désignés sous ces deux appellations.

Quelle que soit la branche, le métier de brodeur est une activité rare à Strasbourg, et ce depuis le XVI<sup>e</sup> siècle : pour les brodeurs en soie, une ordonnance inspirée de celle de la corporation de Munich est évoquée en 1591<sup>448</sup>. Les modalités d'évolution dans le métier sont sans surprise : il faut accomplir deux ans d'apprentissage, puis trois ans de compagnonnage avant de postuler au rang de maître. Un maître ne peut avoir plus de deux ouvriers et un apprenti. Toujours pour les brodeurs de soie, le deuxième livre de bourgeoisie<sup>449</sup> donne, pour la période de la seconde moitié du XVI<sup>e</sup> et le début du XVII<sup>e</sup> siècle, onze noms de brodeurs de soie, ayant acquis la bourgeoisie et donc la faculté d'ouvrir un atelier, entre 1564 et 1617.

Quant aux *Goldsticker* strasbourgeois, la mention de ce métier n'apparaît pas avant le XVIII<sup>e</sup> siècle. A cette époque, on les trouve inscrits à la corporation du Miroir ou à celle de l'Echasse, ou bien simplement manants (*Schirmer* ou *tutelar*). Les corporations regroupent plusieurs métiers, mais les brodeurs ne sont pas individualisés : c'est l'indication qu'à la fin du

---

<sup>447</sup> Représentation d'un atelier romain : annexe 51.

<sup>448</sup> AVES, XI 349.

<sup>449</sup> Edition préparée par André Stehlé, ms aux AVES.

Moyen Age, lorsque la structure des corporations est fixée, ce métier n'existe pas ou bien que ses représentants sont trop peu nombreux pour se constituer en un métier autonome. Pour les repérer, reste à dépouiller les livres de bourgeoisie, et à repérer dans les archives ceux qui n'étaient pas bourgeois. Cette pêche permet de connaître quelques noms d'artisans installés dans une ville où les ordonnances somptuaires des XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> limitent les exubérances vestimentaires et prônent l'austérité, et où, jusqu'en 1681, les paroisses de la ville, toutes protestantes, ne passent pas commande de travaux de broderie.

Les bouleversements politiques et religieux postérieurs à 1681 ne modifient guère ce schéma. Il faut dire que la ville de Saverne continue de faire figure de centre commercial religieux, avec la présence au XVIII<sup>e</sup> siècle des négociants savoyards. Quant à Colmar, ville où siège le conseil souverain d'Alsace à partir de 1698, le livre des bourgeois indique quelques noms de passementiers, mais aucun brodeur. A Strasbourg, au long du XVIII<sup>e</sup> siècle, on ne peut guère retrouver qu'une poignée d'artisans désignés sous le terme de brodeurs. En 1789, trois brodeurs seulement sont recensés sous cet intitulé : Berger, Danco et Oesterreich. Si l'atelier d'Oesterreich disparaît avec la Révolution, d'autres (ceux de Dango, de Séry, de Berger, de Wertz) trouvent une place au début du XIX<sup>e</sup> siècle, maintenant jusque dans les années 1840 une production de style néo-classique, avant que ne se développent les productions inspirées du Moyen Age.

Si peu de *Goldsticker* sont connus pour la ville de Strasbourg au XVIII<sup>e</sup> siècle, quelques noms méritent d'être cités.

### *Les Chantoiseau*

Au premier rang des brodeurs prennent place les Chantoiseau, venus de Paris, et les Oesterreich, personnages dont les archives nous permettent de retracer la carrière. Laurent Michel Chantoiseau, brodeur, fils de feu Laurent Chantoiseau et d'Elisabeth Dugas, épouse le 15 juin 1721 à la paroisse Saint-Laurent de la cathédrale Marie Anne Farner, de Molsheim. Parmi les témoins figurent un membre du conseil des XIII, Philippe Gangolf, et Paul Aublé, brodeur et oncle du marié<sup>450</sup>. Le 20 juillet 1727, Laurent Michel Chantoiseau, devenu veuf, épouse en secondes noces Marguerite Moyset, de Metz. Sont témoins Louis Beguin, marchand, et Guillaume van Hÿversele, brodeur<sup>451</sup>. Laurent Michel meurt en 1747. Le 17 avril 1723 était née sa fille Anna Elisabeth. Il était qualifié dans l'acte de baptême de *civis tutelaris*, c'est-à-

---

<sup>450</sup> AVES, RP M 29, fol. 50.

<sup>451</sup> AVES, RP M 29, fol. 87.

dire manant. Le parrain était Paul Aublée, bourgeois et brodeur ; la marraine Marie Elisabeth Sarburger se déclarait l'épouse de Michel Kick, dit Flammand, tailleur (*sartor*)<sup>452</sup>. Le 21 mars 1725 naissait une autre fille, Marie Catherine. Le parrain s'appelait Louis Beguin, *civis et boutonier*. La marraine était l'épouse du receveur de la prévôté du grand chapitre, François Joseph Weidmann<sup>453</sup>. Une troisième fille, Marie Françoise, épouse un tapissier originaire de Paris, Jean Baptiste Louis Devaux, le 9 août 1758 ; une autre fille est mariée à François Jacques Molinet, *acudorum opifex* brodeur, le 29 mai 1760<sup>454</sup>. La position sociale de Laurent Michel Chantoiseau est assurée, si on en croit le choix du lieu de sa sépulture : l'église Saint-Louis de Finkwiller, alors que le commun des habitants de la ville est inhumé dans l'un des cimetières extérieurs de Strasbourg.

Un autre Chantoiseau, prénommé Louis et cousin du premier, semble occuper une meilleure position, car en charge des ornements de la cathédrale à partir de 1729. Ce « brodeur de la cathédrale » a pour mission de veiller à la bonne conservation des ornements de l'église cathédrale, notamment des ornements royaux offerts par le roi Louis XIV ; le poste avait été occupé autour des années 1723 par Paul Aublée<sup>455</sup>. Natif de la paroisse Saint-Marcel de Paris, resté manant<sup>456</sup>, il épousait le 12 juillet 1729 à la paroisse Saint-Laurent de Strasbourg Marie Françoise Wendling, de Guémar. Signaient le registre comme témoins : Laurent Michel Chantoiseau, son cousin, Louis Beguin, Pierre Bernard et Elias Tyran<sup>457</sup>. L'épouse mourut le 22 décembre 1736 et fut enterrée dans le cimetière de Saint-Pierre-le-Jeune, avec, comme témoins, le mari et le cousin de ce dernier, Laurent Michel Chantoiseau<sup>458</sup>.

Le 30 avril 1730 est baptisé Louis Martin Chantoiseau, fils du « bourgeois et garde des ornements royaux de cette cathédrale » (*civis ac hujus cathedralis regionum ornamentorum custodis*). Apparaissent comme parrain Louis Beguin, *mercator*, et comme marraine Marie Béatrice Marigny, épouse du notaire royal Lhanneur<sup>459</sup>. Ce fils meurt le 9 février 1732 – sont témoins de l'enterrement à nouveau Louis Beguin et Laurent Michel Chantoiseau<sup>460</sup>.

Le 22 mars 1733 est baptisée Marie Françoise Marguerite. Joseph Schilling, bourgeois et fripier (*vestium interpolator*), accepte d'être parrain, avec Marguerite Spiegel comme

---

<sup>452</sup> A VES, RP B 68, p. 78

<sup>453</sup> A VES, RP B 68, p. 152.

<sup>454</sup> A VES, RP M 31, fol. 12 et 51. Louis Chantoiseau, cousin du père défunt, est témoin des mariages.

<sup>455</sup> A VES, 117 Z 50, fol. 13.

<sup>456</sup> A VES, VI 285, fol. 107 v° : il est tuteur des enfants de Claude Deschamps et Salomé Maurer (29 décembre 1766).

<sup>457</sup> A VES, RP M 29, fol. 102.

<sup>458</sup> A VES, RP D 57, p. 527.

<sup>459</sup> A VES, RP B 68, p. 337.

<sup>460</sup> A VES, RP D 57, p. 332.

marraine. Aucun des deux ne sait signer<sup>461</sup>. Cette fille Marie Françoise se marie, le 3 juin 1773, à Jean Ferdinand Berger, brodeur, établi dans la paroisse de Saint-Pierre-le-Vieux, fils mineur de Jean Ferdinand Berger. Sont témoins les deux pères, Marcel Caire, marchand, et Jacques Antoine Paulmier, architecte du cardinal de Rohan<sup>462</sup>. Etant donné l'âge de la mariée (40 ans) et celui de l'époux (fils mineur, donc de moins de 25 ans), il est fort possible que le mariage présentait un intérêt pour l'époux.

On remarquera que cette famille de brodeurs parisiens évolue dans un milieu de francophones et se lie à d'autres brodeurs, à des tapissiers (métier proche) mais aussi à des négociants – sans qu'il soit possible de préciser si ces derniers commercent dans le drap. On peut aussi rattacher ces brodeurs au groupe des artisans oeuvrant pour l'Eglise, si l'on considère la fonction de brodeur de la cathédrale et la présence d'un architecte de l'évêque. Il n'est pas impossible de constater ici une implantation réussie d'une famille parisienne, mais qui continue à évoluer dans un milieu connu.

Qu'il y ait eu une solidarité familiale et professionnelle est assez évident. Mais cela ne va pas sans mal. Le grand chapitre de la cathédrale, à la mort de Jean Dupuis, désigne Louis Chantoiseau pour lui succéder. Or Dupuis avait pris à sa charge la veuve de Paul Aublé, alors que les veuves d'autres serviteurs de la cathédrale, tels les chantres, recevaient régulièrement un secours. A la mort de Dupuis, le grand chapitre demande à Chantoiseau de s'entendre avec la veuve, mais, le 23 septembre 1729, comme cela n'a pu se faire (*amicabiliter convenire non possit*), le chapitre décide qu'on donnera à la veuve Aublé deux quarts de froment, autant de seigle et 6 omen de vin, à prendre sur le salaire de Chantoiseau<sup>463</sup>.

### *Les Oesterreich*

Un autre nom a la particularité d'être illustré par un ornement identifié. Jean-Georges Oesterreich est connu pour l'ornement pontifical qu'il livre à l'abbaye de Sankt-Blasien en Forêt-Noire, sur commande de l'abbé Martin Gerbert. Ce prince-abbé, érudit et liturgiste renommé, est aussi un esthète et les pièces de l'ornement sont remarquables par la qualité de l'exécution : les broderies et les galons en fil d'argent se détachent sur un fond de velours rouge. Les dessins présentent des motifs végétaux, des entrelacs, des rosettes en relief. L'ensemble correspond parfaitement à l'architecture et à l'aménagement de la nouvelle abbatiale que

---

<sup>461</sup> AVES, RP B 68, p. 468.

<sup>462</sup> AVES, RP M 31, fol. 335.

<sup>463</sup> AVES, 117 Z 56, fol. 84.

Gerbert fait construire par Pierre-Michel d'Ixnard, un autre strasbourgeois – d'origine provençale - travaillant pour son abbaye.

Jean-Georges Oesterreich I apparaît à Strasbourg à l'occasion de son mariage avec Elisabeth Strohauer en 1742. Originaire de Cassel, en Hesse, calviniste converti au catholicisme, il restera manant toute sa vie. Ni lui ni son épouse ne décèdent à Strasbourg. Leurs filles Marie Elisabeth, Marie Françoise et Hedwige Marguerite ont pour parrains Marie Joseph Corigliano, bourgeois et marchand italien, Antoine Ferdinand Bender et Robert de la Fautrie (dont la qualité indique qu'il est « occupé aux affaires du roi », *in negotiis Regis occupatus*), pour marraines Marie Eve Daigue, née Beguin, Marie Françoise Meyé, née Straubhard et Hedwige de la Motte, épouse de La Fautrie<sup>464</sup>. Jean-Georges I reste manant sa vie durant.

Le fils Jean Georges II ne devient bourgeois qu'en 1788. Né le 19 février 1745<sup>465</sup>, il a pour parrain Jean Adam Richard, tailleur et pour marraine Brigitte Petit. Il épouse Marie Catherine Lanié, de deux ans sa cadette.

Jean-Georges II Oesterreich reprend le métier de son père, mais selon une trajectoire assez cahotique. Un dossier tiré des archives du notaire Langheinrich<sup>466</sup>, qui permet de percevoir le mode de fonctionnement de l'atelier d'Oesterreich, peut être complété en amont par un passage du protocole de la corporation du Miroir<sup>467</sup>, en date du 30 janvier 1778 : Oesterreich demande à devenir bourgeois alors qu'il est manant depuis onze ans, donc depuis l'âge de 22 ans – en 1767. Il déclare cependant ne pas vouloir faire de commerce. Mais comme il s'est associé à Tyran et de ce fait est en contradiction avec sa déclaration, on ne peut lui accorder le certificat nécessaire à l'acquisition de la bourgeoisie. Le tribunal de la corporation

---

<sup>464</sup> AVES, RP B 160, paroisse St-Pierre-le-Vieux (28 janvier 1747, p. 32 ; 28 décembre 1749, p. 221 ; 20 juillet 1752, p. 400).

<sup>465</sup> AVES, RP B 159, p. 441 paroisse Saint-Pierre-le-Vieux. Un premier fils portant le même prénom était né le 15 septembre 1743. Parrain : Pierre Malliet, bourgeois de Lyon, marraine : Brigitte Grégoire, épouse de Michel Petit.

<sup>466</sup> L'intérêt des archives de ce notaire est signalé par Catherine Grodecki dans son *Guide des sources de l'histoire de l'art*, Strasbourg, 1996, § 446, note 1. Dossier conservé aux ADBR (6 E 41/172).

<sup>467</sup> AVES, série XI 279, fol. 189 v° : *In Sachen H. Johann Georg Estreich, des Goldstickers, Imploranten, auf mündlichen Vortrag : Seitmal er bereits eilf Jahre lang Schirmer alhier ist, dass er nunmehr Willens seye, gehöriger Orten um Erlangung des hiesigen Burgerrechts geziemend einzukommen, und desswegen um den dazu nötigen Vertröstungschein unter dem Verspruch bitte : die Qualität eines leibzunftigen Zudieners anzunehmen, und keine Handlung treiben zu wollen.*

*Auf die wegen dem den ersten Jänner dieses Jahrs unter der Firma Estreich et compagnie herumgeschickten circularre getane Erinnerung und Vorstellung : da er sich mit H. Tiran, dem hiesigen Burger und Handelsmann bereits associert habe, dass dieses Betragen seiner heutigen Erklärung widerspreche, und desswegen dies Orts nicht zugelassen werden könne. Man demselben derohalben solches zu überlegen gebe, ehe auf das begehren gesprochen werde.*

*Demnach hat der Implorant sich entschlossen, obiges in reife Überlegung zu nehmen, und als dann seinen Entschluss nächstens dies Orts vorzutragen. Welcher Vorgang hier zu verzeichnen. Erkannt worden.*



lui demande d'y réfléchir avant qu'on ne tranche. Oesterreich décide alors de temporiser et de renouveler sa demande prochainement.

La position d'Oesterreich, âgé de 32 ans, est donc encore incertaine. Après cette tentative menée en janvier 1778, il s'associe avec Louis Tyran, employé de Dietrich, avec Jean-Baptiste Danco, un autre brodeur originaire de l'Electorat de Trêves, également manant et qui ne s'inscrit à la corporation du Miroir qu'en 1786. Un accord<sup>468</sup> passé le 31 octobre 1778 précise les conditions de conception des ornements : trois associés – Jean-Georges Oesterreich, Jean-Baptiste Danco et Louis Tyran – engagent un dessinateur, Laurent Bommer, qui leur fournira des cartons « dessein de broderie de toutes espèces qu'il pourra leur en faire de ses propres mains sous la condition toutesfois que les ouvrages soient comme il l'a fait jusqu'ici bien exécutés et propres à servir ». Ce contrat prolonge une situation de fait, puisqu'il est fait mention de la situation préexistante. Bommer est engagé à titre exclusif, les trois brodeurs s'engageant à le dédommager s'ils n'ont pas assez d'ouvrage à lui donner. Sous-traitance des projets par trois brodeurs associés – soit dans un même atelier, soit en mutualisant les moyens. Mais dès le 1<sup>er</sup> juin 1780, Oesterreich et Danco résilient le contrat. Bommer compte-t-il quitter la ville ou bien manque-t-il de commandes ?

La même année 1778, par acte du 24 novembre, Jean-Georges Oesterreich et Louis Tyran s'associent avec un troisième homme, Philippe Lange, « négociant », pour « le commerce de la broderie en tout genre ». Le même acte indique qu'Oesterreich et Tyran sont associés depuis le 28 novembre 1777. La part de Lange est progressive : pendant deux ans, il aura un sixième des parts, puis un quart. Lange ne place aucun fond dans l'entreprise, son « zèle » et son activité étant supposés participer au succès de l'association. Pourtant, les deux brodeurs lui garantissent un revenu annuel de 1200 livres pour chacune des deux premières années. Une libéralité ? Pas forcément. Le nom de Lange constituait peut-être une garantie importante et donc du crédit pour les deux artisans, à moins qu'il ne s'agisse du remboursement d'une créance. En marge des signatures, une mention indique que cette association est annulée par l'acte du 19 novembre 1779.

En 1782, Oesterreich s'endette pour acheter une maison rue Saltzmann<sup>469</sup>. Cette opération cause sa perte. En 1789, Jean-Georges Oesterreich se trouve dans une situation financière difficile ; il n'est plus en association. Ses créanciers font dresser un état de sa fortune,

---

<sup>468</sup> Les trois brodeurs signent en français, le dessinateur en allemand (*Lorentzius*).

<sup>469</sup> AVES, KS 662. Merci à Jean-Michel Wendling qui m'a indiqué cette source.

lui laissant deux mois pour les satisfaire. L'inventaire des biens<sup>470</sup> dressé à ce moment permet de pénétrer dans le détail des affaires du brodeur.

Les créances d'Oesterreich s'élèvent à 14.598 livres 8 sous 6 deniers de « dettes bonnes », c'est-à-dire récupérables, et 5.137 l. 14 s. 6 d. de « dettes perdues ou douteuses ». Parmi ces clients mauvais payeurs, on relève des nobles et des ecclésiastiques (le prince d'Oettingen-Wallerstein, le baron de Flachslanden, le comte de Lodron, chanoine à Augsbourg, le curé de Nartzenheim). Quant aux créanciers (à qui Oesterreich doit 44.505 livres, 4 sous 8 deniers), les marchands et fournisseurs sont nombreux : Engelhardt, fourrier de la cour de l'archevêque-électeur de Mayence, Jean-Jacques Metzger, négociant à Strasbourg, Schmitt, tailleur à Strasbourg, Jean de Bary, marchand de dorures à Francfort, sept négociants de Lyon pour tissus et pierreries, un parisien, fournisseur de fil d'or « tireur d'or », un brodeur de Francfort. D'autres corps de métier sont cités, tous strasbourgeois : un tapissier (Lefèbvre), un maçon (Klotz), un menuisier (Kaeshammer), un charpentier (Vogt) un horloger (Bronn, de Ratisbonne), qui ont sans doute travaillé pour la maison de la rue Saltzmann.

On retrouve, au titre des dettes hypothécaires, Philippe Lange, à qui Oesterreich doit encore 3000 livres. Les hypothèques s'élèvent à 26.000 livres, qui s'ajoutent aux 44.505 l. 4 s. 8 d.

L'inventaire des biens trouvés dans l'immeuble de la rue Saltzmann (évalué à 32.000 l., plus l'atelier et ses instruments, pour 6.000 l.) indique quelques ornements religieux prêts à la vente. Le stock comprend cinq chasubles, une chape et un ornement complet (une chape, une chasuble, deux dalmatiques et les accessoires : voile de calice, étoles, manipules, bourse, pale). On trouve aussi des échantillons, ce qui signifierait qu'Oesterreich travaille essentiellement sur commande spécifique. Quant au civil, Oesterreich conserve un grand uniforme de l'ordre de Malte, des fracs et des vestes. Les autres marchandises inventoriées sont « brutes ou en natures ».

La situation donnée par le bilan général n'est pas totalement catastrophique : à un passif de 70.505 l. 4 s. 8 d. s'oppose un actif de 77.662 l. 8. 6 d. Oesterreich dispose encore – en théorie – d'un capital de 7.157 l. 3 s. 10 d. Il change alors d'orientation professionnelle : en 1795 et en 1798, Oesterreich est désigné comme aubergiste, dans sa maison de la rue Saltzmann. Mais en 1800 (par acte du 9 frimaire an VIII), sa maison est saisie et mise en vente forcée par

---

<sup>470</sup> ADBR, 6 E 41/172.

ses créanciers<sup>471</sup>. La Révolution a sans doute asséché le milieu de sa clientèle, religieuse et civile. Quant à sa reconversion professionnelle, elle n'a, de toute évidence, pas abouti à un mieux-être de ses finances...

Cependant, l'histoire des Oesterreich est à rapprocher de celle des Chantoiseau : c'est une famille transplantée en Alsace, fortement liée (après la conversion du couple fondateur) au milieu catholique et marchand de la ville, dans sa composante française et en lien avec le milieu lyonnais. Quant à l'affaire de cessation d'activité, quelques conclusions peuvent en être tirées : le marché est dominé par une clientèle noble et ecclésiastique, dans un rayon qui dépasse largement l'Alsace ; de même, les fournisseurs sont lyonnais ou, plus exceptionnellement, parisiens et rhénans. Le réseau de fournisseurs et d'acheteurs d'un brodeur installé dans une ville où la clientèle n'est pas seulement locale, mais aussi européenne. C'est une illustration de la situation de Strasbourg, à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, qui est qualifiée de *Fürstenuniversität*. La part de Lyon, comme place de négoce pour le textile, est bien marquée et va se renforcer au XIX<sup>e</sup> siècle. Quant au métier de brodeur, il ne semble pas briller par un prestige quelconque : ni Oesterreich, dont les affaires sombrent, ni Danco, ni Tyran (plus investisseur et négociant qu'artisan) ne figurent parmi les notables ni les fortunes de la ville. Et pourtant, la veuve Dupuis se voit payer 1200 livres pour une chape de couleur blanche<sup>472</sup>. Mais l'importance de cette somme ne doit pas faire oublier le très petit nombre de commandes venant de l'Eglise. D'ailleurs, le très faible poids numérique du métier est un signe de marché restreint<sup>473</sup>.

## CONCLUSION

L'héritage médiéval est fort : les corporations constituent le cadre nécessaire à toute activité de production. Pour autant, les métiers fonctionnent et produisent en s'appuyant sur des modèles esthétiques extérieurs à la région, bénéficiant également d'échanges par le

---

<sup>471</sup> ADBR, Hypothèques de Strasbourg, transcription registre 3, n° 67 – Merci à Jean-Michel Wendling pour cette référence.

<sup>472</sup> AVES, 117 Z 56, fol. 6, 13 janvier 1729.

<sup>473</sup> Inventaires d'ateliers : AVES, 25 NOT 102, n° 844 : Marie Anne Famer, veuve de Laurent Michel Chantoiseau 1726 ; ADBR, 6 E 41/476, n° 313 : Elisabeth Ferner née Aublée, 1745 ; 6 E 41/449-1b : inventaire de feu Laurent Michel Chantoiseau, 1747 ; 6 E 41/449-1b : inventaire de feu Marguerite Dupuy née Spiegel, 1744. 6 E 41/946, n° 36 : registre d'estimation de la succession de feu Paul Aublée, 28 avril 1727 (pour un total de 491 lt 10 s. 1 ¾ d.).

déplacement des personnes et donc des savoir-faire. Ces mouvements permettent d'envisager une ouverture transrégionale, en relevant notamment l'origine des brodeurs : la France, Bonn, Trèves, Cassel, la Savoie... La broderie strasbourgeoise se nourrit de traditions extérieures à sa région. Si l'orfèvrerie est en relations avec les villes du sud de l'Empire, la broderie établit des liens avec Paris et la Rhénanie.

Pour autant, le milieu des artisans brodeurs et fabricants d'ornements n'aura jamais atteint, pour l'Alsace, le même niveau de prestige que celui acquis par les orfèvres. Les premiers sont nettement moins nombreux et leur activité n'est pas prisee de manière aussi régulière que celle des orfèvres. Une des faiblesses viendrait sans doute de la nécessité d'importer des soieries, fabriquées en Italie, à Lyon, à Tours. Cependant, les liens existants entre les brodeurs strasbourgeois et les centres de Paris et des villes allemandes pourraient être mis en parallèle avec ceux des orfèvres. L'entrepreneur Haussmann, avant de s'installer à Colmar, a été engagé chez J. H. Schule, d'Augsbourg (1720-1818), qui « passe pour avoir inventé les indiennes peintes en or et en argent » selon M. Viseux<sup>474</sup>. De ce point de vue, le XVIII<sup>e</sup> siècle se confirme comme une époque d'échanges entre les espaces français et allemands. Mais cette extension du domaine des brodeurs est contrecarrée dans la seconde moitié du siècle par l'activité des marchands d'ornements, nouveau secteur commercial qui finit par dominer dans le monde de l'art religieux.

---

<sup>474</sup> VISEUX, Micheline, *Le coton, l'impression*, Paris, 1991, p. 90.

## CHAPITRE 3

### ARTISANS ETRANGERS ET CIRCUITS COMMERCIAUX

La création des objets du culte et des ornements constitue un domaine spécifique avec ses acteurs et ses règles corporatives, étudié et analysé pour ses différents aspects depuis plusieurs décennies. Mais ces objets une fois produits doivent être transportés hors des ateliers pour apparaître dans les sacristies. Se posent donc la question du commerce et celle, connexe, du transport. En observant l'origine des objets et des ornements, certains étant issus d'ateliers régionaux, d'autres venus d'ailleurs, il convient donc de prendre en compte les conditions matérielles et sociales d'acheminement de pièces qui ressortent du domaine du luxe et dont la valeur marchande dépasse celle des objets usuels.

Les soieries sont présentes en Alsace, sans y être façonnées, depuis le Moyen Âge. On peut donc soupçonner des circuits permanents ou nouveaux. La route d'Italie (depuis Venise notamment, et la Lombardie) semble bien établie à la fin du Moyen Âge. En revanche, après la guerre de Trente ans, ce circuit d'approvisionnement n'est plus activé.

Quant à l'orfèvrerie, les métaux proviennent des mines vosgiennes, tyroliennes ou de Bohême. Le commerce est fortement surveillé par l'administration seigneuriale<sup>475</sup>. Or, des

---

<sup>475</sup> Pour les mines de Sainte-Marie-aux-Mines, tenues par les archiducs d'Autriche, voir la sous-série IC (gouvernement autrichien de Haute-Alsace) aux ADHR. Etude sur la production tyrolienne : MOSER, Heinz, et TURSKY, Heinz, *Die Münzstätte Hall im Tirol (1477-1665)*, Innsbruck, 1977. Etude sur la production lorraine : GRANDMANGE, Jacques, « Les mines d'argent du duché de Lorraine au Val-de-Lièpvre, de 1512 à 1628 », *Les Cahiers du Centre de Recherches Historiques*, 2, 1988. Etudes archéologiques sur les conditions techniques dans le Val d'Argent (Sainte-Marie-aux-Mines), par exemple ANCEL, Bruno, FLUCK, Pierre, *Une exploitation minière du XVI<sup>e</sup> s. dans les Vosges : le filon Saint-Louis du Neuenberg, Haut-Rhin : caractères et évolution*, Paris : Éditions de la Maison des sciences de l'Homme, 1988. Un aspect politique : BOUVIER, David, « La guerre des mines d'argent : la mainmise des Habsbourg sur les mines des Ribeaupierre », *Société d'histoire du Val de Lièpvre* (Annuaire), 2001 et 2003.

pièces profanes arrivent d'autres régions au moins depuis le XVI<sup>e</sup> siècle<sup>476</sup>. Des témoins de ce commerce sont toujours conservés et en attestent l'existence depuis les années 1690.

Or, les comptes des fabriques révèlent un phénomène nouveau survenu au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle : le rôle de marchands revendeurs, peu nombreux mais actifs à partir des années 1740, auprès desquels les commanditaires peuvent s'approvisionner. La circulation de ces objets demande à être éclaircie. Quelle quantité ? Quelle proportion ? Quels cheminements ? Est-elle le reflet d'un changement fondamental dans les moyens d'approvisionnement des sacristies ?

## A – PRODUITS D'IMPORTATION DANS LA PROVINCE

### *Où passe la frontière ?*

L'étranger change de visage du point de vue des Alsaciens, au XVII<sup>e</sup> siècle. Certes, le manque d'unité de la région avant le règne de Louis XIV a fait que l'étranger se définit du point de vue de chaque entité politique, avec quelques constantes : les principautés et les villes italiennes pour les tissus au XVI<sup>e</sup> siècle, les cantons suisses, les principautés allemandes sont et restent étrangères avant comme après la mise en place de l'autorité française. Mais l'espace lorraine, souabe, helvétique et rhénan reste le milieu naturel proche pour le commerce alsacien<sup>477</sup>. L'étranger serait plus facile à définir vis-à-vis de la France, après 1648.

Le thème de la frontière économique a été plusieurs fois illustré dans l'historiographie alsacienne. Jusqu'à la Révolution, la province reste « à l'instar de l'étranger » en matière douanière, ce qui préserve en théorie les anciens circuits commerciaux. Pour autant, le commerce entre des maisons strasbourgeoises et lyonnaises constitue une réalité. De même, le commerce avec les villes allemandes est constant. Faut-il voir dans ces barrières douanières qui ne correspondent pas aux frontières politiques un atout ou un handicap ? Les tissus de Lyon viennent du royaume, abondamment, donc de l'étranger du point de vue des frontières. Les

---

<sup>476</sup> Les sires de Ribeaupierre achètent des pièces d'orfèvrerie à la foire de Francfort dans les années 156 (JORDAN, Benoît, *Entre la gloire et la vertu, les sires de Ribeaupierre, 1451-1575*, Société savante d'Alsace, 1991).

<sup>477</sup> FUCHS, François-Joseph, « L'espace économique rhénan et les relations commerciales de Strasbourg avec le sud-ouest de l'Allemagne au XVI<sup>e</sup> siècle », *Oberrheinische Studien III. Festschrift für Günther Haselier*, Karlsruhe, 1975, p. 289-326.

pièces d'orfèvrerie d'Augsbourg sont dans la même situation. A priori, ces frontières douanières ne consisteraient pas un frein, le commerce du luxe, à la fois rare et de toute manière onéreux pouvant s'en accommoder.

Pour autant, les flux sont surveillés : la présence de pièces d'orfèvrerie allemandes est dénoncée à Paris<sup>478</sup> dès le règne de Louis XIV, en décembre 1689 : « on a déjà trouvé dans les visites une quantité considérable d'ouvrages d'argent et d'argent doré d'Allemagne, et on croit qu'il s'en pourra trouver encore chez d'autres marchands... et quoyque le titre en soit bas et beaucoup au-dessous du titre auquel on travaille en France... » Dans la politique de contrôle et de limitation des importations menée sous l'égide de Colbert, cette situation s'inscrit dans un équilibre global d'échanges internationaux où la France propose ses tissus et ses rubans.

Les sacristies alsaciennes conservent plusieurs pièces d'orfèvrerie étrangères : les Wehinger, de Zweibrücken, actifs à la fin du XVIII<sup>e</sup> et au début du XIX<sup>e</sup> siècle, et surtout des orfèvres augsbourgeois qui continuent de vendre après la Révolution, mais cèdent la place après 1815 : Aloïse Siffer, d'Augsbourg, est bien présent dans le sud de l'Alsace. Mais on n'imagine pas les marguilliers ni les ecclésiastiques faire le voyage d'Augsbourg pour se munir d'un ostensor-monstrance et le ramener dans leurs bagages en Alsace. Il faut donc admettre des intermédiaires.

Certains cas peuvent être décryptés : les jésuites de la résidence d'Oelenberg, dépendant de Fribourg-en-Brigau, ont pu faire appel à leurs confrères d'Augsbourg pour se procurer le calice commémorant leur installation dans l'ancien prieuré situé près de Reiningue, réalisé en 1726. Le choix, le transport ont pu se faire par un jésuite. De même, l'ostensor de Marienthal, réputé offert par la reine Marie Leczinska, a été réalisé en 1748 à Augsbourg par l'orfèvre Joseph Ignace Saler à la demande des jésuites. En revanche, les conditions de commande de l'ostensor réalisé en 1717 par Hans Jacob Laublin, de Schaffhouse, pour les chanoinesses d'Ottmarsheim sont moins évidentes. Il faudrait supposer que l'une des chanoinesses a été en contact direct ou indirect (par sa famille ?) avec cet artisan suisse. Quant aux calices ciboires présents dans les paroisses, le contact direct ne semble guère possible entre l'orfèvre et le client. Il faut donc admettre qu'il existait des circuits de revente.

---

<sup>478</sup> *Contrôle général des finances, correspondance des intendants*, n° 826, M. de La Reynie, au contrôleur général, 21 et 23 décembre 1689.

## *L'importance relative des ateliers d'Augsbourg*

L'importance de la ville d'Augsbourg dans la production d'orfèvrerie au XVIII<sup>e</sup> siècle oblige à mener l'enquête à partir de ce centre qui irradie dans tout le sud de l'Allemagne. Cette place-forte de l'orfèvrerie vend sa production dans un rayon de plus de deux cents kilomètres autour de la ville, mais les repérages par l'Inventaire général des pièces subsistantes montrent une concentration de quelques ateliers (les dates qui suivent sont celles de l'activité du maître).

Johann Georg Atzwanger (maître en 1703-1743) originaire du Tyrol : 1

Franz Ignaz Berdolt (1710-1762) : 1

Ignace Caspar Bertholt (1750-1794) : 4

Franz Anton Bettle (mort en 1728) et successeur : 2

Johann Balthasar Bichler (1754-1804) : 1

Johann Jakob Ernst (1668-1703) : 1

Isaak Fischer (1677-1710) : 1

Johann Hagemaiier (1744-1784) : 1 (attribution)

Gabriel Hartich (1711-1717) : 1

Franz Thaddeus Lang (1719-1773) : 2

Joachim Lutz l'Ancien (1687-1727) : 1

Joseph Anton Reidler (1759-1761) : 1

Johann David Saler (1693-1724) : 5

Joseph Ignace Saler (1697-1764, maître en 1727) : 1

Franz Joseph Schneider (1719-1762) : 1

Paul Solanier (1635-1724, né à Nuremberg, maître en 1665) : 1

Successeur de Christian Winter (mort en 1737) : 1

Joseph Anton Seethaler (1766-1811) : 6

Johann Alois Siffer (1781-1819) : 18, la plupart après 1800.

Joseph Henri Mussmann (maître en 1822 – mort après 1865) : 1

Le corpus est donc assez réduit : onze pièces datées d'avant la Révolution et dix d'après la Révolution. D'autre part, on constate que le clan élargi Saler-Lang-Bettlé est bien présent. Ces maîtres sont alliés entre eux et leurs productions respectives se rejoignent.

On voit également que le nombre d'ateliers représentés en Alsace est très modeste par rapport au nombre de paroisses alsaciennes et par rapport au nombre d'ateliers augsbourgeois. Un nom revient dix-huit fois : celui de Siffer qui vend des pièces dans le sud de la région après



1802. Enfin, la qualité des pièces conservées est généralement de très haut niveau et on doit également tenir compte des fontes et des séquestres qui ont certainement diminué le panel.

La tradition de l'orfèvrerie augsbourgeoise est ancienne. Au XVI<sup>e</sup> siècle, c'est encore Nuremberg qui tient le haut du pavé en matière d'orfèvrerie<sup>479</sup>. Mais rapidement Augsbourg la supplante, même si elle subit de plein fouet les conséquences de la guerre de Trente ans<sup>480</sup>. De 46.000 habitants en 1600 elle en compte 21.000 en 1700 et 28.000 en 1800. Mais cette saignée démographique cache une prospérité dans trois domaines : l'imprimerie, le textile de qualité, le commerce des métaux précieux et l'orfèvrerie. Cinquante-six ateliers d'orfèvres sont dénombrés en 1529. En 1610, la ville abrite 187 maîtres et, en 1615, il y a plus d'orfèvres à Augsbourg que de boulangers qui ne sont alors que 137 ! En 1738, le chiffre maximal de 275 ateliers marque également la plus forte concentration d'ateliers d'orfèvrerie dans une ville d'Europe à cette époque. Cette gloire ne dure pas : en 1806, les ateliers d'orfèvrerie ne sont plus que 113<sup>481</sup>.

Il est évident que le marché ne peut se réduire à la ville et à ses environs. Il existe dès la fin du XVI<sup>e</sup> siècle des relais, à Prague, capitale de Rodolphe II, et sans doute également dans d'autres villes. Ils sont également présents dans les foires dont celles de Leipzig<sup>482</sup>. La qualité et la conformité de la production augsbourgeoise expliquent cette floraison sans équivalent en Europe, à tel point qu'Augsbourg donne le ton aux autres centres d'Allemagne.

Quels liens peuvent exister entre les ateliers d'Alsace et ceux d'Augsbourg ? Les jeunes orfèvres strasbourgeois doivent effectuer un *Muthjahr* et on peut penser qu'un certain nombre s'est rendu à Augsbourg<sup>483</sup>. C'est le cas de Johann Tobias Baur (1661-1735). Celui-ci est inscrit

---

<sup>479</sup> MÜLLER, Hannelore, « Augsburger Goldschmiedekunst in Kriegszeiten », *1648: Krieg und Frieden in Europa*, Bd 2, p. 263-269, Münster i. West., 1998. Voir WEISS, August, *Das Handwerk der Goldschmiede in Augsburg bis zum Jahre 1681*, Leipzig, 1897 (Beiträge zur Kunstgeschichte, 24).

<sup>480</sup> FRANCOIS, Etienne, « les « villes en déclin » de l'espace allemand, 1600-1800 », *Histoire, économie et société*, 1989, n° 1, p. 61-73, notamment p. 70-71.

<sup>481</sup> REITH, *Fremde Goldschmiedegesellen*, *op. cit.*, p. 9.

<sup>482</sup> WARNEMÜNDE, Christel, *Augsburger Handel in den letzten Jahrzehnten des 16. Jahrhunderts und dem beginnenden 17. Jahrhundert*, Phil. Dissertation, Freiburg, 1957. *Handel und Industrie in der Stadt Augsburg vom Mittelalter bis zur Neuzeit in ausgewählten Dokumenten. Ausstellung des Stadtarchivs Augsburg zum 125jährigen Jubiläum der Industrie- und Handelskammer Augsburg*, Augsburg, 3. Mai bis 1. Juni 1969. Et surtout : RATHKE-KÖHL (Sylvia), *Geschichte des Augsburger Goldschmiedegewerbes vom Ende des 17. Bis zum Ende des 18. Jahrhunderts*, Augsburg, 1964 (Schwäbische Geschichtequellen und Forschungen 6).

à la corporation de l'Echasse en 1717, et il arrive d'Augsbourg<sup>484</sup>. D'autres cas sont repérés par Reinbold Reith : de 1764 à 1798, sur 251 compagnons étrangers, 9 viennent de Strasbourg, alors que 16 arrivent de Vienne et autant de Stuttgart. Les échanges restent donc occasionnels, de même que l'emploi en 1765 de Nathan Jacques Hörning von Elbing, qui sera plus tard à Strasbourg, employé par l'orfèvre Drenwett. Hörning a des semelles de vent : parti d'Augsbourg, il passe par Zürich, puis par Colmar et arrive à Strasbourg où il est reçu maître en 1774. Il y réalise un service en 1775, puis à Königsberg et devient bourgeois de Marienberg en 1797. Enfin, en 1818, il revient à Strasbourg<sup>485</sup>. Autre compagnon strasbourgeois : Johann Friedrich Senkeisen, présent en 1766 dans l'atelier d'Emanuel G. Oernster et futur orfèvre à Strasbourg. Ces liens sont donc ténus, mais indiquent tout de même que les ateliers strasbourgeois pouvaient avoir connaissance des savoir-faire et de l'esthétique augsbourgeoise.

François-Joseph Fuchs a, quant à lui, établi des cartes des lieux d'origine des compagnons strasbourgeois<sup>486</sup>, c'est-à-dire mis en évidence l'origine géographique des ouvriers ou apprentis venu travailler et apprendre le métier à Strasbourg. Pour lui, le postulat est clair : les ateliers strasbourgeois sont attractifs pour les compagnons de villes européennes et accomplissant leur *Muthjahr*, c'est-à-dire l'année d'itinérance en usage dans les corporations de l'Empire<sup>487</sup>.

Mais cet échange de savoir-faire à travers les artisans ne saurait expliquer la circulation des objets. La question du commerce et des moyens déployés pour vendre depuis Augsbourg se pose donc. Un indice apparaît à travers l'étude du réseau des marchands savoyards : la famille des Jaccoud, présente à Lyon et en Alsace, est attestée à Augsbourg<sup>488</sup>, avec Jean-François Jaccoud dont la succession est liquidée en 1783. Il paraît évident que ce commerce est le fait de professionnels, car on imagine mal un ecclésiastique se déplacer de plus de 200 km pour acheter des pièces d'orfèvrerie dont il pourrait trouver les équivalents auprès des artisans régionaux.

---

<sup>484</sup> BURSCHE, Stephan, « Johann Tobias Baur, ein elsässischer Silberschmied des 18. Jahrhunderts », *Berliner Museen*, XXII, 1972, p. 61-71. L'auteur présente ici un livre de modèles ayant appartenu à la famille Baur et qui montre les échanges entre Paris, Strasbourg, Augsbourg, ...

<sup>485</sup> REITH, *op. cit.*, p. 20, note 69.

<sup>486</sup> FUCHS, François-Joseph, « Nouvelles sources illustrant le rayonnement artistique de Strasbourg au début du XVIII<sup>e</sup> siècle : extraits des procès-verbaux de la corporation de l'Echasse (1716-1724) », *CAAAH*, t. 46, 2003 (Mélanges offerts à Roger Lehni).

<sup>487</sup> Sur les voyages des compagnons : TIMANN, Ursula, « Wanderwege deutscher Goldschmiedegesellen », Klaus Pechstein u.a. (Hg.) : *Schätze deutscher Goldschmiedekunst von 1500 bis 1920*. Berlin 1992, p. 61-67.

<sup>488</sup> MAISTRE, Chantal et Gilbert, *L'émigration marchande savoyarde aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles : l'exemple de Nancy-sur-Cluses*, Annecy : Académie salésienne, 1986, p. 124 et 209.

A titre de comparaison, un rapide aperçu du trésor de la cathédrale de Fribourg-en-Brigau montre l'importance des ateliers augsbourgeois. Fribourg est une ville possédée par les archiducs d'Autriche, abritant une université et un collège jésuite. Sa collégiale est un édifice prestigieux, embelli au long des siècles et élevé au rang de cathédrale en 1827. La ville voit passer des Alsaciens, notamment grâce au réseau jésuite : le prieuré d'Oelenberg dépend du collège de Fribourg et des jeunes Alsaciens étudient à l'université de la ville.

Le Brisgau appartenait au diocèse de Constance jusqu'après la Sécularisation<sup>489</sup> de 1803. C'est grâce à cette sécularisation que nombre de maisons anciennes sont fermées, dont l'abbaye de Sankt-Blasien, et leurs objets ou ornements remis à l'administration de la couronne wurtembergeoise ou celle du grand-duché de Bade, ou encore au trésor de la cathédrale de Fribourg<sup>490</sup>. Si les pièces datées du XVI<sup>e</sup> ou du XVII<sup>e</sup> siècle proviennent de Fribourg même, d'Überlingen (ville sur le lac de Constance), de Memmingen, de Constance ou d'ateliers localisés dans l'*Oberrhein* (le fossé rhénan entre le lac de Constance et Bingen), la plupart des pièces remarquables conservées sortent d'officines augsbourgeoises : des burettes avec leur plateau (1590) seraient les pièces les plus anciennes, si l'on ne prend pas en compte les pièces transférées après 1827 de la cathédrale de Constance à celle de Fribourg-en-Brigau<sup>491</sup>. Suivent une grande monstrance (1700), une statue de saint Joseph (1710), les deux par Joseph Zeckel, un lavabo (un bassin et une aiguière, 1716-1719), le calice de la Nativité (vers 1720, par Georg Lorenz Gaab), l'antependium du *Silberaltar* (Franz Thaddäus Lang, 1736-1739), une couronne pour la statue de la Vierge (par le même, vers 1730), un crucifix pour le *Silberaltar* (par Franz Christoph Mäderl, vers 1740), un calice rococo (1763-1765, Christoph Jakob Sedelmayr), des chandeliers (1771, Joseph Anton Seethaler), un calice rocaille (1776, Georg Ignaz Baur), mais sans exclure d'autres noms viennois (l'impératrice Marie-Thérèse est une généreuse donatrice) ou fribourgeois.

Les noms de Lang, de Seethaler et de Baur sont cités sur les listes d'œuvres existant en Alsace. En revanche, Gaab, Mäderl, Sedelmayr n'apparaissent pas sur la rive gauche du Rhin.

---

<sup>489</sup> Catalogue d'exposition tenu en 2003 à Bad Schussenried : *Alte Klöster, neue Herren. Die Säkularisation im deutschen Südwesten 1803 ; Große Landesausstellung Baden-Württemberg 2003 in Bad Schussenried vom 12. April bis 5. Oktober 2003 ; Begleitbücher*, Ostfildern, 2003.

<sup>490</sup> GOMBERT, Hermann, *Der Freiburger Münsterschatz*, Fribourg-Bâle-Vienne : Herder, 1963.

<sup>491</sup> Par exemple (selon GOMBERT, *op. cit.*) : une garniture d'autel en cristal (une croix et deux chandeliers, 1617) destinée par l'évêque Jacques Fugger de Kirchberg-Weissenhorn à la cathédrale de Constance, une croix pectorale (1656), le calice dit de Prassberg (vers 1600), toutes pièces fabriquées à Augsbourg.

On pourrait donc voir dans cette différence un autre réseau de commercialisation. Mais la possibilité d'apprécier la qualité de la production augsbourgeoise existe bien

## **B – REVENTE ET DIFFUSION**

Si l'on pose comme hypothèse que les objets et ornements du culte utilisés en Alsace sont, pour une part ou bien pour leur matériau de base, des pièces d'importation, il convient d'évoquer les flux d'approvisionnement et les conditions de ces flux, en distinguant les textiles des objets manufacturés, et en considérant dans un premier temps l'entrepôt du luxe que constitue la ville d'Augsbourg de la fin du XVII<sup>e</sup> jusqu'à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle..

### *Conditions des flux à partir d'Augsbourg*

La revente des objets d'Augsbourg par le biais de revendeurs fait apparaître deux noms à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle : l'abbaye d'Andlau<sup>492</sup> achète en 1686 à Paul Georg Boxbarth et Andreas Gablinger<sup>493</sup>, *Silberhandler* à Augsbourg *für 6 silberne lichtstöck wiegend 38 mark 4 loth. Idem 147 lt idem, silbernes Crucifix 16 mark 12 loth.* C'est là un indice de la présence de ces intermédiaires indispensables à l'écoulement de la production augsbourgeoise. Avant eux, on trouve l'exemple de Martin Besenval<sup>494</sup>, qui quitte en 1616 son Val d'Aoste natal pour se rendre en Allemagne. Selon un récit familial, il est volé par un compagnon de route et se retrouve sans le sou à Soleure. Un joaillier d'Augsbourg le prend en charge et l'engage comme apprenti, l'associe à ses affaires puis lui donne sa fille en mariage (ce qui n'est pas exact puisqu'il épouse une fille de Soleure). Il devient revendeur, puis s'établit à Soleure au moment où la guerre de Trente ans touche le sud de l'Empire. Il y fait souche puis fortune.

L'existence de ce réseau augsbourgeois est bien une réalité, diffusant les richesses et objets de luxe de ce centre de production dans tout le sud de l'Empire. Comment cette filière

---

<sup>492</sup> ADBR, H 2436 (1686).

<sup>493</sup> D'après Rathke-Köhl, p. 146-147. S'agit-il d'Andreas Gablinger qui épouse le 28 septembre 1693 Maria Regina Kaltschmid, veuve (d'après *Die Hochzeitsbücher der Augsburger Bürgerstube und Kaufleutestube*, sur *Ahnenforschung.net*, n° 3431) ?

<sup>494</sup> CLAERR-STAMM, Gabrielle, *De Soleure à Paris, la saga de la famille de Besenval, seigneurs de Brunstatt, Riedisheim et Didenheim*, Société d'histoire du Sundgau, 2015, p. 16-17.

d'approvisionnement a-t-elle trouvé un prolongement en Alsace ? Sans doute les artisans ont-ils trouvé des relais locaux : déjà en 1702 une supplique conteste la part que prennent dans le commerce des objets d'argent (ici des galanteries) les Juifs, Savoyards, Italiens, Genevois, Nurembergeois, Viennois et autres<sup>495</sup>. Ces marchands d'argenterie originaires d'Augsbourg sont qualifiés de *Juwelier*, joaillers, et leur activité dépasse largement le domaine de l'orfèvrerie religieuse. Leur cadre d'activité est essentiellement celui de sociétés de commerce qui ont pu être au cœur d'un réseau avec contacts dans toutes les régions de l'espace germanique, voire au-delà.

Ces revendeurs ont dû faire appel à des transporteurs qui prenaient en charge les caisses contenant les objets. Comme la vitesse moyenne ne devait pas excéder 7 km par heure, si on s'en remet à l'exemple romand<sup>496</sup>, il fallait compter cinq ou six jours de trajet entre Augsbourg et Strasbourg, deux ou trois jours entre Strasbourg et Thann. Les risques n'étaient donc pas à écarter, risques de vol, de détérioration que des assurances auraient pu couvrir. Mais si les assurances pour les courses maritimes sont devenues habituelles depuis le XVII<sup>e</sup> siècle, elles semblent exceptionnelles pour les transports routiers.

La part du commerce en objets d'église n'est sans doute pas majoritaire : les Augsbourgeois fabriquent de tout et vendent de tout, notamment le papier dominoté<sup>497</sup> et des gravures, le tout d'une grande qualité.

### *Le commerce des tissus*

La logique de production des ornements est tout à fait différente de celle des objets en métal. Elle est d'abord fonction des centres de production du tissu. La soie est un matériau dont la production est très localisée : importée d'Orient au Moyen Âge, jusqu'à ce que l'on développe des magnaneries et des ateliers de tissu en Europe occidentale, la soie n'est de loin pas un produit répandu comme la laine ou le lin.

L'Allemagne s'approvisionne d'abord en Italie, à Venise notamment. Lyon ou Tours ne semblent pas ouverts vers la vallée du Rhin. Mais au XVIII<sup>e</sup> siècle, les circuits se modifient,

---

<sup>495</sup> RATHKE-KÖHLE, p. 103.

<sup>496</sup> BABIANTZ, Christophe, *L'organisation bernoise des transports en pays romand (XVIII<sup>e</sup> siècle)*, 1961.

<sup>497</sup> KOPYLOV, Christiane F., *Papiers dorés d'Allemagne au siècle des lumières*, Paris : Editions des Cendres, 2012.

toujours au moyen des sociétés de commerce. Les compagnies strasbourgeoises ou bâloises s'intéressent à Lyon et à Paris. Quant aux tentatives d'ouverture de manufactures locales, elles font toutes long feu.

Dans le domaine de la soierie, un nom apparaît immédiatement pour le XVIII<sup>e</sup> siècle : celui de Lyon. La qualité de la production lyonnaise, cependant, n'intéresse pas que l'Eglise : les notables sont friands de belles choses et de tissus pour les vêtements comme pour l'ameublement. Les ornements religieux n'ont certainement intéressé qu'une petite partie de la production lyonnaise. Un registre exposé à la Maison des Canuts à Lyon indique, à l'année 1755, l'envoi d'un ballot à Strasbourg, pour les négociants Franck. Cette mention englobe certainement des tissus destinés à d'autres domaines (profanes). De ce point de vue, on ne peut donc différencier les tissus d'après leur futur usage : tissus d'ameublement, tissus pour uniformes militaires ou tissus de vêtements féminins se retrouvent avec ceux qui deviendront tissus liturgiques. La façon des soieries n'a pas encore intégré un aspect donné, ce que le XIX<sup>e</sup> siècle fera.

L'analyse par Maurice Garden<sup>498</sup> des faillites lyonnaise entre 1763 et 1771 montre que l'espace allemand intéresse le commerce lyonnais pour 12 % des témoins analysés. Quant à Strasbourg, c'est une destination mineure. L'analyse des registres d'étrangers<sup>499</sup> passant par la porte du pont du Rhône entre 1688 et 1698 indique que les Alsaciens forment un petit groupe de moins de 1 % de voyageurs (0,8 %), loin derrière les Francs-Comtois (9,6 %) et les Genevois (58,6 %), la ville du lac étant une partenaire ancienne du négoce lyonnais.

Le lien avec Lyon est donc fonctionnel, mais la mise en forme des ornements se fait en dehors du milieu des soyeux et en dehors du milieu lyonnais. La religion des négociants ou celle des clients ne constitue pas, de toute évidence, un frein.

### *Les sociétés de commerce*

Les faits montrent donc un réseau complexe dont l'Alsace profite en tant que consommatrice. L'approvisionnement se fait essentiellement par le moyen de sociétés

---

<sup>498</sup> GARDEN, Maurice, « Aires du commerce lyonnais au XVIII<sup>e</sup> siècle », *Aires et structures du commerce français au XVIII<sup>e</sup> siècle. Colloque national de l'association française des historiens économistes*, Paris, CNRS, 4-6 octobre 1973. Lyon, centre d'histoire économique et sociale de la région lyonnaise, 1975, p. 265-299.

<sup>499</sup> RAU, Suzanne, ZELLER, Olivier, « Police des voyageurs et hospitalité urbaine à Lyon à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle », *Commerce, voyage et expérience religieuse, XVI<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles*, Albrecht Burkardt, Gilles Bertrand et Yves Krumenacker (dir.), Presses universitaires de Rennes, 2007, p. 135.

commerciales dont les actes sont conservés à défaut de leur comptabilité. Le rôle de ces sociétés commerciales est incontournable. Elles sont bien implantées dans les villes d'affaires comme Bâle et surtout Strasbourg.

Le notariat strasbourgeois conserve de nombreuses traces de ces échanges parfois malheureux : le 10 août 1748, est dressé procès-verbal des dégâts survenus dans un ballot de tissus venant de Lyon, adressé à aux négociants strasbourgeois Franck, Schumacher et Büchel<sup>500</sup>. En 1762, la même mésaventure est arrivée à une caisse de tissu (taffetas brochés, droguets...) envoyée de Lyon à MM. Meville et Perrin, de Strasbourg<sup>501</sup>.

Parmi ces sociétés, l'une d'elle se consacre essentiellement aux relations entre Strasbourg et Lyon<sup>502</sup> : dénommée « L. Gallatin, Fabry Mennet et compagnie », elle est renouvelée en 1769 entre Claude Pierre Fabry, Joseph Mennet et Philippe Antoine Ferrier, bourgeois de Strasbourg, pour neuf ans. Le contrat précise que deux des associés se rendront à Lyon à partir des mois de janvier ou de février, pour huit mois minimum, les frais étant à la charge de la société et de l'associé pour son entretien personnel. Cette première société est doublée par une autre société conclue entre les associés et Jean-François Marchand, de Saverne, fondée en 1764 par acte déposé devant le notaire strasbourgeois Zimmer<sup>503</sup>. Les mêmes se retrouvent en 1770 avec, aux côtés de Jean-François, ses frères Claude-François et Pierre-François Marchand<sup>504</sup>. L'objet de la société est clairement énoncé : le commerce des ornements d'église. Pour Marchand, qui n'a pas la signature (ni ses frères en 1770), il s'agit sans doute de profiter d'un réseau plus large, voire d'un approvisionnement diversifié, alors que, pour la société Gallatin-Fabry-Mennet, il s'agit d'ouvrir une nouvelle branche d'activité permettant l'écoulement de la marchandise venue de Lyon. Marchand sort également d'une association avec un autre marchand savernois, Claude Urion, qui a cédé ses parts à la société Gallatin-Fabry-Mennet<sup>505</sup>. Cette première affaire, créée en 1763<sup>506</sup>, était pourtant dans une situation acceptable : Marchand et Urion avaient, au moment de la liquidation de la société, un avoir en marchandises de 15622 lt. 12 s., et pour 22479 lt de dettes actives. Face à cet actif de 38101 lt

---

<sup>500</sup> ADBR, 6 E 41/544 n° 55.

<sup>501</sup> ADBR, 6 E 41/543, n° 112.

<sup>502</sup> ADBR, 6 41/1449 n° 156.

<sup>503</sup> ADBR, 6 E 41/1449 n° 69. Si les signatures des trois associés sont bien calligraphiées, celle de Marchand est hésitante, les lettres étant plus dessinées que tracées. Un autre acte indique qu'il ne sait pas écrire (6 E 41/1449 n° 60). Ses frères n'apposent que leur marque.

<sup>504</sup> ADBR, 6 E 41/1450 n° 189. Annexe 61.

<sup>505</sup> ADBR, 6 41/1449 n° 64.

<sup>506</sup> ADBR, 6 E 41/1449 n° 53. Mennet est témoin de l'acte.

12 s, les associés devaient 30595 lt 8 s. 6 d. de dettes passives. Le montant des dettes actives est considérable, à se demander si Marchand et Urion étaient capables de percevoir leur dû.

Ce commerce entre Lyon et Strasbourg n'est pas exclusif : on trouve trace de liens entre d'autres places : en 1735, une caisse de tissu d'or et d'argent est envoyée par la maison Garnier de Paris à un commerçant de Munich<sup>507</sup>. En 1771 est dissoute une société de commerce de soieries entre les frères Jean et Joseph-Clément Rey (des savoyards), Joseph Philibert Pérot, Antoine Joseph M. Firino, Jacques Arnaud, tous strasbourgeois, Jacques Boch, de Turin<sup>508</sup>.

Le rôle des sociétés de commerce dépasse largement le domaine des objets du culte : tissus, objets de galanterie, bois, épices, vaisselle, vins, tout est pris en compte par les négociants. On y retrouve les grands noms de la notabilité strasbourgeoise, cités dans les registres du corps des marchands<sup>509</sup>, qui trafiquent de concert. Les Franck et les Dietrich, les Turckheim notamment forment des alliances. Mais s'ils achètent des tissus à Lyon ou à Paris, ils ne les transforment pas. Ce système permet de disposer de garants locaux, de comptoirs, de correspondants, bref de monter un commerce efficace dans un réseau géographiquement élargi. Le temps des colporteurs est alors révolu, évolution dans les échanges que l'histoire des Savoyards d'Alsace illustre parfaitement.

## C – LES SAVOYARDS

Les noms qui apparaissent dans les comptes des paroisses alsaciennes sont peu nombreux, mais toujours les mêmes au XVIII<sup>e</sup> siècle : ceux de Savoyards nommés Violland, Monet (ou Mennet), Jaccoud, Marchand. On a l'impression d'un quasi-monopole de ces revendeurs sans doute lié à leur expertise commerciale et au bouche-à-oreille répandant une bonne réputation.

Le rôle des marchands spécialisés a été mis en exergue par les travaux de Chantal et Gilbert Maistre<sup>510</sup>. Les Savoyards qui ne peuvent plus vivre sur leurs terres sont amenés à

---

<sup>507</sup> ADBR, 6 E 41/504, n° 54

<sup>508</sup> ADBR, 6 E 41/144.

<sup>509</sup> AVES, XI 419.

<sup>510</sup> MAISTRE, Chantal et Gilbert, *L'émigration marchande savoyarde aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles : l'exemple de Nancy-sur-Cluses*, Annecy : Académie salésienne, 1986 (Mémoires et documents publiés par l'Académie salésienne, t. XCIV).



émigrer en terres d'Empire et en Suisse. Quelques familles, en lien de parenté entre elles, se partagent un marché de colportage où les produits de mercerie dominent : tissus, rubans, galons, fils. Ces familles finissent par faire souche dans le pays de leur activité commerciale, étendant leur implantation de manière très large. On relève ainsi la présence d'un Jaccoud à Augsbourg, d'autres étant à Strasbourg et à Lyon. Les liens familiaux se transforment en liens commerciaux : les Monet de Saverne dont deux branches forment deux sociétés commerciales : Monet frères, et Monet l'aîné et Compagnie. Sont-ils concurrents ou bien s'entendant pour se partager la clientèle, on ne sait. Mais les deux cohabitent jusqu'à la Révolution, voire au-delà.

Ces revendeurs se caractérisent par des liens familiaux forts qui les unissent par plusieurs mariages, et par le réseau géographique. Ils sont implantés à Brisach, Marckolsheim puis à Saverne, enfin à Strasbourg, sans négliger des villes ou des bourgades modestes : Traubach (chef-lieu de bailliage), Rouffach, Altkirch, Porrentruy (résidence de l'évêque de Bâle), Bouquenom (actuellement Sarre-Union, résidence jésuite)... L'arrivée à Brisach et à Marckolsheim ne peut se comprendre que par un courant plus large et au fait que ces villes renaissent après les guerres du XVII<sup>e</sup> siècle comme poste important de l'armée royale, où la présence de francophones est importante, et au centre de la plaine d'Alsace. Neuf-Brisach, construite après 1698, est le pendant de Vieux-Brisach, ancienne citadelle habsbourgeoise puis poste avancé de la France sur la rive gauche du Rhin, avec la *Ville-Neuve-Saint-Louis*, édifiée provisoirement et démolie en vertu du traité de Ryswick. Mais Brisach (avec ses avatars) et Marckolsheim n'est qu'un point d'entrée temporaire. L'implantation à Saverne répond à des circonstances plus évidentes : la ville est la résidence des évêques depuis plusieurs siècles et on y trouve notamment les services de l'officialité, ce qui pouvait entraîner la présence temporaire de clercs venus de tout le diocèse, un moyen dont disposent les commerçants pour présenter leurs marchandises et profiter d'un réseau. Quant à Strasbourg, l'attrait de la ville où se trouvent d'autres marchands suffit à expliquer leur présence, surtout après l'installation des services épiscopaux, du séminaire et du collège royal dirigé par les jésuites. Les marchands profitent également de la présence d'une clientèle de choix, tant allemande que régnicole, attirée par le luxe.

Les marchands savoyards forment une véritable notabilité qui, très vite, s'installe en Alsace. Jean Vogt<sup>511</sup> a montré l'investissement de Claude Jaccoud dans les biens fonciers autour de Strasbourg. Quant à Pierre Monet, membre d'une autre famille savoyarde et partisan d'un

---

<sup>511</sup> VOGT, Jean, « Sur le grignotement des terres de la noblesse à la fin du XVII<sup>e</sup> et au XVIII<sup>e</sup> siècle », *Revue d'Alsace*, 101, 1962, p. 122-129.

anticléricisme virulent, il succède à Philippe-Frédéric de Dietrich comme maire de Strasbourg en 1793-1794 – tout en conservant dans sa maison de la rue des Echasses un stock important d'ornements ecclésiastiques<sup>512</sup>.

### *Les objets proposés*

Immigrés en Alsace, installés ou de passage, mariés entre eux, créant un réseau basé sur les liens familiaux depuis la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, les Savoyards sont initialement actifs dans le domaine de la mercerie, du tissu, des ornements. L'orfèvrerie ne semble pas être leur domaine principal : l'inventaire de la société Marchand<sup>513</sup> dressé en 1769-1770 n'indique que 28 encensoirs (de petite valeur : 9 l. 10 s.), un soleil au pied de cuivre (100 l.), un calice en vermeil ciselé (230 l.), un calice à la tige de cuivre, le reste en vermeil (133 l.). On peut comprendre que la valeur des objets rend leur immobilisation, en attendant un éventuel acquéreur, quelque peu difficile pour une société qui n'a pas forcément les moyens de proposer au chaland plusieurs pièces. Pourrait-on parler de flux tendu ? Ce constat fait soupçonner que les revendeurs passent commande auprès des fabricants selon les souhaits des clients, du moins pour les objets d'orfèvrerie. Si les pièces d'orfèvrerie sont peu nombreuses dans le stock, on peut penser que les revendeurs proposaient des dessins, quitte à faire ensuite réaliser les pièces. D'autre part, les curés ont la possibilité de se rendre, pour les pièces précieuses, directement chez un orfèvre : Pick, Koenig, Schrick, à Strasbourg ou à Colmar. Mais qu'en est-il pour les pièces poinçonnées à Augsbourg ? Elles n'ont pas été repoinçonnées en Alsace, on peut donc penser qu'elles ont été directement importées. Mais on n'imagine pas un curé partir à Augsbourg pour se procurer ce qu'il peut trouver à proximité de sa résidence. Il faut donc nécessairement qu'il y ait eu un intermédiaire, et c'est là que le réseau savoyard – ou autre – a pu jouer un rôle.

Pour les ornements, le contexte est différent. L'inventaire des Marchand indique un stock impressionnant d'ornements, mais contenant des pièces de petite valeur : 54 chasubles en camelot à 11 l. pièce, une en damas cramoisi d'Italie pour 65 l., un ornement en satin (une chasuble et deux tuniques) pour 155 l., une chasuble en velours cramoisi avec une croix en satin et des fleurs en or, galons faux pour 105 l. On est loin du prix demandé par les Oestreich.

---

<sup>512</sup> Maistre, *op. cit.*, p. 205-206.

<sup>513</sup> MAISTRE, Gilbert, « Les marchands d'origine savoyarde et le commerce d'ornements d'église dans le nord-est de la France au XVIII<sup>e</sup> siècle », *Pays d'Alsace*, 1987/1, p. 7-20. Inventaire publié en annexe de cet article.

## *La clientèle*

Le commerce d'objets par le fait de sociétés est un phénomène spécifique au XVIII<sup>e</sup> siècle. Auparavant, la relation entre l'artisan et le commanditaire semble avoir bien plus forte : on écrit à l'artisan, on discute, on paie à la livraison. En tout cas, il ne faut pas s'attendre à des ornements fabriqués par des religieuses. On n'en a pas trace en Alsace avant la Révolution ! Les ateliers d'artisans sont toutefois susceptibles de continuer à fournir des ornements. C'est ce que fait la paroisse de la collégiale Saint-Martin de Colmar, qui achète tout au long du siècle les tissus et la passementerie, confiant la façon à un tailleur local. Cela met en avant le rôle des tailleurs, indication d'une production reconnue par la tradition et dont le débouché existe.

Les petites paroisses rurales semblent avoir été plus attentives aux propositions des Savoyards. La raison est assez évidente, telle qu'on la lit dans l'acte de constitution de la société « frères Marchand et compagnie » (en réalité tenue par Gallatin, Fabry et Menet) en 1770<sup>514</sup> : la technique consiste à affréter une ou deux charrettes de marchandises et à effectuer des tournées à partir de Saverne. Le paiement se fait sur billets à ordre, ce qui permet de laisser la marchandise contre promesse de règlement ultérieur – et, au demeurant, d'emporter la vente sans laisser le temps d'hésiter au client. Cette solution permettrait de pallier la difficulté liée à l'éloignement des centres d'artisans, mais aussi de profiter d'une expertise qui garantirait des ornements et des objets au goût du jour, adaptés aux nouveaux cadres esthétiques des églises<sup>515</sup>.

L'inventaire des Marchand donne un aperçu de son activité, à travers le relevé des dettes actives de la société<sup>516</sup>, c'est-à-dire des sommes dues par les paroisses : 397 mentions (certaines en double, d'autres établies au nom du curé, du vicaire ou d'un personnage non identifié). Les sommes varient entre 1 l. 12 s (pour la fabrique d'Aroncourt) et 960 l. pour le curé d'Ogeville. Quant à la couverture géographique, elle s'étend sur l'Alsace, mais aussi jusqu'à la Lorraine francophone (les religieuses de saint Dominique de Toul, Hommarting, Saint-Etienne de Vic, Boulay) et, au sud, jusqu'en Franche-Comté avec les bénédictins de Morteau et une confrérie de la Croix à Pontarlier. En revanche la rive droite du Rhin est quasiment absente, de même que la Suisse : on ne relève que le prévôt de Schoenenwerth, le couvent d'Allerheiligen (près d'Offenbourg), un abbé à Fribourg en Brisgau, et l'abbaye Sankt-Peter près de Fribourg (c'est-

---

<sup>514</sup> ADBR, 6 E 41/1450 n° 189. Société citée plus haut.

<sup>515</sup> Annexe 29 : billet du chapitre de Lautenbach aux frères Monet, 1774.

<sup>516</sup> Idem.

à-dire des institutions régulières), et un personnage à Reinach (près de Bâle). On peut évaluer les paroisses ou particuliers alsaciens à 20 % des dettes, la grande majorité étant extérieure à la province.

Le relevé des noms des fournisseurs dans les comptes de fabrique est éloquent<sup>517</sup> : les repérages montrent une prédominance de la société Monet frères, loin devant les Violland. Y a-t-il d'autres lieux d'achat comme Bâle, Metz ou Besançon ? Cela n'est pas évident. Les paroisses du diocèse de Bâle s'approvisionnent chez les Savoyards. Même la petite ville de Mulhouse, réformée et alliée aux cantons helvétiques, ne semble plus être un lieu de ressource dans la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle.

#### *Familles et individus : les Jaccoud, les Monet, les Richard*

La généalogie des Jaccoud<sup>518</sup> permet de comprendre les réseaux familiaux des Savoyards. La première génération est représentée par Claude Jaccoud, natif de Nancy-sur-Cluses (dans le Faucigny), qui acquiert, le 19 juin 1730, le droit de bourgeoisie à Strasbourg pour lui et ses trois enfants : André, François et Antoine<sup>519</sup>. Il meurt le 29 septembre 1769 à 75 ans environ<sup>520</sup>. Il s'est marié deux fois : avec Jeanne Françoise Hugard, puis avec Marie Rabel qui meurt le 23 janvier 1747<sup>521</sup>.

A la deuxième génération figure François, fils de Claude, qui présente le 4 décembre 1759 un certificat de quatre années d'apprentissage dans la maison Regny l'aîné et Cie, à Lyon, en date du 24 février 1746<sup>522</sup>. Un autre fils, André, épouse Marie Madeleine Violand, environ 36 ans (qui meurt le 20 février 1766)<sup>523</sup>, également une savoyarde. Le 14 décembre 1769, André Jaccoud est élu comme échevin de la corporation du Miroir (c'est-à-dire des marchands)<sup>524</sup> pour 1770. Le voilà à nouveau *Ratsherr* pour 1775-1776, sénateur pour cette même corporation du Miroir. Un autre nom est lié à celui d'André Jaccoud : en 1763, « André Jaccoud, négociant »,

---

<sup>517</sup> Voir les dépouillements quasi exhaustifs de Pie Meyer-Siat (AVES, 189 Z, fichier topographique)

<sup>518</sup> AVES, 34 Z 345.

<sup>519</sup> AVES, 4 R, 3<sup>e</sup> livre de bourgeoisie, col. 1376.

<sup>520</sup> AVES, 3 RP 59, p. 370.

<sup>521</sup> AVES, 3 RP 58, p. 325.

<sup>522</sup> AVES, série XI, corporation du Miroir, 9.

<sup>523</sup> AVES, 3 RP, 59, p. 273.

<sup>524</sup> AVES, XI, corporation du Miroir, 11, p. 32.

fait inscrire son apprenti Jean-Pierre Violland, natif de Neuf-Brisach, pour les années 1763-1765<sup>525</sup>.

Considérons une autre branche : née le 16 août 1739 (baptisée à la paroisse Saint-Louis), Marie Catherine Jaccoud, fille de Claude Jaccoud et de Marie Rabel, épouse le 3 juin 1765 à la paroisse Saint-Laurent de la cathédrale Joseph Louis Prat, de Briançon, fils de Simon Prat, payeurs des gages de la chambre des comptes, et de Marguerite Loiseau<sup>526</sup>. Sont témoins Claude et André Jaccoud. Marie Catherine Jaccoud meurt le 6 mai 1804, à 64 ans, veuve de Joseph Louis Prat. Ils habitaient au 26, rue des Veaux. Un fils, André Prat, âgé de 36 ans, déclare le décès<sup>527</sup>. Gilbert Maistre<sup>528</sup> a relevé l'implantation terrienne de ces notables : ils suivent en cela le modèle de tout bourgeois qui investit dans le foncier.

Autre famille : les Monet. La famille Monet est originaire de Nancy-sur-Cluses (Savoie) et s'est établie définitivement à Saverne vers le milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle : Pierre Monet épousé Marie Violland, également descendante d'une famille savoyarde. Trois fils naissent de cette union, encore à Nancy-sur-Cluses, Claude-François, Jean-Pierre (l'Aîné) et Augustin.

Claude-François Monet, né vers 1713, se marie le 27 novembre 1758 à Saverne avec Marie, fille du marchand Joseph Pallas et sœur d'Antoine, secrétaire épiscopal et futur curé de la paroisse Saint-Pierre-le-Jeune de Strasbourg. Il meurt le 2 juillet 1783 à l'âge de 70 ans. Le deuxième fils, Jean-Pierre Monet (l'Aîné), né le 30 avril 1721, est marchand d'ornements d'église à Saverne où il figure parmi les membres du conseil de la ville. Il épouse le 27 août 1764 Marie Elisabeth Mehlem (1739-1817), une des filles du conseiller épiscopal et prévôt François Joseph Mehlem. Il décède le 30 juillet 1813. Le dernier de la fratrie, Augustin, reste à Nancy-sur-Cluses où il épouse en 1752 Jeanne-Françoise Guy, liée par sa mère aux Violland.

Le réseau familial est impressionnant : on relève les liens de sang avec les Violland, ainsi que les liens fonctionnels avec la cour épiscopale. Mais la toile d'araignée s'étend plus loin avec les cousins. Deux cousins des trois frères, dont l'un porte également le prénom d'Augustin (né en 1725), l'autre Joseph (1729-1779) ont de la même manière quitté Nancy-sur-

---

<sup>525</sup> AVES, XI, corporation du Miroir, 10.

<sup>526</sup> AVES, 2 RP 31, p. 164.

<sup>527</sup> Les Jaccoud sont assez riches pour, au XIX<sup>e</sup> siècle, épouser des nobles : Marie Fidèle Caroline Reich de Reichenstein-Brombach épouse en premières noces André Adolphe Jaccoud, propriétaire à Still, en secondes noces Louis Gerber, propriétaire à Dambach (LEHR, Ernest, *L'Alsace noble*, III, p. 18).

<sup>528</sup> MAISTRE (Gilbert), « Les opérations foncières en Savoie et en Alsace d'une famille d'émigrants savoyards : les Jaccoud », *Actes du XXIX<sup>e</sup> Congrès des Sociétés savantes de Savoie*, Samoëns, 1982, *Actes*, Paris, 1983, p. 147-151.

Cluses pour s'établir plus tard à Saverne. Augustin épouse Jeanne Maurice Violland, qui sont les parents de Pierre-François Monet, maire de Strasbourg de janvier 1793 à septembre 1794, à l'âge de 25 ans.

Ces marchands importants trustent littéralement le commerce des objets liturgiques dans la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle par le biais de deux sociétés. Ils sont établis à Marckolsheim (avant janvier 1739)<sup>529</sup> et à Saverne (où trois frères Monet ouvrent boutique en 1752)<sup>530</sup>, dans la ville de résidence des Rohan et surtout capitale traditionnelle de l'évêché de Strasbourg, qui fait figure de capitale du diocèse avec, notamment, l'officialité<sup>531</sup>. Déjà en 1687 le grand chapitre se fait livrer depuis Saverne des trabans<sup>532</sup>. Claude Violland y est installé depuis le début du siècle, et on y trouve une petite colonie savoyarde<sup>533</sup>. Pour Marckolsheim, on note, le 23 janvier 1741, la sépulture de Claude Monet, fils de Pierre, bourgeois de Nancy sur Cluses. Sont témoins son frère Claude François Monet et Joseph Jaccoud, marchands demeurant également à Marckolsheim<sup>534</sup>. Cette bourgade, chef-lieu d'un bailliage de l'évêché de Strasbourg, ne semble avoir comme intérêt que sa position géographique, sur une route royale et au centre de la province. D'autres Savoyards y font souche : les Chaffard (ou Schaffar, forme alsacienne du nom), les Cucuat, les Allonas, qui sont actifs dans d'autres domaines que ceux des ornements religieux.

Si les Jaccoud et les Monet semblent nager dans la félicité, ce n'est pas le cas des Richard. On peut identifier deux marchands Richard, prénommés Pierre et Pierre Joseph, le père et le fils.

Le troisième livre de bourgeoisie de la ville de Strasbourg<sup>535</sup> indique, au 11 mars 1715, que Pierre Richard, « commerçant venu de Mesire en Savoie, fils de feu Antoine Richard, également marchand, a acquis le droit de bourgeoisie pour 6 gulden 16 s. » (*Handelsmann aus Savoyen, von Mesire, weylant Antoine Richard auch gew. Handelsmann deselbst ... sohn, verkauft das Burgerrecht pro 6 guld. 16 s.*)

---

<sup>529</sup> Maistre, *op. cit.*, p. 80, note 70.

<sup>530</sup> Maistre, *op. cit.*, p. 81.

<sup>531</sup> A Strasbourg se trouve, outre le palais Rohan, le séminaire catholique qui abrite également l'université catholique, réduite à la faculté des arts et à celle de théologie catholique. Le grand chapitre et le grand chœur de cathédrale, en revanche, se sont réinstallés dans la capitale alsacienne.

<sup>532</sup> A VES, 117 Z 24, p. 48.

<sup>533</sup> Maistre, *op. cit.*, p. 81, note 71.

<sup>534</sup> ADBR, 3 E 281/14.

<sup>535</sup> A VES, 4 R, col. 1297, 8 février 1747.

Le livre de perception des droits de bourgeoisie<sup>536</sup> indique que son fils Pierre Joseph épouse en 1747 Anna Louise Gabrielle, née Soufflet, qui obtient le droit de bourgeoisie par son mari. Pierre Richard est cité comme échevin<sup>537</sup> en 1729 et 1758 ; Pierre Joseph Richard, inscrit à la corporation du Miroir en 1747, est échevin en 1757 et 1760. Ce dernier est aussi *Zunftmeister* de la corporation du Miroir en 1752<sup>538</sup>. Les Richard n'ont pas été fabricants, mais négociants revendant des tissus achetés à Lyon ou dans d'autres villes, à l'instar d'autres Savoyards ayant pratiqué ce commerce à Strasbourg et à Saverne<sup>539</sup>.

On conserve un dossier<sup>540</sup> relatif à la faillite de Richard fils, chargé depuis 1754 de la recette de la capitation des privilégiés et des Juifs. Richard doit encore 17.000 lt au trésor royal. La faillite remonte à 1760 : un exploit de saisie est daté du 29 août 1760. L'affaire de règlement de cette somme aux receveurs de la Ferme générale (Barbier et Grau) a été évoquée devant le grand sénat, instance suprême de justice de Strasbourg. Le père de Pierre Joseph est déjà mort. Anne Louise Gabrielle Soufflet, épouse Richard, se présente seule. Un inventaire de faillite a été dressé le 9 février 1761. L'épouse est qualifiée de veuve le 3 décembre 1763 : Richard est donc mort entre 1761 et 1763.

Le registre des faillites<sup>541</sup> indique que Richard possède une maison dans la rue des Serruriers<sup>542</sup>, d'une valeur de 14.000 livres, ainsi qu'un bien à la Robertsau. Parmi les créanciers, on relève le nom de Catherine Stricker, accompagnée de l'orfèvre Johann Georg Stüber, qui réclame un capital de 225 livres et une rente de 3 livres. Trois domestiques présentent également leurs créances : Maria Anna Bischoff, Dorothea Steinetz et Nicolas Schweiniger, une ancienne servante Maria Weimar, le commis Jean Marie Biolet (celui-ci pour 294 l. 5 s.). Les plus grosses sommes réclamées le sont par le trésor royal (7683 l. 6 s. 2 ¼ d.). Le 24 avril 1769, les associés de Richard père et fils, représentés par le notaire Schumacher, réclament 8000 livres et reçoivent le 22 mai un versement de 661 livres 96 sous. Le 3 janvier 1774, Louis Barozzi, négociant à Francfort, en son nom et en celui d'Antoine Marie

---

<sup>536</sup> AVES, VI 284, p. 276.

<sup>537</sup> Paul GRESSLER, *Liste des échevins*.

<sup>538</sup> AVES, XI 277.

<sup>539</sup> Gilbert MAISTRE : « Les marchands d'origine savoyarde et le commerce d'ornements d'église dans le nord-est de la France au XVIII<sup>e</sup> siècle », *Pays d'Alsace*, 1987/I, p. 7-20.

<sup>540</sup> AVES, VI 634/4.

<sup>541</sup> AVES, VII 1544, fol. 41. 26 septembre 1761.

<sup>542</sup> WENDLING, Jean-Michel, « Mise au point sur la construction de l'immeuble 20 rue des Serruriers à Strasbourg par le marchand savoyard Pierre Richard en 1746-1747 », *Annuaire de la Société des Amis du Vieux-Strasbourg*, XXXV, 2010, p. 39-40.

Quaita, négociant et bourgeois de Francfort, sont remboursés de 26726 l. 6 s. 8 d. Ils semblent avoir avancé cette somme aux sieurs Barbier et Grau, autres entrepreneurs strasbourgeois.

Deux mentions dans les registres de sépulture de la cathédrale permettent d'apercevoir les réseaux familiaux des Richard. Le 14 septembre 1746 est enterré François Joseph Richard, enfant de 4 ans, fils de Jean Adam Richard et de Madeleine Larue<sup>543</sup>. Le témoin de l'enterrement est Jean Georges Oesterreich, *cive et phrygione*, « bourgeois et brodeur ». Le 24 novembre 1758, meurt Pierre Richard<sup>544</sup>, ancien conseiller, époux de Marie Agathe Beaud, âgé d'environ 84 ans. Le lendemain sont célébrées les funérailles à l'église paroissiale, suivies le surlendemain, de son inhumation dans l'église Saint-Louis du Finkwiller.

Pierre Richard est un négociant en tissu qui compte parmi sa clientèle un chanoine de la cathédrale de Cologne, également titulaire d'un canonicat à Strasbourg. En 1733, le chanoine Joseph-Marie-Sigismond de Koenigsegg-Rothenfels lui commande un tissu de lampas de soie rouge, or et argent, réalisé en huit mois à Lyon et expédié à Strasbourg en février 1734. Ce lampas doit servir à compléter un ornement déjà réalisé en 1728 et offert à la cathédrale de Cologne. Koenigsegg est chargé par ses confrères colonois de trouver à Strasbourg le moyen de se procurer le tissu. Richard est capable d'assurer le relais avec un soyeux lyonnais pour une commande non négligeable : il s'agit de réaliser un tissu de prix selon un dessin précis et de produire une pièce d'environ 34 mètres de long. Et c'est un autre chanoine installé dans les mêmes cathédrales : Frédéric-Ernest de Salm-Reifferscheidt, qui assure le transport dans sa propre chaise (une voiture particulière à deux ou quatre roues) de Strasbourg à Cologne, où l'ornement se trouve toujours conservé<sup>545</sup>.

Dans cette affaire, on note tout d'abord la rapidité de la commande : eu égard à la valeur importante du tissu et à la nécessité d'une unité esthétique, Pierre Richard a très certainement reçu un échantillon de son client. Cependant, l'ornement actuel présente des variantes de rouge, plus clair sur certaines pièces. Ensuite, la place de Strasbourg est désignée dans les procès-verbaux du chapitre de Cologne comme la ville où l'on se renseignera pour obtenir le tissu souhaité. La ville et ses négociants savoyards semblent avoir déjà une réputation bien installée qui rayonne dans la vallée du Rhin. Strasbourg joue pleinement son rôle de pont entre la France et l'Empire.

---

<sup>543</sup> AVES, 3 RP 58 (cathédrale), p. 307.

<sup>544</sup> AVES, 3 RP 59 (cathédrale), p. 83.

<sup>545</sup> BOESELGER, Dela von, « Der Manderscheider Ornat im Kölner Dom », *Kölner Domblatt, Jahrbuch des Zentral-Dombau-Vereins*, 72, 2007, p. 213-238.



Comme Chantal et Gilbert Maistre l'ont montré, les Savoyards d'Alsace restent très liés à leur région d'origine. Pour autant, ils font souche et investissent leur fortune en Alsace. Ils rejoignent la notabilité de par les fonctions corporatives auxquelles ils sont élus, ou encore en se faisant enterrer dans les églises. Un Savoyard, Sonnier (mais qui n'est pas marchand d'ornements) cherche même à construire une chapelle familiale dans l'église paroissiale Saint-Louis de Neuf-Brisach, démarche qu'aucun bourgeois alsacien n'aurait tenté de mener<sup>546</sup> ! Sur ce réseau familial alsatico-savoyard se greffe un autre réseau, celui des soyeux et tisserands lyonnais, non plus familial, mais d'affaires, structuré en sociétés.

### *Du colportage aux sociétés de commerce*

Les premiers Savoyards connus sont des colporteurs. Sans doute se contentent-ils, dans le domaine du religieux, de proposer des objets de pacotille et du tissu ou des articles de passementerie. Mais dès le début du XVIII<sup>e</sup> siècle, les Marchand, les Gallardin, les Jaccoud et les Violland ainsi que les Monet exercent leur activité dans le cadre de sociétés conclues par contrat devant notaire. Ces sociétés sont de durée plus ou moins longue, conclues généralement pour une période qui ne dépasse pas neuf ans.

Le registre des sociétés déclarées au corps des marchands de Strasbourg<sup>547</sup> révèle quelques noms. Le 21 octobre 1782, André Jaccoud déclare qu'après le décès de Claude Jaccoud son père, la société de commerce a été continuée entre lui André et François Jaccoud son frère, négociant demeurant à Lyon, sous la raison Claude Jaccoud et fils<sup>548</sup>. Le 30 novembre 1782 a lieu l'enregistrement de la Société Mondelli et Riva, bourgeois de Strasbourg (mais Riva est alors en Italie)<sup>549</sup> pour commerce de soierie, demi-soie et autres articles d'Angleterre, créée le 31 juillet 1781. Le 26 janvier 1787, Jean Charles Hugard et Jean Pierre Violland s'associent sous la raison Hugard, Violland et Cie, pour six ans, à compter du 1<sup>er</sup> février 1787. Leur objet sera le commerce de soieries et autres<sup>550</sup>. En revanche, aucun acte strasbourgeois ne concerne les Monet. Ceux-ci fondent des sociétés devant notaire, à Saverne, leur point d'ancrage. Les partenaires se recrutent essentiellement dans le milieu familial : trois frères Monet s'entendent avec leurs cousins Violland pour ouvrir boutique puis pour fonder deux

---

<sup>546</sup> Maistre, *op. cit.*, p. 280-281, testament de Jean-François Sonnier, marchand, 27 août 1734.

<sup>547</sup> AVES, XI 419.

<sup>548</sup> Idem, p. 35b.

<sup>549</sup> Idem, p. 40b et 41a.

<sup>550</sup> Idem, p. 55 b.

sociétés qui assurent le colportage et le commerce des objets religieux dans toute la région. En 1762, ces deux sociétés sont portées sur les fonts baptismaux<sup>551</sup> : « Monet l'aîné et frères » et « Monet frères ». Est-ce le signe d'une mésentente entre les membres de la tribu, ou bien celui d'une entente commerciale, chaque société s'attribuant une zone géographique ou se spécialisant dans un type d'objets ? En tout cas, comme on le verra plus bas, la société *Monet frères* finit par racheter la société Marchand qui dispose d'une clientèle importante.

Les frères Marchand sont d'extraction extrêmement modeste. Venus de Savoie, ils s'implantent en Alsace vers 1763. On a déjà évoqué plus haut leur accord avec les marchands, tous Savoyards, Gallatin, Menet et Fabry<sup>552</sup>. La mise de fonds et la mise à disposition de la marchandise constituent la part des marchands grossistes qui se réservent la gestion de la société et donc les décisions importantes, les Marchand apportant une somme d'argent dans le capital de la société (un tiers du total), et surtout leur capacité à démarcher la clientèle<sup>553</sup>. Si les grossistes semblent garder la haute main et tenir le haut du pavé dans cette affaire, il n'en reste pas moins que le succès sera fonction de la diligence et du savoir-faire des Marchand qui écoulent la marchandise. Ceux-ci disposent d'un cheval et d'une boutique où se trouve le stock dont Gallatin détient les clés. Sur les trois frères Marchand, l'aîné, Jean-François compte 32 ans et apporte une part minoritaire du capital, les deux autres sont âgés d'environ 25 et 23 ans et n'apportent que leur activité.

La société se révèle rapidement prospère et, sans nul doute, grâce à l'activité des Marchand. En 1769, soit cinq ans après sa création, elle affiche un actif de 77230 livres contre 35703 livres, soit le doublement des valeurs. Mais il faut aussi voir que cet actif est composé de créances sur les fabriques pour sa moitié. Les moyens de fonctionnement sont réduits : une boutique à Saverne, deux charrettes, deux chevaux, cinq malles pour chercher les tissus à Strasbourg et transporter les échantillons chez les clients. Un cousin Marchand, enfin, est employé par la société.

Le 4 mars 1776, Pierre-François Marchand, l'aîné des trois frères, s'étant retiré, la société dépose son bilan. Les frères Monet, qui sont les principaux concurrents des Gallatin et consorts, rachètent la société dont les actifs et les créances sont à peine supérieurs à ceux de 1770. La société aurait-elle stagné ? La clientèle a-t-elle atteint un niveau de saturation, les

---

<sup>551</sup> Maistre, *op. cit.*, p. 81.

<sup>552</sup> Cette société est suffisamment en fonds pour faire crédit au doyen du grand chapitre, le prince de Hohenlohe, de la somme de 16.000 livres en 1769 (ADBR, 6 41/1449 n° 176).

<sup>553</sup> Description du contrat et des inventaires subséquents dans Maistre, *op. cit.*, p. 83-86, et dans MAISTRE, Guy, « Les marchands savoyards et le commerce d'ornements d'églises... », *op. cit.*.

ornements ayant une durée de vie de plusieurs années ? Il se peut également que les Marchand aient été démarchés par les Monet et, ayant préféré récupérer leur capital, choisi d'entrer au service de la société *Monet frères*. Ceux-ci, en effet, emploient une trentaine d'agents, certains à titre temporaires<sup>554</sup>. La dimension de leur société est supérieure à celle des Marchand et, de fait, les comptes des fabriques citent souvent et presque exclusivement pour certaines, le nom de *Monet frères*.

Cette société *Monet frères* dispose, en 1779, à la mort de l'un des actionnaires (Joseph Monet), d'un actif de 566.372 livres, dont 106.000 livres de marchandises, le reste en créances<sup>555</sup>. La société Gallatin-Fabry-Marchand n'affichait en 1770 qu'une valeur totale de 79.800 livres. Quant à l'autre société fondée par les Monet, *Monet l'aîné et frères*, elle reste à un rang inférieur avec un capital de 66.000 livres en 1783.

On constate donc, à travers le cas des Marchand, que ces derniers ont réussi à associer la tradition du colportage avec une structure économique de nature capitaliste, et dont le succès est lié tout à la fois à un approvisionnement en marchandises de qualité (les soieries), assurées par un associé, et à une activité sans relâche de démarchage des clients, assurée par les autres associés. Le rachat de 1776 par la société *Monet frères* montre une tentative de concentration des acteurs de ce commerce, mais dans un cadre qui reste toujours bien circonscrit : on reste entre gens de même origine savoyarde et appartenant à une même galaxie familiale.

## D - LE COMMERCE DE LA SOIE

Le domaine du commerce international des tissus intéresse essentiellement ce tissu de luxe qu'est la soie. A la fin du Moyen Âge, l'Alsace se trouve sur la route entre l'Italie et les Pays-Bas. En 1493, le conseil de Lucques<sup>556</sup> prie le Magistrat de Strasbourg de faire restituer à ses représentants les draps de soie saisis sur Paul Balbanus, Benoît Bonnisius et François Martini Cenami. Strasbourg aurait considéré qu'il s'agissait de productions florentines. Cette

---

<sup>554</sup> Maistre, *op. cit.*, p. 87.

<sup>555</sup> Maistre, *op. cit.*, p. 87.

<sup>556</sup> AVES, IV 45/52.

voie d'approvisionnement reste attestée encore au XVI<sup>e</sup> siècle, mais les choses changent dans la seconde moitié du XVII<sup>e</sup> siècle.

Le registre des marchandises acheminées à Strasbourg par xxx<sup>557</sup> en 17xx-17xx montre des arrivages réguliers de ballots de tissus. Un registre présenté à la Maison des canuts de Lyon indique que les négociants Franck s'approvisionnaient auprès de fabricants lyonnais<sup>558</sup>. Sur place, des marchands comme Trombert (également de souche savoyarde) assuraient la diffusion des produits. Louis Gallatin est en affaires avec Claude Ducrest, marchand lyonnais, qui le fournit en soieries alors que Gallatin récupère les sommes dues à Ducrest en Alsace, en Suisse et partout où il commercera<sup>559</sup>. Pour les Jaccoud, le père Claude réside à Strasbourg à partir des années 1730 et vend les tissus que lui envoie son fils François qui est établi à Lyon, donc au plus près des ateliers de production<sup>560</sup>. Quant aux Monet, ils devaient disposer d'un réseau propre, peut-être en s'appuyant sur les Trombert, autres Savoyards présents tant à Strasbourg qu'à Lyon.

La place de cette ville dans la fabrication et la diffusion de tissus de luxe est d'ailleurs internationale au XVIII<sup>e</sup> siècle : les soieries utilisées par l'impératrice Marie-Thérèse pour les dons faits au Saint-Sépulcre à Jérusalem, dans les années 1740, de même que ceux de ses représentants, sont fabriqués à Lyon, puis importés à Vienne ou en Autriche où ils sont transformés<sup>561</sup>, mais toutefois supplanter exclusivement la production vénitienne. L'Alsace se soumet ainsi, à partir du XVIII<sup>e</sup> siècle, à une situation européenne qui perdure au-delà de la Révolution.

Ces quelques bribes ne permettent assurément pas de dessiner un tableau général du commerce des soieries en Alsace. Cependant, la place de Strasbourg comme ville de commerce internationale donne une clé d'interprétation : après la filière italienne, la ressource est lyonnaise, pour un approvisionnement qui reste étranger.

Les tentatives de création d'une industrie locale font toutes long feu, même si, en 1624, un règlement<sup>562</sup> encadre la fabrication et la teinture de la soie, ce qui sous-entend la présence

---

<sup>557</sup> AVES, VI 116/4.

<sup>558</sup> Registre sans cote, exposition permanente.

<sup>559</sup> Maistre, *op. cit.*, p. 85.

<sup>560</sup> Maistre, *op. cit.*, p. 85.

<sup>561</sup> *Trésor du Saint-Sépulcre. Présents des cours royales européennes à Jérusalem*, catalogue d'exposition (avril-juillet 2013), Silvana Editoriale, 2014, notices 59-63.

<sup>562</sup> AVES, 1 MR 53/93 et 79 Z 18/689 (ordonnance de 1645 sur réglementation sur la fabrication de produits tissés.

d'ateliers ou d'artisans spécialisés. Des traces de tentative sont perceptibles<sup>563</sup> : en 1772, les mûriers nécessaires à l'élevage des vers à soie sont détériorés par le climat<sup>564</sup>. En 1786, Georges Debus de Schiltigheim qui a séjourné pendant vingt ans à Londres, sollicite l'autorisation de fabriquer de l'amidon à la manière anglaise pour pouvoir approvisionner à bon marché les soieries françaises et prévenir un éventuel chômage à Schiltigheim<sup>565</sup>. En 1787, Philippe-Frédéric de Dietrich, maître de forges, fournisseurs aux armées et membre de l'académie des sciences, crée une société pour la teinture des soies. La survenue de la Révolution n'aura pas permis à cette entreprise de se développer<sup>566</sup>. Il faut attendre le début du XIX<sup>e</sup> siècle pour voir apparaître dans les quartiers populaires de Strasbourg une population de tisseurs en soie<sup>567</sup>.

Les négociants bâlois ont-ils constitué une concurrence pour leurs confrères strasbourgeois ? Genève puis Bâle<sup>568</sup> ont bénéficié de l'apport technique et financier des huguenots français ou flamands : Socin, Battier, Passavant, Werthemann, qui mettent en place une production de tissus et surtout de rubans dont une part importante est produite dans les campagnes autour de Bâle, dans le Jura Bernois et la principauté épiscopale, à Soleure et environs<sup>569</sup>. Mais c'est la rubanerie<sup>570</sup> qui constitue le fleuron de cette industrie textile, incapable par ailleurs de rivaliser avec les tissages de Lyon et qui ne réalise pas de passementerie en dentelle ni en fils métalliques.

### *De nouveau les Savoyards*

Au-delà de l'impression d'empire ou de monopole des Savoyards sur le commerce des ornements, il convient de s'interroger sur le volume de ce dernier. On l'a vu, le commerce est l'affaire des fabriques dans les paroisses, mais surtout est fonction des revenus spécifiques à

---

<sup>563</sup> AVES, VII 83/109 : relevé de dépenses pour la construction d'immeubles, dont une fabrique de soie, 1725-1751.

<sup>564</sup> AVES, VII 26/86.

<sup>565</sup> AVES, VII 280.

<sup>566</sup> Documents découverts par Mme D. Dorgès-Georger. AVES, fonds Georger-Vogt, en cours de classement.

<sup>567</sup> AVES, 600 MW, registres de population à partir de 1795.

<sup>568</sup> PIUZ, Anne-Marie, MOTTU-WEBER, Liliane, *L'économie genevoise de la Réforme à la fin de l'Ancien Régime, XVI<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles*, Genève, Société d'histoire et d'archéologie de Genève, 1990.

<sup>569</sup> MOTTU-WEBER, Liliane, «Production et innovation en Suisse et dans les Etats allemands (XVI<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles)», *La seta in Europa sec. XIII-XX*, hg. von S. Cavaciocchi, 1993, p. 141-163.

<sup>570</sup> FINK, Paul., *Geschichte der Basler Bandindustrie 1550-1800*, Bâle, 1983 (Basler Beiträge zur Geschichtswissenschaft, vol. 145-147).

chaque fabrique. Les dépouillements effectués par Pie Meyer-Siat<sup>571</sup> permettent de préciser ce volume :

Epfig <sup>572</sup>	1783 : à Monet de Saverne, pour 1 bannière : 125 l.
Guémar <sup>573</sup>	1718 : à Pierre Violland, <i>I roth und I weisser Messgewand</i> : 57 l. 1768 : à Monet : 30 l.
Gundolsheim <sup>574</sup>	1789 : à Monet l'aîné et Cie : 373 l.
Gunstett <sup>575</sup>	1736-1739 : à Violland <i>Krämer zu Marckolsheim für Messgewand</i> : 23 l.
Hessenheim <sup>576</sup>	1757 : à Augustin Monet, <i>Messgewandt</i> : 60 l. 1770 : à Monet, <i>Himmel und Kreutz</i> . 1771 : à H. Kunckel, <i>Goldschmitt zu Schlestatt für ein silber übergoldelin Kelch</i> : 296 l. 1782 : <i>den Brüder Monet Ornamenten Krämer von Zabern für 2 chor fähnlein</i> : 60 l., <i>für Chormantel (violett)</i> : 144 l. 1804 : franges pour le dais : 100 fr. 1806 : une chasuble : 78,90 fr.
Hombourg <sup>577</sup>	1784 : aux frères Monet de Saverne, <i>Ornamenten</i> : 37 l. 1785 : aux frères Monet, <i>Fahnen</i> : 33 l.
Jetterswiller <sup>578</sup>	1785 : à Monet, <i>für 2 Messgewandten</i> : 132 l.
Marlenheim <sup>579</sup>	1813 : dette aux frères Monet de Saverne du 6 février 1791, « nappes d'hauteil » 17 novembre 1789 : les frères Monet ont fourni chasubles, calice, bannière, linge... pour 1285 l.
Masevaux <sup>580</sup>	1767 : à Monet, <i>für Gold Frantzen an das Ciborymäntlen</i> : 3 l. 15 s. 1757-1758 : à Augustin Monet : 69 l. 1747-1748 : à Claude François Monet : 1350 l.
Merxheim <sup>581</sup>	1791 : à Jaccoud-Violland de Saverne, <i>für Ornatus</i> 76 l. 1792 : idem : 160 l.
Meyenheim <sup>582</sup>	25 mai 1807 : à André Joseph Jaccoud, pour deux chasubles : 120 l. 28 octobre 1793 : <i>die Kreuzer (?) und Kirchen ornaten sind hinweg gethan worden.</i>
Niederentzen <sup>583</sup>	1694 : <i>4 Bilder an den Tabernakel</i> : 12 fl. 14 décembre 1708 : pour un ornement de messe noir : 20 fl 6 Batz 1708 : nouvelle bannière (3 fl)

<sup>571</sup> AVES, 189 Z.

<sup>572</sup> ADBR, C 244.

<sup>573</sup> ADHR, E dépôt Guémar 124 : comptes (1701-1793).

<sup>574</sup> ADHR, 16 G Gundolsheim.

<sup>575</sup> ADBR, G 6595 : comptes (1681-1776)

<sup>576</sup> ADBR, 2 G 194/1, comptes paroissiaux (1747-1810).

<sup>577</sup> ADHR, 1 E 50/2 : comptes 1752-1790.

<sup>578</sup> ADBR, 1 E 4/39/2 : comptes 1731-1793.

<sup>579</sup> AC Marlenheim.

<sup>580</sup> AM Masevaux GG 34 : comptes.

<sup>581</sup> ADHR, 16 G comptes paroissiaux 1789-1793.

<sup>582</sup> ADHR, 16 G comptes 1788-1807 ; C 1432.

<sup>583</sup> ADHR, 16 G Niederentzen.

	1758 : à Mathis Jehl, de Sélestat, peintre, pour 2 nouveaux autels, 1000 l. 1755-1757 : maître-autel : 330 l. 1777-1779 : à Monet, de Saverne, pour 800 l. 1775-1776 : à Monet, pour 93 l.
Oberentzen <sup>584</sup>	1753 : à Schrick (?) de Colmar pour un ostensor : 300 l. 1754 : envoi d'un calice pour bénédiction à Porrentruy. 1764 : à Monet : 180 l. 1766 : à Joseph Monet, <i>Messgewand</i> : 228 l ; <i>Weihwasserergele</i> . 1767 : à Monet, Himmel : 700 l. 1769 : à Monet : 200 l. 1776 : aux frères Monet, de Saverne, pour 6 <i>Liechtstock</i> , <i>Chormantel</i> usw : 930 l. 1778 : <i>Messgewand</i> fourni par Monet : 96 l.
Oberhergheim <sup>585</sup>	1759 : à Augustin Monet : 50 l. 1775-1776 : mentions de Monet. 1778 : Monstrance : 350 l. A Antoine Ketterer, sculpteur : 322 l.
Oberhergheim <sup>586</sup>	An XII : à Jaccoud, pour <i>Ornaten</i> : 620 fr. 1804 : à Jaccoud pour le dais et bannière : 124 fr.
Uffholtz <sup>587</sup>	1786 : à Monet, monstrance : 674 l. 1788 : à Monet : 100 l. 1788 : <i>Dem Om die Weihwasserkössel zu löden</i> : 8 sols. 1789 : à Monet : 149 l. An XIV : chasuble à Monet : 400 fr.

Les sommes sont, pour la plupart, modestes et les commandes rares, sauf dans certains cas comme Altkirch. On relève également que Monet fournit quelques objets d'orfèvrerie, mais essentiellement des ornements ainsi que des bannières. La diversité des prix, même si la monnaie de compte n'est pas précisée (la livre tournois vaut un quart de la livre strasbourgeoise), reflète la diversité des ornements vendus.

Les grosses commandes, permettant sans doute un renouvellement complet du vestiaire (mais on n'a pas de détail) sont très rares. La différence entre les sommes engagées pour l'orfèvrerie et celles consacrées aux ornements est importante : d'une manière générale, on a l'impression que les ornements sont les parents pauvres des commandes. Ainsi, à Oberentzen, un ornement de messe coûte en 1766 228 l., et un ostensor acheté chez Schrick 300 l. en 1753. Mais, dans cette même paroisse, les commandes ne tarissent pas entre 1753 et 1778 avec une

<sup>584</sup> ADHR, 16 G Oberentzen (1713-1789)

<sup>585</sup> ADHR, E dépôt 28 : comptes de la fabrique (1712-1790).

<sup>586</sup> ADHR, 16 G Oberhergheim.

<sup>587</sup> ADHR, 16 G Uffholtz.

forte dépense en 1776 : six chandeliers, une chape et autres, pour 930 l., au profit des frères Monet de Saverne.

Sans doute les Monet ont-ils réussi à fidéliser des curés qui ont pris des habitudes chez eux. Le démarchage aurait ainsi produit ses fruits, de même que les rencontres entre curés d'un même doyenné. Mais cette fidélité n'est acquise qu'en fonction de la qualité des objets fournis, mais aussi des conditions financières concédées par le vendeur. Nous n'avons aucune indication sur les moyens utilisés par le vendeur ni sur les méthodes de vente. Le bagout du vendeur a dû jouer un rôle primordial, le curé se décidant en fonction de ses besoins, des moyens de la fabrique, mais aussi du souci de disposer d'ornements convenables voire beaux, enfin en se laissant séduire par la qualité de ce qui lui est proposé sur catalogue d'échantillon ou sur dessin.

Ce même silence est de mise pour l'ornement le plus fameux,, offert par Louis XIV à la cathédrale de Strasbourg : si nous savons, grâce aux archives, pratiquement tout sur les conditions matérielles de réalisation des pièces, en revanche leur aspect nous est inconnu de même que le choix des tissus, des broderies, des ornements par le souverain ou une personne déléguée par lui. Mais, eu égard à la splendeur de l'ensemble, on peut penser que Louis XIV, dont le goût était bien arrêté, a choisi lui-même l'esthétique de son présent.

## CONCLUSION

Le XVI<sup>e</sup> et le XVII<sup>e</sup> siècle offrent un visage traditionnel du commerce des objets et ornements liturgiques, pour autant que l'on puisse en juger. Le commanditaire s'adresse prioritairement à des artisans locaux. On répare souvent et les comptes montrent la rareté de ces achats qui laissent entrevoir une grande stabilité du vestiaire et des objets. Ceux-ci sont plus solides et demandent moins d'entretien, après un investissement important lors de l'achat, mis à part les cas exceptionnels de séquestre, de vol ou de spoliation.

L'immigration savoyarde modifie les habitudes, surtout après 1740 : le besoin est comblé par une proposition structurée et efficace. Est-ce la même chose dans d'autres régions ? Les études manquent pour répondre à cette question. Mais les Savoyards étant présents outre-Rhin, on peut légitimement penser qu'ils procèdent de la même manière qu'en Alsace. Les tournées commerciales ont sans doute joué un rôle important dans un contexte d'enrichissement général et de désir d'une liturgie esthétiquement somptueuse.



Certes, ce commerce reste limité en quantité. Mais il permet, de par le réseau lyonnais et augsbourgeois, d'ouvrir les diocèses alsaciens à des productions extérieures de très grande qualité, notamment dans le domaine des soieries qui dépasse largement le milieu religieux et intéresse également l'habillement civil et l'aménagement mobilier. Les liens avec l'Italie, qui dominaient au début du XVI<sup>e</sup> siècle, semblent complètement rompus dès la seconde moitié du XVII<sup>e</sup> siècle.

Se dessinent ainsi deux réseaux à géométrie variable, l'un relatif à l'orfèvrerie, le second au textile. Le réseau de l'orfèvrerie réserve une part locale très importante, quelle que soit la période, avec une permanence très nette des liens avec les régions souabe (Augsbourg) et franconienne (Nuremberg), centres traditionnels de l'orfèvrerie allemande. Le réseau relatif aux textiles est orienté nord-sud, tout d'abord avec l'Italie, puis vers Lyon. Quant à la broderie, l'espace régional est doublé à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle par un triangle Paris-Strasbourg-Cologne.

Ces réseaux ne sont pas soumis à des questions religieuses, ni sur le plan local, ni sur le plan européen<sup>588</sup>. On trouve à Augsbourg autant de catholiques que de protestants susceptibles de vendre à des fabriques ou à des institutions d'une autre religion. Les Mulhousiens ou les Bâlois vendent en Alsace catholique alors qu'ils professent la religion réformée. Ce qui compte avant tout, c'est la qualité des productions et l'esthétique des objets, admis dans une sacralité qui dépasse les conditions de leur fabrication et de leur acquisition.

---

<sup>588</sup> *Commerce, voyage et expérience religieuse XVI<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles*, Albrecht Burkardt, Gilles Bertrand et Yves Krumenacker (dir.), Presses universitaires de Rennes, 2007.

## **TROISIEME PARTIE**

### **SACRALITE ET FONCTION DES OBJETS ET DES ORNEMENTS**

Après avoir considéré les objets et les ornements destinés au culte dans leur création matérielle et dans les conditions de leur acquisition par les utilisateurs, reste le second volet du triptyque, dévolu à la sacralité, à la réception et à la fonction de ces objets.

Or, à regarder la bibliographie, l'étude n'aurait pas forcément à être prolongée dans le domaine de la réception et de la conception du sacré qui les accompagnent. S'en tenir à l'étude de la matérialité des objets suffirait grandement à contribuer à leur connaissance et à leur conservation. Il s'agit pourtant de tenter de les replacer dans un système plus large qui touche à la symbolique et à la définition du sacré dans un contexte précis, celui de la religion catholique, entre l'époque de sa remise en cause par la Réforme protestante et la Révolution qui conteste le bien-fondé de la pompe, puis la raison d'être de cette religion.

Avant d'évoquer les définitions ou les approches du sacré par quelques philosophes ou anthropologues, un rapide retour sur l'historiographie n'est pas inutile. Si les historiens comme le chanoine Bock, Joseph Braun ou encore Barbier de Montault se sont astreints à rappeler les définitions des objets et des ornements, ils ne sont pas sortis du cadre strictement liturgique : peut-être tout simplement parce que cette sacralité était évidente pour eux. Il faut attendre les années 1960 pour que Roland Barthes pose la question du sens du paraître des vêtements dans *Le système de la mode*<sup>589</sup>. Il avait fait précéder cette étude par un article paru dans les *Annales*<sup>590</sup> : « Histoire et sociologie du vêtement. Quelques observations méthodologiques », dans le but d'attirer l'attention sur le manque d'analyses existantes sur ce type d'objet pris comme témoin historique. Trente ans plus tard, Nicole Pellegrin propose « le vêtement comme fait social total »<sup>591</sup>. Ces études et ces problématiques portent sur le vêtement profane, de même que le recueil de Daniel Roche<sup>592</sup> élargit la problématique aux objets du quotidien.

Catherine Vincent s'inscrit dans cette globalité en étudiant la question du luminaire dans les églises au Moyen Âge : elle aborde plusieurs aspects de la question en traitant de la symbolique comme du coût ou des techniques. Novatrice, son étude l'est par la globalité de l'approche, alors que la plupart des études portent sur les questions de conservation, d'artisanat, sur l'aspect esthétique, bref sur la matérialité des objets ou des ornements, se contentant de quelques mots reprenant des définitions générales dans le domaine de la liturgie.

Ce qui importe ici, c'est de « donner sens à l'objet », selon le titre d'un article de Michel Gras<sup>593</sup>, paru dans les *Annales* en 2000, où il s'interroge sur un décrochage entre archéologues et historiens. Partons d'un constat : la patrimonialité des objets et des ornements est établie depuis les études du XIX<sup>e</sup> siècle déjà citées et les connaissances ne cessent d'augmenter. Qu'en est-il de la valeur accordée à ces objets et à ces ornements d'un point de vue symbolique ?

De par leur fonction, une qualité sacrale leur est accordée et reconnue, qui les protège ou les met en péril dans un contexte de profanation. Elle reste cependant la condition indispensable à leur mise en pratique lors des cérémonies du culte, selon les prescriptions

---

<sup>589</sup> BARTHES, Roland, *Le système de la mode*, Paris : le Seuil, 1967.

<sup>590</sup> BARTHES, Roland, « Histoire et sociologie du Vêtement. Quelques observations méthodologiques », *Annales. Économies, Sociétés, Civilisations*, 1957, Volume 12/3, p. 430-441.

<sup>591</sup> Dans C. Charle (dir.), *Histoire sociale, histoire globale ? Actes du colloque des 27-28 janvier 1989*, Paris : éditions de la Maison des sciences de l'homme, 1993, p. 81-94.

<sup>592</sup> ROCHE, Daniel, *Histoire des choses banales : naissance de la consommation dans les sociétés traditionnelles, XVII<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris : Fayard, 1997.

<sup>593</sup> GRAS, Michel, « Donner sens à l'objet : archéologie, technologie culturelle et anthropologie », *Annales, Histoire, Sciences sociales*, 55/3, 2000, p. 611.

données par l'autorité compétente. Enfin, ces objets fonctionnent dans un cadre précis, défini dans le calendrier et selon une gestuelle liée à chaque objectif sacramentel. L'existence de ces ornements et de ces objets en tant que choses sacrées devient alors une réalité par l'usage que le clerc en fait, au moment de l'accomplissement des rites.

## CHAPITRE 1<sup>er</sup>

### LA SACRALITE DES OBJETS ET DES ORNEMENTS

Fabriqués ou façonnés, puis vendus, les objets du culte et les ornements ne sont utilisables dans le cadre du culte qu'en raison de leur caractère sacré. Cette sacralité imposée par les normes liturgiques et définie par elles peut aussi se définir par le regard porté sur les objets et ornements, notamment celui des spectateurs qui les voient manipulés par les clercs. Les considérer comme tels pose également la question de la profanation, donc du refus de respecter ou de reconnaître la sacralité qui est attachée.

Ce caractère est conféré au travers d'un rite, la bénédiction. La bénédiction est un acte de sanctification d'une personne, d'un lieu, d'un édifice, d'un objet. On distingue la bénédiction consécration, c'est-à-dire « donnant un caractère sacré à l'objet en le plaçant parmi les choses saintes », ou invocative, c'est-à-dire « demandant à Dieu sa protection sur une chose ou une personne »<sup>594</sup>.

A travers la bénédiction, c'est une transformation de l'objet qui est requise, le transférant du domaine du profane dans le domaine du sacré. Le caractère sacré, pour autant, n'est pas forcément permanent, ce qui pose la question de la profanation ou de l'exécration.

---

<sup>594</sup> DELUMEAU, Jean, *Rassurer et protéger. Le sentiment de sécurité dans l'Occident moderne*, Paris : Fayard, 1989, p. 33-89.

## A – QU'EST-CE QUE LA SACRALITE ?

La sacralité renvoie à la notion de sacré qui a, comme le relèvent Régine Azria et Danièle Hervieu-Léger dans le *Dictionnaire des faits religieux*<sup>595</sup>, un sens précis dans le contexte de la chrétienté hérité de la romanité. Un objet sacré a été consacré, c'est-à-dire mis à part pour un usage religieux. L'étude de cette notion ne remonte pas avant la fin du XIX<sup>e</sup> siècle lorsque les scientifiques découvrent de nouvelles sociétés et en analysent le fonctionnement.

### *La sacralité vue par les ethnographes*

La notion de sacré a été largement étudiée par les anthropologues qui l'ont reconnue dans différents systèmes religieux à travers le monde. On pourrait même affirmer qu'il s'agit d'une donnée anthropologique commune à tous ces systèmes, de l'Antiquité à nos jours, et sur tous les continents. En 1977, une bibliographie<sup>596</sup> publiée sur ce thème rend compte de la diversité des approches, en opposant l'approche sociologique d'Emile Durkheim<sup>597</sup> et l'utilisation du terme par les acteurs de la pastorale : le sacré se situe entre l'aspiration à la pureté ou à l'impureté, entre le rite institué et le rite manipulé par la magie, dans un domaine d'expérience mystique exprimé ou non, transmissible et collectif, ou encore personnel et unique. Le sacré fonctionne donc par rapport au profane, dans le contexte général de la religion définie par Durkheim<sup>598</sup> comme étant « un système solidaire de croyances et de pratiques relatives à des choses sacrées, c'est-à-dire séparées, interdites, croyances et pratiques qui unissent en une même communauté morale, appelée Eglise, tous ceux qui y adhèrent. »

---

<sup>595</sup> AZRIA, Régine, HERVIEU-LEGER, Danièle, *Dictionnaire des faits religieux*, Paris : PUF, 2010, notice *Sacré*.

<sup>596</sup> COURTAS, Raymonde, ISAMBERT, François-A., « La notion de « sacré ». Bibliographie thématique, Archives de sciences sociales des religions, 1977, 44/1, p. 119-138. Cette bibliographie est devenue un témoin de l'évolution de la réflexion historique dans ce domaine.

<sup>597</sup> DURKHEIM, Emile, *Les formes élémentaires de la vie religieuse*, Paris : Alcan, 1912.

<sup>598</sup> DURKHEIM, *Les formes... op. cit.*, rééd. Livre de Poche, 1991, p. 103-104.

## *Quelques approches générales*

A parcourir les écrits des grands noms de la sociologie et de l'anthropologie, on pourrait penser que les études portant sur le sacré considèrent a priori les peuples supposés primitifs comme dépositaires d'une notion épurée ou originale du sacré ; quant aux sociétés antiques, elles seraient façonnées par les notions liées aux forces divines ou surnaturelles, plus ou moins domptées par la magie ou les rites. En revanche, les religions chrétiennes sont restées pendant longtemps hors des champs d'enquête, sinon pour étudier les mutations qu'il a pu connaître durant les années où le paganisme antique s'étiolé et le christianisme s'étend. Ainsi, un des pères fondateurs de la sociologie, Arnold van Gennep, étudie plus volontiers les expressions sociales que le sacré en lui-même. Sans remonter à Hoccart (qui met ensemble des peuples et des systèmes de civilisation fort éloignés les uns des autres, dans l'espace comme dans le temps), relevons quelques définitions générales.

Selon Mircea Eliade<sup>599</sup>, évoquant l'art sacré au XX<sup>e</sup> siècle, le terme « sacré » recouvre quatre acceptions qui reflètent le sens courant du terme. Le sacré est un mot générique qui désigne tout ce qui est religieux ou chrétien dans l'art. C'est aussi une notion psychologique, de nature pulsionnelle ou inconsciente. Troisièmement, le sacré est une qualité liée à la matière, sorte d'état premier et/ou informel des éléments ou objets, en relation avec le "cosmique". Enfin, le sacré désigne tout ce qui est irrationnel, non démontrable scientifiquement. S'agit-il de la recherche d'un monde non corrompu, lié au paradis perdu ? Sans doute pas, car la liturgie catholique trouve ses fondements dans la liturgie du Temple de Jérusalem, sans remonter au jardin d'Eden qui est d'ailleurs antérieur aux deux sacrifices fondateurs, celui d'Abel le Juste et celui de Melchisédech, qui préfigurent l'Eucharistie. Les pratiques liturgiques s'inscrivent bien dans l'histoire humaine d'une alliance entre Dieu et un Peuple qu'il s'est choisi et dont il a élargi les limites à un moment donné de l'histoire.

Pour Paul Ricoeur<sup>600</sup>, deux modes de relation au sacré cohabitent. Le premier renvoie au Dieu de la Bible, se proclamant, se révélant dans la Parole, déchirant le voile du Temple. Le second est défini comme celui de « la manifestation » et du rituel. L'image du rideau du Temple, déchiré au moment de la mort acceptée par Jésus, n'a certes pas aboli le besoin de rituel ni de sacralité. Le besoin religieux que Rudolf Otto envisage comme une expérience irrationnelle, voire émotive, ne peut cependant s'élever que sur un terreau préparé par des siècles

---

<sup>599</sup> ELIADE, Mircea, "Sur la permanence du sacré dans l'art contemporain", *XX<sup>e</sup>me siècle*, décembre 1964, p. 5.

<sup>600</sup> RICOEUR, Paul, « Manifestation et proclamation », *Le Sacré. Etudes et recherches*, Paris, Aubier, 1974, p. 57-76 (actes de colloque, Rome).

d'acculturation et d'imprégnation d'un message mystique et religieux. Aussi le rite et tout ce qui le rend présent reste-t-il sans doute, pour les humbles mortels, le meilleur moyen de tendre vers « Celui qui est le Très-Haut et trois fois Saint ».

Le sacré a, enfin, une fonction sociale, point qu'aborde Roger Caillois<sup>601</sup> à la veille de la seconde guerre mondiale. Traditionnellement, la fête joue un rôle important, quelle que soit la société prise en compte : elle permet de rejouer la création, de rompre avec le quotidien. Dans la société contemporaine, le sacré ne joue plus le même rôle de cohésion sociale car le mysticisme individuel a pris le pas sur le mouvement communautaire. La guerre (élément qui menace en 1939 toute l'Europe) remplace la fête des « sociétés primitives » comme élément fédérateur d'une société centralisée. L'auteur définit d'abord le sacré comme l'opposé du profane. Plus loin, il propose une définition plus poussée : « Est sacré l'être, la chose ou l'idée à quoi l'homme suspend toute sa conduite, ce qu'il n'accepte pas de mettre en discussion, de voir bafouer ou plaisanter, ce qu'il ne renierait ni ne trahirait à aucun prix. » Le tabou serait donc indissolublement lié à la notion de sacré.

### *Le sacré et le catholicisme*

Dans le système catholique, le sacré est défini comme ce qui a été mis à part pour le service de Dieu : temps, homme, objet. La beauté en est l'une des expressions visibles, de même que le respect craintif dont peut être entourée la chose sacrée : on ne peut la toucher, la bousculer, la conserver n'importe comment. Dans le domaine de l'art, Joseph Pichard<sup>602</sup> se limite à définir l'art sacré par son contraire, l'opposant à l'art profane. Pour lui, le sacré est rattaché à une tradition et à un symbolisme renvoyant au mystère, suscitant la crainte comme la paix. Le respect dû à la chose sacrée doit se manifester par le silence et une certaine attitude dans l'enceinte consacrée, ou encore par l'interdiction de toucher un calice par une personne non qualifiée. La position de Joseph Pichard se comprend dans le contexte des discussions théoriques qui traversent les acteurs et les concepteurs du milieu du XXe siècle, vastes débats qui posent également la question des artistes compétents pour produire un art religieux, ou chrétien, ou sacré<sup>603</sup>.

---

<sup>601</sup> CAILLOIS, Roger, *L'homme et le sacré*, Paris : Gallimard, 1939.

<sup>602</sup> PICHARD, Joseph, « Recherche du sacré », *L'Art sacré*, 1947, avril-mai, p. 103-118.

<sup>603</sup> Sur ces débats qui dépassent le présent travail, voir Isabelle SAINT-MARTIN, *Art chrétien / art sacré*, op. cit., p. 235-244.



Plus prosaïquement, un objet ou un ornement ne devient sacré, dans le rite catholique, qu'après avoir été consacré, c'est-à-dire mis à part pour le service liturgique. Cette fonction est clairement explicitée dans les paroles prononcées par l'évêque lors de la bénédiction. Par cette action liturgique, les objets utilitaires deviennent des objets sacrés, la bénédiction initiale étant préservée par l'usage sacré qu'on en fait.

Une autre garantie de sacralité est donnée par la forme et la typologie qui se figent au point de devenir des démonstrations d'un savoir-faire ou bien des reproductions d'archétypes permettant quelques variations formelles.

Troisième élément de sacralité, les objets sont à replacer dans le contexte de la liturgie, ensemble sensible qui répond à une action transcendantale. Les objets participant à cette présence du sacré par leur aspect hors du temps. Les objets et les ornements prennent leur sens essentiellement dans le cadre de la liturgie qui leur confère sens et caractère sacré. Sans ce cadre, ils restent de simples objets plus ou moins bien réalisés, bien que leur forme exceptionnelle ou plutôt hors de la normalité quotidienne les situe hors du temps commun. Si l'objet se place également au centre d'un aller-et-retour entre le commanditaire et l'artisan, celui-ci se conforme au goût comme aux moyens de son client, lequel doit tenir compte des usages et de la destination de l'objet. C'est donc au centre de cette toile d'araignée que les objets prennent place. Les objets et ornements, de facture exceptionnelle, servent à une action exceptionnelle, ce qui leur confère une charge spirituelle et sacrale

Dans ce contexte, Marc Mudrak<sup>604</sup> a montré comment les objets sont des éléments identitaires de la foi qu'ils servent, au XVI<sup>e</sup> siècle, dans le sud de l'Allemagne et en Suisse. Les différences théologiques qui s'élèvent entre luthériens et zwingliens (notamment dans la définition des sacrements et de la Cène) n'y font rien : il y a un front commun protestant contre les revendications catholiques qui passent par l'utilisation des objets représentatifs : calice, ostensor, tabernacle, mais aussi images et statues. Pour les protestants, les objets fourvoient le fidèle vers l'idolâtrie. Pour les catholiques, ces mêmes objets permettent d'établir un lien entre Dieu et ses fidèles.

Dans le domaine catholique, c'est la foi et la liturgie qui leur donnent leur caractère tabou. Une fois consacrés, les objets prennent une coloration sociale nouvelle, rendus intouchables,

---

<sup>604</sup> MUDRAK, Marc, « La construction matérielle du catholicisme allemand au début de la Réforme », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, 2015/1 (n° 62-1), p. 79-103.

restant perceptibles par le regard, et portant malheur à qui les profanérait. C'est ainsi que les saisies de la Réforme comme les saisies révolutionnaires, accompagnées d'une propagande antireligieuse, ont pu être ressenties comme une agression par les communautés. Mais pas toujours ! Louis Kammerer relève qu'en 1794, les chasubles conservées au « château » de Mortzwiller, résidence privée de Jean-Baptiste Gobel, suffragant de Bâle, élu évêque constitutionnel de Paris, ne sont pas achetées par les curés du secteur, mais par les paysans<sup>605</sup> !

Face à ce caractère particulier qui donne un semblant d'âme à des objets, revenons sur la spécificité catholique, face aux particularités luthériennes et juives. L'idée de la sacralité est bien présente dans le judaïsme, mais de manière limitée à tout ce qui touche à la Torah. De plus, la notion de *kasherut*, de pureté rituelle, touche autant aux personnes et aux gestes qu'aux objets. Ceux-ci doivent être purifiés par un bain rituel au mikvé, mais également utilisés dans certaines conditions. La sacralité détermine donc un périmètre très large. En revanche, dans le monde protestant, il n'y a pas de sacralité affichée. Certes, on respecte les objets comme les lieux, mais sans les avoir préalablement consacrés, c'est-à-dire chargés d'une valeur sacrale. Ce qui compte, c'est l'esprit dans lequel on se place pour prier et célébrer. S'il y a une sacralité dans le monde réformé, c'est la Bible qui l'incarne, le Livre saint toujours ouvert sur l'autel, mais sans cérémonie de consécration qui marquerait un passage dans une dimension spécifiquement désignée comme telle.

Le catholicisme, rénové à partir du XVI<sup>e</sup> siècle, place l'objet dans la vaste toile d'une liturgie dense, rituelle, plurielle. Dans cet ensemble, on assiste à une sélection de l'objet qui devient, de par l'usage qu'on en fera, un vecteur vers le « très sacré » et déclenche, par sa mise en contexte sacramentelle, une sorte de cheminement mystique auquel il contribue. Il permet le *fascinans* et le *tremendum* définis par Rudolf Otto<sup>606</sup> en 1917. Théologien luthérien, Rudolf Otto analyse de manière totalement originale pour son époque l'expérience religieuse et les manières dont elle survient et s'exprime, en dehors de toute rationalité ou contexte théologique. Dans le chapitre 21 de son ouvrage, intitulé *La manifestation du sacré*, Otto traite des relations entre le sacré et le sensible : « Les manifestations de la révélation sensible du sacré s'appellent,

---

<sup>605</sup> KAMMERER, Louis, « L'origine des dettes de Gobel, suffragant de Bâle », *AEA*, 48, 1989, p. 68, d'après les procès-verbaux de vente (ADHR, 7 J 2/459 et L 483 pour le mobilier).

<sup>606</sup> OTTO, Rudolf, *Le sacré. L'élément non rationnel dans l'idée du divin et sa relation avec le rationnel*, 1917, Paris, Payot, 1929 (18<sup>e</sup> éd.).

dans la langue de la religion, des signes<sup>607</sup> ». L'intuition permet de comprendre le sacré. Cela peut être évident pour les œuvres d'art comme les statues, les tableaux.

Mais les objets liturgiques ne sont pas forcément dans ce registre. En effet, la plupart d'entre eux sont discrets, manipulés à distance respectueuse du public. Une distanciation s'impose avec ce public, mais prend une signification dans une ambiance plus globale, faisant appel à tous les sens humains lors de l'acte liturgique. L'objet sacré devient alors partie intégrante de cette manifestation de l'inaccessible qui provoque la « frayeur » biblique (*tremendum*) et ouvre l'esprit à la grâce (*fascinans*).

L'objet, du moins certains objets, a une valeur symbolique : leur figuration sur les trophées liturgiques placés sur les lambris des chœurs montre leur participation active à l'action sacrée. Le calice est un thème courant représentant le sacerdoce, sur les pierres tombales, de même que l'étole ou la crosse et la mitre. Les autres objets sont moins mis en avant, mis à part l'ostensoir qui, de par sa fonction, sert de support à la vision de l'hostie consacrée. La sacralité est ainsi subjective, s'imposant au croyant comme étant étrangère à l'incroyant, mais peu perceptible sinon à travers les yeux de la foi.

Dans le même ordre d'idée – celui de la perception par le fidèle – les attributs des saints peuvent se référer à la liturgie. Certes, par rapport aux instruments ayant servi à torturer les martyrs, ces attributs sont peu nombreux : le calice tenu par saint Jean l'Évangéliste ou par saint Benoît, l'ostensoir de sainte Claire ou encore le calice de sainte Barbe, sans oublier les ornements des saints clercs (diacres ou prêtres), avec le cas particulier de saint Ildefonse recevant une chasuble de la Vierge. Les objets et les ornements jouent pleinement, dans ce cadre, leur rôle de médiateurs entre le terrestre et le céleste : ce que l'on voit dans le chœur de l'église correspond nécessairement, par l'imaginaire commun, à ce qui se passe au ciel.

### *Une création encadrée par la tradition et le symbolisme*

L'objet sacré peut aussi prendre un autre visage, celui de l'objet pour lui-même, chef-d'œuvre témoignant d'un goût ou du savoir-faire de l'artisan, éloigné de sa fonction sacrale. C'est ce qui arrive par son déplacement dans un musée. L'objet n'est pas fait pour être vu ni manipulé par tout un chacun. On peut l'apercevoir subrepticement, comme le ciboire lors de la communion ou le calice lors de l'élévation ; les ornements transforment l'homme en prêtre du

---

<sup>607</sup> *Ibidem*, p. 194. Pour les catholiques, les sacrements sont des signes sacrés.

Très-Haut, seul digne de s'approcher de l'autel avec ses assistants ; l'encensoir n'existe que par la fumée qu'il disperse autour de l'autel, des oblations, de l'hostie consacrée ou de l'évangélaire.

L'artisan-artiste participe à la création de l'objet et doit adapter le bon goût du moment aux règles rituelles, et ce faisant d'assurer cette visualité du sacré en lui donnant corps. Il se soumet donc à des codes formels qu'il n'a pas toujours créés, au mieux interprétés. Pour autant, il n'est pas lui-même un acteur de la sacralité, puisque l'objet ne reçoit son caractère que par une consécration conférée par le représentant du sacré qui s'approprie ainsi l'objet et le transcende.

Cette appropriation religieuse de l'objet ne peut être que le fait de clercs qui connaissent les gestes, les prières, l'utilisation des objets et le sens de la liturgie<sup>608</sup>. La liturgie est bien une affaire de spécialistes, cérémoniaires, prêtres, sacristains même, formant une sorte de « tribu sacrée » capable de mener les croyants vers l'Au-delà.

L'art sacré, en Alsace comme dans le reste de la chrétienté latine entre la fin du Moyen Âge et la Révolution française, est multiforme. Il se développe dans une région de friction, de rupture entre la forme traditionnelle et une forme plus épurée, moderne, la liturgie évangélique. Il produit des objets des ornements pour deux diocèses aux confins de deux ensembles politiques, le royaume de France et le Saint Empire, dont l'imprégnation territoriale réciproque est en opposition et dont les cultures s'affrontent. Enfin, cet art sacré se rapporte à une normalité romaine, hégémonique, mais en préservant quelques spécificités régionales quant aux formes. Ainsi, ces objets et ces ornements qui pourraient être mis « hors-jeu » trouvent un enracinement régional bien marqué entre les années précédant la Réforme protestante et la rupture révolutionnaire.

### *Permanence de la symbolique*

Depuis la fixation de la symbolique par Guillaume Durand au XIII<sup>e</sup> siècle, les fonctions de chaque élément de la vêtue liturgique sont définies et connues, sans être remises en cause ni même être reconsidérées jusqu'aux années 1970. Cette permanence est remarquable, tant dans la typologie que dans la perception qu'on en a, laquelle, d'ailleurs, n'est guère exprimée. Pour comprendre cette symbolique, des manuels sont publiés à partir du XVII<sup>e</sup> siècle, dont

---

<sup>608</sup> Annexe n° 46 : liste des objets nécessaires pour des consécrations (vers 1690).

quelques exemplaires se trouvent conservés à la bibliothèque du Grand Séminaire de Strasbourg.

Il est inutile, sans doute, de détailler ici la symbolique des objets et des ornements, bien connue et largement exposée dans plusieurs ouvrages, notamment la somme de Josef Braun<sup>609</sup> ou le dictionnaire des arts liturgiques<sup>610</sup>. Le plus important est de rappeler les conditions d'utilisation des ornements : le clerc revêt le surplis ou l'aube, en lin, vêtement du baptisé. Le cordon est le symbole de chasteté. Pour le prêtre, l'étole, portée autour du cou, évoque le joug du Christ et signifie la fonction sacerdotale. La chasuble qui ne sert que pour la messe est le symbole de la charité évangélique. Le prêtre peut aussi revêtir une chape ou pluvial (manteau) s'il ne célèbre pas la messe. Le diacre porte la dalmatique, vêtement venu directement de l'antiquité et de la région dalmate, et l'étole en sautoir. L'évêque a des ornements particuliers : la mitre (cornes de sagesse), la crosse (bâton pastoral), l'anneau (mariage entre l'évêque et son Eglise). Revêtir ces ornements, c'est déjà commencer la cérémonie. Avant la messe, le prêtre doit dire des prières au moment où il enfle les différents vêtements. Pour les théologiens du Moyen Âge, c'est « revêtir l'homme nouveau ».

## **B – LA SACRISTIE, LIEU DE CONSERVATION**

Les ornements comme les objets demandent à être conservés et entretenus correctement, en dehors des célébrations, afin qu'ils restent propres à la décence du culte. La sacristie constitue donc un lieu obligatoire à partir du XVI<sup>e</sup> siècle et indispensable pour la préservation tant des objets et des ornements que de leur caractère sacré.

### *Données générales*

Selon le *Dictionnaire* de Littré, la sacristie se définit comme un lieu de conservation et de vêtue. C'est aussi un lieu liturgique annexe où l'on célèbre des messes basses sur un autel mobile, des baptêmes et, au XIX<sup>e</sup> siècle, les mariages mixtes. A ce lieu est associé un

---

<sup>609</sup> BRAUN, Joseph, *Der christliche Altar in seiner geschichtlichen Entwicklung*, Freiburg i. Breisgau : Herder, 1924 ; *Handbuch der Paramentik*, Freiburg i. Breisgau : Herder, 1912 ; *Die liturgischen Paramente in Gegenwart und Vergangenheit - Ein Handbuch der Paramentik*, Freiburg i. Breisgau, 1924.

<sup>610</sup> BERTHOD, Bernard, FAVIER, Gaël, HARDOUIN-FUGIER, Elisabeth, *Dictionnaire des arts liturgiques du Moyen-Âge à nos jours*, Paris : Frémur, 2015.

personnage qui fait figure de « permanent » de l'église : le sacristain, nom apparu au XII<sup>e</sup> siècle avec une signification particulière : « celui qui montre les reliques ».

Sacristie et sacristain ont une étymologie claire. Les deux mots sont liés à la notion du sacré, lieu où l'on conserve les objets sacrés. Au Moyen-Âge, en Anjou, le lieu de vêtue est appelé le « revestiaire », non pas la sacristie, ce qui montre que deux notions parallèles coexistent. Vers 840, Walafriid Strabo, moine de la Reichenau, donne dans son *Liber de quarundam in observationibus ecclesiasticis rerum exordiis et incrementis*<sup>611</sup>, au chapitre VI, une définition du *sacrarium* : lieu où l'on dépose et conserve les objets sacrés. Cette définition est reprise par Viollet-le-Duc : le « sacraire » est le lieu de conservation des vases sacrés. Un autre terme désigne le lieu où se prépare le pape avant une ordination épiscopale (ou une autre cérémonie) : *Secretarium*, à Rome, dans un sacramentaire appelé *Missale francorum*, du début du VIII<sup>e</sup> siècle<sup>612</sup>. Relevons une dernière notion, celle de « trésor » : lieu où l'on conserve les reliques et les objets, dans une église de quelque importance. Au Moyen-Âge, pour Alain Erlande-Brandebourg, on n'a pas de trace avant le XIII<sup>e</sup> siècle pour les cathédrales. Mais elles avaient des annexes nombreuses, aujourd'hui souvent détruites, et il y avait bien nécessité de conserver les objets et les ornements forcément assez nombreux. A Angers, on a trace d'un « revestiaire », contre un contrefort de la cathédrale.

Si les sacristies sont identifiées dans les cathédrales<sup>613</sup> ou les églises conventuelles, monastiques ou collégiales, elles sont pratiquement inconnues pour les églises paroissiales et les chapelles au Moyen Âge. Les grandes églises de ville ou de communautés disposent cependant de lieux de vêtue et de rangement. Mais les études sur ce sujet sont fort rares<sup>614</sup>.

L'époque baroque voit des sacristies aménagées ou construites de manière systématique, ce qui constitue un indicateur de l'application des principes du concile de Trente<sup>615</sup>. En Allemagne du Sud, ces sacristies deviennent des lieux de belle apparence, aménagées avec soin, voire avec luxe<sup>616</sup>. A la cathédrale de Strasbourg, la sacristie des chanoines construite par

---

<sup>611</sup> Ed. Aloisius Knoepfler, Munich, 1889 (Veröffentlichungen aus den kirchenhistorischen Seminar München I).

<sup>612</sup> Il s'agit d'un sacramentaire romain avec ajouts gallicans : BATTIFOL, Pierre, « La liturgie du sacre des évêques », *Revue d'histoire ecclésiastique*, t. XXIII, 1927, p. 743.

<sup>613</sup> Pour la cathédrale de Strasbourg, on peut penser que la salle au-dessus de la chapelle Saint-André a pu servir de sacristie, et que le *Bruderhof* pouvait abriter une salle affectée à la conservation des objets. Mais rien n'est bien net.

<sup>614</sup> SCHAICH, Anne, *Mittelalterliche Sakristeien Architektur und Funktion am Beispiel Lübeck's*, München, 2000 (tuduv – Studien-Reihe Kunstgeschichte, Band 78).

<sup>615</sup> Annexe 30 : construction de la sacristie de Crastatt, 1770.

<sup>616</sup> KELLER, Bettina, *Barocke Sakristien in Süddeutschland*, Petersberg : Michael Imhof Verlag, 2009.

l'architecte Joseph Massol a la forme d'un salon octogonal sans caractère religieux particulier<sup>617</sup>.

Pour Charles Borromée, il convient de disposer d'un lieu de vêtue pour une question de décence lors de la vêtue, surtout après la suppression des jubés : on voit tout, notamment l'enfillement des bas épiscopaux jusqu'au-dessus du genou. Auparavant, il semble que les prêtres se soient vêtus dans l'église même, au chœur, derrière le maître-autel, les chapelles ou la nef, à Vannes comme à Sens, dans le déambulatoire nord. Dans ces conditions, les petites églises ont-elles besoin d'une sacristie ? En revanche, pour les églises collégiales ou conventuelles, la sacristie est nécessaire eu égard au nombre des prêtres plus ou moins nombreux, membres de la communauté, chapelains ou prébendiers.

### *Sacristies en Alsace entre le Moyen Âge et l'époque moderne*

Etant donné que les édifices utilisés à partir du XVI<sup>e</sup> siècle sont pour la plupart hérités du Moyen Âge, il convient de remonter dans le temps en amont de cette époque pour évaluer l'évolution des lieux de conservation des objets et des ornements.

En Alsace, les « lieux annexes » des églises que l'on connaît sont peu nombreux à être identifiés de manière sûre comme sacristies. Les archéologues en disent peu de choses<sup>618</sup>. Ainsi, pour l'église de Honcourt qui a suscité la curiosité des érudits en raison de sa forme en ronde, les relevés par Robert Will<sup>619</sup> ne donnent aucune indication sur un bâtiment annexe à l'église. S'il y avait sacristie, celle-ci se trouvait dans les bâtiments claustraux disparus très tôt. A Hohenbourg, on peut penser que la sacristie se situait à l'étage du complexe édifié entre l'église et la chapelle Saint-Jean-Baptiste, au-dessus de l'actuelle chapelle de la Croix (qui était en réalité une salle de passage ou un vestibule pour les pèlerins entre les deux lieux de culte)<sup>620</sup>. L'abbatiale d'Andlau était dotée, sur le flanc Nord du sanctuaire, d'une salle aux « proportions

---

<sup>617</sup> Annexe 181.

<sup>618</sup> Le catalogue de l'exposition *Pro Deo* donne plusieurs plans d'églises médiévales qui, quelle que soit la forme de l'édifice, se rejoignent sur un point : il n'y a pas de sacristie.

<sup>619</sup> WILL, Robert, « La rotonde de Honcourt. Une étude architecturale basée sur des recherches d'archives », *Architectura. Zeitschrift für geschichte der Baukunst*, 1994, p. 280-288. Située dans le Val de Villé, cette église est démolie en 1782.

<sup>620</sup> WILL, Robert, « L'architecture et la topographie du monastère de Sainte-Odile au Moyen-Âge », *Société d'histoire et d'archéologie de Dambach-la-Ville, Barr, Obernai*, 1980, p. 7-43, ici p.13. La sacristie actuelle est construite en 1708.

écrasées » selon Jean-Philippe Meyer qui y voit une sacristie<sup>621</sup>. En ce cas, la sacristie se trouvait du côté opposé aux bâtiments claustraux.

A Niederhaslach, la collégiale Saint-Florent dispose encore de bâtiments annexes : la bibliothèque présumée (actuelle sacristie, au-dessus du départ d'une galerie du cloître), la salle capitulaire (actuelle chapelle Saint-Joseph), la chapelle de la Croix (accolée au chœur sur son flanc sud). Mais on ne sait pas où se trouvait la sacristie avant la Révolution<sup>622</sup>. Pour l'abbaye de Marbach, on ne connaît que la disposition telle qu'elle est décrite au début de la Révolution. La sacristie se situe alors dans les bâtiments conventuels, vaste rectangle accolé au sud de l'église ; elle communique directement avec le chœur.

Pour les églises paroissiales, avant le concile de Trente, l'existence d'une sacristie n'est pas toujours facile à déterminer. Si l'on écarte les églises de communautés religieuses pour la période antérieure à 1240 (époque de l'éclosion du gothique francilien en Alsace), l'église Saints-Pierre-et-Paul de Rosheim pourrait permettre d'étudier un site en ville et pour un édifice prestigieux. La partie la plus ancienne (premier tiers du XII<sup>e</sup> siècle) comporte un rez-de-chaussée ayant servi de chœur à la première église, agrandie et embellie entre 1150 et 1160. Ce bloc qui comporte à l'étage une pièce est inséré dans l'angle formé par le nouveau chœur et le croisillon sud. Il s'agit là du vestige d'une tour-chœur. La salle de l'étage aurait-elle pu servir de lieu de rangement ?

L'actuelle église Saint-Léger de Guebwiller<sup>623</sup> a succédé à deux édifices antérieurs révélés lors de fouilles menées dans les années 1970. Ni les traces de la première, datée du VIII<sup>e</sup> ou du IX<sup>e</sup> siècle, ni celles de la seconde du début du XI<sup>e</sup> siècle n'ont permis de trouver une sacristie ou une salle annexe, tout au plus des éléments de mur mal datés. Une sacristie n'est construite qu'au XVI<sup>e</sup> siècle, peut-être en même temps que le bas-côté nord élevé en 1585. Logée sur le flanc nord du chœur et contre le croisillon nord, elle a la forme d'une salle rectangulaire aux dimensions assez confortables.

---

<sup>621</sup> MEYER, Jean-Philippe, « L'église abbatiale d'Andlau au XII<sup>e</sup> siècle », *CAAACH*, p. 95-112, ici p. 105.

<sup>622</sup> MEYER, Jean-Philippe, « Deux œuvres romanes disparues : l'église collégiale de Niederhaslach et son cloître », *Société d'histoire de Mutzig et environs*, 2005, t. XXVIII, p. 5-16. La chapelle de la Croix avait été divisée en deux pour y loger, dans la partie orientale, la sacristie et ce sans doute au début du XIX<sup>e</sup> siècle. Une large porte permettait de passer dans le chœur. L'abbé Kramer décide de déplacer la sacristie à son emplacement actuel vers 1854 et de restituer à la chapelle de la Croix tout son volume. Cette opération se fait d'abord par souci de restitution archéologique.

<sup>623</sup> MEYER, Gilbert, « les fouilles archéologiques (à l'église Saint-Léger de Guebwiller », dans *Annuaire de la société d'histoire des régions de Thann-Guebwiller*, 1977-1978, p. 101-108.



Pour l'époque postérieure à 1200, on retrouve une disposition identique à Réguisheim, à Meyenheim, à Domfessel et à Obermorschwiller, donc dans la plaine, en Alsace Bossue et dans le Sundgau. L'étage de la tour abrite une pièce aménagée, dotée à Domfessel d'une cheminée et d'une embrasure à deux banquettes. La possibilité de se chauffer indique qu'il s'agirait d'un logement prévu pour le desservant ou pour un sacristain. Mais à Domfessel, une sacristie est construite sur le flanc sud du chœur, avec accès direct depuis le sanctuaire. A Obermorschwiller, dont la tour daterait de la fin du XIII<sup>e</sup> siècle, une pièce occupe le premier étage : une fenêtre géminée s'inscrit dans une niche à bancs, et, sur le mur nord, des éléments (corbeaux, trous) pourraient être des vestiges d'une cheminée.

Pour les églises de villes ou de bourgs, quelques indications donnent à penser qu'il y a eu des lieux annexes susceptibles de servir de sacristie : à Pfaffenheim, une salle à deux travées, voûtée d'ogives et ornée de clés de voûte sculptées, s'ouvre sur le chœur (flanc sud) par une petite porte. Elle est datée vers 1200. On retrouve le même schéma à Rouffach, à l'église Notre-Dame, avec une salle allongée, cette fois-ci sur le flanc nord du chœur. A Balbronn, la petite église se développe autour d'un puissant clocher qui se veut monumental. Dans l'angle créé par la jonction de ce clocher et le chœur, une pièce aux dimensions réduites, à la voûte basse et aux petites ouvertures extérieures a pu être une sacristie sur le modèle de celle de Pfaffenheim<sup>624</sup>. L'église de Hunawirh conserve l'ossuaire, semi-enterré, placé dans l'angle du chœur et du bas-côté sud. A l'étage, la salle est accessible par une porte donnant dans le chœur. A Ribeauvillé, l'importante église paroissiale Saint-Grégoire reconstruite au XV<sup>e</sup> siècle conserve la tour, vraisemblablement du XIII<sup>e</sup> siècle. Là encore, le rez-de-chaussée s'ouvre sur le chœur. On retrouve la même disposition à Hattstatt : la sacristie actuelle (adossée au flanc sud du chœur) est voûtée et inclut une niche qui a pu servir d'armoire. Elle a pu être élevée en même temps que le chœur que l'on date de la fin du XV<sup>e</sup> siècle.

L'église romane de Sigolsheim possédait avant sa destruction en 1944 deux annexes, adossées à l'abside. Une porte permettait de passer de la sacristie dans le chœur. Ces pièces rapportées sont condamnées par l'abbé Guerber, archéologue : « Je n'ose dire mon avis sur la sacristie qui dépare singulièrement l'édifice et dont il faudrait faire justice à la première occasion »<sup>625</sup>. La description donnée par l'instituteur Petermann vers 1845 semble indiquer une

---

<sup>624</sup> MEYER, Jean-Philippe, « L'église romane de Balbronn (XII<sup>e</sup>-début du XIII<sup>e</sup> siècle) », *Société d'histoire et d'archéologie de Molsheim et environs, annuaire 2005*, p. 61-76, ici p. 71.

<sup>625</sup> WILL, Robert, « Essai de reconstitution de « l'état roman » de l'église St Pierre et Paul de Sigolsheim », *Annuaire des quatre sociétés d'histoire de la vallée de la Weiss*, 1987, p. 121-133.

certaine ancienneté : cet auteur parle de pièces voûtées : *mit Bruchsteinen, die der Länge nach gewölbt waren*, espaces sans air, aux petites ouvertures, en partie enterrées.

L'église paroissiale de la ville de Saint-Hippolyte (XIV<sup>e</sup> siècle) a conservé deux sacristies accolées aux deux flancs du chœur. Les deux édicules sont voûtés sur ogives ; celui du nord, qui s'élève dans le prolongement du bas-côté, compte deux petites travées. Il est doté d'ouvertures rectangulaires (une sur le petit côté, Est, deux sur le long côté, Nord), avec grillages anciens. Un contrefort marque l'angle du bâtiment. Il est probable, si l'on considère la maçonnerie en pierre de taille de belle apparence, que cet édicule a été construit après le chœur, ou du moins très peu de temps après celui-ci : les deux systèmes sont accolés sans être liés.

Quelques kilomètres au sud de Saint-Hippolyte, toujours dans le vignoble, l'église paroissiale de Bergheim<sup>626</sup> offre certaines similitudes avec celle de Saint-Hippolyte. Détruite par un incendie en 1287, l'église est reconstruite à partir de 1320 et consacrée en 1347. Le clocher, les murs extérieurs de la nef et le chœur datent de cette époque. Sur le flanc nord, un contrefort s'appuie à l'extrémité Est de la dernière travée droite du chœur et présente un important débord. Une sacristie à deux niveaux l'intègre dans sa maçonnerie. Bien que présentant la même mise en œuvre (assises régulières de pierres de taille avec trous de louve), cette sacristie a été accolée peu après l'édification de l'église. Les ouvertures sont disposées irrégulièrement. Il n'est pas certain qu'elles marquent deux niveaux de plancher. Cet édicule est voûté d'ogives retombant sur des colonnes engagées (au nord) et sur des culots (au sud) dont l'un est sculpté d'une tête de lion. La clé de voûte est sculptée d'une main bénissante.

Dernières étapes dans le vignoble, Sultz (Haut-Rhin) qui dispose également d'une sacristie accolée contre le chœur, de même nature qu'à Bergheim et à Saint-Hippolyte, et Vieux-Thann dont l'église est partagée entre la paroisse et le couvent des dominicaines. Ici, la sacristie accolée au flanc sud du chœur est surmontée d'un étage en appentis et éclairé par une fenêtre sur le pignon.

Pour certains villages, plus modestes, les églises se passent de sacristies : c'est le cas à Rodern, près de Rorschwihr<sup>627</sup>. La tour daterait de la fin du XIII<sup>e</sup> siècle et surplombe la nef, peut-être plus récente, qui offre un plan simple, sorte de rectangle allongé. Le chœur se situe à

---

<sup>626</sup> Annexe 176.

<sup>627</sup> Dossier lié à la reconstruction, XVIII<sup>e</sup> siècle : ADHR, E 1061.

l'opposé de la tour. L'absence d'annexe est palliée par la proximité du presbytère dont une pièce sert, au XVIII<sup>e</sup> siècle, de sacristie.

Au début du XVI<sup>e</sup> siècle, quand la Réforme protestante s'implante en Alsace, on voit à Jebsheim<sup>628</sup> que l'une des salles latérales au chœur de l'église est aménagée en *Beichtkammer*, en salle de confession : ce lieu était-il auparavant dévolu à la conservation des objets ? Au Dompeter à Avolsheim, édifice du XII<sup>e</sup> siècle, l'architecte Reiner indique dans un rapport de 1838 : « le chœur actuel est formé de l'ancien sanctuaire et de son prolongement plus récent entre les deux premières arcades des nefs latérales, qui furent fermées et converties plus tard en sacristie. » En restituant les volumes anciens, Reiner est amené à construire une nouvelle sacristie adossée à l'extérieur de l'église<sup>629</sup>. Une indication assez précise est donnée par l'inventaire<sup>630</sup> de 1597 décrivant les objets de l'église Saint-Pierre-le-Vieux de Strasbourg : les pièces les plus précieuses sont entreposées dans la « pièce voûtée sur le jubé ».

D'autres textes livrent quelques indications : en 1539, l'évêque de Strasbourg Guillaume de Honstein vidime une charte dont l'original avait été déchiré par des cambrioleurs dans la sacristie de l'église paroissiale de Truchtersheim<sup>631</sup>. Le rapport du bailli Link sur la guerre des Paysans<sup>632</sup> indique que la sacristie de l'église de Riquewihr a été forcée et mise à sac : on y conservait les archives de la paroisse. Cette église (Sainte-Marguerite ou Notre-Dame) a été détruite<sup>633</sup>. Mais l'importance de la paroisse ou de l'église de pèlerinage dans une ville seigneuriale riche, équivalente à Saint-Hippolyte, justifie la présence d'une sacristie. Autre cas : dans un rapport, le curé (ou pasteur ?) Wolfgang *Schulthes* (Schultheiss, Schulz ?) se plaint du *Schultheiß* et des marguilliers de l'église Sainte-Hélène de Strasbourg (située hors les murs, vers Schiltigheim) qui ont retiré de la sacristie, sans son accord, l'obituaire de Sainte-Hélène<sup>634</sup>. A Strasbourg, l'église Sainte-Aurélie, qui a les caractéristiques d'une église paroissiale rurale dans un quartier périphérique de la ville et qui abrite un pèlerinage local à sainte Aurélie, a une sacristie, selon une mention dans les comptes de 1492 : on y pratique alors une fenêtre<sup>635</sup>.

---

<sup>628</sup> BRUM, Werner, HUG, Marc, *Jebsheim St Martin*, Jebsheim, 1991.

<sup>629</sup> MEYER-SIAT, Pie, « Les restaurations du Dompeter au XIX<sup>e</sup> siècle », *Annuaire de Molsheim*, 1979, p. 121-132.

<sup>630</sup> AVES, II 13b/6.

<sup>631</sup> AVES, 8 AST 32 (Pfettisheim 1), 9 juin 1539.

<sup>632</sup> ADHR, 17 J 19.

<sup>633</sup> HERZOG, Emile, *Les trois Églises de Riquewihr*, Société d'histoire et d'archéologie de Riquewihr, 1927.

<sup>634</sup> AVES, 8 AST 42, Schiltigheim 16, seconde moitié du XVII<sup>e</sup> siècle.

<sup>635</sup> ADBR, 2 G 482K 74 : *Item XVIII pfennig von dem venster zu machen in der sacristigen*.

Des monuments conservent également des traces qui proposent une autre solution que celle de la sacristie : à Ammerschwihl<sup>636</sup>, on voit dans le chœur (comportant un chevet plat) deux armoires pratiquées dans le mur, dont une munie d'encoches horizontales permettant de placer une étagère. La feuillure indique la présence d'une porte. Cela correspond parfaitement à la description donnée par un manuscrit<sup>637</sup> provenant sans doute du couvent des Augustins de Strasbourg qui explique l'usage de ces armoires : elles servent de réceptacle aux objets utiles pour la messe. A Weiterswiller, au pied de la route menant à la Petite-Pierre, qui ne semble pas avoir disposé de sacristie, le linteau de la porte de la sacristie porte la date de 1525 et une dendrochronologie du battant donne la même date. Il s'agit sans doute d'une réparation consécutive à la guerre des Paysans<sup>638</sup>.

En ce qui concerne les petites églises de campagne, Betbur ou Printzheim, les plans ne donnent aucune indication sur une quelconque annexe<sup>639</sup>. La chapelle Notre-Dame du Chêne, lieu de pèlerinage isolé dans les champs au sud de Plobsheim, dispose d'une pièce au-dessus du vestibule, mais il s'agit du logement du gardien construit au XVIII<sup>e</sup> siècle. A Baldenheim, le chœur et la nef sont datés du XI<sup>e</sup> siècle, la tour accolée au chœur primitif est érigée au XIV<sup>e</sup> siècle avec un unique accès depuis le chœur. L'étage donnait accès à une loge seigneuriale au moins à l'époque moderne.

Ainsi, pour les églises paroissiales héritées du Moyen Âge, les traces sont rares et somme toutes peu parlantes. Il y a eu des sacristies, au moins dans les églises importantes<sup>640</sup>, mais sans qu'il soit possible de dresser un bilan ni une typologie. Cependant, un groupe se dégage : Rouffach, Pfaffenheim, Bergheim, Saint-Hippolyte, Soultz (Haut-Rhin), cinq églises du vignoble construites au XIV<sup>e</sup> siècle ou modifiées à cette époque, dotées d'une sacristie voûtée édifiée sur un flanc du chœur. Par ailleurs, la fin du XV<sup>e</sup> siècle semble constituer une étape importante : plusieurs sacristies sont alors attestées. Est-ce une époque de construction de lieux annexes là où ils manquaient ? Il faut également se rappeler qu'une église paroissiale abrite le culte, mais aussi, à l'occasion, d'autres fonctions : la bibliothèque de l'école latine de Sélestat trouve place dans une pièce au-dessus du bas-côté sud de l'église Saint-Georges.

---

<sup>636</sup> Annexe 177.

<sup>637</sup> A VES, 1 AH 1291.

<sup>638</sup> Dendrochronologie datant de 2008 par Jean-Jacques Schwien (BISCHOFF, Georges, *La guerre des Paysans*, 2010, p. 351).

<sup>639</sup> Voir les plans conservés dans le fonds du *Denkmalarchiv*, en ligne sur le site mémoires (ministère de la culture).

<sup>640</sup> Le musée historique de Mulhouse conserve une porte de sacristie, datée du XIV<sup>e</sup> siècle.

## *Les sacristies à l'époque moderne*

Avec la réforme ou plutôt le recadrage opéré à partir du concile de Trente, la sacristie devient une obligation justifiée d'une manière globale par la décence requise pour le culte et tout ce qui s'y rapporte. Le lieu de conservation, de vêture mais aussi de confession reçoit alors un statut. Il s'agit donc, dans le cas d'une église ancienne, de trouver une place ou de construire la sacristie. A Molsheim, une sacristie est construite dans la nouvelle église des Jésuites dès 1618, accolée au chœur, dans l'axe de l'église. A l'église Sainte-Foy de Sélestat, en 1892 on rebâtit l'absidiole sud à l'emplacement de l'ancienne sacristie et du lieu de sépulture des Jésuites ; parallèlement a lieu la construction de la nouvelle sacristie avec conservation du mobilier ancien des jésuites<sup>641</sup>. Les jésuites sont à la pointe de l'application des normes officielles. Ce n'est pas toujours le cas dans les paroisses. A Crastatt, petit village à proximité de Wasselonne, l'église n'a toujours pas de sacristie en 1770. La communauté demande à ce que le collateur s'en préoccupe, relevant que le prêtre doit se préparer dans un réduit situé derrière l'autel<sup>642</sup>.

A la cathédrale de Strasbourg, la superbe sacristie des chanoines élevée par Joseph Massol au XVIII<sup>e</sup> siècle a la forme d'un salon, mais ne correspond pas à un lieu de conservation, malgré les placards qui occupent les flancs de la salle. Les guides du monument, publiés au XVIII<sup>e</sup> siècle, font état de plusieurs sacristies qui sont réparties dans le massif oriental de la cathédrale ; les prébendiers occupent l'actuelle chapelle Saint-Jean (et pour placer les armoires a-t-on bûché le monument funéraire de Conrad de Bussnang, trop saillant !), à proximité immédiate de la chapelle paroissiale Saint-Laurent, les jésuites qui utilisent la chapelle Sainte-Catherine, sur le flanc sud, disposent de l'actuelle chapelle Saint-André. Les deux chapelles sont reliées vers 1780-1781 par une longue galerie qui est dotée de grandes armoires murale et qui permet également de passer de la cathédrale au grand séminaire récemment achevé, en 1774. Ces deux sacristies sont fonctionnelles ; les prêtres et les clercs s'y préparent. Les ornements reposent, quant à eux dans la grande salle aménagée au-dessus de la chapelle Saint-André et ne donnant que sur le chœur. Un chapier et des placards s'y trouvent, simples menuiseries pratiques.

---

<sup>641</sup> SAUTER, Paul, « Visages humains et têtes d'animaux. Sculptures à l'église romane Sainte-Foy de Sélestat », *Annuaire 2011 des Amis de la Bibliothèque humaniste de Sélestat*, p. 111.

<sup>642</sup> AVES, VII 475/44. Voir annexe 30.

La position de la sacristie dans le plan général de l'édifice est rapidement trouvée, à proximité immédiate du chœur avec accès direct. Le plus souvent, la sacristie se trouve placée sur l'un des côtés (souvent le côté nord) du chœur, une seconde pièce placée en parallèle pouvant servir de seconde sacristie ou de débarras (Valff<sup>643</sup>, Bitschwiller-les-Thann). L'église de Feldkirch présente une disposition particulière : deux annexes encadrent le chœur, la hauteur de leur voûte sur arêtes équivalant à celle du chœur, ce qui donne à l'extérieur l'impression d'un transept. L'une abrite le caveau funéraire des comtes de Rosen, l'autre la sacristie, d'un volume inhabituel.

Autre position possible : derrière le maître-autel quand le retable est séparé de l'autel et cache l'abside (ce qui est le cas aux Récollets de Rouffach, de Saverne) : des placards sont disposés derrière le retable. Lors de la reconstruction d'une église dont on conserve la tour médiévale, la sacristie peut être installée dans son rez-de-chaussée, comme à Aspach près Altkirch en 1829 ou à Obermorschwiller en 1778. Lors des visites effectuées par l'ordinaire dans le but d'évaluer l'état sanitaire d'un édifice, la sacristie est toujours mentionnée. En 1757, à Bouxwiller<sup>644</sup>, le visiteur constate que *les fenestres dans la sacristie ne donnent pas assez de clarté, les croiséz estant trop petites*.

Encore au début du XIX<sup>e</sup> siècle, la sacristie reste très discrète, voire oubliée sur les plans des architectes officiels. Il faut attendre les années 1840 pour que la sacristie soit toujours conçue avec le projet initial. Après 1894, la *Bischöfliche Baukommission* prend garde à la disposition et à la sécurité de la sacristie. Elle impose notamment qu'il y ait un coffre-fort scellé dans le mur mitoyen du chœur et des barreaux aux fenêtres.

### *Le coût d'une sacristie*

Se pose la question du coût de la construction : qui paie la construction puis l'entretien des sacristies ? Il faut attendre que l'Alsace passe sous l'autorité du roi de France pour qu'une disposition générale soit prise : un arrêt<sup>645</sup> du Conseil d'Etat du roi en date du 20 août 1686 stipule que l'entretien du chœur revient au décimateur, celui de la nef à la communauté. « Et à l'égard des menues dépenses qu'il est nécessaire de faire pour les dedans des églises, soit pour

---

<sup>643</sup> Annexe 180.

<sup>644</sup> AAEB, A 26/3.

<sup>645</sup> AVES, IV 98.

l'autel, les ornemens, les bancs et les autres menues nécessitez desdites églises, Sa Majesté ordonne qu'elles seront prises sur les revenus des fabriques de chacune desdites églises ». Jusqu'alors, le rôle du patron décimateur a sans doute été majeur. Il est d'autant plus important dans le cas du *simultaneum*.

Le *simultaneum* entraîne une cohabitation entre catholiques et protestants<sup>646</sup>. Il faut s'entendre avec la partie protestante en partageant le local (comme à Hunawihl). A Lembach, la sacristie catholique est construite en 1736<sup>647</sup>. Il faut noter que le culte protestant n'a pas besoin d'une sacristie, car les objets sont peu nombreux et les calices, aiguières, patènes ou bassins peuvent être rangés dans l'autel, souvent doté d'un espace de rangement en partie basse. Comme il n'y a pas d'ornement hormis la robe pastorale, celle-ci peut être enfilée par le pasteur au presbytère ou dans l'église. Quant aux catholiques, ils doivent avoir une sacristie qui leur est propre. Le peu de confiance entre les deux communautés et la crainte de la profanation des objets sacrés amènent le plus souvent l'aménagement de lieux différenciés. A Barr (l'église est démolie en 1851), on se rend compte de la complexité des aménagements réalisés au rez-de-chaussée de la tour. Une cloison délimite une sorte de corridor utilisé par les sonneurs, le reste de l'espace étant réservé à la sacristie catholique. L'endroit est décrit en 1824 comme humide et malsain<sup>648</sup>. L'état des choses institué au début du *simultaneum* dans le vieil édifice, utilisé par les luthériens depuis la Réforme jusqu'à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, a perduré malgré son caractère mal pratique. A Strasbourg, la même nécessité entraîne la même complexité dans les deux cas d'églises juxtaposées, Saint-Pierre-le-Vieux et Saint-Pierre-le-Jeune.

### *Le mobilier de la sacristie*

La question de l'eau est à étudier. Le prêtre a besoin d'eau pour purifier les calices et ciboires, ainsi que pour les ablutions et pour l'offertoire. On conserve à Andlau une fontaine murale en étain. Sans doute un broc ou une cruche ont-ils le plus souvent suffi. Quant au chauffage, il n'est pas évident qu'il y ait eu des poêles sinon dans les églises protestantes comme à Fouday dans la haute vallée de la Bruche.

---

<sup>646</sup> JALABERT, Laurent, « Le *simultaneum*: le partage des aires confessionnelles et les variations du paysage religieux », colloque Paysage et religion, 135<sup>e</sup> Congrès du CTHS, Neuchâtel, Éditions du CTHS, 2015.

<sup>647</sup> ADBR, 3 E 263/5 (registre de mariages) in fine : « Anno Domini 1736 extracta est sacristia nostra, constitit exstructio 130 florenis ».

<sup>648</sup> ADBR, 2 O, travaux communaux, 11.

Dans son ouvrage fondamental sur le meuble en Alsace<sup>649</sup>, Françoise Lévy-Coblentz décrit l'évolution du métier et de la production de meubles régionaux. Elle constate que les témoignages pour le Moyen Âge sont maigres. En ce qui concerne le mobilier des sacristies, il n'y a pas de traces. Il faut aller à l'église de Wertheim sur le Main pour trouver une imposante armoire à deux corps, décorée de fenestrages sur le socle et de rosaces ajournées sur la frise supérieure. Conservée au *Badisches Landesmuseum* à Karlsruhe, elle porte la date de 1449. Sa destination ne transparait ni par la forme, ni par le décor. On peut imaginer, à partir de cet exemple, que le clergé utilisait des meubles civils pour ranger les objets du culte, quand il en disposait, ou décidait de les conserver ailleurs que dans le chœur.

Car il semble que la conservation des objets près de l'autel, dans le chœur, a été la règle. A l'église de Domfessel qui date des années 1330-1340, à côté du lavabo, une armoire murale est divisée en deux. Une porte la fermait. D'autres armoires du même type se trouvent dans plusieurs églises de la région, comme dans celle d'Ammerschwihl qui compte trois niches placées à différentes hauteurs. L'une d'elles est composée de deux armoires, la supérieure ornée d'un semblant de voûtes. On peut penser que cette dernière servait de réserve eucharistique, la seconde d'espace de rangement. A l'abbatiale de Wissembourg, une armoire murale avec des portes à pentures anciennes existe toujours dans la sacristie construite à la fin du XIII<sup>e</sup> ou au début du XIV<sup>e</sup> siècle.

Ces niches pouvaient donc servir pour ranger les pièces d'orfèvrerie, les missels ou rituels, mais où plaçait-on les ornements ? Soit ils étaient suspendus à l'air libre, soit le prêtre les conservait chez lui, soit il les déposait dans un coffre. On conserve un tel meuble dans l'abbatiale de Wissembourg, mais sans pouvoir lui prêter à coup sûr une telle destination.

C'est à Wissembourg que l'on peut percevoir une évolution du mobilier, depuis l'armoire murale et le coffre médiéval jusqu'au buffet à deux corps (ici daté de 1769). Rien ne distingue, pour les meubles du Moyen-Âge, le mobilier civil du mobilier religieux. En revanche, le buffet du XVIII<sup>e</sup> siècle prend une forme qui est spécifique aux meubles de sacristies. Cependant, on ne connaît pas de meuble-chapier en Alsace, caractérisé par les tiroirs semi-circulaires qui permettaient de conserver les chapes à plat, sauf à la cathédrale de Strasbourg.

---

<sup>649</sup> LEVY-COBLENTZ, Françoise, *L'art du meuble en Alsace*, Strasbourg : Istra, 1975, 2 volumes.



La grande enquête (ou visite canonique) de 1666 dans le diocèse de Strasbourg parle de « cistae » qui doivent être réalisées pour conserver les ornements. S'agit-il de caisses, ou plutôt de coffres, ou bien d'armoires ? On pencherait plus volontiers pour cette dernière hypothèse, le coffre restant à l'époque moderne et jusqu'au XIX<sup>e</sup> siècle un élément de mobilier essentiellement familial. A Saint-Georges de Haguenau<sup>650</sup>, en 1421, on place dans une petite armoire (*Kensterlin*) trois chasubles sur trente-deux énumérées. Où sont rangées les autres ? Ce n'est pas précisé. A se demander si elles n'étaient pas tout simplement suspendues au mur ou dans des placards. En 1521, un *Messgewandkensterlin* cité dans les comptes de l'église Saint-Nicolas de Strasbourg<sup>651</sup> : ce terme signale un meuble spécifiquement dédiée à la conservation des ornements.

Après la guerre de Trente ans et durant la période de rétablissement du catholicisme, on voit apparaître dans les sacristies des meubles spécifiques qui répondent à une définition formelle largement répandue<sup>652</sup> : un meuble bas à tiroirs, fermé par deux portes ou quatre portes s'il est divisé en deux parties, dont le plateau supérieur permet de disposer les ornements avant la cérémonie de la vêtue. Au-dessus, un buffet à compartiments permet de ranger les pièces d'orfèvrerie, les livres, les petits objets. Des tiroirs sont aménagés sous ce buffet. Des placards latéraux permettent de suspendre les chapes ou les talars (ou soutanelles). Ces meubles montrent un souci d'organisation du rangement et de hiérarchisation des fonctions. Avec eux, la sacralité des ornements et des objets est nettement affirmée. On ne mélangera pas les différents linges : purificateurs, manuterges, corporaux. On rangera les ornements par couleur ou par nature : chasubles, étoles, dalmatiques, nappes, parements d'autel,...

Pour autant, à la paroisse d'Altkirch<sup>653</sup>, on se contente de faire fabriquer des cintres en 1713 et en 1717. En 1747, une *große viereckige Zännen* est fabriquée pour les ornements.

Françoise Lévy-Coblentz met en exergue deux buffets de sacristie à Altorf et à Guémar. Altorf<sup>654</sup> est une abbaye de petite importance à quelques kilomètres de Molsheim. Fondée en 974, ravagée en 1525 puis pendant la guerre de Trente ans, elle se reconstruit au XVII<sup>e</sup> siècle avec un nouveau chœur dû à Peter Thumb (la nef reste romane) et un nouveau mobilier. Le buffet de sacristie, réalisé vers 1716, montre une élévation élégante rythmée par des pilastres à

---

<sup>650</sup> *Cartulaire de l'église S. Georges de Haguenau*, Ed. C. A. Hanauer, 1898, p. 248 (n° 516).

<sup>651</sup> AVES, 1 AST 115.

<sup>652</sup> Annexes 178 à 180.

<sup>653</sup> ADHR, 16 G Altkirch.

<sup>654</sup> LEVY-COBLENTZ, Françoise, *L'art du meuble en Alsace au siècle des Lumières, de la Paix de Ryswick à la Révolution, 1698-1789*, Saint-Dié, éditions Le Chardon, 1985, p. 117.

chapiteaux corinthiens et supportant un entablement à plusieurs moulurations. Les panneaux des portes basses sont, quant à eux, ornés d'un décor plus populaire. On remarque que les tiroirs sont insérés au fond de l'espace entre le meuble bas et le buffet haut, trois de chaque côté, mais laissant une niche centrale. Le meuble bas déborde de l'ensemble. Des ouvertures en partie basse permettent la circulation de l'air. Considérant l'esthétique de ce meuble, Françoise Lévy-Coblentz y voit un « exemple précoce d'une solution de compromis entre le goût français et la manière allemande ». On peut y ajouter la volonté de bien meubler la sacristie, avec goût et avec efficacité.

A Guémar<sup>655</sup>, petite ville au nord de Colmar, dépendant de la seigneurie de Ribeaupierre, la sacristie est dotée d'un meuble d'une autre qualité esthétique, mais d'une forme plus simple. La partie basse est divisée en deux parties inégales : tiroirs sur deux tiers et placard sur un tiers, fermées par des portes aux panneaux simples à cadres moulurés. Le plateau est entièrement nu. En revanche la partie haute reçoit un décor particulièrement recherché, alors que la structure est simple : quatre travées hautes, avec, pour chaque travée, en partie basse, un tiroir. Les panneaux reçoivent des sculptures en relief à motifs « à la Berain » et, pour deux d'entre eux, à thème religieux : un calice. Un second meuble se trouve également dans la sacristie. Il est daté de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, en deux corps mais sans plateau. La façade terminée en « chapeau de gendarme à calotte apparente » ne se distingue pas des meubles civils.

A Otterswiller, le meuble de sacristie de la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle est composé de deux éléments superposés avec un large couronnement en chapeau de gendarme. Sa taille de petites dimensions correspond à une sacristie d'une petite église de campagne.

A Hunawihr, la sacristie de l'église simultanée renferme deux buffets, l'un pour les catholiques (du XIX<sup>e</sup> siècle), l'autre pour les protestants. Ce dernier porte la date de 1752 et montre un décor de résilles sur son fronton. Il s'agit d'un placard en trois parties, la partie centrale (la plus ornée) formant un renforcement entre les deux parties latérales. Des tiroirs (sans doute pour les nappes d'autels) prennent place dans le socle. Le meuble est vaste, sans doute trop vaste pour les besoins de la paroisse protestante. Était-il à l'origine partagé entre les deux communautés ? C'est possible.

A Valff<sup>656</sup>, la sacristie ancienne sur le côté nord du chœur est entièrement couverte de placards dont certains éléments datent du XVIII<sup>e</sup> siècle, d'autres étant plus récents. Le buffet

---

<sup>655</sup> *Ibidem*, p. 177 et 259.

<sup>656</sup> Annexe 180.

proprement dit est rentrant, avec, dans le corps supérieur, plusieurs petits placards et petits tiroirs qui permettent de ranger les différents types de linge liturgique. Les grands placards étaient dévolus au rangement des ornements ou des bannières, certains étant peu profonds.

Le style des meubles de sacristie s'inspire du mobilier civil. Ce qui ne saurait étonner, puisque ce sont les menuisiers qui fabriquent les mêmes meubles. A Obermorschwihr, dans le Sundgau, le buffet (vers 1778) s'inscrit dans le dessin de la voûte de la sacristie qui occupe la base du clocher médiéval. Il incorpore en son centre la porte permettant l'accès à l'escalier du clocher. Du coup, le meuble est divisé en deux corps, avec deux meubles bas avec plateau, deux parties hautes reliées par un placard central. A l'autre bout de la province, à Lauterbourg, les deux corps sont tout en largeur, sans fronton supérieur, divisés en quatre parties symétriques. Un second placard en forme d'armoire, autrefois sur des pieds, permet d'abriter les aubes, talars et autres objets.

On le voit, la forme du meuble de sacristie catholique se fixe assez tôt : on combine le plateau, le rangement des ornements et celui des livres et des objets, ainsi que des linges sacrés. Le singulier n'est d'ailleurs pas de règle. Le meuble destiné aux objets du culte et aux ornements peut être complété par une autre armoire pour les talars et les surplis des assistants ou tout autre ustensile nécessaire au culte.

La partie basse de ces meubles reçoit des tiroirs pour les chapes et les dalmatiques. Il s'agit surtout de chasubliers. On ne connaît pas de chapiers, sinon à la cathédrale (salle des tapisseries). Mais sans doute les grandes abbayes en ont-elles disposé comme à Murbach, à Marbach, à Ebersmunster ou à Wissembourg. La visite canonique de la collégiale de Surbourg menée en 1612 cite une sacristie avec des armoires<sup>657</sup>.

Dans ces maisons religieuses qui abritent plusieurs prêtres qui doivent chacun dire une messe par jour, le mobilier doit être en conséquence. A la cathédrale, les chanoines avaient leur propre sacristie, construite sur les plans de Joseph Massol comme un salon de prestige. Les prébendiers sont relégués dans l'ancienne chapelle au nord du chœur, actuelle chapelle Saint-Jean-Baptiste où on place des armoires, sans doute proches par leur forme des placards meublant la salle capitulaire à l'étage. Ils ont été démontés après 1790. Mais subsistent les vastes placards et chasubliers de la « salle des tapisseries », au-dessus de la chapelle Saint-André. Le meuble central est divisé en deux parties organisées en chapiers. Il est posé sur le

---

<sup>657</sup> HAGER, Emile, « Visite de la collégiale de Surbourg du 27 septembre de l'an 1612 », *AEA*, 1988, p. 374-376.

sommet des voûtes de la chapelle inférieure. Quant aux placards autour de la salle, ils sont profonds.

### *Le sacristain*

L'aspect architectural et les conditions matérielles posent naturellement la question de l'action humaine. Qui possède la capacité d'intervenir dans la sacristie, lieu réservé, hormis les clercs ?

La place du sacristain se situe entre le laïcat et la cléricature. Ce personnage seconde le prêtre dans l'organisation matérielle des cérémonies, ce qui implique un minimum de connaissances, ne serait-ce que pouvoir lire et comprendre les *ordines* ou les calendriers liturgiques. Préparer les objets (c'est l'un des rares laïcs à pouvoir toucher un objet consacré, mais pas à main nue, selon la tradition), les ornements, savoir quel décor aménager, le sacristain assure en quelque sorte l'intendance de la sacristie et de l'église. C'est également un homme de confiance qui doit assurer la sécurité des objets et des ornements, voire le gardiennage de l'église. Il travaille avec l'économe ou le *pfleger*, voire le *werckmeister* qui gèrent les finances des paroisses et les bâtiments<sup>658</sup>.

Les personnes en charge des objets sont assez bien connues dès le Moyen Âge. Les fonctions sont fixées et décrites dans les règlements que doivent jurer les nouveaux titulaires. C'est le cas à Haguenau : le *werckmeister* de Saint-Georges prête un serment (daté de 1420)<sup>659</sup> qui spécifie l'obligation d'entretenir les ornements :

*Item ouch die ornamente, altargewete und gezierde und alle ding die zuom wercke und der kirchen gehören getruweliche zuo hant habende, zuo behaltende und zuo versorgende in alle wege, wie es notdürftig ist.*

On retrouve les mêmes dispositions dans le règlement général de l'église Saint-Pierre-le-Vieux de Strasbourg et pour d'autres églises paroissiales.

Une autre catégorie de laïcs intervient dans la gestion des objets et ornements : les ermites, laïcs affiliés généralement au tiers-ordre franciscain, qui sont en charge avec l'accord de l'ordinaire des chapelles de pèlerinage ou des lieux de culte isolés comme la chapelle Notre-

---

<sup>658</sup> Annexe 31 : règlement pour le sacristain de l'église Saint-Pierre-le-Vieux de Strasbourg, XV<sup>e</sup> siècle.

<sup>659</sup> *Cartulaire de l'église S. Georges de Haguenau*, Ed. C. A. Hanauer, 1898, p. 247 (n° 515).

Dame de Grünwald à Friesen. Un ermite y est nommé par le suffragant de Bâle, Jean-Baptiste Gobel, qui précise dans son ordonnance que l'ermite devra préparer les objets pour les offices et aider les célébrants à s'habiller et à se déshabiller<sup>660</sup>. Si leur nombre n'est pas très élevé dans les diocèses, leur position requiert une connaissance minimale de la liturgie.

Dernière catégorie de personnes qui s'approchent de manière exceptionnelle des objets et des ornements : les agents administratifs qui dressent inventaire. Les inventaires dressés dans la chapelle de l'hôpital de Strasbourg avant la Réforme sont le fait des administrateurs de l'institution. A Erstein<sup>661</sup>, le bailli Frantz Bach connaît la nomenclature des objets aussi bien que le religieux qui dresse l'inventaire de la Chartreuse<sup>662</sup>. Ces inventaires sont précis, dénotant un savoir du laïc équivalent à celui du religieux, autant que la volonté de bien gérer partagée par un bailli comme un *Kirchenpfleger*.

A Erstein, l'abbaye n'existe plus, mais la notion juridique s'est perpétuée et le matériel liturgique subsiste en quantité suffisante et en bon état, mis à part quelques pièces décrites comme très anciennes. On relève la présence de deux calices, dont un daté de 1486 et comportant la représentation de la Vierge, le second étant plus récent.

## C – LES TRANSGRESSIONS

### *Un phénomène constant*

Les objets du culte ne sont pas destinés à durer au-delà de leur utilisation. Le caractère patrimonial qu'on leur attribue aujourd'hui est une donnée récente. Le droit canonique ordonne la destruction de l'objet devenu impropre au culte. C'est, dans ce cas, le caractère tabou agrégé à l'objet consacré qui entraîne cette élimination par le feu pour les ornements ou la fonte pour les objets en métal. On peut établir, dans cette démarche, un parallèle avec le principe de la

---

<sup>660</sup> AAEB, A 19a/1-5, p. 209 et sv, 5 juillet 1771 : « d'y servir les messes avec décence requise, d'habiller et déshabiller les célébrants et leur procurer les choses nécessaires au saint Sacrifice, leur enjoignant spécialement de ne permettre à aucun prêtre inconnu de célébrer la sainte messe sans permission du sieur curé. »

<sup>661</sup> AVES, 117 Z 2087. Annexe n° 17.

<sup>662</sup> BNUS, ms 843.

genizah en usage dans le judaïsme : un lieu de dépôt des objets religieux ou cultuels ayant perdu leur caractère casher, en attente de leur enterrement dans un lieu réservé d'un cimetière.

Cependant, si les éliminations ont, sans doute, eu lieu régulièrement pour assurer la décence du culte en entraînant le renouvellement du vestiaire, il n'y a pas de traces de telles opérations. En revanche, les agressions sont, quant à elles, bien documentées. Comme agressions sont à prendre en compte les vols et les sacrilèges.

Un vol est un sacrilège puisqu'il détourne l'objet de son but cultuel et ce par des mains impies. Le sacrilège est avéré et évident si l'on dérobe le ciboire avec les hosties consacrées, après avoir cassé la porte du tabernacle.

Les exemples ne manquent pas : un vol est commis à Beblesheim, à côté de Blieskastel<sup>663</sup> dans la nuit du 18 au 19 mai 1779 : le fait est signalé à Strasbourg où les voleurs sont susceptibles d'écouler la marchandise, à savoir :

*Un beau calice d'argent dont la coupe est dorée dans toutes ses parties.*

*Un soleil d'argent entièrement dorée.*

*Un ciboire dont la coupe qui est dorée est d'argent et le pied de cuivre.*

*Trois boîtes d'argent pour les saintes huiles.*

*Et enfin des linges tels que nappes d'autels, aubes, surplis etc.*

Autre cas, révélateur d'une tension entre la communauté et le clergé : le 1<sup>er</sup> juillet 1682, la communauté d'Avolsheim porte plainte contre l'ancien curé de Molsheim Clasquin<sup>664</sup>. Vers 1674, il a fait fondre une très ancienne croix en argent, ornée de reliques de sainte Pétronille et d'autres saints pour faire confectionner de petits vases en argent (désignés comme des *Blumenbräuserlin*). L'orfèvre Olderer (de Strasbourg, luthérien) a dû jeter les reliques *in locum aliquem secretum*. Ici, le méfait est attribué au curé qui aurait pu être qualifié pour modifier un objet du culte, mais qui n'a pas veillé à la bonne conservation des reliques d'une sainte qui est vénérée par la population locale au Dompeter.

Ces deux cas sont, finalement, assez courants. Vol crapuleux suscité par l'appât du gain ou maladresse d'un curé qui agit contre le sentiment de la communauté, il s'agit là d'événements qui restent d'une actualité certaine par-delà les époques.

---

<sup>663</sup> AVES, AA 2559. Lieu non identifié, à 8 lieues de Sarreguemines.

<sup>664</sup> ADBR, G 6314/124. SCHLAEFLI, Louis, « La vieille croix en argent d'Avolsheim », *Annuaire de Molsheim*, 1980, p. 132.

En revanche, les mises en cause qui ridiculisent le culte ou les membres du clergé sont autant de mises en cause du système. C'est ce qui est dénoncé à Kaysersberg en 1723<sup>665</sup>. Lors du carnaval, non seulement un homme s'est déguisé en franciscain, mais on a singé les cérémonies du mercredi des cendres avec un simulacre de procession et des individus déguisés en prêtres, un en évêque avec mitre et ornements marqués d'une croix. L'évêque s'en plaint amèrement au conseil de la ville où l'offense a été perpétrée. Il relève, usant d'un langage empreint d'une sainte indignation, que le sacrilège est doublé d'une profanation et d'une atteinte à l'autorité épiscopale.

Ces manifestations sont sans doute plus anticléricales qu'antireligieuses. En revanche, les saisies autoritaires ne sont pas à négliger : les crises d'iconoclasme de la guerre des Paysans précèdent les pillages des années terribles. Lorsqu'une zone géographique passe au protestantisme, les objets précieux ne sont pas respectés : en 1634, le chapitre Saint-Martin de Colmar doit livrer à la ville, dont le conseil est majoritairement luthérien, un ensemble d'objets qui ne sont restitués qu'en 1681<sup>666</sup>.

*Erstlich ain silber St. Martins brustbild wigt 21 markh 10 loth.*

*Item ein klein silbere Monstranz, darauff S. Martini undt S. Gregorii bildnuss, weigt 4 markh 15 loth.*

*Item 4 silber vergulte kelch mit 3 patenen darunder eines unterguldt, wägen 6 markh 10 loth.*

*Item ein brustbildt, daran das haupt silber, undt daß ubrigkupfer verguldt mit der hirschalen S. Stephani paspt martyris ut refertur.*

Ces objets sont hautement catholiques : des reliquaires, un ostensor, des calices avec leurs patènes. On peut cependant s'étonner que ces pièces n'aient pas été fondues ni détournées.

### *Normalité contemporaine de la transgression*

Le fait de placer ces objets dans des musées ou des espaces patrimoniaux, phénomène qui se développe depuis plus d'un siècle<sup>667</sup>, ne constitue-t-il pas un cas de profanation, en ce sens qu'ils perdent leur caractère exclusivement sacré pour n'être considérés que sous l'angle du patrimoine ? Or, l'enjeu qui devrait primer dans cette démarche ne serait-il pas de concilier ces deux aspects : contextualiser les objets dans le savoir-faire et la société qui les ont produits,

---

<sup>665</sup> AAEB, A19b/5, lettre du 23 mars 1723.

<sup>666</sup> AAEB, A 41/6.

<sup>667</sup> Avec, en France, le musée du Moyen Âge installé à partir de 1833 par Alexandre Du Sommerard dans l'hôtel de Cluny à Paris.

mais aussi en les plaçant dans leur environnement liturgique qui est, du point de vue strictement religieux, atemporel ?

Aujourd'hui, sans qu'elles aient été désacralisées, ces pièces sont parfois mises en vitrine et exposées au regard des touristes dans un contexte de partage de la culture et du patrimoine. Le phénomène est européen<sup>668</sup>. Le souci premier est de montrer pour préserver et, dans une certaine mesure, éduquer. Or, la distance de plus en plus grande entre la compréhension naturelle du public et ces objets porteurs de sens constitue une évidence. Les réactions des touristes à l'exposition d'objets dans le déambulatoire de la collégiale Saint-Martin de Colmar – comprenant notamment de très belles pièces du XVIII<sup>e</sup> siècle, sont révélatrices de cet éloignement : sans doute l'absence de cartels dignes des objets exposés joue-t-elle un rôle non négligeable dans l'impression ressentie par les visiteurs qui sont, pour une bonne part, décontenancés devant cet étalage si artistique soit-il. On comprend ce sentiment puisque ces objets sont déconnectés de tout cadre liturgique actif. La rééducation au sacré devient alors une nécessité

A Saint-Mihiel, le musée départemental d'art sacré de la Meuse répond à une nécessité de préserver – le rôle des conservateurs des antiquités et objets d'art étant central dans la gestion de cette institution. L'allure générale du lieu est nettement muséale, très proche des musées diocésains allemands. Ces sites ont souvent fait un effort considérable de présentation, disposant d'une technique muséographique moderne et inventive.

Mais le piège d'une technicité se révèle alors : se cantonner dans le domaine de l'histoire de l'objet, révélateur d'un savoir-faire artisanal, d'une esthétique, d'un courant social... n'est pas suffisant. Il faut certainement aller au-delà de l'objet pour évoquer ce à quoi il sert : le service divin. On aboutit, sans cela, à une exécution de fait qui ne vaut pas mieux que les vols ou les destructions sacrilèges.

Les objets et ornements d'une sacristie forment un ensemble, selon la définition de la loi du 8 juillet 2016<sup>669</sup>. Cet ensemble renvoie à deux éléments essentiels : la fonctionnalité dans

---

<sup>668</sup> En France, on relève l'attention soutenue des conservateurs des antiquités et objets d'art avec la parution d'études depuis celle des Actes du colloque de Bourg-en-Bresse tenu en 1999 : *Regards sur le patrimoine religieux. De la sauvegarde à la présentation* (sous la direction de Catherine Penez), Paris : Actes Sud, 1999.

<sup>669</sup> La revue (en ligne) *In Situ* (n° 29, 2016) aborde le sujet d'un point de vue technique en évoquant la thématique des *Ensembles mobiliers, industriels, techniques. Connaissance, protection, conservation, présentation au public*.



le cadre d'une action liturgique polymorphe et évolutive, autant que la forme et l'histoire de chaque objet. L'appartenance à un ensemble est ainsi complétée par l'histoire particulière de chaque objet. Reste à trouver les mots et le discours pour l'expliquer.

Enfin, une autre forme de transgression a pris le relais du goût des collectionneurs de naguère. Si, dans l'entre-deux-guerres, le chanoine Eugène Muller devait se rendre aux marchés aux puces de Saint-Ouen ou dans des boutiques romaines pour trouver des pièces à son goût, les sites de vente en ligne montrent une diversité de propositions d'autant plus grande que des institutions ecclésiastiques n'hésitent pas à vendre des objets du culte. Ce ne sont plus seulement des amateurs éclairés qui sont susceptibles d'acheter. En revanche, la volonté de pratiquer un sacrilège n'est pas forcément présente.

## CONCLUSION

Renvoyant à des données anthropologiques, la notion de sacralité appartient au domaine du tabou, mais répond également à des réalités bien matérielles, liée à la liturgie qui nécessite des objets consacrés, spécifiques à cet usage. La forme des objets ou des ornements n'est pas définie comme un élément constitutif de la sacralité qui y est attachée, mais la permanence ou, du moins, la lente modification des formes apparaît comme un facteur apparent de cette sacralité : la bénédiction initiale est indispensable, mais l'aspect matériel des objets (métal, soie, forme...) les place de manière évidente pour les spectateurs dans le domaine particulier du sacré.

La bonne conservation de ces objets assure la permanence du caractère conféré lors de la consécration. L'aménagement systématique de sacristies constitue une particularité de la réforme catholique, concourant à l'émergence de la notion de « trésor » et accentuant la mise à part de ces objets et de ceux qui les touchent ou les utilisent. Mais ce caractère particulier n'est pas suffisant : un objet consacré doit servir dans l'accomplissement des rites pour lesquels il existe.

La question de la transgression permet d'aborder le domaine du sacré à rebours : la profanation volontaire ne se définissant que par rapport au sacré, elle fonctionne comme un acte antireligieux, porté contre l'institution ecclésiale la plupart du temps, mais aussi contre la forme rituelle qui est mise en cause. Les circonstances de chaque profanation renvoient donc à la conception du transgresseur qui brave l'interdit. Actuellement, ce caractère sacré n'est plus pris en compte a priori : la manipulation des objets, leur utilisation comme bien culturel, leur vente comme objet de collection, autant de démarches non transgressives, mais qui dénote une approche du sacré qui tranche avec les attitudes de naguère.

## CHAPITRE 2

### MODUS OPERANDI : LIVRES, MANUELS ET RITES

Les objets et les ornements identifiés et reconnus dans leur fonction sacrale, reste à voir comment ils apparaissent, sont utilisés et relèvent la magnificence du service divin. Si nous avons jusqu'à présent utilisé volontiers le terme *Liturgie*, c'est par commodité bien que par anticipation. Si, aujourd'hui, le terme est compris comme un ensemble d'actions relatives au service divin<sup>670</sup>, il n'apparaît que récemment. L'époque moderne parle, à la suite du Moyen Âge, de « service divin » : *opus divinum, cultus divinus*. On retrouve cette notion dans l'approche que donne le pape Pie XII dans son encyclique *Mediator Dei* et, plus récemment, avec le pape Benoît XVI<sup>671</sup>. Ce service divin est au centre de la foi chrétienne, reflétant le culte rendu par les anges et les saints à Dieu dans les cieux, tel que le décrit le prophète Ezéchiel ou le rapporte l'apôtre Jean dans l'Apocalypse. Privée ou solennelle, ce service divin fait partie de la vie de l'Eglise et en est l'expression rituelle, à côté des œuvres de miséricorde qui ressortent, quant à elles, d'une disposition intérieure et morale de chaque chrétien.

Incontestablement, la conception de la liturgie est totalement repensée par les réformateurs, ce qui entraîne la condamnation des objets et ornements accompagnant la conception précédente. A partir des années 1523-1525, époque de l'affirmation de la Réforme en Alsace, on assiste à une cohabitation inédite de deux formes culturelles chrétiennes, sans

---

<sup>670</sup> « Ordre et cérémonies du service divin », selon le *Dictionnaire de Littré*.

<sup>671</sup> Benoît XVI, *L'Esprit de la liturgie*, trad. publiée en 2001.

compter les expressions religieuses des différentes Eglises et communautés déviantes du luthéranisme. Après la conclusion du concile de Trente, l'Eglise se dote progressivement de rites rénovés ou plutôt consolidés. Pour autant, la réflexion sur les rites ne cesse pas, non seulement avec Prospero Lambertini<sup>672</sup> qui, assesseur à la congrégation des rites en 1712, est élu pape en 1740. Benoît XIV, qui meurt en 1758, ordonne la révision du martyrologe romain (1748), puis promulgue un nouveau *Cæremoniale Episcoporum* (1752). Sa réflexion s'est prolongée dans des œuvres restées manuscrites sur les rites, les fêtes des apôtres, les sacrements. La congrégation des rites, instituée par Sixte Quint en 1588 par la bulle *Immensa*, veille sur la forme du culte et répond aux questions qui lui sont posées par les ordinaires diocésains, validant notamment les calendriers et les livres liturgiques. Mais au quotidien, c'est l'évêque diocésain qui est canoniquement responsable et en charge des rites célébrés dans son diocèse.

## A – LA LITURGIE ET LA REFORMATION : REJET OU EPURATION

Le début du XVI<sup>e</sup> siècle voit apparaître une forme de culte différente dans son esprit puis par sa forme de la liturgie traditionnelle : la réforme protestante touche à la nature même de la société chrétienne, donnant une nouvelle définition du sacerdoce désormais perçu comme commun à tous les baptisés selon l'expression de saint Paul : « peuple de prêtres, de rois et de prophètes ». Le sacerdoce n'est plus l'affaire de clercs mis à part pour le service divin et la célébration des sacrements, dotés d'une autorité spirituelle et garants, par leur connaissance des rites, de la validité et de l'efficacité de ceux-ci.

Par ailleurs, une volonté très forte, fondamentale, d'extirper tout ce qui pourrait paraître impie, uniquement formel, voire magique, en tout cas hors de sens, entraîne une réécriture de la liturgie par les réformés. Cette liturgie protestante, basée sur la lecture de la Bible, la prédication et le chant de la communauté, se met en place peu à peu. A Strasbourg, une place centrale est donnée au chant communautaire<sup>673</sup>. Le *Gesangbuch* instauré sous la houlette de Martin Bucer, chef de file de la Réforme strasbourgeoise, servira même d'exemple et de référence pour le *Common prayer book* anglais et pour le *Psautier* genevois : Bucer se réfugie

---

<sup>672</sup> RANKE, Leopold von, *Die römische Päpste in den letzten vier Jahrhunderte*, Leipzig, 1900, *passim*.

<sup>673</sup> BORNERT, René, *La réforme protestante du culte à Strasbourg au XVI<sup>e</sup> siècle (1523-1598)*, Leiden, 1981 (Studies in Medieval and Reformation Thought, vol. XXVIII).

à Cambridge en 1549 après la victoire de Charles Quint et l'institution de l'Interim institué en 1549 ; quant à Calvin, il a passé trois années à Strasbourg entre 1538 et 1541.

Cette nouvelle forme liturgique est décrite par Gérard Roussel dans une lettre adressée à l'évêque de Meaux<sup>674</sup> :

*Dès cinq heures du matin, on prêche dans les différentes Eglises [...], à huit heures il y a sermon dans la cathédrale, accompagné du chant des psaumes traduits en langue vulgaire; le chant des femmes se mêlant à celui des hommes produit un effet ravissant [...]. Par les cantiques avant le sermon, on demande à Dieu d'être rendu capable de recevoir la semence évangélique ; et par ceux qui suivent on lui rend grâces de l'avoir reçue.*

Il est évident que cette forme liturgique entraîne une autre perception du Divin, évacuant une bonne part de l'émotionnel que peut susciter le décorum traditionnel. La prédication devient centrale, les pompes et les gestes disparaissent au profit de la culture religieuse. Ce virement complet se base sur la célébration de deux sacrements et non plus sept : le baptême et la cène, et sur une moralisation stricte de la société. C'est aussi la fin des grandes commandes artistiques, ce dont se plaignent d'ailleurs les artistes<sup>675</sup>. Le pasteur ne revêt plus les ornements colorés, on préfère la vaisselle liturgique en étain, plus proche des objets quotidiens. Mais Martin Bucer, en homme pragmatique, restaure la confirmation sans l'affirmer comme un sacrement et cherche à limiter les excès suscités par les premiers élans de la Réforme.

En effet, corollaire de ce refus du Beau au service de Dieu, une petite explosion d'iconoclasme a lieu à Strasbourg, mais peu de choses comparées aux violences de la guerre des Paysans au printemps 1525 ou aux pillages de la guerre de Trente ans, malgré l'indignation manifestée par Dom Loupvent qui passe par Strasbourg en 1531<sup>676</sup>. On vend également des pièces, comme à l'hôpital de Strasbourg<sup>677</sup> dont certaines sont suffisamment belles, récentes (deux sont datées) ou intéressantes pour que l'évêque les fasse racheter pour 140 gulden. Mais peut-être la démarche de ce dernier est-elle aussi motivée par une volonté de ne pas laisser des ornements sacrés être perdus ou profanés, car l'objet est porteur de valeur sacrée, ce qui se manifeste autant par le respect qui lui est porté que par le mépris ou la profanation dont il peut être la cible. Un témoignage précieux est donné par l'ouvrage pamphlétaire de Thomas Murner :

---

<sup>674</sup> Lettre publiée par A.L. Herminjard, *Correspondance des réformateurs dans les pays de langue française*, Genève/Paris, 1874-1883, tome I, p. 407, citée par M. Honegger, « La place de Strasbourg dans la musique au XVI<sup>e</sup> siècle », *International Review of the Aesthetics and Sociology of Music*, Zagreb, June 1982, 7.

<sup>675</sup> Lettre dans AVES, 1 MR 3.

<sup>676</sup> LANHER, Jean, MARTIN, Philippe, *Dom Loupvent : le voyage d'un Lorrain en Terre Sainte au XVI<sup>e</sup> siècle*, Nancy : éditions Stanislas, 2007, f° 3v (cité dans MARTIN, *Histoire de la messe*, p. 139).

<sup>677</sup> AVES, 1 AH 196.

*Von dem grossen Lutherischen Narren*, paru en 1522, qui contient des gravures sur bois montrant des rebelles coiffés de bonnets de fou qui brûlent des statues de saints ou pillent une église et en sortent des reliquaires représentés sous la forme d'animaux ou de bras dont les doigts forment un signe obscène. Le texte relate les événements de Saxe, mais préfigure ceux survenus en Alsace en 1525. A Strasbourg, ce sont d'abord les reliques qui font les frais du refus de la religion traditionnelle. Mais Daniel Specklin peut encore voir, dans les années 1580, la chapelle et le tombeau de saint Arbogast à proximité de l'église Sainte-Aurélie<sup>678</sup>. Tout n'a donc pas été détruit, loin s'en faut. En 1592, il reste encore des objets et des ornements en nombre dans les sacristies strasbourgeoises, alors que le gouvernement de la ville a officiellement renoncé à la messe latine, c'est-à-dire à la liturgie traditionnelle, depuis plus de soixante-dix ans.

## **B – LA FORME LITURGIQUE CATHOLIQUE ET ROMAINE**

Le rejet des rites traditionnels est net de la part des partisans de la foi réformée dès 1517. Mais ces rites ont imprégné la religiosité des fidèles depuis des générations. Leur force réside dans la diversité de la gestuelle, dans une langue quasi magique, devenue inconnue de la plupart des fidèles, et de leur adaptation à toutes les situations humaines qui nécessitent une intervention divine<sup>679</sup>. La solennité de ces rites est différenciée selon la qualité des acteurs comme des moyens dont ils disposent : à Rome, le soin apporté par les cérémoniaires et la cour pontificale n'a pas d'équivalent dans la petite cour de Bâle, où l'évêque ne dispose que d'une église paroissiale au XVI<sup>e</sup> siècle. A Strasbourg, l'évêque ne célèbre pratiquement jamais à la cathédrale, sinon le jour de son intronisation, avant 1681. Dans les églises paroissiales, le maître d'école peut diriger un petit chœur d'enfants. Les orgues sont rares avant la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, en dehors des grandes églises.

Comment se compose cette nébuleuse rituelle et dans quels textes normatifs sont-ils décrits ? Une évolution est-elle perceptible ? L'historiographie s'est attachée aux temps anciens pour décrire l'apparition, les mutations et, au final, la mise au point des livres liturgiques dont

---

<sup>678</sup> A VES, 6 R 23 : dessins de Specklin.

<sup>679</sup> De BLAAUW, « *Divinus Cultus Devotissimus*. Adrian VI and Papal Ritual », *Fragmenta. Journal of the Royal Netherlands Institute in Rome*, vol. 4, 2010, p. 85-104.

la typologie est fixée au long du Moyen Âge<sup>680</sup>. Pour l'époque moderne, les études d'envergure sont à venir<sup>681</sup>.

### *Les statuts synodaux*

Les rites catholiques ont été forgés depuis plusieurs siècles et leur symbolique explicitée à l'envi. Au XIII<sup>e</sup> siècle, les traités d'Innocent III et de Guillaume Durand ont formalisés cette symbolique que l'on peut estimer bien intégrée par les clercs du début du XVI<sup>e</sup> siècle. Au demeurant, le juridisme qui envahit l'Eglise occidentale à la fin du Moyen Âge limite toute remise en question de ce symbolisme, s'attachant davantage à rappeler les règles qu'à les expliquer. C'est ce qui apparaît à travers les statuts synodaux des deux entités alsaciennes.

En théorie, l'évêque doit tenir une fois par an un synode diocésain, selon la prescription du concile de Latran III (1215) dans son canon 6. Cette institution fonctionne comme une instance réglementaire diocésaine, dont les décisions sont exprimées par les statuts synodaux. Mais la difficulté de l'opération a rendu cette disposition rapidement caduque. C'est pourtant un marqueur ecclésiologique important, surtout lorsque les assemblées comme le chapitre cathédral ne fonctionnent plus que comme un corps social et sont relayées par l'administration diocésaine, dont l'officialité et les chapitres ruraux. Le synode est le lieu de législation commune à tout le diocèse, autour de l'évêque. Dès la fin du XV<sup>e</sup> siècle, lors des premiers balbutiements d'une recherche de rénovation de l'Eglise, des synodaux sont convoqués, mais ces tentatives se heurtent au conservatisme des institutions en place<sup>682</sup> qui cherchent à contenir l'autorité de l'évêque et à préserver leur autonomie.

C'est ce qui arrive en 1509. L'évêque de Strasbourg Guillaume de Honstein tente au moyen d'une grande ordonnance de lancer une réforme<sup>683</sup>. Prise sous l'influence du prédicateur de la cathédrale Jean Geiler, cette ordonnance comprend plusieurs articles de disciplines et

---

<sup>680</sup> Synthèse par PALAZZO, Eric, *Histoire des livres liturgiques. Le Moyen Âge, des origines au XIII<sup>e</sup> siècle*, Paris : Beauchesne, 1993.

<sup>681</sup> Synthèse pour les diocèses d'Allemagne du Sud (Strasbourg et Bâle sont exclus), limitée au seul missel romain de Pie V : DASCHNER, Dominik, « Vom Diözesanmeßbuch zum Missale Romanum Pius' V (1570). Die Übernahme des Missale Romanum in den Diözesen des südlichen deutschen Sprachgebietes », *Archiv für Liturgiewissenschaft*, 37, 1995, p. 304-346, reprenant, du même auteur : *Die gedruckten Meßbücher Süddeutschlands bis zur Übernahme des Missale Romanum Pius V (1570)*, Frankfurt am Main : Peter Lang, 1995 (Regensburger Studien zur Theologie, 47).

<sup>682</sup> Sur ces tentatives, voir RAPP, Francis, *Réformes et réformation à Strasbourg. Eglise et société dans le diocèse de Strasbourg (1450-1525)* Paris : éditions Ophrys, 1974.

<sup>683</sup> ADBR, G 1404 (chapitres 7, 10, 26 et 36). Présentée et commentée par RAPP, Francis, *Réformes et réformation ...*, *op. cit.*, p. 378-381.

quelques indications sur les rites : les curés et les chapelains doivent bien conserver les objets liturgiques, veiller à fermer à clé la custode, assurer l'entretien du luminaire. Les sacristains ne doivent pas servir la messe en habits courts ni avec l'épée au côté. Les prêtres ne doivent pas célébrer la messe sur des autels portatifs dans des oratoires non fermés et donc susceptibles d'être profanés. De bonnes choses, donc, basées sur une perception du sacré protégé et revalorisé, mais un échec dans l'exécution puisque deux chapitres strasbourgeois obtiennent l'annulation de l'ensemble du texte par Rome ! Dès 1510, à la mort de Jean Geiler, la tentative a fait long feu.

La Réforme protestante suscite un renouveau de la procédure synodale. Il faut dire que le choc a été si violent que les tenants de la foi et de l'Eglise traditionnelles n'ont plus guère le choix. Les statuts synodaux promulgués en 1566 par Erasme de Limbourg (et imprimés à Mayence) marquent une étape importante : le concile de Trente s'est achevé depuis peu, la Réforme protestante est désormais bien établie, notamment dans le territoire du diocèse de Strasbourg. La nécessité de réformer les institutions diocésaines, en l'appuyant sur l'autorité épiscopale, renouvelée à Trente, est impérative. Le frontispice de l'édition est significatif : l'évêque est agenouillé au pied du Crucifié et dialogue avec lui. On notera également que les statuts sont imprimés à Mayence, ce qui sous-entend que l'évêque ne dispose pas de presse ni d'éditeur sur place.

Le diocèse de Bâle<sup>684</sup> est, quant à lui, doté de statuts synodaux le 24 octobre 1503 par l'évêque Christophe d'Utenheim, évêque humaniste, consciencieux et partisan d'une réforme du clergé. Ce texte scellé par l'ami de Jean Geiler reste la base du droit diocésain jusqu'à la promulgation des décisions du synode tenu à Delémont en 1581, par l'évêque Jacques-Christophe Blarer de Wartensee et imprimés en 1583 à Fribourg-en-Brigau. On y retrouve sans surprise les grandes lignes données par le concile de Trente, dont la tenue des registres paroissiaux, un soin apporté au culte divin, un effort requis pour le catéchisme... Ces statuts sont suivis par une « Instruction pastorale » en 1597.

Le retard de Bâle sur Strasbourg est explicable par la profonde désorganisation d'une petite administration épiscopale dont les institutions sont éclatées entre plusieurs villes et

---

<sup>684</sup> RENARD, Jean-Pierre, « Notes pour une histoire littéraire de la réforme catholique dans le diocèse de Bâle. A propos de quelques ouvrages imprimés à Fribourg-en-Brigau, Munich et Porrentruy entre 1583 et 1659 », *Basler Zeitschrift für Geschichte und Altertumskunde*, t. 108, 2008. BÜCKING, Jürgen, « Zur Geschichte der Delsberg Reformsynode von 1581 », *Revue d'histoire ecclésiastique suisse*, t. 64, 1970, p. 310-327.



totalemment soumises pour une bonne part du territoire diocésain à l'autorité des archiducs d'Autriche. Pour autant, la volonté des évêques ne manque pas, ni la présence de théologiens ou de canonistes : le diocèse de Bâle dispose de l'université de Fribourg-en-Brisgau tout proche. Mais le manque de sens religieux du clergé a sans doute été le frein le plus marquant.

Ces statuts sont-ils appliqués avec constance et scrupule ? Sans doute, et parfois même l'exemplaire d'un curé est annoté : c'est le cas de celui du curé d'Offenburg<sup>685</sup> : le curé rajoute plusieurs pages manuscrites de prières et de rubriques. Mais on aura relevé que la forme l'emporte sur le fond et sur l'explication à dispenser aux fidèles. Ceux-ci comprennent-ils le détail des rites ? On peut en douter.

### *Livres liturgiques et rituels manuscrits*

Les livres de la pratique ne contiennent aucune donnée sur la symbolique, mais, au moyen des rubriques, permettent au prêtre d'avoir les gestes et de dire les formules convenant à la situation.

La formation des livres liturgiques occupe un domaine particulier de l'histoire de la liturgie qui a suscité, dans le diocèse de Strasbourg l'attention d'un vicaire général en 1829<sup>686</sup>. La bibliographie<sup>687</sup> oscille entre analyses typologiques et analyses des contenus depuis le XVIII<sup>e</sup> siècle. La bibliothèque de l'abbaye bénédictine de Marmoutier contient l'ouvrage de Dom Jean Mabillon, *De liturgia gallicana libri III...*, paru à Paris en 1685<sup>688</sup>. L'abbé de Sankt-Blasien en Forêt-Noire, Dom Martin Gerbert, collationne les plus anciens manuscrits de la vallée du Rhin et édite les prières qu'il transcrit<sup>689</sup>. Les noms de Mgr Andrieux, Aimé-Georges

---

<sup>685</sup> Conservé à la bibliothèque du grand Séminaire de Strasbourg, Als. anc. Ae 1.

<sup>686</sup> Le vicaire général de Strasbourg Thiébaud Liehnard publie en 1829 un *De antiquis liturgiis et de disciplina Arcani tractatus historico-dogmaticus*.

<sup>687</sup> ANDRIEU Michel, *Le Pontifical romain au Moyen Âge*, t. I, *Le Pontifical romain au Moyen Âge*, Città del Vaticano, Biblioteca apostolica vaticana (Studi e testi, 86, 87, 88 et 99), 1938 - 1941, 4 vol. ANDRIEU Michel, *Les Ordines romani du haut Moyen Âge*, Louvain : Spicilegium (Spicilegium sacrum Lovaniense, n° 11, 23, 24, 28 et 29), 1931 et suiv., 5 vol. HUGLO Michel, *Les Livres de chant liturgique*, Turnhout : Brepols (Typologie des sources du Moyen Âge occidental, fasc. 52), 1988. MARTIMORT Aimé-Georges, *Les Lectures liturgiques et leurs livres*, Turnhout : Brepols (Typologie des sources du Moyen Âge occidental, fasc. 64), 1992. MARTIMORT Aimé-Georges, *Les Ordines, les ordinaires et les cérémoniaux*, Turnhout : Brepols (Typologie des sources du Moyen Âge occidental, fasc. 56), 1991. PALAZZO, Éric, *Histoire des livres liturgiques. Le Moyen Âge*, Paris : Beauchesne, 1993. *Rituels. Mélanges offerts au Père Pierre Marie Gy*, Paul de Clerck et Éric Palazzo dir., Paris : Le Cerf, 1990.

<sup>688</sup> SCHLAEFELI, Louis, *Catalogue de la bibliothèque du couvent de la Divine Providence à Ribeauvillé. Fonds ancien (XV<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècles)*, Baden-Baden et Bouxwiller : éd. Valentin Koerner, 2002 (Bibliotheca bibliographica Aureliana CLXXXVI), notice C 299, avec ex-libris de l'abbaye de Marmoutier daté de 1744.

<sup>689</sup> GERBERT, Martin, *Vetis Liturgia Alemannica*, Sankt-Blasien, 1776.

Martimort, Pierre-Marie Gy et, plus récemment, Cyrille Vogel, pour ne citer que les personnes décédées, y occupent une place d'honneur. Cependant, une enquête couvrant les diocèses alsaciens n'a pas encore été menée, mis à part la présentation de F. J. Fues<sup>690</sup> parue en 1857. Nous pouvons cependant donner quelques pistes en les inscrivant dans la longue durée.

### *Livres pontificaux*

L'étude des manuscrits liturgiques liés aux évêques de Bâle<sup>691</sup> montre qu'il n'existe pas de vestiges d'une bibliothèque liturgique liée à la cathédrale, mis à part un seul pontifical daté du IX<sup>e</sup> siècle et conservé à Fribourg-en-Brigau<sup>692</sup>. Il faut ensuite attendre l'épiscopat de Frédéric zu Rhein (1437-1451) qui se fait réaliser un bréviaire<sup>693</sup> en deux volumes, mais qui n'est pas à proprement parler un livre liturgique. Arnold de Rotberg (1451-1458), se fait également confectionner un bréviaire<sup>694</sup>. La figure de Jean de Venningen (1458-1478), dont le chroniqueur Niklaus Gerung dit Blauenstein écrit qu'il « lisait et aimait les livres », tranche avec ses prédécesseurs. Cet évêque bibliophile devait penser qu'on ne peut célébrer le culte divin dans des livres de peu de prix. Le processus de création des livres manuscrits montre plusieurs intervenants, dont un prêtre de Hésingue qui réalise des miniatures. Cependant, ces ouvrages ne permettent pas de connaître le détail des cérémonies liturgiques autour de l'évêque de Bâle.

La description de la cathédrale de Strasbourg par Ermold le Noir en 826 pourrait bien être le premier texte parlant de liturgie en Alsace : le moine aquitain voit en songe des anges former une procession qui parcourt l'église dans la forme d'une liturgie stationale. Les autres textes, postérieurs, qui touchent à ce domaine sont moins poétiques. Il n'empêche que le *Cantatorium* du XII<sup>e</sup> siècle<sup>695</sup> décrit les fêtes de la Semaine sainte, notamment à Pâques. Le manuscrit de Dartain, conservé au Grand Séminaire de Strasbourg, un bréviaire du XII<sup>e</sup> siècle,

---

<sup>690</sup> FUES, F. J., « Geschichte des Strassburger Rituales seit Erfindung der Buchdruckerkunst bis auf unsere Tage », *Katholisches Kirchen- und Schulblatt für das Elsass*, novembre 1857, p. 327-333.

<sup>691</sup> *Catalogue des manuscrits médiévaux conservés à Porrentruy et dans le canton du Jura*, s. dir. Rudolf Gamper et Romain Jurot, Urs Graff Verlag, 1999.

<sup>692</sup> Fribourg-en-Brigau, Universitätsbibliothek, Hs 363.

<sup>693</sup> Bâle, Universitätsbibliothek., AN VIII 28-29.

<sup>694</sup> Porrentruy, bibliothèque du Canton du Jura, ms 22.

<sup>695</sup> *L'Ancien "cantatorium" de l'Église de Strasbourg, manuscrit additionnel 23.922 du Musée britannique, édité par D. André Wilmart, ... avec un mémoire de M. l'abbé J. Walter, ...* Colmar : Alsatia, 1928.

provient également de la cathédrale. Le *Directorium chori* de 1364, mis au net par Fritsche Closener sur ordre de l'évêque Berthold de Buchegg, constitue une autre étape importante : ce texte montre l'importance des prébendiers dans la célébration à la cathédrale de Strasbourg.

Dans le domaine des pontificaux, le pontifical de Guillaume de Honstein, conservé à la bibliothèque de Verdun<sup>696</sup>, marque un terme immédiatement antérieur à la Réforme. Ce manuscrit daté de 1514 reproduit un pontifical de Trèves écrit pour un suffragant en poste de 1318 à 1342. Le pontifical ne comporte aucune enluminure ni décor figuré. On y trouve tous les rituels de bénédiction réservés à l'évêque, dont le sermon que prête le nouveau roi des Romains (*rex Alemaniae*). L'insertion de ce rituel assez exceptionnel et qui ne concerne pas l'évêque de Strasbourg (mais plutôt celui de Mayence, de Trèves ou de Cologne) montre qu'il existe un archétype de pontifical dans la vallée du Rhin, voire dans l'Empire, utilisé pendant plus de cent-cinquante ans.

### *Les livres liturgiques dans les paroisses*

A côté de la cathédrale, que se passe-t-il dans les paroisses rurales ? A dire vrai, ce ne devait pas être fameux : l'évêque de Strasbourg Berthold de Buchegg rappelle aux prêtres qu'ils doivent faire dire le Credo aux fidèles et leur en expliquer le sens, le tout en langue vulgaire<sup>697</sup>. La modestie de ces ambitions contraste avec les témoins rescapés des maisons religieuses où la liturgie des heures devait se développer avec toute l'ampleur voulue.

Avant l'âge de l'imprimerie, les manuscrits provenant d'églises paroissiales sont rares et on ne dispose pas d'indication sur la présence, la nature, le nombre, la qualité des ouvrages présents dans ces édifices. Y sont indispensables : un rituel, un missel, un lectionnaire, les trois pouvant être confondus dans un même ouvrage. En revanche, face à ce silence paroissial, les couvents sont bien plus fournis. L'une des fonctions des Dominicains comme des Franciscains est de célébrer des messes pour les défunts fondateurs d'offices. Le nombre parfois important de prêtres, à une époque où fleurit la messe privée et où la concélébration n'existe pas, implique une multiplication des livres liturgiques. Les monastères anciens sont tout autant achalandés

---

<sup>696</sup> Verdun, Bibliothèque municipale, Ms. 90 – Pontifical de Guillaume III de Honstein, évêque de Strasbourg, 1514 – CMN <1> ii, p. 168-169. Description par l'abbé Leroquais, *Pontificaux*, 1937, II, n° 227.

<sup>697</sup> RAPP, Francis, « Les évêques de Strasbourg à l'époque de Tauler », *Revue des sciences historiques*, 75/4, 2001, p. 410-421. Présentation notamment du rôle de Jean de Dirpheim et des statuts synodaux de 1310.

dans ce domaine. La quasi-totalité des ouvrages conservés dans les bibliothèques publiques (Colmar, Strasbourg<sup>698</sup>) provient de ces maisons religieuses.

### *La part de l'imprimerie*

Lorsque l'imprimerie s'impose, la diffusion des règles liturgiques se trouve facilitée. Le prêtre qui souhaitait disposer de manuels explicatifs, de missels, de rituels ne manquait pas de propositions de libraires<sup>699</sup>, comme le *Tractatus sacerdotalis de sacramentis deq[ue] dinis [sic] officiiis. [et] eoru[m] administrationibus* par Nicolas de Blony : il s'agit d'un rituel romain publié en 1493 par Flach à Strasbourg<sup>700</sup> et réédité en 1508 par Knobloch<sup>701</sup>. Cependant, si chaque curé du diocèse se devait de posséder un manuel contenant les formules rituelles à utiliser lors de certaines cérémonies, en dehors de la messe pour laquelle le prêtre dispose du missel, cet outil indispensable à la célébration des sacrements et d'autres cérémonies du culte catholique, également garant de l'unité de ces cérémonies dans un même diocèse, na peut-être pas été l'ouvrage le plus recherché. Il semble que c'est surtout la prédication qui suscite le plus de demande et d'intérêt : au passage du XV<sup>e</sup> au XVI<sup>e</sup> siècle, le *Manuale Curatorum* de Johann Ulrich Surgant (né à Altkirch vers 1450, mort à Bâle en 1503) influence durablement la liturgie pastorale en Suisse, en Allemagne du Sud et en Alsace : son succès entraîne six éditions de ce manuel de prédication.

A côté de ce best-seller, des rituels diocésains (Genève en 1473, Bâle en 1488, Lausanne en 1493, Coire en 1503) sont publiés dans pratiquement tous les diocèses suisses, à l'exception de celui de Sion. A travers le cas du curé de Sewen, Johannes Bergmann von Olpe, on peut avoir une idée de ce que contenait une bibliothèque de curé à la veille de la Réforme<sup>702</sup>. Olpe

---

<sup>698</sup> La bibliothèque de Strasbourg détruite en 1870 possédait une collection impressionnante d'ouvrages médiévaux. Quelques bribes subsistent en Basse-Alsace, à Neuwiller-les-Saverne par exemple, et à la Médiathèque André-Malraux de Strasbourg, mais sans soutenir la comparaison avec la bibliothèque municipale de Colmar qui a recueilli les bibliothèques des abbayes et des couvents de Haute-Alsace.

<sup>699</sup> Voir le catalogue d'incunables par SCHMIDT, Charles, *Répertoire bibliographique strasbourgeois jusque vers 1530*, Strasbourg, 1891-1896, 6 volumes, renouvelé par RITTER, François, *Catalogue des incunables alsaciens de la Bibliothèque Nationale et Universitaire de Strasbourg*, Strasbourg, 1938, Du même, *Répertoire bibliographique des livres imprimés en Alsace au XVI<sup>e</sup> siècle de la Bibliothèque Nationale et Universitaire de Strasbourg*, Strasbourg, 1938 et par ZEHNACKER, Françoise, *Catalogues régionaux des incunables des bibliothèques publiques de France*, vol. XIII, *Région Alsace (Bas-Rhin)*, Paris : Klincksieck, 1997, 2 vol. SCHLAEFLI, Louis, *Catalogue des livres du seizième siècle (1531-1599) de la bibliothèque du Grand Séminaire de Strasbourg*, Baden-Baden, Bouxwiller : Valentin Koerner, 1995, 676 p.

<sup>700</sup> BNUS, Réserve K.2.675. BGS, A 50.

<sup>701</sup> BNUS, Réserve R.101.342.

<sup>702</sup> WILHELMI, Thomas, BERTIN, Christian, « Katalog der Inkunabeln in Oberelsässischen Bibliotheken », *Revue d'Alsace*, t. 120, p. 337-364.

est un imprimeur bâlois, ami des humanistes, éditeur de Sebastian Brant, prébendier de la cathédrale de Bâle et en charge de la paroisse et du pèlerinage de Sewen, au fond de la vallée de Masevaux, de 1483 à 1524. Il n'a sans doute guère résidé à Sewen, mais on y a conservé sa bibliothèque, malheureusement en grande partie vendue à Bamberg vers 1910. Des ouvrages toujours conservés, on relève des livres de droit, des homéliaires, une *Légende dorée*. Pour la liturgie, rien. Les gestes ont été appris et les rubriques dans les missels et les rituels devraient suffire à l'accomplissement des rites. Si ces ouvrages sont bien la base de la vie liturgique et sacramentelle, celle-ci apparaît comme disjointe de l'explication de leur signification et de leur contenu spirituel.

### *Panorama général*<sup>703</sup>

A la veille de la Réforme protestante, les clercs des deux diocèses disposent donc de manuels et d'ouvrages liturgiques, manuscrits ou imprimés, utilisables pour des paroisses. Les maisons religieuses possèdent des ouvrages liturgiques spécifiques à leurs usages, comme le montrent les listes établies par Weislinger<sup>704</sup> pour le couvent des Hospitaliers de Saint-Jean de Strasbourg. Remontant le temps jusqu'au milieu du XIV<sup>e</sup> siècle, on relève comme point de départ le *Directorium chori* pour la cathédrale, daté de 1364. La liste qui suit<sup>705</sup> propose quelques titres comme exemples de ces ouvrages.

#### Manuscrits :

1417 - *Directorium officii divini*, par le frère Georg Geisfell de Haguenau, pour les Johannites (cité par Weislinger).

1443 – *Directorium ecclesiasticum S. Petri Senioris*, manuscrit conservé à la Bibliothèque du Grand Séminaire.

1448 – *Ordo perpetuus*, pour la collégiale de Thann (BNU, ms 1555).

1465 – *Directorium locupletius scriptum per Fr. ord. Joh.*, pour les Johannites.

---

<sup>703</sup> Annexes 164 à 175.

<sup>704</sup> J. N. Weislinger, *Armamentarium. Catalogus librorum impressorum in bibliotheca O. S. Joannis Hierosolymitani Argentorati. Catalogus codicum manuseriptorum in bibliotheca O. S. Joannis Hieros. Argentorati*, Strasbourg, 1749.

<sup>705</sup> La liste qui suit est inspirée de l'étude de GASS, Joseph, « Altelsässische liturgische und theologische Handschriften und Drucke », *AEKG*, 1, 1926, p. 67-97.

Livres imprimés :

1477 – *Directorium chori* (ou *Registrum ecclesiae Argentinense*), incunable imprimé sur ordre de l'évêque Robert et le doyen Jacques de Helfenstein (BGS).

1480 – *Agenda parochialium ecclesiarum Argentinensis dioecesis*, imprimé sur ordre de l'évêque Albert<sup>706</sup>.

1483 – *Directorium ecclesiasticum* pour le diocèse de Constance (suit l'exemple de Strasbourg), imprimé à Bâle.

1489 – *Ordinarius seu regule orandi in dioecesi Argentinensi*, impr. (BGS).

1498 – *Missale speciale*, imprimé par Jean Grüninger à Strasbourg.

Vers 1500 - *Agenda parochialium ecclesiarum Argentinensis dioecesis*, imprimé par Jean Grüninger à Strasbourg (BGS 4).

Vers 1500 – *Agenda sive Exequiale sacramentorum*, imprimé par Jean Prüss à Strasbourg.

1501 – *Graduale secundum verum ritum insignis ecclesiae Argentinensis*, imprimé par Jean Prüss à Strasbourg.

1501 – *Graduale secundum laudabilem cantum Gregorianum correctum*, imprimé par Jean Prüss. Réédité en 1510.

1504 et 1508 – *Missale speciale* imprimé par Jean Prüss à Strasbourg (AMS et BGS).

1509 - *Directorium*, par Sébastien Wintzier, imprimé, in fol.

1512 – *Missale speciale*, impr. par Reinhard Beck (BGS).

1513 – *Agenda sive Exequiale sacramentorum. Et eorum que in ecclesiis aguntur*, imprimé par Rénatus Beck (BNUS 5). Autre édition, sans lieu ni date.

1520 – *Missale dioecesis Argentinensis, denuo excusum castigatius*, impr. par Thomas Anselm de Haguenau<sup>707</sup>.

---

<sup>706</sup> Voir les études dans *Kath. Kirchen- und Schulblatt*, 1857 et dans *Strassburger Diözesanblatt*, 1899. Un exemplaire de la BGS (A 564) de l'Agenda d'Albert porte mention de son achat à Strasbourg par un ecclésiastique en 1574.

<sup>707</sup> BGS, A 512, A 513 (avec ex-libris d'un chanoine de Neuwiller-lès-Saverne). Autre exemplaire avec la mention d'achat par le collège jésuite d'Ensisheim en 1689.

Ce dernier ouvrage, publié à Haguenau, a fort belle allure. La page de titre consiste en une gravure montrant en partie centrale le Christ en croix avec les fidèles agenouillés à ses pieds. Tout autour de cette scène centrale, des cartouches montrent les sept sacrements. En pied de page, l'évêque agenouillé gauche, identifié par les armoiries de Basse Alsace, fait face à la Vierge à l'Enfant. Le missel s'ouvre sur un avertissement qui rappelle au prêtre les normes essentielles pour que la célébration de la messe ne soit pas entachée de nullité : des précautions sont clairement énoncées, rappelant la forme, mais aussi l'intention du célébrant. L'évêque, dans sa préface, prétend répondre à un besoin :

*Wilhelmus Dei gratia episcopus... universo sacerdotum ordini per diocesim nostram S(alutem) in Domini.*

*Pervenit ad aures nostras, librorum missalium per omnem propemodum diocesim penuriam esse immodicam, quibusdam carie arrosis, nonnullis vetustate nimia putrescentibus, quinetiam et eos, qui supersunt adhuc, pluribus sane atque innumeris mendis superfluere. Presertim rubricas, quarum pleraeque adeo sunt erroribus plenas, ut lectorem etiam quantumvis oculatum circumspectumque fallant.*

Devant ce constat, l'évêque a fait appel à des hommes érudits et reconnus capables d'assurer la mise en œuvre d'un ouvrage complet.

*Deinde vero, quibus modis sacerdos, sacrum aditurus altare, sese adornare debeat, quibus praemuniendus sit precibus, abunde et docte in his libris agitur.*

Enfin, ce missel est agrémenté de vignettes de belle qualité, le canon de la messe étant illustré d'une double représentation : un roi offrant un hanap à un homme, et un soldat se préparant à tuer un prêtre agenouillé devant un autel (saint Thomas Becket ?).

On est donc loin d'un vide sidéral à la veille de la Réforme. Bien au contraire, on relève une réelle activité dans le domaine de la liturgie : les clercs disposent d'outils récents, dont le contenu s'appuie sur la reproduction de textes consacrés par la tradition, diffusés par l'imprimerie et facilement disponibles chez les imprimeurs-libraires de la région.

### *Production catholique et Réforme*

Avec la rupture provoquée par la Réforme protestante, la production catholique s'arrête pendant plusieurs décennies. Il faut attendre la fin des travaux du concile de Trente qui traite des célébrations et des rites dans sa septième session et le début de travaux menés par le Saint-

Siège pour assister à de nouvelles productions. La congrégation des rites<sup>708</sup> n'est créée qu'en 1588. Elle est chargée également des procès de canonisation et de l'entretien de la sacristie pontificale. En attendant la publication de ces nouveaux livres, les ouvrages antérieurs restent naturellement en usage.

Alors que les évêques et les autorités diocésaines ne semblaient avoir d'intention dans le domaine technique au début du XVI<sup>e</sup> siècle, on voit, en revanche, une nouvelle attitude paraître à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle.

### *Livres dans le diocèse de Bâle*

L'évêque de Bâle ne dispose pas d'imprimeur dans ses domaines avant la fin du XVI<sup>e</sup> siècle. Christophe Blarer de Wartensee a été le premier à avoir un tel outil. Auparavant, le prélat s'adressait à Fribourg-en-Brisgau. Joseph Trouillat<sup>709</sup> relève les titres suivants sortis des presses contrôlées par l'évêque :

- *Statuta Basiliensia in synodo Thelspergensis... anno MDLXXXI publicata*, 1583.
- *Sacerdotale Basiliense.... Jacobi Christophori Basiliensis episcopi jussu editum*, chez Jean Faïbvre (imprimeur de Porrentruy) 1595, 2 vol.
- *Instructio Basiliensis in usum canonicorum et presbyterorum*, chez Jean Faïbvre (imprimeur de Porrentruy), 1597, petit in-8°.
- *Evangelia und Episteln*, chez Guillaume Darbellay (imprimeur), 1625.
- *Manuale benedictionum*, chez Jacques Bruder (ou Frater, imprimeur), 1686, in-12°
- *Proprium Sanctorum dioecesis Basiliensis, jussu Joannis Conradi episcopi Basiliensis editum*, chez Jean-Jacques Surgand 1676, petit in-8°.

Cette liste est à compléter par d'autres titres, toujours édités pour le diocèse de Bâle<sup>710</sup> et parus dans d'autres officines que celles de Porrentruy : en 1584 le bréviaire diocésain<sup>711</sup>, suivi du martyrologue<sup>712</sup> et du *Directorium*, sorte de calendrier perpétuel (*Directorium*

---

<sup>708</sup> Créée par Sixte Quint, constitution apostolique *Immensa Aeterni Dei* (11 février 1588).

<sup>709</sup> TROUILLAT, Joseph, « Rapport sur la bibliothèque du collège de Porrentruy, son origine, ses développements et sa réorganisation », *Archives de la Société jurassienne d'émulation*, Porrentruy : 1849.

<sup>710</sup> HEYER-DUBAIL, Bénédicte, « Le ministère de la Parole de Dieu », *Revue d'Alsace*, t. 136, 2010, p. 369-379. TROTTMANN, R., *Die eucharistische Liturgie in den Diözesen Basel, Konstanz und Chur seit dem Konzil von Trient bis zum Ende der napoleonischen Herrschaft*, 3 vol., 1987.

<sup>711</sup> BGS, 1 Ld 2, exemplaire de Jacques Hügel, curé de Traubach-le-Haut.

<sup>712</sup> BGS, 1 Ld 1.



*Basiliense novo restituto Breviario accomodatum*)<sup>713</sup>, imprimé à Fribourg-en-Brigau, et un missel romano-bâlois en 1586 (sorti d'une presse munichoise)<sup>714</sup>. En l'espace de trois années, l'évêque Jacques-Christophe de Blarer de Wartensee dote son diocèse des manuels indispensables dans la lignée du concile de Trente<sup>715</sup>.

Il faut donc attendre 1595 pour que paraisse un rituel diocésain, imprimé par Jean Faber à Porrentruy. Le rituel montre quelques traditions particulières notamment pour les cérémonies de la Passion et de la Résurrection. Ce rituel reste en usage pendant près d'un siècle et demi.

En 1739, voici le *Rituale Basileense : juxta Romanum Pauli V. et Urbani VIII. Pontif. Max. reformatum / autoritate ... Jacobi Sigismundi Episcopi Basileensis ... editum*, édité par Cuchot à Porrentruy. Cet ouvrage se place donc dans la tradition romaine, celle du pape Paul V dont l'édition typique sort des presses en 1614 avant une révision menée sous les auspices du pape Urbain VIII. L'introduction signée par l'évêque place sa démarche dans l'esprit de la septième session du concile de Trente et rappelle l'importance des rites liés à celle des sacrements dont ils sont l'expression. L'observation stricte des rites est une obligation divine comme l'indique la citation de Jérémie (chap. 48 v. 10)<sup>716</sup> commentée par le prélat : Maudit soit celui qui fait avec négligence l'œuvre de Dieu. En accomplissant les rites avec soin, on obéira à l'injonction divine contenue dans le Lévitique (chap. 26 v. 2)<sup>717</sup> : Vous réverrez mon sanctuaire. L'exhortation se termine par un appel aux prêtres qui secondent l'évêque dans sa mission en leur rappelant l'affirmation de saint Paul (1 Cor. chap. 3 v. 9) : Nous sommes les coopérateurs de Dieu.

L'ouvrage suit un développement rationnel : il débute par un exposé sur les conditions générales de célébration, avec des considérations sur le moment, sur les ornements, sur le lieu de célébration (l'église paroissiale, sauf cas spéciaux comme l'extrême-onction, la confession et la communion des mourants). Une mise en garde solennelle est donnée contre les pratiques simoniaques. S'en suivent les rites spécifiques à chaque sacrement, avec – le diocèse incluant des régions francophones et germanophones – des questions et réponses en langues vulgaires. Les bénédictions, les processions et les exorcismes terminent l'ouvrage. Seules parties avec notation musicale : les antiennes pour la sépulture et l'invitatoire pour les processions. Pour

---

<sup>713</sup> BGS, 1 Ld 3, exemplaire d'un vicaire (*coadjutor*) de Thann, acheté en 1593.

<sup>714</sup> BGS, 1 Lc4 : *Missale Basiliense juxta romanum restitutum*, Munich, chez Adam Berg, 1586.

<sup>715</sup> VAUTREY, Louis, « Le Jura bernois: notices historiques sur les villes et les villages du Jura bernois, volume 3, Porrentruy, 1879, p. 100-104.

<sup>716</sup> *Maledictus qui facit opus Dei fraudulenter.*

<sup>717</sup> *Pavete ad sanctuarium meum.*

celles-ci, l'avertissement liminaire rappelle que seules sont licites les processions admises par l'Église. On dispose ainsi d'un manuel de qualité, directement inspiré par la norme romaine, pratique et complet pour tout curé de paroisse, mais sans aucune référence locale.

### *Livres dans le diocèse de Strasbourg*

A Strasbourg, l'*Agenda* de 1480, publié sous l'égide de l'évêque Albert de Bavière, semble bien avoir été la base de la vie sacramentelle pendant plus d'un siècle. En 1590, Jean de Manderscheid le réédite après corrections : *Agenda ecclesiae Argentinensis, per Rev. D. ... Joannem episcopum Argentinensem ... evulgata*. La préface, courte, donne quelques indications qui laissent transparaître une certaine urgence : la réédition a été rendue nécessaire par les destructions et les guerres ou la perte d'exemplaires vieillissants. La transcription de l'admonestation de saint Paul à Timothée<sup>718</sup> termine cette préface, complétée par un avertissement : « soyez plus sobre » (*sobrius esto*) et par le rappel de la mission de pasteur. Enfin, le lieu de l'édition : Cologne, indiquerait que l'évêque ne dispose pas des ressources suffisantes pour faire imprimer, voire préparer l'édition, de l'ouvrage.

Dans les années suivant le concile de Trente, l'activité des évêques produit d'autres manuels de référence pour le culte<sup>719</sup> :

- *Directorii ecclesiastici Ordo perpetuus in persolvendo officio servandus secundum Breviarium romanum*, par Heinrich Gross, chanoine de Saint-Pierre-le-Jeune, imprimé chez Zetzner à Strasbourg, 1625<sup>720</sup>.
- *Directorium chori* du père Pegener, pour la Chartreuse de Molsheim, avant 1666.
- *Directorium dioecesis Argentinensis pro anno 1685*, imprimé par Jean-Jacques Dolhopf, 1685.
- *Ordo* pour le diocèse de Strasbourg, édité par Johann-Franz Le Roux, 1729.

---

<sup>718</sup> 2 Tim 4, 3-5 : « Un temps viendra où les gens ne supporteront plus l'enseignement de la saine doctrine ; mais, au gré de leurs caprices, ils iront se chercher une foule de maîtres pour calmer leur démangeaison d'entendre du nouveau. Ils refuseront d'entendre la vérité pour se tourner vers des récits mythologiques. Mais toi, en toute chose garde la mesure, supporte la souffrance, fais ton travail d'évangéliste, accomplis jusqu'au bout ton ministère ».

<sup>719</sup> GASS, Joseph, *op. cit.*

<sup>720</sup> BGS, 1 Ddk 3.

En outre, l'ordinaire strasbourgeois fait imprimer une affiche aux armes de l'évêque suffragant Paul d'Aldringen<sup>721</sup>. Elle donne la liste des objets nécessaires à l'évêque pour certaines cérémonies et des assistants requis : consécration d'une église et de ses autels, consécration d'un autel, bénédiction d'un cimetière, bénédiction d'une cloche. Aucun détail n'est donné sur l'usage des objets ni sur les rites proprement dits. La liste est en latin, mais certains objets sont désignés sous une forme latine et allemande. Ce bilinguisme ne concerne que des objets peu courants, voire absents d'une sacristie de paroisse : plat et aiguière, cuveau pour le mortier, parchemin, cire rouge. On peut s'étonner de l'effort consenti pour la réalisation de cette affiche dont la typographie se veut de qualité. A-t-on alors envisagé une multiplication des cérémonies, une rénovation générale des lieux consacrés ? C'est aussi la marque de défiance de l'entourage de l'évêque suffragant vis-à-vis des curés et des sacristains qui sont susceptibles de ne pas connaître le détail des cérémonies exceptionnelles ni de disposer des textes normatifs les concernant. Certes, il ne s'agit que de quatre cérémonies réservées à l'autorité épiscopale, ce qui est peu. Mais toutes concernent un embellissement, une sacralisation d'un lieu.

Après une courte interruption liée aux troubles de la guerre de Trente Ans et à ses conséquences, un nouvel effort est donné en 1670 avec la publication par François-Egon de Furstenberg, prince-évêque, de *l'Agenda ecclesiae Argentinensis per... Franciscum Egonem episcopum Argentinensem... auctior et emendatione ritualique Romano conformior, typis evulgata*. Cet *Agenda* est, dans sa forme, assez modeste. Comme son titre l'affirme, il reprend essentiellement le modèle romain et ne contient pas d'indication sur les objets. La préface est publiée sous le nom de Jean de Manderscheid qui définit clairement le domaine de cet *Agenda* : *librum de recta sacramentorum administratione, ac caeremoniis ecclesiasticis, que Agenda vocamus...* « ce livre, que nous appelons Agenda, relatif à la bonne administration des sacrements et aux cérémonies religieuses... » Le contenu peu soigné d'un point de vue typographique se développe sur 349 pages. La dernière page est ornée en pleine page des armoiries épiscopales. Le plan est simple :

- calendrier perpétuel,
- tableau des lettres dominicales
- catalogue des fêtes diocésaines
- instruction que les pasteurs peuvent utiliser pour expliquer les sacrements

---

<sup>721</sup> ADBR, G 1400. Sans date, entre 1627 et 1633.

tableau généalogique avec degrés prohibés  
rituel des sacrements.  
rituel de relevailles  
rituel de bénédictions (eau et sel, cendres, cire, rameaux, fruits, bâtons de pèlerin)  
exorcisme  
office des défunts  
psaumes graduels  
psaumes pénitentiels  
litanies  
petit catéchisme

Les questions et réponses sont en allemand de même que le catéchisme, les prières et rubriques restant en latin. Les parties chantées ne sont pas notées : seules sont imprimées les portées à cinq lignes, les notes devant être écrites par l'utilisateur. Ici, l'édition est réalisée par un imprimeur de Molsheim, Straubhaar, donc dans la ville de résidence de la curie épiscopale.

### *Le rituel de 1742*

Le rituel de Strasbourg de 1742 : *Rituale argentinense, auctoritate eminentissimi et serenissimi principis Armandi Gastonis cardinalis de Rohan, episcopi et principis Argentinensis, Alsatie landgravii, S. R. I. principis, magni Franciae eleemosynarii, Regii ordinis sancti Spiritus commendatoris, editum*, est édité par l'imprimeur officiel de l'évêché, Le Roux (de Strasbourg). Il se caractérise comme la somme de la liturgie catholique avec notes infrapaginales et références patristiques et conciliaires. Le concile de Trente avait ordonné la mise en œuvre de tels ouvrages. Certes, le concile de Trente s'achève en 1563. Louis Châtellier<sup>722</sup> explicite l'origine et le processus de rédaction du rituel strasbourgeois : le fonds provenant de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés, conservé à la bibliothèque nationale de France, contient une série de correspondances, de brouillons et de manuscrits reflétant la conception de l'ouvrage. Celui-ci n'est pas original en soi, car il reprend le modèle du rituel de Rouen paru en 1739. Mais le rituel de Strasbourg intègre la tradition diocésaine, notamment en

---

<sup>722</sup> CHÂTELLIER, Louis, *Tradition chrétienne et renouveau catholique dans l'ancien diocèse de Strasbourg (1650-1770)*, Paris-Strasbourg, 1981, p. 394 et sv.

ce qui touche aux fêtes des saints régionaux. Pour ces parties, les bénédictins disposent du savoir du vicaire général, Jean-François Riccius.

La part de l'évêque Armand-Gaston de Rohan, surnommé le « grand cardinal », grand aumônier de France, commandeur de l'ordre du Saint-Esprit, est réelle dans la relecture des propositions des bénédictins, comme le relève Louis Châtellier : « Le rituel de Strasbourg est donc bien l'œuvre d'une équipe dirigée par l'évêque en personne et où dominent l'érudition et la rigueur bénédictines ». Il s'agit également, pour l'évêque, d'éviter toutes prières ou manifestations cultuelles qui ne soient contrôlées par lui. Le rituel est un instrument de contrôle, mais aussi de simplification de la liturgie et d'épuration théologique. Ce qui se retrouve dans d'autres rituels diocésains. Mais, ce qui le rend particulier à l'Alsace, c'est une série de textes qui prennent en compte la mixité religieuse du diocèse, et expriment le souhait de voir des conversions de Protestants : un ordo pour absoudre de l'hérésie, une profession de foi développée, un exposé sur les indulgences et leur application. Ce même souci de pureté peut se deviner dans l'interdiction reprise in fine de mener des processions lors du dimanche des Rameaux et le vendredi saint, avec des images jugées peu adaptées<sup>723</sup>. L'ouvrage compte 16 pages non numérotées, 426 pages numérotées, plus l'index et l'annexe.

Voici le plan de l'ouvrage :

Préface par Armand-Gaston de Rohan (*bandeau : armoiries du prince-évêque ; lettrine représentant le bon Pasteur*).

Liste des évêques de Strasbourg.

Table chronologique des fêtes mobiles de 1742 à 1777.

Calendrier annuel des fêtes de l'Eglise universelle et de l'Eglise diocésaine (dont, le 23 octobre, réconciliation de la cathédrale et restitution au culte catholique : fête double majeure).

Liste des fêtes devant être observées dans le diocèse, jours de jeûne et d'abstinence.

**Première partie** : présentation des sacrements et des rites à observer de leur administration.

(*bandeau : l'Eglise triomphante avec des angelots portant les insignes épiscopaux*)

- définition des sacrements (reprise du catéchisme), avec la prière à dire par le prêtre avant qu'il confère ces derniers.

Naissance

- Baptême (*le bandeau montre le baptême d'un roi*). Le texte des dialogues entre le prêtre et les parents est en français et en allemand. A noter le conseil donné de ne pas le coucher

---

<sup>723</sup> Allusion à la condamnation des statues représentant le Christ sur l'ânesse, porté en procession lors de la fête des Rameaux.

dans le lit d'adultes. Si on outrepassé et si l'enfant meurt, c'est l'évêque qui seul peut absoudre de ce péché ;

- Les différents cas de baptême sont envisagés : baptême d'adulte, d'adulte converti, cérémonie en cas d'urgence, cérémonies complémentaires ;
- Bénédiction de l'eau en dehors du samedi saint et de Pentecôte ;
- Accueil et serment des sages-femmes (français-allemand) ;
- Bénédiction des femmes après l'accouchement.

Confirmation (*le bandeau montre l'onction lors du sacre royal*) : la présentation est très peu développée car ce sacrement est réservé à l'évêque et n'a donc pas sa place dans un rituel paroissial.

Eucharistie (*le bandeau montre la communion du roi*).

- Définition et conditions matérielles (nature du pain, nature du vin, cas du vin qui gèle...) ;
- Quand et dans quelles conditions communier (communion fréquente, communion à Pâques, communion sous une seule espèce) ;
- Du culte eucharistique (exposition, conservation dans le tabernacle) ;
- Communion des malades ou viatique (exhortation en français et en allemand) ;
- Première communion des enfants ;
- Comment communier (s'agenouiller, déposer les armes, ne pas mâcher,...) ;
- Communion pendant ou en dehors de la messe ;
- Messe : conditions de la célébration (dont horaires, nombre de messes, nature des autels, des objets et vêtements liturgiques).

Pénitence (*le bandeau montre le Christ remettant les clefs à saint Pierre*).

- Satisfactions (jeûne, don, bonnes œuvres, ...), indulgences ;
- Formes de l'absolution ;
- Cas réservés ; secret de la confession ; attestation de confession ;
- Confession générale ;
- Censure (peine interdisant à un baptisé de participer à certains biens spirituels), excommunication, monitoire, suspension de clercs, ... ;
- Rituel proprement dit, avec dialogue français et allemand ; section spéciale pour l'absolution des hérétiques et des schismatiques ;
- Visite des malades.

Extrême onction (*le bandeau représente l'extrême onction d'un prince royal ou d'un roi*).

- Litanies ;
- Différents cas ;
- Recommandation de l'âme d'un défunt, prières pour les défunts, sépulture des fidèles ;
- Messe des morts (adultes et enfants), absoute en l'absence du corps ;

Ordre (*le bandeau représente l'imposition de l'évangile sur un impétrant à l'épiscopat*).

- Irrégularités à éviter ;
- Présentation des différents grades ;
- Rituel pour la tonsure (mais pas les autres) ;

Mariage (*le bandeau représente le mariage d'un couple royal*).

- Définition des empêchements (rédhibitoires et suspensifs) ;
- Arbres de consanguinité (en feuille annexe, gravures pleine page) ;
- Proclamation des bans, conditions requises des fiancés ;

- Cérémonie des fiançailles (en français et en allemand) ;
- Cérémonie du mariage (en français et en allemand).

**Deuxième partie** : bénédiction, exorcismes, sermons... (*le bandeau représente le couronnement royal*).

- Bénédiction par un prêtre de l'eau, des cierges, des maisons, du pain béni, des agneaux à Pâques, des personnes, du pain de sainte Agathe, des herbes de l'Assomption, du bronze pour couler une cloche, ... ;
- Bénédiction que l'évêque peut déléguer à un prêtre (objets du culte, d'une croix, des cloches, d'une première pierre, d'une nouvelle église, réconciliation d'une église, bénédiction d'un nouveau cimetière, d'un drapeau, de champs, des personnes ayant consommé des animaux malades) ;
- Exorcismes et adjurations ;
- Sermons ;
- Proclamations et annonces de bans, de jours chômés, ... ;
- Supplications publiques ;
- Visite de l'évêque (avec liste des objets inspectés) ;
- Visite canonique et liste des items à inspecter ;
- Formulaire pour les actes de baptême, mariage et sépulture, pour les attestations diverses.

Un index termine l'ouvrage avec un appendice qui donne deux décrets épiscopaux sur la tenue des registres paroissiaux et sur l'abolition de processions traditionnelles faites le dimanche des Rameaux et le Vendredi saint avec des images peu convenables (déjà interdites en 1701 et 1717). C'est la fin des statues du Christ monté sur une ânesse et des représentations des scènes de la Passion. Dix gravures réalisées par le graveur strasbourgeois Jean Striedbeck d'après des dessins de Parrocel (un des membres de la famille de peintres avignonnais et parisiens) illustrent les têtes de chapitre. On s'étonne, pour certains, du rapport éloigné avec le sujet du chapitre : Striedbeck s'est servi de gravures qu'il avait à disposition, mais pas toujours adaptées : la représentation de l'onction lors du sacre royal notamment est totalement décalée. On devine d'ailleurs que ces gravures sont reprises d'une autre production car, sur trois d'entre elles, figure un numéro d'ordre : 7, 69.

Cet ouvrage largement diffusé fonctionne donc comme un manuel qui résume tout ce que doit savoir le curé d'une paroisse, ce qu'il doit enseigner et quelles formes rituelles il doit pratiquer. Mais il est aussi un instrument de rattachement du diocèse alsacien au royaume de France, eu égard à ses inspirateurs. Le *Rituel* du cardinal de Rohan est utilisé jusqu'après la Révolution : en 1824, l'évêque Tharin le réédite. Mais la volonté du Saint-Siège d'unifier la liturgie devient très forte et l'évêque de Strasbourg, André Raess (nommé en 1842), soutient cette politique d'unification des rites. Un nouveau rituel, inspiré du rituel romain, est alors promulgué.

### *Les propres diocésains*

Chaque diocèse a ses saints particuliers dont la fête est inscrite dans le calendrier général des célébrations obligatoires. Les rituels donnent la liste de ces fêtes, au demeurant peu nombreuses. Pour le diocèse de Strasbourg, on en compte vingt, dont la fête de la restitution de la cathédrale opérée en 1681.

3 décembre : sainte Attale.

13 décembre : sainte Odile.

17 décembre : commémoration de saint Lazare, évêque.

12 février : saint Ludan.

10 mai : commémoration des saints Gordian et Epimache, Sophie et ses filles.

Vendredi après l'octave de la Fête-Dieu (juin) : Sacré Cœur de Jésus.

Dimanche suivant le 25 juillet : saint Arbogast, patron du diocèse.

24 juillet : saint Bernard.

29 août : décollation de saint Jean-Baptiste.

1<sup>er</sup> septembre : saint Adelphe.

13 septembre : saint Materne.

18 septembre : sainte Richarde.

22 septembre : saint Landolin.

12 octobre : sainte Walpurg.

15 octobre : sainte Aurélie.

20 octobre : saint Jean Cantius.

23 octobre : fête de la restitution et de la réconciliation de la cathédrale.

26 octobre : saint Amand.

6 novembre : saint Léonard.

7 novembre : saint Florent.

En 1779, Louis-Constantin de Rohan ordonne la publication d'un *Proprium sanctorum dioecesis Argentinensis*, qui sort des presses de Jean-François Le Roux. Pour chaque fête est indiquée la classe, les textes pour les heures canoniques, les prières spécifiques pour la messe.

Le diocèse de Bâle s'était pourvu d'un tel manuel dès 1676 : *Proprium sanctorum dioecesis Basiliensis, Cum sanctis breviario Romano additis de praecepto, et libitum a diversis Romanis pontificibus ab anno MDC usque ad istum annum MDCLXXVI*, imprimé par Surgand à Porrentruy en 1676. Le propre bâlois est bien plus dense que le strasbourgeois (on compte quatre-vingt mentions) et, surtout, les saints fêtés sont, pour plusieurs d'entre eux, des quasi-contemporains.



19 janvier : saint Cnut, roi de Danemark.  
23 janvier : saint Raymond Pegnafort.  
28 janvier : saints Prix et Amarin.  
29 janvier : saint François de Sales.  
30 janvier : sainte Martine.  
31 janvier : saint Pierre Nolasque.  
4 février : saint André Corsini.  
7 février : saint Romuald.  
21 février : Saints Germain et Randoald.  
4 mars : saint Casimir.  
6 mars : saint Fridolin.  
9 mars : sainte Françoise, veuve.  
17 mars : saint Patrice.  
19 mars : saint Joseph.  
20 mars : saint Joachim.  
5 avril : saint Vincent Ferrier.  
13 avril : saint Hermenegilde.  
19 avril : saint Léon IX.  
29 avril : saint Pierre Martyr.  
30 avril : sainte Catherine de Sienne.  
4 mai : sainte Monique.  
16 mai : saint Thibaut.  
18 mai : saint Venance.  
19 mai : saint Pierre Célestin, pape.  
20 mai : saint Bernard de Sens.  
25 mai : sainte Marie-Madeleine.  
26 mai : saint Philippe Neri.  
3 juin : saint Morand.  
6 juin : saint Claude.  
7 juin : saint Norbert.  
10 juin : sainte Marguerite.  
13 juin : saint Antoine de Padoue.  
19 juin : saints Gervais et Protais.  
4 juillet : saint Ulrich.  
5 juillet : sainte Elisabeth de Thuringe.  
12 juillet : saint Jean Gualbert.  
13 juillet : saint Henri II.  
17 juillet : saint Alexis.  
23 juillet : saint Apollinaire.  
25 juillet ; saint Arbogast.  
31 juillet : saint Ignace de Loyola.  
7 août : saint Cajetan.  
12 août : sainte Claire.  
17 août : saint Hyacinthe.  
20 août : saint Etienne de Hongrie.  
25 août : saint Louis de France.  
31 août : saint Raymond Nonnat.  
2 septembre : sainte Verena.  
9 septembre : sainte Cunégonde.  
10 septembre : saint Nicolas de Tolentino.

17 septembre : stigmatisation  
 de saint François.  
 18 septembre : saint Thomas de Villanova.  
 20 septembre ; saint Eustache  
 et ses compagnons.  
 28 septembre : saint Wenceslas.  
 Octobre, premier dimanche après l'octave  
 de saint Pantale : saints anges  
 gardiens.  
 1<sup>er</sup> octobre : saint Germain.  
 2 octobre : saint Léger.  
 3 octobre : saints Ours, Victor  
 et leurs compagnons.  
 5 octobre : saint Rémi.  
 6 octobre : saint Bruno.  
 8 octobre : sainte Brigitte.  
 11 octobre : dédicace de la cathédrale.  
 12 octobre : saint Pantale.  
 15 octobre : sainte Thérèse.  
 16 octobre : saint Gall.  
 20 octobre : saint Pierre de Alcantara.  
 21 octobre : sainte Ursule  
 et ses compagnes.  
 31 octobre : saint Wolfgang.  
 4 novembre : saint Charles Borromée.  
 12 novembre : saint Himère.  
 16 novembre : saint Conrad.  
 19 novembre : sainte Elisabeth de Hongrie.  
 22 novembre : sainte Cécile.  
 2 décembre : sainte Viviane.  
 3 décembre : saint François Xavier.  
 6 décembre : saint Nicolas.  
 8 décembre : fête de l'Immaculée  
 Conception ; saint Euchaire.  
 13 décembre : sainte Odile.  
 20 décembre : saint Ursanne.

Les propres ont la forme de petits livrets, sans décor particulier. Celui de Bâle daté de 1676 est cependant rubriqué, au contraire du strasbourgeois de 1779 qui, monochrome, se présente comme uniquement utilitaire.

## *D'autres livres*

La bibliothèque des Sœurs de la Divine Providence à Ribeauvillé contient l'ancienne bibliothèque de la maison jésuite d'Issenheim. Grâce au répertoire dressé par Louis Schlaefli<sup>724</sup>, on trouve mention de quelques livres liturgiques avec le premier propriétaire :

- *Graduale* imprimé à Paris en 1655, acheté par les Antonins d'Issenheim en 1689 (notice C 186).
- Joannes GUIDETTUS, *Directorium chori ad usum omnium ecclesiarum cathedralium et collegiatarum...* Rome, 1615, ex-libris des Antonins d'Issenheim (notice C 191).
- *Manuale benedictionum, rituumque ecclesiasticorum*, 3<sup>e</sup> édition imprimée à Einsiedeln, 1685 (notice C 307) avec ex-libris de Matthieu Zimmermann, chapelain à Schoenau (?), 1687.
- *Missae propriae sanctorum ... dioecesis Constantiensis...* Constance, 1685 (notice C 325), avec ex-libris de *Sengelin canonicus*. Ce chanoine n'est pas identifié, aucun chanoine portant ce patronyme ne figurant dans le *Répertoire* de Louis Kammerer<sup>725</sup>. Il pourrait donc s'agir d'un clerc du diocèse de Constance, comme le laisse penser un missel imprimé à Kempten en 1686, avec des rajouts de messes propres (pour les diocèses de Constance et de Strasbourg) et portant le même ex-libris que l'ouvrage précédemment cité (notice C 327).

Si l'histoire de ces livres n'est pas très explicite et si leur existence s'est déroulée dans un espace élargi, entre l'Alsace et le diocèse de Constance tout proche, il n'en reste pas moins que l'on trouve pour la seconde moitié du XVII<sup>e</sup> siècle une diversité de titres et de manuels liturgiques, laissant supposer que les clercs avaient une certaine liberté dans le choix des rituels. Cette même ouverture se manifeste à travers les ex-libris des ouvrages de la section *Liturgica* de la bibliothèque du grand séminaire de Strasbourg, composée de dons d'ecclésiastiques et des restes des collections du collège royal (jésuite) de Strasbourg, du séminaire d'Ancien Régime et des maisons religieuses de Basse-Alsace.

---

<sup>724</sup> SCHLAEFLI, Louis, *Catalogue Ribeauvillé...*, *op. cit.*.

<sup>725</sup> KAMMERER, Louis, *Répertoire du clergé d'Alsace sous l'Ancien Régime (1648-1792)*, Strasbourg, 1983, dact.

### *Rythme des publications*

La chronologie est édifiante : on constate une production importante de livres imprimés dans les années précédant la Réforme protestante qui interrompt le mouvement. Bien que les tirages n'aient pas été massifs (on estime à 200 ou 300 exemplaires le tirage moyen d'un incunable), la part du livre liturgique n'est négligeable et révèle la volonté pour les initiateurs de ces manuels de mettre à la disposition du clergé les outils nécessaires à la célébration des sacrements et des offices selon les normes diocésaines. La réforme tridentine ne provoque de publications que plusieurs années après la fin du concile, et en nombre moindre : c'est aussi un signe du centralisme diocésain et de la restauration de l'autorité épiscopale dont les productions sont faites pour durer. Enfin, l'imprimerie a également pour conséquence de donner au livre liturgique une fonction avant tout pratique : les volumes sont maniables, peu ornés et tranchent par leur aspect avec les manuscrits médiévaux qui appartenaient au trésor des églises<sup>726</sup>.

### *Commentaires et manuels explicatifs*

Dès le XVI<sup>e</sup> siècle, existent des manuels expliquant la messe et les sacrements, d'un point de vue spirituel comme d'un point de vue formel. La *Summa angelica de casibus conscientie cum quibusdam novis et oportunitis additionibus*, d'Angelus de Clavasio paraît à Strasbourg, chez Flach, en 1518. Un exemplaire<sup>727</sup> est acquis par l'évêque suffragant Adam Peetz le 3 juillet 1593. La table alphabétique est impressionnante par sa diversité, faisant appel à plusieurs domaines : *Sacer, sacrum, sacrilegium, sacrista, sagittarius, alarium, sanctus, saracenus, sattisfacio, scandalum, scientia, scima, scriptura...* cohabitent sous la lettre S.

Le *Vocabularius rerum, brevia de modo epistolandi Didascalon Hugonis de Sancto Victore*, de Wencelas Brack (professeur à Constance), paraît à Strasbourg chez Grüninger en 1484. Un exemplaire<sup>728</sup> passe de main en main : Joannes Humbertus Willmann, en 1679 Johann

---

<sup>726</sup> Sur cette question à l'époque médiévale, PALAZZO, Eric, « Le livre dans les trésors du Moyen Âge. Contribution à l'histoire de la *Memoria* médiévale », *Annales. Histoire, sciences sociales*, 1997, vol. 52/1, p. 93-118.

<sup>727</sup> BGS, A 518.

<sup>728</sup> BGS, A 126.

Paul Sturmus. Il donne une présentation raisonnée des objets et des hommes, des choses et des actions en latin, avec une équivalence en allemand, associant le monde laïc au monde religieux. Ainsi, *De hiis que in ecclesia fiunt ; de libris ecclesie, de festis officiis sacris, De celo et ejus partibus*.

Après l'écllosion de la Réforme, les livres de controverse écrits par des auteurs catholiques ne manquent pas. Paul Freyder d'Ebingen<sup>729</sup> acquiert le livre du carme Thomas Walden<sup>730</sup> *Sacramentalia... sextum videlicet volumen doctrinalis antiquitatum fidei ecclesie catholice contra Witclevistas et eorum assecias Lutheranis, aliosque haereticos*, paru à Paris chez François Regnault. L'ouvrage passe ensuite à la *Domus leopoldiana* de Molsheim puis dans la bibliothèque du séminaire de Strasbourg. Un chapitre est consacré à la pompe liturgique : *De apparatu ecclesie : Quod in splendentibus ecclesiis non confidamus cum hereticis. Ornemus tamen eas splendide ad honorem Dei picturis, libris, vasis et amictibus preciosis*. Le séminaire de Molsheim acquiert la *Defensio ecclesiasticae liturgicae, qua scismaticorum quorundam eruditorum confutationes summa brevitate refuntantur*, parue à Cologne en 1564<sup>731</sup>.

Parmi les commentaires et les livres de présentation et d'explication, deux ouvrages d'auteurs alsaciens semblent avoir connu un certain succès : le premier s'intitule *Rubricae Missalis Romani cum earum expoositione in locis dubiis insertu a P. Fr. Josephe Antonio Caesaro-Montano def. Capuc. Prov. Alsat*. Il est publié à Strasbourg en 1756.

Le second ouvrage, né de la plume d'un curé de campagne qui écrit en allemand et non en latin : Grégoire Rippell, s'intitule *Alterthumb, Ursprung und Bedeutung aller Ceremonien Gebrauchen und Gewohnheiten der H. Katholischen Kirchen welche in und ausser denen Kirchen bey allen Gottesdiensten, Genuss der h. h. Sakramenten, Andachten, Processionen, Weihungen und anderen Solemnitaeten das Jahr hindurch auff Sonn- und Feyertag wie auch zu allen anderen Zeiten üblich*. Publié à Strasbourg en 1723, c'est un ouvrage historique qui remonte à la Bible puis passe en revue les conciles et les Pères de l'Eglise pour établir une filiation des rites catholiques. Rippell, natif de Sélestat (1681-1729) est curé de Fessenheim et de Nordheim, donc en zone à prédominance luthérienne. Il développe un discours de

---

<sup>729</sup> Ville du diocèse de Constance, dans le Schwäbische Alb.

<sup>730</sup> BGS, A 661.

<sup>731</sup> BGS, 1 Ne 28. Autre exemplaire : 1 Mf 18/2.

controverse contre le luthéranisme, mais aussi se veut pédagogue à l'égard des convertis ou des candidats à la conversion<sup>732</sup>. S'il écrit son ouvrage majeur en allemand, il commet également, aidé de son vicaire Michel Wohlrab<sup>733</sup>, un *Conceptus de festis et mysteriis vitae Redemptoris et Salvatoris Mundi*, un autre manuel d'explication.

La production règlementaire de la congrégation des rites trouve un écho dans les synthèses et commentaires rédigés par deux de ses consultants<sup>734</sup>. Le premier, Bartholomeus Gavantus, un barnabite natif de Milan, publie le *Thesaurus sacrorum rituum seu Commentaria in rubricas missalis et brevarii romani*, ouvrage dans lequel il étudie l'origine des rites, leur raison d'être, le sens mystique qu'on y trouve, la théorie et la pratique avec les décisions de la congrégation. L'abbaye de Marmoutier possède une édition donnée à Anvers en 1646, chez Balthasar Moretus, alors que les capucins de Blotzheim utilisent une édition colonoise de 1734.

Le chanoine de Saint-Pierre-le-Vieux de Strasbourg, François Aloyse de Hasselt<sup>735</sup>, met sa marque de propriété *manu proprio* sur son exemplaire : *Sum ex libris Francisci Aloysii de Hasselt canonici et custodis colleg. insignis ecclesiae sanctorum Michaelis et Petri senioris, qui plures notas et nova decreta a Sac. Rit. Congreg. edita atque alias glossas propria manu huic libro inscripsit et inseruit anno 1706, dum directorium pro dioecesi Argentinensi componere incoepit usque ad anno 1714 inclusive*. L'exemplaire comporte des gloses et un commentaire manuscrit relié avec l'ouvrage original<sup>736</sup>, mais il n'y a pas trace d'un *Directorium* dans les dépôts et bibliothèques actuelles de Strasbourg. Malgré tout, il est net que le *Thesaurus* du barnabite a été une source d'inspiration pour le chanoine strasbourgeois, et on le comprend : l'auteur s'appuie sur cent dix auteurs ou ouvrages de référence : saint Bonaventure, Innocent III, des livres liturgiques antiques, saint Grégoire ou encore Amalraie, mais aussi des auteurs conventuels espagnols ou italiens. Il cite dans la liste de ses références *Jo. Burchardus Ordinem celebrationis missae*. Gavanti présente son travail sous la forme d'un dictionnaire, ce qui le rend aisément maniable pour qui souhaite s'instruire sur un point précis.

Cette somme est augmentée par Cajetan Maria Merati, par des *Novae observationes et additiones* aux *Commentaria in rubricas* de Gavanti. L'édition d'Augsbourg de 1740 est

---

<sup>732</sup> Sur ce personnage, voir CHÂTELLIER, *Tradition...*, *op. cit.*, p. 351-353 et 388-389.

<sup>733</sup> BARTH, Medard, « Michael Wohlrab, Pfarrer von Dorlisheim und Schriftsteller 1695-1779 », *AEKG*, 1932, p. 269-290.

<sup>734</sup> Les livres cités par la suite sont tous conservés à la bibliothèque du grand Séminaire de Strasbourg, section *Liturgica*, dont plusieurs volumes portent les ex-libris d'anciens propriétaires.

<sup>735</sup> François Aloyse de Hasselt est chanoine de Saint-Pierre-le-Vieux à Strasbourg en 1686, de Saint-Pierre-le-Jeune en 1689. Il meurt en 1727 (KAMMERER, *Répertoire...op. cit.*, n° 2097).

<sup>736</sup> Cote à la bibliothèque du grand séminaire : 1 EEd 8 F.

achetée par le collège jésuite de Molsheim en 1747, d'autres volumes sont acquis par les capucins de Kientzheim ou les bénédictins d'Altorf<sup>737</sup>.

Le grand succès de Gavanti est partagé avec Tobias Lohner (1619-1680)<sup>738</sup>, jésuite enseignant aux collèges de Lucerne et de Dillingen, maître des novices et prolifique producteur de manuels pour les futurs pasteurs : ses *instructiones* portent sur les rites, la prédication, l'office divin, la confession, la « conversation apostolique » qui publie une *Instruction pratica prima SS. Missae sacrificio juxta ritum romanae Ecclesiae offerendi, una cum rubricis ejusdem missae brevibus notis illustratis ad faciliorem discentium usum*. La dixième édition sort des presses en 1739<sup>739</sup>.

Autre manuel présent sur les rayonnages de la bibliothèque : l'*Explication simple, littérale et historique des cérémonies de l'Eglise* par Claude de Vert, vicaire général du cardinal de Bouillon pour l'ordre de Cluny, ouvrage publié à Paris en 1720. La reliure porte la macle des Rohan, surmontée de la couronne de prince de l'Empire. Mais on ne s'étonne pas de trouver à côté un titre presque identique mais plus célèbre, dans une édition de 1777 : l'*Explication littérale, historique et dogmatique des prières et des cérémonies de la messe, suivant les anciens auteurs et les monumens de toutes les églises du monde chrétien. de l'Eglise* par Pierre Lebrun (1661-1729), prêtre de l'Oratoire et sans doute le liturgiste le plus connu du XVIII<sup>e</sup> siècle. La gravure du frontispice montre l'élévation de l'hostie consacrée avec les hommes et les femmes adorant l'eucharistie, tandis qu'au registre supérieur les anges dans le ciel adorent l'Agneau divin et le nom de Dieu. Quelques rares gravures agrémentent l'ouvrage de petit format, un « vrai » manuel facilement utilisable.

A côté de cet ouvrage fameux, d'autres volumes font assez pâle figure, comme les *Antiquitatum liturgicarum arcana, concionatoribus et pastoribus uberrimum promptuarium, sacerdotibus serium exercitium, religiosi meditationum speculum, nobilibus spiritualis venatio, laicis literatis sancta devotio...* édité à Douai en 1605. Mais l'ambition affichée dans le titre d'ouvrir le sujet à toutes les composantes lettrées de la société mérite d'être relevée. Plus technique, l'*Origo et praxis omnium sacrorum rituum et caeremoniarum ecclesiasticarum, cum rationibus easdem sic peragendi ex sacris canonibus, decretis sacrae congregationis rituum ac primariis auctoribus, ad cleri instructionem, ordine alphabetico exposita et disposita*, de

---

<sup>737</sup> Tous ces exemplaires sont conservés à la bibliothèque du grand séminaire de Strasbourg, section *Liturgica*.

<sup>738</sup> REUSCH, Heinrich, "Lohner, Tobias", *Allgemeine Deutsche Biographie*, t. 19, 1884, p. 130.

<sup>739</sup> Un exemplaire entre dans la bibliothèque du curé Georges Keifflin en 1769. Celui-ci a été ordonné en 1757 et a exercé son ministère dans son village d'origine, à Steinbrunn-le-Haut dans le Sundgau (KAMMERER, *Répertoire...*, op. cit., n° 2601).

Laurent Vigile de Nicollis, chanoine de Trente, auteur d'un traité de pratique en droit canonique, édité à Augsbourg en 1732, se destine à l'instruction du clergé. La forme du dictionnaire répond à un souci d'efficacité. On la retrouve dans le manuel *Hierurgia sive rei divinae peractio opus absolutissimum sacrorum rituum et ecclesiasticarum caeremoniarum complectens...* du bénédictin Bernard Bissus, imprimé à Gênes en 1686 (et cité par Claude De Vert)<sup>740</sup>. Ce dictionnaire fonctionne comme un index renvoyant à des textes normatifs : pontifical, décisions de la congrégation des rites, rituel romain...

En revanche, l'*Apparatus solemnibus et illis pro felicibus ac publicis auspiciis ad diademata, coronas, infulas, praelaturas, primitias, investituras, professiones, gradus et varios cum saecularium, tum maxime ecclesiasticorum et regularium status inaugurandos, ...* du révérend Fortuné Hueber, définitiveur général des franciscains, semble plus onirique. Cet ouvrage<sup>741</sup> publié à Munich en 1680 se rapproche des ouvrages d'emblèmes. Il s'ouvre sur un frontispice montrant des putti fourrageant dans un coffre dont ils extraient tiare, mitre, crosse, chapeau de cardinal, bonnet de prince électeur. Mais l'auteur, analysant les différents objets d'apparat, donne des indications diverses : sur l'origine historique (ce point étant souvent traité assez rapidement), sur le matériau (un anneau doit être en or), sur le sens de l'objet et les valeurs religieuses et morales qu'il illustre.

La présence du traité de Rodolphe Hospinianus (forme latinisée de Wirth): *Festa christianorum hoc est, de Origine progressu ceremoniis et ritibus festorum dierum christianorum liber unus*, dans une bibliothèque catholique ouvre la question de la controverse<sup>742</sup>. L'auteur, Rodolphe Wirth (1547-1626), est curé réformé du *Frauenmünster* de Zurich<sup>743</sup>. Un exemplaire de la seconde édition (1612) est acheté par le strasbourgeois Johann Georgius von Zabern en 1774.

Au demeurant, les manuels subsistants montrent l'absence de publications signées par des membres du clergé alsacien. Les productions italiennes ou allemandes disputent la première place aux publications parisiennes.

---

<sup>740</sup> Exemplaire portant l'ex-libris du collège royal et du séminaire de Strasbourg.

<sup>741</sup> Exemplaire avec l'ex-libris des capucins de Strasbourg.

<sup>742</sup> BGS, 1 EEa 6.

<sup>743</sup> Fiche biographique et bibliographique : <https://thesaurus.cerl.org/record/cnp00444894>.



Parmi les lectionnaires ou les antiphonaires, les curés et desservants alsaciens pouvaient s'approvisionner auprès de libraires proposant des ouvrages édités à Paris ou à Lyon, plus rarement au XVIII<sup>e</sup> siècle à Cologne ou encore à Anvers, comme pour le *Octavarium romanum : lectiones II. et III. nocturni complectens, recitandas infra octavas festorum, praesertim patronorum locorum et titularium ecclesiarum quae cum octavis celebrati debent, juxta rubricas breviarii romani, a sacra rituum congregatione... approbatum* (Anvers, imprimerie Plantin, 1628)<sup>744</sup>. Evidemment, les rituels strasbourgeois de 1742 et bâlois de 1788, sortis de presses locales, sont signalés dans toutes les églises des diocèses. Mais on possède également des livres venus de Paris comme le *Processionale usibus ac ritibus S. Ritibus S. Romanae ecclesiae accomodatum,...* (1723)<sup>745</sup> dont les parties musicales sont écrites par l'organiste de la chapelle royale Gabriel Nivers. Un exemplaire paru à Paris en 1781 est acheté en 1785 *ad usum ecclesiae cathedralis argentinensis*.

Ces manuels sont propriétés des fabriques ou dans des bibliothèques privées de curés<sup>746</sup>. En 1682, un *Agenda* est acheté par la fabrique de Molsheim, comme l'indique une mention portée sur la page de garde d'un exemplaire conservé à la bibliothèque des Sœurs de la Divine Providence de Ribeauvillé<sup>747</sup> (C 4) : *Zaberner Fabrikrechnung 1682 : It. den 14. Dec. 1682 H. Johann Jacob Straubhaar dem Buchbinder zu Molsheim für einen in anno 1671 zur Pfarr gelüfferten Kirchenagent sambt Pottenlohn : 1 livre 15 schill.*

Ils y côtoient des livres de piété, de spiritualité, des recueils de sermons, des catéchismes comme celui de Frédéric Nausea imprimé en 1553 à Cologne<sup>748</sup>. Gabriel Haug, doyen de la collégiale Saint-Pierre-le-Jeune de Strasbourg et futur suffragant de Strasbourg, possède sur ses rayonnages l'ouvrage de Lucas Pinelli, *De virtute seu energia et admirandis sacrosancta Missae effectibus libri duo*, paru à Cologne en 1608<sup>749</sup>. Une étude spécifique de ces bibliothèques alsaciennes montrerait sans doute que les prêtres alsaciens utilisaient des

---

<sup>744</sup> BGS, 1 EEf 4. Exemplaire portant l'ex-libris d'un chapelain argovien et la date 1729.

<sup>745</sup> BGS 1 EEe 4.

<sup>746</sup> CHÂTELLIER, *Tradition chrétienne...*, op. cit., p. 388-392.

<sup>747</sup> SCHLAEFLI, Louis, *Catalogue Ribeauvillé...* Op. cit., notice C 4.

<sup>748</sup> NAUSEA, Fridericus, *Catechismus catholicus*, Cologne, 1553, exemplaire avec l'ex-libris de Joannes Wolff (1577) puis celui du collège jésuite de Porrentruy (1593). SCHLAEFLI, *Catalogue*, op. cit., notice B 84.

<sup>749</sup> SCHLAEFLI, *Catalogue Ribeauvillé*, op. cit., notice C 364.

ouvrages édités en allemand, un peu moins en français. L'influence des ordres, notamment des jésuites, y serait déterminante.

### *Rites, sacrements et catéchisme*

Les livres liturgiques ne sont utilisés que par les prêtres. Les fidèles ont à leur disposition des livres de piété, des livres de cantiques, mais sont surtout initiés à la vie religieuse par le catéchisme.

La catéchèse s'adresse aux enfants et leur apporte le minimum des connaissances requises pour un chrétien, on ne dispose de que peu d'éléments sur la forme ou sur le contenu<sup>750</sup>. Les visites canoniques indiquent que les curés assurent l'enseignement (plus ou moins bien) le dimanche après-midi, le plus souvent, mais le détail nous échappe : on n'a pas conservé de manuel d'éducation religieuse pour le XVI<sup>e</sup> siècle. L'éducation aux rites était vraisemblablement limitée à très peu de choses, restant basée sur l'imitation des attitudes et de la gestuelle des générations précédentes. Or, Pierre Canisius, promoteur (jésuite) de la Réforme catholique dans la vallée du Rhin, depuis son collège de Fribourg (il meurt en 1597), publie en un *Petit catéchisme*, manuel qui a pu être utilisé en Alsace. Ce *Parvus catechismus catholicorum*, sorti des presses en 1558, est un manuel abrégé de sa *Summa doctrinae christianae*. Il faut attendre la paix retrouvée et l'intervention du vicaire général François de Camilly pour que le diocèse strasbourgeois soit doté d'un catéchisme officiel dû à la plume du jésuite Kleppé. Celui-ci, originaire de Fritzlar et donc germanophone, prédicateur à la cathédrale, arrive en 1690 après avoir œuvré à Würzburg. Il reprend le plan du catéchisme de Canisius en le transposant en allemand et en orientant le contenu dans un sens plus polémique<sup>751</sup>. Il met en évidence les données spécifiquement catholiques par exemple les points relatifs aux reliques et également aux cérémonies et aux bénédictions.

Dans le diocèse de Bâle<sup>752</sup>, on semble se contenter du *Catechismus* de Canisius, dont une version est publiée en 1713 par Pierre François Cuchot à Porrentruy, jusqu'à la parution en 1778 d'un catéchisme en allemand et en 1779 d'une version française, sortis des presse de Jean-

---

<sup>750</sup> GERMAIN, Elisabeth, *Parler du salut ? Aux origines d'une mentalité religieuse*, Paris : Beauchesne, 1968 traite du XIX<sup>e</sup> siècle.

<sup>751</sup> CHÂTELLIER, Louis, *Tradition chrétienne...*, *op. cit.*, p. 254-257.

<sup>752</sup> TROUILLAT, *Rapport sur la bibliothèque du collège de Porrentruy...*, *op. cit.*, passim.

Joseph Goetschy, imprimeur de l'évêque. Le même imprimeur publie en 1786 un *Petit catéchisme* en français et en allemand. Sans surprise, on constate que le plan est celui de Canisius, divisés en cinq chapitres : foi, espérance, charité, sacrement, justice chrétienne et pratiques et piété. Ces manuels (de questions et réponses) portent sur le contenu de la foi et sur la morale, non tant sur les rites et les cérémonies : dans la préface de 1779, l'évêque de Bâle écrit nettement : « nous laissons aux curés et autres le soin de tirer de différents livres catholiques des explications plus détaillées sur plusieurs coutumes et cérémonies en usage dans l'Eglise ». En revanche, des prières quotidiennes sont prescrites au lever, avant les repas, pour l'Angelus...

Les catéchismes sont donc éloignés des cérémonies, mais constituent des introductions permettant aux fidèles d'en comprendre le sens. Dans cette perspective, ils constituent des manuels utiles en tant qu'introduction aux cérémonies et aux rites.

## C – LA PRATIQUE

### *Des usages locaux*

La pratique ne correspond pas forcément à l'idéal souhaité : ce que raconte Lazare de l'Hermine le prouverait pour la période postérieure à la guerre de Trente ans<sup>753</sup>.

« Puisque nous voici sur l'article du chant, je remarquerai qu'en ce pays là, on ne chante ordinairement le Credo de la grande messe que jusqu'à ces paroles *Et homo factus est* inclusivement, si ce n'est aux messes des apôtres qu'on le dit tout entier et en chant grégorien – ce qui est une chose extraordinaire, car on se sert d'une autre composition aux dimanches et aux différentes fêtes de l'année. On y chante aussi dans l'Eglise des cantiques en langue vulgaire. Il y en a un pour invoquer l'assistance du S. Esprit avant le sermon, un autre après l'élévation de l'hostie, qui est sur un air fort gay. Depuis la Nativité de N. Seigneur jusqu'à la Purification de N. Dame, on y chante des noëls après la grande messe. ... Durant le tems pascal le *Regina Coeli* se chante par couplets latins et allemands alternativement. Tous les soirs on y chante un salut de la Ste Vierge, et les vendredis on y ajoute un long récit de toute la passion de N. Seigneur sur un chant assez bisare. Tout le peuple triomphe à ces pièces allemandes là et les chante à gorge déployée. Je les chantois aussi de toute ma force comme les autres. J'ay déjà dit quelque part que trois fois la semaine, savoir le dimanche après vêpres, le mercredi et le

---

<sup>753</sup> *Mémoires de deux voyages et séjours en Alsace, 1674-76 et 1681 avec un itinéraire descriptif de Paris à Basle et les vues d'Altkirch et de Belfort dessinées par l'auteur LDLSDL'HP*, Mulhouse, 1886, p. 163-164.

vendredi sur le soir, les filles s'assemblent à genoux au pied de l'autel de S. Dominique, pour y réciter le rosaire en deux chœurs.

A l'égard du sermon, qui se dit d'ordinaire à l'offertoire, voici ce qu'il y a de particulier. Pendant que l'auditoire chante les quatre couplets du cantique *Komm, heiliger Geist*, etc., le prédicateur arrive, monte en chaire où il paroît avec une étole au cou et un livre à la main. Après avoir fait le signe de la croix, il lit l'Évangile du jour en langue vulgaire, durant laquelle lecture les auditeurs se tiennent debout. Ensuite chacun s'assied et le prédicateur aussi, qui commence son sermon sans faire d'exorde distingué par la salutation, comme il se pratique en France, mais il le divise en deux ou trois points selon l'usage commun. Je ne saurais dire pourquoi en ce pays là, il n'y a que les ecclésiastiques qui fassent le signe de la croix comme nous, en portant la main d'une épaule à l'autre. Pour ce qui est des séculiers, ils ne le font que comme le prêtre le fait icy en commençant l'Évangile de la messe, c'est-à-dire en se signant le front, la bouche et la poitrine, et ils croiroient avoir péché d'en user autrement. Lorsque le peuple va à l'offrande, le prêtre officiant ne se tient pas au bas de l'autel ou devant le balustre, pour donner l'instrument de la paix à baiser, mais au coin de l'Épître. Alors les paroissiens viennent à la file en passant par le côté de l'Évangile, tournent derrière l'autel qui est isolé, et mettent leurs offrandes dans un bassin qui est auprès du célébrant. Je n'ay jamais pu m'acoutumer à voir les prêtres de ce pays là porter les cheveux si longs qu'ils leur passent les épaules, et comme ils sont presque tous malpropres et mal peignés, on peut juger que cela est très messéant à l'autel. »

Les visites ne donnent pas d'indication sur des usages spécifiques. On peut penser qu'une unification des rites, grâce à l'effort de formation dans les séminaires et à la publication des rituels et missels ont abouti à une homogénéisation de la liturgie après le XVI<sup>e</sup> siècle. Tout au plus les cérémonies liées à des saints locaux ont-elles conservé leur caractère spécifique, comme pour les usages autour de l'huile de saint Quirin, à Haegen près de Marmoutier.

Mais Lazare de l'Hermine s'attache uniquement à l'image. Pour le contenu, on peut estimer que les connaissances et la sensibilisation du clergé dans la seconde moitié du XVII<sup>e</sup> et au XVIII<sup>e</sup> siècle à bien comprendre et bien expliquer la vie liturgique ont augmenté. Louis Châtellier relève que les bibliothèques des curés du diocèse de Strasbourg<sup>754</sup> contiennent alors des lectures essentiellement « professionnelles », et le constat est le même en Franche-Comté<sup>755</sup>. Il faut que tout soit fait selon les normes, celles-ci étant définies par l'autorité suprême du Saint-Siège, détentrice du pouvoir des clés et de la connaissance. Les décisions de la congrégation des rites sont imprimées et diffusées :

---

<sup>754</sup> CHÂTELLIER, *Tradition chrétienne... op. cit.*, p. 388-392.

<sup>755</sup> VERNUS, Michel, « La culture du clergé comtois au XVIII<sup>e</sup> siècle », *Annales de l'Est*, 1998-1, p. 129-157.

Les rubriques permettent au prêtre d'assurer le bon geste<sup>756</sup> ou de prononcer les bonnes paroles au moment opportun. Ce faisant, la forme et le fond se rejoignent pour proposer des cérémonies où le fidèle assiste et s'unit par des pratiques dévotionnelles agréées et à sa portée. L'*Elsässisches Mission-Buch*, paru en 1723, témoigne de cette orientation dévotionnelle<sup>757</sup>.

Relevons qu'un exemplaire du *Rationale* de Guillaume Durand (dans une édition de 1584 à Lyon) a appartenu à Joannes Jacobus Kunelin, de Waldshut, puis de *Bogisen*, passé ensuite aux capucins de Waldshut en 1653<sup>758</sup>.

### *Rituels ou magie ?*

La rigidité de la gestuelle et des rites en général, voulue ou survenue par habitude, transforme le contenu spirituel en incantation. On touche rapidement à la magie, dont l'action supposée repose sur des actes et des paroles rituelles.

Emile Durkheim établit une différence essentielle entre la religion et la magie<sup>759</sup> : dans le domaine de la religion, le partage des croyances et des représentations entraîne la naissance d'une Eglise. Dans la magie, qui renvoie également à un système de croyances avec des rites souvent repris d'une religion et détournés, s'il y a un public, ce dernier est flottant et ne forme pas une Eglise. Cette distinction très nette est observable dans les deux diocèses alsaciens. Si les historiens ont volontiers décortiqué les procès de sorcellerie, il reste cependant à étudier les conditions de l'extinction de cette période longue où l'on craint le diable plus qu'on n'espère en Dieu. La crise des sorcières marque la société de la fin du XV<sup>e</sup> siècle jusqu'à la guerre de Trente ans. Par la suite, les procès deviennent rares, ce qui est compréhensible après les horreurs de la guerre et le retour à une société apaisée, davantage régulée et qui accepte le partage de la chrétienté entre catholiques et protestants. Les procès en sorcellerie mettent en évidence des

---

<sup>756</sup> L'exemplaire du *Missale Argentinensis* de la BGS (A 50) contient des annotations portées par une main du XVI<sup>e</sup> siècle sur la gestuelle.

<sup>757</sup> Sur ce thème : JALABERT, Laurent, *Catholiques et protestants sur la rive gauche du Rhin : droits, confessions*, 2009.

<sup>758</sup> SCHLAEFLI, Louis, *Catalogue de la bibliothèque du couvent de la Divine Providence à Ribeauvillé. Fonds ancien (XV<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècles)*, Baden-Baden et Bouxwiller : éd. Valentin Koerner, 2002 (Bibliotheca bibliographica Aureliana CLXXXVI), notice B 48.

<sup>759</sup> DURKHEIM, Emile, « Cours sur les origines de la vie religieuse » (1907), *Religion, morale, anomie*, Paris : éditions de Minuit, 1975, p. 70.

rites, notamment la profanation des gestes religieux et la profanation d'hosties, ou encore le retournement de rites.

Les communautés sont sollicitées pour prier Dieu et éloigner son courroux, expression qui revient souvent dans les mandements princiers ou épiscopaux. Le XVII<sup>e</sup> siècle ne rompt pas avec cet usage : le chapitre rural d'Andlau<sup>760</sup> reçoit plusieurs injonctions d'organiser dans les paroisses des prières publiques : en 1682, on fera une procession solennelle après les vêpres, le jour de l'Assomption ; en 1683, on dira des prières contre les Turcs tous les jours après l'angélus, et tous les dimanches devant le saint sacrement exposé ; en 1683, on reprendra les prières contre les turcs ; en 1689, des prières devant le saint sacrement exposé seront dites tous les dimanches et fêtes, pour apaiser la colère divine ; en 1697, on dira à la fin de la messe une oraison pour la paix et une seconde pour la concorde entre les princes.

Face aux malheurs du temps, l'église reste un lieu où la pratique est dirigée, encadrée, formalisée, publique, conforme à des rites établis que l'on trouve décrits dans des ouvrages agréés par l'autorité religieuse. La magie ne répond pas aux mêmes caractéristiques formelles, ce qui ne veut pas dire que les fidèles qui y ont recours ne la conçoivent pas comme efficace.

## CONCLUSION

L'importance des manuels est évidente : les clercs, acteurs du culte, disposent des moyens pour se mettre au niveau requis par la solennité de l'action liturgique. Par ce biais, la sacralité normative de la religion publique est bien ancrée dans les esprits de la réforme catholique et considérée comme positive et actionnelle. Cette expérience du sacré et de son opposé est basée sur une évidence plus que sur une démonstration, renvoyant la raison d'être et la justification des rites aux clercs formés pour accomplir cette mission qui se juxtapose à l'enseignement du catéchisme et à la prédication. Les œuvres de charité, en revanche, sont placées en dehors de ce cercle de compétences cléricales.

---

<sup>760</sup> BGS, ms 45.

La sacralité exercée avec des objets peut ainsi être considérée comme un renfort à l'autorité du clergé qui célèbre revêtu d'ornements qui le placent hors du peuple. Mais cette autorité est reconnue dans un certain contexte social, prêtant cependant le flanc à une remise en cause. Ainsi, à partir de l'éclosion de la Réforme protestante, c'est un certain type de clergé qui est demandé par la population sensible aux arguments de Luther ou de Zwingli. L'autorité inhérente à celui qui touche au sacré et exerce les fonctions sacrales ne va plus de soi : l'éducation des futurs clercs par les jésuites qui sont en charge des séminaires de Molsheim et de Porrentruy va dans le sens de la création d'une « tribu sacrée »<sup>761</sup>. Le ressenti du peuple devient primordial avec la Réforme : la compétence intellectuelle doit aller de pair avec l'institution sacerdotale, mystérieuse par nature.

---

<sup>761</sup> DIBIE, Pascal, *La tribu sacrée. Ethnologie des prêtres*, Grasset, 1993.

## CHAPITRE 3

### LES OBJETS ET LES ORNEMENTS DANS LA LITURGIE

Les rites définis ou redéfinis après le concile de Trente, les objets et ornements consacrés, reste enfin à voir comment ces éléments sont mis en jeu pour assurer le service divin. Les cérémonies qui le constituent s'inscrivent dans un temps cyclique, donné par le calendrier liturgique, lui-même soumis au comput ecclésiastique par lequel est déterminée la date de Pâques et celles des principales fêtes religieuses. Mais à ce cycle officiel, partagé par toute l'Eglise se juxtapose une série d'usages locaux.

La perception que les fidèles ont pu avoir de ces cérémonies est difficile à appréhender : il n'existe pas de description contemporaine, même pour la cathédrale : la réception de Louis XV en octobre 1744 n'est qu'à peine évoquée dans l'album édité par le Ville. La gravure correspondant à ce moment met en scène la façade de la cathédrale et le déploiement de l'escorte, alors qu'on peut à peine apercevoir les silhouettes du roi, du cardinal et du chapitre. Quant aux descriptions, elles s'attachent plus aux antiquités qu'au quotidien. L'expression liturgique ressort donc du connu, non pas du pittoresque aux yeux des voyageurs comme Lazare de l'Hermine.

La pratique ne correspond pas forcément à l'idéal souhaité : ce que raconte Lazare de l'Hermine fréquentant les offices de l'église d'Altkirch, le prouverait pour la période postérieure à la guerre de Trente ans<sup>762</sup>. Regard d'un étranger qui arrive avec ses idées préconçues, le commentaire de Lazare de l'Hermine met en avant des usages montrant que le

---

<sup>762</sup> *Mémoires de deux voyages et séjours en Alsace, 1674-76 et 1681 avec un itinéraire descriptif de Paris à Basle et les vues d'Altkirch et de Belfort dessinées par l'auteur LDLSDL'HP*, Mulhouse, 1886, p. 163-164.



peuple est essentiellement associé par le chant à la messe. L'importance du sermon et celle du rosaire est également à relever.

## A – LE CALENDRIER

### *Du général au particulier*

Le terme de liturgie renvoie, étymologiquement, à une notion de l'Égypte ancienne : une forme de culte lié au rythme du Nil, associant le pharaon, le clergé et le peuple. Le terme désigne, à la fin de l'Empire romain, une réalité fiscale, à savoir une forme de corvée obligatoire. La notion de dû à l'autorité supérieure est transcrite dans le devoir du chrétien à l'égard de Dieu, de l'honorer et de mener des actions de louange, de supplication et d'adoration dans un cadre rituel contraignant. Car la liturgie chrétienne n'est pas improvisée, au contraire : elle s'inscrit dans des rites, des formules, des lieux bien définis, des coutumes, un temps liturgique contrôlé.

En théorie, le calendrier est le même pour toute l'Église catholique quant au déroulement de l'année liturgique. Les spécificités diocésaines sont protégées au sanctoral avec quelques solennités spécifiques au territoire : saint Arbogast, saint Materne, saint Adelphe, sainte Odile dans le diocèse de Strasbourg, saint Pantale et saint Morand dans celui de Bâle. De même, la dédicace de la cathédrale varie selon les lieux. Quant aux maisons religieuses, elles ont leur propre particulier, selon la congrégation ou les usages de l'institution.

Les visites ne donnent pas d'indication sur des usages spécifiques. On peut penser qu'une unification des rites, grâce à l'effort de formation dans les séminaires et à la publication des rituels et missels ont abouti à une homogénéisation de la liturgie après le XVI<sup>e</sup> siècle. Tout au plus les cérémonies liées à des saints locaux ont-elles conservé leur caractère spécifique, comme pour les usages autour de l'huile de saint Quirin, à Haegen près de Marmoutier.

Les particularités locales sont le reflet de traditions paroissiales ou de fondations liées à des confréries. Ces « curiosités » proviennent souvent du Moyen Âge, mais n'ont pas l'heur de plaire aux autorités diocésaines qui cherchent souvent à les supprimer. A Bergheim où une procession votive<sup>763</sup> a été instituée en remerciement pour la préservation de la population lors

---

<sup>763</sup> HANS, Eugen, *Urkundenbuch der Pfarrei Bergheim*, Strasbourg, 1894, p. 209.

de la guerre de Trente ans, un cierge est offert tous les deux ans à Notre-Dame de Kientzheim. Les habitants de Ribeauvillé ont une dévotion identique. En 1752, cette procession est confirmée par l'évêque après que la communauté a demandé sa préservation, l'évêque précisant « sans abus ni inconvénient ». L'autorité impose qu'elle se déroule de grand matin et que tout soit terminé à dix heures. La crainte, sans doute, d'un détour par l'auberge a pu guider la décision.

L'encadrement rituel après le concile de Trente est insistant. Dans le système des indulgences octroyées jusqu'au début du XVI<sup>e</sup> siècle, les conditions d'obtention de cette grâce sont liées à la visite d'un lieu à certaines dates, mais sans acte liturgique particulier<sup>764</sup>. Après la guerre et la mise en place des normes tridentines, le rôle du clergé devient central dans la vie spirituelle centrée sur les sacrements. Un règlement<sup>765</sup> non daté pour le chapelain de Bergheim, de la seconde moitié du XVII<sup>e</sup> siècle, donne les règles essentielles : célébrer la messe du matin, assurer le service des vêpres les dimanches les jours de fête, visiter les malades, célébrer les baptêmes et les mariages, enfin enterrer les morts...

#### *Des usages locaux sujets à contentieux*

Mais ces obligations coutumières ne sont pas toujours acceptées par le clergé ni par les autorités. En 1759 à Wentzwiller<sup>766</sup>, petit village aux confins suisses de la province et annexe de Michelbach-le-Bas, le vicaire Gerber refuse d'assumer les trois jours de processions lors des Rogations, instituées « de tous temps », dans les églises environnantes, et une quatrième le jeudi de l'Ascension autour du ban communal. Il se contente d'une seule, dirigée vers le prieuré Saint-Apollinaire voisin. Autre entorse à la tradition locale : le vicaire refuse, même contre dédommagement, de célébrer une messe à Notre-Dame de Blotzheim et un office le jour de la Saint-Roch. Il n'a pas célébré non plus de vêpres, sauf à la Saint-Martin (dont la paroisse porte le nom) et à la Toussaint. La supplique conclut sur cette quasi-menace : « il ne seroit point étonnant de croire que les parroissiens de Wentzwiller ne connoissent point leur vraye religion ny les liturgies de l'Eglise ». Les autorités villageoises demandent donc à l'évêque d'ordonner à l'évêque de respecter ces fêtes, et, s'il ne peut célébrer les vêpres lors des dimanches ou des fêtes, de permettre qu'on y récite le rosaire. Il ne s'agit pas seulement du mauvais vouloir de

---

<sup>764</sup> Hans, *Urkundenbuch...*, *op. cit.*, indulgence de 1490, p. 128-129.

<sup>765</sup> Hans, *Urkundenbuch...*, *op. cit.*, p. 187.

<sup>766</sup> AAEB, A 26/6.

l'ecclésiastique, mais aussi d'une réaction de sa part au mauvais état de l'église et au manque de soin qu'y apporte la communauté.

Un autre usage est relevé à Roggenburg<sup>767</sup> par le vicaire empreint d'esprit d'économie qui s'adresse au receveur des églises du bailliage de Delémont.

*Je vous envoy le surpelly dont vous m'aves honoré, m'assurant par Mr vostre baufreere de mettre des manches, vous augmenterez les obligations que je vous ay. Ensuite, voicy les chasubles qui ont bien besoin de recommoder avant les saintes fettes. Si vous voulies avoir la bonté d'en joindre une parsemé de fleurs, ce seroit le moyen de faire le frise valat à son tems. Du reste je suis content, sinon que je vous diray pour espargner la cire qu'on allume sur des battons, sculpture de maréchal, près de l'hotel au sanctus, deux cierge, item au même temps sur les petis authels ancor deux, affin que les femmes et charmantes filles y puissent allumer leurs bougies, sans émouvoir par leurs attray le prettre en son Dominus vobiscum et que le ministrant ne mente disant seulement et cum spiritu tuo, il me semble pour prévenir et bien régler les affaire, qu'il seroit convenable de faire deux chandeliers de ferre et les attacher des deux cottes à la muraille, ainsi le Seigneur se contenteroit et serviroit à son peuple fragile. De plus, quant un homme vient à mourir, on allume sur un tripié 7 chandelles, mais pour une femme tant sage qu'elle soit esté, 5. C'est faire distinction des ames par la distinction du sexe à qui le Sauveur est sans différence le même : il me semble qu'il faudroit faire une bierre ou cercueille, et au lieu de 6 à 7 ou 5 cierges, y mettre deu chandeliers et un crucifix dessus, et ce tant pour l'un que pour l'autre, liberté de conscience à tout d'en bruler davantage de son propre. Considerés, 5 sols pour 7 cierges pendant 3 messes. Voila ce que je vous ay voulu signifier pour une première fois, espérant l'honneur de vous faire la révérence en peu de tems. Obligés, s'il vous plait, M. Choiriat à faire une belle images, les frères sont cy près que ses soeurs, il me pourroit aussi bien envoyer les margottes qu'il m'at promis, il y at cent et un demy ans. Sçavoir si je ne pourroy avoir pour une seule journ une belle monstrance de Delémont, [...] le 2 lundy après Pasque cum onere restitutionis. Agissés avec nous en père, je suis pour vous obéir en tous ce qu'il serat possible, la messe de la Manman est ditte, je luy offre le reste de mes humbles sacrifices et prières, demeurant avec un profond respect*

*Monsieur, vostre très obéissant Fr. Henry Basuel, vicaire à Roggenburg.*

Ce courrier daté de 1701 révèle des usages liés à l'eucharistie à laquelle les femmes sont associées en allumant un cierge, et aux funérailles. Le vicaire cherche non pas à les supprimer, mais à préserver l'action liturgique dans le chœur où les femmes et les filles semblent accéder au point que le célébrant et son assistant seraient déconcentrés !

La place des femmes constitue un autre aspect de ces usages locaux. A Oltingue<sup>768</sup>, bourg au centre du Sundgau, un courrier du curé François Christophe Keigler, daté de 1664 révèle que les places à l'église sont occupées de mère en fille. Mais la fille qui a épousé un étranger au village peut-elle bénéficier de cet usage ? Le curé réalise une enquête auprès des

---

<sup>767</sup> AAEB, A 26/8. Village près de l'abbaye de Mariastein, en Suisse actuelle, sur la frontière.

<sup>768</sup> AAEB, A 26/6. Oltingue, lettre datée du 26 novembre 1664.

anciens, remontant à plus de soixante-dix ans en arrière, mais n'arrive pas à définir une règle précise.

Après les paroisses rurales, voici l'état de la liturgie à la collégiale Saint-Martin de Colmar<sup>769</sup> ; outre les éléments liés à l'ameublement et à la disposition du mobilier (dont la place du tabernacle), on relève la question des offices anniversaires pour lesquels il n'y a pas de table ni de « catalogue ». D'autre part, pendant les vendanges, ces offices sont réduits, *eu égard aux temps des vacations ou vendanges, où l'on prétend estre exempt de chanter les messes fondées comme est celle de M. Haupt, où il y a cinq florins de rétribution, et où l'on dit une messe basse.*

Le reste du mémoire confidentiel, que l'on peut dater des années 1673-1680, n'est guère édifiant quant à la tenue des chanoines dont la manière de se comporter au chœur semble être inappropriée selon le rédacteur anonyme de cet acte d'accusation. Mais ce laisser-aller est protégé par le jubé qui interdit aux fidèles de voir l'action liturgique.

## **B – LES CONDITIONS DU CULTE**

### *Retour sur le cadre architectural*

La reconstruction des églises est un élément essentiel des générations actives dans la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle surtout. Ce mouvement exprimant la reconstruction de la région après la guerre de Trente ans a été le fruit d'un effort financier certain, mais a aussi donné un cadre nouveau, moderne, scintillant aux communautés paroissiales et aux confréries. Celles-ci ont pu exprimer leur foi à travers les rites dans un cadre renouvelé.

L'Alsace montre un baroque et un style rocaille somme toute assagis par rapport à la Bavière ou à d'autres régions. Un schéma simple se répand dans les églises des deux diocèses. Une église renferme généralement trois autels, un dans le chœur et deux dans la nef, de part et d'autre de l'arc triomphal. Des lieux de dévotion (statues, tableaux) sont placés dans la nef. Les normes sont définies et appliquées sans faiblesse, au regard des visites canoniques et des

---

<sup>769</sup> AAEB, A 41/6.

inspections menées notamment lors des demandes présentées à l'ordinaire par les communautés désireuses de former une paroisse de plein droit et non plus une annexe<sup>770</sup>.

L'orgue<sup>771</sup> joue un rôle important dans les églises alsaciennes, mais le nombre d'instruments avant la Révolution n'est sans doute pas aussi important que la situation du XIX<sup>e</sup> siècle pourrait le faire penser. En effet, si les grandes églises et les paroisses importantes ont pu se payer un instrument (Saint-Martin de Colmar, Saint-Grégoire de Ribeauvillé), les communautés plus modestes ne semblent pas avoir eu les moyens nécessaires. La vente d'instruments provenant de maisons religieuses à partir de 1790 a été pour plus d'une église une belle opportunité, comme pour la paroisse d'Eschentzwiller qui achète l'orgue des dominicaines d'Unterlinden, un petit instrument sorti de l'atelier des Silbermann.

Le cadre est donc de belle qualité au XVIII<sup>e</sup> siècle, même si l'on peut estimer que la situation antérieure n'était pas très brillante en raison de la situation politique et, pour le XVI<sup>e</sup> siècle, du choc de la Réforme. Les dossiers des officialités de Strasbourg comme de Bâle révèlent un mouvement important de reconstruction et d'embellissement, y compris dans les zones mixtes. A Kolbsheim<sup>772</sup>, l'église ancienne, déclarée vétuste, est remplacée en 1768 par un nouvel édifice accueillant les deux communautés catholique et luthérienne. Le plan est assorti d'une apostille du vicaire général qui impose la mise en place d'un bénitier au premier banc de la nef (espace commun) et que les bancs seront disposés de telle sorte que les catholiques puissent s'agenouiller, enfin que le daïs de procession pourra être monté dans le côté droit de la nef.

### *La décence*

Un mot revient souvent dans les rapports de visite ou la correspondance ecclésiastique, celui de la décence. Cette notion est centrale, liée en premier lieu au mauvais ou au bon état de l'édifice. Le visiteur canonique relève qu'à Wentzwiller<sup>773</sup>, le mauvais état du chœur fait que de la poussière tombe sur l'autel et dans le calice. De ce fait, on ne célèbre plus depuis les trois années précédant la visite qui constate l'état de vétusté le 3 décembre 1764. A Folgensbourg<sup>774</sup>, en revanche, la décence des lieux est reconnue alors que l'église est en cours d'achèvement, le chœur restant à construire par les décimateurs.

---

<sup>770</sup> Nombreux dossiers conservés aux AAEB à Porrentruy.

<sup>771</sup> Travaux fondamentaux de Pie MEYER-SIAT, notamment son *Inventaire historique des orgues*, réédité.

<sup>772</sup> ADBR, 2 G 246/1.

<sup>773</sup> AAEB, A 26/6.

<sup>774</sup> AAEB, A 26/7.

La décence réside également dans la gestuelle : en 1672, l'évêque de Strasbourg interdit que le prêtre fasse des processions à travers champs en portant le saint sacrement à cheval : le Christ était bien monté sur une ânesse pour son entrée à Jérusalem, mais le prêtre risque de tomber avec sa charge sacrée<sup>775</sup>.

Le décorum requis a un coût et une finalité. Il s'enracine dans la tradition du Moyen Age et on aurait bien du mal à trouver une rupture entre la période de la pré-réforme et celle de la réforme catholique. La reprise des livres liturgiques a conduit à leur épuration, mais cette refonte n'a pas été synonyme d'une totale révolution, au contraire de ce que fait la Réforme protestante : le *Missel romain* de Pie V reprend presque *in extenso* la forme en usage à la fin du XV<sup>e</sup> siècle. De même, le fonctionnement des fabriques après le XVI<sup>e</sup> siècle reste dans la droite ligne du XV<sup>e</sup> siècle. Percevoir les rentes et assumer les dépenses courantes et les salaires constitue le schéma normal afin de pourvoir aux besoins de l'église, de ses salariés et des nécessités du culte. Le culte est la raison d'être de toute cette organisation et des objets qu'elle finance.

Quant au prêtre, garant de la bonne tenue du culte, il touche, pour chaque action liturgique, le casuel. Celui-ci est réglementé afin d'éviter les cas de simonie ou, tout simplement, de dérapage de la part d'un chargé d'âmes oublieux de sa réserve. La question du montant de ce casuel est cependant sensible car il s'agit d'éviter toute tentation de simonie ou d'exaction. Le 1<sup>er</sup> décembre 1748, l'évêque de Bâle lance une enquête sur les possibilités de réglementer le casuel. Le desservant de l'église de Folgensbourg<sup>776</sup> répond le 30 décembre 1748 en détaillant les différentes circonstances de son ministère. Cette question permet aussi de comprendre l'étendue de l'action pastorale et spirituelle d'un curé de campagne au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle.

<i>Cérémonie</i>	<i>Casuel à demander</i>	<i>Observation</i>
Baptême	Rien	
Communion	Rien	
Pénitence	Rien	
Extrême onction	Rien	
Proclamations de mariage	Rien	

<sup>775</sup> ADHR, 7 J 260, fol. 24r, 18 avril 1672.

<sup>776</sup> AAEB, A 26/2 - Michelbach-le-Haut.

Célébration du mariage sans messe	Rien	
Célébration du mariage avec messe	1 l. 13 s. 4 d.	Avec chant : 1 l. Si simple : 13 s. 4 d. Si solennel, prix en conséquence.
Bénédictio des relevailles	Rien	
Sépulture d'un adulte	Rien	Autrefois existait le <i>Grabrecht</i>
Messe des 3 <sup>e</sup> , 7 <sup>e</sup> et 30 <sup>e</sup> jours	13 s. 4 d. si messe simple	Si messe chantée, on ajoute 6 s. 8 d.
Libera	Rien	
Vêpres, laudes et vigiles pour les morts	Cette cérémonie n'est jamais demandée ;	
Cierges pour les 3 <sup>e</sup> , 7 <sup>e</sup> et 30 <sup>e</sup> jours	Donnés à la fabrique, pour l'autel et le catafalque.	Pour une femme : ½ livre Pour un homme : 3/4 livre
Sépulture d'un enfant	Rien	Le curé n'assiste pas à la sépulture.
Messe votive pour un enfant	Jamais demandé	
Messe chantée sur une demande	1 l.	
Inscription dans le registre de baptême, de mariage, de sépulture	Rien	
Etablissement d'un extrait d'un registre	13 s. 4 d.	Les curés demandent ce qu'ils veulent.
Messe privée	13 s. 4 d.	
Bénédictio des fonts baptismaux	Rien	
Procession du Corps du Christ	½ florin, reçu de la fabrique.	

Procession des rogations	Rien	
Procession de saint Marc	Rien	
Procession de l'Assomption	Rien	
Procession autour du ban	1 florin	Somme concevable car la procession n'a pas été instituée par l'Eglise ni par le roi, mais par les paysans. Aussi la fabrique paie-t-elle la moitié.
Monitoires	Rien n'est prévu.	
Anniversaire de la dédicace de l'église	13 s. 4 d.	
Vêpres, nocturnes, laudes des défunts	Rien	
4 anniversaires	1 florin.	

Le rédacteur de cette notice est certes curé, mais aussi profès de l'abbaye cistercienne de Lucelle, Norbert Rosé, résidant au prieuré de Saint-Apollinaire. Il peut donc se montrer généreux et prôner la gratuité des actes, alors que les curés vivant de leur ministère seraient sans doute enclins à demander davantage. Incidemment, le curé relève que les *rustici*, en somme ses paroissiens, ont des usages dérangeants : lors des fêtes chômées, pendant la messe basse, les paysans disent le rosaire à haute voix, ce dont ils s'abstiennent lors des messes chantées. On relève également l'importance des offices pour les défunts qui constituent sans doute le quotidien des offices paroissiaux. Les processions, en revanche, sont exceptionnelles et concentrées au début du printemps.

La vie religieuse, toujours à Folgensbourg mais comme dans le reste de la province, dépasse largement le cadre liturgique. Lorsqu'il n'y a pas de vêpres, on sonne les cloches pour inviter les fidèles à dire le rosaire. Le curé relève également la diversité des heures des messes selon les paroisses, tôt le matin, à midi ou d'une manière incertaine. Il propose donc que la messe quotidienne soit dite partout après l'angelus. Ainsi, on pourra ensuite sonner les cloches pour réunir la communauté à des fins civiles.



## C - LES FIDELES

L'avis de ce curé-moine cistercien tend donc à une unification des usages. Mais la principale question qui se pose, à lire son opinion, est celle de l'appropriation des rites par les fidèles. Le fait de prier le rosaire indique qu'on est présent physiquement dans l'église pendant la messe, mais sans chercher à suivre le déroulement de la cérémonie, voire même sans la comprendre. La diffusion de petits livres de méditation encourage certainement à suivre la gestuelle du prêtre, bien réglée par les rubriques, mais ces publications sont d'abord le fait de confréries ou de mouvements d'encadrement de laïcs dans les villes.

Le curé de Folgensbourg dresse au final un tableau peu amène du niveau de ses paroissiens. Il note qu'ils ne demandent jamais à manger de la viande pendant le carême, au contraire des pauvres et des mendiants qui n'ont, en temps ordinaire, guère que des légumes à se mettre sous la dent. Il note surtout que la réforme des fêtes, des dédicaces ou des processions « est entré dans les oreilles mais pas dans le cœur des paysans » (*intravit quidem in aures sed non in corda rusticorum credentium, aut saltem abstinaciter dubitantium*). La force des coutumes anciennes touche au tabou intangible, bien que le nouveau calendrier ait été imprimé en langue allemande et affiché sur les portes des églises.

### *Un état d'esprit*

Afin de percevoir la nature et l'aspect des cérémonies, on dispose des rituels et des cérémoniaux ainsi que des comptes de fabrique, mais, malheureusement, de guère de descriptions. Lazare de l'Hermine<sup>777</sup>, percepteur royal en Alsace en 1674, rapporte quelques aspects de la situation en Haute-Alsace, notamment à Altkirch :

« Il faut dire à la louange de nos Allemans qu'ils sont assidus et modestes à l'Eglise ; on ne voit point là de coqueterie, comme en France : les hommes y sont séparés des femmes pendant l'office divin. On y aime fort qu'on le chante en musique avec l'orgue et les instrumens ; cela nous arrivoit aux jours de fêtes solennelles, mais bon Dieu ! la pitoïable chose ! Car outre que l'orgue avoit été maltraité par les gens de guerre qui en avoient fondu en balles de mousquet une partie des tuyaux d'étain et brûlé ceux qui étoient de bois, la figure des concertans étoit capable de faire rire et leur chanterie propre à faire perdre patience ; C'est ce que j'ay quelque fois vû de près, car je montois au jubé, lorsqu'il y avoit trop de presse en bas, et M. le curé, qui s'étoit imaginé que je devois savoir la musique, ne manquoit pas de me présenter une partie notée ; et comme je ne l'ay jamais acceptée, il croyoit que c'étoit par mépris et non pas par ignorance que je me déffendois de chanter. Sans blesser le respect que l'on doit

---

<sup>777</sup> DE L'HERMINE, Lazare, *op. cit.*, p. 161-162.

aux paroles de l'office de l'Eglise, je vais tâcher de décrire naïvement l'ordonnance de ce concert, qui n'en valoit pas mieux pour être de composition d'Italie. Deux petits garçons de 12 à 14 ans glapissoient du haut de leur tête un méchant dessus, le chapelain chantoit médiocrement la taille, et le curé avec sa longue barbe noire faisoit une basse forcée en secoüant la tête et s'égosillant à se fendre la bouche jusques aux oreilles, pour faire des roulemens dont il perdoit haleine. Tout cela étoit acompagné d'un jeu d'orgues délabrées que M. le baillif de la ville touchoit avec une atitude fort singulière. »

Et plus loin, en parlant du curé d'Altkirch<sup>778</sup> :

« C'était un bon prêtre suisse, qui portoit la barbe longue à la Capucine, qui chantoit aux grandes fêtes de la musique d'Italie, mais d'une voix et d'une méthode capable de faire fuir tous les parroissiens de son église. »

Cette description peu flatteuse pourrait être en contradiction avec l'usage institué par les jésuites qui obligent à un examen les candidats à la prêtrise : ceux-ci doivent prouver leurs capacités en chant. Par ailleurs, la « décence » due au culte est constamment requise, expression maintes fois répétée dans la correspondance des ordinaires. Que la qualité des offices n'ait pas toujours été remarquable est bien évidente. Elle est fonction de l'attention du curé, de ses assistants, mais aussi des musiciens et chantres. Reste à envisager l'effet que pouvait produire une cérémonie.

### *Sensualité*

La sensualité de la liturgie a été mise en évidence par Eric Palazzo pour le Moyen Age : vue, odorat, ouïe, goût, toucher. Qu'en est-il pour l'époque moderne alors que la liturgie protestante limite la gestuelle à un agenouillement lors de la communion, supprimant les onctions et évacuant les ornements ?

Les ornements servent la vue. Ils sont exceptionnels par rapport aux tissus utilisés quotidiennement par les fidèles. Ils rejoignent par leur aspect le cadre splendide des églises. Même les édifices religieux les plus modestes offrent un cadre qui renvoie à l'extraordinaire. Il faut donc considérer les ornements comme les objets dans un cadre global, paradisiaque, lié à la fonction liturgique qui, par ses symboles, évoque le culte rendu à Dieu autour de son autel céleste. La liturgie développée dans le monde catholique a cette particularité d'être ancrée dans la tradition de l'Ancien Testament – avec les indications données pour le culte au Temple de Jérusalem – et dans la conception liturgique héritée de l'époque carolingienne. Par

---

<sup>778</sup> *Ibidem*, p. 129.

comparaison, les cérémonies luthériennes sont bien plus austères, riches de par le rassemblement de la communauté, mais pauvres par les rites qui sont réduits à peu de chose.

Pour l'odorat, l'encens<sup>779</sup> joue un rôle unique : au milieu des effluves diverses, l'âcreté de l'encens et les volutes de fumée créent une ambiance visuelle que l'on ne retrouve nulle part ailleurs. Alors que les soieries ou l'orfèvrerie peuvent trouver des correspondances dans le monde profane, l'encens reste un usage exclusivement religieux. A Offenburg, selon les notes du curé Rapp<sup>780</sup>, l'encensement est un signe pour les fêtes majeures. Pour les assistants, enfants de chœur ou sacristain, les possibilités de manier l'encensoir sont limitées (lors de l'élévation au moment de la consécration, ou bien pendant les processions), mais c'est aussi une manière de toucher au domaine du sacré par la marge : l'acteur se rattache au milieu presbytéral. En effet, l'encensoir est utilisé par le prêtre ou par un assistant. On l'utilise également lors de l'absoute et pendant la messe, au début et à différents moments : proclamation de l'Évangile, offertoire, élévation. De ce point de vue, l'encens est partagé entre Dieu, le prêtre, les fidèles. Le rôle du thuriféraire, sans constituer une étape dans la marche vers le sacerdoce au contraire de l'acolytat ou du lectorat, correspond pour les enfants de chœur à une véritable dignité.

Quant à l'ouïe, elle perçoit les prières, essentiellement dites en latin. L'allemand ou le français (mais qui reste langue étrangère pour la grande majorité de la population entre 1648 et 1789) sont réservés aux prêches et aux exhortations, notamment lors du baptême, aux cantiques et chants. L'orgue, on l'a dit, n'est pas partout présent et de loin pas avant le XVIII<sup>e</sup> siècle. C'est d'abord un phénomène urbain. En revanche, on a, dans les comptes, trace de musiciens pour les fêtes importantes. Leur présence pouvait ainsi rehausser la solennité du jour. Les sonneries des cloches à l'extérieur des églises, mais aussi les tintements pour les mouvements demandés à l'assistance, signalant également aux musiciens et aux chantres l'avancement de la liturgie, forment un ensemble ponctuant les offices, voire les perturbant.

Le goût ne serait sollicité que pour la communion, voire le sel au moment du baptême. Des cinq sens, c'est le moins sollicité par la liturgie, puisque seul le prêtre communique au calice. La communion a été distribuée régulièrement au regard des comptes de fabrique, la même quantité d'hosties étant fournie chaque année, avec peu de variation, au XVIII<sup>e</sup> siècle.

Reste le toucher. Outre les bénédictions ou l'imposition des cendres, ou encore l'usage de l'eau bénite, les onctions constituent une spécificité catholique dans la partie latine de

---

<sup>779</sup> L'origine de son usage est biblique : Lv 2, Nm 5, 15, Ex 30, 1-10. L'offrande est un privilège des lévites : 1 Chr 9, 29, Neh 13, 5, Lv 10, 1... Le christianisme antique associe l'offrande d'encens tout d'abord à la liturgie impériale. L'usage religieux est constaté tout d'abord dans des processions à Jérusalem puis dans les cérémonies de l'autel (Andrieu, *Ordines Romani*, II, 82). En Occident, Amalraire, au X<sup>e</sup> siècle, en parle volontiers.

<sup>780</sup> Annexe n° 45.

l'Église universelle. Elles sont conférées lors du baptême (avec l'huile des catéchumènes et le saint chrême), lors de la confirmation qui voit des fidèles de tous les âges présentés en nombre, parfois plusieurs paroisses confondues, à l'évêque confirmant<sup>781</sup>. Enfin l'extrême-onction apparaît comme une condition incontournable pour que le croyant puisse espérer entrer au paradis. La bonne mort est représentée, sous l'égide de saint Joseph qui remplace saint Christophe dans cette fonction, à partir du XVIII<sup>e</sup> siècle comme un moment important de la vie du chrétien.

Dans la vie sacramentelle, les fidèles reçoivent le sacrement et se placent, en quelque sorte, dans une position passive. La prière du rosaire, déjà évoquée, peut avoir pallié les difficultés de s'approprier les rites latins. Mais d'autres circonstances permettent aux croyants de jouer un rôle actif.

## **D – FÊTES ET PROCESSIONS**

### *Une occupation rituelle de l'espace public*

La pratique des processions est ancienne, reprenant la forme de petits pèlerinages et jouant un rôle important dans la définition de la communauté. C'est, en effet, d'abord un acte religieux communautaire, organisé et démonstratif. La procession constitue également un acte religieux spécifique au catholicisme, presque inconnu dans le rituel luthérien.

### *Le temps des processions*

La fête religieuse s'inscrit dans une expression ritualisée de la foi, centrée sur la célébration des fêtes christologiques, mais aussi des saints<sup>782</sup>. Dans le calendrier liturgique catholique, les processions les plus importantes dans les campagnes sont associées à des usages

---

<sup>781</sup> Le suffragant de Bâle fait une tournée en 1649 : « le 28 août à Colmar, sermon et messe pontificale, avant et après midi 609 confirmés, plus 631 dans deux monastères de cette ville ». Le 19 septembre, un quasi record est atteint avec 1632 confirmés à Landser, en 1679 avec 1066 et presque 2000 personnes en deux jours à Altkirch par l'évêque de Bâle (CHEVRE, *Suffragants...*, p. 99 et 119).

<sup>782</sup> Certaines fêtes sont contenues dans les rites : feu de la Vigile pascale, annonce de la généalogie du Christ, bénédiction des agneaux... d'autres donnent l'occasion de sortir de l'église et d'occuper l'espace public.

locaux<sup>783</sup>. Les dates impératives pour processionner sont les suivantes : la Saint-Marc (25 mars), dimanche des Rameaux, Fête-Dieu, Rogations, la procession en l'honneur de l'Assomption (le 15 août) étant plus récente. S'y ajoutent les processions votives et les pèlerinages de paroisses. À Colmar (dans le diocèse de Bâle jusqu'en 1790), des jours de prière associent le chant des litanies le soir, l'exposition du saint sacrement et une procession allant d'une église à l'autre<sup>784</sup>.

Pour le diocèse de Strasbourg, le rituel de 1742 unifie les usages, avec un appendice qui donne deux décrets épiscopaux sur la tenue des registres paroissiaux et sur l'abolition de processions traditionnelles faites le dimanche des Rameaux et le Vendredi saint avec des images peu convenables (déjà interdites en 1701 et 1717, ce qui condamne les représentations du Christ sur l'ânesse ou les statues du portement de croix). À Angeot, aux confins du diocèse de Bâle et du diocèse de Besançon, on processionne tous les dimanches entre le 3 mai et le 14 septembre et seize fêtes solennelles sont répertoriés par le curé<sup>785</sup>. Pour autant, ces usages varient dans le temps, non sans susciter en cas de suppression d'un usage la réaction des paroissiens ou, tout simplement, leur désaccord, comme l'indique le serrurier Schmutz de Colmar qui se préoccupe davantage des apparences que du sens donné à ces modifications de forme. Ces modifications tendent à une simplification de ce qui n'est pas strictement liturgique, par exemple, dans le *Rituel* strasbourgeois de 1742, de l'usage de statues telles que le Christ sur l'ânesse.

### *Processions et vie publique*

Ces fêtes touchent une population qui, en Alsace notamment, n'adhère pas forcément à la foi proclamée dans la fête. Si l'unité de la croyance est affirmée jusqu'au début du XVI<sup>e</sup> siècle, les juifs formant un groupe à part dans la société, la division entre catholiques et protestants après les années 1525 ne fait que s'accroître. L'usage traditionnel maintenu dans le cadre catholique s'oppose à une discrétion protestante qui met en avant d'autres expressions de ses valeurs. L'héritage du Moyen Âge est mis en cause par la Réforme protestante, notamment le culte des saints et les manifestations rituelles, dont les pèlerinages et les processions, mais ce même héritage est réaffirmé et nettoyé de ses scories dans le courant de réforme catholique initié avant la guerre de Trente ans et qui trouve un soutien politique ferme avec le règne de Louis XIV et l'action des évêques de Strasbourg et de Bâle à partir de la fin du XVI<sup>e</sup> siècle.

---

<sup>783</sup> André Schaer donne le déroulement annuel pour la paroisse de Guémar dans : SCHAEER, André, *Le clergé paroissial catholique en Haute Alsace sous l'Ancien Régime, 1648-1789*, Paris : Sirey, 1966.

<sup>784</sup> AM Colmar, GG 181. Voir aussi annexe n° 40.

<sup>785</sup> Annexe n° 41.

L'appropriation de l'espace public par la communauté paroissiale (parfois identique à la communauté villageoise ou citadine, parfois plus restreinte) constitue une expression du sacré propre au catholicisme. Le luthéranisme ne connaît pas la procession, sinon pour les confirmands ou l'installation d'un nouveau pasteur – et encore sans faste particulier. Quant aux juifs, ils inaugurent la synagogue avec l'entrée festive de la Torah. Mais c'est l'une des rares manifestations extérieures des communautés qui, contrairement aux chrétiens, n'ont pas de cloches avant le XIX<sup>e</sup> siècle et qui ne peuvent construire d'édifices remarquables avant la Révolution. Dès lors, la communauté villageoise ou citadine n'est plus unie dans ces cérémonies. Parallèlement, des conflits surgissent – et deviendront majeurs au XIX<sup>e</sup> siècle. Le besoin de rituels publics s'exprime après 1789 avec l'invention de nouvelles fêtes, centrées sur le sens civique, dans un contexte politique particulier, mais sans grande postérité car elles n'offrent pas de transcendance.

L'interpénétration du religieux et du politique débouche sur l'usage de processions associant les deux domaines. Les « joyeuses entrées », dont l'expression s'est maintenue dans le royaume belge jusqu'à nos jours, sont pour l'Alsace, essentiellement un fait antérieur au XVII<sup>e</sup> siècle. L'entrée de Guillaume de Honstein, nouvel évêque de Strasbourg, dans sa ville épiscopale en 1507 est bien connue par la description qui en est donnée par Sebastian Brant<sup>786</sup>. Les visites des souverains dans les villes sont, à partir de Charles Quint, de plus en plus rares, voire même exceptionnelles<sup>787</sup>. En 1552, lorsque l'empereur arrive en vainqueur à Strasbourg où il a imposé l'Interim<sup>788</sup> depuis 1547, on reprend le cérémonial utilisé pour son prédécesseur : réception au pont du Rhin, cortège jusqu'à la cathédrale au son de toutes les cloches de la ville, *Te Deum* solennel<sup>789</sup>. Et quand Louis XIV intervient brutalement en 1673 à Colmar et en 1681 à Strasbourg, on n'a pas le temps – ni peut-être l'envie – d'organiser des festivités. Seules les visites de Louis XV à Strasbourg en 1744 et les passages des dauphines reprennent un usage qui tient essentiellement en l'existence d'une dynastie implantée sur un territoire. Le caractère religieux de ces réceptions reste limité à une visite à la cathédrale dont le clergé ne sort pas de l'édifice. La procession devient civile<sup>790</sup>.

---

<sup>786</sup> *Annales de Sébastien Brant : les chroniques strasbourgeoises de Jacques Trausch et de Jean Wencker, fragments des anciennes chroniques d'Alsace, t. III, recueillis par l'abbé Louis Dacheux*, Strasbourg, 1892. n° 3366.

<sup>787</sup> *Quand Strasbourg recevait rois et princesses*, catalogue d'exposition aux Archives de Strasbourg, 2011.

<sup>788</sup> C'est-à-dire la restitution d'un certain nombre d'églises au culte catholique, dont la cathédrale de Strasbourg, en attendant les décisions du concile de Trente.

<sup>789</sup> REUSS, Rodolphe, *Kleine Straßburger Chronik*, Strasbourg : Heitz, 1889, p. 6-8.

<sup>790</sup> Sur un aspect de cette problématique : *Mémoires urbaines : la musique dans les villes d'Europe (XVI<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècles)*, éd. Laure Gauthier et Mélanie Traversier, Paris, PUPS, 2008. Contribution de Beat A. Föllmi : « Création et reconfiguration de l'espace sonore : les activités musicales à Strasbourg avant, pendant et après la Réforme protestante », p. 103-118.

Le cas de la république (réformée) de Mulhouse illustre ce glissement : chaque année, le nouveau conseil se rend « en procession », c'est-à-dire en corps constitué et en file, de l'hôtel de ville à l'église paroissiale Saint-Etienne, pour une prière publique et une admonestation. L'esprit réformé ne laisse pas de place à une quelconque pompe. Pour les catholiques, en revanche, l'ostentation reste de mise : après son élection, l'abbé de Munster nouvellement élu est au centre d'une procession<sup>791</sup> dans la vallée sur laquelle s'étend son autorité, au demeurant contestée<sup>792</sup>. La procession rappelle son pouvoir et ses revendications : il chausse des éperons, coiffe la couronne attribuée au roi Dagobert, reçoit l'hommage des habitants. Le prélat revêt des ornements liturgiques, part d'une église pour y revenir. Le caractère religieux sacralise la prétention politique.

Enfin, citons la procession<sup>793</sup> menée par les jurés luthériens de Barr au Mont Sainte-Odile, qui doivent assister à la messe cierge en main, ce qui leur permet de dîner aux frais du couvent, mais surtout de veiller à ce que le fermier de l'abbaye prélève avec une serpe et non une hache son bois de chauffage dans les bois communaux de Barr. Ici, le droit coutumier a pris le pas sur la démarche religieuse, bien qu'on en soit arrivé à une situation incohérente du point de vue religieux.

### *Une manifestation de cohésion ?*

Moment obligatoire durant lequel les foyers se retrouvent, la procession est évidemment un moment communautaire pour la paroisse et ses habitants, mais aussi pour un groupe donné.

Car la procession est une véritable démonstration de force dont le Moyen Âge a laissé de nombreux témoignages : dès le XII<sup>e</sup> siècle, à Strasbourg, on va de la cathédrale aux églises de la ville<sup>794</sup>. Après le séisme de 1356 qui détruit Bâle le jour de la Saint-Luc, et celui de 1357 survenu le jour de la Sainte-Sophie, le conseil de la ville de Strasbourg décide d'organiser, chaque année au jour de la Saint-Luc, une procession de toutes les instances de la communauté pour prier le Ciel d'avoir pitié des fidèles. La procession est, en soi, un acte de piété, mais son organisation interne reflète l'ordre idéal du monde. Chacun a sa place et malheur à celui qui ne

---

<sup>791</sup> ADHR, 1 H 39/3 fol 14 : installation de dom Sinsart abbé de Munster.

ADHR, 1 H 55/3 : installation de dom Aubertin en 1767. Il sort à cheval de l'abbaye, va jusqu'à la chapelle de Heydenbach à l'extérieur de la ville, revient à pied, prête serment devant le bourgeois, revient à l'abbaye où l'on chante le *Te Deum*. Puis cérémonie à Turckheim. AMC JJ divers 4 (5/5).

<sup>792</sup> MULLER, Claude, « Une couronne, deux éperons, trois abbés ? Les fastes de l'abbaye de Munster au XVIII<sup>e</sup> siècle », dans *L'abbaye bénédictine Saint-Grégoire de Munster. Pouvoir et savoir*, Ed. du Signe, 2012, p. 201-217, ici p. 209.

<sup>793</sup> AVES, VI 91/11

<sup>794</sup> WILMART, Dom André, *Le Cantatorium de l'ancienne église de Strasbourg*, Colmar, 1928.

s'y tiendrait pas ! La procession sert aussi à remercier Dieu d'avoir protégé la ville. Après la défaite et la mort du duc de Bourgogne, Charles le Téméraire, en 1477, on organise une grande procession avec le Saint Sacrement, les reliques, les images saintes, partant de la cathédrale et faisant le tour de la ville.

Mais l'ordre public est parfois débordé par la vitalité de la foule. En 1466, le lundi après la Trinité (2 juin), le conseil de la ville prend une décision visant à réglementer la procession de la Pentecôte pour en limiter des débordements<sup>795</sup>. En 1488, le même conseil avait interdit aux spectateurs de monter sur la scène et de perturber les représentations du mystère de la Passion du Christ qui ont lieu sur le Marché-aux-Chevaux (actuelle place Broglie). Sans doute prenaient-ils partie...

Ces processions sont souvent intéressées : la prière adressée à Dieu par l'intercession de tel ou tel saint requiert une assistance céleste et les corps constitués en sont les porteurs. Saint Urbain, patron des vigneronns d'Alsace, est fêté le 25 mai, dernier jour possible pour des gelées<sup>796</sup>. S'il pleuvait lors de la procession, on précipitait la statue de saint Urbain dans une fontaine, on lui jetait de la boue ou on la giflait, on huait le saint. Dans le cas contraire, les beuveries ne donnaient pas une meilleure ambiance à la fête. En 1550, à Bergheim, trois hommes sont condamnés à deux jours de prison pour avoir jeté du vin au visage de la statue de saint Urbain. À Katzenthal et à Ammerschwihr, le secours de saint Marc était sollicité dès le 25 avril. La procession marquait quatre arrêts aux quatre points cardinaux où l'on lisait un passage des Evangiles<sup>797</sup>.

Les fidèles de la paroisse Saint-Martin de Hundsbach-Hausgauen se rendaient en procession deux fois par an depuis l'église de Hundsbach jusqu'à la chapelle Saint-Brice : au mois de mai lors de l'une des trois processions des Rogations avant l'Ascension et fin juillet pour une messe d'action de grâce pour les moissons. Au-dessus de Pfaffenheim, le pèlerinage du Schauenberg est reconnu en 1483. Une *Kirchenordnung*<sup>798</sup> pour la paroisse de Pfaffenheim datant de 1661 indique plusieurs processions à des dates précises : dimanche des Rameaux, toutes les fêtes de la Vierge, mercredi de la semaine de la Croix (semaine sainte) avec obligation d'une personne par maison (sous peine d'amende d'une livre de cire), fête des saints Innocents (28 décembre). Cela n'interdit pas à d'autres paroisses de monter au Schauenberg. Le pèlerinage du Dusenbach, dans un vallon derrière la ville de Ribeauvillé, abrite une confrérie

---

<sup>795</sup> AVES, 1 MR 2, fol. 66.

<sup>796</sup> HIRSCHFELL, Georges, « Contes et légendes du val de Villé : Saint Urbain et la procession de Saint-Maurice » *Annuaire - Société d'histoire du val de Villé*, 1991, 16, p. 64-66.

<sup>797</sup> Sur saint Urbain et saint Marc, voir BIANQUIS, Isabelle, *Alsace, de l'homme au vin*. Ed. Gérard Klopp, 1994.

<sup>798</sup> ADHR, 141 J.



fondée en 1470 : *Unserer lieben Frowen Bruderschaft*. Au décès de chaque membre, les confrères devaient se rendre au Dusenbach pour une messe avec vigiles. Une procession était organisée à la Saint-André. Mais, contrairement à la tradition née au XIX<sup>e</sup> siècle, il n'y a pas de lien affirmé avec les ménétriers<sup>799</sup>.

La procession du 15 août est rendue obligatoire dans le royaume de France à partir du 15 août 1682, date de l'accomplissement du vœu de Louis XIII par Louis XIV de consacrer la France à la Vierge. Ce sont généralement des jeunes filles qui portaient la statue de la Vierge. Ces statues répondent au même type de sculpture : La Vierge monte au Ciel, le pied posé sur un globe et marchant sur la tête du serpent, couronnée d'étoile<sup>800</sup>. Dans le diocèse de Strasbourg, les congrégations mariales sont antérieures à 1682 : l'une des plus connues est fondée en 1580 auprès du collège des Jésuites de Molsheim. Cette congrégation mariale s'offre une statue en argent<sup>801</sup>, fabriquée par l'orfèvre augsbourgeois Johann David Saler, mort en 1724. Une autre association possédait une statue en argent : la congrégation des demoiselles de la controverse, installée à la cathédrale de Strasbourg, dont la préfète Monique Daniche cherche, en 1791, à soustraire l'objet au séquestre<sup>802</sup>. Au Schaeferthal près de Soultzmatt, un petit pèlerinage est consacré à la Vierge et à saint Gangolf. Il est relevé en 1511<sup>803</sup>. Le principal jour de pèlerinage était le dimanche des Rameaux. À la fin du XVII<sup>e</sup> et au début du XVIII<sup>e</sup> siècle, la communauté de Westhalten venait en procession les jours de l'Invention et de l'Exaltation de la Croix. Pour les fêtes de la Visitation, de l'Assomption et de la Nativité de la Vierge, elle se rendait soit au Schaeferthal, soit au pèlerinage du Schauenberg.

Ce rapide survol montre que la dévotion aux saints est très importante avec, pour conséquence, la création d'un maillage du territoire par des lieux de dévotion locaux et notamment des pèlerinages à la Vierge dont le nombre explose au XV<sup>e</sup> siècle<sup>804</sup>. La plupart du temps, le rayonnement est local.

---

<sup>799</sup> Fiche établie par Elisabeth CLEMENTZ pour l'inventaire des sanctuaires et lieux de pèlerinage chrétiens en France : <http://sanctuaires.coldev.org>.

<sup>800</sup> Une telle statue est conservée à la cathédrale de Strasbourg. Provenant de Gerstheim, elle a été réalisée en 1757. Restaurée en 1857, puis en 2014, elle est présentée dans la galerie du chevet.

<sup>801</sup> Elle se trouve aujourd'hui à la bibliothèque du Grand Séminaire de Strasbourg.

<sup>802</sup> AVES, 3 MW 25. Modifiée, cette statue est aujourd'hui conservée au Grand Séminaire.

<sup>803</sup> HAABY, Charles, « Rund um die Gauchmatt », in *AEA*, 39, 1976, p. 103-115, ici p. 109, et notice d'Elisabeth CLEMENTZ, Inventaire des sites et pèlerinages chrétiens.

<sup>804</sup> Cf RAPP, Francis, « Pèlerinages et livres de piété en Alsace du XIV<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup> siècle », dans *La Religion populaire. Aspects du christianisme populaire à travers l'histoire*, Lille, 1981, p. 111-132. RAPP, Francis, « Les pèlerinages mariaux en Alsace à la fin du Moyen-Âge », dans *Religion et mentalités au Moyen-Âge. Mélanges offerts à Hervé Martin*, Rennes, 2003, p. 384-389.

Moment d'exception : l'élévation des reliques. La cérémonie est conçue comme la prise de possession de l'église par son saint patron<sup>805</sup>. On vient au contact du sacré et de l'éternité. D'où les pèlerinages lors des ostensions de reliques, à Trèves par exemple où est conservée la tunique du Christ. Le rôle des indulgences obtenues à cette occasion était certainement motivant jusqu'au début du XVI<sup>e</sup> siècle. Par la suite, leur impact est plus difficile à percevoir, mais sans doute n'était-il pas moins important. Plus localement la liste des processions est dense : à Niederhaslach, la châsse de saint Florent est extraite de la collégiale au jour de fête du saint. Les Altkirchois se rendent à Gildwiller avec le buste-reliquaire de saint Morand. La chapelle de Saint-Alexis à Riquewihr, celle de Saint-Ludan à Hipsheim, sans oublier les pèlerinages à saint Wendelin – saint agricole par excellence - sont fréquentés par les paroisses des environs.

On pourrait ainsi passer en revue tous les lieux de pèlerinages alsaciens pour retrouver des dates concordantes d'appel aux pèlerins proches. La procession et le pèlerinage font partie de l'animation normale d'un lieu d'exception, proposés aux fidèles dans un rayon d'une vingtaine ou d'une trentaine de kilomètres. Après la Réforme ou la guerre de Trente ans, un signe de la reprise des pèlerinages se lit dans les restaurations des édifices : la chapelle de Birlingen près de Cernay<sup>806</sup> est consacrée en 1606 ; le pèlerinage à saint Blaise à Leimbach<sup>807</sup> renaît en 1659. C'est le signe d'une totale intégration de cette forme de religiosité dans l'univers mental d'alors.

### *Les acteurs, les objets, le cérémonial*

Le cadre paroissial reste cependant essentiel. Mais le curé ne suffit pas ! Il faut tenir compte du rôle majeur des confréries. Leur densité est étonnante, prouvée par les cartes dressées par Louis Schlaefli<sup>808</sup>. Ces confréries défilent et sont identifiées par un autel ou une chapelle dans l'église, une bannière, des bâtons de procession, une organisation hiérarchique.

Un exemple de procession annuelle : la Fête-Dieu à Colmar en 1556, décrite par François d'Apponex (prévôt de Saint-Martin)<sup>809</sup> et en 1667 par un diacre protestant, Joachim Klein<sup>810</sup>. Dans les villes partagées entre catholiques et protestants, c'est un moyen de manifester une

---

<sup>805</sup> PARMENTIER, Damien, « Aux premiers temps du pèlerinage de sainte Hune à Hünawir (1520) », *RA*, t. 128, 1992, p. 23-30.

<sup>806</sup> Pèlerinage des paroissiens de Wittelsheim, de Vieux-Thann, selon le vicomte de Bussière, 1862.

<sup>807</sup> INGOLD, Denis, « Le village de Leimbach au lendemain de la guerre de Trente Ans (1659) », *Annuaire de la Société d'histoire du Sundgau*, 1990, p. 75-84.

<sup>808</sup> Atlas historique de l'Alsace, disponible en ligne sur le site de l'université de Haute-Alsace.

<sup>809</sup> ADHR, 4 G 4.

<sup>810</sup> *Colmar und Ludwig XIV (1648-1715): Ein Beitrag zur elsässischen Städtegeschichte im siebenzehnten Jahrhundert, aus ungedruckten Chroniken gesammelt und hrsg von Julius Rathgeber*, Stuttgart, 1873.

unité des habitants de la ville, bourgeois, manants et autres, mais aussi en affirmant la personnalité de chaque confession, fût-ce au moyen de vexations.

Des évolutions à petites touches du cérémonial ? Toujours à Colmar, voici qu'apparaît le suisse<sup>811</sup> : « 1769 : le curé Ott, qui était autrefois jésuite, introduit avec l'assentiment du chapitre et de la ville, l'usage d'entretenir un suisse pour le service de l'église. Ce suisse porte une hallebarde et une bandoulière d'une épaisse étoffe garnie de dentelles et de galons d'argent. Son habit est également rouge avec galons d'argent sur les coutures ; ses bas sont aussi rouges et son chapeau est galonné. Pendant l'office, il fait sentinelle au chœur ; dans les processions, il marche en tête et fait évacuer le passage. Le premier qui est investi de la fonction est un charpentier du nom de Joseph Faesler ; son père est d'Olten, en Suisse. M. Ott a aussi établi l'usage des huit enfants de chœur avec longs surplis blancs, collets et ceintures rouges, et une jolie corbeille pour répandre des fleurs devant le Saint Sacrement. On y a ajouté plus tard l'organisation des huit grandes personnes vêtues de longs surplis blancs, avec surtouts noirs, navettes et encensoirs ».

Les comptes paroissiaux permettent d'approcher certains aspects du cérémonial. La sonnerie des cloches constitue un élément incontournable des fêtes, avec paiement spécifique des sonneurs. On sonne à toute volée pour certaines occasions exceptionnelles : victoires militaires, avènement, naissance, mariage royal, ou bien mort de l'évêque ou d'un chanoine. Les cloches<sup>812</sup> dominent le bruit de la campagne comme de la ville. Elles marquent la soudaineté des événements comme la sociabilité, la joie et le deuil. Ce sont des signaux collectifs, jamais individuels, qui annoncent ou suscitent une émotion collective. Toujours dans le domaine de la musique, on trouve trace du salaire de l'organiste ou des musiciens comme le joueur de serpent.

Les objets sont nombreux. Le rituel ne les cite guère, sinon pour la bénédiction qui leur confère un statut religieux. Voici tout d'abord la bannière de procession qui comporte généralement la représentation d'un saint, évidemment le patron céleste de la paroisse et les protecteurs des confréries. Mais on ne conserve pas d'exemple ancien, sans doute en raison de la fragilité du tissu qui, exposé au vent, aux branches des arbres, aux manipulations hasardeuses, se déchire. On retrouve souvent mention, dans les comptes de fabrique, d'une acquisition au XVIII<sup>e</sup> siècle, mais sans description précise<sup>813</sup>.

---

<sup>811</sup> « Chronique du serrurier Dominique Schmutz, de Colmar », RA, 1874, p. 262-263.

<sup>812</sup> Sur l'importance des cloches dans la vie des campagnes, voir les pages de Lucien FEBVRE, *Le problème de l'incroyance au XVI<sup>e</sup> siècle*, p. 379, ainsi que CORBIN, Alain, *Les cloches de la terre*, Ed. Albin Michel, 1994, pour le XIX<sup>e</sup> siècle. On relève une différence entre ville et campagne : les autorités municipales ont la main sur les sonneries autant que le clergé, alors que dans la campagne le clergé semble davantage maître de l'affaire.

<sup>813</sup> Représentation sur le tableau de la procession funéraire à Saint-Ludan – Hipsheim. La bannière est en tête de la procession (*Vexilla Regis* !) avec la croix de procession.

En tête de la procession, la croix de procession répond à une raison spirituelle : le Christ montre la voie. On la porte donc avec l'image du Crucifié tournée vers les pèlerins. Quelques exemplaires anciens subsistent (Soultz-les-Bains<sup>814</sup>, Berentzwiller, Orbey, Oelenberg, ...).

Les statues des saints et les reliquaires sont largement présents dans les fêtes et les processions. On utilise des brancards pour les porter et les présenter. En revanche, les représentations du Christ sur l'âne finissent par être interdites au début du XVIII<sup>e</sup> siècle. Le dais de procession est utilisé pour la Fête-Dieu, moment solennel où l'on porte l'hostie consacrée, pour le bien commun, hors de l'église. L'usage d'un petit dais pour le viatique des malades et des mourants ne semble pas avoir été courant. Pour la Fête-Dieu, on fait tirer des salves d'honneur, par la confrérie *ad hoc*. Des reposoirs sont érigés à trois ou quatre endroits, permettant dévotions, bénédiction et aussi repos des acteurs de la procession. La mise en place de ces reposoirs ressort d'initiatives privées et ils ne figurent généralement pas dans les comptes. A Obernai, on présente des scènes bibliques ou religieuses sur des brancards, à la manière des processions espagnoles – mais sans doute moins imposantes ! Cet usage est attesté dans les années 1720, mais ne semble pas être général<sup>815</sup>. Les confrères portent des panonceaux de cierge ou des bâtons de procession, longues tiges dont quelques éléments subsistent à Thann, Ribeauvillé, Saint-Hippolyte, Erstein, Obernai. Mais dans la plupart des cas subsistants, on a des panonceaux de cierge, plus petits, avec la représentation des mystères du Rosaire le plus souvent, et qui sont datés du début du XIX<sup>e</sup> siècle.

Ces objets sont fabriqués ou fournis par des artisans jusqu'à ce qu'apparaissent, au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle, cités dans les comptes paroissiaux mentionnent, les marchands savoyards. La paroisse de Heiteren achète en 1777 à Monet une bannière et un ostensor ( *Fahne und Monstranz*) pour 504 lt. En 1767 un dais est livré par Monet (700 l.). En 1776, les frères Monet, de Saverne, fournissent 6 *Liechtstock, Chormantel usw* (930 l.). Et les exemples seraient légion, comme pour les pièces d'orfèvrerie : Oberentzen<sup>816</sup> se fournit en 1753 sans doute chez l'orfèvre colmarien Schrick pour un ostensor (300 l.) ; les chanoines d'Ottmarsheim achètent un ostensor en 1717 à Schaffhouse ; quelques pièces estampillées par les orfèvres Wehinger, de Zweibrücken, sont repérés dans le nord de l'Alsace.

---

<sup>814</sup> Achetée par la fabrique de la cathédrale au XIX<sup>e</sup> siècle.

<sup>815</sup> Cité par MULLER, Christine, « Processions à Obernai du XV<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle », *Annuaire de la Société d'histoire de Dambach, Barr, Obernai*, 2000, p. 121-142.

<sup>816</sup> ADHR, 16 G Oberentzen.

## *Fêtes organisées ou dérégulées*

La procession reflète l'ordre de la société<sup>817</sup>, mais elle peut aussi être cause de débordements et de transgressions. Le cas d'un sorcier<sup>818</sup> proposant d'organiser une procession aux rites inversés pour guérir deux femmes, en 1601 à Ohnenheim, semble être exceptionnel par la publicité que donne l'initiateur du rite à son projet. Mais il n'en reste pas moins que sa démarche montre la foi que qu'on met dans ce type de cérémonie. Deux siècles plus tard, en 1797, on peint un tableau représentant la procession des habitants de Wattwiller à Thierenbach<sup>819</sup>. Offert à la Vierge pour la protection du bétail menacé d'une épizootie, il rappelle que, malgré le décret abolissant les processions, les habitants de Wattwiller se sont rendus à Thierenbach en cortège sans signes extérieurs du culte – une absence d'objets relatant la prudence des acteurs, mais une cérémonie montrant la force de la tradition et de la foi. Les conditions politiques du moment expliquent cette situation.

La fête processionnelle nécessite un déplacement. La procession la plus importante est celle des Rogations. On assimile physiquement les limites du ban communal en le parcourant, en sortant de l'église et en élargissant le champ du sacré à tout l'espace public : physiquement (*Bannritt* – il s'agissait à l'origine de vérifier l'abornement du ban communal) et oralement (prières) : il n'y a pas plus complet comme exercice de piété et d'identité villageoise. Quant à la Fête-Dieu, si elle est grandiose avec ses quatre reposoirs (correspondant aux quatre Évangiles) et les décors, les croix, les reliques, elle a un caractère essentiellement religieux.

Le moment de dévotion et de sociabilisation peut être aussi un moment de défoulement ou d'expression d'une crise : un exemple de débordement à Châtenois<sup>820</sup> en 1777 le montre. D'autres manifestations originellement religieuses sont détournées et deviennent des défouloirs collectifs : le carnaval, avant l'entrée en carême (et donc en temps de pénitence et de méditation), le *Messti* ou la *Kilbe*, mal vus par le clergé car ils contiennent un risque de profanation de la fête religieuse, risque moral lié à l'alcool, à la danse et aux amusements de la jeunesse.

---

<sup>817</sup> Voir DEBUS-KEHR, Monique, *Travailler, prier, se révolter. Les compagnons de métier dans la société urbaine et leur relation au pouvoir. Rhin supérieur au XV<sup>e</sup> siècle*, Strasbourg, Société savante d'Alsace, 2007. Chapitre sur les pratiques dévotionnelles, et les processions notamment, p. 213-214.

<sup>818</sup> SIMON, Maryse, « Frontières de la sorcellerie entre Alsace et Lorraine : entrelacs juridiques et variations contextuelles », *RA*, 2008, n° 134, p. 195-213.

<sup>819</sup> SCHLUND, Bertrand, « L'ex-voto de 1797 et la procession votive de Wattwiller à Thierenbach », *Annuaire - Société d'histoire des régions de Thann-Guebwiller*, 1985, 16, p. 139-144.

<sup>820</sup> ADONETH, Luc, « Une procession mouvementée à Châtenois en 1777 », *Annuaire - Société des amis de la Bibliothèque de Sélestat*, 2007, 57, p. 147-152.

La procession est donc un marqueur catholique autant que les croix de chemin absentes des zones protestantes ! Les anticléricaux ou opposants au catholicisme reprennent ce type de cérémonie en les détournant : en 1525 on singe les processions, de même qu'en 1793. A la cathédrale, les fameuses sculptures détruites au XVIII<sup>e</sup> siècle montraient également une procession menée par les animaux.

Il n'en reste pas moins que la procession, quel que soit son développement dans l'espace, est, dans la tradition du christianisme médiéval, une opération particulière associant le rite et la dimension collective de l'expérience religieuse qui en est le cœur. La procession est donc un moment dans l'année, exceptionnel, mais aussi marqué par l'érection de monuments, essentiellement des croix de chemin qui sont, quant à eux, permanents.

Au début du XIX<sup>e</sup> siècle, l'imprimeur Simon édite, pour célébrer la construction du chemin de fer entre Bâle et Strasbourg, son fameux *Panorama des Vosges*. Sur la planche montrant la région d'Andlau et de Barr, il fait figurer une procession rurale, assez invraisemblable quant à sa forme : le curé porte la croix de procession, les enfants sont en queue de cortège, les femmes marchent en premier... Mais cette illustration montre l'incorporation de la procession dans le paysage alsacien, entre passé et présent – une donnée intemporelle en somme.

## **E – FOCUS SUR LES CEREMONIES A COLMAR**

La ville de Colmar est partagée entre catholiques et protestants<sup>821</sup>. La vie religieuse est dominée par la collégiale Saint-Martin<sup>822</sup>, sans oublier les couvents des franciscains, des dominicains, des dominicaines (Unterlinden et Catherinettes) et des Augustins. Ce n'est qu'en 1575 que le conseil décide d'affecter l'église des Franciscains au culte évangélique, les bourgeois se rendant précédemment à Horbourg pour le culte. Mais le culte catholique n'est pas aboli. Les troubles de la guerre de Trente ans provoquent des interruptions du culte protestant, rétabli après l'installation d'une garnison française dès 1634.

---

<sup>821</sup> WALLACE, Peter G., *Communities and conflict in early modern Colmar : 1575-1730*, New Jersey : Humanities Press, 1995.

<sup>822</sup> Sur la vie religieuse à Saint-Martin, voir Gehrlinger et pour les offices au XIV<sup>e</sup> siècle : JORDAN, Benoît, « Le règlement liturgique adopté par le chapitre Saint-Martin de Colmar en 1315 », *RA*, t. 122, 1996, p. 171-180.

### *Les couleurs liturgiques utilisées en 1556*

En 1556, François d'Apponex, prévôt du chapitre de Saint-Martin de Colmar<sup>823</sup>, rédige une description des offices célébrés à Colmar<sup>824</sup>. La description du prévôt indique les sonneries de cloches, les heures de début des célébrations, mais aussi les ornements utilisés.

Noël – messe de minuit	à la fin de la messe de minuit, deux chanoines en chape rouge chantent la généalogie du Christ.
Noël – premier office du matin	ornement damassé blanc.
Noël – deuxième office du matin	ornement de velours rouge.
Noël – troisième office du matin	ornement de velours vert.
Vêpres	Ornement vert avec deux chapes rouge.
Saint-Etienne	Ornement de velours rouge.
Saint Jean l'Évangéliste	Ornement damassé bleu.
Saints Innocents	Ornement en chamelote.
Circoncision	pour l'office de la Vierge, ornement damassé blanc. Pour les autres messes, l'ornement « carmesin » (étoffe de couleur rouge foncé). Pour la grand'messe, l'ornement bleu.
Épiphanie	ornement rouge.
Carême	ornements noirs à partir du dimanche Invocavit et pendant quatorze jours. Du dimanche Oculi et pendant deux semaines, on utilise les ornements blancs, du dimanche de la Passion

---

<sup>823</sup> Il meurt en 1592 à Fribourg-en-Brigau. Il exerce également la fonction de doyen du chapitre cathédral de Bâle et celle de prévôt d'Istein.

<sup>824</sup> Original aux ADHR (sous-série 4 G). Traduction et présentation dans BEUCHOT, Isidore, *Kirchenordnung der ehemaligen Stiftskirche St. Martin zu Colmar während des Mittelalters*, Rixheim : imprimerie Sutter, 1904.

	jusqu'à Pâques, on utilise les ornements rouges.	
Dimanche des Rameaux	chapes et ornements en chamelotte.	
Pâques	pas d'indication sur les ornements.	
Ascension	ornements verts.	
Pentecôte	à la grand'messe, ornements blancs	
Lundi de Pentecôte	ornement en velours rouge	
Mardi de Pentecôte	ornements en velours bleu	
Mercredi de Pentecôte	Chamelotte	
Trinité	ornements damassés bleu.	
Fête-Dieu	ornements en velours vert	
Dimanche de l'octave de la Fête-Dieu	ornements en velours rouge	
processions de l'octave	ornements en damas bleu.	
Saint Jean-Baptiste, Pierre et Paul, Madeleine	ornements en chamelotte.	
Assomption	chapes de chœur pour la procession.	
Saint Laurent, saint Barthélémy	ornements en chamelotte.	
Dédicace de l'église	ornements vert.	On suspend des toiles (peintes ?) dans le chœur.
Saint Matthieu, saint Michel	ornements en chamelotte.	
Toussaint	ornements vert.	
Fidèles défunts	ornements en velours noir.	
Saint Martin	ornements en velours vert.	



Saint Ehrard, saint Antoine ermite, saint Sébastien, conversion de saint Paul, saint Valentin, saint Georges, saints Philippe et Jacques, découverte de la Croix, saint Marc, sainte Marguerite, saint Alexis, saint Jacques le Majeur, Exaltation de la Croix, saint Léonard, saint André, Sainte Barbe, saint Nicolas, saint Thomas	pas d'indication sur les ornements.
---	--

Fêtes de la Vierge : Chandeleur, Annonciation, Visitation, Assomption, Nativité de Marie, Présentation au Temple	pas d'indication sur les ornements
---	---------------------------------------

Ces indications sont révélatrices sur plusieurs points. Tout d'abord, une gradation apparaît dans la qualité des tissus. Le chamelotte est utilisé pour des offices de moindre solennité que d'autres pour lesquels le velours est requis. Mais c'est le jeu des couleurs qui interpelle le plus. Les codes actuels ne sont pas utilisés avec l'usage du bleu ou du vert lors de fêtes importantes comme la Saint-Martin (vert) ou la Toussaint pour laquelle le vert est utilisé à la place du rouge ou du blanc.

### *Les processions à Colmar*

Après la description de la Fête-Dieu à Colmar par François d'Apponex<sup>825</sup> en 1556, on possède une deuxième description donnée en 1667 par un diacre protestant, Joachim Klein<sup>826</sup>. Le discours de ce dernier laisse percevoir une certaine admiration devant la mobilisation de la population par les couvents et devant le faste de la cérémonie qui se déploie à partir de la collégiale Saint-Martin, le jour du marché annuel, dans un décor de fleurs et de feuillages qui orne le parcours de la procession dans une émulation entre les différentes églises de la ville :

*Wenn alle Dinge also gepuzet und gezieret waren, zog ein jedes Kloster mit seinem Heiligthum, Tafeln, Santang und Fahnen in das Münster, welsches denn nicht minder, denn die anderen Kirchen, gezieret war; denn da hatten sie neben andern schönen, silbernen Kreuzen, und von Sammt und Seiden, mit Perlen gestickten Meßgewändern, eine herrliche Monstranz*

---

<sup>825</sup> ADHR, 4 G 4.

<sup>826</sup> *Colmar und Ludwig XIV (1648-1715) : Ein Beitrag zur elsässischen Städtegeschichte im siebenzehnten Jahrhundert, aus ungedruckten Chroniken gesammelt und hrs g von Julius Rathgeber, Stuttgart, 1873, p. 79-81.*

*oder Sacramenthäußlein, welches von dem Dechant unter einem Himmel, welchen die vier Stättmeister trugen, getragen worden.*

*Zudem so hatten die Rebleute und Ackerleute, Schuhknechte, Schneidergesellen, Bader, Weber, Becken und Karcher ihre besondere Bruderschaft, die auch mit ihren gezierten Stangen zu diesem Spiel kamen.*

Le diacre met en évidence la pompe catholique, la soie et les broderies de perle, la richesse de l'orfèvrerie. Si la procession est à la plus grande gloire de Dieu, elle est aussi une démonstration de force en territoire partagé avec les protestants qu'il faut convertir. Joachim Klein relève des usages qui l'étonnent : les religieux se taisent, mais seuls les prêtres (de la collégiale ?) chantent et marchent en dernier. Enfin, il note que les vigneronns portent une grande statue de la Vierge, habillée de rouge, suivie par les femmes. La séparation des sexes est alors une constante partagée par toutes les religions.

Même dans les villes partagées entre catholiques et protestants, la procession constitue un moyen de manifester une unité des habitants de la ville, bourgeois, manants et autres. La place hiérarchique de chaque groupe est précisée dans l'organisation générale.

A Colmar comme ailleurs, les processions sont organisées par les autorités publiques, mais la tension politique entraîne aussi des limitations : en 1588, interdiction est faite aux catholiques de mener des processions hors de l'église Saint-Martin<sup>827</sup>. En revanche, quand les catholiques sont assurés du soutien de l'autorité royale, ils organisent en 1683 une procession en invitant les protestants à rester chez eux<sup>828</sup>. L'empreinte française impose une nouvelle démonstration le jour de la Saint-Louis : en 1687, la corporation des tonneliers organise une procession avec cierges<sup>829</sup>. Et lorsque l'évêque de Bâle visite Colmar en 1760, sa visite occasionne un déploiement de faste inhabituel<sup>830</sup>. D'une manière générale, les processions sont de plus en plus contrôlées à partir de l'application de la réforme tridentine<sup>831</sup>. Le *Rituel* strasbourgeois de 1742 règlemente clairement ces manifestations.

Au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle, le serrurier Schmutz, de Colmar<sup>832</sup>, se montre attentif à l'évolution de la forme des cérémonies :

---

<sup>827</sup> AM Colmar, BB 44, p. 375.

<sup>828</sup> AM Colmar, BB 45, p. 447

<sup>829</sup> AM Colmar, BB 45, p. 219.

<sup>830</sup> AM Colmar, BB 46, p. 200.

<sup>831</sup> AM Colmar, GG 181 : Instauration de processions et de journées de prière dans le diocèse ; institution d'un office spécial, litanies le soir, exposition du saint Sacrement, processions d'une église à l'autre. XVII<sup>e</sup> s.

<sup>832</sup> Chronique publiée dans la *Revue d'Alsace*, 1874.

« 1769 : le curé Ott, qui était autrefois jésuite, introduit avec l'assentiment du chapitre et de la ville, l'usage d'entretenir un suisse pour le service de l'église. Ce suisse porte une hallebarde et une bandoulière d'une épaisse étoffe garnie de dentelles et de galons d'argent. Son habit est également rouge avec galons d'argent sur les coutures ; ses bas sont aussi rouges et son chapeau est galonné. Pendant l'office, il fait sentinelle au chœur ; dans les processions, il marche en tête et fait évacuer le passage. Le premier qui est investi de la fonction est un charpentier du nom de Joseph Faesler ; son père est d'Olten, en Suisse. M. Ott a aussi établi l'usage des huit enfants de chœur avec longs surplis blancs, collets et ceintures rouges, et une jolie corbeille pour répandre des fleurs devant le Saint Sacrement. On y a ajouté plus tard l'organisation des huit grandes personnes vêtues de longs surplis blancs, avec surtouts noirs, navettes et encensoirs » (p. 262-263).

1773 : le 11 avril (Pâques), on supprime trois jours de fête dans le diocèse de Bâle : la Saint-Joseph, la Saint-Jean-Baptiste et la Saint-Jean de Noël. Pas de messe, pas de jeûne ni d'abstinence : « en un mot, on supprime les pratiques religieuses d'autrefois » (p. 267).

1776 : on a cessé à la Fête-Dieu, de planter devant les maisons les jeunes arbres que, de temps immémorial, les bourgeois étaient dans l'usage de chercher au Niederwald pour cette solennité (p. 271).

1783 : le 27 juillet, on institue à Colmar la fête de la Congrégation des demoiselles, sous le titre de l'Assomption de Marie. M. le curé Rech est le fondateur de cette fête qui est célébrée dans l'église de Saint-Martin par une procession avec le Saint Sacrement. M. le baron de Klinglin l'a porté en sa qualité de vicaire général (p. 276). »

### *Des critiques*

Un mémoire<sup>833</sup> conservé aux Archives de l'ancien évêché de Bâle à Porrentruy, sans date, mais rédigé peu après 1704, révèle des tensions et une aspiration très forte à réformer le chapitre de Colmar. Il n'est pas impossible que ce soit le curé en titre qui ait commis ce texte très critique. Passons sur les questions liées à la cohabitation en ville avec les luthériens qui ne sont pas tenus de s'agenouiller devant le saint sacrement. Différentes propositions visent à modifier la disposition des lieux en ce qui touche au chœur : mise en place du tabernacle sur le maître-autel, fermeture du chœur par une grille, déplacement de l'orgue de chœur. Mais les critiques les plus vives portent sur l'attitude des chanoines dont l'absentéisme ou la désinvolture durant les offices sont pointés du doigt.

La mentalité du clergé est au centre de cette diatribe. Il est certain que l'existence d'un jubé cachant les présents (ou les absents) dans les stalles du chœur n'encourageait pas à une tenue irréprochable de la part des chanoines qui tenaient par ailleurs le haut du pavé dans le petit monde catholique colmarien. On est ici bien loin de la bonne volonté affichée par le curé d'Altkirch et dépeinte avec ironie par Lazare de l'Hermine. La question est finalement réglée par la démolition du jubé et du retable<sup>834</sup> en 1720. Désormais, l'assistance voit le clergé.

---

<sup>833</sup> AAEB, A 41/6. Annexe n° 40.

<sup>834</sup> Les panneaux de ce retable sont en partie conservés au musée d'Unterlinden.

Les paroisses rurales connaissent également des dissensions : tel curé est dénoncé pour ne pas vouloir assurer certains offices. Ce n'est pas tant la forme qui compte – on a l'impression que la communauté paroissiale s'en remet pour cela aux clercs – que l'accomplissement des rites et des cérémonies prescrites ou coutumières. Peut-être est-ce également dans ce but que le recteur d'Offenburg prend la peine de détailler les cérémonies célébrées dans sa paroisse, après 1566, pour instruire ses vicaires.

## CONCLUSION

Dans la célébration des offices, la perception que les acteurs ou les spectateurs de la liturgie ont des ornements et des objets s'estompe au profit de l'appréciation de la gestuelle et de l'attitude du célébrant. La volonté d'assister à un culte décent et, autant que possible, beau est nettement affirmée. On note cependant un décalage entre les offices au chœur, messes ou autres, et les fidèles qui s'occupent pendant que se déroule une liturgie finalement lointaine : les succédanés comme le rosaire ou la lecture de prières dévotes répondaient-ils à une demande spirituelle adaptée au niveau de chaque fidèle ? Les fidèles adoptent une attitude individuelle alors que la Réforme catholique s'impose dans les esprits : celle de la dévotion personnelle grâce, notamment, à une littérature dévote largement répandue à la fin du XVII<sup>e</sup> et surtout au XVIII<sup>e</sup> siècle, phénomène qui serait à mesurer pour l'Alsace<sup>835</sup>. Pour autant, les difficultés ne manquent pas, notamment en ce qui touche à la capacité de chacun de comprendre l'attente des fidèles, par nature attachés à la coutume. Les offices oscillent entre messes privées, discrètes, répondant à des fondations, et processions ou offices solennels qui mobilisent la communauté dans son ensemble. Ces cérémonies constituent un élément indispensable à la cohésion de la communauté avec, en premier lieu, les processions. Celles-ci mobilisent les confréries comme les autorités au long de l'année, marquent le territoire d'une empreinte religieuse et constituent, en zone mixte, une démonstration publique du catholicisme.

Les objets et les ornements jouent pleinement leur rôle dans ce panorama, un rôle discret mais indispensable, encore plus que l'architecture. On peut célébrer n'importe où (les refuges

---

<sup>835</sup> Philippe MARTIN, *Une religion des livres (1640-1850)*, Paris : Éditions du Cerf, 2003, traite de la production francophone. En terre germanophone, la publication de livres de cantiques inspirés des livres luthériens a été évoquée par Gérard CHAIX et Patrice VEIT, « Les cantiques dans l'Allemagne du XVI<sup>e</sup> siècle : choisir son chant », *Annales de Bretagne et des pays de l'Ouest*, 1991, volume 98/2, p. 231-246.

pendant la Révolution le montrent) mais pas avec n'importe quoi (on conserve ici et là des verres ayant servi aux messes célébrées par les prêtres réfractaires<sup>836</sup>). Le décorum des célébrations tient en grande partie à ces auxiliaires muets, manipulés ou revêtus par les clercs qui en maîtrisent le sens et l'usage.

---

<sup>836</sup> Bibliothèque du Grand Séminaire de Strasbourg, trésor de la cathédrale,...

## CONCLUSION GENERALE

Au terme de ce parcours qui a tenté d'associer les acquis de l'historiographie, de l'histoire de l'art et de l'histoire sociale régionale avec des constatations faites « sur le terrain » et dans les archives, quelques propositions surgissent.

La longue période qui est prise en compte voit des bouleversements de la plus haute importance : la scission religieuse du XVI<sup>e</sup> siècle, l'arrivée d'un pouvoir politique et religieux centralisé, associés à un recadrage des rites et des usages. Le cheminement est marqué par des expérimentations fondées sur la tradition, menées par les évêques du XVI<sup>e</sup> siècle, et une réflexion approfondie aboutissant aux rituels du XVIII<sup>e</sup> siècle, d'inspiration extra-régionale. Mais les objets et les ornements sont là, avec la même fonctionnalité, la même sacralité, reconnue et renforcée. La forme évolue, mais non l'essence des objets, symboles d'un culte éternel. On comprend d'autant mieux la raison qui pousse à les représenter, en parallèle aux objets du culte de l'Ancien testament, sur les lambris des chœurs.

L'esthétique s'adapte au goût du jour, jusqu'à perdre l'aspect sacré. Les ornements réalisés dans des tissus profanes n'ont pas de sacralité en eux même, mais leur fonction la leur confère. Au premier niveau d'appréhension par les spectateurs, ces objets apportent une idée de luxe, de splendeur, de beauté qu'ils ne retrouveraient sans doute pas dans le quotidien. La différence entre la ville et la campagne est forte : les modes de vie de l'aristocratie et de la haute bourgeoisie ne sont pas communs avec ceux de la paysannerie ou de l'artisanat. Non qu'il faille absolument opposer les deux mondes. Toujours est-il que, jusque dans la plus petite paroisse, on peut voir des beaux tissus, voire des broderies, des objets en métal doré, bref, un ensemble

qui renvoie à un monde autre. Cette beauté renforce le caractère sacré, allant même jusqu'à produire des copies ou des artefacts en bois doré ou en métal vil, doré ou argenté, faisant illusion, une illusion à laquelle renoncent les protestants qui s'en tiennent plus volontiers et plus couramment à des objets en étain.

L'importance des objets et des ornements du culte hésite entre le vu et le caché. L'ostensoir, les ornements, la croix de procession... sont conçus pour être vus, voire vénérés, comme les reliquaires. D'autres, en revanche, sont des vecteurs, des objets utiles, non présentés. L'étole est placée sous la chasuble – ce qui entraîne certains costumiers, dans des films, ou des muséographes non avertis à placer l'étole sur la chasuble. Mais on les retrouve tous dans les trophées liturgiques, sorte de symphonie visuelle qui propose au spectateur de décrypter la typologie.

Présents dans un certain nombre d'églises catholiques, deux ensembles combinant des objets liturgiques disposés en trophées, s'affrontent. On peut citer les panneaux des stalles de l'église protestante Saint-Pierre-le-Jeune de Strasbourg, mises en place en 1765, mais aussi le décor du chœur de la cathédrale de Constance, réalisé par Pierre Michel d'Ixnard, ou encore ceux de Hirsingue, reconstitués après la Révolution, ceux de la collégiale Notre-Dame de Guebwiller ou encore de l'église de Herrlisheim près Colmar<sup>837</sup>. Les trophées liturgiques vont par deux. Ils combinent plusieurs ustensiles et ornements du culte, mais en distinguant deux ensembles : les objets décrits dans la Bible comme nécessaire aux rites accomplis par le grand prêtre au Temple de Jérusalem, et les objets en usage dans le rite catholique. On trouve donc les ornements sacerdotaux propres à Aaron tels qu'ils sont décrits dans le livre de l'Exode (chap. 28) :

« Tu feras à Aaron, ton frère, des vêtements sacrés, pour marquer sa dignité et pour lui servir de parure. Tu parleras à tous ceux qui sont habiles, à qui j'ai donné un esprit plein d'intelligence ; et ils feront les vêtements d'Aaron, afin qu'il soit consacré et qu'il exerce mon sacerdoce. Voici les vêtements qu'ils feront : un pectoral, un éphod, une robe, une tunique brodée, une tiare, et une ceinture. Ils feront des vêtements sacrés à Aaron, ton frère, et à ses fils, afin qu'ils exercent mon sacerdoce. Ils emploieront de l'or, des étoffes teintes en bleu, en pourpre, en cramoisi, et de fin lin. »

Quant au rite catholique, il est représenté par un calice, un ciboire, un encensoir, un bassin et une aiguière pour les ablutions, les ornements sacerdotaux ou épiscopaux, des lectionnaires ou des rituels, des cierges, des instruments de musique...

---

<sup>837</sup> Annexes 182 à 184.

L'intérêt de cette iconographie qui donne visuellement un aperçu lexical de la variété des objets rituels, est d'affirmer le prolongement du culte au Temple dans le culte de l'Eglise catholique. Les références à l'Exode et au Lévitique sont, en effet, nombreuses.

Pour autant, si ces trophées affirment le lien fort entre objets et culte, transcendant en quelque sorte les objets du sacré par leur fonction et leur place autour de l'autel et dans le sanctuaire, leur maniement reste l'affaire de spécialistes : les clercs. Ils renforcent la fonction sacerdotale, d'autant plus que seul le clerc est susceptible de les toucher pour les plus sacrés.

La place des fidèles non clercs n'est cependant pas négligeable : ils participent à l'acquisition par le biais des fabriques et à leur entretien, après que les artisans ou les commerçants ont réalisé l'objet dans sa matérialité. Mais l'apport des laïcs ne se limite pas à un simple aspect financier ou technique : leur regard est tout aussi important, d'autant plus que les objets et les ornements s'inscrivent dans un décor général qui est celui de leur église ou de leur chapelle.

L'image du triptyque utilisée au seuil de ce travail a permis de suivre l'histoire des objets et des ornements en allant de la création matérielle à l'usage religieux. Ce triptyque peut être remplacé, en conclusion, par cinq axiomes :

*1 – Les objets reflètent les rites qui s'inscrivent dans la tradition du Moyen-Âge et qui se prolongent au-delà du XVIII<sup>e</sup> siècle.*

Il est en effet difficile de placer un terminus a quo, tant l'importance de la tradition et des coutumes est forte dans la liturgie. En effet, les usages de la période antérieure à la Réforme se prolongent au-delà de la mise en œuvre de la Réforme catholique, laquelle les toilette et les apure, mais sans les renverser d'un coup.

La forme même des objets et des ornements, autant que l'ordonnement des lieux est un signe de cette permanence. De même le terminus ad quem que nous nous sommes donné pour cette étude (la Révolution française) correspond à un événement important qui touche la pérennité des objets, mais pas le principe de leur fonction sacrale que l'on retrouve au-delà des événements, dans les mêmes conditions et selon les mêmes définitions. La sacralité, avec ses tenants et ses aboutissants, la manière de l'exprimer au travers des objets et des ornements, constitue bien l'élément central et permanent de l'étude.



*2 – Les deux diocèses alsaciens se placent dans l’orbite romaine, prolongeant ainsi la situation du Moyen-Âge.*

Les livres liturgiques ne présentent pas de particularités régionales fortes et surtout, les manuels mis en œuvre à partir de la Réforme ne sont pas le fruit d’une réflexion régionale. La place des bénédictins français et celle des jésuites qui détiennent un quasi-monopole dans la formation du clergé à partir de la fin du XVI<sup>e</sup> siècle en Alsace, constituent des données essentielles, au service d’une centralité royale et surtout pontificale. Le rite romain se réfère à Rome autant qu’à Paris. Cette sorte d’ultramontanisme de l’époque moderne, cantonné à la conception de la liturgie, se combine avec la politique royale qui soumet les institutions à son autorité. On retrouverait presque le schéma de la *Reichskirche* du Moyen-Âge, avec cependant le corpus doctrinal du concile de Trente et le rôle éminent de la Compagnie de Jésus, mais aussi la confrontation avec le protestantisme.

*3 – Les objets ont une vie tourmentée, reflet des aléas politiques et sociaux.*

L’histoire des objets et des ornements laisse entrevoir des cycles qui s’alignent sur des événements politiques : troubles politico-religieux des XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles, renaissance sous l’égide de la Couronne française, crises financières du XVIII<sup>e</sup> siècle dont le séquestre des biens d’Eglise comme biens nationaux ne constitue que le dernier épisode. Mais à chaque chute correspond une reconstitution des collections, dans un renouveau esthétique qui mobilise les artisans et les négociants dans un espace allant de la dimension d’une ville à celle d’une vaste région dépassant les frontières politiques.

*4 – Leur part symbolique est forte, dans leur création comme dans leur élimination.*

Les cycles de remplacement et de renouvellement sont liés au caractère sacré des objets et des ornements, réputés indispensables pour la célébration des rites, mais à condition d’être dans un état de décence. Ces éléments fonctionnent dans un cadre défini par l’autorité ecclésiastique, fondé sur la tradition. En effet, la raison d’être des objets et des ornements est de fonctionner selon des rites et dans des circonstances par lesquelles les clercs accomplissent le service divin, celui-ci répondant à des manières de faire tirées de la Bible et des usages

anciens. On en revient donc à la représentation symbolique des objets disposés en trophées liturgiques, associés à des compositions renvoyant au culte du Temple.

*5 – Le caractère sacré des objets n'est pas permanent et peut être prolongé par une approche patrimoniale.*

Objets sacrés, certes, mais considérés depuis le XIX<sup>e</sup> siècle comme objets patrimoniaux. La démarche des historiens archéologues avec Alexandre Straub comme modèle d'érudition, ou Eugène Muller et Georges Spetz en tant que collectionneurs, entraîne une autre vision portée sur ces objets ou ornements : la sacralité ou la décence ne forment plus le cadre général, avec le respect dû aux choses sacrées. C'est, en lieu et place de la sacralité, l'ancienneté de l'objet qui prime. Aussi, il n'y a qu'un pas de la sacristie au musée. Or, si les ornements jouissent d'une durée de vie courte qui expliquerait leur quasi-absence des musées régionaux, les objets d'orfèvrerie sont présentés dans l'optique du savoir-faire des artisans ou comme reflets d'une époque ou d'une société, sans référence à leur fonction.

Cette manière de présenter n'a pas été retenue pour la galerie du chevet de la cathédrale de Strasbourg, inaugurée en octobre 2014. Cela peut expliquer un malaise de la part des guides officiels de l'office du tourisme qui sont amenés à parler du sacré plus que des formes ou de l'esthétique. Le fait religieux qui devrait être évoqué englobe la société (clercs et fidèles) autant que les rites, les cérémonies et les objets utilisés dans ce contexte. La perte actuelle de la compréhension est évidente. Mais en dehors du monde des clercs, cette compréhension a-t-elle seulement été partagée ? L'interrogation demeure, le beau suscitant une émotion, mais ne remplaçant pas la compréhension du sens ni l'étude des rites.

Si on admet que les conditions d'une chose appartiennent à cette chose<sup>838</sup>, la sacralité et les rites renvoient aux objets et aux ornements, quelles que soient les conditions de leur création et de leur conservation. Ainsi, le triptyque associant la description des objets, leurs commanditaires et leurs artisans, enfin leur utilisation et leur réception, permet de saisir le sens de ces objets, replacés dans l'histoire générale du catholicisme en Alsace.

---

<sup>838</sup> Spinoza, *Pensées métaphysiques*, « les choses créées n'ont d'elles-mêmes aucune nécessité : puisqu'elles n'ont d'elles-mêmes aucune essence et n'existent pas par elles-mêmes ».





École Pratique  
des Hautes Études

Mention « Religions et systèmes de pensée »

École doctorale de l'École Pratique des Hautes Études

**OBJETS ET ORNEMENTS LITURGIQUES  
EN ALSACE,  
DE LA REFORME A LA REVOLUTION**

par Benoît JORDAN

Thèse de doctorat d'histoire

sous la direction de Mme Isabelle SAINT-MARTIN, directrice d'études,

soutenue le 9 décembre 2016

Devant un jury composé de  
M. Jean-Michel LENIAUD (Ecole nationale des chartes)  
M.. Philippe MARTIN (Université de Lyon)  
M. Claude MULLER (Université de Strasbourg)

**VOLUME 2 : ANNEXES**

# TABLES

## TABLE DES ANNEXES

Sauf mention spécifique, les photographies sont de l'auteur.

N°	INVENTAIRES d'églises strasbourgeoises, XVI <sup>e</sup> -XVII <sup>e</sup> siècle
1	Strasbourg, lieu inconnu. 4 mai 1525. AVES, AA 389.
2	Strasbourg, chapelle de l'hôpital des bourgeois. Sans date [vers 1525]. AVES, 1 AH 196.
3	Strasbourg, église collégiale Saint-Etienne. 1525, dimanche des Rameaux. AVES, II 70a/1.
4	Strasbourg, couvent des dominicaines Sainte-Marguerite. 1550. AVES, II 57/19.
5	Strasbourg, grand chapitre de la cathédrale. Vers 1530. AVES, II 49/10.
6	Strasbourg, couvent des dominicains. Vers 1525. AVES, II 61/3.
7	Strasbourg, église Saint-Thomas. Vers 1530. 1 AST 26/2.
8	Strasbourg, église Saint-Thomas. 1546. AVES, 1 AST 16/70.
9	Strasbourg, église Saint-Thomas. 1546 (?). AVES, 1 AST 16/71.
10	Strasbourg, grand chapitre de la cathédrale. 1588. AVES, V 91/1.
11	Strasbourg, chartreuse de Koenigshofen. 1592, 4 et 15 novembre. AVES, II 29a/3.
12	Strasbourg, collégiale Saint-Pierre-le-Jeune. 1597, 9 mai. AVES, II 18/3.
13	Strasbourg, collégiale Saint-Pierre-le-Vieux. 1597. AVES, II 13b/6.
14	Strasbourg, grand chapitre de la cathédrale. Objets conservés au château de Barr et mis en gage par le chanoine François de Créhange. 1610, 20 octobre. AVES, II 11/7.
15	Strasbourg, vol à l'église Saint-Nicolas. 1670. AVES, II 41/9.
16	Strasbourg, couvent de dominicaines Saint-Nicolas-aux-Ondes. 1680. AVES, II 43/9.
	Inventaires de sacristies et de particuliers
17	Inventaire des objets et ornements du culte de l'abbaye d'Erstein, dressé par François Bach, bailli du grand chapitre. 1663, 6 juillet. AVES, 117 Z 2087/49.
18	Thann, inventaire de succession du chanoine Théobald Pantlin. Vers 1628. AM Thann, FF13.
19	Saverne, chapelle Saint-Vit, inventaire de 1630, d'après A. ADAM, <i>Sankt Veit bei Zabern oder der Hohle Stein</i> , Colmar, 1954 (2 <sup>e</sup> éd.), p. 50-51.
20	Marbach, abbaye de chanoines augustins, inventaire de la sacristie. 1662. ADHR, 13 H 13.
21	Munster, abbaye bénédictine. Inventaires de 1659, de 1686, de 1694. ADHR, 1 H 51 (extraits).
22	Achenheim. Inventaire des objets du culte. 1767. D'après WOLFF, Christian, « L'inventaire des objets du culte à Achenheim en 1767 », ds : <i>Société d'histoire et</i>

	<i>d'archéologie de Molsheim et environs, Mélanges offerts à Louis Schlaefli, Annuaire 2008, p. 157-160.</i>
	Visites canoniques
23	Visite canonique de 1666 des chapitres ruraux du diocèse de Strasbourg, d'après BARTH, Medard, « Visitationsberichte des Bistums Strassburg vom Jahre 1666 », <i>AEKG</i> , 1943, p. 223-258.
24	Visite donnant l'état de l'église Saint-Louis du Finkwiller et de ses ornements en 1781. AVES, AA 2581.
	Comptes
25	Strasbourg, église Saint-Thomas, comptes pour les ornements. Sans date (avant la Réformation). AVES, 1 AST 16/73.
26	Colmar, collégiale Saint-Martin, extraits des comptes de la fabrique. 1628-1631. AM Colmar GG 181.
27	Landser, comptes de la fabrique. 25 novembre 1627-25 novembre 1628. ADHR, E dépôt 40/29.
	Artisans
28	Contrat entre le chapitre Saint-Martin de Colmar et l'orfèvre Hochstetter. 3 février 1753. ADHR, 4 G 10.
29	Billet du chapitre de Lautenbach aux frères Monet pour la livraison d'ornements. 16 juillet 1774 – 28 décembre 1778. ADHR, 5 G 3
	Sacristies et sacristains
30	Crastatt. Demande de la communauté pour la construction d'une sacristie à l'église paroissiale. 1770. AVES, VI 475/44.
31	Règlement pour le sacristain, église Saint-Pierre-le-Vieux de Strasbourg. XV <sup>e</sup> siècle. 1 AST 109/4.
	Saisies de 1760
32	Lettre de l'évêque de Bâle annonçant l'envoi de l'état de l'argenterie des églises de Colmar. 23 février 1760. ADHR, 4 G 10.
33	Lettre de l'évêque suffragant de Strasbourg au recteur de Saint-Georges de Haguenau sur l'envoi de l'argenterie à la Monnaie. 5 avril 1760. <i>Cartulaire de l'église Saint-Georges de Haguenau</i> , par C. A. Hanauer, 1898, p. 451 (n° 950).
	Chapelle privée
34	Correspondance au sujet de la reconstruction et de l'équipement de la chapelle privée du château de Staffelfelden. 1733. AAEB, A 20/7
35	Autorisation accordée à la communauté de Zehnacker de faire construire un tabernacle et obligation d'acheter les objets du culte nécessaires à la dévotion eucharistique. Listes des objets nécessaires à la conservation et à l'adoration eucharistique dans l'église de Zehnacker. 1771-1772. AVES, VI 475/55.
	Dons et acquisitions
36	Etat des ornements donnés par le roi à la cathédrale de Strasbourg et Laissez-passer dressé pour le transport des objets de Paris à Strasbourg 13 août 1698. Archives nationales O <sup>1</sup> 1924/4.
37	Fêche-l'Eglise, "Observations des fournitures faites depuis 1740" par le curé Jean Pierre Belin. AM, GG 2 (registre des baptêmes de 1721 à 1792. Transcription d'après <i>www.lisa90.org</i> ).
38	Rapport sur les ornements d'église des paroisses de Mittelbergheim et de Gertwiller, adressé à la Ville de Strasbourg. 1729. AVES, VI 431/3.

39	Pièces justificatives des comptes de la cathédrale. Dépenses liées aux objets du culte à la cathédrale. 1768. ADBR, G 3313.
	Culte
40	Propositions concernant la décence du culte à la collégiale Saint-Martin de Colmar. Sans date (après 1704). AAEB A 41/6 – Colmar.
41	Les processions de la paroisse d'Angeot au XVIII <sup>e</sup> siècle. ADHR, 16 G Angeot.
42	Processions à Jetterswiller. ADAM, A., « Die Pfarrei Jedersweiler », <i>Bulletin de la Société pour la conservation des monuments historiques d'Alsace</i> , 2 <sup>e</sup> série, 22, 1908, p. 108-110.
43	<i>Remarques des choses plus notables arrivées à Hohenbourg, depuis la feste de la très sainte Trinité, onzième de juin jusques au mois de juillet.</i> AVES, VI 91/11.
44	Inventaire descriptif de la Chartreuse de Molsheim
45	<i>Ordo parochialis</i> (usages liturgiques) de la paroisse d'Offenbourg, par le curé Jérémie Rapp, vers 1670. BGS, Als. Anc. Ae 1.
46	Objets nécessaires pour des consécrations. Sans date (vers 1690). ADHR, 5 G 3.
	ICONOGRAPHIE – DOCUMENTS D'ARCHIVES
47	Retable de saint Sébastien, provenant de Neuwiller-les-Saverne, vers 1520 : saints Sixte et Laurent. Musée de l'Oeuvre Notre-Dame.
48	Saint Nicolas, tapisserie de l'abbatiale Saint-Jean-lès-Saverne, 1540.
49	Tapisserie de la vie de Constantin, tapisseries de la bibliothèque des Rohan, palais Rohan, Strasbourg, achetées en 1738 par Armand-Gaston de Rohan.
50	Procession funèbre du duc Charles de Lorraine, dessins de Frédéric Brendel, 1608 : Adam Peetz, suffragant de Strasbourg, et le prévôt de Saint-Dié, avec deux assistants en dalmatique. BGS.
51	Atelier de brodeurs, par Guiseppe Gambarini vers 1720. Museu nacional de Arte antiga, Lisbonne.
52	Eglise Sainte-Agathe de Niederentzen, vue intérieure.
53	Eglise Saint-Michel de Reichshoffen, vue intérieure.
54	Fonts baptismaux de l'église des Jésuites de Molsheim : vue d'ensemble et vues de détail des faces, avec représentation de six sacrements : confirmation, eucharistie, pénitence, extrême-onction, ordination, mariage. 1624.
55	Dessin d'un calice (ADHR, 6 G 6) pour la collégiale de Thann. 1741.
56	Dessins d'orfèvrerie, deuxième moitié du XVIII <sup>e</sup> siècle. Strasbourg, cabinet des estampes, fonds Kirstein
57	Ostensoir de l'église Saint-Georges de Haguenau, projet de restauration par Alexandre Straub, vers 1860. BGS, ms 2049 (H 28).
58	Affiche aux armoiries du suffragant Paul d'Aldringen, donnant la liste des objets nécessaires et des assistants requis pour différentes bénédictions ou consécrations. ADBR, G 1400 (entre 1627 et 1633).
59	Dessin d'une lunule pour un ostensoria acheté en 1684, AM Turckheim, registre des baptêmes, fin de l'année 1677. AM Turckheim.
60	Facture du tailleur Schmid adressée à la fabrique de la collégiale Saint-Martin de Colmar, 1785. AM Colmar GG 181.
61	Acte de constitution d'une société de commerce avec les frères Marchand, signatures des parties, 1770. ADBR, 6 E 41.1450.
	CORPUS – PIÈCES D'ORFÈVRE
62	Calice de l'église paroissiale Saint-Pierre-le-Vieux, Strasbourg. Vers 1500.



63	Calice de la chanoinesse Marie Jacobé de Flachslanden, église d'Ottmarsheim. Vers 1700.
64	Calice du Mont Sainte-Odile. Attribué à Edel (Guebwiller). 1710.
65	Calice de Thann. Georg Jacob (Mulhouse). Avant 1712.
66	Calice de l'ordre de Saint-Jean. 1713.
67	Calice du prieuré d'Oelenberg. Johann Georg Atzwanger (Augsbourg). 1726.
68	Calice de Bassemberg. Jean Louis II Imlin. Avant 1764.
69	Calice de Rouffach. Franz-Anton Bettlé (Augsbourg). 1716.
70	Calice de Lutter. Atelier de Franz Anton Bettlé (Augsbourg). 1732-1733.
71	Calice de l'église Sainte-Madeleine de Strasbourg. Jean-Georges Pick. 1769.
72	Calice de l'institution Notre-Dame des Mineurs à Strasbourg. Jean-Georges Pick. 3 <sup>e</sup> quart du XVIII <sup>e</sup> siècle.
73	Calice de Rouffach. André Schrick (Colmar). 1777.
74	Calice de Rouffach. André Schrick (Colmar). 1784.
75	Calice de Saint-Hippolyte. André Schrick (Colmar). Vers 1785.
76	Calice. Robert Leclerc (Strasbourg). 1782.
77	Ciboire de Marienthal
78	Ciboire de l'abbaye d'Altorf. 1652.
79	Ciboire de Fouchy. Vorarlberg. XVII <sup>e</sup> siècle.
80	Ciboire de Rantzwiller. XVII <sup>e</sup> siècle.
81	Ciboire de Lucelle. XVIII <sup>e</sup> siècle.
82	Ciboire de la cathédrale de Strasbourg. XVIII <sup>e</sup> siècle.
83	Ciboire de Saint-Georges de Haguenau. Jean-Georges Pick. 1750.
84	Ostensoir de l'église de Soultzmatt. XV <sup>e</sup> siècle.
85	Ostensoir de Saint-Georges de Haguenau. 1629.
86	Ostensoir d'Ottmarsheim. Attribué à Hans Jakob Laublin (Schaffhouse). 1717.
87	Ostensoir de Wingersheim. Jean-Georges Pick (Strasbourg). 3 <sup>e</sup> quart du XVIII <sup>e</sup> siècle.
88	Ostensoir de Lauterbourg. Attribué à Isaac Fischer (Augsbourg). 1699.
89	Ostensoir de Batzendorf. 1760.
90	Ostensoir de Marienthal. Joseph Ignace Saler (Augsbourg). 1748.
91	Ostensoir de Saverne. 3 <sup>e</sup> quart du XVIII <sup>e</sup> siècle.
92	Burettes de Villé. Louis Zentel (Strasbourg). 1725.
93	Burettes aux armes du cardinal de Rohan. Jean-Georges Pick (Strasbourg). 1768.
94	Burettes de l'abbaye de Marbach, à Wettolsheim. André Schrick, (Colmar). 1774.
95	Burettes de l'abbaye de Marbach, à Burnhaupt-le-Bas. André Schrick (Colmar). 1775-1777.
96	Burettes de l'abbaye de Marbach, à Ribeauvillé. Jean-Adam et André Schrick (Colmar). 1775.
97	<i>Prunklavabo</i> offert par l'abbaye de Murbach à l'abbé de Mariastein. Johann Friedrich Brandmüller (Bâle). 1698.
98	Croix de procession. Saint-Georges de Haguenau. 1 <sup>ère</sup> moitié du XVI <sup>e</sup> siècle.
99	Croix de procession du chapitre rural Inter colles. 1605.
100	Croix de procession. Paroisse de Berentzwiller. Début du XVII <sup>e</sup> siècle.
101	Croix de procession. Eglise de Guebenschwihr. XVII <sup>e</sup> siècle.
102	Croix de procession. Eglise Saint-Amarin. 2 <sup>e</sup> moitié du XVIII <sup>e</sup> siècle.
103	Encensoir. Eglise Saint-Martin de Colmar. Jean-Georges Pick (Strasbourg). 1769.
104	Deux encensoirs. Eglise de Fouchy. 2 <sup>e</sup> moitié du XVIII <sup>e</sup> siècle.
105	Encensoir et navette. Eglise de Fouchy. Fin du XVIII <sup>e</sup> siècle.

106	Encensoir. Eglise de Lupstein. Fin du XVIII <sup>e</sup> siècle.
107	Encensoir des sœurs de la Divine Providence de Ribeauvillé. Atelier Schrick (Colmar). 1778.
108	Statue de procession de la congrégation des jeunes gens de Molsheim. Johann David Saler (Augsbourg). Avant 1724.
109	Retable de Notre-Dame du Schauenberg – Pfaffenheim. Vers 1695.
110	Reliquaire de saint Florent. Eglise de Niederhaslach. Fajard (Strasbourg). 1716.
111	Reliquaire de sainte Walpurga. Eglise de Walbourg. Entre 1775 et 1790.
112	Croix-reliquaire de l'abbaye de Marbach.
113	Croix-reliquaire en bois doré. Eglise de Herrlisheim-près-Colmar.
114	Reliquaires en bois doré. Collégiale de Thann.
115	Mors de chape de Benoît d'Andlau. Eglise paroissiale de Stotzheim. Friedrich Jacob Schröder / Schroetter (Strasbourg). 1790.
116	Mors de chape, conservé à l'église collégiale Saint-Martin de Colmar. Jean-Louis II Imlin, de Strasbourg. Milieu du XVIII <sup>e</sup> siècle.
117	Lampe de sanctuaire. Milieu du XVIII <sup>e</sup> siècle.
	<b>CORPUS – TEXTILES</b>
118	Élément de chasuble, orfroi brodé. Guebwiller, Musée du Florival. Début XVI <sup>e</sup> siècle.
119	Chasuble aux armes de Griset de Forel. Fin du XVII <sup>e</sup> siècle.
120	Chasuble de Weyersheim. Premier quart du XVIII <sup>e</sup> siècle.
121	Chasuble de couleur violette. Premier tiers du XVIII <sup>e</sup> siècle.
122	Chasuble de Wissembourg. Début du XVIII <sup>e</sup> siècle.
123	Chasuble d'Ebersmunster. Début du XVIII <sup>e</sup> siècle.
124	Manipule et étole. Saint-Etienne de Rosheim. Fin du XVII <sup>e</sup> ou début du XVIII <sup>e</sup> siècle.
125	Chasuble de Saverne. Deuxième quart du XVIII <sup>e</sup> siècle.
126	Chasuble, dalmatiques et chape. Eglise Sainte-Madeleine de Strasbourg. Deuxième quart du XVIII <sup>e</sup> siècle.
127	Chasuble de Stotzheim. Troisième quart du XVIII <sup>e</sup> siècle.
128	Chasuble d'Obermoschwihr. Troisième quart du XVIII <sup>e</sup> siècle.
129	Chasuble de Wiwersheim. Troisième quart du XVIII <sup>e</sup> siècle.
130	Chasuble. Saint-Etienne de Rosheim. Troisième quart du XVIII <sup>e</sup> siècle.
131	Chasuble de Kaysersberg. Troisième quart du XVIII <sup>e</sup> siècle.
132	Chasuble, dalmatiques et chape de Marbach (Colmar). Troisième quart du XVIII <sup>e</sup> siècle.
133	Chasuble et chape de Saint-Hippolyte. Troisième quart du XVIII <sup>e</sup> siècle.
134	Chasuble de Wettolsheim. Troisième quart du XVIII <sup>e</sup> siècle.
135	Chasubles de Fréland. Milieu du XVIII <sup>e</sup> siècle.
136	Chape de Turckheim. Fin du XVIII <sup>e</sup> siècle.
137	Chasuble. Saint-Etienne de Rosheim. Vers 1780-1790.
138	Chasuble de Schleithal. Quatrième quart du XVIII <sup>e</sup> siècle.
139	Chasuble, chape et dalmatiques de Sankt-Blasien. 1783.
140	Chape « à la persienne ». Eglise Sainte-Madeleine de Strasbourg. Début XVIII <sup>e</sup> siècle.
141	Dalmatique d'Obersaasheim. Début XVIII <sup>e</sup> siècle.
142	Chasuble et dalmatique de Rodern. Vers 1750-1760.
143	Chasuble de la cathédrale de Strasbourg. Première moitié du XVIII <sup>e</sup> siècle.
144	Dalmatique. Musée historique de Strasbourg. Première moitié du XVIII <sup>e</sup> siècle.

145	Chasuble de la cathédrale de Strasbourg. XVIII <sup>e</sup> siècle.
146	Chasuble et dalmatique. Eglise Saint-Madeleine de Strasbourg. Troisième tiers du XVIII <sup>e</sup> siècle.
147	Chasuble de Feldkirch. Troisième quart du XVIII <sup>e</sup> siècle.
148	Chasuble d'Obersaasheim. Troisième quart du XVIII <sup>e</sup> siècle.
149	Chasuble de soie rose. Eglise Saint-Madeleine de Strasbourg. Troisième tiers du XVIII <sup>e</sup> siècle.
150	Chape. Eglise Saint-Georges de Haguenau. Troisième tiers du XVIII <sup>e</sup> siècle.
151	Chasuble de la cathédrale de Strasbourg. Seconde moitié du XVIII <sup>e</sup> siècle.
152	Chasuble de Kleingöft. Seconde moitié XVIII <sup>e</sup> siècle.
153	Chasuble de Friesen. Troisième quart du XVIII <sup>e</sup> siècle.
154	Tissu transformé. Eglise de Plobsheim. Fin du XVIII <sup>e</sup> siècle.
155	Chape de Stotzheim. Fin du XVIII <sup>e</sup> siècle.
156	Chasuble de Saint-Jean-Saverne. Troisième quart du XVIII <sup>e</sup> siècle.
157	Chasuble de Hunawehr. Troisième quart du XVIII <sup>e</sup> siècle.
158	Chasuble en cuir. Première moitié du XVIII <sup>e</sup> siècle.
159	Chasuble de l'abbé Bochelen. Vers 1770-1790.
160	Voile de Carême. Cathédrale de Fribourg-en-Brisgau. 1615.
161	Antependium. Premier quart du XVIII <sup>e</sup> siècle.
162	Antependium. 1753.
163	Antependium. Milieu du XVIII <sup>e</sup> siècle.
	<b>LIVRES LITURGIQUES</b>
164	<i>Pontificale romanum</i> , par Jean Burckhard, initiale et miniatures de la rubrique concernant la confirmation, Rome, 1480. BGS.
165	<i>Bréviaire de Constance</i> , frontispice et préface, 1499. Ex-libris de Georges Satler, d'Ulm, et du séminaire de Strasbourg. BGS.
166	<i>Statuts synodaux du diocèse de Strasbourg</i> , Mayence, 1566. Fin de la table des matières, frontispice.
167	<i>Missale diocesis Argentinensis denuo excusum castigatius</i> , Haguenau : Thomas Anshel, 1520. BGS, A 1512.
168	<i>Sacerdotale Basiliense</i> , Porrentruy, 1595. Ex-libris des capucins de Delémont.
169	<i>Rituale Basileense</i> , Porrentruy, 1739.
170	<i>Processionale ad usum Dioecesis Basileensis</i> , Porrentruy, 1788. Ex-libris de la paroisse de Ballersdorf. BGS.
171	Bartholomeus Gavantus, <i>Thesaurus sacrorum rituum</i> , Venise, 1673, avec ex-libris de François Aloyse de Hasselt, chanoine de Saint-Pierre-le-Jeune de Strasbourg. BGS.
172	Tobias Lohner, <i>Instructio practica prius SS. Missae sacrificio</i> , Dillingen, 1739, avec ex-libris de Georges Keiflin. BGS.
173	Pierre Le Brun, <i>Explication littérale, historique et dogmatique des prières et des cérémonies de la messe</i> , Paris, 1777. BGS.
174	Wenceslas Back, <i>Vocabularius rerum</i> , 1481, avec ex-libris de Johann Paul Sturm (1679), BGS, A 126.
175	Thomas Walden, <i>Sacramentalia</i> , Paris, avec ex-libris du collège Leopoldianum de Molsheim et du séminaire de Strasbourg. BGS.
	<b>SACRISTIES</b>
176	Eglise paroissiale de Bergheim, sacristie accolé au chœur (flanc nord).
177	Eglise paroissiale d'Ammerschwahr, armoires murales dans le chœur, XV <sup>e</sup> siècle.

178	Eglise paroissiale d'Obermorschwiller, armoire de sacristie de la seconde moitié du XVIII <sup>e</sup> siècle.
179	Eglise paroissiale de Hunawühr, armoire de sacristie datée 1752.
180	Eglise paroissiale de Valff, placards de sacristie, fin XVIII <sup>e</sup> -début XIX <sup>e</sup> siècle.
181	Cathédrale de Strasbourg, sacristie des 180..chanoines par Joseph Massol.
	<b>TROPHEES LITURGIQUES</b>
182	Trophées liturgiques de l'église Saint-Pierre-le-Jeune de Strasbourg, ancien chœur catholique, 1765.
183	Trophées liturgiques sur les stalles de l'église paroissiale de Herrlisheim-près-Colmar, attribuées à Gabriel-Ignace Ritter, vers 1780.
184	Trophées liturgiques sur les stalles de l'église collégiale Notre-Dame de Guebwiller, dessinées par l'architecte Gabriel-Ignace Ritter, 1780-1786.

## TABLE DES TOPONYMES CITES

Abréviations :

CH : Suisse  
 BR : Bas-Rhin  
 D : Allemagne

HR : Haut-Rhin  
 MM : Meurthe-et-Moselle  
 TdB : Territoire de Belfort

Achenheim – BR
Alspach – HR
Altkirch – HR
Altorf – BR
Ammerschwihr – HR
Ammertzwiller – HR
Andlau – BR
Angeot – TdB
Arlesheim – CH
Aspach près Altkirch – HR
Aspach-le-Haut – HR
Aubure – HR
Avolsheim, Dompeter – BR
Baden-Baden – D
Balbronn – BR
Baldenheim – BR
Bâle –CH
Ban de la Roche – BR
Barr – BR
Bennwihr – HR
Berentzwiller – HR
Bergheim – HR
Bernardswiller – HR
Bernwiller – HR
Betbur – BR
Bettlach – HR
Biltzheim – HR
Bindernheim – BR
Bischheim – BR
Bischoffsheim – BR
Bischwiller – BR
Blieskastel – MM
Blotzheim – HR
Boersch – BR
Boersch, Saint-Léonard

Bolsenheim – BR
Bouquenom – BR
Brunstatt – HR
Cernay – HR
Châtenois – BR
Colmar – HR
Crastatt – BR
Dambach-la-Ville
Delémont - CH
Dettwiller – HR
Diefmatten – HR
Domfessel – BR
Drusenheim – BR
Durlinsdorf – HR
Durmenach – HR
Durrenentzen – HR
Dusenbach – HR
Ebersheim – BR
Ebersmunster – BR
Eguisheim – HR
Ehl – BR
Ensisheim – HR
Epfig – BR
Ergersheim – BR
Erstein – BR
Eschentzwiller – HR
Fêche-l'Eglise – TdB
Feldkirch – HR
Folgensbourg – HR
Fouchy – BR
Fribourg-en-Brisgau – D
Friesen – HR
Geispolsheim – BR
Gildwiller – HR
Guebwiller – HR

Guémar – HR
Gundolsheim – HR
Gunstett – BR
Haegen – BR
Hagenthal – HR
Haguenau – BR
Hattstatt – HR
Heiteren – HR
Herrlisheim-près-Colmar – HR
Hésingue – HR
Hessenheim – BR
Hilsenheim – BR
Hipsheim – BR
Hirsingue – HR
Hohenbourg – BR
Holtzwihr – HR
Hombourg – HR
Honcourt – BR
Horbourg – HR
Hunawihr – HR
Hundsbach – HR
Illfurth – HR
Illhausern – HR
Ingersheim – HR
Jebnheim – HR
Jeterswiller – BR
Katzenthal – HR
Kaysersberg – HR
Kehl – D
Kientzheim – HR
Koetzingue – HR
Kolbsheim – BR
Kuttolsheim – BR
La Rivière – TdB
Landser – HR
Lautenbach – HR
Lauterbourg – BR
Leimbach – HR
Lembach – BR
Lichtental – D
Limersheim – BR
Littenheim – BR
Lucelle – HR
Luemswiller – HR
Luppach – HR

Lutter – HR
Magstatt-le-Bas – HR
Marbach – HR
Marckolsheim – BR
Mariastein – CH
Marienthal – BR
Marlenheim – BR
Marmoutier – BR
Masevaux – HR
Merxheim – HR
Meyenheim – HR
Michelbach-le-Bas – HR
Mittelbergheim – HR
Mollau – HR
Molsheim – BR
Monswiller – BR
Mortzwiller – HR
Mulhouse – HR
Munster – HR
Murbach – HR
Mutzig – BR
Neubourg – BR
Neuf-Brisach – HR
Neunkirch – BR
Neuwiller-lès-Saverne – BR
Niederentzen – HR
Niedermunster – BR
Niederschaeffolsheim – BR
Nordhouse – BR
Oberentzen – HR
Oberhergheim – HR
Obermorschwihr – HR
Obermorschwiller – HR
Obernai – BR
Obersaasheim – HR
Oberschaeffolsheim – BR
Oderen – HR
Oelenberg – HR
Offenbourg- D
Offenheim – BR
Ohnenheim – HR
Oltingue – HR
Orbey – HR
Otterswiller – BR
Ottmarsheim – HR

Pairis – HR
Petit-Landau – HR
Pfaffenheim – HR
Plobsheim – HR
Porrentruy- CH
Printzheim – BR
Réchésy – TdB
Réguisheim – HR
Reinacker – BR
Reiningue – HR
Ribeauvillé – HR
Riedisheim – HR
Riedwihr – HR
Riquewihr – HR
Rixheim – HR
Rodern – HR
Roggenburg – CH
Roppentzwiller – HR
Rosheim – BR
Rouffach – HR
Saint-Amarin – HR
Saint-Blaise – HR
Saint-Hippolyte – BR
Saint-Jean-lès-Saverne – BR
Sankt-Blasien – D
Saverne – BR
Schauenberg – HR
Schiltigheim – BR
Schleithal – BR
Schlierbach – HR
Sélestat – BR
Sewen – HR
Sigolsheim – HR
Sondersdorf, Hippoltskirch – HR

Soppe-le-Haut – HR
Soultz - Haut-Rhin – HR
Soultzbach-les-Bains – HR
Soultz-les-Bains – BR
Soultzmatt – HR
Steinsoultz – HR
Strasbourg – BR
Surbourg – BR
Thann – HR
Thierenbach – HR
Thiershurst – HR
Traubach – HR
Trois-Epis – HR
Turckheim – HR
Uffholtz – HR
Uttendorf – BR
Valf – BR
Vieux-Brisach – D
Villé – BR
Walbourg – BR
Wasselonne – BR
Wattwiller – HR
Weiterswiller – BR
Wentzwiller – HR
Werentzhouse – HR
Westhalten – HR
Wettolsheim – HR
Wihr-au-Val – HR
Willer-sur-Thur – HR
Wissembourg – BR
Wittersdorf – HR
Wiwersheim – BR
Zehnacker – BR
Zellwiller – BR

**ANNEXES 1 à 46**

**TEXTES**



## ANNEXE 1

### LIEU [INCONNNU] PILLE PAR LES PAYSANS

4 mai 1525

AVES, AA 389

Uff hut donderstag noch Misericordia Domini anno XXV ist dis uffgezeichnet.

Item ein silberin monstrantz

Item III liechtsteck messin

Item I messin chor lichter goss

Item VIII par mess kannel

Item XVIII handtzehele

Item II stuck linnenduch

Item XI alben

Item XXV messgewand

Item XIII leviten rock

Item I chor mantel

Item II leviten rock und ein messgewandt grien damast

Item II brun sammate kapp, II leviten rock und ein messgewandt

Item I schwartz sammate kap mit berlin, II leviten rock und ein messgewandt

Item II leviten rock rodt damast und I messgewandt

Item II dammast wiss chor kappen, II leviten rock, ein messgewandt

Item I schlecht wis siden chor kapp

Item XVI siden und dammast messgewandt

Item II chor kappen guldenstück eine mit berlin lusten

Item V kelch mit patenen

Item XVI corporal

Item III alben mit grienen siden schülten handtfele und stolen

Item III alben mit roten siden schulden etc

Item III alben mit goldfaren siden schulden

Item III alben mit brunen dammast schulden

Item III schlecht alben

Item I alb mit brunen dammast schulden

Item I alb etc schult gulden mit sinen zugehorde

Item I klein silberin crutz

Item I gross silberin crutz

Item XVII chor kappen siden

Item I alb

Item III corporal

Item I silberin menlin darin men das sacrament inhat

Item I messgewandt

Item II stul lochen

Item XIII altar diecher

Item II chor hembder

Item VIII silberin messkenlin

Item ein grosser kelch im fron altare

Item I ledlin mit allerhand paternoster und gurtlin

Item I ledlin ist heilgthum darin und ein klein silberin crutzlin

Item I klein crutz mit luterin stein gefasset

Item II silberin leviten biecher mit edlem gestein und besunder ein grosser gemmahy

Item I grosser silberin sarck daran etliche kleinnodt und sant Florentzen heiligthum darin.

Sy haben sunst vil me dan sy einge schriben handt besunder ab ander halp hundert altar diecher gewichter und ungewichter etliche sergen und tapeten uff III grosser droge soll etc.

## ANNEXE 2

### STRASBOURG, CHAPELLE DE L'HÔPITAL DES BOURGEOIS

#### Après la Réformation (vers 1528)

#### AVES, 1 AH 196

- Item V ½ gulden jort erlest usser ein leber farben damasten messgewand, ist bischoff Lienharts geben in die ubrig anno 28.
- Item VI gulden V sd hatt herr Christian Burfister geben für 2 schwartz samaten messgewand.
- Item dise nochgende stuck hatt der bischoff von Strassburg kaufft und dar für geben 140 gulden :  
Namlichen I messgewand, zwei levittenrocken gebliebt mit rotten beden und schwartzplummen samaten
- Item I messgewand, zwei levittenrocken und ein cappen ployen samaten.
- Item I rodt damasten messgewand
- Item I messgewand, zwei levittenrocken rott samaten
- Item I ploy gulden korkappen ist geschetzt für XII gulden was samaten
- Item I leberfarb korkappen damasten
- Item I grienn samaten messgewand mit ein gutten gulden stummen und berlin oben gestickt
- Item I grien musiert samaten geplumen
- Item I grun messgewand, zwei levitenrocken samaten gepliebt
- Item I leberfarb damasten messgewand
- Item I messgewand, zwei levittenrocken wiss damasten für XVI gulden
- Summa dafür hat der bischoff geben 140 gulden.
- Item XI ½ gulden empfangen für ein plog samaten ornate sagt man da bischoffs welts gen Zabern.
- Item IIII gulden hatt mir premier geben für 3 korporal laden
- Item IIII gulden hat mir premier geben für ein schwartz samaten messgewand
- Item III ½ s d empfangen von ein Jesus kneblin und ein dotten kopff darin, kein erte hirenschalen gesen ist ( « un Enfant Jésus et une tête de mort, il ne semble pas être un vrai crâne »).
- Item II gulden erlest ab deren deffelen mit dotten bernlin geschmuck, kaufft einer von Trier
- Item X batzen erlost user zwei runde heltzen monstrantzen mit runden gelesten
- Item XV s dumb ein doffel mit ein engelischen gruess in der kirchen uff dem altar gestanden
- Item V ½ sd für zwey alte fenlin
- Item II sd umb 2 fenlin
- Item VI sd umb S. Johans pild
- Item V gulden user ein wissen damasten messgewand
- Item IIII IX sd gulden hatt mir steffel Ruch geben erlest user einer cappen rodt und grune gefugels ein dinckisch gewand
- Item II sd hat mir geben Jorg Ritter umb ein alt wiss hendlin messgewand
- Item IIII gulden II s X ½ d hatt mir Stoffel Ruch geben erlest user einer wiss atlass alten korkappen vigilia Symons et Jude apostolorum anno 29
- Item I gulden hatt geben premier um I rot korkappen atlass
- Item V gulden Andres der gelt schmit umb die selbige ditto listen
- Item XVIII ½ sd für ein rotten levitten rock und ein rot atlass messgewand, hat zum obers cappen gehert
- Item VIII sd ouch ausser ein alten retten levitten rock von vergenaten ornate hat geben Hans Mussler
- Item VI gulden empfangen von herr Martin Herlin dem alten ammeister für 4 lot klein berlin.

Dargegen ussgeben

Item I lib III s III d zell und under kauff geben stoffel Rinner von messgewand so der bischoff.

## ANNEXE 3

### STRASBOURG, EGLISE SAINT-ETIENNE

#### Objets détruits lors d'une émeute

1525, dimanche des Rameaux

AVES, II 70a/1

Item ein sylberin schrin dor in man dy partickel des sacraments verwart und behalten hatt, welchen sylberin schrin dy gantz gemein pfarkinder haben lasen machen in iren costen.

Item II silberin vergulte kelch mit patenen etc.

Item ein sylberin crissman buchs oder öl haffen mit eim kupffern vergulten füß.

Und do by ein sylberin buchsslin mit eim (signe en forme de crosse) und ein klein silberin schissel.

ANNEXE 4

STRASBOURG, COUVENT DES DOMINICAINES  
DE SAINTE-MARGUERITE

1550

AVES, II 57/19

Uf diss noch geschriben silber hans unss die heren gesehen IIIc gulden.  
Eyn grosse monstrantz zu dem heiligen sacrament.  
Eyn sillberen monstrantz mit sant Annen bild samp anderen kleynen bilden.  
Item VIII kelch gross und kleyn.  
Item III sillberen corporal laden  
Item III par mess kenlin  
Item I sillberen rouchfass  
Item I kleyn sillberen monstrantz.

STRASBOURG, GRAND CHAPITRE DE LA CATHEDRALE

VERS 1530

AVES, II 49/10

Verzeichnung dess thesauri so in der thesaurarey dess chorr hoher stift gehalten ist worden.

Item ein Frauen oder Marien brustbild gantz silbern, so ein kindlin uff dem arm tragt an ettlichen orten vergüldet.

Item ein einhorn so in aller mann lenge gewen ohne den spitz.

Item das haupt Johan Baptist uff einem silberin stock in einer breitten blatten so am ranfft vergüldet und das haupt haar auch vergüldet sampt einen breitten silberen fuss.

Item ein brust bild S. Laurentii gantz silbern so ein röstlin in welchem ein eisen stücklin ettwan einer handt lang gefasset so von Catasta S. Laurentii sein soll.

Item ein silbern arm mit zweyen uffgerechten fingeren darin beinwerck von S. Arbogasts handt ist.

Item ein schöne grosse monstrantz so allweg uff corpo. Christi in mitten uff dem schemel gestellet worden.

Item ettlich mehr der andren silbren monstrantzen klein darin ettlich heiltumb wie sie es nemmen gefasset.

Item ein schönen grossen guldinen kölch gantz schwer auch mitt edlen steinen chon und gross versetzt mundstück und fuss in breitten eines zimlichen runden thellers.

Item ein schön gross silberin rauchfass mit fünff silberin ketten daran henckhend.

Item ein Evangelienbuch mit einer gantz schönen silberin bildtwerk decke.

Item mehr andre silberin clenodia so alles mitt einander zwen langer schemel als der altar ist gefüllet haben.

Item ein gantz guldinen ornat messgewandt und zwen levitten rock gantz schwer.

Item ein rotten sammeten ornat messgewandt und leviten rök die leisten herab hinden und vornen mit gantz silberin und vergulden bildstück schilten als ein kleiner vier eckter theller.

Item ein guldene schwartz geblümte gantz schwere chorkappen.

Item zwey guldene töppich oder tücher eins uff dess probsts das ander uff dess decani seitten gehörig sampt andren schonen guldenen und silberin clenodien und zierden mehr so mir auch uss sinn empfallen.

## ANNEXE 6

### STRASBOURG, COUVENT DES DOMINICAINS

#### VERS 1525

#### AVES, II 61/3

Inventarium und beschreibung der habe und guter so prior und convent prediger ordens zu Straßburg hinder inen haben und vermögen

In der sacraсты in einen kensterlin

Item XXIII grosse kelch.

Item ein kleiner kelch.

Item VIII silberin bilder groß und klein.

Item VIII silberin meßkentlin groß und klein.

Item ein cristallini kannen mit silber.

Item ein zymlich montstranz von cristallin mit silber übergult umbfaßt.

Item zwo silberin monstrantzen.

Item ein klein kupfferin monstrantz.

Item ein grosse monstrantz zum Sacrament uff den altar.

Item ein groß silbern crutz mit vier Evangelisten.

Item ein zymlich silbern uff einer syten sanct Helena, uff der anderen der Salvator in cruce.

Item ein klein silberin crutzlin mit funff steinen.

Item ein cristallinen crutz uff einem holtzlin fuß.

Item ein alt silberin crutz mit einem gantzen vergulten Salvator und uff der anderen siten gantz vergult mit vier Evangelisten daruff gestechen.

Item ein silberin übergult rauchenfaß.

Item ein Agnus Dei ingefaßt in silber vergult, inwendig cum reliquiis und ußwendig gestechen Helena cum beata Virgine.

Item ein silberen Agnus Dei cum beata Virgine in sole, übergult.

Item zwey alte übergulte Agnus Dei.

Item ein siberins ußwendig cum Veronica daruff gestechen.

Item ein hupsch sylbern übergulte spang an ein chorkapp cum imagine beate Virginis post coronatione ejusdem.

Item zwo sylbere übergulte spangen an chorkappen.

Item zwo zirliche infulen mit perlin.

Item ein silberen stebe.

Item ein silberins hupsch übergults kettelin.

Item zwey brustbilder ingefaßt.

Item ein Jhesus kneblin mit einem silberen übergulten crutz am halß, zymlich groß.

Item ein blaw gleßlin mit einem silberin lyt.

Item XV zierlicher corporalladen.

Item ein hupschen bettstein in silbergefaßt.

Item XVIII laden mit sydengewant casulen von allerhand farben deren eintheil mit perlin gestickt und die underist lade mit chorkappen.

Item aber ein kensterlin mit XI ußgenger laden, mit casalen und ornatn aller hand farb von syden und thuch, gut und böß.



In der ober custody

Item ein zwyfäch kensterlin mit XII u225gender laden mit syden casalen von aller hand färben.

## ANNEXE 7

### STRASBOURG, EGLISE SAINT-THOMAS

VERS 1530

1 AST 26/2

Verzeichnus aller sylberen und vergulden gefäss

So uf den XIII octobris in M. Peter Birsens haus abgewägen ist in beysin dreyer stiftheren namlich D. Herlini, Sapidi und Dasypodii.

Item XVIII marck XII loth wigt der fuss etc.

Item XVII marck und XV ½ lot wigt der Salvator.

Item XVI marck IIII ½ lot wigt der Thomas.

Item XV marck minder eins halben lots ein brustbild.

Item VIII marck IIII ½ lot ein houpt.

Item XV marck IIII lot das vergült gross monstrantz.

Item XV marck VII ½ lot zwei sylberin monstrantz

Item XV marck III ½ lot drey kelch und sunst allerhand.

Item XXII marck XII lot im gröseren sacke, allerhand stuck.

Item XVII marck VIII lot in zweyen säcklin allerley stuck.

Habend die seck gewegen I marck IX lot.

So nun die seck abgezogen blibt noch hundert sechzig zwo marck und vierzehen lot.

Witers acht marck IIII ½ lot wigt das rouchfass.

Item XII marck IIII lot wigt die infel und sylberin särcklin vergulte patena und monstrantz fuss.

Summarum 183 marck VI ½ lot.

Abgezogen VII lot für stein und glas.

Item abgezogen VI marck III lot I quintlin für bley, kupfer, holtz und ander ding.

Ergo rest CLXXVI marck XII lot und I quintlin dis ist alles in tigel kommen.

Volgt was von louter sylber ins feur gewegt :

Item XVI marck und ½ lot an kleinen stucken sylbers.

Item noch IIII marck sylber onvergült ist zum vordrigen kommen.

Item XX marck sylber onvergült weiters

Item XX marck sylber onvergült.

Item XXIII marck VI ½ lot unvergült sylber ins feur.

Item XX marck vergült sylber in tigel gewegen.

Item XX marck vergült sylber in tigel gewegen.

Item aber XX marck vergült sylber in tigel.

Item XXII marck und II lot vergült sylber in tigel.

Item X marck vergült sylber

Summa alles CLXXV marck IX lot.

Produit de la fonte : LXXVIII marck ½ lot

LXXVII marck VIII lot III quintlin.

STRASBOURG, EGLISE SAINT-THOMAS

1546

AVES, 1 AST 16/70

Inventarium der kirchen cleynottor der Stift zu Sant Thoman in beysein herr Hans Jacob Widergrein von Stauffenberg und herr Clausen Knybiss, allten Stett- und Ameister, zinstag den XX. Julii anno etc XLVI beschriben.

Item ein Evangelium buch mit silber überguldt beschlagen.

Item ein grosser Salvator, mit einem Sant Thoman, alles silberin, mit einem fuss und schrift umbher.

Item ein secklin mit allerhandt klein seyding zierden.

Item ein klein silberin sarck mit zweyen kápsslin cum oleo unctionis. Ist inn eym liderin Futter.

Item zwen gantzer und ein zerbrochener silberin verguldt kelch, sampt einer patenen.

Item ein klein monstrantz silberin. Ist nit verguldt.

Item ein grosse silberine verguldt monstrantz.

Item ein silberin rauchfass.

Item sant Moritzen brustpilld silberin. Ist zum theil verguldt.

Item sant Arbogasts haupt silberin.

Item zwey silberin buchsslin so etwan zum sacrament gebraucht worden.

Item drey par silberin opfferkentlin.

Item drey corporal, zum teill oben mit perlin gestickt.

Item ein sammatin corporal.

Item ein allt epistelbuch an dem einen ort mit eym kleinen silberin plech.

Item zwey grosse kelch in büchssenn.

Item ein holtzin arm mit allten silberin plechlin beschlagen.

Item ein silberin crucifix mit eym kupferin fuss.

Item ein gross höltzlin cruetz mit den vier Evangelisten mit silber verblecht.

Item ein klein silberin verguldt monstrantz mit einem Salvator und sant Thomas.

Item ein silberin tabernackel zu heillgthumb gehörig mit kupferin verguldt seülen.

Item ein gross kupferin verguldt monstrantz.

Item ein ingefasst cristall inn kupfer und verguldt.

Item ein gantz silberin oleum gefess, so man etwan zum krancken getragen.

Item ein klein silberin monstrantz verguldet mit eynem glass darin todten beyn.

Item ein holtzin kreutz mit vergulden plechlin beschlagen.

Item noch ein creutz mit silberin vergulden plechen.

Item ein gross sammatin corporal, mit einem perlin crucifix, Maria und Johannes.

Item ein silberin verguldt creutzlin ann einem silberin vergulden kettelin.

Item drey corallin paternoster habenn die zwey jedes ein silberin verguldt birn knöpfe.

Item ein kelch mit einer pathenen.

Item ein kelch mit einer pathenen.

Item ein alle holtzin zerprochen creutz mit grüener seidin uberzogen, mit einem kleinen perlin crucifix.

Item zwen kelch mit patenen, in futern.

Item ein allt holtzin crucifix uff einem kupferin fuss, neben umbher mit allten silberin plechlin beschlagen.

Item ein kelch sampt einer patenen, so man teglich inn der kirchen praucht.

Item noch ein klein kelch praucht man auch in der kirchen.

Item vierzig lott perlin, das lott für II gulden geachtet.  
Item fünfhalben lot ein quintle perlin, das lot für fünf gulden geacht.  
Item neun lot ein quintle perlin, das lot für dritthalben gulden geacht.  
Item siben lot ein quintle perrlin das lott für zehen schilling geacht.

## ANNEXE 9

### STRASBOURG, EGLISE SAINT-THOMAS

1546 (?)

#### AVES, 1 AST 16/71

Inventarium des Stifts S. Thomas tapeten, ruckducher, küssen, voraltarducher, bodendecken und dergleichen besagend.

Ein gros tapet heidischerck mit dem stamen Jesse gebildet – X fl.

Ein ander gros heidischerck tapet mit einen weibs bild auff ein stul – XVI fl.

Aber ein gros heidischerck tapet des boden ..endig rot duch - ...

Ein heidischerck hüpsch geblun... rückenduch – IX fl.

Aber rein heidnischerck hüpsch geblüt rückenduch mit lewen und ...

Ein ander heidnischerck geblumbt... duch mit thieren geziert IX fl.

Aber ein heidnisch geblümets rückenduch, ist das geringer – VI fl.

Ein heidnischerck voraltar mit des Teufers bild und anderen geziert – II fl.

Ein ander heidnischerck voraltar mit S. Bartholomes und anderen bildern – VIII fl.

Ein altfrenckisch heidnischerck rückenduch mit Josephsflucht in Egypten – V fl.

Ein ander altfrenckisch rückenduch heidischerck, mit der Historii Thomae – V fl.

Ein alter heidnischerck vor altar mit der Histori der dreien Konigen – II fl.

Aber ein voraltar heidnisch mit der Histori des einlassens des creutzes Christi – XIII s.

Ein ander altfrenckischer voraltar mit ein guldenen lewen und sunsten geziert – I l.

Aber ein voraltar rot abgeschossener sammat – X s. d.

Ein alt seiden gestreiffelt staubfel – XVI s.

Ein news in ein rote feldung gedruckt blumecht staubfel oder himel – VIII fl.

Ein alt böses heidnischerck duch – X s. d.

Zwei roter arrissin altarfürzüglin zusammen für – II s. VIII d.

Ein par alt leinin düchlin mit seiden geneiet, die geburt Christi – III s.

Ein viereckt stulkiissen mit einer jungfrauen und einem einhorn – VI s.

Aber ein vierecktsstulkiissen hat ein guldenen [lacune] mit einer jungfraw und einhorn – XVI s.

Aber ein heidnischs stulkiissen mit einem waldbruder geziert – VIII s.

Ein anders gleicher gattung aber boss – III s.

Aber ein anders heidnischs stulkiissen, mit einem waldbruder geziert – VIII s.

Zwei viereckte heidnische küssen, mit einem psittacus und kindling drunder für I l. II s.

Ein anders heidnischs küssen auch mit einem psittacus und schildrunder – XII s.

Ein rotes schamlottnis küsselin – III s.

Ein küsslin getterecht geneiet mit einer leinen ziechen – V s.

Ein altes rautechtes seidin küsslin – III s.

Vier böseralter heidischerck küssen zusammen geachtet für – XIII s.

Ein grün alt seidis stulkiisslin – III s.

Ein weisser alter barchter furaltar – V s.

Ein altes rautechts küsselin – III s.

Ein alte heidischerck boden tapet – VIII fl.

Aber ein alte heidnischerck boden tapet für – VI fl.

Summa summarum ist 123 fl 2 s. 8 d.

STRASBOURG, GRAND CHAPITRE DE LA CATHEDRALE

1588

AVES, V 91/1

*Inventaire dressé devant le notaire Paul Messerschmidt, 18 juillet 1588<sup>839</sup>.*

Extractus prothocolli ... der höchlöblichen stift Straspurg, widergefundenen Cleinodien, ornament und ander kirchenzier.

Item ein silbern Marienbildt mit einer vergulden cronen, einer guldenen ketten, einem silbern bildnus Christi, am her arm halttendten. Welches ein kleinott an eim gulden kettlin am hals hangendt hatt, mit etlichen steinen verlegt.

Item ein silberin Laurentii bildnus, mit einem rost vergult ebnermassen mit steiner versetzt.

Item S. Johannis haupt silbern, inn einer silbern schusseln, undt auf einem silbern fues stehendt, vergult undt mit steinen versetzt.

Item ein Agnus Dei oben ein Marien bildnus, auf der einen Joannis Evangelista, der andern seitten Joannis Baptistae bildt, dreyen engelin deren einer ein silber rauchfässlin, alles von silber vergult.

Item ein silbern vergult creutz mit steinen versetz, daran ein bildnus Christi.

Item zwo silbern händt mit langen armen, deren einer ein wenig vergult.

Item ein silbern kän, zwey ubereinander mit Bockh und Andlaw wappen.

Ein anders kleiner silbern känlin, mit Böcklins wappen.

Item ein gros alt fränckisch silbern kän, vergult, mit Andlaw umndt Bockh wappen.

Item zwey kleine silbern creutz, deren eins vergult.

Item S. Christomenn handt, ine einem christallen gefas, auf vier halb silbern fussen stehendt, mit einem christallen creutz und knöpffen.

Item ein altt silbern kän, mit Milenheim unnd Andlaw wappen.

Item sechs silbern hoffbecher mit vergulften rauffen.

Item fünff grössere dergleichen silbern hoffbecher, mit ebenmässigen vergulften rauffen.

Item item drey silbern rauchfas mit langen silbern ketten.

Item ein christallen monstranz auf einem silber fues undt silbern eingefasten christallgelf, darin S. Stephani hirschal.

Item ein in silber eingefaste monstranz darin S. Petri finger sein sollen.

Item ein gleichmessige monstranzen darin reliquiae Agathae et Luciae Virginum, et digitus Benedicti.

Item zwey silberin meskändlin,

Item calix sancti Arbogasti vergult unnd versetzten steinem.

Item zwen silbern vergultte kelch, mit zweyen patter.

Item ein silbern monstranz, darauf ein Marienbild.

Item ein christallen crucifix auf einem breitten fues, daran effigies Christi.

Item ein kleiner crucifix, daran ein bildnus Christi mit steinen versetzt.

Item ein Marienbild von silbern blechen, mit einem bildnus Christi.

Item ein monstranz mit einem christallen glas breitten fues, darauf ein crucifix mit einer deckhlin,

---

<sup>839</sup> Edition légèrement différente (d'après un autre original : AVES, 6 AST ancienne cote B X 51) dans UNGERER, p. 143-145.

darauf ein halb gestaltetes menlin.

Item drey silbern vergulzte bilder, daran eins ein buch, das ander ein kelch in der handt.

Item ein monstranzen darin in einem christallen glas und rotten tuchlin digitus sanctae Margarethae, de brachio sancti Stephani, de ligno Domini, de Sebastiano et Jaboco apostolo reliquiae.

Item ein zerbrochen monstranzen neben herumb mit sechs steinlin versezt.

Item aber ein kleine monstranzen, mit einem christallen glas, darin in einem grünen tuch reliquiae sanctorum.

Item ein Evangelium buch, mit zween silbern wenden, auf der einen ein crucifix, auf der andern seitten ein Marienbild.

Item ein viereckhet silbern gefeslin auf vier breitten fuessen.

Item ein Evangelium buch mit helffenbeinen wenden, einem crucifix und vielen versezten steinen.

Item ein buch mit etlichen steinen versezt vergult. Ein kleine monstranzen mit glaswerckht und reliquiis florentii.

Item drey grosse silbern vergult schilt, ane mesgewandten.

Item ein ostien ladlin, daruf ein Marienbild von perlin gestickht.

Item ein altt Marienbildt von silbern blechen, mit holz ausgefüttert, daruf ein vergulter apffel.

Item ein altt kistlin mit zwe silbern spangen, darin ein wächssin sigel.

item zwo alter beschlagenen laden, darin zwey stücklin christall, und etliche reliquiae sanctorum.

Item ein steinlin an eine silbern kettlin hangend, welches von den steinen damit S. Stephanus gesteiniget worden sein soll.

*Le chanoine Hermann Adolf, comte de Solms se fait remettre tous ces ornements et pièces d'orfèvrerie, sauf:*

ein silbern kân übereinander, so unden am fues, Bockh unnd Andlaw wappen hatt.

Item ein anter kleiner silbern kân, mit Böckhlins wappen,

Item ein silberne grosse ganze vergulzte kân mit Bockh unnd Andlaw wappen.

Item ein alte silber, kân, mit Milnheim und Andlaw wappen.

Item eilff silbere hoffbecher mit vergulzten rauffen.

## ANNEXE 11

### STRASBOURG, CHARTREUSE

1592, 4 et 15 NOVEMBRE

AVES, II 29a/3

Item ein silberin verguldt Monstrantz, ine der mitten mit einem cristalinen glass, wigt mit einander zu sammen 20 marck 2 quintlen.

Item ein silberin verguldt sacrament häusslin, sampt was darinnen ist, wigt 3 marck 4 lot 2 quintlen.

Item ein kleine monstrantz vast gar verguldt, wigt 3 marck 9 lot 1 quintlin.

Item ein verguldter kelch mit bildern sampt einer patenen, wigt 4 marckh 6 lot.

Item ein kelch mit edelgesteinen und gestochen, sampt einem löffelin und patenen, wigt 4 marck 12 lot.

Item ein kelch mit steinen oder doppleten sampt einer patenen, wigt 3 marckh 13 lot (diser kelch ist der kirch zum alt S. Peter geliefert den 4. decembris a° 1592.

Item ein kelch sampt der patenen und löffelin, wigt 3 marckh 2 quintlen.

Item ein kelch ine der mitten knorrecht sampt einer patenen und löffelin, wigt 2 marckh 6 lot (diser kelch ist an statt dem Cartheuser schaffner gelifferte worden und behalt der alt S. Peter den jenigen so er zuvor von almusenpflegern empfangen gehabt hat).

Item ein kelch sampt der patenen, uff dem fuess mit der statt Strassburg schilt, wigt 2 marckh 1 lot (diser kelch ist dem pfarrer zu Waslenheim geliefert dem 11. aprilis A° 1593).

Item ein kelch sampt der patenen, daruff ein osterlamb gestochen, wigt 2 marckh (diser kelch ist dem pfarrer zu Zehnacker geliefert dem 28. Martii Anno etc 1593.

Item ein kelch sampt einer patenen daruff ane ein ort ein creütz gestochen, wigt 2 marckh 4 lot 2 quintlen (diser kelch ist in dem Münster alhie geliefert dem 6. november anno etc 1594).

Item ein kelch mit einer patenen, wigt 2 marckh 4 lot.

Item ein kelch ine der mitten gewunden, sampt einer patenen, wigt 1 marckh 12 lot 2 quintlen.

Item ein kelch ine der mitten mit wappen und bildnussen sampt einer patenen, wigt 1 marckh 13 lot 1 quintlen.

Item ein kelch mit einer patenen und löfflein, ine der mitten knorrecht oder mit echten, wigt 2 marckh 2 lot (diser kelch ist in das Münster alhie geliefert ... den 6. November anno etc 1594 on die silberin lefell).

Item ein kelch ohne ein paten wigt 1 marckh 11 lot.

Item ein rauchfass ane 5 ketten, wigt 4 marckh 11 lot 2 quintlen.

Item zwey kleine crucifix, wegen 1 marckh 8 lot.

Item ein gross crucifix über holtz gezogen, wigt sampt dem holtz 13 marckh 1 lot.

Item ein oschgen häusslin sampt ein löfflin, ein spitz von einer monstrantzen und ein glesslin in silber gefasst, wigt zusammen 11 lot 1 quintlin.

Item ein kupffern und mössing verguldt crucifix ohn ein fuess darin ein eiserin stang, wigt zusammen 4 marckh 10 lot.

Item ein kupffern verguldt crucifix mit silber herumber bekleidet mit einem fuess, wigt 6 marckh 5 lot.

Hernoch geschriben Silber unnd kirchengeschirr ist ine abrechnung der Carthausen durch die damaln hienaus geordnete herren, herreiner zu St Marx geschickt worden. So aber mir schaffner unwissent geschehen, derwegen als ichs jetzunder erfahren habe ichs von dem underschaffner zu St Marx erhebt, es abwegen lassen und uff den Pfeningthurn den herren dreiern gelieffert, wie dan der carthausien ander silber auch hievor dahien gegeben warden ist. Actum den 15. novembris A° 92.



Item ein kelch vergult mit einer paten und weis silbern leffelin und vergulten leffelin. Wigt zusammen 2 marckh 1 ½ quintlin.

Ein kelch mit einer patenen unnd leffelin, am fuess durch gebrochen. Ist alles vergult. Wigt 2 marckh 4 lott 2 quintlen.

Ein kelch mit einer patenen unnd leffelin. Ist alles vergult. Wigt marckh 3 lott.

Zwey silbern mess kandlin mit hohen füssen und goldtbekleidet. Wigt 2 marckh 7 lott 1 quintlin (Les 3 calices ci-dessus sont remis à sa demande au pasteur de Saint-Pierre-le-Vieux).

Ein silbern monstrantz mit einem osterlembelin in der mitten und dem haupt Christi mit goldt bekleidet. Wigt 7 marckh 8 lott 2 quintlen.

Ein kleine monstrantz silbern mit S. Catharin in berlinmutter mit goldtbekleidet und ettlichen edelsteinen. Wigt 1 marckh 6 lott 2 quintlen.

Ein silbern platten unverguldet. Wigt 3 marckh 2 lott.

Zwey kupffern vergulde creützlen jedes mit 5 steinen so nit gutt scheinen sein. Wigen 7 lott 2 quintlen.

*Autre pièce qui est délivrée au pasteur de Saint-Pierre-le-Vieux Pancrace Kefel :*

Item ein schwartz sammat corporal uff dem deckell das Crucifix Christi, darunder die Muetter des Herren und Johannes der Jünger Christi, mit perlen gestückt, darinn ein Thrückthüechlin zum kelch. Mehr ein weyss lynen bildecht thuech uff den altar, daran geneygt, zwey kleine schwartze geblüempte sammate altar thüecher mit grüenen blogenn, rothen, weysen und goldtgelbenn seydem drasenn fernem und zu bedeme seythem umb den altare haraber hangende.

Unnd dann ein hültzenn crucifix mit angehencktem bild Christi, oben zu haupten die gulden buechstabern I. N. R. I. inn einem blomwen gemolten thäflein.

## ANNEXE 12

### STRASBOURG, COLLEGIALE SAINT-PIERRE-LE-JEUNE

1597, 9 MAI

AVES, II 18/3

Kirchen ornata, silberin geschmied und anders inn angeregtem gewölb befunden

Item ein Ohirnin tröglin mit ysen beschlagen und einem altem N° 4.

Darin

Item sanctae Columbae silberin Brustbild mit einer vergülten cronen und haaren, sampt einer vergülten paten, federn unnd silberin barren;

Item S. Peters brustbild, silberin vergülte hin und her, mit einem grossen silberin vergülten Agnus Dei uff dem brustbild unnd einem bapstlichen hutt silberin mit dreyfacher vergülter cronen und ettlich silberin schraubenn.

Item ein silberin zum theil vergült crucifix.

Item ein silberin zum theil vergült rouchfass.

Item ein silberem zum theil vergülte monstranz, mit einem crucifixlin.

Item zwey cleaner silberin vergülter monstrantzen.

Item zwey silberin zum theil vergülter messkhändtlin.

Item sechs ungleicher silberin zum theil vergülter chorkappen spangen.

Item zwey kleiner silberin chrÿsam büchsslin.

Inn einem langen kensterlin mit altem n° 5 :

Item zwey bücher, silberin vergült, inn dem einen die Evangelia, inn dem andern die Episteln der hohen fest begriffenn, usswendig Sant Peters und der Evangelisten bildniss, gar schön khunst arbeith.

Item ein roth sammatin corporal mit einem crucifix, zweyen schechern und sant Maria Magdalena mit beerlin gestickt.

Item ein Schwartz sammatin corporal.

Inn einem langenn eichnen trog mit altem n° 3 :

Item zwentzig und sechs grosse unnd cleine kelch, inn weissen secklin, haben alle, ohn einen, ire patenen.

Itema be rein vergülterkelch mit seiner patenen, inn einer hiltzen büchsen

Item ein silberin vergülte monstranz uff fünff viertell einer elenn hoch und mehr.

Item ein silberin rouchfass.

Item ein silberin kleiner kelch.

Item eilff ungleicher gross und cleaner paternosterlin, daran ettliche bisemknöpff und Agnus Dei.

Item ein lederin seckell mit vülen thaten, darin brochene pfenning und allerhandt verbottene müntzen.

Item ein kleiner roth lederin seckell, darin ettlich weiss unnd ettlich vergült bruchsilber.

Item süben klein und gross silberin ring zum theil weiss unnd zum theil vergült.

Item ein christallin unnd ein khatzenthener paternoster, mit einem ingefassten stein.  
Item ein überlengt khatzenthener paternoster mit einem vergülten Agnus Dei.  
Item ein klein christallin paternosterlin, mit einem üngefassten khatzenthener.  
Item vier alter seyðner porten gürtell zum theil mit silberin vergültten schlemphen zum theil weiss.

Mehr kirchen ornata und messgewand

Inn der grossen capittell stuben  
Inn einem grossen kasten mit vier thüren.

Item zwey weiss dammasten messgewand, zwen leviten rock unnd zwo chor cappen, mit rothen seyden atlassenn strichen, ungleich gezieret, darunder ein leviten rock mit guldin stuck belegt.  
Item vier rothe unnd braune damastin messgewand, mit rothem sammet und zwen leviten rock, mit roth unnd braunen sammet und andern gezieret.  
Item zwo chor cappenn, eine mit rothem sammet und guldin stuck belegt, und die ander roth damasten, mit grienen atlassen plegenn.  
Item ein plo sammatin messgewand mit gulden spangen.  
Item ein roth sammatin messgewand und ein grien sammatin messgewand, mit iren ornaten unnd zieren.  
Item zwen griene sammatin leviten rock unnd zwo altter sammatin chorkappen.  
Item ein griene geblümpte chorkapp und ein schierler daffatin chorcapp.  
Item ein Schwarz atlassen unnd zwey schwarze schamlotten messgewand,  
Item zwen schwarze bursatin leviten rock.  
Item ein schwarz thüchen messgewand.  
Item ein Schwarz sammatin messgewand.  
Item zwen schwarze sammatin leviten rock.  
Item ein schwarze sammatin chorkapp mit rothem sammet belegt.  
Item ein schwarze sammatin chorkapp mit geelen seyden strichen.  
Item dreÿ schwatze sammatin messgewand mit iren zierden  
Item ein alt Schwartz dammasten messgewand  
Item zwen schwarze dammasten geblümpte leviten rock  
Item ein plo geblömpft sammatin chor kapp mit rother samatin leisten unnd silberin vergültten spanngen.  
Item zwen plo geblümpte sammatin levitenrock mit silberin übergultten spangenn.  
Item zwo plo geblümpt damastenn chorkappenn.  
Item ein alte plo geblümpte chorkapp mit dem namen Jhesus.  
Item ein plo sammatin messgewand und ein plo geblümpte damasten chorkapp.  
Item ein negell farb damasten geblimpt messgewand, sampt zweÿen leviten röcken unnd einer chorkappenn mit seinen ornaten.  
Item ein grien sammatin messgewand mit seiner zierden.  
Item ein rothe sammatin chorkapp mit schwarzer sammatin leisten.  
Item ein rother thüchen leviten rock mit greener leisten und zierung.  
Item ein negell farb thüchen messgewand.  
Item ein feÿgellbraun thüchen messgewand, sampt zweÿen leviten röcken.  
Item ein weiss geblümpt dammastenn messgewand, sampt dem leviten rock unnd der chor kappenn.  
Item ein Schwarz sammatin vor altar decket sampt der zierden und bildern.  
Item ein roth dammasten geplümpt voraltarhuch, mit Vollmar wapenn.  
Item zwo alte geblümpte grien inn geel chorkappenn.  
Item ein blo schamlotten chorkapp.  
Item ein plo seyden atlasse chorkapp.  
Item allerhandt sammatin unnd seyden vorhäng für die Bilder unnd sunst kirchen ornate.  
Item allerhandt seyden Mänttelin für die altar.

Item ein braun dammasten, und ein Schwartz atlassen voralthar thücher.

Item allerhandt alben, stoben unnd manipulen.

Item siiben ungleicher gross unnd kleiner gewiirckter wanththücher.

Item allerhandt gross unnd kleine kiissenn, sammatin, seyden unnd sunst geblümpft, vorn allerhandt farben ussgeneigt.

Inn einem andern grossen kasten mit vier thüren :

Item darin allerhandt alte messgewänd, chorkappenn unnd leviten rock, vorn allerhandt gezeüg und farben.

STRASBOURG, COLLEGALE SAINT-PIERRE-LE-VIEUX

1597

AVES, II 13b/6

Kirchen ornata, silberin geschmied, messgewand, leviten röck und anders  
Obnuff, uff dem letner im gewölb<sup>840</sup>.

Item ein gross silberin zum theil vergült crucifix, mit den vier Evangelisten.

Item ein grosse silberin monstrantz.

Item ein silberin vergültt gross brustbild sancti Amandi, mit der ynfeln, so mit ettlichen gesteynen  
yngefasst.

Item ein gross silberin Brustbild sanctae Brigidae, sampt einem silberin übergültten schirm.

Item zwolff silberin vergülte kelch, sampt iren patenen und anderer zugehörd.

Item ein klein silberin crucifix innewendig mit holtz.

Item ein gantz silberin evangelium buch, mit silberin vergültten bildern, mit sant Michells, Amandi  
unnd Brigidae bildtnis.

Item ein gantz silberin cristellbuch mit übergültten bildtnissen s. Petri unnd sant Pauli.

Item zwey silberin messkhändlin.

Item ein silberin rauchfass turibulum.

Item etliche silberin vergulte knöpff unnd bückeln, ane die leviten röck gehörig.

Item ein kleins roth paternosterlin mit übergülten Bollelin.

Item ein roth unnd ein schwartz sammatin corporal.

In der grossen capitell stuben

In einem grossen kastenn mit vier thüren befunden.

Item dreÿ messgewand, dreÿ chorkappen unnd vier leviten röck, uff ploerfarb, dammasten, bursatin  
unnd darunder auch ein sammatin mit vergülten leisten unnd anderer zierden.

Item vier messgewand, zwen leviten röck, uff negellfarb, schammlotten unnd thüchin.

Item ein alte chorkapp, unnd ein messgewandt vonn geeler farb.

Item allerhandt alte messgewänd, chorkappen unnd leviten röck uff feÿgellbraun farb.

Item allerhandt altar unnd wandt thücher, gross unnd kleine küssen, rüchthücher unnd fürhäng, etc ;  
inn allerhandt farben.

Item zwo wÿsse, dammasten chorkappen, zweÿ messgewand unnd vier leviten röck, schön vonn  
weisser farb, mit gestickten crucifixen, unnd gestickten bildern vonn gold unnd beerlin.

Item fünf chorkappen, fünf messgewand unnd vier leviten röck vonn rother farb geblumpter  
sammet, daffatin unnd thüchin, mit leisten gezieret.

Item fünf messgewand, zwo chorkappen, zwen leviten röck vonn schwartzer farb, sammatin,  
atlassen, dammasten unnd schamlotten.

Item dreÿ chorkappen, dreÿ messgewand, zwen leviten röck, geblumpt sammatin, dammasten unnd  
thüchlin, von griener farb, darunder ettliche mit gold gestickt.

Item allerhandt alben, stollen, manipulen unnd anders mehr, zu den messgewanden gehörig.

---

<sup>840</sup> Une petite pièce donnant sur l'ancien jubé pourrait correspondre à cette pièce voûtée.

STRASBOURG, GRAND CHAPITRE DE LA CATHEDRALE

Objets conservés au château de Barr  
et mis en gage par le chanoine François de Créhange.

1610, 20 OCTOBRE

AVES, II 11/7

- Erstlichen ein silberin theil vergöldt crucifix versetzt mit etlichen edlen gesteinien oder dupleten, an den vier ecken die vier evangelisten. Weigt – 6 marckhen 7 lothen.
- Item ein klein cristallen täfflin Christi und der Apostolen bilter, mit dieser schrift : Pax vobis accipite spiritum sanctum, in silber vergöldt eingefast. Weigt – 2 marckhen 4 lothen.
- Item ein klein silberin vergöldt crucifix in mitten ein vierfach unterscheidt auss kopffer, sampt vier silberne evangelisten und vier engelsköpflin weiss. Weigt – 1 marckh 9 ½ lothen.
- Item ein crucifix in ein rondte gefast, silber übergöldt, wie mans an die chorcappen braucht, sambt dreisigh vier kleine und einer grossen perlin und einem saphir, wie man vermeindt, weigt – 1 marckh weniger 1/2/ q.
- Item ein cristallen creütz mit silberin vergöldten banden und Christbildt sambt einem thodten kopff verschnidten, weigt – 1 marckh 1 ½ quintel.
- Item ein silberin theils vergöldt Marienbildt mit dem Jesu kindtlin, weigt – 1 marckh 4 lothen 1 ½ quintel.
- Item ein klein monstrantzlin silber übergöldt mit allerhandt heilligthumb weigt – 14 lothen 3 quintel.
- Item ein klein silberlins alttärin darin allerhandt heilligthumb mit sechs granaten, weigt – 7 ½ lothen.
- Item ein grosser silberner vergöldter kelch mit einer patenen, craviert und beschnidten wie auch mit alten bildtern erhaben und allerhandt steinen versetzt, weigt – 4 marckh 15 lothen 1 quintel.
- Item ein silberin vergöldter kelch sambt der patenen, weigt – 1 marckh 15 lothen 1 quintel.
- Item ein silberne vergöldter kelch ohne paten, weigt – 14 lothen 1 quintel.
- Item ein silbernen theils vergöldte heilligthumshandt, weigt – 2 marckh 10 lothen 1 quintel.
- Item ein grosse silbernen vergöldte Angnus Dei capssell, weigt – 1 marckh 2 loth 3 quintel.
- Item ein silberin vergöldt alttärin mit zweyßen auss helffenbein verschnidtene bildtlin Sancti Martini und S. Annae, weigt – 1 marckh 7 ½ lothen.
- Item zwey silberne vergöldte messkändlin, deren eins theils cristallen, weigen 1 marckh 13 lothen.
- Item ein silberin vergöldt und durchbrochen alttärin mit verschnidtenen bildtern inn perlinmutter als coronationis Beatae Mariae Virginis, apostolorum und ein crucifix aus perlinmuttern sambt dem heilligthumb vom heilligen creütz, weigt – 1 marckh 6 lothen 1 ½ quintel.
- Item ein klein alttärin, silberin vergöldt mit 12 gefechlin<sup>841</sup>, weigt 6 lothen.
- Item ein klein silberne vergöldt munstrantz, mit einem geschnidtenen cristall, weigt – 13 lothen 1 ½ quintel.
- Item ein klein silbere schell, theils vergöldt, weigt – 8 lothen ½ quitel.
- Item ein silbernesbildt Salvatoris, weigt – 1 marckh 5 lothen 3 quintel.
- Item ein höltztlin alttärin auss ebenholtz in welchem ein göldten bildt der dreÿ königen und Salvatoris, weigt – 2 marckh ½ loth.
- Item ein agaten crucifix in goldt gefast, weigt – 12 marckh 6 lothen.

<sup>841</sup> S'agirait-il d'un autel portatif avec douze cases qui permettraient d'y placer des reliques ?

Item ein grosse orientalische rubin taffel auf einem eckh mit einem halben regenbogen, in einem göldten rinckh versetzt, weigt – 2 lothen.

Ligt in der kastel ein theils verguldt Marienbildt mit dem Jesu kindlein.

Summarum : 48 marckh 12 lothen 3 quintel.

STRASBOURG, COUVENT DE DOMINICAINES  
SAINT-NICOLAS-AUX-ONDES

OBJETS VOLES DANS L'EGLISE DU COUVENT

1670

AVES, II 41/9

Item ein vialbraunen leviten rock so samatin und rothatlasin brunen und beerlin gestickt.  
Item ein vialbrauner samatin leviten rock mit zweyÿn darauff gestickhten berlin, S. Nicolai und Catharinae brustbildern, daran etliche beerlin mangeln  
Item zweyÿ weisser damastin leviten röck durchauss mit leibfarbenscherter gefüetert mit Bock und Habern wappen, der ein an kragen und ermals parmatin mit gold gestieckhte braun.  
Item 2 schwarzen atlasen leviten röck mit guldinen passmenten verbrembdt und mit rothscherter gefürtert.  
Item I grünen damastin messgewand mit einem guldt gestickhten creütz.  
Item I grünen und geel damastin messgewand mit einem guldig gestickht creütz<sup>842</sup>.  
Item I roth dobinen messgewand mit einem guldigen gestickhte creütz, bildern und 2 wappen.  
Item I cornasin farb dobinen messgewand mit einem grünen damastin und mit guldigen passmenten eingefassten creütz.  
Item I negelfarb damastin messgewand mit ein guldig gestickhten creutz mit Bock und Habern wappen.  
Item I schwarz atlasin messgewand mit einem bloen gestickhten creutz mit Bock wapen.  
Item I schwarz geblümbt sammeten messgewand mit einem roth atlasen creutz.  
Item I schwarze geblümbt samete messgewand mit einem roth geblümbt samatin creütz.  
Item ein grünen samatin messgewand mit einem rothen atlassen creutz.  
Item ein seidin in roth und grünen geblümbt messgewand mit einem guldig gestickhten creutz.  
Item I grünen samatin messgewand mit eintem schmalen guldig gestickhte creutz.  
Item I messgewand von einem guldige stück mit einem schmalen geknüpffen creutz von goldt und allerley farben.

Item I seidin in gold und roth seyde messgewand mit einem schmalen gestickht guldige creutz.  
Item aber ein von gold und roth seiden geblümbt messgewand mit einem schmalen gestickhten creutz, mit 2 alten gestickhten wapen.  
Item ein alt roth dafatin messgewand mit einem gultig und bildern gestickhten creutz.  
Item ein alt schwarz sametin messgewand mit einem grünen gestickhten creutz.  
Item I alt seiden messgewand mit einem alt gestickhten creutz.  
Item ein geblümbt seiden messgewand mit einem in schwarz gestickhten creutz.  
Item aber I alt geblümbt seide messgewand mit I guldigem gestickht creutz.  
Item I alt grün arrasin messgewand mit I in grünen gestickht creutz und bildern.  
Item I roth arrasin messgewand mit einem schartz burscherin creutz, der hinter theil dafeten.  
Item I alt gelb in weis geblümbt seide messgewand mit I schlecht guldige creutz. Und darin gestickhten bildern.  
Item I alt schwarz sametin messgewand mit einem rothen creutz darauff ein Salvator gestickht.  
Item I grünen wullen messgewand mit einem alt gestickht creutz.

---

<sup>842</sup> Ce terme est par la suite très souvent abrégé par une croix.



Item I alt negelfarb damastin messgewand mit I roth mocheyerin creutz, darauff ein crucifix gestickht.  
 Item I schwarz burschatin messgewand mit einem schlecht gestickht creutz.  
 Item 2 weisse baumwolline messgewand rothen daffeten creutz.  
 Item I weisswullen messgewand mit I gestickhten creutz.  
 Item I schwarz arrasin messgewand mit I rothen creutz.  
 Item I alt roth samatin messgewand mit I guldigen creutz.  
 Item I weiss wullin messgewand mit einem gestickht creutz.  
 Item I weiss baumwollin messgewand mit I guldigen gestickht creutz.  
 Item I alt schwarz daffatin messgewand mit I schlecht guldigen creutz.  
 Item I blo arresin messgewand mit I rothen macheÿrin creutz.  
 Item I weiss damassin messgewand mit I guldigen creutz.  
 Item I weiss halb baumwollin messgewand mit einem rothen daffet creutz.  
 Item I roth atlasin altartuch mit gestickhten guldigen leisten an 3 orten träsen und mit bloen scherter gefütter.  
 Item I grünen samatin corporal druff der namen Jesus mit berlin gestickht.  
 Item I roth samatin corporal druff S. Ursula mit berlen gestickht.  
 Item I violbraun samatin corporal mit berlin gestickht.  
 Item in einem lederin futter ein mössin creutz mit einem silber crucifix.  
 Item in einer runden schindelladen ein krantz von blum und laubwerck mit beerlin geziert.  
 Item I roth atlasin corporal mit ein darauff gehefften heÿligthumb.  
 Item I grünen samatin corporal mit 4 knopf mit berlen.  
 Item I schwarz samatin geblüembt corporal druff ein Maria bild von perlinmutter.  
 Item ein alt schwarz samatin corporal gar schlecht.  
 Item in einem langlechten schindelladen 8 unterschiedliche paternoster dessenlasters silberin insigel und 2 agnus Dei.  
 Item I klein altarkästlin mit eitel heiligtheim und in der miten das mariabildt mit berlin gestickht.  
 Item ein altarschreinlin mit den 3 weibern so zum grab Christi ihnezusalben gangen sampt dem engel.

Actum den 21. und 22. Januar 1670.

Den schüssel hat der oberpfleger.

STRASBOURG, COUVENT DE DOMINICAINES  
SAINT-NICOLAS-AUX-ONDES

1680

AVES, II 43/9

1. Ein grosser altar schrein, mit perleren heyligthumben geziert, darin S. Ursula, mit Perlen, ausswendig schwarz mit zwen thüren.
2. Item ein alter schrein, mit perlinen heyligthumben und helfenbeineen bildern, darin auch zwey kleine silberne bildter, ausswendig roth mit zween thüren.
3. Item ein ausswendig gemalter altar schrein, darin unsere Liebe Fraw verguldt, mit perlinen amulirten herzlein, auch andern vielen heyligthumb geziert mit zweyen thürlein.
4. Item ein inn- undt ausswendig grün gemahlt altarschreinlin, darinn die abnehmung Christi vom Creutz, mit etlich perlen, undt heyligthumben geziert, mit 2 thürlein.
5. Item ein klein altärlin ausswendig mit leibfarben scherter überzogen, darin etlich heyligthumb aber nicht von perlen oder geldt.
6. Item ein altar schreinlin ausswendig roth gemahlt ohne thürlein, mit etlich wenig heyligthumb, bemerckt.
7. Item ein klein altärlin ausswendig grün gemalt, mit 2 thürlein, unndt etlich heyligthumb.
8. Item ein altärlin, mit zweyen thürlein verguldet, undt zweyen gemalten bildern, darinn der Englische gruss, mit perlen gestickt.
9. Item ein klein alt altarschreinlin, darinn etlich heyligthumb undt die geburth Christi gestickt, mit einem thürlein.
10. Item ein klein altärlin, ausswendig mit zwey wapen undt etlich heyligthumb, auch einem gestücktem Marien bildt.
11. Item ein gar alt klein altärlin, ausswendig mit altem liebfarbem scherter überzogen, mit etlich heyligthumb.
12. Item ein klein altärlin ausswendig roth, inwendig die creuzigung Christi gemahlt.
13. Item ein klein ausswendig grün gemahlt altar schreinlin mit zweyen bildern, inwendig etlich heyligthumben, und dem nahmen Jesus, mit perlen gestickt.
14. Item ein altärlin, ausswendig grün, inwendig der nahmen Jesus mit perlen.
15. Item ein altärlin, ausswendig mit gesprengter farbe gemahlt, inwendig mit einen hültzernin Marien bildt, undt etlich heyligthumben, daran aber beede flügel leer.
16. Item ein altar schrein darin S. Nicolaus, mit perlen gestickt, auch vielen heyligthumb geziert, ausswendig Schwartz, mit zweyen thürlein.
17. Item I altärlin ausswendig grün, in roth gemahlt, inwendig etlich heyligthumb, darin der eine flügel gantz lär.
18. Item ein althärlein, ausswendig zwey grün gemahlte thürlein, inwendig die geburth Christi gestickt, und etlich heyligthumb.
19. Item ein altärlin, ausswendig mit 2 grün gemalten thürlein, darauf 2 gemahlte bilder inwendig S. Lorenz und S. Ursula auch noch ein bildt, von seiden gestickter arbeit und etlich heyligthumb.
20. Item ein klein altärlin, auswendig grün und weiss, inwendig ein Marien bildt und etlich heyligthumb.
21. Item ein altärlin, auswendig roth gemahlt, darauf 2 bilder, inwendig mit einem crucifix.
22. Item I altärlin auswendig roth, inwendig ein von albaster Marien bildt, undt etlich heyligthumb.

23. Item ein hültzernin verguldt crucifix, in einem schwartz hültzernin geheus.
  24. Item ein klein althärlin, darin etlich helfenbeinens bildlein.
  25. Item ein klein altärlin, auswendig mit leibfarb leinenthuch überzogen, inwendig etlich auf pergamen gemachte bilder.
  26. Item ein grün gemacht kästlin, mit einem ganzen glass, darin der englische gruss.
  27. Item ein alt altärlin, mit schwarzem scherter überzogen, darinn etlich auf papyr gemahlte heyligthumb.
  28. Item ein runde schindelladt, darinn 2 kreutz, der eine mit grüner, der ander mit rother seiden und perlen gestickt.
  29. Item eine lange schindelladt, darin ein engel und das bildtnus Christi.
- Item ein christallin, in mössing eingefaste monstrantz.
- Item ein mössin rauchpfännel.
- Item ein zinnen blumen kränse, darin ein alt sträuslin von seidenstiicker arbeit.
- Item 2 verguldt hülzerne lichtstöcklin, eines mit einem planirten liecht.

## ANNEXE 17

### ERSTEIN, ANCIENNE ABBAYE

#### Inventaire des objets et ornements du culte dressé par François Bach, bailli du grand chapitre.

1663, 6 juillet

AVES, 117 Z 2087/49

*L'abbaye a été dissoute et ses biens réunis aux propriétés du grand chapitre de la cathédrale dès 1472.*

Inventarium über deß Closter Erstein Kirchen ornamenten durch mich Frantz Bach, Vogten zu Erstein, auffgerichtet dem 6. Julii 1663.

#### Kelch

Item ein silber übergüldter kelch, auf welches fueß ein Marien bildt mit einer jahrzahl 1486 bringt, wigt – 27 loth.

Item ein paten darzu, darauf ein creutz, wigt – 5 loth.

Item ein silber übergülter kelch, so etwas hoch undt new, wigt – 25 loth.

Item die paten darzu, wigt – 7 loth.

Sambt einem schwartzen darzu gehörigen fittereill.

#### Meßgewandt

Item ein roth damasten Meßgewandt mit ein grünen sammenten Creutz mit gleicher farben, stollen undt manipull.

Item ein alt roth sammenten meßgewandt mit einem creutz auf diesse weiß [fome dessinée : orfroi en forme de Y avec pal central).

Item ein alt roth geblümbt damasten meßgewandt.

Item ein weiß schamelotten meßgewandt mit einem rothen creutz.

Item ein alt weiß geblümbts damasten meßgewandt mit einen gestickten crucifix.

Item ein blau schamelotten meßgewandt mit einem gestrickten gulden creutz.

Item ein alt dammastierts mit gold geblümbts meßgewandt sambt einem goldgestickhen crucifix.

Item ein alt roth sammeten meßgewandt mit einem weiß gestickthen Herrgott, darunder St Martin mit dem schwerth.

Item ein überfarbdamasten meßgewandt mit einem gestickhten crucifix.

Item ein schwartz sammeten meßgewandt mit einem weiß silberen porten creutz, sambt stohl undt manipull.

#### Stohlen undt Manipulen

Item ein klein weiß stohl undt manipull mit grünen bendelen.

Item ein grünen atlaßen stohl undt manipull mit rothen bendelen.

Item ein roth atlassen stohl undt manipull mit grünen bendelen.

Item ein viel blaw stohl undt manipull mit grünen bendelen.

Item ein schwartz atlaßen stohl undt manipull mit grünen bendelen.

Item ein blau damasten übergülte stohl aneinig.

Item ein gar alte stohl mit alten bildtlein.

#### Chorkappen

Item ein weiß geblümbt dammasten chorkappen.

Item ein roth schammelotten chor kap mit einem grünen quasten<sup>843</sup> und übergulden knopff.

Levitten Röck.

Item zween roth schammelotten leviten röckh mit blau underfütert.

Item zween blau schammelotten leviten röckh mit blau underfütert.

Item zween gahr alte blau geblümbt leviten röckh blau underfütert.

Item zween weißgeblümbt schammelotten leviten röckh.

Alben und sonsten getüch.

Item 7 alben undt soviell humerallen.

Item 12 altar tücher mit blawen strichen.

Item 6 weiße altar tücher

Item ein langes altar tüchlein warahn der priester die händt trückhnet.

Item ein weiß kelchsäcklein.

Item 7 kelchtüchlein von taffet von allerhandt farben.

Item zwey corporalia.

Item dreÿ weiß torhoria (?).

Item 4 gürtelen zu den alben.

Item ein chorhembt so auß einer alben gemacht worden.

Item ein alt blawtaffet ein faches kelchtüchlein.

Item sieben weiß leinwandt pateendeckhlin.

Corporall deckhen.

Item ein roth sammete.

item ein grünen atlaste.

Item ein roth einfache taffeten mit günen bendelen eingebendelt.

Antipendia.

Item dreÿ grobgriene von den 4 kirchen farben.

Item ein von rotem eigelegtem zeug so geblümbt.

Item ein schwartz eichelegt geblümbtes.

Item sieben messene liechtstöckhen.

Item dreÿ zonnen meßkänlein.

Item ein römisch missal zu Anvorff<sup>844</sup> getruckht.

Item ein alt missal zu Straßburg getruckht.

Item noch ein alt missal.

Item ein alt schwartzer herrnzeÿger rockh zu dem lieben Frawen bildt.

Item ein roth, weiß undt gruen mit falschem silber durchzogenen rockh zu den lieben Frawen bildt.

Item dergleichen rockh zu dem Kindlein.

Bach, propria - Vogt zu Erstein.

---

<sup>843</sup>843 Gland, pompon.

<sup>844</sup>844 Antwerpen : Anvers.

THANN, INVENTAIRE DE SUCCESSION  
DU CHANOINE THEOBALD PANTLIN

Vers 1628

AM Thann, FF13

Inventarium uber weiland herren Theobalden Bantlin seeligen gewesten canonici bei St Theobalden Collegiat Stiff zue Thann verlassende kirchenziehe, so in seinem in der treßcamer stehenden kasten befunden und hernach Petro auch bei gemelter stift canonico eingehendiget worden.

ein weiß von silbernen stuckh gemachtes mäß gewandt  
ein leibfarbes tamastenes messgewandt  
ein von grienen tamast  
eins von feielbraunen atlas  
ein guldenes stuckh mit einem schwartz seidenen boden so in der mittten ein weißes strich von silber stuckh  
eins von roten legatur mit weißen pluemen  
eins mit schwartz plimten samet und guldenen schnieren und jedes mit seinen manipel und stollen  
zwo alben  
dreÿ corporal täschen  
siben kelchtüechlin von unterschiedlichen farben  
ein romanisch missal  
ein crucifix von schwartz und weiß ebenholtz  
ein guldenes kelch so in der kirchen gehörig

SAVERNE, CHAPELLE SAINT-VIT

1630

**Transcription (sans indication de source) donnée dans : A. ADAM, Sankt Veit bei Zabern oder der Hohle Stein. Colmar, 1954 (2<sup>e</sup> éd.), p. 50-51, inventaire par Johann Adolf Jaecklin, *Schaffner***

Ein weiss leinen Messgewandt mit einem blauwen Crutz, ein Stohl sampt einer Alben.  
Ein zinnen Kelch mit der Paten.  
Zwei zinnen Messkendeln.  
Ein Corporal darin ein mess Duoch mit Zindeln.  
Drei hohe und drei niedere messen Lichtstöck.  
Zwei hohe zinnene Lichtstöck.  
Ein kupferen Weihwasser kessel.  
Fünf gemeine Altartücher.  
Ein klein Altarküssel mit rot und weiss gebluembt Zeug.  
Ein Underbett in das Bruderhaus und vierecketes Küsslein.  
Ein Altarduoch mit Unser Lieben Frauwen Bildniss.  
Ein blo gebilt Altarduoch von Drilch.  
Ein blo Altarduoch mit bloen Strichen.  
Ein mosiert Cantzelduoch.  
Ein schmal drilchene Zwehl mit bloen Strichen.  
Ein weiss Cantzelduoch mit weissen netzenen Trossen.  
Ein weiss gebilt Altarduoch mit weissen netzenen Trossen.  
Ein weiss Duoch mit gelb, grien und bloen Trossen, uff den Altar.  
Ein weiss Messgewandt briekischen Attlis.  
Ein hiltzerner Monstrantzstock darin St. Veit Heiligthumb in Silber gefasst, daran henket ein gelb agastein Paternoster sampt ein seiss Kettlin mit 4 weiss silben Critzlin, ein Ring, ein Pfeiler und ein Schauwpfennig.  
Ein Herz uff einem Kisslin.  
Ein Fuotter zu der Paten ; ligt darin zwey weisse Duechlin und ein weiss Duoch, mit gefärbten so uff den Kelch gehört.  
Ein rodtsammetes vierecketes Duochel, darauf mit Gold gestickt ist.  
Ein Kelch, Silber vergult, sambt die paten darzu ; liegt dieses in einem weissen tröglin.  
Ein schwarzer Reysstrog.  
Eines Grienes Secklin von Daffet.  
Ein kleines zinnenes Fleschlin zum Wein uff den Altar.  
Ein hiltzen Fuder zum Kelch.  
Zwei mössen Lichstöck, gar kurz.  
Ein ladt zu den Kertzen, liegen darin 14 Kertzen. Drey alte Buecher.  
  
Ein Blaue Fürhang vor dem Altar im Chörlin est acquis en 1607.

MARBACH, ABBAYE DE CHANOINES AUGUSTINS

1662.

ADHR, 13 H 13

Inventarium ornamentorum ecclesiae Marbacensis

De anno 1662 prima Februarii

Ein geblumbte seidene Mitra.

Pluviale sericum coloris violacei cum dalmaticis ejusdem materiae et coloris, stola diaconi deest.

Casula alba nova argento intexta, crucem habens auro intextam in parte posteriori.

Pluviale album materiae damascenae.

Casula alba nova serica cum dalmaticis ejusdem materiae et coloris.

Casula albi coloris von wüllen Chamloth.

Casula laba serica attrita.

Alia casula albi coloris in fundo lanea, floribus rubris et viridibus intexta.

Vexillum album sericum.

Casula rubea de damasceno cum dalmaticis ejusdem materiae et coloris.

Casula nova rubra von Attlaß.

Casula rubra von Wüllen Chamlott cum cruce in pectore albi coloris.

Casula rubra lanea cum stola et manipulo sericis violacei coloris.

Item casula rubra in fundo cum floribus albis, lanea.

Casula in fundo nigra lanea cum floribus rubris.

Casula coloris viridis von Attlaß nova.

Casula viridis coloris holoserica veteris formae.

Casula viridis coloris von Chamlott lanea.

Casula de Chamloth coloris violacei lanea.

Casula nigra damascena cum stola et duobus manipulis.

Casula nigra lanea quotidiana.

Stola carulea lanea, et alia viridis coloris lanea.

ANTEPENDIA

Duo antependia pro altaribus minoribus coriacea desuper pincta quorum unum Annunciationem alterum Assumptionem in auro repraesentat.

Ein gestreifte Tapett ahn Statt des Antependii vorm hohen Altar.

VELA CALICUM

Ein roth seydenes Velum auro adulterino mit einem Nahmen Jesus in medio intextum.

Ein anders Velum von rothem Damast mit guldenen Spitzen.

Ein roth seydenes mit seydenen Quästlein.

Item sericum album mit einem rothen Nahmen Jesu bezeichnet novuum mit falschem silber durchzogen.

Ein weyßes von Florr mit Blumen und dem nahmen Jesu eingetruckt.

Item ein weyßes von Florr mit rothen Striemen.

Leinene Vela in circumferentia mit rothen Seyden und mit falsch guldenen Spitzen umbgeben zwey.

Ein lineum Velum mit etwaß bleichlechter rother seythen umbherr gesticket.

Item zwey pure Linea in circumferentia durchlöchert, deren einß auch in medio durchlöchert.

Ein grün seydenes mit falsch guldenen Spitzen.

Ein schwartz seydenes gantz zerbrochen.

Ein lineum in medio mit schwartzen seyden gestickt.



## BUSAE CORPORALIUM

Serica nigra cum nomine Jesu desuper argenteo.

Alia auf einer Seithen rothe Seyde, mit einem silbern Creutz in circulo, ab alia parte weyßseyden eben formig mit einem Creutz besetzt.

Alia weyß athlas auf einer seythen mit einem gältenen nahmen Jesu, ab alia parte rothe Seyde mit einem silbern creutz ubersetzt.

Alia ab una parte serica coloris viridis mit einem rothen atlas creutz, ex alia parte coloris violacei mit einem gelben atlas creutz.

NB. Diese vorbenante seindt alle mit silbern gallaunen umbfaßet.

Alia von einen geblümbten guldene stuck mit einen doppelten silbern creutz übersetzt.

Alia von schlechtem weißen chamloth.

## BALTHEA SIVE VELA MAJORA

Ein weyß geblumbt seydenen Baltheum neben einer seithen mit guldenen spitzen umbgesetzt.

Ein weyß taffetes balthaum in circumferentia mit guldenen spitzen zimblich groß umbsetzt.

Vier grüne taffeten vela durch hauwen.

Ein wülleses velum in fundo roth mit weyßen bluomen.

## PULVINARIA

Zwey sammeten küßen violacei coloris.

Zwey coriacia desuper floribus in argento ornata.

Ein rothes küßes pro praesbyterio.

## CANDELABRA

Tria paria lignea nova ejusdem formae.

Duo paria lignea pincta.

## THURIBULA

Unum novum et aliud vetus, ambo aerea.

Capsula thuris lignea pieta.

Tria tintinnabula parva metallina.

Unum par ampullarum stannearum et duo paria vitrea.

Lampas ex aere coram Venerabili.

Vier Cruxifislein so gefaßet.

Einß so nicht gefaßet ad usum altarium.

## TOBALIAE

Sex lineae tobaliae pro minoribus altaribus novae.

Tres pro summo altari. Einß gebildet, das ander neuw leynen, das dritte rein mit großen spitzen.

## ALBAE

Albae quatuor deren eine unden mit Spitzen verschleißten ist.

## AMICTUS

Amictus oder humeralia novem deren etliche trita.

## MANUTERGIA

Manutergia quatuor gleichformig an den Ecken mit leinen Schnurr. Prava pro lotionem manuum ad altare undecim, quorum quaedam trita.

## CORPORALIA

Corporalia novem. Purificatoria octo.

Pallae quatuor. Item linea cortina.

Altaris mit breiten buiren Werck unterschieden. Cingula tria quorum duo attrita.

## CALICES

Calices duo. Unus argenteus deauratus. Alter stanneus. Capsula venerabilis Sacramenti aerea deaurata.

Phiala argentea pro communicantibus. Crux cristallina.

MUNSTER, ABBAYE DE BENEDICTINS

1659

ADHR, 1 H Munster 51 (extraits)

6. la couronne roiale du bon roy Dagobert, composée simplement d'un cercle d'argent doré, et de deux lames croisées, le tout chargé de quelques pierreries ou fausses ou de petit prix. Elle pèze ... on l'a nouvellement fait garnir d'un bonnet de velours rouge doublé de ratine.
7. Un petit calice de vermeil doré, revestu d'une fausse coupe d'argent percée à jour des figures d'un crucifix, d'un IHS et MRA, avec sa patène dont le fonds fait la figure d'une rose à six feuilles, le tout pèze dix neuf onces. 2 marcs 3 onces.
8. Item un petit plat bassin à six angles d'argent sursemé de quelques lignes d'or, avec les deux burettes à l'allemande dorées comme le bassin qui est bossu en deux endroits où se posent lesdites deux burettes ; pesants ensemble vingt trois onces qui font deux marcs sept onces. 2 marcs 7 onces. (en marge : le bassin seul pèse 12 onces et ½. Les deux burettes 10 onces et ½).
8. (sic) Ce calice a esté redoré par ordre de Révérendissime Dom Charles Marchant abbé très régulier et chargé de l'escusson de ses armes.
9. Un autre calice plus antique, au pied découpé en rose de six feuilles, chargées l'une d'un crucifix en bosse, l'autre d'un IHS sur un escusson d'émail, les 4 autres de divers escussons d'armoiries pesant avec sa patène qui ale fond en rose, dix neuf onces. 2 marcs 3 onces.
10. Un petit calice simple au pied découpé en rose de six feuilles, chargé d'un escusson des armes de Dom N. de Hagenbach, religieux thrésorier ou sacristin de céans. Et la patène gravée d'une croix épatée. Le calice et la patène pèsent ensemble seize onces et demie. 2 marcs 4 gros.
11. Item un autre calice de mesme poids et façon que le susdit, mais sans armoirie ni graveure, sinon sur le nœud taillé en boutons comme le susdit. 2 marcs 4 gros.
12. Un autre calice tout simple, le pied de rosette, la coupe d'argent, le tout doré, comme aussi la patène d'argent nouvellement faicte. Le tout pesant 1 marc 7 onces.

INVENTAIRE DRESSE EN 1659

RELIQUES ET ARGENTERIE DE L'ÉGLISE.

Deux chefs des onze mille vierges (sic) enveloppés de taffeta.  
Une bouteille d'huile miraculeuse.  
Un petit ciboire d'argent, couvert de satin bleu en broderie  
Trois calices d'argent dorré dont un est un peu façonné.

EN LA MAISON DE L'ABBAYE A COLMAR par refuge à cause des guerres passées.

Un beau grand Melchisedech d'argent<sup>845</sup>.  
La couronne du Roy Dagobert d'argent dorré, ornée de diverses pierreries et garnie de velours rouge.  
Une belle crosse abbatiale d'argent.

---

<sup>845</sup> Coffre où l'on renfermait les hosties et le vin avant l'offertoire.

Une Encensoire très-belle avec sa navette et la cuillère, le tout d'argent.  
Un calice et la platine d'argent doré.  
Une grande croix et le crucifix d'argent avec les quatre Evangelistes d'argent doré.  
Une autre croix d'argent plus petite et sans crucifix.  
Deux paires de burettes avec leurs petits bassins d'argent, dont l'une des paires est plus grande et d'argent doré.  
Un petit (é)cusson d'argent.  
Une mitre de damas rouge, en broderie.  
Une pante de taffeta rouge d'un ciel ou dais à porter le St Sacrement.  
Une crosse de bois avec le Cusson d'airain esmaillé.  
Une croix pectorale d'argent doré qui s'ouvre et y a quelques reliques.

### Inventaire des chasubles

Une de toile d'argent a fleurs.  
Une vieille de damas blanc, avec un petit gallon d'argent.  
Une de laine verte et rouge en fleurs, avec un faux passement d'or.  
Une de mesme, avec une bande de satin jaune sans passement.  
Une d'estoffe rouge avec un petit gallon d'argent.  
Une de tabis rouge avec une croix de tabis (soie ondée) orangés.  
Deux verdes à fleurs, l'une assés bonne avec une croix de figures en soye et l'autre bien vieille avec une petite cantille.  
Deux vieilles de velour jaune tout rasé.  
Une de tabis bleu avec un gallon de soye.  
Une de tabis noir avec un faux gallon d'or.  
Une vieille de satin noir que l'on doit raccommode.  
Une de vieil taffeta noir y coupée en deux.  
Une vieille estolle avec le manipule de damas bleu.  
Une estolle et manipule de vieil velour jaune.  
Une estolle et manipule de laine en fleurs verdes, rouges et blanches.  
Trois estolles noires avec un manipule.  
Une croix de tapisserie de figures en broderie, propre pour une chasuble.  
Deux petites robes noires sans manches pour les acolythes à la messe.

Devant d'autels, tapis, coussins et voiles de calice. Les nappes d'autel sont au nombre de huit dont trois seulement garnies de dentelles. Cinq aubes en dentelles mais dont quatre desja vieilles, trois surpellys bien vieux et usés, douze amicts dont un seul de toile fine, dix corporaux dont cinq de fine toile et trois garnis de dentelle.

## INVENTAIRE D'ORNEMENTS<sup>846</sup>

1659

Une mitre de damas rouge, en broderie  
Une pante de taffeta rouge d'un ciel ou dais à porter le St Sacrement  
Une (chasuble) de toile d'argent à fleurs  
Une vieille de damas blanc avec un petit galon d'argent

---

<sup>846</sup> *Curiosités d'Alsace*, tome 2, Colmar, 1861-1862, p. 97-112.

Une de laine verte et rouge en fleurs, avec un faux passement d'or  
 Une de mesme, avec une bande de satin jaune, sans passement  
 Une d'estoffe rouge avec un petit gallon d'argent  
 Une de tabis<sup>847</sup> rouge avec une croix de tabis orangés  
 Deux verdes à fleurs, l'une assés bonne avec une croix de figures en soye et l'autre bien vieille avec une petite cantille  
 Deux vieilles de velour jaune tout rasé  
 Une de tabis bleu avec un gallon de soye  
 Une de tabis noir avec un faux gallon d'or  
 Une vieille de satin noir que l'on doit raccommoder  
 Une de vieil taffeta noir, couppee en deux  
 Une vieille estolle avec le manipule de damas bleu  
 Une estolle et manipule de vieil velour jaune  
 Une estolle et manipule de laine, en fleurs verdes, rouges et blanches  
 Trois estolles noires avec un manipule  
 Une croix de tapisserie de figures en broderie, propre pour une chasuble  
 Deux petites robes noires sans manches pour les acolythes à la messe.

### INVENTAIRE DRESSE EN 1686<sup>848</sup>

Au nom de Nostre Seigneur Jésus-Christ. Amen.

Inventaire général des meubles du Couvent de St-Grégoire de Munster, Ordre de St-Benoist, de la Congrégation de St-Vanne et Saint-Hidulphe comme ils se trouvent en ce mois de mars 1686.

Argenterie ancienne, c'est-à-dire celle qui s'est trouvée icy à l'introduction de la Réforme en l'an mil six cents cinquante-neuf.

Un Melchisedech ou Monstrance, en figure de Pyramide, de trois pieds de Roy et cinq pouces de hauteur ; embelli de pilastres et statues à l'imitation de la tour de Strasbourg, pesant dix-sept marcs et une once et demie ; les statues dorées, le reste d'argent blanc, gravé et armorié des noms et armes de l'insigne abbé Dom Christophe de Montjoustin, en l'an 1508.

Deux croix processionnelles faites par le mesme Reverendissime abbé Christophe réparateur de ce monastère et digne d'éternelle mémoire ; l'une ver0s l'an 1506, l'autre en 1507 ; toutes deux de lames d'argent ; la première longue de li poulces de Roy, outre le pied fiché ou pointu qui est le manche par où le prestre la tient pour la porter en procession ou par où on la plante sur un piédestal sur l'autel, lequel manche a de long trois poulces et demi, de Rosette argentée. Cette croix est toute platte, sans aucun relief, sinon d'un petit Reliquaire quarré sur la croisée, garni de quelques reliques cantonné de perles et de quatre Rubis, et quatre feuillages et coquilles dorés gravés en l'une face de l'image du crucifix et de celles des quatre saints docteurs de l'Eglise et sous le pied du crucifix l'escusson de l'abbé Montjoustin avec ce chiffre : 1500. L'autre face est gravée es quatre coings des emblesmes des 4 saints Evangelistes. La deuxième croix, componnée et à pied fiché comme la première susdite, a de longueur dix-huit poulces de Roy et de travers (traverses, les bras de la croix), treize poulces, et le pied pointu ou la poignée cinq poulces. Elle est toute de lames d'argent portante en une face un crucifix d'argent de sept poulces de long cantonné de quatre petites statues dorées des animaux figuratifs des 4 saints Evangelistes. Le saint crâne de ce crucifix a esté autrefois

<sup>847</sup> Selon l'éditeur des *Curiosités d'Alsace*, le tabis est une étoffe de soie onnée.

<sup>848</sup> Toujours sous l'abbatiat de Dom Marchand.

rempli de saintes reliques enfermées par un petit ventillon à charnières et le centre du croison derrière la teste du crucifix est creusé d'une petite chasse oblongue garnie d'une parcelle de la vraie croix, comme en fait foy cette inscription allemande gravée à l'entour : Das ist ein Stick von der heiligen Kriez das in dem

L'autre face ou le revers de ceste croix est toute platte, gravée aux quatre coins des emblesmes et des noms de quatre anges: Michael, Bavael (sic), Cabriel (sic), Uriel ; et dans le milieu, au lieu de crucifix, d'une image de nostre St-Grégoire et au bas de la tige le blason et le nom de l'abbé Montjoustin avec ce chiffre au-dessus de l'escusson : Mcccccvii et au-dessous : 1507. La poignée en pointe est de rechef gravée des mesmes armes et de ce nom : Krisloffel apt. H. S. G. (probablement : apostolus monasterii Sancti Gregorii) avec des branches de vigne en l'une et l'autre face de cette pointe ou pied pointu. Cette croix, comme elle se contient, avec le crucifix, pèse sept marcs, six onces. L'autre plus petite, toute platte sans crucifix, pèse quatre marcs, deux onces.

Une croix d'autel d'Ebène portant un crucifix d'argent de sept pouces de long et six pouces et demi de traverse, pesant six onces tout nudy sans couronne ny sans clous, sans tiltre

La crosse abbatiale de l'abbé Hans Rudolphe de Loubgaas, haute de six pieds et demi, pesante en tout, comme elle se contient, onze marcs à sçavoir, le Baston quatre marcs cinq onces, tant en argent qu'en bois et le cresson quatre marcs et cinq onces de pur argent, avec deux petites statues et feuillages d'argent doré.

Un Encensoir pesant en argent pur six marcs et une once Osl couppolle de rosette mise hors) armoiré de l'Escusson du susdit abbé de Loubgaas. La navicule de basalloy faite en l'an 1646 pesant un marc, trois onces, deux gros.

La couronne Roïale du bon Roy Dagobert « composée simplement d'un cercle émarginé doré et de deux Lames croisées, le tout chargé de quelques pierreries ou fausses ou de petit prix Q)j elle pèse

On l'a nouvellement fait garnir d'un bonnet de velours rouge doublé de Ratine.

Un petit Calice de vermeil doré revestu d'une fausse coupe d'argent percée à jour des figures d'un Crucifix, d'un IHS et MRA avec sa patine dont le fonds fait la figure d'une Rose à six feuilles. Le tout pèse dix-neuf onces.

Un petit plat bassin à six angles d'argent sursemé de quelques lignes d'or avec les deux burettes à l'allemande, dorées comme le bassin qui est bossue en deux endroits où se posent lesdites deux burettes ; pesants ensemble vingt-trois onces.

Ce calice a esté redoré par ordre du Reverendissime Dom Charles Marchant, Abbé très-Régulier et chargé de l'escusson de ses armes.

Un autre calice plus antique au pied découpé de roses de six feuilles chargées l'une d'un Crucifix en bosse, l'autre d'un IHS sur un Escusson d'esmail, les 4 autres de divers escussons d'armoiries ; pesant avec sa patène qui a le fonds de Roses, dix-neuf onces.

Un petit calice simple au pied découpé en rose de six feuilles chargé d'un Escusson des armes de Dom N. de Hagenbach, religieux, thresorier ou sacristain de céans et la patène gravée d'une croix épatée ; le calice et la patène pesants ensemble seize onces et demie.

Un autre calice, de même poids et façon que le susdit, mais sans armoirie ni gravure.

Un autre calice tout simple, le pied de rosette, la coupe d'argent, le tout doré comme aussi la patène d'argent nouvellement faite ; le tout pesant 1 marc, 1 onces.

Argenterie nouvelle faite depuis La Réforme introduite en ce Monastère l'an 1659 par le Réverendissime abbé Dom Charles Marchant, Parisien, Religieux profez de l'illustre Abbaye de St-Germain-des-Prez, conseiller et aumônier du Roy etc, décédé à Munster et inhumé devant le grand autel, le 5 d'avril 1681, regretté des Religieux et de tous les habitans de cette ville et vallée où sa mémoire sera toujours en bénédiction et bonne odeur.

Un ciboire d'argent tout blanc, cizelé de feuillages sur le pied et sur le dôme, et un petit soleil d'argent aussi tout blanc qui se monte sur le pied dudit ciboire. Le ciboire pèze dix-neuf onces ; le soleil avec ses deux cristaux 1 marc, 4 onces.

Item une petite Boiste d'argent pur, du poids de 3 onces 1 gros, faite d'abord pour meettr dans l'ancien ciboire de Letton argenté, pesant 21 onces, avec un petit soleil percé en IHS, au lieu de croix, sur la pointe du ciboire.

Un grand Calice et Patène aussi tout blanc (sinon qu'il est doré en dedans de la coupe et de la patène) cizelé partout ; avec le plat bassin et les burettes pareillement cizelées. Le tout façonné à Chaalons en Champagne par Me Jean Coqtau. Le calice et la patène pesants ensemble cinq marcs, cinq onces et demie. Le plat et les burettes ensemble 5 marcs et demi ; le tout il marcs, 1 once, A gros. Payé en somme, 126 livres — appert par la quittance du 26 février 1670.

Une grande croix d'autel et six chandeliers d'argent, pesants ensemble avec la petite croix qui est aux pieds du Crucifix (garnie d'une croix du sacré bois de la vraie) 84" >, 5\*\* , 7 gros , au prix de 38 livres le marc, qui reviennent, en somme, à 3220 livres, 3 sols , et 30 pour le cristal de la petite croix susdite.

Une petite statue d'argent, de St-Matthieu, accosté d'un ange, et au-dessous une cassette ou reliquaire enchâssé en relief dans le piédestal, la statue et cassette pesants ensemble 13'''^ 2\*. 6i^, au prix de 46 livres le marc font 013 livres 16 sols. Item, le piédestal d'Ebène, 12 livres ; le cristal 30\*. — Pour l'écriture gravée sur ce reliquaire et sur la croix, livres.

Une statue de nostre Patron St-Grégoire y accosté d'un ange qui porte en mains la Tiare ; item une cassette dans le piédestal comme la susdite, le tout pesant 18", 3\* , 1\* , au prix de 46 livres le marc, font,  
en somme totale : 859 livres , dix sols.

Les dits croix, chandeliers, et Images St-Grégoire façonnées à Paris par M° Jean Crochet, orfèvre demeurant sur le quay des orfèvres à la Croix d'or.

Item deux Reliquaires en figures de cœurs, d'argent de vieux quarts d'escus montes chacun sur une tige comme un pied de calice et posez sur un piédestal d'Ebène enrichi de feuillnges d'argent ; les deux reliquaires (garnis de pelites reliques enveloppées de cantilles ou broderies) pesants ensemble avec les feuillages des piedestals, 5''\* , 5% façonnés à Mulhausen l'an 1085.

Item, le couvent a hérité du feu Reverendissime Abbé Marchant, de glorieuse mémoire, en 1681, iknze cuillères et douze fourchettes en argent, armoiriées de son escusson, pesantes toutes ensemble 5 l.

## INVENTAIRE DRESSE EN 1694

*Inventaire dressé par le prieur Evelleux le 12 mars 1694, sous l'abbatit de Louis de Lagrange.*

Le sousigné prieur, étant entré dans le régime de cette maison le jour susdit, après avoir examiné les deux inventaires cy-dessus des argenteries anciennes et nouvelles, déclare n'avoir trouvé aucune pièce de la nouvelle argenterie dans la maison, ayant dû être transportée depuis cinq ou six ans à Nancy à cause des dangers où la maison pouvait être exposée pendant les guerres du temps.

## INVENTAIRE DRESSE EN 1705

*En 1705, l'argenterie nouvelle est rapportée de Nancy au monastère. L'inventaire qui est alors dressé les pièces portées à l'inventaire de 1686 sauf celles qui ont été transformées : Le plat bassin d'argent, les burettes anciennes et la crosse ont été fondues avec la vaisselle de M. l'abbé de la Grange pour faire l'argenterie nouvelle faite en 1705 dont on verra le Catalogue ci-après.*

Deux bâtons de Chantre nu haut desquels sont les figures de Saint-Grégoire sur l'un et de St Benoit sur l'autre, aux armes de M. l'abbé de Lagrange.

La crosse abbatiale aux armes de M. l'abbé de Lagrange.

Deux chandeliers pour les acolytes, aux mêmes armes.

Une grande lampe d'arge aux mêmes armes.

Deux bâtons d'ébène garnis d'argent pour les vergers<sup>849</sup>

Un instrument de la paix d'argent, orné d'une figure de la Vierge, de vermeil.

*Vingt-cinq chasubles, onze omements complets de brocard, de damas, de drap d'argent, dont :*

Un ornement entièrement d'or que M. l'abbé de Lagrange a donné en 1704, consistant en : trois chappes, la chasuble, deux tuniques, toutes de mesme étoffe. Les orfrois sont d'une étoffe plus précieuse que le corps de l'ornement, enrichis d'un fin galon d'or, large de deux doigts. La chappe du célébrant, la chasuble et les deux tuniques sont doublées d'un taffetas rouge.

Un grand tapis de Turquie pour couvrir les marches du grand autel, et un de tapisserie, tout neuf, fort bien fait, pour couvrir le siège du célébrant.

---

<sup>849</sup> Suisses d'église, bedeaux.

PAROISSE D'ACHENHEIM

INVENTAIRE DES OBJETS ET ORNEMENTS

1767

**WOLFF, Christian, « L'inventaire des objets du culte à Achenheim en 1767 »,  
ds : *Société d'histoire et d'archéologie de Molsheim et environs,  
Mélanges offerts à Louis Schlaefli, Annuaire 2008, p. 157-160.***

- Une chasuble en soie rouge à bords de simili or
- Une chasuble rouge et blanche, à fleurs et à croix blanche à bords d'argent véritable
- Une chasuble de calmande à fleurs blanches, à croix blanche et franges de soie
- Une chasuble de soie verte à croix bleue et bords de simili argent
- Une autre, rouge à croix brodée
- Une autre, rouge à croix rouge
- Une chasuble de satin bleu
- Une autre de calmande bleue à croix brodée
- Une vieille chasuble de damas violet à bords de simili argent
- Une chasuble de calmande noire à bords de demi-lin
- Une autre noire à croix blanche, neuf
- Un voile de soie à fleurs
- Un manteau de chœur à bords de simili or
- Un manteau de calmande noire à bords de soie blanche.



DIOCESE DE STRASBOURG

VISITE CANONIQUE DE 1666

**BARTH, Medard, « Visitationsberichte des Bistums Strassburg vom Jahre 1666 »,  
AEKG, 1943, p. 223-258**

**(ne sont reprises que les indications relatives aux objets du culte)**

*Chapitre rural de Biblenheim*

*Molsheim.*

*Mutzig* : ornamentis necessariis provisum.

*Wolxheim* : ornamentis necessariis provisum. Procurandum novum ciborium argenteum conficiendum ex calice argenteo fracto.

*Soultz-les-Bains* : ornamentis necessariis provisum.

*Dangolsheim* : ornamentis necessariis provisum. Procuranda monstrantia et ciborium argenteum.

*Still* : ornamenta satis exilia habet.

*Haslach.*

*Bergbieten et Flexbourg* : ornamentis necessariis provisum. In Flechsburg, ciborium argenteum procurandum.

*Kirchheim et Marlenheim* : ornamentis necessariis provisum. In Marlenheim ut procurentur tres pixides pro sacris oleis. In Kirchen, ut procuretur una alterave casula, cum praesentes sint fere lacerae. Item procurandae pixides pro sacris oleis.

*Dahlenheim* : ornamentis necessariis provisum. Procurandum ciborium. Lunula argentea pro monstrantia. Procuranda aliqua corporalia, cum duo solummodo adsint. Venerabile (sacramentum) cum majore reverentia et non in sordido lineo panno asservandum.

*Osthoffen* : ornamentis necessariis provisum.

*Ernolsheim* : sufficientibus ornamentis provisum. Venerabili deinceps substernendum corporale.

*Oberschaeffolsheim* : ornamentis necessariis provisum.

*Chapitre rural de Sélestat*

*Sélestat* : ornamentis necessariis provisum.

*Dambach-la-Ville* : ornamentis necessariis provisum.

*Villé* : ornamenta valde pauca adsunt.

*Saint-Hippolyte* : ornamentis necessariis provisum.

*Sainte-Marie-aux-Mines* : Ornamentis sufficientibus provisum.

*Lièpvre.*

*Scherwiller* : ornamentis necessariis provisum.

*Orschwiller* : ornamentis necessariis provisum. Ut mappae pro altaribus procurentur.

*Saint-Martin (Val-de-Villé)* : ornamenta valde pauca adsunt. Procuranda capsula pro sacrario, cum moderna sit valde sordida.

*Breitenbach* : Ornamenta valde pauca. Procuranda capsula pro sacrario.

*Colroy-la-Roche* : Ornamenta vix adsunt necessaria, quia adest unica casula solummodo. Ut procuretur parvulum ciborium pixidi imponendum. In Rosbach : ut ciborium stanneum procuretur. Item purificatoria aliqua procurenda.

*Bourg-Bruche* : ornamenta plane nulla sunt. Ut missale procuretur et aliquae casulae.

*Petersholtz - Saint-Pierre-Bois* : ornamenta fere nulla adsunt.

*Saint-Blaise* : ornamenta plane nulla sine unus calix et una casula, caetera suppellectili sacra caret.

*Kintzheim* : ornamentis sufficientibus provisum

### *Chapitre rural de Rhinau*

*Rhinau* : ornamentis sufficientibus provisa.

*Herbsheim* : ornamenta adsunt necessaria. Ut procuretur novum vexillum.

*Filiale Rossfeld* : en bois, sans rien ; le saint sacrement n'y est pas conservé.

*Diebolsheim* : ornamentis necessariis provisa.

*Saasenheim et Schoenau* : ornamentis necessariis provisa. Ciborium procurandum. Ut alia cathedra in eodem Schoenau procuretur et a cornu epistolae ponatur. Defectus agenda.

*Artolsheim* : ornamenta fere nulla adsunt, nec Missale nec Agenda propria, sed aliunde mutuo accepta. Ut Missale et Agenda procurentur. Ut purificatoria et corporalia magis munda teneantur. Ut Venerabili substernatur corporale.

*Bosenbiesen* : ornamenta plane nulla hic adsunt nec Agenda nec proprius parochus. Agenda procuranda uti et caetera ornamenta pro ecclesia.

*Hilsenheim* : ornamenta adsunt necessaria.

*Bindernheim* : ornamentis necessariis provisa.

*Wittisheim* : Non habet ornamenta sufficientia. Ut procuretur ciborium argenteum. Ut scannus pro communicantibus fiat.

*Mussig* : ornamenta fere nulla adsunt, et lacera. Ut Agenda procuretur. Ut Venerabili corporale subponatur.

*Schwobsheim* : multa hic essent emendanda, dummodo media adessent.

### *Chapitre rural d'Andlau*

*Andlau* : Haec ecclesia, cum fuerit in bello Masfeldico, nulla fere habet ornamenta, sed successive procurantur.

*Eichhoffen et Bernardvillé (Saint-André)*

*Epfig* : ornamentis necessariis provisa. Ut baptisterium lapideum et vascula pro sacris oleis procurentur.

*Itterswiller* : ornamenta satis pauca habet haec ecclesia.

*Blienschwiller* : ornamentis necessariis provisa.

*Saint-Pierre* : ornamentis exiguis provisa. Ut procuretur ciborium saltem stanneum.

*Stotzheim* : ornamentis exiguis provisa. Aliquae casulae et ornamenta procuranda.

*Zellwiller* : ornamenta habet necessaria. Novum vas cupreum procuretur.

*Valff* : ornamentis exiguis provisa. Procuranda vascula pro sacris oleis. Ciborium novum similiter procurandum vel reparandum.

### *Chapitre rural de Marckolsheim*

*Marckolsheim* : ornamentis necessariis provisa.

*Elsenheim* : Necessaria habet ornamenta, sed non superflua. Mention du toit de la sacristie.

*Widensolen* : Ornamenta vix habet pro necessitate. Ut fiat armentarium pro asservandis ornamentis.

*Artzenheim* : ornamenta pauca adsunt. Ut procuretur superpellicium uti tria corporalia et totidem purificatoria.

*Grussenheim* : ornamenta adsunt sufficientia.

*Ohnenheim* : ornamentis sufficientibus provisa.

*Hessenheim*

*Boozheim* : nulla fere haec ecclesia habet ornamenta.

*Mackenheim* : ornamenta quidem necessaria, sed valde pauca adsunt, sed nulla adest Agenda nec liber vitae.

### *Chapitre rural de Bas-Haguenau*

*Beinheim* : de ornamentis nihil constat neque de competentis parochi, qui Patres Societatis Badeniae deserviunt hanc ecclesiam.

*Soufflenheim* : gérée par la Société de Jésus.

*Vieil hôpital de Haguenau.*

*Weyersheim* : ornamentis sufficientibus est provisa.

*La Wantzenau* : ornamentis sufficientibus provisa. Ut procuretur lumen perpetuum ante Venerabile. Ut sacra olea deinceps ex redditibus Sancti solvantur.

*Souffelweyersheim* : ornamentis sufficientibus provisa.

*Bettenhoffen* : ornamentis sufficientibus provisa. Vascula pro sacris oleis renovanda.

*Schoenenbourg*

*Chapitre rural de Haut-Haguenau*

*Haguenau, Saint-Georges* : ornamentis sufficientibus provisa.

*Durrenbach* : ornamentis vix provisa.

*Gunstett* : ornamenta pauca adsunt.

*Eschbach* : ornamenta vix adsunt necessaria. Procuranda cista pro ornamentis, ut domus parochialis reparetur, quae fere collapsa.

*Forstheim* : procurandum ciborium eo quod sacrae hostiae in aliquo sordido corporali involutae fuere.

*Ullwiller* : ornamentis sufficientibus provisa. In Ulweyler ut procuretur capsula argentea pro asservandis ss. Hostis. In Nideraltorff ... vexillum procurandum.

*Morschwiller* : ornamentis necessariis provisa. Corporalia aliqua et purificatoria procuranda et in majori munditie. Altaria decentius ornanda. Vexillum procurandum.

*Ringeldorf* : vexillum procurandum, uti et armarium pro ornamentis. In hoc ultimo loco nulla paramenta nisi unica casula excepta.

*Ettendorf* : sacristia reparanda.

*Bossendorf* : ornamenta vix necessaria adsunt.

*Hochfelden* : ornamentis necessariis provisa.

*Mommenheim* : ornamentis necessariis provisa. Procuranda capsula argentea pro ciborio quam Caupo La Verdur conficere curare promisit.

*Minversheim* : ornamentis necessariis est provisa.

*Huttendorf* : ornamentis haud necessariis provisa.

*Wittersheim* : purificatoria et corporalia munda servantur. Ut sacrarium a telis araneorum mundetur.

*Berstheim* : nulla plane suppellex sacra adest. Procurandae tabulae pro altaribus et aliae necessitates pro ecclesia.

*Kesseldorf* : ornamenta similiter cum nulla plane adsint.

*Batzendorf* : procuranda ornamenta pro altaribus.

*Niederschaeffolsheim* : ornamenta vix adsunt necessaria.

*Bernolsheim* : nulla fere hic adsunt ornamenta. Sacrum a telis araneorum mundum tenendum et tabulis obducendum. Vascula pro sacris oleis procuranda. Procuranda ornamenta et tabulae pro altaribus.

*Rumersheim* : ornamenta vix habet necessaria. Procuranda vascula pro sacris oleis.

*Oberschaeffolsheim* : procuretur casula.

*Wingersheim*

*Reichshoffen* : ornamentis necessariis provisa.

*Wilwisheim*

*Dauendorf* : ornamentis necessariis provisa.

*Chapitre rural de Benfeld*

*Benfeld* : ornamentis necessariis provisa.

*Kogenheim* : ornamentis necessariis provisa.

*Sermersheim* : ornamentis necessariis provisa. ut capuslae pro sacris hostiis procurentur.

*Huttenheim* : ornamentis necessariis, sed non superfluis provisa. Agenda procuretur, cum sit lacera.

*Kertzfeld* : ornamenta adsunt necessaria.

*Wersthouse* : ornamentis necessariis est provisa.

*Uttenheim* : ornamentis necessariis provisa. Ut vascula pro sacris oleis procurentur.

*Bolsenheim* : 3 corporalia procurentur.

*Hindisheim* : ornamentis necessariis provisa. Ut nova vascula pro sacris oleis procurentur.

*Limersheim* : ornamentis exiguis provisa.

*Lipsheim* : exilia adsunt ornamenta. Ut de novo procuretur lumen perpetuum, sicuti antehac habeatur.

*Fegersheim* : ornamentis necessariis provisa.

*Hipsheim* : fere nulla hic adsunt ornamenta. Ut ad minus tria corporalia et purificatoria procurentur.

*Nordhouse* : procuranda cista pro ornamenta. Procuranda ampulla coram Venerabili. Ut ciborium novum ex calice argenteo, qui fere fractus conficiatur.

*Osthuse* : ornamenta pro necessitate adsunt.

*Matzenheim* : ornamentis necessariis provisa.

#### *Chapitre rural du Bruderberg / Bischoffsheim*

*Bischoffsheim* : ornamentis necessariis provisa. Ut ciborium procuretur.

*Saint-Nabor* : ornamentis necessariis provisa.

*Rosheim (Saint-Etienne et Saints-Pierre-et-Paul)* : ornamentis necessariis provisa. Procurandae pixides pro sacris oleis. Sacristia reparanda propter pluviam. Purificatoria et pallae procurandae, uti et manilavium. Aliquae casulae. Cista pro ornamentis.

*Schirmeck* : ornamenta vix adsunt pro necessitate. Agenda procuranda.

*Grendelbruch* : ornamentis necessariis provisa.

*Gresswiller* : ornamenta vix adsunt pro necessitate.

*Dingsheim près Mutzig* : ornamentis sufficientibus provisa.

#### *Obernai*

*Dachstein* : ornamentis sufficientibus provisa.

*Altorf* : ornamentis sufficientibus provisa.

*Holtzheim* : ornamentis necessariis provisa.

*Duppigheim* : ornamentis vix provisa. Ut procurentur aliquae casulae.

*Krautergersheim* : ornamentis necessariis provisa.

*Meistratzheim* : ornamentis necessariis provisa.

#### *Niedernai*

#### *Chapitre rural de Betbur*

*Saverne* : ornamentis sufficientibus provisa.

*Monswiller* : ornamentis necessariis provisa.

*Saint-Jean-Saverne* : ornamentis necessariis provisa.

*Steinbourg* : ornamentis necessariis provisa.

*Lupstein* : ornamentis necessariis provisa. Ponendum coperculum super cathedram.

*Littenheim* : ornamenta fere nulla habet. Conficienda cista pro ornamentis. Ut praetor et receptor Sancti adigant censitos ad exsolutionem debitorum Sancti, ut aliquae casulae et ornamenta coemantur, cum plane nulla adsint. Ut fiant majores pixides prosacro chrismate.

*Waldolwisheim* : problème de réparation de la nef.

*Saessolsheim* : ornamentis necessariis provisa.

STRASBOURG, EGLISE SAINT-LOUIS DU FINKWILLER

Etat de l'église et de ses ornements

1781

AVES, AA 2581

Après quoi, étant entré dans la sacristie l'on nous a fait remarquer que le plancher d'icelle est fort défectueux et qu'il seroit nécessaire d'y faire un plafond, comme aussi au fond de ladite sacristie d'y faire à neuf des armoires à serrer les ornemens de tous les jours et des tables à habiller les prêtres, de refaire en outre tout à neuf, les fenêtres et leurs chassis. Et attendu que ladite sacristie étant trop petite, on n'y peut conserver tant pour cette raison que pour celle de l'humidité qui y règne les linges et ornements. Nous avons trouvé nécessaire et facile de pratiquer au dessous d'icelle un supplément de sacristie. Nous nous ayant de suite porté dans la partie du corridor par où Messieurs de Saint-Louis<sup>850</sup> viennent à la sacristie, nous avons trouvé le pavé ou carrelage d'icelui très mauvais...

(une partie de l'église est interdite par ordre de l'évêque suffragant, le 3 août 1781).

Ornements journaliers et fette.

Les ornements et linge journaliers sont absolument hors de service, comme aussi ceux des fêtes solennels ne sont pas en meilleur état, et que dans une ville où la religion est mixte, il conviendrait d'avoir quelques ornements sans être magnifique, au moins descents. Cette aprtie et estimé à – 6988 lt/

Strasbourg, le 19 juin 1786.

Louis Berger, faiseur d'ornements.

---

<sup>850</sup> Chanoines du Saint-Sauveur, affectataires de l'église après 1681.

STRASBOURG, EGLISE SAINT-THOMAS

Comptes, avant la Réformation

AVES, 1 AST 16/73

Innämen und ussgeben von den ornatn ecclesie S. Thome.

Erstlich habend wir ingenommen IIII s. für zwei gestickten löwlin und ein samaten listlin.

Item für zwei alte linin fürhanglin III s.

Item III s. für ein schwartz alt stoubtuch.

Item IIII s. für II stücklin Schwartz atlas.

Item I s. IIII d. für ein alt zerripfen stücklin atlas.

Ussgeben von der Ornatn wegen

Erstlich dem sidensticker geben I ½ s. von den berlen zeseubern

Item ein halben taler geben Philips Schreier dem Ratheren von den ornatn zu schätzen und erlāsen.

**COLMAR, COLLEGIALE SAINT-MARTIN**

**Comptes de la fabrique**

**1628-1631**

**AM Colmar, GG 181**

Extrait des comptes rendus par le sieur George Tanner, vivant receveur de la collégiale de St-Martin à Colmar, de la recette et dépense faite des revenus de la dite collégiale touchant principalement les ornements, cires, huilles et menuiseries faites dans l'église de la presdite collégiale de St-Martin.

Premièrement dans le compte de l'année 1628 il se trouve que le receveur a payé pour trois drapeaux de damas blanc et rouge garnis des franges d'or ... 244 florins 10 baces.

Plus au maître Martin Minz le menuisier pour les coffres dans la sacristie du costé droit, à pouvoir mettre les ornements ... 80 fl.

Et au serrurier pour le garnir de serrures et autres ferrements ... 50 fl.

En l'année 29

... Plus à maître Minz le menuisier susdit pour les coffres dans la sacristie à la gauche, payé avec 4 sacs de seigle, en argent ... 80 fl.

Plus au serrurier pour les ferrements ... 62 fl.

En l'année 1630

... Plus au différents marchands drapiers pour des draps et estoffes pour les ornements de l'église ... 53 fl. 11 b.

Plus à maître Jean Stix le tailleur pour avoir réparé lesdits ornements ... 10 fl.

En l'année 1631

... Plus au tailleur prédit le reste de son travail mentionné par ... 25 fl.

Plus au sieur Henry Willig marchand drappier pour des ornements ... 10 florins 3 baces.

LANDSER, PAROISSE NOTRE-DAME

Comptes de la fabrique (extraits)

25 novembre 1627-25 novembre 1628

ADHR, E dépôt 40/29

Revenus en argent : 118 l. 8 s. 2 d.

Dépenses : un nouvel *Evangelium* : 13 s.

1 *Remisch Buch* : 13 l.

2 *ehl 3 fiertel damast zue Besserung eines Messgvandt* : 6 l. 17 s. 6 d.  
encens : 2 s. 8 d.

Vitre pour l'ostensoir : 4 s.

*Um der messgvand zuebesseren* : 10 s.

Confection de cierges : 2 l.

Salaire du chapelain : 5 l.

Salaire du maître d'école : 2 l. 10 s.

Salaire du *Kilbardt* (sacristain) : 1 l. 10 s.



## ANNEXE 29

### COMPTES DE LA FABRIQUE DE L'ÉGLISE PAROISSIALE D'ALTKIRCH

#### ADHR, 16 G Altkirch 2

##### Données générales

1725 : la décision est prise de mettre les comptes en ordre, et on définit les modalités de dépôt et des conditions de conservation des obligations et de l'argent qui revient à l'Église d'Altkirch, dans un coffre.

A partir de 1744 : la comptabilité est organisée en chapitres.

Dépenses : chapitre 1 = salaires et frais généraux

chapitre 2 = dépenses en rentes

chapitre 3 = dépenses extraordinaires et pour le culte (cire, huile, cierges...).

20 décembre 1727 : devis de Joseph Waltrin pour réparer l'orgue de l'église d'Altkirch

Dépenses récurrentes :

Frais d'hosties, grandes et petites, payées à Saint-Morand : environ 15 l par an.

Salaires : 100 l. pour les prêtres, 30 l. pour le maître d'école, 64 l. (et plus) pour le kircharth... environ 280 l. par an en 1733.

Tous les ans, trois pains pour l'anniversaire de la dédicace de l'église (quatre en 1744).

##### Dépenses 1710

Au sacristain (*kirchbret*) pour son salaire, pour avoir confectionné des cierges, un goupillon (*Spretzwedel*) des balais, une douzaine de (*Bauwullen*) : 53 l. 10 s. 10 d.

##### Dépenses 1711

12 corporaux avec dentelles, en tissu de lin pour 11. 12 s. 4 d.

Le 30 *wintermonat* 1711 dem meister Hans Jerg Schmidt für etliche maßgewenter stollen auch den leviten rockh auß gebesseret – 10 l. 1 s.

##### Dépenses 1712

Tissu pour 12 amicts avec rubans : 9 l. 18 s.

Tissu pour 2 nouvelles nappes avec dentelles : 4 l. 5 s. plus la façon des 2 : 9 l. 15 s.

Pour réparer le dais et des ornements : 1 l. 5 s. 6 d.

##### Dépenses 1713

Au sculpteur Joseph Winderhalter et au serrurier pour 4 cintres servant à suspendre les ornements : 1 l. 1 s.

Tissu et façon pour 2 surplis d'enfants de chœur : 7 l. 12 s. 6 d.

Tissu et façon pour une aube et des mouchoirs : 13 l. 8 s. 9 d.

Dentelles pour l'aube : 2 l. 4 s.

##### Dépenses 1714

3 surplis pour enfants de chœur : 1 l. 4 s.

Renforcement de l'armoire dans laquelle on conserve les calices : 10 ll s6 d

#### Dépenses 1715

Deux aubes pour le curé et une aube pour l'official, tissu et façon, avec le corporal diehlen : 25 l. 13 s. 6 d. ; dentelles : 7 l. 2 l. 5 s.

Achat d'encens (pas les années précédentes !!) pour 1 l. 14 s. 6 d.

#### Dépenses 1716

Cinq burettes en verre : 15 s.

Pour un nouveau ciboire, 9 l. 12 s.

Réparation de la bannière noire et de 2 aubes et 2 surplis : 15 s.

#### Dépenses 1717

Deux goupillons : 6 s.

Pied pour poser la croix de procession : 1 l. 10 s.

Réparation de deux bannières avec du taffetas rouge et bleu : 4 s.

Cintres : 10 s.

Lanterne et lumière en laiton : 3 s.

Réparation d'un calice à Colmar : 60 l. 15 s.

A maître Hans Jerg Schmidt pour deux nouveaux ornements pour la messe et réparation d'un autre : 12 l. 11 s. 6 d.

#### Dépenses 1721

Une paire de burettes : 5 s.

Bandes de lin apposées à la chasuble : 5 s.

#### Dépenses 1722

Tissu pour deux nappes : 9 l. 17 s. 6 d.

Au peintre Hauwiler, de Magstatt, pour avoir peint deux médaillons pour les bannières : 25 l.

A Hans Georg Schmidt, le tailleur, pour divers travaux : 10 l. 16 s.

#### Dépenses 1723

Au sculpteur qui a réparé le bras de la statue de sainte Ursule : 5 s.

Mise en place de la crèche (*Kripplein*) (1<sup>ère</sup> mention).

#### Dépenses 1724

Achat de tissu pour des amicts et deux aubes : 3 l. 19 s. et 28 l. 10 s.

Pour une aube : 7 l. 12 s.

Dentelles : 12 l. 5 s.

Mise en place d'un placard derrière l'autel, nettoyage de celui-ci par le peintre Joseph Stoffer : 6 l. 15 s.

#### Dépenses 1725

Pour faire bénir le nouveau calice à Porrentruy et le ramener : 6 s. 6 d.

Au peintre Joseph Stoffer pour peindre la chaire : 70 l. 2 s.

Linges d'autel réalisés dans une vieille nappe d'autel : 6 s.

A Rudolf (Rutholff) Schwitzer, sculpteur à Burnhaupt, pour un ange sur la chaire.

#### Dépenses 1726

für das silber gezignuß zue butzen : 6 l.

Pour du taffetas et des dentelles en argent, pour un voile de calice : 5 l. 9 s. 6 d.

Pour deux ornements de messe et pour deux voiles de calice, payé 28 livres 10 schilling stebler. En déduire 9 livres, pour un vieux pluvial : 19 l. 10 s.

#### Dépenses 1727

Pour 2 ornements de messe et un pluvial : 184 l.

A Hans Jörg Schmidt pour travaux de tailleur, selon quittance : 11 l. 6 s.

Recyclage d'une vieille nappe d'autel en manuterges : 6 s.

#### Dépenses 1729

Pour deux ornements de messe : 64 l. 9 d.

#### Dépenses 1730

Pour l'orgue : 300 l.

#### Dépenses 1732

Pour un ornement de messe : 7 l. 10 s.

#### Dépenses 1733

Pour un antependium : 2 l. 12 s.

A Meyer, de Mulhouse, pour deux calices dorés : 332 l.

#### Dépenses 1735

Pour un antependium : 21 l.

A Joseph Stoffer pour un petit dais avec hampes dorées : 12 l.

Pour deux bannières : 200 l.

#### Dépenses 1736

Pour deux surplis et pour *ausfliecken* l'ancien : 9 l. 15 s.

A Joseph Stoffer pour dorer deux croix et peindre la hampe de la croix : 5 l. 10 s.

Für das heilig grab ausszueschlagen undt abzuebrechen undt für Negell : 1 l. 10 s.

#### Dépenses 1737

*En recette* : aus einem alten Pluviall geletzt : 8 l.

*En dépense* : Pour un ornement de messe vert en damas : 53 l.

Pour un ornement de messe avec des fleurs dorées (*mit goldt blumen*) : 212 l.

Mise en place de vitrerie blanche (*reinen fenster*) : 90 l.

A Meyer pour un nouveau calice et une cuiller pour l'encens, pour réparer la boîte à huiles : 324 l.

#### Dépenses 1738

Au peintre de Magstatt pour 6 Blech- und für 10 dodtenköpff zue mallen, undt für vier blumenstöck übersilbern : 15 l. 10 s.

#### Dépenses 1739

A Stoffer d'Hirsingue, pour dorer le cadre du dais et peindre les hampes.

A Jacob Kauffmann (Marchand ?) de Marckolsheim, pour 12 aunes de persienne mit goldblumen undt für goldschnier pour un ornement de messe et pour le dais : 577 l. 11 s.

A Garrosse (d'Altkirch) pour 12 aunes dafedt undt für seidten bocasieb scherdtert fadten : 85 l. 4 s.

A Minar, passementier, pour 4 quarten undt für goldschnier : 110 l.

A Bullich, de Bâle, pour des Goldtfrantz : 288 l.

Pour quatre Fetterbuschen venus de *Baris* : 117 l. 5 s.

Pour le transport et le « port de lettre » : 5 l. 14 s.

A la femme Rossé pour avoir fait le dais : 5 l. 8 s.

### Dépenses 1743

Jacob (de Saverne), Garosse (d'Altkirch) et Zetter (de Mulhouse) pour un manteau de chœur et deux dalmatiques (*Levitten röcken*) von persoen desjute mit goldtblumen : 988 l. 9 s.

Pour un voile en damas blanc avec des franges en or : 37 l. 10 s.

A Jacob, de Saverne, pour un ornement de messe noir et une barrette, un manipule : 55 l. 15 s.

A Garosse (d'Altkirch) pour un glantz tuech et de la soie : 5 l. 3 s.

### Dépenses 1744

surplis, dentelles.

Pour des franges à une étole et à un manipule : 3 l. 5 s.

### Dépenses 1747

à Theobald Wulliam, tailleur d'Altkirch, pour fournitures diverses et travaux : 165 l. 12 s.

Pour une clochette utilisée pour porter le viatique, à Daniel Schaller, de Bâle : 4 l. 8 s.

A Neuville, pour deux petites bannières en damas cramoisi, cherchées à Colmar : 30 l. 15 s.

### Dépenses 1748

Augustin Monet de Saverne, pour quatre ornements de messe : 72 l.

Achat de partitions et d'instruments.

Achat de soie de différentes couleurs pour la réparation des ornements en cas de besoin : 6 s.

### Dépenses 1749

Achat de partitions.

### Dépenses 1750

Nappes et nappes de banc d'autels, avec dentelles : 30 l. 13 s. 6 d. et 38 l. 2 s.

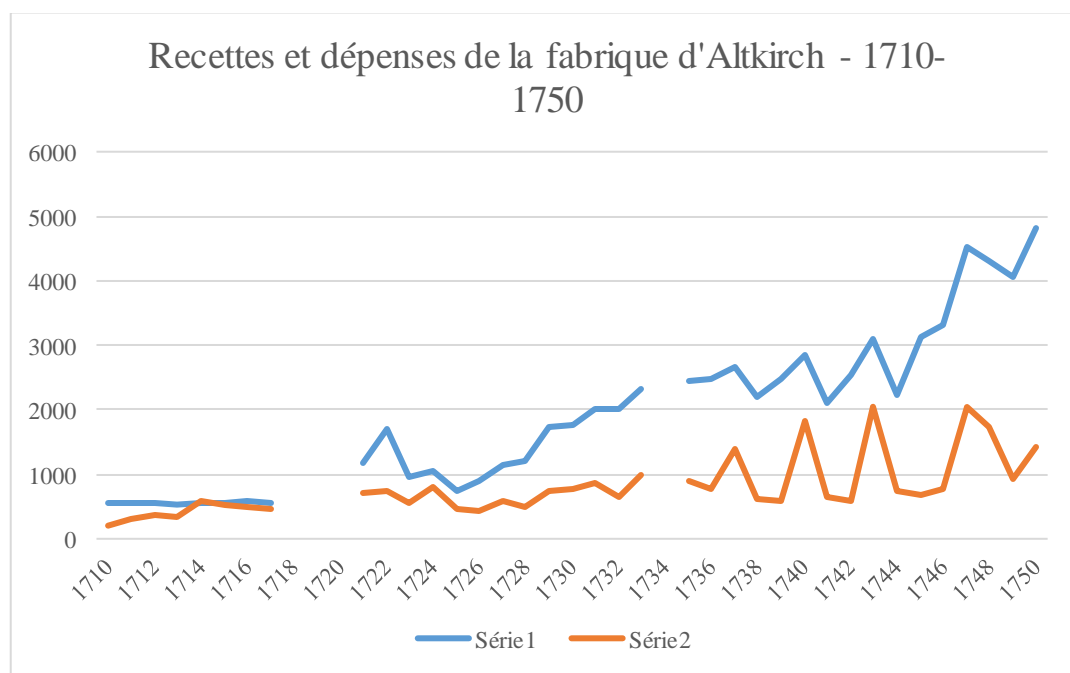
A Augustin Monnet, pour cinq ornements de messe : 240 l.

Année	Recettes	Dépenses
1710	541 l. 12 s.	204 l. 3 s. 9 d.
1711	552 l. 6 s.	308 l. 4 s. 10 d.
1712	559 l. 13 s.	357 l. 9 s. 3 d.
1713	530 l. 6 s.	349 l. 11 s. 8 d.
1714 <sup>851</sup>	551 l. 11 s. 6 d.	576 l. 10 s. 10 d.
1715	549 l. 17 s.	528 l. 17 s.
1716	574 l. 11 s. 6 d.	505 l. 7 s.
1717	565 l. 19 s.	448 l. 4 s. 7 d.
1721	1187 l. 8 s.	699 l. 16 s. 6 d.
1722	603 l. 8 s. 3 d. + reste de l'an passé : 1010 l. 19 s. 9 d.	740 l. 10 s. 7 d.
1723	971 l. 7 s. 5 d. stebler	549 l. 11 s. 2 d.
1724	1052 l. 17 s. 3 d. (inclus le reste de l'an précédent : 421 l. 16 s. 3 d.)	797 l. 16 s. 9 d.
1725	733 l. 10 s. stebler	463 l. 2 s. 8 d.
1726	893 l. 7 s. 10 d. stebler	446 l. 1 s. 3 d.
1727	1150 l. 19 s. 7 d. stebler <sup>852</sup>	595 l. 6 s. 11 d.

<sup>851</sup> Année déficitaire, en raison d'importants travaux au bâtiment.

<sup>852</sup> Avec reste de l'an précédent.

1728	1219 l. 6 s. 8 d.	499 l. 14 s. 5 d.
1729	1742 l. 12 s. 7 d. (revenus de l'année : 533 l. 1 d.)	755 l. 1 s. 4 d.
1730	1779 l. 13 s. 3 d.	766 l. 16 s. 8 d.
1731	1997 l. 2 s. 11 d.	860 l. 15 s. 10 d.
1732	1999 l. 10 s. 9 d.	647 l. 6 s. 10 d.
1733	2335 l. 19 s. 11 d.	978 l. 10 s. 1 d.
1735	2457 l. 6 d.	909 l. 4 s.
1736	2487 l. 6 d.	763 l. 2 s. 7 d.
1737	2660 l. 17 s. 11 d.	1383 l. 10 s. 1 d.
1738	2196 l. 12 s. 8 d. tournois	632 l. 6 d.
1739	2484 l. 15 s.	574 l. 10 s.
1740	2844 l. 10 s. 4 d.	1814 l. 11 s. 4 d.
1741	2111 l. 10 d.	652 l. 19 s. 6 d.
1742	2532 l. 15 s. 8 d.	592 l. 11 s. 4 d.
1743	3105 l. 18 s. 8 d.	2047 l. 3 s. 5 d.
1744	2222 l. 12 s. 11 d.	739 l. 15 s. 4 d.
1745	3140 l. 11 s. 11 d.	666 l. 5 s. 10 d.
1746	3312 l. 12 s. 11 d.	761 l. 16 s. 9 d.
1747	4509 l. 9 s. 4 d.	2031 l. 14 s. 5 d.
1748	4314 l. 10 s. 7 d.	1737 l. 11 s. 2 d.
1749	4060 l. 19 s. 10 d.	939 l. 1 s. 11 d.
1750	4816 l. 14 s. 9 d.	1417 l. 3 s. 5 d.



Série 1 (trait supérieur) = recettes – Série 2 (trait inférieur) = dépenses.

CONTRAT ENTRE LE CHAPITRE SAINT-MARTIN DE COLMAR  
ET L'ORFEVRE HOCHSTETTER

3 février 1753

ADHR, 4 G 10

Ce jourd'huy troisième février 1753, nous soussignez prévot, doyen, chantre, chanoines et curé de l'église collégiale et paroissiale de Saint-Martin en cette ville, autorisez par arrêt rendu au conseil souverain d'Alsace le 24 du mois de janvier, sommes convenu avec le sieur Jean Jacque Hochstetter bourgeois et maître orfèvre de la ditte ville pour une partie des ouvrages à faire pour la célébration du service divin de la ditte église, conformément au décret de M. l'ordinaire du six novembre dernier et des arrêts rendu en conséquence, qui ordonnent son exécution, et que les ouvrages portez par le dit règlement seront payez des deniers de la fabrique de la ditte église.

Premièrement sera fait un nouveau calice du poid et façon pareilles à celui que le dit sieur Hochstetter a fournie à la ditte église et dont le prix sçavoir de deux cent cinquante neuf livres et seize sols luy a été payé par le sieur Rieder, receveur de la ditte fabrique : 259 lt 16 s.

2. Les deux paires de burettes d'argent seront dorées en dedans avec leurs couvercles et les lettres A et V qui se trouvent déplacées au haut des couvercles seront posées derrière la charnière, et seront les dittes burettes reblanchies et raccomodez au besoin est, chaque paire pour 20 lt, fait ... 40 lt.

3. La coupe du calice du poid de 9 loth et demi qui a une fente sera refondue et dorée en dedans et en dehors, et sera la pattène et le reste du dit calice raccomodé, et leur sera donné une nouvelle couleur ... 20 lt

Dans laquelle somme ne sera pas compris le surplus de l'argent que le dit sieur Hochstetter pourra y mettre, attendu que la ditte coupe est très légère.

4. Le calice qui sent le verd de gris faute d'être bien doré et dont la plus grosse partie est usée, emportée, sera doré en neuf en dedant et sera donné une nouvelle couleur au dit calice et patène... 12 lt

5. L'urne du grand reliquaire, qui est délabrée, à laquelle il manque deux petits anges, et à un autre les ailes, deux pièces avec leur chasse (?) sera démontée entièrement, les plaques reblanchies et pollies, les deux anges et les ailes d'un troisième remplacés, les globes, feuillages et autres ornements reformés et les autres sept anges remis à leur place, pour tous ces ouvrages y compris l'argent qui sera fourni par ledit sieur Hochstetter, la dorure et façon ... 50 lt

Et a été ce marché conclu, arrêté et communiqué aux sieurs Zachari Rohr et Chrétien Proechel, aussi bourgeois et maîtres orfèvres en cette ville.

Gobel  
Götzman doyen curé  
Brunck  
Miller

Jean Jacque Hochstetter, orfeuvre  
Chrisitan Pröschell, orfèvre  
Zacharie Rohr, juré garde.

Nous soussignez certifions les ouvrages cy dessus avoir été fournis et livrez à la sacristie bien et duement conditions et trouvé bons aux termes du présent marché conformément au décret de M.

l'ordinaire du 6 novembre 1742, dont le prix qui fait la somme de 385 lt 8 s. y compris 5 lt 4 s. pour deux lots d'argent que le dit sieur Hochstetter a fourni pour rendre la coupe du calice qui avoit une fente plus solide, et déduit par contre 1 lt 12 sols sur le nouveau calice qui pèse deux gros et demi moins que le premier qui avoit été fourni, sera payé des deniers de la fabrique par les mains de M. Rieder receveur d'ycelle suivant les arrêts de 24 janvier et 6 février derniers rendus au conseil souverain d'Alsace.

Colmar, ce 14 mars 1753

Gobel, prévôt

**BILLET DU CHAPITRE DE LAUTENBACH  
AUX FRERES MONET  
POUR LA LIVRAISON D'ORNEMENTS**

**16 juillet 1774 – 28 décembre 1778**

**ADHR, 5 G 3**

Nous les doyen, custos, chanoines du chapitre collégiale de Lauttenbach certifions avoir reçu des sieurs frères Monet de Saverne douze chasubles avec les assortiments garnies en galons or et argent fin tels que lesdits sieurs Monet nous l'ont garanti, de plus cinq aubes et autant de napes d'autel garni en dentelles avec des écharpes dont l'une de damas cramoisi broché en or, l'autre de gros de Tour fond blanc broché en or, les franchises des deux or faux, enfin une couverture de missel damas noir, garni en dentelles argent fin.

Le tout pour les prix et somme de douze cents livres tournois payables en quatre années, chaque année trois cents livres sans intérêt, le premier terme devant commencer l'année prochaine à Noël et ainsi d'année en année jusqu'à l'extinction de la susdite somme.

Fait et passé à Lauttenbach le chapitre assemblé ce 16 juillet 1774.

Hunguin doyen  
Curié en qualité de custos  
Goezmann écolatre

*(Quittance des frères Monet en date du 28 décembre 1778).*



**REGLEMENT POUR LA FABRIQUE  
DE L'EGLISE SAINT-PIERRE-LE-VIEUX DE STRASBOURG**

**Ordenungen des Wergks der kirchen zum Alten Sant Peter**

**XV<sup>e</sup> siècle**

**1 AST 109/4**

*Règlement pour l'économe de la fabrique – 1385 (traduction française) : il achètera, prendra soin et fera faire les surplis, chasubles, calices, livres, croix, bannières, gonfanons, bénitiers, aspergeoirs, bref tout ce qu'il faut pour la célébration de la sainte Messe et les cérémonies religieuses. Il s'occupera également des images et des reliques.*

Es sollent sin vier pflegere von der gemeyn die in das kirchspel zum Alten Sant Peter gehören. Wann einer under den vieren abget oder sunst usser dem kirchspel zuhet und nit me pfleger sin wille, sollent die überigen drye ein andern an sin statt welen und kiesen, der dozu tagelichen und in dem kirchspel gesessen ouch dem wergk nutzlichen und behilfflichen sin mag, der also zu eim pfleger gekosen und erwelet wurt, sol einem dechan des stifts zum Alten Sant Peter presentiert und geantwurt werden, und der dechan eyn thumherren oder zwen zu im nemmen vor denen ein jeder pfleger geloben solle zu halten als hie nachstet.

...

Von dem Sygristen

Als eym sygristen der kirchen zum Alten Sant Peter befohlen ist zu verwaren und zu versorgen alle messegewand, alben, leviten röck, carsuckelen, kleydung, gezierden, cleynotter, kertzen und anders das dem wergk zugehöret und im uffgezeichnet von stuck ze stuck uberantwort werden, und dozu belonung von dem wergk empfehhet.

**CRASTATT, CONSTRUCTION DE LA SACRISTIE**

**Demande de la communauté pour la construction d'une sacristie à l'église paroissiale**

**1770**

**AVCUS, VI 475/44**

A Nosseigneurs nos seigneurs les prévôt, doyen et chanoines de l'illustrissime chapitre de l'Eglise cathédrale à Strasbourg.

Supplient très humblement nosseigneurs les prévôt, bourguemaistre et gens de justice de la pauvre petite communauté de Crastat près de Wasselonne pour et au nom de la dite communauté, disant que faute de sacristie les prêtres qui deservent et deservent la cure ont toujours été et sont obligés de s'habiller et se désabiller derrière l'autel où il n'y a que trois pieds d'espace en largeur, et le peut d'ornement et calice que la communauté suppliante a pu procurer à l'église depuis un tems immémorial, ont été volés non obstant qu'iceux étoient enfermés dans un armoire placé même dans l'église, et pour avoir pu continuer le service divin, l'abbaye de Marmoutier par grâce et par charité a eu la bonté de faire présent aux suppliants d'un calice et de sornements le plus nécessaires, lesquels se trouvent encore exposé dans ce même armoire n'ayant d'autre endroit plus fermé et plus sûr. Et comme il se trouve une place fort commode pour pouvoir bâtir une petite sacristie d'environ de quinze pieds de long et autant de large, les suppliants se seroient adressé à la ville de Strasbourg qui possède deux tiers et à l'abbaye de Marmoutier qui tire un sixième de la dixme pour la construction de la dite sacristie, aussi nécessaire qu'util au sujet, raison et inconvéniant cy dessus. Lesquels suivant leurs décrets mis au bas des requêtes à eux présentés ont trouvé la demande juste et équitable, et consentent chacun pour sa part qu'il profite de la dixme d'y contribuer de sorte qu'il ne reste aux suppliants d'implorer vos Grandeurs d'exaucer leur prière. A ce qu'il plaise à Nosseigneurs, vû les décrets de consentement de contributions de la ville de Strasbourg du cinq et celui de celui de l'abbaye de Marmoutier du vingt-quatre du présent mois de février cy joints, de consentir et d'approuver que la dite sacristie soye bâtie incessamment, d'y contribuer la sixième partie des dépenses et ferez grâce.

**SAISIES DE 1760**

**Lettre de l'évêque de Bâle annonçant l'envoi de  
l'état de l'argenterie des églises de Colmar**

**23 février 1760, Porrentruy**

**ADHR, 4 G 10**

Je vous envoie, Monsieur, l'état de la vaisselle des églises de Colmar et vous charge en même tems de les informer de l'ordre du roy de la faire transporter incessamment à la Monnaie de Strasbourg où M. de Lucé doit faire renvoyer toute l'argenterie des églises d'Alsace. Les doyens des chapitres ruraux étant chargés de faire la collection de la vaisselle des églises de leur district pour l'envoyer ensuite tout à la fois au lieu assigné par la cour. Vous pourrés de même faire remettre la quantité contenue dans l'état cy joint au doyen rural le plus à portée. Je suis charmé de pouvoir à cette occasion vous renouveler l'assurance de mes sentimens pour vous

Joseph Guillaume  
Evêque de Basle

**Lettre de l'évêque suffragant de Strasbourg au recteur de Saint-Georges de Haguenau  
sur l'envoi de l'argenterie à la Monnaie**

**5 avril 1760, Strasbourg**

*Cartulaire de l'église Saint-Georges de Haguenau,*  
par C. A. Hanauer, 1898, p. 451 (n° 950).

Monsieur, conformément aux ordres que le prince notre évêque a donnés à toutes les églises de son diocèse en exécution de ceux de la cour, on doit apporter à la Monnoye de Strasbourg les chandeliers et les lampes d'argent, mais il a excepté les encensoirs et les burettes comme étant nécessaires au service divin et au culte des autels. En conséquence, Monsieur, je ne vois pas que Messieurs les directeurs de la fabrique de S. Georges puissent se dispenser d'envoyer la lampe, après les exemples que viennent de donner la cathédrale et d'autres églises, qui ont fait le sacrifice de différentes pièces d'argenterie dont la façon surpassait la matière ; mais ils font bien de ne point envoyer les burettes, à l'exemple des autres églises et en conformité des ordres du seigneur évêque. J'ai l'honneur d'être avec une parfaite considération ; Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

**Correspondance relative à la reconstruction  
de la chapelle privée du château de Staffelfelden**

1733

AAEB, A 20/7

Monseigneur,

La chappelle de mon château estant très caduc, elle menace ruine prochain de sort que je suis dans la necessité de la faire rebâtir ; mais n'ayont pas ossé entreprendre la démolition sans la permission de vostre Altesse, je vous supplie monseigneur de me faire la grâce de me l'accorder de mesme que de dire la messe en atendant son entier rétablissement dans une chambre préparée exprès pour cela. Nous avons desja une pierre portative et la chapelle est fondé de sorte que le curé d'icy qui la disent est obligé de dire toute les semaine deux messe et comme cela ne se pourrait continuer si vostre Altesse ne me donnait la permission de les faire dire dans un appartement préparé exprès pour cela, j'espère Monseigneur que vous voudrez bien me faire la grâce de m'accorder les permission de j'ay l'honneur de demander à vostre Altesse et la suplie de me croire, avec un très profond respect,

Monseigneur,

vostre très humble et très obéisent serviteur  
de Staffelfelden

A Staffelfelden, ce 12<sup>e</sup> mars 1733.

*Note*

Situs hujus capella est optimus, quam D. de Bechery ampliare intendit, adeo ut in longitudine sua circiter triginta pedes sit habitura, estque haec capella fundata, habetque sequentes redditus, scilicet in siligine 20 quartalia cum tribus modiis, in avena pariter 20 quartalia cum tribus modiis in vino decem mensuras, gaudet autem praetactis redditibus parochus locis non tamen est annexa parochiae saepe memorata capella, sed praememorati redditus parochus sunt concessin ut eo melius se sustentare possit, cum redditus parochiae sint nimis exigui. Tenetur etiam parochus ratione dictorum reddituum singulis septimanis duas missas legere in capella quastiorata quam dominus de Bechery seu quilibet directus domus loci conservare tenetur, distat haec capella circiter medio quadrante horae ab ecclesia parochialo. Locus in quo dictus dominus de Beschery tempore reparationis quastionatae capellae sacrum fieri cupit est optime ad hoc praeparatus et indecens nihil habet.

*Sur l'enveloppe* : permissio concessa.

*En 1737, le curé adresse une supplique à l'ordinaire car il ne veut plus assurer tout le service à la chapelle du château :*

in arcis sacello, melius loquerer oratorio, utpote quod sub uno arcis praefatae tecto situm ac infra domesticorum hypocausto, supra vero granario conclusum ...

*En 1764, le sire de Pechery, propriétaire du château, écrit que la chapelle est dédiée à saint Sébastien. Elle a été fondée et dotée par ses prédécesseurs et il détient le droit de nomination. Son père a fait reconstruire la chapelle, l'évêque suffragant a alors permis que durant les travaux, les*

*messes soient célébrées sur un autel portable ; puis le nouvel édifice a été béni par le prévôt de Lautenbach. La messe a été célébrée encore sur un autel portable en attendant la consécration d'un autel fixe.*

**ZEHNACKER, église simultanée**

**Autorisation accordée à la communauté de Zehnacker de faire construire un tabernacle et acquisition des objets du culte nécessaires à la dévotion eucharistique**

**1771-1772**

**AVES, VI 475/55**

... Tout vu et considéré, nous avons ordonné que dans l'église de Zenacker, il sera construit un tabernacle sur le maître autel pour y conserver le St Sacrement, à cet effet que la dite église sera pourvue d'un ciboire et d'un soleil pour l'exposition du St Sacrement le jour du patron de l'église et aux autres jours permis dans le diocèse, et pour la procession à la Fête-Dieu, ainsy que des ornemens et ustensiles nécessaires à cette fin pour raison de quoi sera établie une lampe ardente pour brûler perpétuellement devant le St Sacrement, le tout aux frais de qui de droit. Donné à Strasbourg au palais épiscopal le quatorze may Mil septent soixante onze.  
L'évêque d'Arath suffragant, vicaire général.

**Liste des objets nécessaires à la conservation et à l'adoration eucharistique  
dans l'église de Zehnacker,  
dressé par Adam, curé de Hohengoeft et Zehnacker**

**1772**

**AVES, VI 475/55**

- 1mo. Ein tabernacul... 50 gulden.
- 2°. Ein ciborium oder Speichkelch... und ein Mündlein darzu... 36 et 3 gulden.
- 3°. Ein monstrantz ... 35
- 4°. Ein Ombele so vor dem hochheilig gut beenen soll... 4.
- 5°. Ein himmel unter welchem daß hochwürdige gut getragen wird am frohnleichnamstag... 75.
- 6°. Ein velum womit der priester daß hochheilig gut milder monstrantz weget... 12.
- 7°. Ein meßgewnd, denn nu reins da ist so sehr schlecht und fast gar unbrauchbar... 36.

**Note sur les ornements restant à acquérir pour l'église de Zehnacker**

**1772**

**AVES, VI 475/55**

Nota derjenigen kirchensachen welche der Gemeinde zu Zehnacker noch fehlen.  
Ein kirchenrock à 28 g.  
Ein kupfer vergulter kelch à 18 g.  
Ein leichen und taufftuch à 9 g.  
M. Ehrmann pfarrer zu Zehnacker.

**DON DU ROI LOUIS XIV A LA CATHEDRALE DE STRASBOURG**

**Laissez-passer et inventaire dressé pour le transport de Paris à Strasbourg  
des objets donnés par le roi Louis XIV à la cathédrale de Strasbourg**

**1698, 13 août**

**Archives nationales, O<sup>1</sup> 1924/4**

De par le Roy

Estat des ornemens en broderie que Sa Majesté a destinez pour l'Eglise de Strasbourg

Premièrement

Ornement de velours cramoisy

Deux devants d'autel

Une chasuble

Trois chapes

Cinq tuniques

Trois étoles

Cinq manipules

Deux coussins

Une écharpe

Un voile

Une bourse

Et une palle.

Ornement de velours verd

Deux devants d'autel

Une chasuble

Trois chapes

Cinq tuniques

Trois étoles

Cinq manipules

Deux coussins

Une écharpe

Un voile

Une bourse

Et une palle.

Ornement blanc de satin

Deux devants d'autel

Une chasuble

Trois chapes

Cinq tuniques

Trois étolles  
Cinq manipules  
Deux coussins  
Une écharpe  
Un voile  
Une bourse  
Une palle  
Et un dais consistant en quatre pence de dehors.

Plus une croix d'argent de sept pieds de hauteur et six chandeliers chacun de 4 pieds 8 pouces de hauteur

Le Roy voulant que les ornements, croix et chandeliers cy dessus que Sa Majesté envoie à Strasbourg passent en toute seureté, elle mande et ordonne aux gouverneurs et ses lieutenans généraux dans ses provinces, gouverneurs particuliers des villes et places et à tous autres ses officiers et sujets qu'il appartiendra de les laisser seurement et librement passer par tous les lieux de leurs pouvoirs et juridictions, deffend au fermier de ses fermes unies, ses commis et préposez d'exiger aucune chose pour raison des choses cy-dessus, à peine de restitution et de désobéissance.

Fait à Versailles, le 13. Aoust 1698.

Signé Louis  
et plus bas  
Phelippeaux<sup>853</sup>

---

<sup>853</sup> Louis Phélypeaux comte de Pontchartrain (1643-1727), contrôleur général des Finances en 1689, puis secrétaire d'Etat de la Maison du Roi, puis chancelier.



## FÊCHE-L'ÉGLISE

### Acquisitions d'ornements

AM, GG 2 (registre des baptêmes de 1721 à 1792)

Transcription d'après *www.lisa90.org*

Observations des fournitures faites depuis 1740

*par le curé Jean Pierre Belin (en charge de la paroisse de 1739 à son décès en 1782).*

L'année 1740 Breton, de Boncour, a fait notre reliquaire qui a coûté six livres.

En 1745 j'ay fais faire les robes rouges pour les enfans qui servent la messe et j'ay acheté l'encensoir.

En 1748 Breton a fait le retable de St Valère et St Antoine et Ste Agathe. Suzanne Breton a donné le verni à l'autel de Notre Dame.

En 1747 le devant d'autel du chœur a été fait.

Le 9 décembre 1755 il y a eut un tremblement de terre qui faisait trembler les maisons.

La nuit du 18 au 19 février 1756 le vent a été si impétueux qu'il a renversé les maisons, les toits de paille et beaucoup endommagé ceux de tuiles. Le 26 février de la même année le pêcher près de la grange était fleuri.

Le 3<sup>e</sup> jour de mars le village de Grandfontaine a été incendié.

L'an 1751 Breton a fait le tabernacle pour 51 écus. En 1758 j'ay acheté la chappe et une chasuble pour 7 louis. Aussi l'echarpe pour la bénédiction.

En 1760 j'ay mis le voile du ciboire que Mr Genti de Belfort qui avait les mines, m'avait donné. Le 5 avril de la même année la congrégation des hommes a été établie.

Le 17 octobre 1766 j'ay acheté le dais, une chasuble rouge croix blanche et une noire pour 7 louis et demi. Jay eu de différents particuliers 19 l. ce qui est peu vut que le bois coûte 3 louis.

Le 14 janvier 1768 j'ay acheté une chasuble blanche pour 2 louis. Le 30 septembre 1769 j'ay acheté une chasuble blanche pour 5 louis et demi et une violette pour 14 écus, du Sr François Marchand de Saverne.

Le 23 avril 1770 j'ay acheté à Besançon le missel nouveau, le graduel et tout pour 16 l. le port a coûté 5 l.

En 1772 j'ay deja été obligé de faire relier le missel à Porrentruy pour 4 l. En 1762 J'ay acheté un calice pour 102 l, l'autre m'avait deja coûté 24 l. par échange fait à Porrentruy en 1743. Je ne parle pas de bien d'autres fournitures : linges chandeliers... La communauté a acheté la bannière qui coûte 70 l, la croix et le ferrement 15 l.

Je l'ay béni le jour de Pâques, le 11 avril 1773. Celle [la bannière] des filles, achetée par Claudine Perrinot, ma servante, a été bénie le jour de la fête Dieu 1773.

La société des Jésuites a été éteinte le 16 septembre par une bulle du pape « pro bono pace » ce qui a fait peine aux bons catholiques mais la crainte d'un patriarche en France, en Espagne et en Portugal a engagé le St Père à détruire un ordre célèbre plutôt que de voir un schisme dans les royaumes qui félicitaient la destruction des papistes.

Le 7 février 1773 j'ay acheté du Sr François Marchand de Saverne une chasuble rouge pour 6 louis et 2 cingalum pour 48 sols.

Au mois de septembre 1776 j'ay fait boiser le chœur on a fait la niche de Ste Claire et Ste Agathe. J'ay donné au menuisier 61 l. et au sculpteur 54 l. 2 sous.

PAROISSES DE MITTELBERGHEIM ET DE GERTWILLER

Rapport sur les ornements d'église, adressé à la Ville de Strasbourg, seigneur des lieux

1729

AVES, VI 431/3

Benebens dem seith kurzem verfertigtem einem kirchenornat laut jüngst eingegebener Specification, muss auch der völlige alte kirchen ornat, bestehend in einem rothem, grünen, schwarzen und zwar alten weissen messgewandt repariert werden, dass ist : es müssen diese messgewändter gantz von einander auffgethan werden, und diese schärber haben, als die keine haben, mit newem schärber unterlegt, stollen und maniplex aussgeflickht, und zu allen diesen messgewändter einfärbige bursen und pallen, welche biss hero abgangen, gemacht werden, welche dergestalten verfertigete messgewändter, van man anderst den Schneider zum fleiss anhalt noch in die 10. auch 12. jahr können gebraucht werden, viedrigsten fall wo die selbe ohnverbessert solten müssen fort gebraucht werden, bemelte messgewändter innerhalb 4. jahren ohn allen zweiffel mit newen müssen ersetzt werden, welcher grosen unkosten mit gar wenigem, und vo man anderst fideliter darmit umgehen vill, auff dass aller höchste vor 17. biss 19 fl. kan vorkommen werden. Weiters gehet noch ein weisses messgewandt ab für die Sonn- und andere hohe feyr und festäg. Ein vohl verschlossener, fasten sambt benöthigsten Bangle numb diese messgewändter zu verwahren, und auff zu henckhen.

**DENONCIATION ET PROPOSITIONS  
POUR LE CHAPITRE SAINT-MARTIN DE COLMAR**

**Sans date (après 1704)**

**AAEB A 41/6 – Colmar**

Remarques sur ce qui regarde le culte divin.

1° Il conviendrait que l'on remit le tabernacle sur le grand autel, et qu'il s'ouvrit pardevant, et par derrière. Il n'y a point de lieu plus beau et plus auguste dans la collégiale que le chœur qui est bien éclairé et spacieux, capable de contenir tous les fidels au temps de pasque, où l'on porte à tout moment le vénérable de la chapelle au grand autel, que par un tabernacle ouvert des deux faces, on obvient aux inconvenients du trouble du service divin. Qu'il n'y a aucune raison pour mettre le Seigneur dans un des coins de l'église, dans les temps qu'on peut, et doit luy donner sa demeure dans le lieu le plus beau. Qu'il semble que l'on soit bien aise d'estre exempt de luy donner les révérences et les adorations qui luy sont deuës, et qu'il peut estre vu et adoré de tous les fidels et surtout des prestres qui y servent, et dont l'estat est de témoigner leurs hommages à leur Dieu et d'en donner l'exemple aux laïcs.

2° Que le chœur fut fermé de bons grillages à l'entrée et à l'entour du grand autel, comme il l'a esté du passé et dont les vestiges restent encor pour pourvoir aux sacrileges et prévenir les vols dont nous avons desja vu des exemples si funestes, et dont la ville de Colmar a vu punir les auteurs à la porte de leur ville par le feu. L'on se rendroit du moins maîtres du sanctuaire en y gardant les entrées lors des grandes solemnies.

3° Les portes ne se peuvent fermer pendant le service divin et les saints mistères se célébrants entre deux portes, on est tousjours en danger d'accidents pour les espèces qui sont légères, surtout dans les temps de grands vents, sans parler des vitres qui sont en très mauvais estat et qui sont fort obscurs, par où les vents font fondre le luminaire de l'église.

4° Que l'on rendit compte de la fabrique par devant le curé pour que l'on pourveut à fournir les ornements, les calices, vaisseaux, livres, linges, graduels et autres choses nécessaires pour le service divin, que l'on mit les autels en estat d'y pouvoir dire la messe, et remplir les fondations qui y sont annexées.

5° Que l'on dresse une table ou catalogue des anniversaires et messes fondées qui se doivent célébrer, et dire tous les ans suivant l'intention des fondateurs, sans fraude ni eu égard aux temps des vacations ou vendanges ou l'on prétend estre exempt de chanter les messes fondées comme est celle de M. Haupt, où il y a cinq florins de rétribution, et où l'on dit une messe basse. Lorsque le catalogue sera dressé sur une planche, l'on pourra voir si la fondation s'acquitte suivant l'acceptation que le chapitre en a fait.

6° Que pour plus grande décence et décoration de la collégiale, il seroit avantageux que pendant la célébration des saints mistères et surtout de la sainte messe, les chanoines parussent dans le chœur occupez à chanter les louanges du Seigneur, et que celui qui est à la teste en qualité de doyen y assiste, et donne le bon exemple aux autres, contre le droit qu'il se fait d'en estre exempt, car je suis prest d'affirmer sur mon serment que depuis deux ans, je ne l'ay jamais vu sur l'orgue au lutrin, sinon aux messes de requiem quand il y a obit, afin d'y gagner ses quatre batz. Tandis que l'on voit dans une grande église un seul prestre à l'autel avec deux serveurs de messes, et que l'on entend quelques voix de gens que l'on ne voit pas, ce qui sert aux uns à causer, à se promener, à s'asseoir, à parler de tout autre chose que des louanges du Seigneur, et donne occasion aux autres de sortir hors de l'église, tandis que l'orgue amuse les fidels qui ne voyent rien et qui, sur ce qu'ils voyent, ne peuvent s'imaginer qu'il y ayes dans une si belle église des prestres occupez, ou qui le devoient

estre à remplir le chœur, et y faire retentir les louanges de Dieu. Les anciens chanoines, uniquement occupez à leur vocation, avoient dressez un pupitre dans ce mesme chœur, et se montroient en sorte que l'on pouvoit dire que c'estoit une collégiale, puisque l'on y voyoit des chanoines. Pour parvenir à la première intention des fondateurs, il conviendrait de faire restablir les grandes orgues, d'oster celles qui sont derrière le grand autel et de les mettre au dessus des staux du costé de la sacristie par laquelle on monteroit en haut, l'escalier estant desjà fait et eviteroit bien des courses fort inutiles qui empeschent la dévotion des fidels, et la grande orgue serviroit seulement pour les jours solennels. Par là les chanoines salariez et destinez pour le service divin se trouveroient exactement au chant, et craindroient de faire apercevoir leur absence et rempliroient leur devoir, animez qu'ils seroient par la présence de leur chef qui n'y assiste jamais, quoy qu'il s'attribue en cette qualité presque un tiers de revenu plus que les autres en de certaines danrels, et en d'autres plus qu'une fois autant. Ce qui occasionne la deserte des autres qui rodent par l'église, qui disent leur messe pendant la grande messe, ou qui s'esquivent entièrement pour n'y plus revenir. Ce n'est pas sans raison que nous voyons nostre collégiale déserte les jours ouvriers, et qui fait dire que ceux qui sont bien nouris pour y assister s'en absentent, sans autre raison que celle de vacquer à leurs biens, jardins, vignes et autres occupations estrangères à des ecclésiastiques.

7° Que suivant la visite des autres églises du diocèse, il a esté ordonné qu'il y auroit dans chaque sacristie une soutanne pour les estrangers, destinée à dire la sainte messe en habit ecclésiastique, que presque tous la viennent dire en habit court, cela est de notoriété et contre les statuts du diocèse, sans parler du linge et autres vestemens ecclésiastiques que les religieux qui veulent célébrer sont obligez d'apporter pour célébrer dans la collégiale. Il y manque des missels, des rituels, croix, bénitier et autres choses de cette nature.

8° Qu'il sera désirable, que l'on fasse abbatre les arbres qui sont à l'entour de la collégiale qui, outre les ordures que le vent y chasse par les feuilles qui tombent, servent d'ombrage aux vitres d'une église obscure par elle mesme et donnent occasion de rendez-vous aux jeunes gens pendant la nuit aux yeux du Seigneur et à la porte de sa maison, en sorte que l'on auroit esté obligé d'en porter des plaintes à ceux qui ont à leur commander. Er l'on peut dire que c'est plus tost un rempart à se promener, que l'entrée de la maison de Dieu, et où l'on a dressé mesme des bancs de pierre du costé des fonds baptismaux qui, si elles pouvoient parler, diroient bien des choses, que l'on peut bien penser dans un endroit où il n'y a point de tesmoins.

9° Que l'on donnast permission de bénir les ornemens sacrez au chef de la collégiale, où à son défaut au curé, sans estre obligé d'avoir recours aux religieux qui n'ont ce pouvoir que par privilège.

10° Qu'il est contre la bienscéance que le curé du lieu soit obligé d'avoir recours au doyen pour recevoir les abjurations des hérétiques, luy qui ne la que verbalement à ce qu'il dit de feu Mgr Schnorff<sup>854</sup>, estant une chose qui ne regarde pas la collégiale, mais seulement et personnellement le curé comme dépositaire des registres des insinuations, et seul en estat d'en délivrer des certificats, que de certaines raisons détourneroient plus tost ceux qui en auroient envie, plustost que de les y attirer, ce qui ne se met pas sur le papier. De mesme en est-il pour l'absolution des cas réservez qui regarde plus tost le curé que non pas tant de religieux qui l'ont à la honte de celui qui a le soin des âmes, et qui dans de certaines occasions est obligé d'avouer son impuissance à absoudre tant de l'hérésie que des cas réservez.

11° Que M. Morphy, vicaire au nom du chapitre de l'hospital, abandonne son poste et fait déservir et porter l'estole par un Augustin aux enterrements qui arrivent dans son absence qu'il fait sans advertir le curé comme son principal.

12° Que non obstant toutes décisions M. le doyen ne veut relascher les registres des confrairies et veut tousjours s'en rendre le maistre, chose qui sera bientost décidée par la justice civile, s'il ne veut acquiescer à ses supérieurs ecclésiastiques, estant certain que ce qui regarde la bourgeoisie ne le regarde nullement.

13° Que l'administration des aumosnes de l'anniversaire de feu M. Du Vallier n'appartient au

---

<sup>854</sup> Gaspard de Schnorf, suffragant de Bâle de 1662 à 1704.

doyen, mais au curé qui connoist les pauvres de la paroisse, et qui peut mieux que luy en faire la distribution, en tenant un registre exacte des deniers qu'il déboursa pour en rendre compte à ses confrères à la volonté du chapitre, et cela annuellement, on seroit fort embarrassé d'en montrer les articles, ce qui n'est pas un petit objet.

14° Que chacun des titulaires prétend estre curé, seulement dans les honneurs de l'estole, ne se piquant pas d'en vouloir montrer le zèle pour aller voir les malades, chacun se deffendant tant qu'il peut de les pourvoir, et à un près ne voyent plus ceux qu'ils ont pourvu, on a bien autre chose à faire et l'on a des termes si peu charitables à leur égard, qu'ils préfèrent de ne se pas faire plustost pourvoir, que de l'estre pour se faire gronder.

15° Qu'il devroit estre deffendu à nos ecclésiastiques de porter des habits bruns et mesmes gris, nonobstant les temps de vendanges, et de se faire voir en chasseurs.

16° Qu'ils éviteront la fréquentation des luthériens avec qui ils boivent et mangent, mesme avec les ministres et leur femme, que l'on n'entend parler que de concerts où il se trouve des soldats, des luthériens qui boivent et mangent au doyné au dépent du chapitre.

17° Que pour le bien dudit chapitre, il faudroit retrancher le repas de la Saint-Martin qui couste 40 florins, un chariot de foin et deux sacs d'avoine pour entretenir pendant une semaine toute la maison de M. le doyen qui est nombreuse, et régaler des hérétiques qui assistent à nos plus saints mistères sans estre contraints de fléchir le genoux devant le Seigneur, tandis que sur les rues le Roy permet de frapper ceux qui ne le veulent faire. Il nous seroit plus louable de chanter nos grand messes en plein chant et en toute dévotion que d'avoir besoin d'excommuniez qui porte leur insolence jusque dans le sanctuaire et cela à la veüe des prestres qui y connivent et qui les flattent dans leur impiété. On retrancheroit par là à M. le chantre le loyer de la maison qui lui est voisine, et dont il retire 24 florins de loyer annuel, tandis que le chapitre luy entretient. Voilà déjà une espargne de près de cent florins par an qui serviroit à payer les debtes dudit chapitre qui est ruiné comme vous le pourez voir, Monsieur. L'on pourra voir par les comptes le vi et le grain que l'on a donné à des luthériens et envoyé à Strasbourg pour faire copier des messes de musique ; et d'autres frais inutiles, comme la dépence d'un septième poele pour M. Stelin, à ce que l'on dit, tandis que des pensionnaires en nombre viennent occuper le doyné, et le chapitre sera obligé de payer telle réparation, il n'y a pas de la justice. Et il est à craindre pour l'assemblage de tant de jeune gens tant pour le spirituel que pour le temporel. J'adjouteray de vive voix ce qui peut manquer icy et Monsieur le vicaire général est supplié de vouloir brusler le présent mémoire après avoir lu ce qu'il y trouveroit à réformer.

## PROCESSIONS EN USAGE DANS LA PAROISSE D'ANGEOT

### Description par le curé

#### Fin du XVII<sup>e</sup> siècle

#### ADHR, 16 G Angeot

L'on a coutume d'y faire procession les jours solennels comme Noël, pasque, ascension, pentecoste, toussaint, dédicasse et jour du paton saint Sébastien, et le lendemain de la toussaint à l'entour de l'église, si le temps le permet.

Item tous les dimanches et festes depuis l'invention de la sainte Croix jusqu'à l'exaltation Sainte Croix aussi à l'entour de l'église, le jour de la purification de Nostre Dame à l'entour de l'église, le jour des rameaux à l'entour de l'église et l'adoration du crucifix au pied de la croix sur le cimetier comme est dans le vieux rituel.

Item le jour de saint Marc évangéliste à l'entour du village d'Angeot, l'on bénit les puits, les croix et les semailles etc à laquelle il doit assister de chaque famille une personne pour le moïn à peine d'amende, et ce de toute la paroisse.

Item le 1<sup>er</sup> jour des rogations depuis Angeot à La Grange, sellon où l'on dit la messe et delà au Val, la Fontaine où l'on donne congé, après avoir bénit les puits, croix étangs, semailles partout etc et que chaque famille a donné au curé en prenant congé quatre deniers bâlois. Et le marguillier ou autres ces jour de bénédictions et ceux cy après cherché et levé de chaque famille dans les villages qu'on donne les bénédictions des puits etc des œufs. Ceux qui n'en donnent pas doivent 4 d. batzen. Il y doit aussi assister de chaque famille une personne et venir joindre la procession audi Angeot. Mesme les jurés y doivent envoyer des hommes nécessaires et capables pour aider et porter les ornements le tout à peine de chastiment.

Un jour des rogations, le curé avec le maistre d'escole après la messe prend la croix seulement le surplict, une estole et l'eau bénite et vat pour bénir les croix, fontaines et semailles etc d'Esteimbe, et de chaque famille il y vint à la messe une personne qui assistent par tous le finage à peine d'amende. Ils donnent aussi les œufs etc. Ils ne sont pas obligés de venir à la procession des rogations par la paroisse, mais bien aux autres.

Le lendemain de l'ascension de Notre Seigneur l'on vat d'icy processionnellement dire la messe en l'hermitage de Reppe et après la messe (où ils donnent tous l'offrande) l'on bénit processionnellement les puits, croix, et finage de Reppe. Chaque famille y doit avoir une personne à peine d'amende, on y lève les œufs seulement pour ceux de Reppe. On donne congé à la chapelle de Reppe. Cette procession a esté ... contre les tempestes du ciel, pour la conservation des fruits de la terre. Ceux d'Esteimbe ne vont que jusqu'à l'hermitage et ont congé.

Des œufs qui se lèvent par le marguillier ou autres esdites processions, le curé prend la moitié et le marguillier et le maistre d'escole partagent l'autre moitié. Mais des rappes (argent) à donner par chaque famille, le curé les prend seul et est payé à l'officialité les crucialia.

Le jour de la feste Dieu se fait une procession solennelle à l'entour du village d'Angeot avec le Saint Sacrement, l'on fait une autel à la croix de la Cambe, devant chez le sieur prévost, la seconde à la croix du Santerey. La troisième au pas de la croix au bout du costé de la chapelle. Et la quatriesme sur le cemetier au pied de la croix.

Le jour de l'Assomption de la Vierge mère de Dieu le 15 aoust se fait une procession à vespres depuis l'église jusqu'à la croix du puits de la courbe au milieu du village devant chez le prévost.

Et par ordre du roy en l'an 1682 il y doit assister de chaque famille une personne à peine d'amende.  
Mais remarqué que toutes ses amendes viennent à la fabrique au profit de l'église.  
Atteste CR Simon, curé.

## PAROISSE DE JETTERSWILLER

### Usages en matière de culte

ADAM, A., « Die Pfarrei Jedersweiler »,  
*BSCMHA*, 2<sup>e</sup> série, 22, 1908, p. 108-110.

Tous les samedis soirs, toutes les veilles des douze apôtres et des fêtes de Notre Dame, toutes les veilles des fêtes solennelles, on chante le *Salve*. Aux matins de ces jours, on chante matines et le dimanche avant la messe, on bénit l'eau et le sel. Le dimanche soir, lorsqu'on a fini de célébrer les vêpres, on va de l'église à l'ossuaire avec l'eau bénie et on dit un *De profundis cum collecta*. Puis on revient dans l'église et on chante l'*Ave Maria*, et on donne la bénédiction.

Le lundi, on célèbre la *Missam pro defunctis*, et après la messe on procède à l'aspersion comme prescrit. Cela s'appelle le *Montagsopfer* et le *Seelgerechtverdienst*. Dans la semaine, selon ce qui paraît convenir au célébrant, on dit également une messe.

Processions : le lundi de la Résurrection, tôt le matin au moment de l'*Angelus*, on fait une procession avec le saint viatique à travers le ban et on lit le début des quatre évangiles. On fait une station à Crastatt. Pour cette procession, le prêtre reçoit un repas de la communauté.

Le jour de la lance et des clous (= le vendredi après l'octave de Pâques), on fait une procession à la Bienheureuse Vierge à Reinacker, avec ceux de Crastatt.

Le jour de la saint Marc, le prêtre du lieu dit la messe ici vers la septième heure, en présence de ceux de Crastatt. La messe terminée, on va à Reinacker. On y dit l'office de la Vierge et de là on fait une procession à Reutenbourg. On y célèbre l'office de saint Marc. Cela terminé, on revient à la maison.

Le samedi après le dimanche *Misericordia Domini*, de grand matin, on fait une procession à la Vierge à Monswiller, et le prêtre y célèbre et après cela on y mange (le prêtre reçoit son repas et un transport à cheval de la communauté).

Les jours des Rogations, le second jour, on faisait procession à Romanswiller (devenu protestant), puis à Crastatt. Le troisième jour, on faisait procession à Allenwiller (avant la Réforme), puis à Reinacker.

Le quatrième jour, on ne va nulle part, mais les prêtres d'Allenwiller venaient à Jetterswiller, maintenant ceux de Crastatt. Le prêtre reste avec eux pendant la célébration et les raccompagne.

Le jour de l'Ascension, le matin vers la cinquième heure, on fait une procession avec le saint viatique à travers le ban et on lit le début des quatre évangiles.

Le lundi de Pentecôte, les prêtres de Crastatt viennent avec le saint sacrement et les bannières.

La Fête-Dieu. On fait procession vers la septième heure à travers le village. Le prêtre est tenu de faire faire un cierge d'une livre de cire pour brûler devant le Corps du Christ dans l'église durant l'octave (décret de 1523).

Le procureur de l'église doit procurer du vin aux jours des Rameaux, de la Cène et de Pâques, en quantité convenable pour la messe. Et s'il en reste, le curé peut l'emporter ou le donner selon sa volonté.

Le vin pour laver les autels est donné sur les biens de Heintzen Henrich.



## COUTUMES AU MONT SAINTE-ODILE

*Remarques des choses plus notables arrivées à Hohembourg,  
depuis la feste de la très sainte Trinité, onzième de juin jusques au mois de juillet.  
Ex historia cronographica Montis Sanctae Ottiliae Gallice  
scripta a R. P. Gabriele Gallois canonico Praemonstratensi  
in Monte divae Ottiliae commorante. Anno 1656, page 152.*

## AVES, VI 91/11

§11. Le mardy treizième de juin vint icy la procession des habitans de Barr luthériens composée de trente six jurez de la ville auxquels s'était joint M. l'ambtmann ou chastelain et le vénérable prédicant et d'autres, montant en tout au nombre d'environ six vingt personnes, la plupart garnie de fusils et arquebuses sous la conduite d'un fifre et tambour, lesquels assistèrent tous à la grande messe, qui fut chantée toute en musique, à quoy ils sont obligés à peine d'être privé du past ou diner que le M. le Schaffner ou oeconome de Hohembourg doit donner auxdits tente six jurés.

Cette cérémonie a prix son origine d'une ancienne coutume par laquelle les habitans de ladite ville et nommément les trente six jurez étoient obligés de venir annuellement en procession sur la montagne le jour de la Purification de Notre Dame, avant qu'ils eussent abandonné la religion catholique, pour embrasser les rêveries de Martin Luther, et assister à la messe le cierge en main, après quoy le Schaffner donnoit à disner par ordre des dames religieuses auxditsjurez. En reconnoissance de quoy le sieur Schultheiss ou prévost de la ville donnoit une serpe au meyer ou fermier de l'abbaye avec pouvoir de prendre avec la ditte serpe et non avec la hache, tout autant de bois qu'ils auroient besoin pour son chauffage dans les bois communs de Bar, duquel droit il jouit encore présentement sans que personne le puisse empêcher.

Or quoy qu'anciennement ils eussent été obligés de se trouver icy le jour de la Purification, si est ce que depuis quelques années ils ont changés ce jour au mardy d'après la Trinité, tant pour ce que la montagne est très difficile d'allez au mois de février à cause des neiges qui y sont fort hautes pour l'ordinaire qu'à raison qu'en se temps ils seroient contraints de manger plus de gelée que de viande chaude, au millieu de la cour où ils ont coutume de prendre leur réfection.

Il est vray que M. notre Schaffner si c'estoit M. Stumpff, père de M. Stumpff, receveur de Hohembourg pour le jourd'huy, a eu bien de la peine d'acquiescer à se changement, voulant adhérer à l'ancienne coutume, néanmoins pour vivre en paix avec ses messieurs, ils leur a accordé de prendre tel jour que bon leur semblera, pourveu que huit jours avant leur venue ils l'advertissent ou le fermier, à peine d'être plus mal traité qu'ils ne voudroient. ..

Le soussigné sertifie avoir entendu de ses propres oreilles de la bouche propre des anciens religieux, résidants à Ste-Ottile qu'après le service divin, Madame l'abbesse faisoit donner par son receveur, sic florins monnoye de Strasbourg aux trente six jurez de Barr pour les dépenses chez le cabaretier ou fermier de Hohembourg en reconnoissance de quoy M. le bailly et les trente six jurez donnoient pouvoir à Madame l'abbesse de faire paître tente six pièces de bestes dans leurs bois voisins afin d'oter toute sorte d'occasion de procez et difficultés. Le soussigné demeurant à Ste Ottile l'an 1667. A Barr, le 24<sup>e</sup> janvier 1700. Signé F. Hugues supérieur de Ste Ottile.

CHARTREUSE DE MOLSHEIM

*ARCHIVUM SACRISTIAE*

1692

BNUS, ms 843

*Petit in-8°, manuscrit qui contient en plusieurs chapitres l'histoire de la Chartreuse de Molsheim du point de vue matériel. Le titre est d'ailleurs signifiant : Archivum sacristiae désignant tout ce qui touche au sacré : bâtiment, autels, ornements, clercs.*

*Éléments chronologiques relatifs à l'église et au monastère :*

- 1606 : consécration des autels de l'église et, en 1624 de la chapelle de la Trinité, par Adam Peetz.
- 1614 : consécration de l'église.
- 1626 : célébration solennelle de la Saint-Bruno le 6 octobre, selon le Bréviaire romain, nouvellement imprimé. Sont présents les vicaires du Grand chœur, le suffragant, 20 ou 30 enfants de chœur en blanc, les abbés d'Altorf et d'Ebersmunster.
- 1635 : le retable de l'autel de la croix est peint, des vitraux sont posés (le peintre est un chartreux de la Chartreuse de Fribourg).
- 1664 : consécration de l'autel des trois Rois.
- 1672 : consécration du maître-autel.

*Autres éléments :*

- 1646 : acquisition de coules (p. 140). Une seconde main commente cette acquisition en datant une seconde acquisition réalisée en 1686.

*In fine, liste des pères défunts d'une même main jusqu'en 1659. Suite écrite par une autre main.*

*Langue : le scribe utilise l'allemand et le latin.*

*Date de l'inventaire des objets et ornements : 1692 (p. 43-54).*

[43]

Summa omnium quae ad ecclesiae ornatum spectant Anno 1692 inventa.

Ego frater Petrus anno 1692 indignus sacrista institutus sacram ecclesiae suppellectilem diligenter perlustrans, me invenisse in eadem ecclesia nostra haec infranotata attestor.

- Aurea et argentea

Monstrantias 3 quarum una major per totum deaurata, aliae argenteae et hinc inde tantum deauratae vix pro monstrantia sufficiunt. Et reliquiarium parvum argenteum hinc inde deaurata.

Una patena aurea per totum (vide p. 185 NB).

Ciboria duo unum intus et foris deauratum aliud hinc inde.

Calices argenteos deauratos – 15.

[44]

Calicem non consecratum pro electione Prioris per totum deauratum – 1.

Cruces argenteas hinc inde deauratas 3, una major cum ligneo pede, alias duas minores ex argento, quibus utitur sacerdos hebdomadarius in processionibus.

Oscula pacis argentea et ex parte deaurata – 3.

Scyphos argenteos ex parte deauratos – 3.

Ampullorum argenteorum aequaliter deauratorum paria – 4.

Scutellas argenteas ut vulgo nominantur Lator – 2.

[45]

Missalia in sammat eingebunden mit silbernen Krampfen undt silbernen Beschlag – 3.

Cum ansis argenteis deauratis aliud – 1.

Thuribulum et naviculam ex parte deauratam.

- Stanea.

Calices ex stanno pro belli tempore – 10.

Quorum tamen aliqui inutiles facti sunt.

Vasa pro oleo sacro – 2. Unum interius est ex argento. Haec mutantur quotannis.

Candelabra pro hyeme – 10.

Scutellae pro recipienda ablutione in missis – 8.

[46]

Zwey eiglen oder Handtfaß.

Zwey Lator unum pro diacono, aliud supratonale.

Ampullorum paria – 15. Praeter alia antiqua.

Poculorum pro floribus, paria 12.

Item poculum undt ein Lator pro coena Domini.

- Cuprea

Candelabrorum cupreorum maiorum paria – 3.

Minorum paria – 9.

Et unum integrum sine compare quo uti possumus [47] in octavis Corporis, defuncto etc.

Alterius generis candelabra de altaribus dependentia paria – 5.

Et unam parvum pro interitio summi altaris.

Alia adhuc supersunt antiqua candelabra ferre pro singulis altaribus ecclesiae.

Item aliud pro Nativitate Domini cui tres cerei tunc imponentur quamvis ita fabre factus sit ut quatuor possit capere, in cuius medio consistit Salvator cum cruce. Oblatum fuit a Reverendissimo D. D. Gabriele Haug suffraganeo etc.

Scutellas pro receptione ablutionis ex cupro rubro – 2 et ex flavo – 2.

Item unum candelabrum ante summum altare de cuius stipite 6 prominent candelabra, opus egregium [48] tali viro dignum qui obtulit. Fuit vero is offerens Reverendissimus D. D. Lambertus a Laer<sup>855</sup>, vicarius generalis episcopatus Argentinensis et praepositus Neovillae etc.

Peloes ex cupro pro coena Domini optimas – 3. Et alias antiquas – 3.

Item poculum pro lixivio in Coena Domini ex cupro – 1.

Crucem cupream cuius crucifixus est ex argento cum circumferentiis.

Thuribulum et naviculam.

Nolas / Volas ??? – 4.

Vasa pro aqua benedicta – 4.

Lucerna – 3.

[49]

- Linea

Albas solennes cum spitiis – 4.

Albas alias cum spitiis minoribus – 6.

Communes albas – 45.

---

<sup>855</sup> Ce même personnage aurait fait réaliser un buste-reliquaire en l'honneur de saint Adelphe à Neuwiller-les-Saverne.

Mappulas Item altarium coopertoria linea, etiam pallas majores pro singulis altaribus duplices cum coopertoris duplicibus, pluribus non indigemus quia tantum in sabbatho sancto semel commutentur. Pro solennitatibus vero singula altaria singulas majores pallas habent et mappulas.

Pallas minores in medio altaris ponendas infra corporale – 42.

Corporalia pro nobis – 37.

Corporalia pro saecularibus minora – 12.

[50]

[...loe] klein – 66. Paria, praeter alia multa parva pro libris – 86.

Humeralia sine spitiis – 81.

Cum spitiis – 10 vel 12.

Coopertoria pro libris – 19.

Cingula multa.

Saccos calicum – 77 praeter 20 alios recenter paratos qui nimis parvi sunt.

Sacculos pro patenis – 77.

Purificatoria calicum – 129.

Id est 63 paria pro calicibus, nos enim duobus utimur pro quolibet calice.

Manutergia – 67.

[51]

- Tapetes

Pro gradu summi altaris – 2.

Pro saecularibus dominis tapetes – 4.

[52]

- Cussinios

Pro summo altari paria – 4.

Pro altare SS. Virginis et Annae – 2 paria.

Pro dominis ecclesiam nostram visitantibus in universum – 21.

- Cortinarum sericarum

Paria – 8.

Aliarum von Zeuch paria – 5 et una.

Praeterea quadragesimalium – paria 4.

[53]

- Antipendia ex corio – 15.

Antipendia de purpura villosa.

Antipendia de serico et holoserico.

Antipendia contexta auro et argento – 5.

Antipendia acupieta – 1 pro altari 3 Regum.

Reliqua duo sunt super prioratum.

Antipendia pro defunctis – 5.

Antipendium pietum – 1.

Antipendia quadragesimalia – 10.

[54]

- Casulae cum stolis et manipulis.

Communes de panno communi.

Casulas de purpura villosa.

Ex auro et argento contextas – 4.

Ex serico – 3.

Acupietas – 2.

Stolas de iisdem materiis pro diacono multas solennissimas – solenniores – communes.

[59-79] en blanc.

[80]

In nomine Patris et Filii et Spiritus Sancti Amen.

Descriptio casularum ecclesiae nostrae praetiosarum.

Aurae una, so ein guldenes Stuck, dessen grundt goldt, sed flos desuper rubeus nonnihil elevatus, intra florem aurum etiam parumper extollitur. Habet crucem a tergo (cujus fundamentum rott dupell taffett) von geschlagenem silber überguldt (fuit cingulum ex sentellulis argenteis deauratus) in fronte crucis ist ein grosses stuck silber überguldt ausgearbeit welches den gurtell geschlossen, circum finem vero habes septem leminas argenti longitudine minoris digiti in medio unionibus decoratas, quas sequitur S. Michael archangelus diabolum calcans in argento deaurato excisus, post quem sequuntur insignia benefactoris acupicta. In anteriori casulae parte habes columnam aus rottem dupell Taffet squamulis aureis ornatam, sed nonnihil attritam, in fine vero ejusdem columnae insignia benefactorum argentea partim deaurata, partim depicta. Cum [81] stola, manipulo, alba, humerali.

Caeruleae

Carulea. Blaw sammet geblumt, habet crucem a tergo von rotem geblumt sammet, welche gezieret ex integro mit geschlagenem oder über aus sehen gearbeit silber überguldt (fuit cingulum quia clausurae adhuc videntur) invenies in hec cruce species hominum animum etc. Dies Creutz ist ihn eine guldene gewebene darzu gemante schnur eingeschlossenen, in medio crucis gryphus habens floramen in pectore vacuum, sed ablatu hic gryphus fuit in fuga Swerica, in fine ab utraque parte crucis invenies insignia benefactorum in lanieis argenteis partim depicta partim deaurata. In anteriori casulae parte habes columnam aus geblumtem rotem sammel, welche auch mit einer guldener derzu gemanter schnur eingeschlossen, in hac columna samt sieben guldener oder silber übergulte knöpf gegossen oder ausgearbeit. Circumcinguntur vero mit silber übergulden [82] kleinen ronnen spangelen. Cum manipulo, stola, akba, humerali.

Caerulea. Blaw geblumt sammet habet crucem a tergo acupictam, in crucis capite Deus Pater in nubibus, in cujus [...] Spiritus Sanctus in columbae specie, et in crucis medio coronatio B. V. Mariae a filio, ambo in throno sedent vallate ab utraque parte angelo, post quos a dextris S. Joannes Baptista, a sinistris S. Joannes Evangelista. Infra coronationem B. V. Mariae sequitur primo S. Andreas apostolus, dein S. Catharina virgo ex martyr. cum S. Maria Magdalena simul stantes, ex tertio S. Ursula. Casulae crucem claudunt benefactorum insignia omnia acupicta ex unionibus hinc inde decenter ornata.

In anteriori parte casulae habes columnem aureis filis intextam ac Salvatoris Nostri caput in principio ejusdem, deinde distinctim tres flores cum nonnullis foliolis acupictis omnibus. Cum manipulo, stola, alba, humerali.

[83]

Castanei coloris

Duae aus kasten braue glattem sammet. Ambae habent crucem a tergo pucherrimam, unius crucis fundamentum rott atlas squamulis aureis ex toto, sed non opulenter ornatum. In medio vero crucis Salvator crucifixus [...]nenter a fundamenti elevatus, pro clavis in manibus et pedibus positae sunt tres margaritae. Crux uti ex indusium ex auro intextum unionibus conclusum, corona similiter ex plendor ex vultu procedens ex unionibus, splendor hic in superiori parte rubeo ad dexteram viridi ad laenam caeruleo gaudet margarito. Supra crucem habes Deum Pater in nubibus, immediate sequitur Spiritus Sanctus in columbae species. A dextris sanctae crucis S. Hieronymus a sinistris S. Gregorius, ad pedem primo S. Ambrosius, secundo S. Augustinus, eminenter omnes a casulae fundamento elevati.

In anteriori casulae parte habes trium digitorum in latitudine columnam auro ex viridi serico intexam. Cum stola, manipulo, albe, humerali.

[84]

Altera habet a tergo crucem praetiosam quamvis non latam ex meris unionibus confectam, in medio crucis habes cor grandiusculum ex unionibus quoque confectum, in medio scissum ex in modum sanguinis effluentis corallis primis quidem grandioribus tamen decrescentibus decoratum. Supra ex unionibus scriptum reperis I.N.R.I. in utroque crucis latere ut ex infra circa medium casulae habet clavos argenteos deauratos sive aureos, ex quorum medio corallina in modum sanguinis defluentis visuntur, in fine crucis habes insignia (ut videtur) benefactoris. Ante habet columnam trium digitorum

In latitudine e auro ex rubeo serico intexam. Cum stola, manipulo, alba, humerali.

Rubei coloris

Prima pretiosissima aus rotam atlas sine holoserico aureis flosentibus ex rosis, hinc inde etiam viridi serico intexta, habet crucem a tergo (cujus fundamentum aus gestricktem goldt) ex meris unionibus desuper contextam, in cujus medio B. M. Maria pulcherime a crucis fundamento exaltata, brachio sinistro tenens puerulum Jesum indusio contentum, dextra vero [85] scriptum aureum, ejusdem inferior toga omnino aurea, superio ex unionibus grandioribus contexta. Coronam in capite habet auream sive argenteam deauratam elaboratam cum quinque lapidibus praetiosis, luna etiam quae relucet ex vultu argentea deaurata, sive aurea novem margaritis pulcherrimis est, decorata sub ejusdem pedibus luna item aurea, ex immediate sequitur fibula aurea elaborata semique lunata, post eam etiam spira aurea (que ordetur esse insigne benefactoris) caetera S. crucis omnia ex unionibus confecta, nisi quod in fine reperis partem argenti deaurati pulchre elaborati crucem claudentem. In anteriori parte habes columnam trium digitorum in latitudine ex auro ex viridi serico intexam, in fine benefactoris insignia, spiram nempe ex auro acupictam, fundamento caeruleo. Cum stola, manipulo, alba, humerali.

Secunda. Item von rotem geblumbtem sammat, ihn welchem guldene rosen eingewebt, habet a tergo columnam cujus fundamentum schwartzer taffet, squamatis aureis ex integro ornatam, in hujus columnae capite Deus Pater in nubibus, mox Spiritus Sanctus in specie [86] columbae, sequitur Christus Ecce Homo stans nudus purpura tantum a tergo accinctus cum arundine in manu dextra, latus manus pedes perforatos ex in modum sanguinis decurrentis cruentatos, sequuntur in eadem columna quatuor angeli arma passionis ferentes, primus crucem, secundus spongiam cum lancea, tertius columnam in una in altera manu virgam, quartus in dextera claves, in sinistra malleum defert. Toga Dei Patris, Spiritus Sanctus in colombae specie ex toto, uti ex Salvatoris succinctorium cum vestimento purpureo exterius togae etiam quatuor angelorum ex meris unionibus sunt confectae, sed nonnihil in elevationibus partibus sicut ex circum crucem laesa.

In anteriori parte casulae habes columnam cujus fundamentum schwartzer taffet ex toto ferme laesum, in capite hujus columnae habes duo benefactorum insignia, caeterum sunt rosae in medio cum foliis a lateribus per totam columnam ex squamulis aureis confectae, et post rosas singulas acupicta nomina Jesus Maria. Quamvis ferme deleta. Cum stola, manipulo, alba, humerali.

[87] Tertia. Aus rotem geblumbtem sammet a cujus tergo crux cujus fundamentum holosericum nigrum, etwas verletzt. In medio habes B. V. Mariam (in sole ex filis aureis contextum) stantem, puerulum Jesulum in dextera tenentem, lunam pedibus calcantem. Corona uti et toga ex meris unionibus confecta. Lunula caput circumdans claudis unionibus grandiusculis, supra quas reperis stellulas tredecim ex auro sive argento deaurato. Caeterum crux ex integro in cancellorum modum facta cujus fenestellae partim foliculis argenteis derauratis, partim squamulis aureis ornaetae, divisiones vero fenestellarum fiunt per uniones duplicatas. Claudunt casulae crucem insignia trium benefactorum. In anteriori parte columna est cujus fundamentum, tale quale ex crucis a tergo,

eodemque modo omnino confecta, sed uniones omnes perditae. Cum stola, manipulo, alba, humerali.

[88]

Quarta. Aus rotam, geblumbtem sammet, dessen sammet duplicirt uber aus kostlich. Habet crucem a tergo auream, ein guldenes stuck. Flos vero a ... (ratures) nonnihil de fundamento aureo elevatus est rubeus et in crucis fine insignia benefactoris grandiuscula Maximiliani secundi caesaris piae memoriae acupicta. Habet in anteriori parte ejusdem cum cruce materie columnam. Cum stola, manipulo, alba, humerali.

Quinta. Aus rottem geblumbtem sammet, habet crucem a tergo, cujus fundamentum ex auro intextum in crucis capite Deus Pater in nubibus, mundum sinistra tenens, sequitur Christus in cruce pendens acupictus, collateralis habet sanctos apostolos Petrum et Paulum, et infra brachia duos angelos in aere quorum a dextris calicem unum dextera sinistra alterum tenet, in quos sanguis ex brachio dextro et latere defluit. Alter a sinistris, sinistrae manus [89] defluentem sanguinem excipit. A latere pedis crucis habes B. M. Mariam et sanctum Joannem evangelistam, quos inferius sanctus apostolus Andreas sequitur. Ab anteriori parte habet columnam. Habet illa tres sanctos, B. V. Mariam in capite, in medio sanctum Jacobum apostolum, ex tertio sanctum Georgium martyrem calcantem draconem columnamque claudentem. Casula aequaliter attita est. Cum stola, manipulo, alba, humerali.

Viridis coloris.

Prima. Auf grunem geblumbtem sammet, habet a tergo crucem cujus fundamentum ex auro contextum, in superiori parte S. Crucis Deus Pater in nubibus, sinistra mundum tenens, collateralibus duobus angelis, immediate sequitur Spiritus Sanctus in columbae specie. In medio crucis B. V. Maria sedet, et in sinum puerulum Jesum gestat. Ad dexteram B.V. Mariae sedet sancta Catharina viro et martyr, a sinistris aduentia habetis arma passionis suae ensis et rotam. Ad sinistram sedet sancta Agnes virgo et martyr adjacenta agniculo. Ambae [90] acupictae pulcherrimae, et hinc inde unionibus pulcherrimis decorate, uti et omnes tam memoratae quam memorandae imagines. Infra B.V. Mariam habes stantes sanctam Ursulam cum sagitta, et sanctam Barbaram cum candela et palma infra quas item stantes sanctam Dorotheam puerulum sportulam cum flosculis ipsi offerentem, et sanct... (blanc = Otiliam ?) cum calice et patena duobus oculis eidem impressis. Claudunt casulae crucem sanctus Benedictus dextera librum sinistra pedum tenens, et sanctus pater Bruno cum palma ac libro sub pedibus vero ejusdem pedo ac mitra in quorum sanctorum medio superius habes insignia benefactoris, spiram aureis filis intextam fundamento caeruleo, inferius benefactoris alterius insignia fundamento nigro. In anteriori parte habet columnam auream quique floribus desuper intextis. Cum stola, manipulo, alba, humerali.

Secunda. Aus grunem geblumbtem sammet, habens crucem a tergo cujus fundamentum aureum sive ex auro contextum. Continet haec crux septem mysteria de Salvatoris nostri vita, superius sive in capite crucis [91] salutatio videtur angelica, in medio Nativitas Domini, ad dexteram ejusdem Visitatio sanctae Elisabeth, ad sinistram Adoratio regum, infra Nativitatem Domini, 1° Resurrectio Domini, 2° Ascensio Domini, B. Virgine et apostolis spectantibus relictis vestigiis Salvatoris nostri in monte expressis, Dormitio B. V. Mariae claudit casulae crucem, quam sequuntur (nempe spira aureis filis intexta) insignia, imagines omnes acupictae pulchrae et hinc inde praesentim in resplendentibus capitibus unionibus pulcherrimis adornatae.

In anteriori parte casulae habes columnam auream sive ex aureis filis contextam, in medio ipsius lineam ex serico viridi tribus gaudentem parvis flosculis. Cum stola, manipulo, alba, humerali.

Tertia. Aus grunem geblumbtem sammet, habet crucem a tergo cujus fundamentum holosericum nigrum. In ipsa cruce continetur radix Jesse. Superius sive in capite crucis sanctus Petrus in pontificalibus, habens in manu sinistra clavem, in dextra inscriptionem « Christus factus est pro

nobis obediens ». In medio crucis B. V. Maria in rosa gestans in dextro brachio puerulum [92] Jesum. Collateralis habet sanctum Joannem Baptistam a dextris cum inscripto « ecce Agnus Dei ». A sinistris sanctum Joannem Evangelistam cum inscripto « Verbum caro factum est ». Infra B. V. habes (blanc) cum inscripto « Haec est Virgo ». Infra ipsum Salomonem regem cum inscripto « Tota pulchra es amica mea ». Post hunc Davidem regem cum inscriptione « In sole posuit tabernaculum suum » quem sequitur Jesse dormiens, ex cujus pectore arbor prorumpit et praenominatos in rosis sedentes continet. Omnes memorati facies habent acupictas pulcherrimas, vestimenta vero omnia cum arbore ramusculis, rosis, foliis, sunt ex unionibus plerisque grandioribus confecta, sed quando folia se reflectunt ex squamulis aureis sunt intexta. Finem ponit crucis sanctus Isaias propheta opere tali quo antedicti cum inscriptione « egredietur virga de radice Jesse ».

In anteriori parte casulae habes columnam cujus fundamentum holosericum nigrum, in capite ipsius videtur salutatio angelica opere quidem parva sed pulcherrima. Supra eadem Spiritus Sanctus in specie columbae, ab utraque parte vallatus Angelo, Spiritus Sanctus, vestimenta tam B. V. Mariae quam angelorum ex meris unionibus sunt [93] confecta. Salutationem angelicam sequitur ramusculus ex spanneletis argenteis cum aliquot rosis, partim ex unionibus, partim ex squemulis aureis confectis, ac per totem columnam de uno latere in aliud aliquoties se reflectens. Cum stola, manipulo, alba, humerali.

Quarta. Grune geblumt sammet. Habet a tergo crucem cujus fundamentum holosericum nigrum. In quatuor crucis extumitibus quatuor evangelistae : sanctus Joannes ad caput, ad pedes sanctus Matthaeus, ad dexteram sanctus Lucas, ad sinistram sanctus Marcus. In medio crucis ante ipsam crucem habes Salvatorem mundi, nudum, stantem, pedibus mundum calcantem, ad dexteram et laevam ejusdem duos angelos uti et infra pedes duos, arma passionis ferentes. A dextris fert virgam et flagellum, a sinistis clavos et malleum, primus infra pedes columnam, secundus spongiam et lanceam. Sequitur toga Salvatoris acupicta, et supra ipsam tres aleae. [94] Fundamentum crucis squamulis aureis ex toto et opulenter est ornatum, facies omnes acupictae pulchrae satis. Tam crux quam vestimenta sanctorum, alae etiam angelorum unionibus hinc inde sunt exornatae. In anteriori parte habes columnam fundamento holoserico nigro, et B. V. Mariam in ejus superiori parte grandiusculam in sole, puerulum Jesum gestantem in ulnis, ad cujus pedes sanctus Joannes evangelista in alterum suspiciens ac virginem matrem calamo depingens. Squamulis aureis sed parvis fundamentum columnae decoratum per totum. Cum stola, manipulo, alba, humerali.

## CASULAE

### Albae

Una aus wiessen atlas habens crucem a tergo pulcherrimam, utpote adorationem 3 Regum fundamento crucis ex auro intexto. In medio crucis B. V. Maria puerulum Jesum sedens in sinu tenet, supra cujus caput stella ex unionibus resplendet, collaterales habet reges duos et ad pedes tertium quem sequuntur pedissequi ocreati, vexillis dominorum suorum decorati. [95]

In anteriori parte casulae habes columnam fundamento aureo acupicto ut a tergo crucis, in fronte sive superiori parte ejusdem stat B. V. Maria Jesum in ulnis portans. Cum stola, manipulo.

Dieses gemeltes creutz ist hiebevorn ihn weissem sammet ihngeschlossen gewesen, sed attrita materia. Renovata est mit newem atlas ut videre licet.

Nunc habemmus ad huc alias 5, zwey mit allerhandt gefärbten seyteren darin gestickten blumen, zwey anderen sich gantz gleich mit seydenm darin gewerbten blumen und eine pur weise.

### Nigrae.

Una von schwarzem sammet gants verschlissen. Habet crucem a tergo omnino insignem.

Fundamentum ejusdem ex auro intextum, atque in ea Salvatorem eminenter pendentem. In capite vero crucis Deum Patrem in nubibus immediate post ipso Spiritum Sanctum in specie columbae. Collateralis crucis sanctus Georgius martyr cum vexillo argenteis ex filis acupicto a dextris, a sinistris vero sanctus Petrus apostolus. Ad pedem crucis B. V. Maria stat cum sancto Joanne



Evangelista. Finem dat sancta Anna puerulum Jesum in ulnis et B. V. Mariam assistentem amplectens. Omnes memoratae imagines a crucis fundamento eminenter sunt elevatae. Crux tamen videtur esse perantiqua.

[96]

Flavi coloris

Duae omnino similis, aus gelbem atlas, colore ferme deperdito, habent crucem a tergo nigram aus schwarzem atlas, et in ea Salvatorem acupictum dependentem, per memoratam crucem (ex integro) circum circa Salvatorem sunt rosae alternatim albae et rubeae, paucae tamen, cum ramusculis et foliis ex unionibus pulcherrimis confectae. Et nota sicut ramusculi in principio quidem nonnihil orassionis paulatim descrescunt, sic et uniones nam primum grandiusculae, sed paulatim donec ad minimas deveniant, minorentur.

In pectore habent columnam nigram ejusdem cum cruce materie et aliquot ejusdem formae (sine unionibus) rosas ramusculos et foliola. Claudunt columnas utriusque casulae benefactorum Landsperg et kelch insignia. Cum stolis, manipulis, albis humeralibus.

[97-99] en blanc.

[100]

Mediocrates casulae

Albi coloris

Prima de purpura villosa. Weissem sammat sed attrita et inutilis, habet crucem a tergo cum quatuor mysteriis vitae Christi. In medio est Nativitas, supra ipsam Fuga in Aegyptum, a lateribus Adoratio regum, infra Nativitatem 1° Visitatio S. Elizabeth, quam sequitur B. Virgo cum puerulo Jesu et S. Joseph. Cum stola, manipulo.

2° damastica optime proportionata, ferme vetustate consumpta, habet crucem a tergo auream. Ejusdem materiae et formae habemus et alteram crucem casulae ejusdem consumpta, in fine crucis apposita sunt benefactoris insignia spira aurea fundamento caeruleo. In pectore habet columna holosericam flavem novem. Cum stola et manipulo.

3. Horoserica geblumt. Habet crucem in pectore rubeam holosericam albis flosculis eidem materiae intextis, habet et ejusdem materiae columnam a tergo cui in medio B. Virgo Maria acupicta in sole est superposita. Cum stola et manipulo.

[101]

Viridis coloris.

Unica holoserica cui intextae sunt rosae aureae : habet crucem a tergo auream, et illi intextae sunt rosae sed rubeae, et nomina benefactorum F. Joannes et F. Henricus Molitor. Ejusdem materiae cum cruce habet memorata casula et columnam pectoralem. Cum stola, manipulo, laba, humerali.

Purpurea et subnigra

Una de materia ondulata. Habet crucem a tergo acupictam sed vilem cum effigie Salvatoris in cruce pendentis. Claudit crucem S. Martinus equo insidens et cum paupere chlydem dividens. Cum stola, manipulo.

Nigri coloris

Prima de purpura villosa schwarz geblumt sammat. Habet crucem a tergo acupictam auream, et in ea Salvatorem pendentem, in superiori parte ejusdem Deus Pater in nubibus, collaterales B. Virgo a dextris, a sinistris S. Joannes Evangelista item in nubibus. Crucem claudit S. Paulus apostolus. In pectore habet colum- [102] –nam auream acupictam sive intextam cum quatuor flosculis. Habet et stolam cum manipulo ejusdem materiae sed non speciei.

2° de purpura villosa schwarz glatt sammat attrita et inutilis. Habet tamen crucem a tergo honestam, et in ea Salvatorem dependentem, in capite ejusdem Deus Pater in nubibus, ad dextram manum S. Agnes, ad sinistram S. Ursula, ad pedem crucis primo B. V. Maria, post eam S. Joannes

evangelista. Claudit crucem S. Pater Bruno flefcis genibus orans. Habet columnam in pectore acupictam et ab utriusque ejusdem parte in fine, benefactorum duorum insignia. Cum stola, manipulo.

3. De purpura villosa schwartz geblumbt sammatt cum cruce alba holoserica simplici et ejusdem materiae columna pecotrali. Cum stola et manipulo.

4. De purpura villosa optima schwartz glatt sammatt cum simplici alba holoserica cavae (sic) et ejusdem materiae columna pectorali sine sotla manipulo.

Duae proxime memoratae, parvae sunt et tempore belli Schweivi cum alba casula subscripta (de qua post fiet mentio) emptae.

[103] en blanc.

[104]

Festivales casulae

Albi coloris

Prima. Subserica geblumbt. Habet crucem a tergo fundamento rubeo argenteis filis parvis, numerosis immixtis, flosculis vero caeruleis grandiusculis intexto. Ejusdem materiae habet columnam pectoralem, et tam crux quam columna includuntur cordae aureae sed falsae latitudinis pollicis unius. Cum stola manipulo.

2. holoserica geblumbt attrita in pectore, habet crucem a tergo de cordulis rubeis ex purpura villosa confectis, et de iisdem columnam in pectore formatam, de iisdem etiam circum circa casula includitur. Cum stola manipulo.

3. subserica in pectore attrita, habet crucem a tergo amplam de purpura villosa, braun geblumbtem sammatt. Ejusdem materiae habet et columnam pectoralem, cum stola manipulo. Empta fuit hac casula cum duabus nigris de purpura villosa supra inter mediocres memoratis, tempore belli schweivi.

[105]

Rubri coloris

Damascenae duae colore deperdito, habent ambae cruces a tergo acupictas sed antiquas (venerunt Argentorato). Cum stolis manipulis.

Item rubea una holoserica inutilis. Habet crucem a tergo acupictam antiquam et ejusdem materiae columnam pectoralem.

Diversorum colorum

Primo. Duae omnino similes novae subsericae, fundamento flavo flosculis purpureis. Cruces habent subsericas albas geblumbt et ejusdem materiae columnas pectorales. Cum stolis manipulis.

Item una lanea fundamento nigro flosculis albis. Crucem a tergo habet holosericam viridem flosculo flavo, et ejusdem materiae habuit columnam pectoralem, sed attrita, alterius materiae alia superposita est fundamento ejusdem viridis laneo, flosculo subflavo. Cum stola et manipulo.

[106]

Item subserica una fundamento rubeo argenteis filis numerosis immixtis, flosculis vero caeruleis. Habet columnam pectoralem et crucem a tergo fundamento viridi flosculis albis parvis eidem intextis. Cum stola, manipulo.

Item una lanæ fundamento nigro flosculis subflavis, habet columnam pectoralem uti et a tergo crucem de purpura villosa rubea colore ferme deperdito. Cum stola, manipulo.

Nigri coloris

Duae omnino similes honesta de levi materia, habent cruces a tergo et columnes pectorales subsericas albas, geblumbt. Cum stola, manipulo.

[107] en blanc.

[108]

Quotidianæ casulae

Albi coloris

Prima ex panno habet crucem a tergo acupictam valde honestam et ejusdem laboris columnam pectoralem. Cum stola, manipulo.

2° ex panno habet crucem a tergo vilem acupictam et ejusdem materiae columnam pectoralem. Cum stola, manipulo.

Item duae von weissen barehet, habent ambae crucem a tergo acupictam quavis antiquem et ejusdem laboris columnam pectoralem. Cum stolis, manipulis.

Item duae lineae, habent ambae crucem a tergo et columnam pectoralem nigram holosericam, sed uni deest. Stola et manipulus (sic).

[109]

Castanei coloris

Una de preteria undulata ferme consumpta. Habet crucem a tergo holosericam fundamento ejusdem viridi, flore flavo. Pectoralem vero columnam viridem holosericam. Cum stola, manipulo.

Item una de panno habet crucem a tergo honestam acupictam et ejusdem laboris columnam pectoralem. Cum stola, manipulo.

Viridis coloris duae

De panno ambae, una earum habet crucem a tergo de cordis flavis formatam, uti et columnam pectoralem. Cum stola et manipulo.

Altera habet crucem de panno rubeo et de eadem materia etiam columnam pectoralem, sed crux uti et columna argenteis cordulis includitur. Cum stola, manipulo.

[110]

Rubei coloris

Una ferme consumpta de levi lanæ materia. Habet crucem acupictam veterem et columnam pectoralem viridem holosericam. Cum stola, manipulo.

Violaci coloris

De panno una. Habet crucem a tergo et columnam pectoralem de panno viridi. Cum stola, manipulo.

Nigri coloris

Prima de panno. Habet crucem honestam acupictam et columnam ejusdem laboris pectoralem sed attitam. Cum stola, manipulo.

2° de panno. Habet crucem a tergo et columnam pectoralem de purpura villosa nigra. Cum stola, manipulo.

3° de panno. Habet crucem a tergo holosericam, sed vilem laneam rubeam columnam pectoralem. Cum stola, manipulo.

[111] en blanc.

Sacellum sanctissimae Trinitatis habet particulares casulas quatuor, antependia tria.

Casula

Prima alba subserica filis argenteis ex integro materiae immixtis, columnam a tergo habet ex aureis cordis (pollicis latitudine) et similiter crucem in pectore ex iisdem cordis formatam cum stola manipulo.

Secunda rubea subserica filis aureis ex integro materie immixtus habet columnam a tergo et crucem pectoralem ex cordis aureis (latitudinis pollicis) formatam. Cum stola, manipulo.

Tertia nigra holoserica geblumt. Habet columnam a tergo et crucem pectoralem ejusdem materiae, sed albi coloris. Cum stola, manipulo.

[d'une autre main] Hodiedum tantum adest una nigra communis cum cruce et illa quae sequitur quarta.

Quarta ex levi materia geblumt fundamento subcoeruleo flosculo albo. Habet a tergo crucem simplicem et ejusdem materiae columnam pectoralem (es ist spilwerck). Cordae sunt latitudine duorum digitorum. Cum stola et manipulo. Ejusdem materiae habemus antependium pro sacello et duas cortinas pro altaribus SS. Joannis et Stephani.

[113]

Antependia sacelli SS. Trinitatis.

Unum ex materia sicut est casula proxime memorata, honestum, inferius habet pendula fila lanea, superius pro iisdem seint spitzen weissen angesetzt.

Secundum ex sargia album. Habet fila pendula lanea tam supra quam infra colorum albi et flavi, eorundem etiam colorum gaudet cordis tam in medio in incisionibus quam circum circa.

Tertium ex coreo depictum, in medio habetur Salvator crucifixus collateralibus deatissima Virgine Maria et S. Joanne evangelista, circum circa fisci aurei argentei diversorum colorum.

[D'une autre main] NB Hoc tempora

1 Ein weis von seyden mit rothen undt gelben auch blawen blumen.

2 Von sammet das scher die farb verlohren.

3 Von gran sammet.

4 Von letter.

[114-122]

Antependia, plusieurs pour le maître-autel, et un particulier pour chaque autel secondaire.

[121]

Maxime memorata altaria habent cortinas unumquoque unam.

[Tapis ou tapisserie avec la représentation de l'adoration des rois].

[122-123] Frontalia

- avec la généalogie du Christ (pour le maître-autel).

- avec saint Jean peignant la Vierge (pour l'autel de saint Jean l'évangéliste)

- avec la lapidation d'Etienne (pour l'autel de ce saint).

- un ancien montre sainte Ursule.

[124] Antependiola parva pro lectorio S. Evangelii (voile de lutrin ?)

[125] croix et orfrois isolés pour les chasubles (dont une croix « ex meris hieroglyphicis »)

[126] : il est à noter qu'autrefois, les amicts et les aubes étaient ornés du même matériau que la chasuble avec laquelle ils étaient assortis. Cet usage a été perpétué pour les ornements les plus riches (d'une main postérieure : *non est amplius in usu*).

[127] Pallae pro calicibus.

[128] Strophilola sive opertoria calicum quibus utuntur externi.

[130] Sindones pro diacono.

[131] Stolae pro diacono.

[132] Thecae pro corporalibus.

[135] Tunicelles.

[136-139] Mitre, textiles isolés, armoiries détachées des bienfaiteurs (seventur ad memoriam benefactorum).

[140-141] Cucullae [ainsi que tapis et coussins].

[143-144] Quando sertum fieri curavit pro majori monstrantia V. P. Michael Arnoldi remanserunt nonnulla aurea argentea holiserica de materiis pro floribus faciendis, ut sequitur.

Klockseidt fünf gantzer stängelein, weis, rodt, leibfarb, blaw, gelb.

Neben diesen, ist auch allerhandt der seidt auf halbe carten gewicklet.

Item guldene unndt silber lauber, unterschitlich gros. Jeder besonder ihn papir gewicklet.

Item eine grose spull auf welcher falsch goldt gewicklet.

Item eine schoutt (?) ihn welcher kleine guldene spangell.

Item unterschitlich kleine spultzer, auf welche goldt unndt silber, etlich etwas breidt, andere breitter, etlich auch gantz rondt aufgewicklet.

Item viell unndt unterschitlich messene dradt, deren ein gebundlein dick, 11 mittell, 17 dhun, alle sonderlich gewicklet. Item aus kopfen, 26 gebundlein von dradt.

Item weis unndt gelb dradt idwidern ein gebundlein zusammen gedräh.

Item noch andere unterschitliche drädtlein mit spitzen, auch strenglein silber unndt goldt auf seidt gewicklet.

Item etliche stücklein duppell taffet als weis, brauw, rodt.

Zu dieser blumen werck zumachen ist ein schönes rädtlein von eysen. Hatt ein goldtgulden kost etc asservatur.

[145] Quadragesimalia antependia. NB<sup>856</sup>.

[146-153] Linea

36 corporaux, manuterges, linges d'autels (dont des mappula pour les autels, lors des fêtes)...

p. 164-215 : vaisselle liturgique

---

<sup>856</sup> D'une autre main, ce qui explique le renouvellement des textiles en 1661 et 1681.

[164-172] Monstrantia major triangularis est.

Ad similitudinem turris summi templi Argentinensis facta, argentea et ex integro deaurata, nisi quod aliquae imagines fusae argenteae ad decorem remanserint.

Describi vix potest. Ratione nimiae elaborationis, numerositatis imaginum, ac excisionis attamen aliquid.

Pes magnus rotundus quidem sed in sex orbiculos quos ejusdem numeri cuspides dividunt transit, in singulis orbiculis habes mysterium vitae Christi insculptum ac circum circa diversas sanctorum et judaeorum effigies. In medio memoratus pes in collum sexangulare auricularis ferme digiti longitudinem abit, et a facies sive exterius angulum quodlibet habet columnam parvulam superius vasculo parvo sed vacuo (uno perduto) relicto. In vascula memorata extremitates manubrii mox describendi fines transeunt. Dividunt sex columnulas istas sex sanctorum apostolorum insculptae in laminis argenteis deauratis imagines. Finis pedis. Circum circa est elaboratus, foliolis incisionibus decenter ne videantur conglobationes superpositis. Inferius in pede monstrantiae pondus ejusdem describitur 20 Marck 4 lott.

Collo pedis mox memorato imponitur manubrii pars inferior sexangularis. Oenea tamen (ita vocatur quia sacerdos circumlaturus monstrantiam ibi eam suscipit) includitur autem et annectitur pedi clavo aereo striato sive cochlea memoratum vero manubrium inferius laminis argenteis deauratis (parvis columnis dividendis et in fine foliolis superpositis) tegitur. Mox (ad superiora) idem tegunt fenestellae numero duodecim interius vacuae, in superiori vero parte pulcherrime elaboratae, ac in diversas et numerosas turricules parvas tamen exeuntes, dividunt memoratas fenestellas ad invicem columnulae sive turriculae parvae in summitate, eorundem virorum capitibus duodecim parvis. Fundamento infra turriculas squamato.

Sequitur ascendendo trium digitorum interposito spatio orbicularis locus vacuus supra et infra in modum coronae pulcherrime elaboratus cum tribus brachiis eidem annexis extentis inferius eodem modo elaboratis (non tamen idcirco brachia vocata quod brachiorum more sint facta sed quia officium eorundem sustentando et portando exercent). Super vacuum memoratum locum ponitur lunula ad venerabile sacramentum sustentandum. Lunula quemvis argentea habet fundamentum viride eminenter elevatum, ad utraque parte columnam parvam non tam crassam quam latem quibus angeli flexis genibus, alis erectis, ambabus manibus lunulam sustentantes insident. Sunt autem memorati angeli cum lunula et columnis ex toto vel aurei vel argentei deaurati et in medio angelorum argenteum filum crassius unionem pulcherrimam in superficie habens.

Extremitatibus fundamenti lunulae dictae (quia rotundum) imponitur vitrum crystallinum etiam rotundum, omnino pulchrum, tantoque opere dignum et accomodatum, sustentant illud a tribus partibus (quia monstrantia triangularis est) tres diaconi in fuga swecica ablati. Locum habent dicti diaconi in brachiis supra memoratis, pro quibus tria foramina v. sacramento viciniore sunt facta, remotiora enim in iisdem brachiis et quadrangula sunt pro tribus turribus mirum in modum ac pulcherrime elaboratis.

Isti turres brachiis annectuntur inferius clavis ferreis striatis (habemus). Et ne memorati clavi videantur superponitur illis lamina argenti deaurata et in formam vultus virilis eminenter excussa, laminae memoratae etiam iisdem turribus parvis clavis argenteis (quatuor habemus) sive ex filo argenteo duplicato factis annectuntur. Memoratae omnes particulae cum clavis tam argenteis quam ferreis cum fragmentis nris argenteis asservanti.

Tres turres paulo ante memoratae habent singulae sex sanctorum diversorum statuas fusas duobus ordinibus collocatas, inferius imprimis tres, unam a dextris, a sinistris alteram et ab extra tertiam. Tres memoratae statuae dividuntur octo aliis parvis statuis totidemque columnulis, nam dimidiam partem altitudinis praecedentium statuarum ultimae (sicut et columnulae) habent. Et una alteri sunt in statu is ita et in columnulis sibi superposita est ut longitudinem statuarum majorem et altitudinem adaequent. Capitibus tecto in modum fenestellae facto apertes.

Illud tectum superiorum trium sanctorum eodem modo dispositorum (quia diximus duos ordines esse) pedale est. Dividuntur etiam columnulis sed non statuis, et ejusdem formae tecto quo inferiores statuae a dextris et sinistris teguntur. Effigies vero in medio constituta, habet pro tecto turrulam indicis longitudine (una in fuga swecica perdita) pro tecto mirifice elaboratam in cujus principio sive inferiori loco reflectendo ad V. Sacramentum est tectum vacuum (de quo paulo post) auricularis digiti ferme longitudine squamatum, fenestellis duabus ab utraque parte gaudens, et in medio fenestellarum quadrangularis locus vacuus cui imponitur turris major paulo post describenda, media vero pars istius tecti sub se continet descriptos turris sanctos (in genere loquendo) alia media diaconos perditos.

Tres autem sunt turres (quarum unem descripsimus) ejusdem dispositionis, longitudinis, latitudinis, altitudinis, formae, crassitie, ad decorem plusquam decentissime dispositae, et circumstant V. Sacramentum attamen diaconibus ante se immediate constitutis.

Descriptum ante cristallinum vitrum cingitur in superficie circulo, in modum coronae inferius ac superius elaborato, memoratus circulus habet linguas tres argenteas medii ferme digiti longitudine (linguas appello non quod ad formam linguarum factae sed quod colla tectorum - de quibus superius in prima et secunda linea hujus pagellae - turrium tam jam descriptarum intrent) cum fenestella quadranguli unicuique linguae superposita.

Sicut circulus descriptus inferius vitrum cingit, sic superius turrim majorem quae in capite vitri posita venerabile tegit et ei annectitur tribus claviculis argenteis summe pulchram et decoram nimis, altitudinis virilis ferme brachii. Habet tres divisiones una alteri superposita in modum turrium factas, et circum circa eadem aliis turrulis et columnis admirandum in modum elaboratis vallantur. Paulatim ab infra ad superiora in crassitie deficit, ita quod divisio prima ac venerabili sacramento propinquior, latior, longior et amplior sit secunda, et secunda tertia. Prima divisio ac V. Sacramento proximior continet B. V. Mariam corona aurea redimitam (statua est argentea fusa pallio tantum deaurato) puerulum Jesum sinistra, dextra flosculum sed perditum tenentem, sex fenestris in superiori parte pulcherrime elaboratis includitur quas dividunt alternatim turres tres totidemque columnae (sive alium in modum turres fabricatae ac minores). Tam vero columnae quam turres statua parva argentea (diversorum sunt sanctorum) inferius gaudent. Sed tres statuae in columnis positae eas ab extra claudunt, ac inferius altera sanctorum statua sed incurvata et inaurata sustentantur capitibus parvo elaborato tecto opertis. Reliquae tres in turribus positae alteram ante se turrim habent, turri etiam altiori teguntur, ac infra pedes rosam parvam in modum fenestellae pulchre elaboratae factam habent. Hinc inde etiam aliae parvae turrulae, tecta, columnulae, leonculi, facies sive capita sanctorum ac excisiones ad decorem supra modum pulchrae sunt positae. Supra B. V. Mariam divisio secunda s. patrem nostrum Brunonem (statua fusa argentea), dextra librum deauratum, sinistra palmam item deauratam portantem continet. Eundem includunt sex fenestrae superius pulcherrime elaboratae, illae dividuntur sex turribus minoribus quidem (uti et fenestrae) quibus B. Virgo cingitur sed non minori industria et artificio elaboratis, et ab extra sex argenteis parvis leonculis (sunt clavi argentei striati) aliis ejusdem numeri paulo tamen altioribus turrulis annectuntur.

Dividit autem a B. V. Maria s. patrem nostrum Brunonem pavementum cinctum corona aurea sive in modum coronae aureae elaboratus sexangularis circulus. Et eodem modo a s. patre nostro Brunone dividitur s. Hugo Lincolniensis sed corona omnino est parva. Habes etiam praeter memorata circum circa elaboratas alias pulchras turrulas, columnulas et similia ad decorem optime disposita.

In tertia divisione s. Hugo Lincolniensis (statua argentea fusa) mitratus, sinistra pedo, dextra libro sed deauratis gaudens, hunc similiter sex fenestellae sed pulchre elaboratae claudunt (et nota sicut fenestrae semper de inferioribus ad superiora decrescunt, ita et tres statuae in medio. Nam Beatae Virginis grandiuscula, et cum pede elaborato, sancti patris nostri Brunonis minor, s. vero Hugonis etiam praecedente minor) dividunt et has fenestellas columnae sive turrulae parvae quidem, sed artificii pulcherrimi, ascendunt autem usque ad pinaculum monstrantiae, interposito tantum parvo tecto squamato cui desuper crux imponitur. Quae parva quidem sed ponderosa habet Salvatorem in

ea pendentem argenteum, cum parvo pede ac in eo foramen ut possit annecti turri jam jam descripta a posteriori crucis parte scriptum MARIA et sic finitur.



**ORDO PAROCHIALIS**  
**USAGES LITURGIQUES DE LA PAROISSE D'OFFENBOURG**  
**ANNOTATIONS DU CURE JEREMIE RAPP**  
**A LA FIN D'UN VOLUME DES ACTES DU SYNODE DIOCESAIN DE STRASBOURG**  
**EDITES EN 1566**

Vers 1670

**BGS, Als. Anc. Ae 1**  
**(Analyse)**

Jean-Baptiste	<p>La veille : abstinence de viande.  Encensement des autels.  Office avec assistants et sermon, en ornements rouge <i>juxta consuetudinem chori</i>.  Après l'office, repas de midi au presbytère : deux chapelains, le maître d'école, l'organiste, le sacristain (<i>aedituus</i>) et, selon le bon plaisir du recteur, l'enfant actionnant les soufflets de l'orgue.</p>
Manière d'encenser	<p>Aux premières vêpres seulement, on encense les autels, tous lors des fêtes. Les majeurs. Les enfants de chœur sont en chape, avec chandeliers, sur les degrés bas de l'autel, encadrant le recteur. Il encense au centre, à gauche puis à droite, puis au milieu, chaque fois plus haut en disant la prière d'encensement. Ensuite, on se rend au tabernacle (<i>sacrarium</i>), l'encense en forme de croix, puis contourne l'autel, va à la <i>sacristia</i> où il encense l'autel, les enfants attendant à l'extérieur. Puis il se rend avec les enfants hors du chœur, il se rend à l'autel de saint Urbain, de la Croix, de saint Nicolas, de la Vierge, de sainte Catherine, enfin à la petite chapelle des trois Mages. Il revient au chœur et aux degrés où les chantres se tiennent pour chanter les versets et les encense les prêtres placés de part et d'autre du chœur. Il rend l'encensoir au sacristain près de la porte de la sacristie, puis revient à sa place. Il chante la collecte, donne la bénédiction sur les marches de l'autel et revient au vestiaire et dépose la chape.  Pour les fêtes mineures, on n'encense que le maître-autel, le tabernacle et les prêtres dans le chœur.</p>
Saints Pierre et Paul	<p>La veille, on s'abstient de viande. A la sixième heure du soir, on chante matines. On donne neuf lectures, ou trois pour le dernier nocturne. Les laudes sont chantées <i>more solito</i>. Aux premières vêpres on encense tous les autels. Le jour même, après l'office, repas chez le recteur.</p>
Visitation de la Vierge	<p>Fête au chœur. Aux premières vêpres, on célèbre comme à la Saint-Jean-Baptiste. On encense tous les autels, A la fin des vêpres, on chante aussitôt les complies. A la sixième heure, on chante matines avec neuf lectures, puis les laudes. Les enfants du chœur chantent le <i>Salve Regina</i> devant l'autel de la Vierge.</p>
Sainte Marguerite	<p>Célébrées au chœur avec le maître d'école et ses élèves.</p>

	Le dimanche le plus proche de la Sainte-Marguerite, on célèbre la dédicace de l'église d'Offenburg. Les premières vêpres sont chantées avec assistants et le maître d'école et les chantes. Puis on prend un petit repas. A la cinquième heure du matin on chante l'office, puis un des assistants fait un sermon au peuple. S'en suit le repas de midi entre le recteur et ses chapelains et aides. Après le repas on chante immédiatement les secondes vêpres.
Sainte Marie-Madeleine	Fête solennelle. On encense tous les autels aux premières vêpres. A la tombée de la nuit on chante matines et, selon le vouloir du recteur, les trois nocturnes ou seul le dernier avec sa lecture. On assure les laudes. L'office principal est célébré avec sermon, puis on prend le repas habituel.
Saint Jacques	Fête célébrée avec les reliques du saint. On notera que cette fête correspond à la dédicace de l'église des lépreux où on la célébrera. La veille, vers la première heure du matin, on chante les premières vêpres. On célèbre la messe vers la 5 <sup>e</sup> heure, chantée par les <i>coadjutores</i> et le maître d'école. On se rend ensuite à l'église paroissiale pour l'office, puis on prend le repas. On peut tenir un sermon vers la 12 <sup>e</sup> heure, soit dans l'église, soit au verger si on l'a préparé pour un grand concours de peuple. Après le sermon on chante les secondes vêpres dans la chapelle. Le recteur touche un sou, le maître d'école pareillement, le chapelain 6 s. du tronc du cimetière.
Sainte Anne	Fête au chœur, avec le maître d'école et ses écoliers.
Saint Laurent	Fête solennelle. Aux premières vêpres, on encense tous les autels. On célèbre également la dédicace de chapelle de Bolspach. Le recteur envoie deux prêtres. Outre les offices habituels, on tient un sermon à la chapelle et on chante le <i>Salve Regina</i> . Les vêpres à Offenburg sont tenues par quelques-uns.
Le 3 <sup>e</sup> jour après la Saint-Laurent	La confrérie des Lépreux se réunit. On assure le repas du chapelain qui célèbre la messe. Comme la chapellenie est vacante, le recteur s'y rend et fait également une brève exhortation.
Assomption de la Vierge	La veille, jeûne de l'huile. Aux premières vêpres, on encense et on célèbre comme pour les fêtes majeures. S'ensuivent les complies avec le <i>Salve Regina</i> . On chante les matines vers la deuxième heure avec trois nocturnes, puis l'office matutinal, on dit l'heure canonique à la sixième heure, lorsque la cloche sonne, jusqu'à la neuvième. On chante la messe avec sermon. Après l'élévation, on termine la messe en lisant. Le chœur chante nones entretemps. Les secondes vêpres sont suivies des complies et du <i>Salve Regina</i> . On chante le <i>Salve</i> pendant toute l'octave à l'autel de la Vierge, avec le chœur.
Saint Barthélemy	On procède comme pour les autres fêtes d'apôtres. On notera que cette fête correspond à celle de la dédicace de la chapelle près d'Ortenberg (ND du Bihelweg). On l'annonce le dimanche précédent. Le recteur envoie deux prêtres avec les choristes et deux ou trois écoliers pauvres qui chantent les premières vêpres avec le <i>Salve</i> . A la 5 <sup>e</sup> heure on chante la messe avec sermon. le repas est payé par les procureurs de la fabrique. Après le deuxième repas, un vicaire donne un sermon, puis on chante les deuxièmes vêpres avec le <i>Salve Regina</i> .

Nativité de la Vierge	Il n'y a pas de vigile. On encense cependant. Pour les premières vêpres on suit le bréviaire, le matin on chante les prières matutinales à la troisième heure avec trois nocturnes et l'homélie avec le chant des laudes. Puis suit l'office des matines. On dit la messe avec toute la solennité voulue, avec sermon. Puis on prend le repas. Après les vêpres on chante le <i>Salve Regina</i> .
	Le recteur envoie à la chapelle de Notre-Dame de Weingart un vicaire pour les premières vêpres qu'il chante avec le chapelain les choristes et les écoliers pauvres. On y tient un sermon, et un second suivi des deuxièmes vêpres. Le repas payé par la fabrique sera sobre.
Octave de la Nativité de la Vierge	On anticipera cette fête en raison de celle de l'Exaltation de la Croix et du patron de l'église, Aper/Epvre. Aux secondes vêpres on chante les prières spécifiques à la Sainte Croix.
Exaltation de la Croix	Fête solennelle. Des indulgences sont attachées à la chapelle de la Croix. On chante les premières vêpres, nonobstant l'octave de la Nativité de la Croix. On encense tous les autels. Le recteur célèbre ce jour et porte la croix lors de la procession. On donne un sermon. On chante les secondes vêpres jusqu'au <i>capitulum</i> (lecture).
Saint Aper/Epvre	Fête du patron de l'église. On commence les premières vêpres par le <i>capitulum</i> , puis on chante les psaumes et la collecte de la sainte Croix. On encense seulement dans le chœur. L'office du jour est dit de manière habituelle.
Saint Matthieu	Fête célébrée avec les reliques du saint, sans rien de particulier. On encense aux premières vêpres tous les autels, on donne un sermon le jour.
Saint Michel	L'ossuaire a été construit en son honneur et pour la consolation des fidèles. A la cinquième heure on chante le grand office et on donne un sermon. On sonne la grosse cloche.
Sainte Ursule	Patronne de l'église. Aux premières vêpres on encense chaque autel.
Toussaint	Aux premières vêpres on encense chaque autel. On donne neuf lectures à matines, quatre vers midi. L'office du matin est chanté. On fait une procession avec la croix, le recteur officiant. On donne un sermon avant et après midi. A la deuxième heure après midi, on sonne pour les secondes vêpres qu'on chante en ajoutant les vigiles des morts. A partir du psaume <i>Verba mea auribus</i> on en chaîne avec les nocturnes et les leçons habituelles des vigiles. Après le <i>Benedictus</i> , on visite les tombes.
Visite des tombes	On se rend au cimetière avec l'encensoir et avec l'eau bénite. On dit les psaumes <i>Miserere</i> , <i>De profundis</i> , <i>Deus misereatur mei</i> , <i>Laudate Dominum</i> avec collectes. Le parcours doit être équilibré.
Jour des âmes des fidèles	On sonne les cloches à la septième heure. Les célébrants revêtent les aubes et chantent les matines avec l'invitatoire <i>Circumderunt me</i> . A la fin kd eux chantres entonnent le cantique <i>Audi tellus</i> au grand pupitre placé au centre du chœur avec le reste des chantres. Le cantique terminé, on commence aussitôt les laudes avec le cantique du <i>Benedictus</i> . Puis on chante l'office pour les défunts sans assistants jusqu'à la préface. Au Kyrie, les prêtres font l'offrande comme à l'offertoire et on recommence à l'offertoire. Après l'offertoire on célèbre l'eucharistie, par le recteur et ses assistants. A

	la fin de l'office on visite les tombes. Puis on revient au chœur. Le chant est assuré par le maître d'école et ses écoliers.
Saint Martin	On tient un sermon, on encense chaque autel aux premières vêpres.
Sainte Elisabeth	Vers la septième heure, l'office est chanté par les vicaires, le maître d'école et les choristes dans la chapelle de la léproserie. Le procureur donne 1 s. à chaque présent.
Présentation de la Vierge	Rien n'est prescrit, mais on célèbre au chœur, sans encensement. Après les premières et les secondes vêpres, on chante immédiatement le <i>Salve Regina</i> au chœur. Les complies sont chantées en privé.
Sainte Catherine	Fête prescrite. On encense aux premières vêpres. Aux matines on lit 3 leçons. L'office du matin est chanté à l'autel de la sainte. La messe est dite au maître-autel. Après les matines, les écoliers reçoivent le déjeuner.
Saint André	Aux vigiles à la première heure, à l'hôpital on chante les vêpres et on célèbre les offices pour le patron de la chapelle, avec sermon. A l'église paroissiale, on célèbre comme de coutume pour les apôtres.
Avent	Au long de l'Avent, les clercs prendront soin que le peuple se prépare à la venue du Juge. On chante l'office de la Vierge les samedis selon certains modes. Après le <i>Benedicamus</i> , on chante le <i>Salve Regina</i> .
Saint Nicolas	Fête prescrite. Aux premières vêpres, on encense tous les autels. Aux matines on donne trois leçons. L'office <i>ante lucanum</i> est chanté à l'autel de tous les saints qui est consacré en l'honneur de saint Nicolas. A la messe on donne un sermon.
Conception de la Vierge	Fête non prescrite, sans jeûne. Après les premières et les deuxièmes vêpres on chante complies. On encense les autels. On donne 9 leçons aux matines. On sonne pour le premier office. Après l'élévation on chante nones, et on termine la messe en la lisant. On chante le <i>Salve Regina</i> au long de l'octave.
Saint Thomas	On célèbre comme pour les fêtes des apôtres. Si cette fête tombe le jeudi après les quatre-temps, on anticipe la fête de la fraternité sacerdotale.
Nativité du Seigneur	Vigiliam olei habet. Aux premières vêpres on encense tous les autels. Au crépuscule, on chante <i>Salve</i> , et cela pendant toute l'octave. Aux matines, on donne trois nocturnes et les leçons avec les homélies à minuit. A la première sonnerie, les célébrants arriveront et entreront dans l'église, revêtus de leur aube, prêts à chanter les matines. S'ensuivront les offices. La messe est chantée sur un ton solennel. On chante au pupitre la généalogie du Christ. Pendant ce temps le recteur dit la messe à voix basse. Après la messe, le recteur dépose la chasuble à la sacristie puis on entonne le <i>Te Deum</i> et on termine avec les matines. Au second office, vers la cinquième heure, on célèbre comme un dimanche. On peut célébrer les trois messes avec ou sans assistants. Le troisième office n'est pas payé. Le recteur processionne avec la croix et se rend au couvent des minorites à midi, y tient un sermon.
Octave de la Nativité	On veillera aux anniversaires.
Saint Jean l'Evangeliste	Aux premières vêpres, on encense les autels comme pour les fêtes des apôtres. A la messe de l'aurore, le vicaire célèbre et consacre le vin <i>in amore Joannis</i> . Après la bénédiction, il le distribue à la corne

	droite de l'autel, en utilisant un calice. Le recteur fait de même à la grand'messe.
Saints Innocents	Fête prescrite. On donne un sermon à la grand'messe.
Circoncision	Fête solennelle. Aux premières vêpres on encense les autels.
Epiphanie	Aux premières vêpres on encense les autels. Aux matines on dit un nocturne avec homélie. On donne un sermon. Les matines sont dites au chœur. Durant l'octave, on chante certains cantiques après la bénédiction, sauf le dimanche.
Conversion de saint Paul	Aux premières vêpres on encense chaque autel. On donne un sermon.
Purification de Marie	Il n'y a pas de vigile. On encense tous les autels aux premières vêpres. On chante les matines en entier vers trois heures. On sonne pour l'office et le recteur en chape de chœur, avec les assistants en dalmatiques, précédé de deux enfants tenant des lances de cire, se rend au pupitre placé au centre du chœur et suit ce qui est prescrit dans le rituel pour la bénédiction des cierges. Puis deux assistants avec l'encensoir et l'eau bénite tournent autour de l'autel des âmes que l'on encense et que l'on asperge. Au cantique de Siméon, on chante en alternance entre le recteur et les assistants. Puis le maître d'école met en place les écoliers ( <i>aciem instruit scholarium</i> ). On donne un sermon et on prend le repas.
De la Septuagesime jusqu'après la fête de Pâques	On ne chante aucune fête votive, sauf l'office de la Vierge. On remplace les neuf leçons par le graduel avec antienne.
Esto mihi	Au jour des cendres, le recteur bénit les cendres, dit les psaumes de pénitence avec les autres prêtres dans le chœur, jusqu'à ce qu'il revêt la chasuble. Puis il monte à l'autel, il bénit selon le missel. Il impose les cendres. Agenouillé sur le dernier degré de l'autel, il chante les litanies jusqu'à l'invocation à la Vierge, puis processionne avec les écoliers autour de l'église, sans sonnerie de cloches. Il revient ensuite dans le chœur et termine les litanies. Puis le sacristain dépose la chasuble sur l'autel ou bien le recteur peut aller la prendre dans la sacristie. Il commence aussitôt l'office, on donne un sermon et les vêpres suivent immédiatement l'élévation.
Saint Matthieu	On procède comme pour les autres fêtes d'apôtres, mais si cela arrive après les cendres, on commence les vêpres dès l'élévation. Cependant on encense tous les autels. On ne dit pas l'antienne <i>De Beata</i> après le <i>Benedicamus</i> . Aux complies on chante le <i>Salve</i> à la place du <i>Benedicamus</i> . En 1574, cette fête est tombée le jour des cendres et l'évêque l'a déplacée au jeudi.
Visites perpétuelles pendant le carême	Les vicaires vont visiter les tombes. Ils sortent au début de l'évangile.
Carême	Du mercredi des cendres jusqu'à l'octave de la fête du Corps du Christ, on chante le <i>Salve Regina</i> . Puis on chante jusqu'au samedi de la Passion le cantique <i>O Maria maris stella</i> , puis jusqu'au samedi avant la passion : <i>O Crux ave spes unica</i> .
Carême	A partir du dimanche <i>Invocavit</i> , dispositions particulières pour les offices anniversaires.
Carême	On chante les litanies en semaines, le lundi, mercredi et vendredi. On donne un sermon dans le cimetière des minorites. On fait de même le dimanche après-midi, sauf le dimanche <i>Judicare</i> .

Carême	Dimanche <i>Oculi</i> , les enfants vont à confesse. On avertit les parents par billets imprimés. On distribue des <i>Oblatten</i> (morceaux de pain), en prévoir 1200.
Carême	Dimanche <i>Judicare</i> . Aux vêpres on porte toutes les reliques sur l'autel de toutes les âmes. A la fin de l'office on les reporte à leur place. On fait de même à la messe et au sermon de midi. Les fidèles peuvent les vénérer.
Annonciation	Fête solennelle. On encense les autels aux premières vêpres. On chante l'office du matin ainsi que les autres. On donne un sermon. On commence les secondes vêpres dès l'élévation. Aux vigiles, deux prêtres avec le maître d'école et les écoliers se rendent à la chapelle de Wingart pour chanter les vêpres vers la première heure. On prend le repas, on donne un sermon et on chante les secondes vêpres.
Dimanche des Rameaux	On chante l'office <i>Ante lucanum</i> et l'invocation <i>Pro peccatis</i> par le troisième chapelain, les deux autres assurant les confessions. Le recteur prend soin qu'il y ait assez de petites hosties pour les communiants, au moins 400. A la fin de la messe, exhortation et confession générale, petite absolution et paroles du centurion (« Je ne suis pas digne... ») dites par le recteur, puis il distribue la communion.
Celebratio actus	Pour la bénédiction des Rameaux, le recteur et deux assistants sortent de la sacristie et se rendent au pupitre derrière l'autel des âmes. Un des assistants chante la leçon, l'autre l'évangile donné dans l'Agenda. Puis le recteur dit et chante la bénédiction, selon ce qui est dit dans l'Agenda. Les assistants encensent les rameaux et les aspergent d'eau bénite, autour de l'autel des âmes, dans le chœur et au pied du chœur.
Procession des Rameaux	Si le temps est couvert ou s'il pleut, tout se fait dans l'église devant l'autel des âmes. S'il fait beau, le maître d'école organise la procession et fait chanter les écoliers. Puis le recteur se prosterne à trois pas du crucifix puis il chante avec ses assistants le cantique <i>Pueri Hebreorum</i> . On fixe d'abord un petit rameau d'olivier au crucifix, puis un second au manipule. Puis, agenouillé, il chante avec ses assistants <i>O Crux</i> par trois fois, en montant d'un ton chaque fois. Puis on chante divers répons, le recteur ayant les bras ouverts et légèrement élevés puis jointes, puis il entre dans l'église.
Grand'messe des Rameaux	On suit le missel. Le recteur assure le sermon. On distribue la communion après la messe, mais un vicaire qui paraît le plus apte se charge des femmes et leur donne la communion à l'autel de sainte Catherine dès l'élévation. Les communiants peuvent entrer entretemps dans le chœur de Notre-Dame ( <i>Unser Frawen Chörlin</i> ) par une porte et sortent par l'autre pour boire au calice. On chante la messe jusqu'à la fin. On porte le Sacrement hors du chœur pour donner la communion après l'élévation, avec un cierge et une sonnette, pur que chacun soit prêt à montrer la révérence due.
Sermon le jour des Rameaux	Consignes pour le sermon, avec développement sur l'eucharistie.
Cène du Seigneur	On chante le mercredi le <i>Salve Regina</i> on sonne à matines et on suit le bréviaire. Le ton est donné (recto tono). A l'office des matines, on chante avec trois chapelains. On dit la messe et le recteur fait une

	exhortation rapide pour les vieilles personnes. On distribue la communion aux hommes et aux femmes.
Cène du Seigneur	La grand'messe est célébrée avec assistants. Après la fin ( <i>sumptionem</i> ), un des assistants se place au sommet des marches de l'autel, tenant le calice avec la patène, et, tourné vers le peuple, chante <i>Calicem salutaris accipiam</i> comme dans le missel. Puis l'hostie consacrée est portée avec honneur au reposoir (un dessin précise le geste). Après le repas, on donne une exhortation sur la Passion, à laquelle suit l'exécution de la fondation du chanoine Bonaventure Ehram (chanoine de Saint Pierre-le-Jeune) et de Michel Schwab (chapelain de l'hôpital d'Offenburg).
Lavement des pieds	Le procureur de l'hôpital choisit douze pauvres auxquels le recteur lave les pieds, après avoir enlevé la chape, précédé de deux assistants portant des cierges. On lit les complies sans <i>Gloria Patri</i> avec le <i>Notre Père</i> . Après les psaumes, <i>Nunc dimittis</i> , <i>Pater Noster</i> , <i>Credo</i> et le psaume <i>Deus misereatur nostri</i> . Puis on prie les sept psaumes de pénitence. Pendant que les autres prient, le recteur lave les autels. Il commence à complies. Après les complies, il envoie un vicaire à l'hôpital pour y laver les autels.
	A matines, on ne chante pas le <i>Salve</i> mais on donne un sermon tout de suite après. On fait de même le jour suivant.
Pâques	Vers la sixième heure, on lit la Passion sans s'asseoir. Après le sermon, on dit les prières pour le genre humain. On suit le Missel et l'Agenda. On suit six stations de la croix, trois avec les enfants chantres, près du maître autel, près du siège, près de l'épithaphe du comte de Werdenberg. Puis deux enfants restent avec deux cierges et un livre. On dénude la croix lors des trois stations suivantes. On vénère la croix. On chante <i>O Crux fidelis</i> . On ferme le sépulcre, encensé et aspergé d'eau bénite, le schultheiss restant devant le sépulcre. On peut communier à côté du sépulcre. Revenant dans le chœur, le maître d'école commence à chanter <i>Sepulto Domino</i> , puis tous continuent le cantique. On lit les complies comme la veille. On fait une procession avec le cantique <i>Sicut ovis</i> on encense le sépulcre, on s'agenouille pour le <i>Notre Père</i> , le psaume <i>Miserere</i> , le verset <i>In Pace</i> et on revient au chœur enchantant <i>Sepulto Domino</i> .
Vigile pascale	On suit le missel et l'Agenda. A la bénédiction du feu, le recteur et les assistants sont vêtus avec les aubes, le recteur revêt une chape de chœur. Bénédition des fonts baptismaux : le recteur revêt une chape dans le chœur, les assistants des dalmatiques. A la messe, le diacre tient le calice et la patène comme signalé plus haut lors de la cène du Seigneur, en chantant à haute voix <i>Attendite</i> .
	Le recteur distribue les huiles saintes aux paroisses. Les vases doivent être propres.
	Les complies sont chantées à haute voix. Puis on visite le sépulcre.
Pâques	Les matines sont dites au milieu de la nuit. Les prêtres entrent dans l'église à minuit. Le recteur et deux assistants disent les sept psaumes de pénitence et le reste près du sépulcre.

	<p>Le schultheiss est autorisé à ouvrir la réserve eucharistique. On revient dans le chœur et le recteur ouvre le corporal contenant la réserve. Il se lave le bout des doigts et élève l'hostie comme à la messe. Puis il se rince les doigts et porte la réserve dans le reposoir du chœur (<i>ad sacrum reservaculum chori</i>). Il enlève la chasuble et l'aube pour dire matines.</p> <p>A la fin du 3<sup>e</sup> répons, le maître d'école et ses élèves jouent la visite des saintes femmes au tombeau. Après le jeu, on entonne le chant joyeux de l'ange : <i>Christ ist erstanden</i>. Puis on joue le <i>Te Deum</i> à l'orgue et on commence les laudes.</p>
Pâques	<p>A l'office <i>ante lucano</i> on bénit des morceaux d'hostie pour les communicants. La messe est dite par le troisième chapelain. Le recteur prononce une exhortation.</p>
	<p>A la grand'messe, on suit le livre ; On donne la communion après l'office dans le chœur, après l'élévation en dehors du chœur. Les bénédictions des viandes d'agneaux ont lieu dans la sacristie. Au repas, le recteur reçoit non seulement les officiels, mais aussi les écoliers et ceux qui ont joué des rôles.</p>
Pâques	<p>On dit les vêpres comme le prescrit le bréviaire, sauf que l'on chante au lieu consacré à saint André <i>Christus resurgens</i> et trois psaumes sont chantés dans le chœur, deux près des fonts. A la fin, on chante <i>Victimae paschali</i> et <i>Christ ist erstanden</i> avant la bénédiction.</p>



OBJETS NECESSAIRES POUR DES CONSECRATIONS

SANS DATE (VERS 1690)

ADHR, 5 G 3

Necessaria ad consecrationem altaris

- 1° Pro singulis templis seu altaribus consecrandis emenda sunt quatuor sentellae novae in mediocri forma stanno pro sale, cinere, calce, rasura.
- 2° duo pocalia continentia unam mensuram pro vina et aqua pariter nona ex stanno.
- 3° aspersionum factum ex herba hysopi.
- 4° Mantilia ex tela grossa ad extergendum mensam altaris.
- 5° Coopertura linea cerata ad mensuram ipsius altaris consecrandi.
- 6° libra cerae subtilis.
- 7° Cerae hispanicae unam pro singulis altaribus.
- 8° aliquae spatulae lignae parvae.
- 9° Vas seu sentella pro arena sive tegula ticta ad faciendum coementum.
- 10° Duo intortilia accensa quae semper praecedant.
- 11° Vas sex poculum cum aqua ad abluendas manus episcopi et mantilia pro extergendis manibus.
- 12° Vas sex sentella in quo ponatur metulla panis.
- 13° Bombis pro extergenda cruce quae fit in stipite altaris.
- 14° Unum folium pergameni paeri.

Necessaria ad consecrationem et benedictionem campanae

- 1° Vos aqua benedicendae cum aspersionum.
- 2° Vas sex sentella cum sale. Nova.
- 3° Linthea munda ad extergendum campanam quando opus sit.
- 4° Vas seu sentella in quo ponatur thymiana. Nova.
- 5° Vas seu sentella in quo ponatur una libra thuris etiam nova.
- 6° Vas seu sentella nova in quo ponatur myrrha una libra.
- 7° Thuribulum cum igne.

Necessaria pro reconciliatione ecclesiae vel coemeterii parentur.

- 1° Duo pocalia nova ex stanno singula continentia duas mensuras.
- 2° Duo vel tria tapetia et mensa ante templi ingressum collodanda.
- 3° Aspersionum de herba hysopi.
- 4° Duae sentellae novae.

**ANNEXES 47 à 51**

**ICONOGRAPHIE**

47- Retable de saint Sébastien, provenant de Neuwiller-les-Saverne, vers 1520 : saints Sixte et Laurent.

Musée de l'Oeuvre Notre-Dame.



48 - Saint Nicolas, tapisserie de l'abbatiale Saint-Jean-lès-Saverne, 1540.



**49** - Tapisserie de la vie de Constantin, tapisseries de la bibliothèque des Rohan, palais Rohan, Strasbourg, achetées en 1738 par Armand-Gaston de Rohan.



**50** - Procession funèbre de Charles de Lorraine, dessins de Frédéric Brendel, 1608 : Adam Peetz, suffragant de Strasbourg, et le prévôt de Saint-Dié, avec deux assistants en dalmatique.

BGS.



**51** - Atelier de brodeurs à Rome,  
par Guiseppe Gambarini vers  
1720.

Museu nacional de Arte antiga,  
Lisbonne.



## **ANNEXES 52 à 54**

### **ARCHITECTURE ET SCULPTURE**



### Annexe 52



Eglise paroissiale Sainte-Agathe de Niederentzen, mobilier vers 1725.

### Annexe 53



Eglise paroissiale Saint-Michel de Reichshoffen, vers 1765.

Annexe 54



Fonts baptismaux, église des Jésuites de Molsheim, 1624.



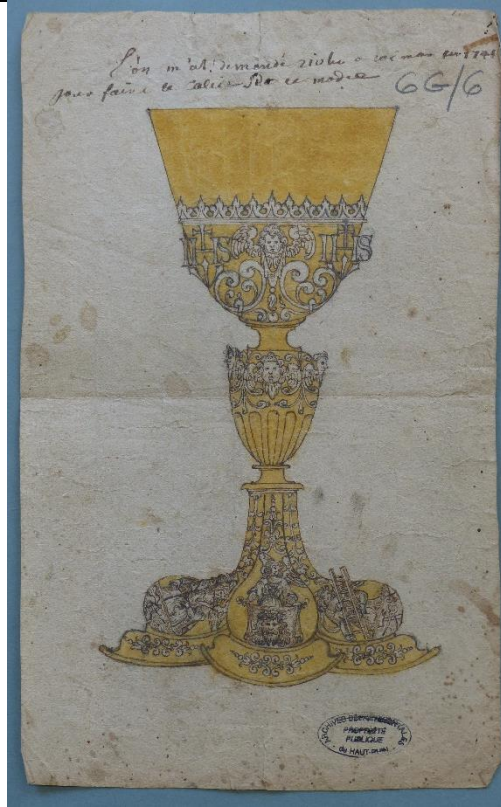
**ANNEXES 55 à 60**

**DESSINS D'ORFÈVRE**

**DOCUMENTS D'ARCHIVES**

### Annexe 55

Dessin d'un calice (ADHR, 6 G 6)  
pour la collégiale de Thann.  
La note suscrite indique : « l'on m'at  
demandé 210 lt. A Colmar en 1741  
pour faire un calice selon ce model ».



### Annexe 56 - Fonds provenant de l'atelier Kirstein (Strasbourg), Strasbourg, Cabinet des estampes

Projet de calice, vers 1760.

Mention marginale

« Ce calice pèse 3 marcs ou 24 onces, avec sa pataine, l'once, argent, façon et dorure 9 lt 10 s. on est prié de renvoyer le dessein ».



Projet de calice, vers 1780.



Projet de ciboire, vers 1780.



Projet d'ostensoir de style rocaille, élévation et tracé du pied en plan.

Au dos, mention du chapitre de Neuwiller-lès-Saverne.



Projet d'ostensoir, 2<sup>e</sup> moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle.



Projet de lampe de sanctuaire.

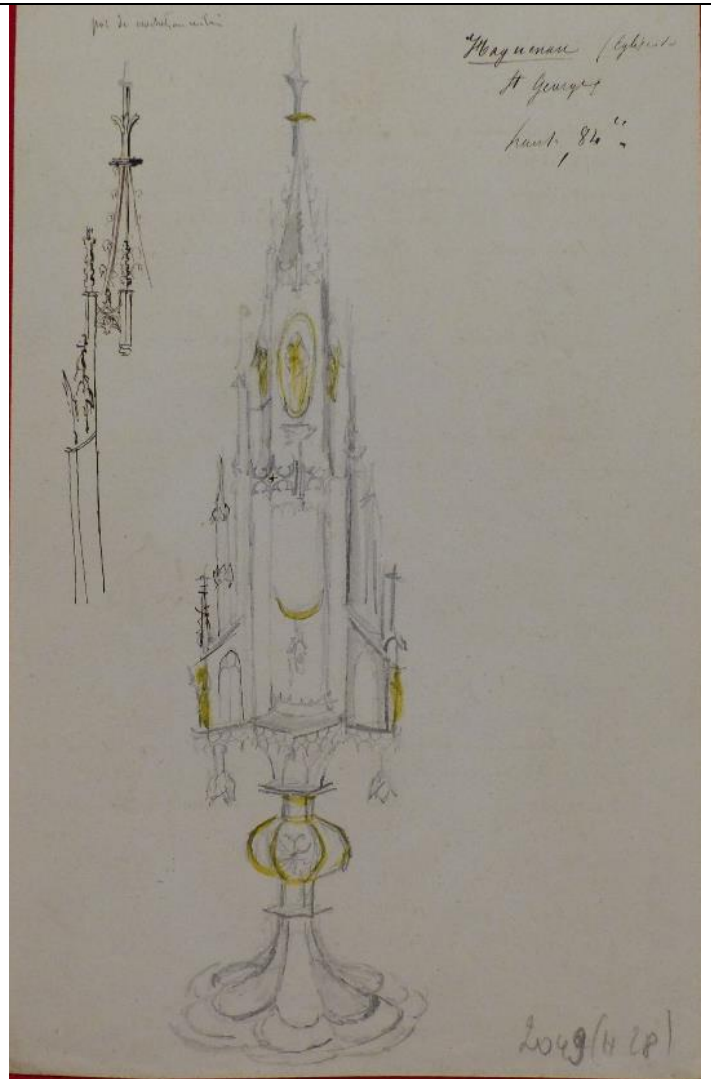




**Annexe 57**

Dessin par Alexandre Straub de  
l'ostensoir de Saint-Georges de  
Haguenau.

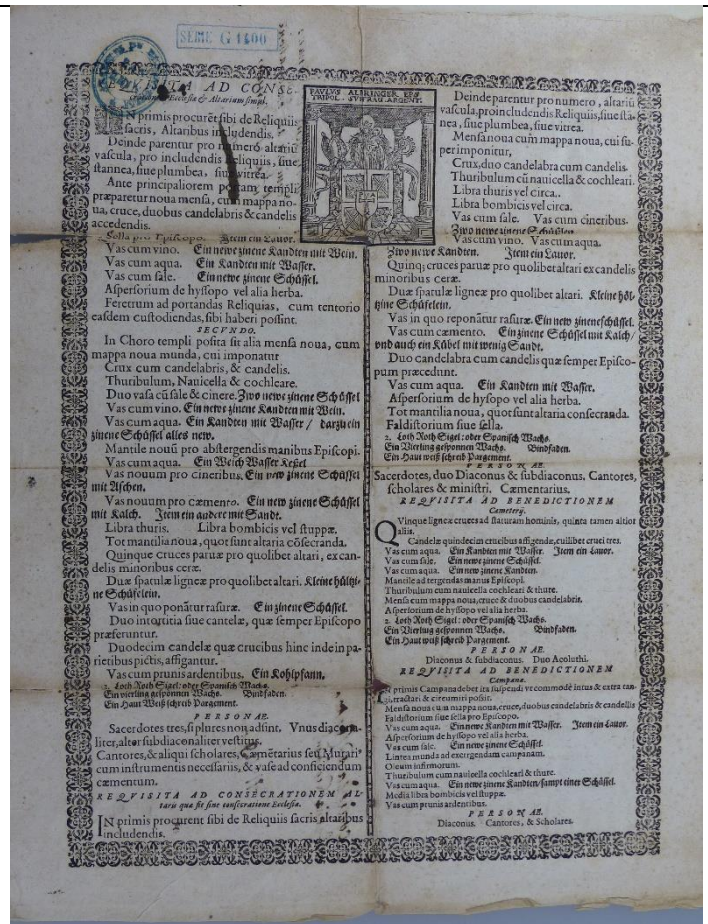
BGS, ms 2048 (H 28).



**Annexe 58**

Affiche aux armes du suffragant de Strasbourg Paul d'Aldringen, donnant le détail des objets et des assistants requis pour différentes cérémonies de bénédiction ou de consécration.

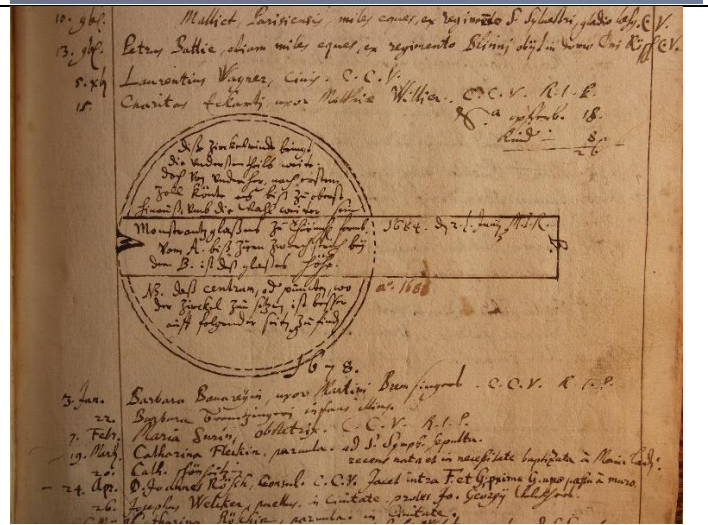
ADB, G 1400.



**Annexe 59**

Dessin de la lunule commandée par le curé de Turckheim, 1684.

AM Turckheim, registre paroissial de sépultures.



**Annexe 60**

Facture adressée à la fabrique  
Saint-Martin de Colmar par le  
tailleur Schmid, 1785.


AM Colmar, GG 181.

N<sup>o</sup> 20

Monsieur Niedon avocat &  
Regiseur de la fabrique St martin  
Plan a son directeur Schmid

11 mars 1785. façon fect doy de deux salonnatques  
Etoffe a fleurs d'or a 9<sup>h</sup> 18  
arranger un chazuble my a la suite  
my un Croix recolle le Bouyran  
un Garnite sur Etol et manipule  
et Gang un Bouyran 1 10  
de faire un chazuble et refaire un  
Gallon un Etol manipule et Bouyran  
retourner la table 8.  
au Sieur Cure façon des Etol Etoffe  
fict et doy 1 10  
dite un Bouyran Etoffe servent pour  
La fect dieu fict et doy 1 10  
Carton 4

Recu le paiement avec remises 33. 8.  
Colmar 12 mars 1785.  
Schmid



**Annexe 61**

Signature des Savoyards Gallatin,  
Fabry et Mennet, avec les marques  
des frères Marchand, 2 janvier  
1770.

ADBR, 6 E 41/1450.

ont apporté leurs marques ordinaires, ce deuxième Janvier  
celle sept cent soixante et dix.

Gallatin fabry mennet Coups

marque de Jean. 1X1 français marchand.  
marque de Claude. 1X1 français marchand.

Pierre Louis Marchand  
Goulay Lemoine.  
D. Lauth Lemoine.

Mennet  
Fabry



**ANNEXES 62 à 117**

**CORPUS**

**PIECES D'ORFÈVRE**

## CALICES

### Annexe 62

Calice de l'église paroissiale Saint-Pierre-le-Vieux de Strasbourg.  
Vers 1500.  
Atelier strasbourgeois (poinçon de ville).



### Annexe 63

Calice de la chanoinesse Marie Jacobé de Flachslanden, église d'Ottmarsheim.  
Vers 1700.  
Georges Jacob Meyer (Mulhouse).  
Pied en cuivre doré à six lobes, tige et nœud à balustre, coupe en argent doré.  
Armoiries gravées sur le pied.



#### Annexe 64

Calice du Mont Sainte-Odile.

1710.

Attribué à Edel, de Guebwiller (?).

Pied à six lobes, nœud en balustre, tige agrémentée d'une collerette, coupe en argent doré.



#### Annexe 65

Calice de Thann.

Avant 1712.

Georg Jacob (Mulhouse).

Des médaillons ornent les lobes du pied. Le nœud comporte un décor fondu.



Photo Inventaire général – base Palissy

### Annexe 66

Calice de l'ordre de Saint-Jean.

Date sous le pied : 1713.

L'inscription sous le pied (une succession d'initiales : F I B K O S I H A E S C 1713), pourrait donner le nom du commanditaire : Jean-Baptiste Kentzinger d'Oberbergheim, prieur en 1720, coadjuteur du commandeur en 1738, commandeur en 1741, mort le 18 janvier 1751 à Sélestat.



### Annexe 67

Calice à décor d'émaux pour le prieuré d'Oelenberg, conservé à l'église de Lutterbach.

1726.

Johann Georg Atzwanger (Augsbourg).

Réalisé pour le centenaire de la résidence d'Oelenberg et la canonisation de Stanislas Kostka et Louis de Gonzague en 1726, ce calice est un objet de luxe qui joue le rôle d'ex-voto. Il se distingue par les médaillons en émail fixés sur le pied et sur la coupe : armoiries du prieuré, scènes du Jardin des oliviers et de l'Ascension, communion de saint Louis de Gonzague et communion de saint Stanislas Kostka. Un médaillon rappelle les circonstances de son acquisition par la résidence jésuite : armoiries de l'abbaye d'Oelenberg ; transcription des inscriptions du calice : in anno saeculari residentiae





<p>Oelenbergensis et canonizatione S. S. Alovissii et Stanislai MDCCXVI.</p>	
<p><b>Annexe 68</b></p> <p>Calice de Bassemberg, avant restauration.</p> <p>Fabriqué par Jean Louis II Imlin (1694-1764) entre 1719 (date de son accession à la maîtrise) et 1764 (date de son décès). Il est très proche par le décor gravé à la Berain d'un calice conservé à la cathédrale.</p>	
<p><b>Annexe 69</b></p> <p>Calice de Rouffach, 1716. Franz-Anton Bettlé (Augsbourg).</p>	

**Annexe 70**

Calice de l'église paroissiale de Lutter

1732-1733.

Atelier de Franz Anton Bettlé  
(Augsbourg).



Photo Inventaire général – base Palissy

**Annexe 71**

Calice par Jean-Georges Pick, église  
Sainte-Madeleine de Strasbourg, 1769.

Le pied à côtes pincées est couvert  
d'un décor ciselé où les motifs des  
symboles eucharistiques  
conventionnels (pampre, blé) et de  
fleurs se fondent dans une riche  
ornementation rocaille.



**Annexe 72**

Calice, par Jean-Georges Pick, Notre-Dame des Mineurs, 3<sup>e</sup> quart du XVIII<sup>e</sup> siècle.



**Annexe 73**

Calice de Rouffach, par André Schrick, 1777.





#### Annexe 74

Calice de Rouffâch, par André Schrick, de Colmar, 1784, d'un dessin très régulier, aux cotes pincées. Le décor est donné par les formes symétriques, sans qu'il y ait de rajout figuré, mis à part une petite guirlande sur le pied, mais une très grande pureté des lignes. On retrouve le même type de décor et de forme à Saint-Hippolyte, également d'André Schrick.



#### Annexe 75

Calice de Saint-Hippolyte, par André Schrick, de Colmar. Vers 1785.

La coupe est identique à celle du calice n° 74. Le pied, en revanche, présente un dessin néo-classique sobre et élégant.







**Annexe 76**

Calice, par Robert Leclerc, de  
Strasbourg, 1782.

Le calice ne comporte aucun décor.  
Deux autres pièces du même orfèvre  
ont été mises en vente en 2015 à  
Strasbourg.



## CIBOIRES

<p><b>Annexe 77</b></p> <p>Ciboire de Marienthal. Ce ciboire est l'un des plus anciens conservés en Alsace.</p> <p>En laiton ou alliage approchant, il se distingue par la forme élancée du couvercle qui se termine par une croix ; il est monté sur charnière.</p>	
<p><b>Annexe 78</b></p> <p>Ciboire de l'abbaye d'Altorf 1652.</p> <p>L'objet est en cuivre doré et la croix en métal argenté.</p> <p>La coupe est carrée, les angles marqués par des tourelles ornées en leur milieu d'un anneau. Le couvercle était monté sur charnière.</p> <p>La date et les armoiries de l'abbé Thomas Metzger sont gravées sur l'objet.</p>	 <p>Photo MH, base Palissy.</p>

### Annexe 79

Ciboire à Fouchy.  
Poinçon du Vorarlberg.  
XVII<sup>e</sup> siècle.

La manière dont ce ciboire est parvenu à Fouchy (Val-de-Villé) est inconnue. L'alternance du métal doré et du métal argenté, celui-ci mettant en évidence les petits godrons du pied, les têtes d'angelots repoussées sur le nœud le décor de guirlandes et sur le couvercle. La forme étagée du couvercle est insolite en Alsace.



### Annexe 80

Ciboire provenant de Rantzwiller, en argent  
(musée historique de Mulhouse).  
XVII<sup>e</sup> siècle.

Ce ciboire est orné en repoussé de têtes d'angelots et de végétaux, dans la veine de l'orfèvrerie bâloise. Le village de Rantzwiller, entre Bâle et Mulhouse, n'est peut-être pas l'endroit d'origine. Les poinçons (sur le pied) ne sont pas identifiés. Il n'y a pas, hormis la croix sommitale, de décor religieux.



Photo Inventaire général – base Palissy

### Annexe 81

Ciboire provenant de Lucelle (musée historique de Mulhouse), XVIII<sup>e</sup> siècle..

Métal doré, nœud piriforme. Le ciboire pourrait provenir d'un atelier suisse.



Photo Inventaire général – base Palissy

### Annexe 82

Ciboire à la cathédrale, XVIII<sup>e</sup> s. sans poinçon.

De très belle facture, orné de gravures rocaille, le ciboire se distingue par sa taille autant que par l'absence d'éléments rapportés.



### Annexe 83

Ciboire à Saint-Georges de Haguenau  
par Jean-Georges Pick, après 1750.  
Le décor gravé sur le pied répond à celui  
porté sur le couvercle. Le nœud piriforme  
est godronné.



## OSTENSOIRS

### Annexe 84

Ostensoir de l'église paroissiale de Soultzmatt.

Cet ostensor, daté du XV<sup>e</sup> siècle, a été retrouvé au XIX<sup>e</sup> siècle dans le cimetière de Soultzmatt, accompagné de deux médailles en vermeil (disparues) qui portaient les dates de 1574 et de 1594. Le cylindre, la tourelle et les statuettes ainsi que les feuillages sur le pied ont été restituées.

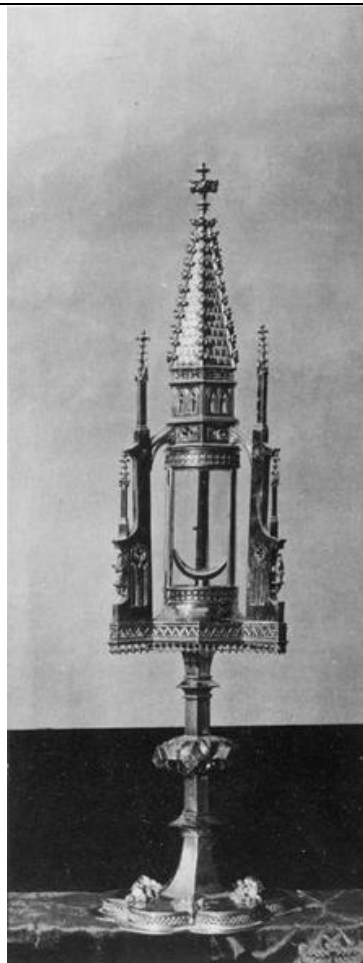


Photo Inventaire général – base Palissy

### Annexe 85

Ostensoir de l'église Saint-Georges de Haguenau (déposé au musée historique de la ville).

1629.

De tradition gothique, cet objet daté a été restauré par Eugène Braun vers 1900.

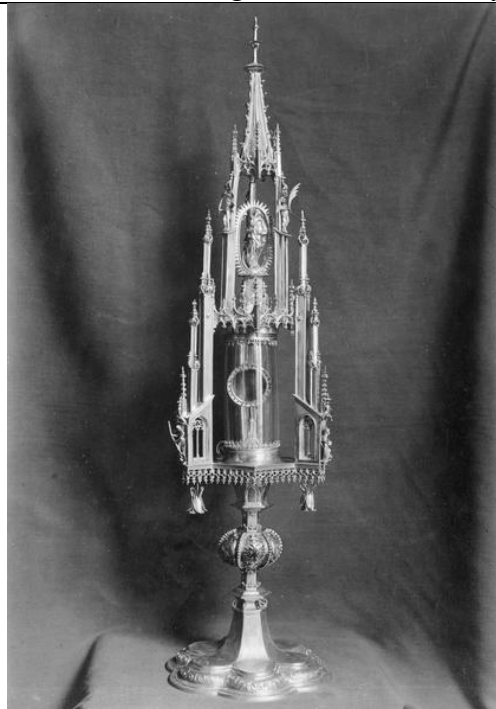


Photo Inventaire général – base Palissy



### Annexe 86

Ostensoir d'Ottmarsheim,

Attribué à Hans Jakob Laublin, orfèvre à Schaffhouse

1717.

En argent doré, agrémenté de fausses pierres et de verroteries, l'ostensoir est orné de figurines en métal fondu. Une plaque placée sous le pied porte les armoiries gravées des chanoinesses qui ont commandé l'œuvre.

La pièce est à rapprocher de l'ostensoir réalisé par Johannes Zeckel (Augsbourg) en 1700 pour la collégiale de Fribourg-en-Brigau.



Photo Inventaire général – base Palissy

### Annexe 87

Ostensoir de Wingersheim. Ostensoir réalisé par l'orfèvre strasbourgeois Jean-Georges Pick, maître en 1739, dans le 3e quart du 18e siècle (en 1757 ou en 1760, la lettre-date étant difficilement lisible). Il a conservé sa boîte de rangement d'origine.



**Annexe 88**

Ostensoir de l'église paroissiale de  
Lauterbourg

1699.

Attribué à Isaac Fischer (Augsbourg).



Photo Inventaire général – base Palissy

**Annexe 89**

Ostensoir provenant de Batzendorf,  
propriété d'une congrégation religieuse.

1760.

La date et le nom de la paroisse d'origine  
sont gravés sous le pied.  
Il s'agit sans doute d'une production  
régionale.





### Annexe 90

Ostensoir de Marienthal (vue d'ensemble et détail de la gloire)

Joseph Ignace Saler (Augsbourg).

1748.

Cet objet est particulièrement majestueux avec sa gloire rehaussée par de petits médaillons en émail. Des bijoux offerts par la famille de Stanislas Leczinski y sont insérés.



Photo MH – base Palissy.



### Annexe 91

Ostensoir de Saverne.

Objet composite.

Le pied en cuivre doré peut dater des années 1760-1770. La gloire avec la nuée en métal argenté semble plus ancienne. On remarque la lunule en forme de croissant eucharistique. La tige est postérieure (XIX<sup>e</sup> siècle, peut-être par Laroche, de Strasbourg).



## BURETTES – LAVABO

<p><b>Annexe 92</b></p> <p>Burettes de l'église paroissiale de Villé.,</p> <p>1725.</p> <p>Louis Zentel (Strasbourg).</p>	 A photograph showing two silver burettes with ornate handles and spouts, resting on a matching silver tray with a scalloped edge. The items are set against a plain white background.
<p><b>Annexe 93</b></p> <p>Burettes aux armes du cardinal de Rohan, conservées à la cathédrale de Strasbourg.</p> <p>1768.</p> <p>Jean-Georges Pick (Strasbourg).</p> <p>Argent doré, décor gravé.</p>	 A photograph of two gilded silver burettes with handles and spouts, placed on a matching gilded silver tray. The items are resting on a light-colored surface, possibly a table or a box.
<p><b>Annexe 94</b></p> <p>Burettes de l'abbaye de Marbach, conservées à l'église paroissiale de Wettolsheim.</p> <p>1774.</p> <p>André Schrick, (Colmar).</p> <p>Argent doré.</p>	 A photograph of two gilded silver burettes with handles and spouts, resting on a matching gilded silver tray. The items are set against a dark background, which makes the reflective surfaces of the silver stand out.

<p><b>Annexe 95</b></p> <p>Burettes de l'abbaye de Marbach, conservées à l'église paroissiale de Burnhaupt-le-Bas.</p> <p>1775-1777.</p> <p>André Schrick (Colmar).</p> <p>Argent doré.</p>	
<p><b>Annexe 96</b></p> <p>Burettes de l'abbaye de Marbach, conservées au couvent des sœurs de la Divine Providence de Ribeauvillé.</p> <p>1775.</p> <p>Jean-Adam et André Schrick (Colmar).</p> <p>Argent doré.</p>	
<p><b>Annexe 97</b></p> <p><i>Prunklavabo</i> offert par l'abbaye de Murbach à l'abbé de Mariastein (<i>Historisches Museum Basel</i>).</p> <p>1698.</p> <p>Johann Friedrich Brandmüller (Bâle).</p>	

## CROIX DE PROCESSION

### Annexe 98

Croix de procession  
Eglise Saint-Georges de Haguenau  
1<sup>ère</sup> moitié du XVI<sup>e</sup> siècle.

La croix est composée d'une âme de bois recouverte de feuilles d'argent. Les croisillons sont ornés de médaillons représentant les Pères de l'Eglise et le Tétramorphe.



Photo MH – base Palissy.

### Annexe 99

Croix du chapitre rural Inter colles.  
1605.  
Musée de Mulhouse.

La croix est composée d'une âme en bois recouverte de plaques d'argent. Le corpus en ronde bosse est rapporté. Des médaillons en relief sont placés sur les croisillons avec les quatre évangélistes sur une face, les quatre pères de l'Eglise. Au centre du croisillon, sur le revers, une petite plaque montre la Visitation. L'intérêt majeur de cette croix réside dans le décor des surfaces qui portent, gravées, les armoiries des membres du chapitre. Ceux-ci ont sans doute cotisé pour l'acquisition de l'objet. Le doyen du chapitre, Jean-Conrad Degelin von Wangen, a fait figurer ses armoiries aux pieds du Christ, les autres se répartissant sur les croisillons.



Photo MH – base Palissy.



### Annexe 100

Croix de procession.  
Paroisse de Berentzwiller.

Sans doute réalisée au début du XVII<sup>e</sup> siècle, elle est composée d'une âme en bois recouverte de plaques d'argent, les médaillons et le corpus en ronde-bosse sont rapportés.

Au revers est fixée une figurine représentant la Vierge à l'Enfant, dans une gloire.



Photo MH – base Palissy.

### Annexe 101

Croix de procession de l'église de  
Gueberschwihr  
Musée d'Unterlinden à Colmar.

XVII<sup>e</sup> siècle (?)

Sur une face, le Christ crucifié et le  
Tétramorphe sur les croisillons. Au revers, la  
Vierge à l'Enfant dans une gloire,  
accompagnée des Pères de l'Eglise dans des  
médaillons.

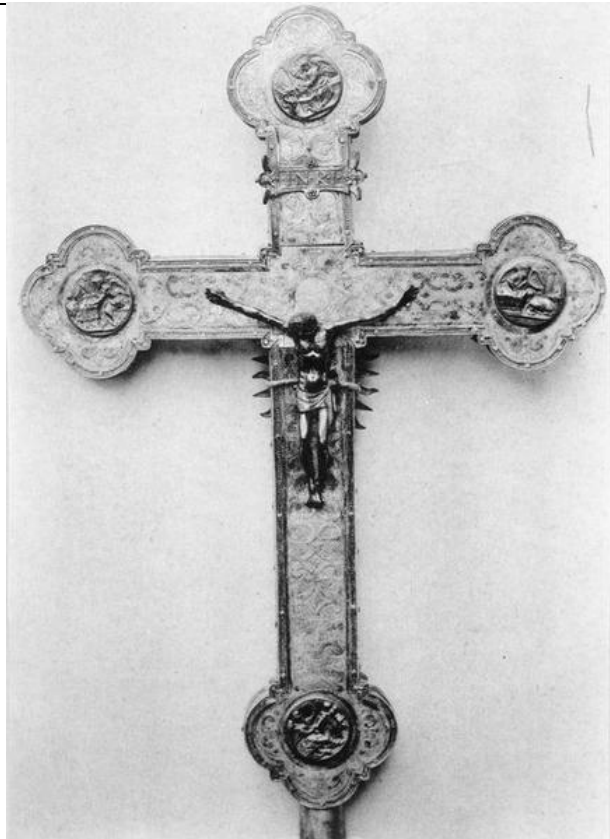


Photo MH – base Palissy.

## Annexe 102

Croix de procession de l'église Saint-Amarin.

2<sup>e</sup> moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle.

La hampe est surmontée d'une console piriforme en métal argenté repoussé. La forme de la croix est archaïque, avec les croisillons tréflés.

Au revers figure la Vierge à l'Enfant.



## ENCENSOIRS

### Annexe 103

Encensoir de Saint-Martin de Colmar,  
par Jean-Georges Pick (Strasbourg).

1769.

En argent. Décor rocaille gravé sur la  
cassolette. Le couvercle est finement ajouré.  
Les guides des chaînettes correspondent à  
des têtes d'angelots.



Photo MH – base Palissy.

### Annexe 104

Deux encensoirs de l'église paroissiale de  
Fouchy.

2<sup>e</sup> moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle.



### Annexe 105

Encensoir et navette de l'église paroissiale de Fouchy.

Fin du XVIII<sup>e</sup> siècle.

La parenté avec l'encensoir de Lupstein est évidente.



### Annexe 106

Encensoir de l'église paroissiale de Lupstein.

Fin du XVIII<sup>e</sup> siècle.

L'encensoir est d'inspiration classique.

La parenté avec l'encensoir de Fouchy est évidente.



Photo Inventaire général – base Palissy.



**Annexe 107**

Encensoir des sœurs de la Divine  
Providence de Ribeauvillé

Déposé au C.I.P.La Seigneurie d'Andlau

Atelier Schrick (Colmar)

1778.

Cet encensoir en argent (pour la cassolette)  
comporte deux parties : la cassolette,  
rocaille, est plus ancienne que le couvercle,  
d'inspiration classique.



## STATUE



Statue de procession de la congrégation des jeunes gens de Molsheim, conservée à la bibliothèque du Grand Séminaire de Strasbourg. Entièrement en métal, elle montre la Vierge à l'Enfant, couronnée, portée sur un socle. Quelques pierres semi-précieuses ou en verroterie relèvent la statue qui mesure 2 mètres de haut. Le socle est orné d'éléments ajourés en argent, apposés sur un socle en cuivre doré. On rapprochera cette pièce, sortie de l'atelier augsbourgeois de Johann David Saler, mort en 1724, et d'une autre statue, créée par l'augsbourgeois Josef Ignaz Saler, en 1742, pour la congrégation mariale liée au collège des Jésuites de Baden-Baden.<sup>857</sup>

<sup>857</sup> Présentée à l'exposition « Die Jesuiten in Baden », été 2014, Stadtmuseum Baden-Baden.

## RELIQUAIRES

### Annexe 109

Retable de Notre-Dame du Schauenberg  
– Pfaffenheim

Offert en 1695.

Vraisemblablement produit par un atelier  
augsbourgeois, offert par le comte de  
Vaufrey-Montjoie et son épouse  
(armoiries sur les médaillons en émail,  
sous la niche centrale).



### Annexe 110

Reliquaire de saint Florent à l'église  
collégiale de Niederhaslach.

1716.

Cuivre doré.

Réalisé par Fajard, restauré en 1857 par  
Laroche (Strasbourg).





### Annexe 111

Reliquaire de sainte Walpurgue à l'église de Walbourg.

Entre 1775 et 1790.

Cette pièce exceptionnelle est en laiton et en cuivre doré. Les reliques étaient placées dans l'urne dont les orifices sont fermés par un cristal.

Ce reliquaire porte la marque du changement d'esthétique à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle.



Photo Inventaire général – base Palissy.

### Annexe 112

Croix reliquaire de l'abbaye de Marbach  
Actuellement à l'église collégiale Saint-Martin de Colmar.

La partie supérieure serait du XIV<sup>e</sup> siècle.

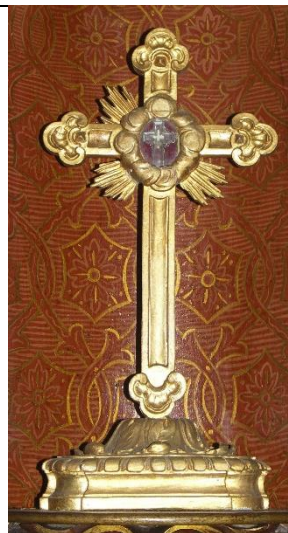
Le pied et la tige dateraient du XVIII<sup>e</sup> siècle.

Cristal et cuivre doré.



**Annexe 113**

Croix-reliquaire de l'église paroissiale de Herrlisheim-près-Colmar.  
Entièrement en bois doré, sauf la nuée qui est en mastic.



**Annexe 114**

Reliquaires en bois doré.

Collégiale de Thann, milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle.





## MORS DE CHAPE – LAMPE DE SANCTUAIRE

### Annexe 115

Chape de Benoît d'Andlau  
Église paroissiale de Stotzheim, dépôt à la  
cathédrale de Strasbourg.

Friedrich Jacob Schröder / Schroetter.

1790.

Ce mors de chape est composé de trois éléments : deux médaillons et une plaquette ornée de crossettes à ses angles, portant un ovale armorié (armoiries de Benoît d'Andlau) et articulée sur un des médaillons. Chaque médaillon est orné d'une corbeille de fleurs entourée d'une bordure composée de feuilles d'eau, réalisée en repoussé et ciselé, en argent doré sauf la corbeille.



### Annexe 116

Mors de chape, conservé à l'église collégiale  
Saint-Martin de Colmar.

Jean-Louis II Imlin, de Strasbourg.

Milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle.



### Annexe 117

Lampe de sanctuaire, reléguée dans un  
grenier (canton d'Altkirch).

Métal argenté, repoussé et gravé.

Milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle.



**ANNEXES 118 à 163**

**CORPUS DES TEXTILES**

## ORNEMENTS ET PAREMENTS BRODES

### Annexe 118 – Élément de chasuble, orfroi brodé.

Guebwiller, Musée du Florival.

Le plus ancien élément de chasuble conservé en Alsace provient de l'abbaye de Murbach. L'ornement se compose d'un tissu de fond en velours ou en satin, simple et uni, supportant un orfroi brodé et représentant le Christ en croix. La broderie est réalisée dans un fort relief.

Début XVI<sup>e</sup> siècle.





## Annexe 119 – CHASUBLE

Cathédrale de Strasbourg.

Chasuble aux armes de Griset de Forel figurant sur un écusson brodé, associant la croix de Malte et un bouc issant. Il pourrait s'agir de l'écu de Joseph de Griset de Forel, chevalier puis commandeur<sup>858</sup> (né le 1<sup>er</sup> mars 1701 à Fribourg en Suisse, mort le 6 septembre 1786 à Dresde, il entre dans l'ordre de Malte en 1722. Après différentes expéditions et missions, il est nommé commandeur d'Alsace en 1739 avec résidence à Soultz (Haut-Rhin) mais devient aussi gouverneur d'un fils de l'Electeur de Saxe la même année, charge qu'il exerce vraisemblablement jusqu'en 1749. Receveur général des commanderies de langue allemande de 1753 à 1764, il est rappelé par le régent à Dresde en 1766).

On peut supposer que l'écusson a été appliqué vers 1739-1750. Cependant, le style et la mise en œuvre se rapporteraient plutôt à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle. Conservée à Munich, une chape au décor assez proche est datée de cette époque et proviendrait du sud de l'Allemagne<sup>859</sup>. Autre rapprochement à faire, tout-à-fait convaincant : une chasuble datée des années 1640-1650 présentée à une exposition<sup>860</sup> en 1993 et également indiquée comme réalisée dans le sud de l'Allemagne.

Soie satin, décor en fil d'or, brodé, appliqué et noué.



<sup>858</sup> Dictionnaire historique de la Suisse.

<sup>859</sup> DURIAN-RESS, Saskia, *Textilien Sammlung Bernheimer. Paramente 15.-19. Jahrhundert*, Hirmer-Verlag, 1991, p. 228.

<sup>860</sup> GRÖNWOLDT, Ruth, *Stickereien von der Vorzeit bis zur Gegenwart, aus dem Besitz des Württembergischen Landesmuseums Stuttgart und der Schlösser Ludwigsburg, Solitude und Monrepos*, München, Hirmer Verlag, 1993, p. 109-111.

## Annexe 120 – CHASUBLE

Eglise paroissiale de Weyersheim.

Chasuble en velours rouge avec décor brodé en fil d'argent, composé de lambrequins, de résilles et de rameaux avec fruits et feuillages. Le décor se distingue fortement du fond par le contraste des teintes.

Premier quart du XVIII<sup>e</sup> siècle.



Photo Inventaire général – base Palissy.



## Annexe 121 – CHASUBLE

Cathédrale de Strasbourg.

Chasuble de couleur violette. D'origine inconnue (peut-être de la collection du chanoine Eugène Muller, mort en 1948), cette chasuble est très proche par sa mise en œuvre de la chasuble de Weyersheim. Le contraste avec le tissu de fond met en relief le décor symétrique, inspiré de la mode à la Berain, avec des crossettes associant des rameaux et des palmettes. Les crossettes carrées terminant les rameaux supérieurs se retrouvent dans différentes productions strasbourgeoises.

Premier tiers du XVIII<sup>e</sup> siècle.



## Annexe 122 – CHASUBLE

Eglise paroissiale de Wissembourg.

Éléments de décor réappliqués sur un drap moderne, formant un décor floral, brodés en fil d'or, avec un fort relief.

Début XVIII<sup>e</sup> siècle, modifié au XIX<sup>e</sup> siècle.



Photo Inventaire général – base Palissy.



## Annexe 123 – CHASUBLE

Eglise abbatiale d'Ebersmunster.

Le décor du dos met en valeur la figure de Marie dont la tête est représentée sur le médaillon central. Il réapparaît sur le voile de calice assorti. Le décor est lourd, cherchant à imiter des feuillages qui prennent la forme d'enroulements en forme d'escargots, reliés par des lambrequins inspirés du style à la Berain. L'ensemble paraît épais, avec des dominantes rouge sombre et brun. Le voile de calice est plus élégant, doté d'un décor plus fin. Le même motif de rinceaux se développe aux quatre coins du tissu. Il ne se rapporte à aucun exemple de la région ni du sud de l'Allemagne. On serait tenté de le rapprocher d'exemples français ou italiens<sup>861</sup>.

Début du XVIII<sup>e</sup> siècle.



Photo Service de l'Inventaire – dossier Ebersmunster.

<sup>861861</sup> ARIBAUD, Christine, *Soieries en sacristie. Fastes liturgiques XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles*, Toulouse-Paris, Somogy, 1998.



## Annexe 124 – MANIPULE ET ETOLE

Eglise paroissiale Saint-Etienne de Rosheim

Ces deux éléments se rapportent à une chasuble disparue. Le décor brodé sur soie blanche, très aéré, peut faire dater les pièces de la fin du XVII<sup>e</sup> ou du début du XVIII<sup>e</sup> siècle.



## Annexe 125 – CHASUBLE

Eglise paroissiale de Saverne.

Chasuble sur soie moirée avec décor brodé en fils de soie<sup>862</sup>. Elle pourrait être mise en relation avec une pièce conservée au Metropolitan Museum (New-York), indiquée comme d'origine italienne (sans datation précise)<sup>863</sup>.

Deuxième quart du XVIII<sup>e</sup> siècle.



---

<sup>862</sup> *Canton de Saverne*, p. 315 et ill. 375.

<sup>863</sup> *European textiles in the Robert Lehman Collection*, p. 162-163.



## Annexe 126 – CHASUBLE, DALMATIQUES et CHAPE

Eglise paroissiale Sainte-Madeleine de Strasbourg.

Chasuble et chape données comme provenant de l'église Saint-Etienne et comme étant un don de la reine Marie Leczinska. C'est l'un des ornements les plus riches du XVIII<sup>e</sup> siècle conservés en Alsace.

Chasuble et dalmatiques : la surface est entièrement brodée en fil d'argent, sur lequel se détachent des fleurs de grandes dimensions et les éléments en fil d'or de la croix dorsale de la chasuble ou des orfrois des dalmatiques.

2<sup>e</sup> quart du XVIII<sup>e</sup> siècle.







**Chape** : le décor du chaperon et les orfrois se rapportent au décor de la chasuble et des dalmatiques. En revanche, le dos est plus ancien (vers 1700) et d'une toute autre facture : broderie en fil d'or, au dessin symétrique, sur fond de soie blanche.





## Annexe 127 – CHASUBLE

Eglise paroissiale de Stotzheim, en dépôt à la cathédrale de Strasbourg

Chasuble au riche décor brodé à thème floral. Selon la tradition, elle a appartenu au dernier abbé de Murbach, Benoît d'Andlau, élu en 1787. Cependant, le décor très symétrique et parfaitement construit, composé de fleurs et de rameaux, avec les cornes d'abondance la feraient dater des décennies 1760-1770. Le schéma général n'est pas sans rappeler les ornements évoqués sous les numéros 128 et suivants.



## Annexe 128 – CHASUBLE

Eglise paroissiale d'Obermoschwih.

Selon la tradition orale, cet ornement proviendrait de l'abbaye de Marbach.

Les fleurs brodées sont disposées de manière symétrique sur un fond de soie moirée. La structure est donnée par des dessins en fil d'or, avec des réminiscences rocaille.

Il appartient à la typologie des ornements de Saint-Martin de Colmar, de Kaysersberg, de Rosheim, de Saint-Hippolyte, de Wiwersheim.

Vers 1750-1770.



Photo Inventaire général.



## Annexe 129 – CHASUBLE

Eglise paroissiale de Wiwersheim

Soie moirée, décor rapporté.

Les éléments structurants du décor sont réalisés en fils d'or, dessinant des lignes brisées. Des formes en corne et en aile de chauve-souris, simplifiées, encadrent les fleurs bleues et rouges.

La chasuble se rapporte à la typologie des ornements de Saint-Martin de Colmar, de Kaysersberg, d'Obermorschwihr, de Rosheim, de Saint-Hippolyte

Troisième quart du XVIII<sup>e</sup> siècle.



### Annexe 130 – CHASUBLE

Eglise paroissiale Saint-Etienne de Rosheim.

Chasuble appartenant au même groupe que les ornements de Saint-Hippolyte, de Colmar, de Kaysersberg, d'Obermorschwihr et de Wiwersheim.

La broderie associe le fil d'or avec les fils de soie de couleur dans une esthétique dominée par les réminiscences rocaille.

Troisième quart du XVIII<sup>e</sup> siècle.





## Annexe 131 – CHASUBLE

Eglise paroissiale de Kayzersberg

Cette chasuble appartient au groupe d'ornements de Colmar, d'Obermorschwhr, de Saint-Hippolyte, de Wiwersheim.

Troisième quart du XVIII<sup>e</sup> siècle.



## Annexe 132 – CHASUBLE, DALMATIQUES ET CHAPE

Eglise collégiale de Saint-Martin de Colmar.

Acquis, selon la tradition, par la paroisse de Colmar lors de la vente des biens de l'abbaye de Marbach, cet ensemble a été restauré au début du XX<sup>e</sup> siècle par les soins des Dames de Marie Réparatrice de Strasbourg<sup>864</sup>. Cependant, malgré cette intervention, on peut estimer que le décor a retrouvé sa place d'origine sur un fond moderne. Un liseré en fil d'or (moderne) limite les broderies de couleur dessinant les fleurs et les feuillages.

La typologie de cet ensemble renvoie à ceux de Saint-Hippolyte, de Kaysersberg, d'Obermorschwihr, de Rosheim et de Wiwersheim.



<sup>864</sup> Archives paroissiales de Saint-Martin de Colmar.



## Annexe 133 – CHASUBLE ET CHAPE

Eglise paroissiale de Saint-Hippolyte.

Chasuble et chape, sur fond de soie blanche moirée, décor en fil d'argent et en fils de soie couleur. Un voile huméral transformé en voile de lutrin pourrait avoir fait partie de l'ensemble. L'ensemble appartient au groupe d'ornements de Colmar, de Kaysersberg, d'Obermorschwihr, de Rosheim et de Wiwersheim. Cependant, les rameaux enfilés d'or structurant le dessin sont ici amoindris, au profit de la broderie des fleurs.

Le décor dense et coloré ainsi que la présence de résilles et d'ailes de chauve-souris, d'inspiration rocaille, font proposer une date vers 1750-1770.



En haut à gauche : chasuble. En haut à droite : chaperon de la chape. En bas : dos de la chape.



### Annexe 134 - CHASUBLE

Eglise paroissiale de Wettolsheim.

Cette chasuble, qui proviendrait de l'abbaye de Marbach, présente un décor brodé sur soie blanche bien équilibré entre les rameaux de fil d'or et la représentation des fleurs.

Troisième quart du XVIII<sup>e</sup> siècle.



Photo Inventaire général – base Palissy.

## Annexe 135 – DEUX CHASUBLES

Eglise paroissiale de Fréland et musée de la chapelle Saint-Thiébaud.

Une première chasuble se trouve au musée d'art sacré installé dans la chapelle Saint-Thiébaud. La broderie, présentant des irrégularités de détail, comporte des cornes d'abondances, un lambrequin, des fleurs au dessin découpé, thèmes courants au XVIII<sup>e</sup> siècle. L'église paroissiale de Fréland conserve une chasuble au décor identique, mais avec une croix dans le dos, avec manipule, étole, pale et voile de calice assortis. Les deux ornements sont très proches, notamment par le dessin.



Photo Inventaire général



## Annexe 136 – CHAPE

Eglise paroissiale de Turckheim.

La forme du décor est curieuse : elle épouse la forme de rubans noués dont l'esthétique semble peu convenir à un ornement liturgique. Après un recouvrement dense des ornements d'or et de couleur sur fond blanc (Kaysersberg et assimilés), on assiste ici à un allègement de ce décor. Il s'agit sans doute d'une création de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle<sup>865</sup>



Photo Fabrique de l'église paroissiale Sainte-Anne de Turckheim.

---

<sup>865</sup> A rapprocher d'une chasuble conservée en Meuse : *De soie et d'or. Textiles sacrés en Meuse, XVII<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècles*, p. 58-59.

## Annexe 137 – CHASUBLE

Eglise paroissiale Saint-Etienne de Rosheim.

Chasuble au décor brodé avec des rinceaux de roses sur fond de soie blanche damassée.

L'orfroi est de facture différente, de style néo-classique. Sur une soie blanche damassée d'un autre dessin, les borderies au dessin strictement symétrique sont rehaussées par des pastilles de métal doré. On remarque un lambrequin surmonté d'une vasque à fleurs.

Cette chasuble constitue un unicum en Alsace.

Vers 1780-1790.





### Annexe 138 – CHASUBLE

Propriété de la paroisse de Schleithal, cette chasuble a été donnée par un curé du lieu à la paroisse de la Croix Glorieuse (Strasbourg).

Velours rouge, décor brodé en fil d'argent.

Quatrième moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle.





## Annexe 139 – CHASUBLE, DALMATIQUES ET CHAPE

Cathédrale de Fribourg-en-Brisgau, anciennement à l'abbaye de Sankt-Blasien.

On pourrait s'étonner de trouver dans ce corpus un ornement réalisé pour une abbaye de Forêt-Noire en 1783. Mais l'abbaye de Sankt-Blasien n'est pas n'importe quelle institution. De par la volonté de son abbé Martin Gerbert et avec l'appui de l'impératrice Marie-Thérèse, après un incendie dévastateur, cette maison devient le panthéon des Habsbourg pour leurs possessions du Rhin supérieur. Une impressionnante coupole domine l'église de style néo-classique, solennel et dépouillé.

Le brodeur Oesterreich de Strasbourg fournit un ornement de couleur rouge. Le velours supporte une broderie en fil d'argent, au dessin régulier, associant en entrelacs réguliers des feuillages, des anneaux et des rosettes. La rigueur du dessin se trouve accentuée par les doubles annelets réguliers disposés sur la surface du dos.

Après 1803 et la sécularisation de l'abbaye, l'ornement est remis à la future cathédrale de Fribourg-en-Brisgau.



## CORPUS – TEXTILES TISSES

### Annexe 140 – CHAPE « à la Persienne »

Eglise paroissiale Sainte-Madeleine de Strasbourg.

Cette chape associe un tissu de soie damassée sur le chaperon et les orfrois, avec un tissu « à la persienne »<sup>866</sup>, textile au dessin symétrique dont le motif principal inspiré du règne végétal est associé à un dessin de dentelle. Il s'agit vraisemblablement d'une production lyonnaise. Ce type de tissu a connu un grand succès entre les années 1685 et les années 1730, avec un prolongement jusque dans les années 1770.

Début XVIII<sup>e</sup> siècle.



<sup>866</sup> PETITCOL, Xavier, « Les persiennes », ds : *Trésor du Saint-Sépulcre*, catalogue de l'exposition présentée à Versailles en 2013, p. 406-407.



## Annexe 141 – DALMATIQUE

Eglise paroissiale d'Obersaasheim.

Dalmatique composée de deux tissus à décor de fleurs et de palmettes sur fond rose et fond blanc. Le motif se rapproche du type « à la persienne ».

Début XVIII<sup>e</sup> siècle.





## Annexe 142 – CHASUBLE ET DALMATIQUES

Eglise paroissiale de Rodern.

Un ensemble composé d'une chasuble et de dalmatiques est taillé dans un lampas de soie rouge, brodé de fils d'argent et, pour la dalmatique, de fils d'or sur l'orfroi central. Les galons sont particulièrement riches. Selon la publication du service régional de l'Inventaire, « la finesse et la richesse des broderies de cet ornement indiquent probablement une origine conventuelle »<sup>867</sup>.

L'esthétique du tissu évoque les années 1750-1760.



Photo Service de l'Inventaire – *Le Pays de Ribeauvillé* (Patrimoine d'Alsace, 13), Editions Lieux-Dits, 2006, p. 34.

---

<sup>867</sup> *Le pays de Ribeauvillé*, 2006, p. 34 (Patrimoine d'Alsace, n° 13).

## Annexe 143 – CHASUBLE

Cathédrale de Strasbourg.

Le décor à thème floral et agrémenté de plumes de paon sur fond de couleur brune, est accompagné de motifs architecturaux (tour, pavillon).

Première moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle.

La chasuble est à rapprocher de la dalmatique conservée au musée historique de Strasbourg.





## Annexe 144 – DALMATIQUE

Musée historique de Strasbourg. Dalmatique provenant du fonds de l'ancien *Kunstgewerbemuseum*.

L'ornement est composé de deux tissus, celui de l'orfroi central (que l'on peut dater du début du XIX<sup>e</sup> siècle) constituant une modification postérieure. Les autres parties sur fond de couleur prune et à motif de fleurs de grande dimension sont taillées dans un tissu de la première moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle.

Elle peut être mise en relation avec une chasuble de la cathédrale (n° 26), présentant le même type de dessin pour les bandes extérieures.



## Annexe 145 – CHASUBLE

Chasuble de soie verte à motif floral sur fond de damas, peut-être réalisée au XIX<sup>e</sup> siècle avec un tissu inspiré du XVIII<sup>e</sup> siècle.





## Annexe 146 – CHASUBLE ET DALMATIQUE

Eglise paroissiale Sainte-Madeleine de Strasbourg.

Chape et dalmatique au décor de rivières brunes.

Le décor de ces deux ornements est essentiellement constitué par deux rivières brunes. Les orfrois sont d'un tissu différent, avec des fleurs rouge, bleu et doré sur la chasuble, un semis de fleurs blanches sur la dalmatique, témoignant d'une vraisemblable modification des ornements.

Troisième tiers du XVIII<sup>e</sup> siècle.



## Annexe 147– CHASUBLE

Eglise paroissiale de Feldkirch.

Chasuble en soie tissée à fond rouge et guirlandes de fleurs (tulipes, jacinthes et œillets). La croix du dos, positionnée assez maladroitement, est taillée dans un tissu en soie lamée. Les galons sont modernes.

Troisième quart du XVIII<sup>e</sup> siècle.





## Annexe 148 – CHASUBLE

Eglise paroissiale d'Obersaasheim.

Chasuble de couleur verte. Deux tissus de facture différente ont été utilisés : satin pour la chasuble, damas pour l'orfroi. Le jeu des fleurs et le contraste entre les deux teintes vertes forment un ensemble réussi.

Troisième quart du XVIII<sup>e</sup> siècle.





## Annexe 149 – CHASUBLE

Eglise paroissiale Sainte-Madeleine de Strasbourg.

Chasuble en satin de soie rose avec décor de fleurs et de guirlandes. L'orfroi est d'une facture différente, mais sans doute contemporaine.

Troisième tiers du XVIIIe siècle.





## Annexe 150– CHAPE

Eglise paroissiale Saint-Georges de Haguenau.

Chape réalisée, selon une tradition orale, dans des vêtements offerts par des femmes de la paroisse. Deux tissus sont utilisés, à motif floral. Le chaperon est sur fond de satin rouge ; la cape de soie blanche avec des rivières de guirlandes de fleurs de petit module, plus récente que le chaperon. La date de l'assemblage actuel est inconnue.

Troisième tiers du XVIII<sup>e</sup> siècle.



**Annexe 151 – CHASUBLE**

Cathédrale de Strasbourg.

Le tissu est en réalisé en cinq tons sur fond blanc.

Deuxième moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle.





## Annexe 152 – CHASUBLE

Eglise paroissiale de Kleingoeff, dépôt au conservatoire du patrimoine religieux en Alsace,  
Tissu en velours rouge avec orfroi en soie à riche motif de fleurs. Les coloris sont contrastés.  
Seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle.



## Annexe 153 – CHASUBLE

Eglise paroissiale de Friesen.

Chasuble en velours rouge.

L'orfroi, tissé en soie de couleur, lamé argent et or, peut être daté de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. Le montage a pu être réalisé au XIX<sup>e</sup> siècle au vu des galons.

Troisième quart du XVIII<sup>e</sup> siècle.





## Annexe 154– TISSU REUTILISÉ

Eglise paroissiale de Plobsheim.

Actuellement voile de lutrin, la pièce est composée de deux types de tissus à motif floral, sur fond de fil d'or.

Fin du XVIII<sup>e</sup> siècle.





## Annexe 155 – CHAPE

Eglise paroissiale de Stotzheim, déposée à la cathédrale de Strasbourg.

Chape de Benoît d'Andlau, avec mors de chape portant ses armoiries. Toute la surface en soie tissée en lampas montre un décor de fleurs en corbeilles et de feuillages. La chape est dotée d'un chaperon cousu assez bas sur le dos.





## ORNEMENTS A CARACTERE PARTICULIER

### Annexe 156 – CHASUBLE

Eglise paroissiale de Saint-Jean-Saverne.

La chasuble est taillée dans un lampas avec représentation de paysage et décor floral, de très belle qualité. La croix est taillée dans un autre tissu, sans doute du XIX<sup>e</sup> siècle.

Troisième quart du XVIII<sup>e</sup> siècle.





## Annexe 157 – CHASUBLE

Eglise paroissiale de Hunawihhr.

Chasuble taillée dans un tissu présentant des petites scènes à motif chinois se détachent sur un fond en satin d'une couleur rose carmin. Les « chinoiseries » sont à la mode en Europe dans le troisième quart du XVIII<sup>e</sup> siècle.

Cette chasuble, au vu des nombreuses découpes et des raccords qui assemblent les morceaux, a été composée à partir d'un tissu récupéré ; il n'est pas impossible que la chasuble ait été composée plus tard, au début du XIX<sup>e</sup> siècle ou dans les premières années de reprise du culte catholique après 1795. Vers 1900, les orfrois ont été refaits avec un tissu sans aucun lien avec la soierie sinisante.

Troisième quart du XVIII<sup>e</sup> siècle.





## Annexe 158 – CHASUBLE EN CUIR

Bibliothèque humaniste de Sélestat.

Provenant peut-être de la collection Spetz (qui fut un temps exposée à la bibliothèque de Sélestat), cette chasuble avec son étole est unique en Alsace de par son support. Les ornements réalisés sur cuir ne sont pas inconnus : Mme Christine Aribaud<sup>868</sup> en a découvert un exemplaire à Saint-Bertrand-en-Comminges. Ce type de production semble avoir été une spécialité dans le sud de l'Allemagne – Nuremberg ou Augsburg – dans la première moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle. Le matériau n'est pas prévu par les normes liturgiques mais présente un intérêt certain : celui d'être solide et adapté à des transports ou à des conditions de conservation difficiles, comme un camp militaire. Le décor de la chasuble est ici sommaire.



---

<sup>868</sup> ARIBAUD, Christine, « la chasuble en cuir de Saint-Bertrand-de-Comminges », *Mémoires de la Société archéologique du Midi de la France*, 1997, t. LVII, p. 143-156. Une autre chasuble a été analysée par Mme Isabelle CHAVE, alors CAO des Vosges.

## Annexe 159 – CHASUBLE DE L'ABBE BOCHELEN

La chasuble de l'abbé Bochelen (fusillé comme réfractaire en 1794), conservée à l'église d'Ilfurth, est en contrepoint de l'ornement de Benoît d'Andlau. Il s'agit d'une indienne, dont l'actuelle teinte bleutée provient sans doute d'une trop longue exposition au soleil (elle est conservée dans une vitrine-reliquaire). La modestie du tissu ne doit pas cacher la qualité de l'impression, mais qui reste bien moins luxueuse que les soieries lyonnaises.

Vers 1770-1790.





## PAREMENTS

### Annexe 160- VOILE DE CAREME

*Fastentuch* de la cathédrale de Fribourg-en-Brisgau, 1615.



Photo : Thomas Maier

[https://de.wikipedia.org/wiki/Hochaltar\\_des\\_Freiburger\\_Münsters/media/File:Fastentuch-Freiburg-Muenster-24022005.jpg](https://de.wikipedia.org/wiki/Hochaltar_des_Freiburger_Münsters/media/File:Fastentuch-Freiburg-Muenster-24022005.jpg)

### **Annexe 161 - ANTEPENDIUM**

Cathédrale de Strasbourg, antependium entièrement en tapisserie, avec perles de verre.

Premier quart du XVIII<sup>e</sup> siècle.



### **Annexe 162 – ANTEPENDIUM**

Cathédrale de Strasbourg.

Entièrement réalisé en point de tapisserie avec perles de verre, l'antependium porte au revers la date 1753.





## Annexe 163 – ANTEPENDIUM

Eglise Saint-Louis du Finkwiller, Strasbourg

L'antependium est en tapisserie, avec perles de verre.

Milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle.



**ANNEXES 164 à 175**

**LIVRES LITURGIQUES**

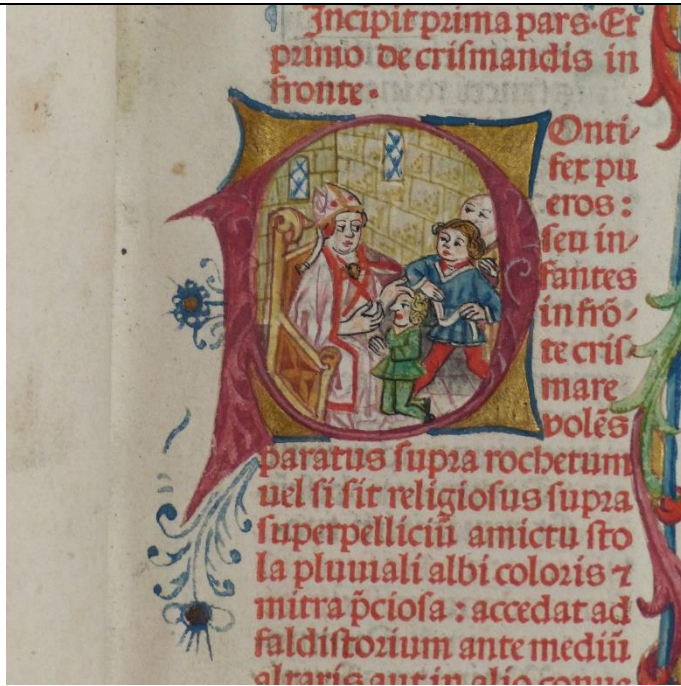
**ET COMMENTAIRES**

**Annexe 164**

Joannes Burckhard, *Romanum Pontificale*, Rome, 1480.

Miniature représentant le sacrement de la confirmation.

BGS.



**Annexe 165**

*Breviaire de Constance*, frontispice et préface, 1499. Ex-libris de Georges Satler, d'Ulm, et du séminaire de Strasbourg.

BGS.



**Annexe 166**

*Statuts synodaux du diocèse de Strasbourg*, Mayence, 1566. Fin de la table des matières, frontispice.

BGS.

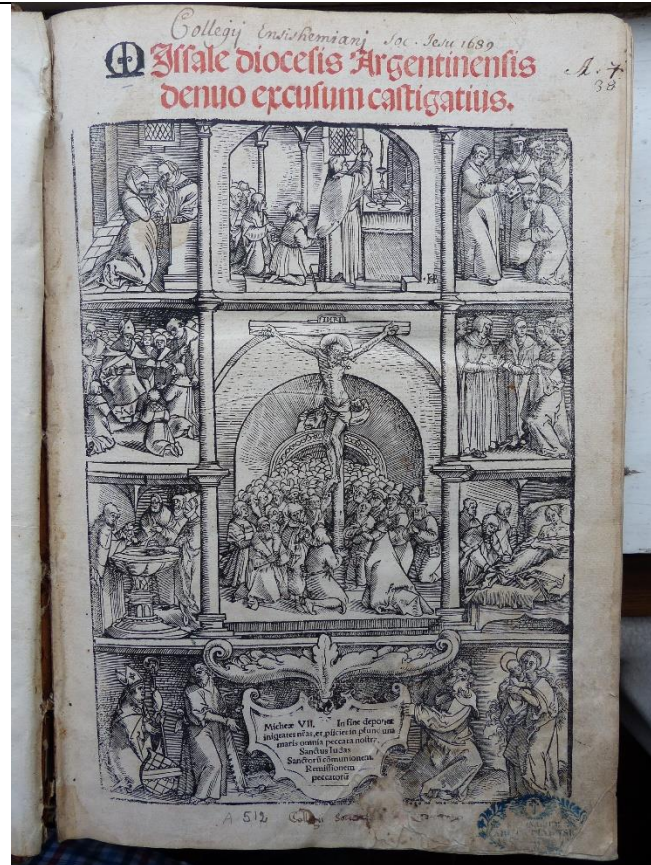




**Annexe 167**

*Missale diocesis Argentinensis,*  
Haguenau, 1525.

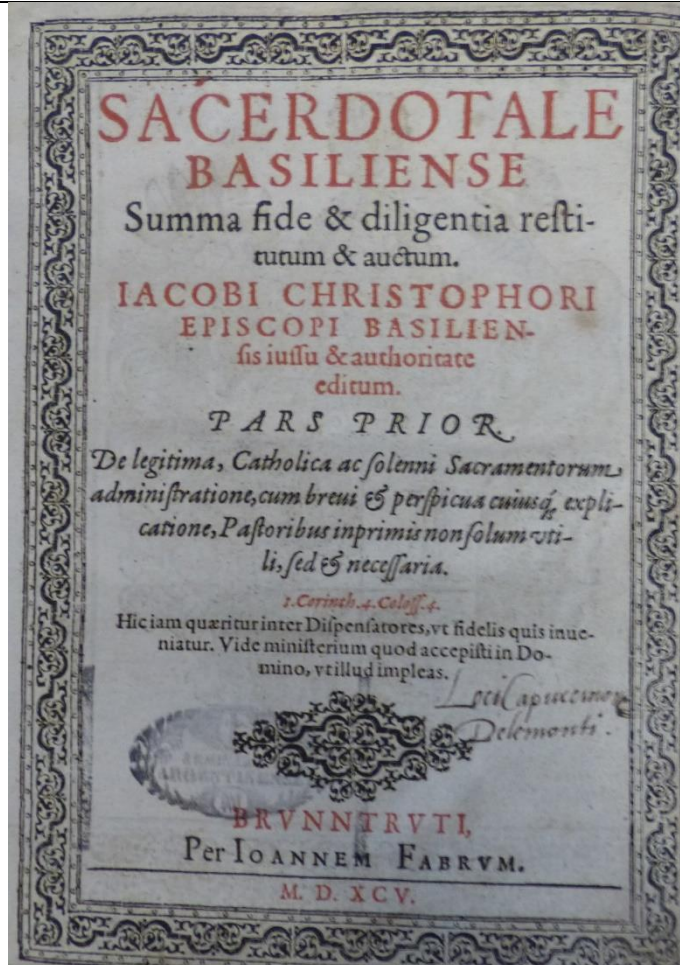
BGS, A 512.



**Annexe 168**

*Sacerdotale Basiliense,*  
Porrentruy, 1595. Ex-libris des  
capucins de Delémont.

BGS.





**Annexe 169**

*Rituale Basileense*, Porrentruy,  
1739.

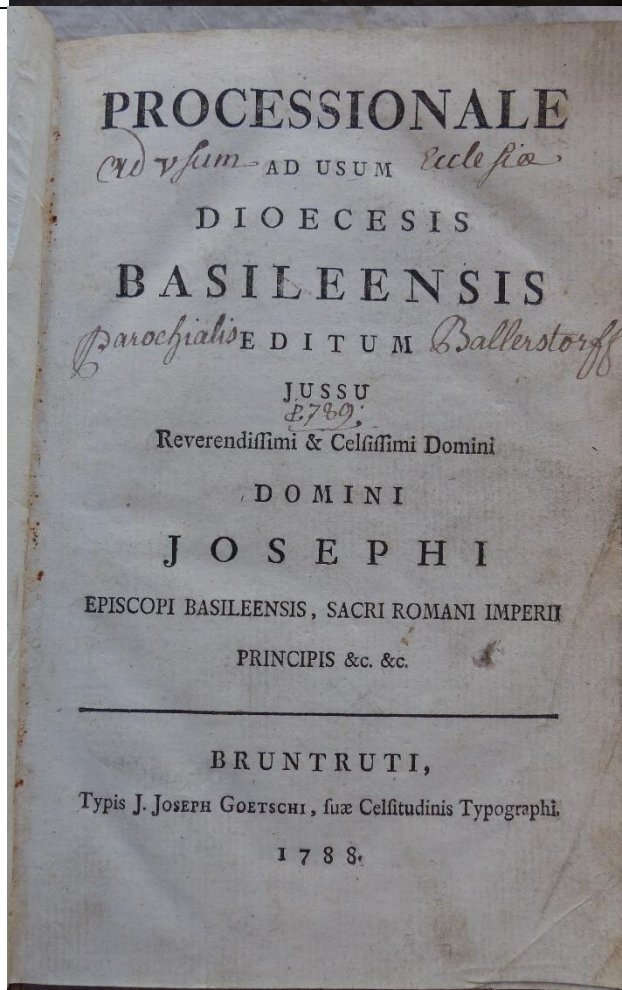
BGS.



**Annexe 170**

*Processionale ad usum  
Dioecesis Basileensis*,  
Porrentruy, 1788.  
Ex-libris de la paroisse de  
Ballersdorf.

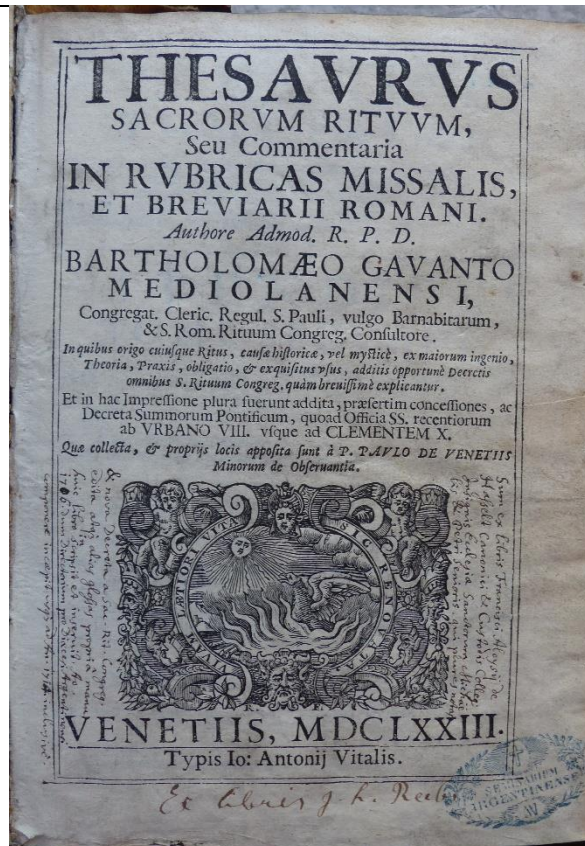
BGS.



**Annexe 171**

Bartholomeus Gavantus,  
*Thesaurus sacrorum rituum*,  
Benise, 1673, avec ex-libris de  
François Aloyse de Hasselt,  
chanoine de Saint-Pierre-le-  
Jeune de Strasbourg.

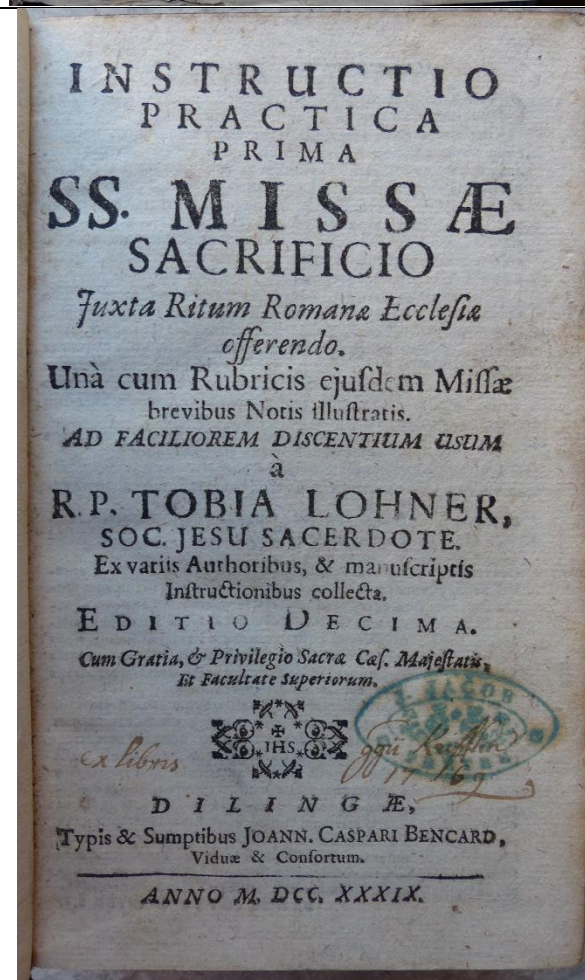
BGS.



**Annexe 172**

Tobias Lohner, *Instructio practica prius SS. Missæ sacrificio*, Dilligen, 1739, avec ex-libris de Georges Keiflin.

BGS.

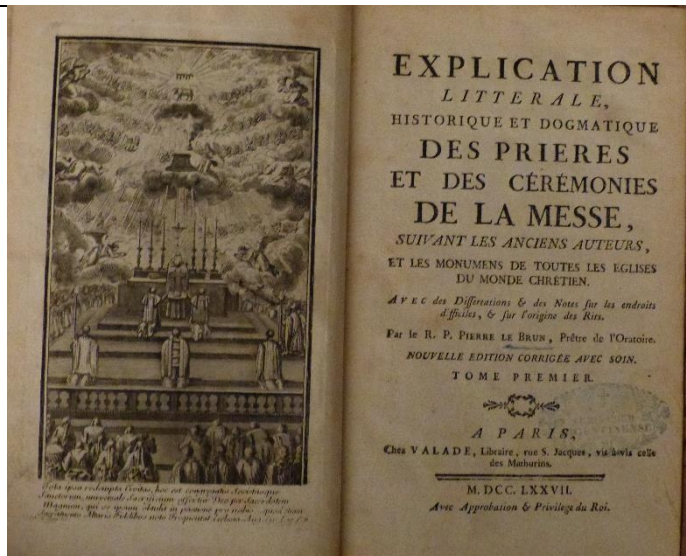




**Annexe 173**

Pierre Le Brun, *Explication littérale, historique et dogmatique des prières et des cérémonies de la messe*, Paris, 1777.

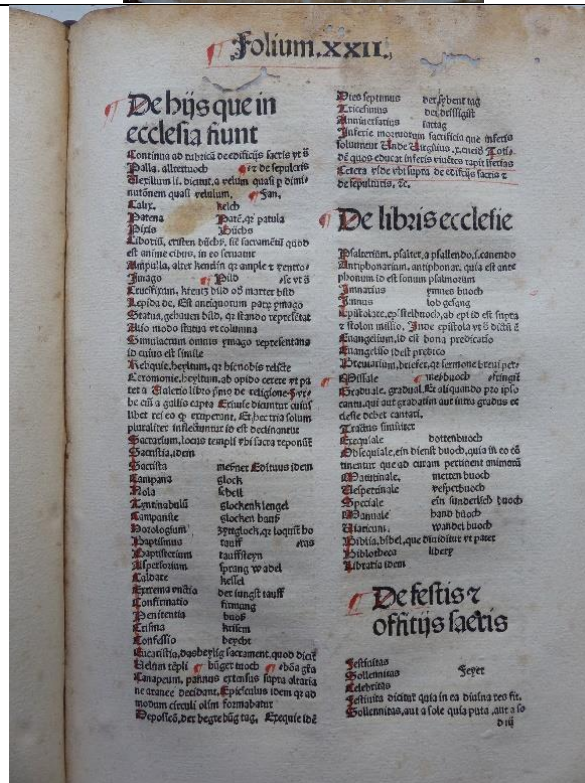
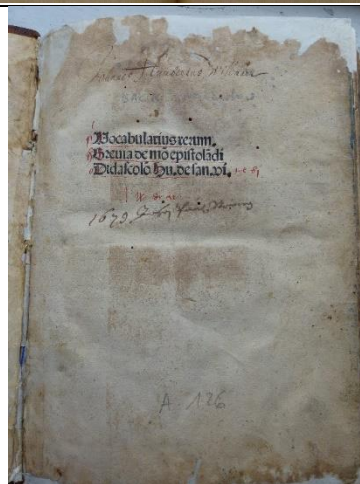
BGS.



**Annexe 174**

Wenceslas Back, *Vocabularius rerum*, 1481, avec ex-libris de Johann Paul Sturm (1679).

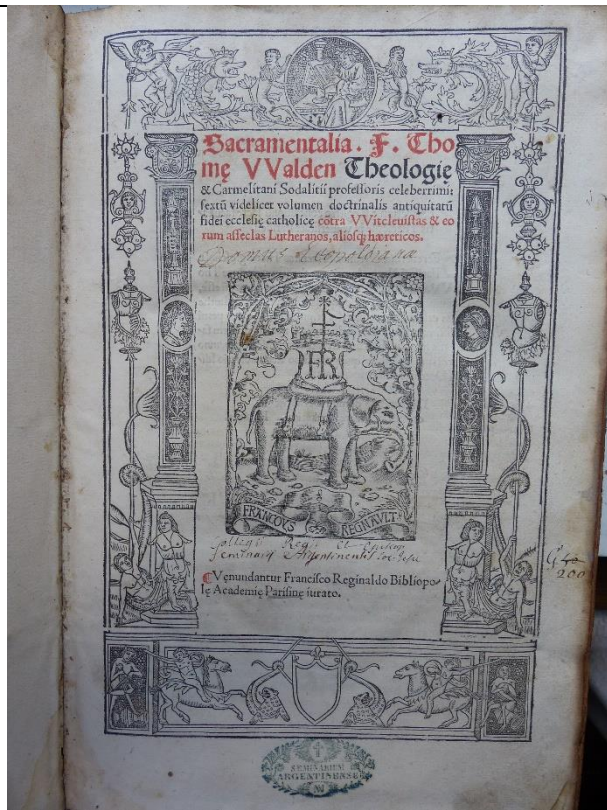
BGS, A 126.



Annexe 175

Thomas Walden,  
*Sacramentalia*, Paris, avec ex-  
 libris du collège Leopoldianum  
 de Molsheim et du séminaire  
 de Strasbourg.

BGS.



nes diuinas patiet̄er audite. Qui. n. in ec-  
 clesia fari verba secularia voluerit, p se  
 & p aliis malā redditur<sup>9</sup> est rationē, dñi  
 verbū dei nec ipse audit, nec alios audia-  
 re permittit. Hęc ille.

De apparatu ecclesie. Ti. XVIII.

¶ Quid in splēditib<sup>9</sup> ecclesiis nō cōfidam<sup>9</sup>  
 cū hereticis: ornemus nū eas splēdide ad  
 honorē dei picturis, libris, vasis, & amicti-  
 bus preciosis. Cap. CXLVIII.



¶ Fenditur in ba-  
 silicis V Vitaleff  
 splendidis & ap-  
 paratu earū de-  
 coro: certe do-  
 lens valde qd fi-  
 deles animā in  
 ecclesiis delectā-  
 tur. Vnde libro  
 secūdo de sermo-  
 ne dñi in monte  
 ca. vi. sic de basilicis ab hypocritis in ec-  
 clesiam introductis. Talia sensibilia mū-  
 do splēdētia videntur aperire ostium  
 domus orantis & introducere inimicos.  
 Et libro tertio cap. xvii. Fideles debent

plorum suorum fidelibus docere. Nō  
 Velut hi de quib<sup>9</sup> loquitur Hieronimus  
 Nolite confidere in verbis mansueti-  
 ceter templum dñi, templū dñi est. Vnde  
 lib. ii. cōmentarii HIERONIMI  
 cepit autem & nunc populo habet  
 & hodie nobis qui videmus in eccle-  
 constituti ne fiduciam habeamus in  
 ficiorem splēdore, auratis hypocrisis  
 bus & vestitis parietibus marmoreis  
 stis: & dicamus templū domini pariter  
 domini est. Illud enim templū dñi  
 est in quo habitat vera fides, licet  
 uersatio omniumq; virtutum. Deniq;  
 Deniq; infert. Si rectas feceris vias  
 stras & cogitatio vestra non inueniet  
 errorem, & sequuti fueritis iustitiam, &  
 malum non effeceritis, neq; effuderitis  
 sanguinem innocentem impie, & qd  
 q; scandalizantes, & post deos alienos  
 ambulaueritis, perueria admitteritis  
 gmata, quæ de vestro corde similes  
 malum vobismetipsis, habitatio vestra  
 in loco isto quem vocatis templū do-  
 mini, & in templo quod dicitur  
 vestris, Apostolis videlicet & episcopis  
 viris, vel certe in confirmatione  
 viris, vel certe in confirmatione

**ANNEXES 176 à 184**

**SACRISTIES**

**ET**

**TROPHEES LITURGIQUES**



**Annexe 176**

Eglise paroissiale de Bergheim.

Sacristie sur le flanc nord du chœur.



**Annexe 177**

Eglise paroissiale d'Ammerschwihl, armoires murales dans le chœur, XV<sup>e</sup> siècle.



**Annexe 178**

Eglise paroissiale d'Obermorschwiller, armoire de sacristie de la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle.



**Annexe 179**

Eglise paroissiale de  
Hunawihr, armoire de sacristie  
datée 1752.



**Annexe 180**

Eglise paroissiale de Valff,  
placards de sacristie, fin  
XVIII<sup>e</sup>-début XIX<sup>e</sup> siècle



**Annexe 181**

Cathédrale de Strasbourg,  
sacristie des chanoines par  
Joseph Massol.





## TROPHEES LITURGIQUES



**Annexe 182** - Trophées liturgiques de l'église Saint-Pierre-le-Jeune de Strasbourg, ancien chœur catholique, 1765.



**Annexe 183** - Trophées liturgiques sur les stalles de l'église paroissiale de Herrlisheim-près-Colmar, attribuées à Gabriel-Ignace Ritter, vers 1780.





**Annexe 184** - Trophées liturgiques sur les stalles de l'église collégiale Notre-Dame de Guebwiller, dessinées par l'architecte Gabriel-Ignace Ritter, 1780-1786.

## **SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE**

## SOURCES D'ARCHIVES

### Archives de l'ancien évêché de Bâle (AAEB) – Porrentruy

A 19a/1-5 : ermites  
A 19b/1 : chapitre rural Ultra Colles Ottonis  
Dossiers de paroisses  
A 19b/2.1 : Aubure  
A 19b/2.2 : Ammerschwihl  
A 19b/2.5 : Bennwihl  
A 19b/2.6 : Bergheim  
A 19b/3.1 : Eguisheim  
A 19b/3 : Guémar  
A 19b/4 : Holtzwihl, Houssen, Hunawihl  
A 19b/4-5 : Ingersheim, Kaysersberg  
A 19b/6 : Colmar  
A 26/2 : Michelbach-le-Haut.  
A 26/3 : (Werentzhouse, Bouxwiller, Durmenach-Steinsoultz)  
A 26/5 : Muespach, Roggenburg, Oltingue, Lutter.  
A 26/6 : Wentzwiller, Hagenthal-le-Bas.  
A 26/7 : Ferrette.  
A 26/8 : Roggenburg.  
A 26/9 : Saint-Blaise, Wolschwiller.  
A 41/6 : Colmar.

A 46 : registres d'examens des ordinands.

A 109/2 : visites canoniques (1654, 5-12 novembre ; 1684-1685 ; 1699).

### Archives départementales du Bas-Rhin (ADBR)

3 B 900 : destructions du fait des paysans à l'abbaye de Niedermunster (1525).  
C 244 : comptes de la communauté d'Épfig (1772-1776).  
1 E 4 : comptes de la fabrique de Châtenois (XVIII<sup>e</sup> siècle).  
1 E 4/14 : décret sur le jubilé (1651).  
1 E 4/39 : comptes de la fabrique de Jetterswiller (1731-1793).  
1 E 4.77/8 : comptes de la fabrique Notre-Dame de Saverne.  
1 E 4.89/1 : comptes de la fabrique de Villé.  
3 E 195 : registres de catholicité d'Hilsenheim.  
3 E 264/1 (BMS 1704-1721) : inventaire de la paroisse de Leutenheim.  
3 E Baptêmes Limersheim\_ : mentions d'acquisitions.  
3 E 263/5 (mariages 1717-1773), in fine : mentions d'acquisitions d'objets.  
3 E 261/3 (BMS Lauterbourg, 1720-1738), p. 184\_ : liste des objets nécessaires à la consécration d'un autel.  
6 E 36/2/61 : contrat pour la reconstruction de l'église de Weyersheim (7 juin 1784).

- 6 E 41 : notariat de Strasbourg :
- 6 E 41/144, 172, 504, 543, 544, 626, 1449-1450 : actes de société
  - 6 E 41/946 : vente aux enchères des effets et marchandises de Paul Aublée (1727)
  - Règlement pour la célébration des offices paroissiaux à l'église collégiale de Saverne (24 décembre 1781).
  - Inventaire des biens de Pierre François Marchand, de Saverne, en faillite (22 décembre 1785).
- G : comptes du grand chapitre
- G 1400 : affiche des objets nécessaires pour des cérémonies de consécration par un évêque (au nom du suffragant Paul d'Aldringen, s. d., vers 1630).
  - G 1404 : ordonnance réformatrice de l'évêque Guillaume de Honstein sur la discipline du clergé et le culte (9 mars 1509).
  - G 1463 : conflit entre le grand chœur et le grand chapitre sur l'entretien des ornements de la cathédrale (1709).
  - G 1526/15 : Dommages subis à la collégiale de Saint-Léonard de Boerschions du fait de la guerre des paysans (1525).
  - G 3112 : cérémonial à la cathédrale de Strasbourg (XVIII<sup>e</sup> s.). Inventaire des objets et ornements catholiques trouvés au Bruderhof (novembre 1604).
  - G 5644 : protocole du chapitre de Neuwiller-lès-Saverne (1688-1760).
  - G 6314/124 : protocole de l'officialité (1677-1682).
  - G 6601 : comptes de la fabrique de Kuttolsheim (XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècle).
  - G 6582 : comptes de la paroisse Saint-André d'Andlau (1664, 1782).
  - G 6585 : comptes de la fabrique de Gunstett (1681-1776).
  - 1 G 208/33 : visite des églises du chapitre de Betbur (1578).
  - 1 G 209/1 : lettre de l'évêque au recteur de Molsheim sur le culte et demande d'ouvrages liturgiques (1581).
  - 1 G 209/68 : Envoi par l'évêque au garde des sceaux Fabri du nécessaire pour administrer les sacrements (1592).
  - 1 G 211/31 : lettre de l'évêque au chanoine Hermann Adolphe de Salm sur la célébration de la Fête-Dieu à Molsheim (1620).
  - 1 G 215/50 : visites canoniques à Weyersheim et à Surbourg (1682).
  - 1 G 215/61 : « mémoire de ce qu'il faut savoir sur chaque paroisse » (2<sup>e</sup> moitié XVIII<sup>e</sup> siècle).
  - 2 G 115 : comptes de la fabrique d'Ebermunster.
  - 2 G 194/1 : comptes de la fabrique d'Hessenheim (1747-1810).
  - 2 G 246/1 : église simultanée de Kolbsheim, gestion (XVIII<sup>e</sup> siècle).
  - 2 G 322 B/12 : inventaire des objets et ornements de l'abbaye de Neuwiller-les-Saverne (1792).
  - 2 G 368 : comptes de la fabrique d'Ottrott.
  - 2 G 482K/74 : comptes de la fabrique de Sainte-Aurélié de Strasbourg (XV<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècle).
  - 2 G 115/38 : comptes de la fabrique de Friedolsheim.
  - H 552 : ordonnancement des offices à l'abbaye de Marmoutier (XV<sup>e</sup> siècle).
  - H 2436 : comptes de l'abbaye d'Andlau (1686).
  - 1 L 871 : registre des orfèvres (XIX<sup>e</sup> siècle).
  - 2 O, travaux communaux, 11 : église de Barr (XIX<sup>e</sup> siècle).
  - Q 4297 : Registre d'inscription des vases et ornements d'églises remis au département du Bas-Rhin (an II).
  - Q 4295, Q 4298 : états des objets d'orfèvrerie et des ornements livrés à la Monnaie (1791-1794).
  - Q 4339-4351 : mobilier des institutions religieuses supprimées à Strasbourg (1790-an XI).

#### Archives départementales du Haut-Rhin (ADHR)

- 1 C 3633-3656 : visites des institutions religieuses par l'autorité diocésaine (XV<sup>e</sup> siècle-1629).
- 1 C 5466 : coutumes de Ferrette. XIV<sup>e</sup> siècle.

1 C 8656 : inventaire de l'abbaye de Munster (1554).  
 E 1061 : église de Rodern, gestion (1723-1789).  
 E dépôt 40/29 : comptes de l'église paroissiale de Landser.  
 E dépôt Guémar 124 : comptes de la fabrique (1701-1793).  
 E dépôt Oberhergheim : comptes de la fabrique (1712-1790).  
 1 E 50/2 : comptes de la fabrique de Hombourg (1752-1790).  
 4 G : chapitre Saint-Martin de Colmar.  
     4 G 4 : procession de la Fête-Dieu (1556).  
 5 G : chapitre Saint-Michel de Lautenbach.  
     5 G 5 : affaires liées au culte.  
 6 G : chapitre Saint-Thiébaud de Thann.  
     6 G 6/1 : pièces relatives aux ornements et objets du culte (1679-1756) ; testament de Jean Nieppein, chanoine de Thann (1658).  
 16 G : comptes des fabriques paroissiales.  
     Altkirch, Ammerschwihl, Angeot, Eteimbes, Feldkirch, Gundolsheim, Meyenheim, Niederentzen, Oberentzen, Uffholtz.  
 1 H : abbaye de Munster.  
     1 H 39 : installation de dom Sinsart, abbé de Munster (1745).  
     1 H 55 : installation de dom Aubertin (1767)  
     1 H 51 : inventaires de l'abbaye de Munster (XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècle).  
     1 H 1010 :  
 13 H : abbaye de Marbach.  
     13 H 11 : Hausbuch (XVIII<sup>e</sup> siècle).  
     13 H 13 : inventaire des ornements (1662) ; authentiques des reliques (1688-1770).  
 7 J 260 : protocole du chapitre rural cisrhenanum.  
 17 J 19 : rapport du bailli Link sur la guerre des Paysans à Riquewihl (1525).  
 141 J : archives paroissiales de Pfaffenheim.

#### Archives départementales du Territoire de Belfort

GG 2 : registre de baptêmes de Fêche-l'Eglise

#### Archives municipales de Colmar

BB 44-46 : livres des règlements et décisions du conseil (XIV<sup>e</sup> siècle-1789).  
 FF 250 : procès en diffamation au sujet de vol d'ornements dans la maison de l'abbaye de Pairis à Colmar, revendus à Strasbourg (1648).  
 FF 345 : registre des aveux (1466-1518, 1577-1579).  
 GG 180-181 : comptes de la fabrique de l'église Saint-Martin, par année.  
 2 F 1 : registre des orfèvres (Révolution – XIX<sup>e</sup> siècle).

#### Archives Municipales de Guebwiller

BB 8 : registres des bourgeois de la ville.  
 CC 1b, 9 : registres du conseil.  
 FF 13 : procédures criminelles (1624-1672).

#### Archives municipales de Masevaux

GG 34 : comptes de la paroisse (XVIII<sup>e</sup> siècle).

### Archives municipales de Ribeauvillé

GG 3 : inventaires des ornements (1583-1788).

### Archives municipales de Rouffach

GG 28 : comptes paroissiaux (1576-1620).

### Archives de la Ville et de l'Eurométropole de Strasbourg

AA 2559 : vol à l'église de Biblisheim (1778).

AA 2581 : église Saint-Louis du Finkwiller, chanoines venus de Lorraine (1754-1786).

AA supplément 563 : relations entre la Ville et l'évêque (XVI<sup>e</sup> siècle).

II 11/7 : inventaire des ornements et objets du culte mis à l'abri au château du Haut-Barr (1610).

II 18/3 : inventaire des objets du culte du chapitre Saint-Pierre-le-Jeune (1597).

II 13b/6 : inventaire des objets du culte et du chapitre Saint-Pierre-le-Vieux (1633).

II 29a/3 : inventaire des objets du culte de la Chartreuse de Koenigshoffen (1592).

II 39/20 : registre des cadeaux offerts par les nones de Saint-Nicolas-aux-Ondes (1576-1592).

II 49/10 : inventaire d'objets du culte du grand chapitre (fin XVI<sup>e</sup> siècle).

II 61/3 : inventaire des biens et objets du culte du couvent des Dominicains de Strasbourg (vers 1530).

II 70a/1 : inventaire d'objets du culte de l'abbaye Saint-Etienne (1525).

IV 45/52 : affaire de séquestre de tissus de soie en provenance d'Italie (1498).

IV 98

V 34/25 : commande d'un ostensor par la paroisse de Haguenau à l'orfèvre strasbourgeois Riehl (1629-1630).

VI 91/11 : procession des habitants de Barr au Mont Sainte-Odile, mémoire (1638, 1742)

VI 116/4 : jugements du tribunal de Barr (1618-1630).

VI 284 : livre de bourgeoisie (1740-1754).

VI 285 : livre de bourgeoisie (1762-1769).

VI 475/55 : demande d'ornements par la paroisse de Zehnacker (1772).

VI 634/4 : droits de péage sur le Rhin (1715-1756).

VII 26/86 : détérioration des mûriers (1772).

VII 51/34 : envoi d'ornements et d'un ostensor par le bailli de Barr à la Monnaie de Strasbourg (1578).

VII 83/109 : relevé de dépenses pour la construction d'immeubles, dont une fabrique de soie, 1725-1751.

VII 280 : projet de fabrique de soierie à Schiltigheim (1768).

VII 1544 : registres de la Monnaie, faillites (XVIII<sup>e</sup> siècle).

XI 103-104, 112 : protocoles de la corporation de l'Echasse (1716-1790).

XI 277-279 : protocoles de la corporation du Miroir (1749-1784).

XI 338 : livre de modèles des tailleurs (vers 1715).

XI 349 : règlement pour les brodeurs sur soie (1591).

XI 419 : registre d'inscription des sociétés de commerce (1763-1832).

1 MR : recueils d'ordonnances et de règlements de la ville (XV<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles).

2 MR : collection de décisions royales.

4 R : livres de bourgeoisie.

5 R 26 : recensement de la population en 1789.

6 R 23 : varia (notes de Daniel Specklin).

RP : registres paroissiaux.

KS 662 : actes notariés (1788).

34 Z 345 : généalogie de la famille Jaccoud.

117 Z 24-65 : procès-verbaux du chapitre de la cathédrale (1687-1739)  
117 Z 2087 : dossier Erstein, dont inventaire des objets de l'abbaye (XVII<sup>e</sup> siècle).  
199 Z : fonds Pie Meyer-Siat.  
1 AH 196 : Etat des ornements provenant du couvent des Dominicains et mis en vente (vers 1530).  
1 AST 16/70 : inventaires des ornements du chapitre Saint-Thomas (1546).  
1 AST 115 : comptes et gestion de l'église Saint-Nicolas (XVI<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècle).  
1 AST 166 : varia ecclesiastica (XVI<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècle).  
6 AST 40 (B X 40) : histoire des reliques de saint Arbogast (pancarte du XIV<sup>e</sup> siècle).  
8 AST 32 : vidimus de l'évêque de Strasbourg après un vol dans la sacristie de l'église de Pfettisheim (1539).  
8 AST 42 : église dite Rothenkirche à Schiltigheim (2<sup>e</sup> moitié XVII<sup>e</sup> siècle).  
1 OND 19 : contrôle des comptes de l'œuvre Notre-Dame, somme allouée pour les ornements (XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècle).  
3 MW 25 : gestion des fabriques (1790-1799).  
43 MW 2 : registre des professions (182-1803).  
600 MW : registres de population à partir de 1795.

#### Archives municipales de Thann

FF13 : testament du chanoine Pantlin (vers 1628).

#### Archives municipales de Turckheim

Registres paroissiaux.  
JJ divers 4 : installation des abbés de Munster.

#### Archives nationales - Paris

O<sup>1</sup> 1924/4 : don d'ornements par Louis XIV.

#### Archives de la Défense

A 1/758 : correspondance au sujet de l'Alsace.  
A 1/1669 (1702), pièce 265 : demande des récollets de Kehl.

#### Stadtarchiv Augsburg

Ordnungen : règlements de faillites (XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles)

#### Bibliothèque du grand séminaire de Strasbourg

Ms 10 : *Regulae ad cantandum et legendum per annum* (1433 avec mises à jour jusqu'en 1598).  
Ms 45 : protocole des réunions du chapitre rural d'Andlau (1681-1791).  
Ms 158 : protocole des réunions du chapitre rural de Marckolsheim (1682-1783).  
Ms 6642 ; copie du protocole des réunions du chapitre rural Cirschenanum.  
Ms 109 : livres liturgiques de l'abbaye d'Alspach.  
Ms 110 : *Liber rufus* (collégiale Saint-Pierre-le-Vieux de Strasbourg).  
Ms 173 : cérémonial du couvent Sainte-Marguerite de Strasbourg.  
Ms 2049 : papiers du chanoine Alexandre Straub.

Section *Liturgica*.



Section des livres incunables et du XVI<sup>e</sup> siècle.

Bibliothèque nationale et universitaire de Strasbourg

Ms 843 : inventaire de la sacristie de la Chartreuse de Molsheim.

Bibliothèque patrimoniale du canton du Jura

Ms 10 : pontifical de Charles de Neufchâtel, évêque de Bâle (fin XV<sup>e</sup> siècle)..

# BIBLIOGRAPHIE

La bibliographie est organisée en dix sections :

- Instruments de travail
- Sources éditées
- Histoire générale de l'Eglise, de l'Alsace
- Monographies locales
- Liturgie, sacralité, sacristies
- Culte et liturgie
- Ornaments, textiles
- Orfèvrerie (Strasbourg-Alsace ; Augsburg)
- Commerce
- Catalogues d'expositions ou de musées.

## Instruments de travail

BERTHOD, Bernard, FAVIER, Gaël, HARDOUIN-FUGIER, Elisabeth, *Dictionnaire des arts liturgiques du Moyen-Âge à nos jours*, Paris : Frémur, 2015.

BORNERT, René, *Les monastères d'Alsace*, Eckbolsheim : Ed. du Signe, 2009-2011, 6 t.  
*Catalogue des manuscrits médiévaux conservés à Porrentruy et dans le canton du Jura*, s. dir. Rudolf Gamper et Romain Jurot, Urs Graff Verlag, 1999.

*Dictionnaire de droit canonique*, s. dir. R. Naz, Paris : Letouzey et Ané, 1935.

*Dictionnaire des faits religieux* par Régine Azria et Danièle Hervieu-Léger, PUF, 2010.

Dictionnaire historique d'Augsbourg (en ligne) : <http://www.stadtlexikon-augsburg.de>

FÄTTINGER, Rudolf, *Liturgisch-praktische Requisitenkunde... in lexikaler Form*, Fribourg-en-Brisagu : Herder, 1954.

*Helvetia sacra*, I/1 : *Das alte Bistum Basel*, Berne, Francke Verlag, 1972, p. 127-362. -

[www.helvetiasacra.ch](http://www.helvetiasacra.ch)

KAMMERER, Louis, *Répertoire du clergé d'Alsace sous l'Ancien Régime (1648-1792). Répertoire alphabétique*. Strasbourg, 1983, dact.

*Liturgia. Encyclopédie populaire des connaissances liturgiques*, sous la direction de l'abbé René Aigrain, Paris, 1930 (avec annexe donnant un *lexique des principaux liturgistes*).

LENIAUD, Jean-Michel, SAINT-MARTIN, Isabelle (s. dir.), *Historiographie de l'histoire et de l'art religieux en France à l'époque moderne et contemporaine. Bilan bibliographique (1975-2000)*, Turnhout : Brepols, 2005 (bibliothèque de l'école des hautes études en sciences religieuses, n° 127).

PALAZZO, Eric, *Histoire des livres liturgiques. Le Moyen Âge, des origines au XIII<sup>e</sup> siècle*, Paris : Beauchesne, 1993.

*Répertoire des visites pastorales de la France. Première série : anciens diocèses (jusqu'en 1790)*, Paris 1977-1984.

RITTER, François, *Catalogue des incunables alsaciens de la Bibliothèque Nationale et Universitaire de Strasbourg*, Strasbourg, 1938.

RITTER, François, *Répertoire bibliographique des livres imprimés en Alsace au XVI<sup>e</sup> siècle de la Bibliothèque Nationale et Universitaire de Strasbourg*, Strasbourg, 1938.

- SCHLAEFLI, Louis, *Catalogue des livres du seizième siècle (1531-1599) de la bibliothèque du Grand Séminaire de Strasbourg*, Baden-Baden, Bouxwiller : éd. Valentin Koerner, 1995 (Bibliotheca bibliographica Aureliana CXLIX).
- SCHLAEFLI, Louis, *Catalogue de la bibliothèque du couvent de la Divine Providence à Ribeauvillé. Fonds ancien (XV<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècles)*, Baden-Baden et Bouxwiller : éd. Valentin Koerner, 2002 (Bibliotheca bibliographica Aureliana CLXXXVI).
- SCHMIDT, Charles, *Répertoire bibliographique strasbourgeois jusque vers 1530*, Strasbourg, 1891-1896.
- Thésaurus des objets religieux : meubles, objets, vêtements et instruments de musique du culte catholique romain*, dir. Joël Perrin et Sandra Vasco Rocca. Paris : Éd. du Patrimoine, 1999.
- Thésaurus des objets mobiliers*, référentiel utilisé par les services de l'Inventaire : 8<sup>e</sup> édition, mai 2014, plateforme de diffusion des vocabulaires du ministère de la Culture et de la Communication GINCO (<http://data.culture.fr/thesaurus/>).
- WILHELMI, Thomas, BERTIN, Christian, « Katalog der Inkunabeln in Oberelsässischen Bibliotheken », *Revue d'Alsace*, t. 120, 1994, p. 337-364.
- ZEHNACKER, Françoise, *Catalogues régionaux des incunables des bibliothèques publiques de France*, vol. XIII, Région Alsace (Bas-Rhin), Paris : Klincksieck, 1997.

### Sources éditées

- Annales des Franciscains de Thann au XVIII<sup>e</sup> siècle*, tome 2, 1742-1784, transcription et traduction par Christine Heider, Marc Drouot, André Rohmer, François Rosenblatt, Ruth Torrent et Léonard Zurlinden, Société d'histoire " Les Amis de Thann ", 2010.
- Annales de Sébastien Brant : les chroniques strasbourgeoises de Jacques Trausch et de Jean Wencker, fragments des anciennes chroniques d'Alsace, t. III, recueillis par l'abbé Louis Dacheux*, Strasbourg, 1892.
- BAILLET, Lina, « La guerre des paysans. Un cas de conscience dans la famille de Ribeaupierre », *Bulletin philologique et historique*, année 1967, Paris, 1969, vol. 1, p. 357-438.
- BEUCHOT, Isidore, *Kirchenordnung der ehemaligen Stiftskirche St. Martin zu Colmar während des Mittelalters*, Rixheim : imprimerie Sutter, 1904. [Description de l'ordonnancement des cérémonies à Saint-Martin de Colmar par François d'Apponex.
- BONVALOT, Ed., *Coutumes de la Haute-Alsace dites de Ferrette*, Colmar-Paris, 1870.
- Dom CALMET, *Diarium Helveticum*, Einsiedeln, 1756.
- Cartulaire de l'église S. Georges de Haguenau*, Ed. C. A. Hanauer, 1898.
- « Chronique du serrurier Dominique Schmutz, de Colmar, 1714-1800 ; traduite, annotée et publiée par Joseph Liblin », *Revue d'Alsace*, 1874.
- Colmar und Ludwig XIV (1648-1715) : Ein Beitrag zur elsässischen Städtegeschichte im siebenzehnten Jahrhundert, aus ungedruckten Chroniken gesammelt und hrsg von Julius Rathgeber*, Stuttgart, 1873.
- DURAND, Guillaume, *Rational ou manuel des divins offices*, trad. C. Barthelemy, 5 vol., Paris, 1854.
- GODIE, Elodie, *Mémoire concernant la province d'Alsace, de Chrétien Frédéric Pfeffel, de la souveraineté en Alsace de 1648 à la fin de l'Ancien Régime*, Société académique du Bas-Rhin, bull. t. CXXXIII-CXXXIV, 2013-2014.
- GRANDIDIER, Philippe-André, *Essais historiques et topographiques sur l'église cathédrale de Strasbourg*, Strasbourg, 1782.
- HANS, Eugen, *Urkundenbuch der Pfarrei Bergheim*, Strasbourg : F. X. Le Roux, 1894 (Archivalische Beilage des Strassburger Diöcesanblattes für das Jahr 1893).
- « Le mobilier et l'argenterie de l'abbaye de Munster aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècle », *Curiosités d'Alsace*, tome 2, Colmar-Paris, 1863, p. 97-112.
- Kleine Thanner Chronik*, Mulhouse, 1855.

- LANHER, Jean, MARTIN, Philippe, *Dom Loupvert : le voyage d'un Lorrain en Terre Sainte au XVI<sup>e</sup> siècle*, Nancy : éditions Stanislas, 2007.
- Mémoires de deux voyages et séjours en Alsace, 1674-76 et 1681 avec un itinéraire descriptif de Paris à Basle et les vues d'Altkirch et de Belfort dessinées par l'auteur LDLSDL 'HP* [Lazare de L'Hermine], Mulhouse, 1886.
- Mémoires de la baronne d'Oberkirch sur la cour de Louis XVI et la société française avant 1789*, éd. Suzanne Burkard, Mercure de France, 2000 (Le temps retrouvé).
- Quellen und Regesten zu den Augsburger Handelshäusern Paler und Rehlinger 1539-1642*, publié par Reinhard Hildebrandt (*Deutsche Handelsakten des Mittelalters und der Neuzeit*, herausgegeben durch die Historische Kommission bei der Bayerischen Akademie der Wissenschaften Band XIX. Stuttgart : Franz Steiner Verlag, 1996 (t. I).
- RAGUENEL (Sabien de), « La guerre des Paysans à Sélestat : le témoignage de Paul Voltz, abbé de Honcourt », *Annuaire de Sélestat*, 2007, p. 105-120.
- RENARD, Jean-Pierre, *Thomas Henrici (1597-1660). Le journal « raisonné » d'un vicaire général du diocèse de Bâle dans la première moitié du XVII<sup>e</sup> siècle. Introduction générale et traductions en français par Jean-Pierre Renard*, Academic Press Fribourg, 2007 (Studia Friburgensia, series historica 100), 2 vol.
- REUSS, Rodolphe, *Kleine Straßburger Chronik*, Strasbourg : Heitz, 1889.
- UNGERER, Edmund, *Elsässische Inventare vom Ausgang des Mittelalters bis zum dreissigjährigen Kriege aus Stadt und Bistum Strassburg*, Strasbourg : K.J. Trübner, 1909-1917.

### Histoire générale

- Religion et piété en Alsace et Lorraine (XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles)*, *Annales de l'Est*, 6<sup>e</sup> série, 53<sup>e</sup> année, numéro spécial, 2003.
- ABEL, Louis, *Maisons, villages et villes d'Alsace du Sud* [recueils d'articles sur l'architecture, notamment du XVIII<sup>e</sup> siècle], Strasbourg : Société savante d'Alsace, 1994.
- ARNETH, Michael, *Das Ringen um Geist und Form der Priesterbildung im Säkularklerus des siebzehnten Jahrhunderts*, Würzburg, 1970 (Schriften zur Religions Pädagogik und Kerygmantik, 71).
- BARRÉ, Nicolas, *Le Collège des Jésuites de Porrentruy au temps de Jacques-Christophe Blarer de Wartensee 1588-1610*, Porrentruy : Société jurassienne d'émulation, 1999.
- BARTH, Medard, « Michael Wohlrab, Pfarrer von Dorlisheim und Schriftsteller 1695-1779 », *AEKG*, 1932, p. 269-290.
- BARTH, Medard, « Der strassburger Weihbischoff Paul Graf von Aldringen », *AEA*, 7, 1932, p. 363-374.
- BARTH, Medard, « Peter Creagh, Erzbischof von Dublin und Primas von Irland, als Weihbischof von Strassburg 1694 », *AEA*, 8, 1933, p. 269-286.
- BARTH, Medard, « Visitationsberichte des Bistums Strassburg vom Jahre 1666 », *AEKG*, 1943, p. 223-258.
- BENOIT, Arthur, « Collections et collectionneurs alsaciens », *RA*, 1875.
- BISCHOFF, Georges, *La guerre des Paysans. L'Alsace et la révolution du Bundschuh, 1493-1525*, Strasbourg : la Nuée-Bleue, 2010.
- BOEHLER, Jean-Michel, *Une société rurale en milieu rhénan. La paysannerie de la plaine d'Alsace (1648-1789)*, Strasbourg : PUS, 1994.
- BONER, Georg, « Das Bistum Basel. Ein Überblick von den Anfängen bis zur Neuordnung 1828 », *Freiburger Diözesan Archiv*, 88, 1969, p. 5-101.
- BOSSHART-PFLUGER, Catherine, *Das Basler Dom Kapitel, von seiner Uebersiedlung nach Arlesheim bis zur Saekularisation, 1687-1803*, Basel : Reinhardt F. AG, 1983.
- BRISACH, Catherine, LENIAUD, Jean-Michel, « Adolphe-Napoléon Didron ou les media au service de l'art chrétien », *Revue de l'Art*, 77, 1987, p. 33-42.
- BÜCKING, Jürgen, « Die Basler Weihbischöfe des 16. Jahrhunderts », *RHES*, 63, 1969, p. 67-91.

- BÜCKING, Jürgen, « Die Weihbischöfe von Basel Marcus Tettinger (1567-1599) und Franz Beer d. J. (1599-1611) » *RHES*, 62, 1968, p. 121-141.
- BÜCKING, Jürgen, « Die Visitationen im Bistum Basel am Ende der Regierungszeit von Bischof Jakob Christoph Blarer (1602-1604) », *RHES*, 62, 1968, p. 361-369.
- BÜCKING, Jürgen, « Das Visitationsprotokoll über die Teilvisitation des Basler Klerus von 1586 », *AEA*, 19, 1971, p. 127-209.
- BÜCKING, Jürgen, « Zur Geschichte der Delsberg Reformsynode von 1581 », ds : *Revue d'histoire ecclésiastique suisse*, t. 64, 1970, p. 310-327.
- BÜCKING, Jürgen, *Johann Rasser (ca 1535-1594) und die Gegenreformation im Oberelsass*, Münster : Aschendorff, 1970.
- BURCKLE, Jean, *Les chapitres ruraux des anciens évêchés de Strasbourg et de Bâle*, Colmar, 1935 (collection d'études sur l'histoire du droit et des institutions de l'Alsace, 12).
- Les cérémonies extraordinaires du catholicisme baroque*, sous la direction de Bernard Dompnier, Clermont-Ferrand : Presses universitaires Blaise-Pascal, 2009.
- CHÂTELLIER, Louis, « Une enquête à ouvrir : les collaborateurs directs de l'évêque (suffragants et vicaires généraux) dans l'Europe des XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles » dans Gérald Chaix (dir.), *Le diocèse. Espaces, représentations, pouvoirs (France, XV<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles)*, Paris, 2002 (Histoire religieuse de la France, 20).
- CHÂTELLIER, Louis, « Le recrutement des vicaires généraux dans les diocèses de la France de l'Est et des pays rhénans aux XVI<sup>e</sup>, XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles », dans Charles Giry-Deloison et R. Mettan (éd.), *Patronages et clientélismes 1550-1750 (France, Angleterre, Espagne, Italie)*, Villeneuve d'Ascq-Londres, 1996 (Histoire et littérature régionale, 10), p. 179-189.
- CHÂTELLIER, Louis, « La visite pastorale dans le diocèse de Strasbourg aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles », *RHES*, 1972, t. LVIII, p. 349-358.
- CHEVRE, André, « Après le concile de Trente l'évêque de Bâle réforme son clergé », *REHS*, 44, 1950, p. 17-36, p. 111-137.
- CHEVRE, André, *Jacques-Christophe Blarer de Wartensee prince-évêque de Bâle*, Delémont, 1963.
- CHEVRE, André, « La restauration religieuse tridentine dans le diocèse de Bâle. Le nonce à l'œuvre », *RHES*, 42, 1948, p. 11-22, 107-123.
- CHEVRE, Mgr, *Les suffragants de l'ancien évêché de Bâle*, Colmar, 1906.
- CORBIN, Alain, *Les cloches de la terre*, Ed. Albin Michel, 1994.
- DEBUS-KEHR, Monique, *Travailler, prier, se révolter. Les compagnons de métier dans la société urbaine et leur relation au pouvoir. Rhin supérieur au XV<sup>e</sup> siècle*, Strasbourg, Société savante d'Alsace, 2007.
- DELUMEAU, Jean, *Rassurer et protéger. Le sentiment de sécurité dans l'Occident moderne*, Paris : Fayard, 1989.
- DUHAMELLE, Christophe, « Les espaces du catholicisme dans le Saint-Empire à l'époque moderne », in : Christophe Duhamelle (dir), *Les espaces du Saint-Empire à l'époque moderne*, numéro thématique de la revue *Histoire Économie et Société* (n°1, 2004), Paris, Armand Colin, 2004, p. 55-68.
- FEBVRE, Lucien, « Aspects méconnus du renouveau religieux en France (1590-1620) », *Annales, Economies, sociétés, civilisations*, 13<sup>e</sup> année, n° 4, octobre-décembre 1958, p. 639-650.
- FIETIER, Roland et COLNEY, Michel, *Les paroisses du Territoire de Belfort des origines au début du XIX<sup>e</sup> siècle. Dictionnaire de géographie et d'histoire religieuses*, Paris, 1993 (Cahiers d'études comtoises, 50).
- FOLLAIN, Antoine, « Fiscalité et religion : les travaux aux églises et presbytères dans les paroisses normandes du XVI<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle », *Revue de l'histoire de l'Eglise de France*, t. LXXXII, n° 208, janvier-juin 1996, p. 41-61.
- FUES, F. J., « Geschichte des Strassburger Rituals seit Erfindung der Buchdruckerkunst bis auf unsere Tage », *Katholisches Kirchen- und Schulblatt für das Elsass*, novembre 1857, p. 327-333.

- GASS, Joseph, « Verlorene kirchliche Kunstschatze », *Anzeiger für elsässische Altertumskunde*, III, 1918, p. 973-978.
- GATZ, Erwin, *Die Bischöfe des Heiligen Römischen Reiches, 1448 bis 1648. Ein biographisches Lexikon*, Berlin, 1996.
- GATZ, Erwin, *Die Bischöfe des Heiligen Römischen Reiches, 1648 bis 1803. Ein biographisches Lexikon*, Berlin, 1990.
- GAUTHIER, Marie-Madeleine, *L'or et l'Église au Moyen Âge*, dans *Revue de l'Art*, t. XXVI, 1974, p. 64-77.
- GOUJARD, Philippe, « Les fonds de fabriques paroissiales : une source d'histoire religieuse méconnue », *Revue de l'histoire de l'Église de France*, t. LXVIII, n° 180, janvier-juin 1982, p. 99-111.
- HAHN, Karl, *Die katholische Kirche in Straßburg unter dem Bischof Erasmus von Limburg*, Francfort-sur-le-Main, 1941 (Schriften des Wissenschaftlichen Institut der Elsaß-Lothringer im Reich und der Universität Frankfurt, NF 24).
- HAMBURGER, Jeffrey F., *Peindre au couvent*, trad. française, Gérard Montfort éditeur, 2000.
- HAUG, Hans, « Le style Louis XIV à Strasbourg. Essai sur la transition entre la « manière allemande » et le « goût français » (1681-1730), *Archives alsaciennes d'histoire de l'art*, 3, 1924, p. 89.
- HEROLD, Michel, et GATOULLAT, Françoise : *Les vitraux de Lorraine et d'Alsace, Corpus Vitrearum France (Recensement des vitraux anciens de la France, 5)*, Paris, éd. C.N.R.S., 1995. *Histoire du diocèse de Bâle à l'époque moderne (XVI<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles) et sous la Révolution*, par Jean-Claude Rebetez, avec la collaboration de Philippe Froidevaux, Jean-Luc Eichenlaub, Benoît Jordan et Jérôme Raimbault, Strasbourg, 2002.
- JALABERT, Laurent, « Le *simultaneum* en Lorraine orientale et Alsace Bossue (1648-1789) », *Annales de l'Est*, 2007/1, p. 343-363.
- JALABERT, Laurent, « La coexistence confessionnelle à Fénétrange (XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècle) », *Annales de l'Est*, 2009/1, p. 101-122.
- JALABERT, Laurent, « La renaissance d'un territoire diocésain en terre de frontières confessionnelles : le diocèse de Metz, entre réalités religieuses et politiques », Christine Barralis, Stefano Simiz (dir.), *Réalités provinciales en histoire religieuse. Autour de la Lorraine, XII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècle*, *Annales de l'Est*, 2013-2, p. 157-176.
- JALABERT, Laurent, « Le *simultaneum* : le partage des aires confessionnelles et les variations du paysage religieux », colloque Paysage et religion, 135<sup>e</sup> Congrès du CTHS, Neuchâtel, Éditions du CTHS, 2015.
- JORDAN, Benoît, « Le mécénat des archiducs d'Autriche dans leurs possessions rhénanes (1600-1632) », *CTHS*, 1998, p. 65-78.
- JORDAN, Benoît, « la Barbe du Moine. Variations sur une touffe de poils qui repose depuis des lustres dans la série V des Archives de Strasbourg ». *Études offertes à Jean-Michel Boehler*, Strasbourg : PUS, 2007, p. 303-312.
- KAMMERER, Louis, « Le clergé d'Alsace sous l'Ancien Régime. Répertoires et sources » *AEA*, 43, 1984, p. 121-140.
- KAMMERER, Louis, « L'évolution des paroisses en Alsace, sous l'Ancien Régime, 1648-1790 », *AEA*, 45, 1986, p. 89-112.
- KAMMERER, Louis, « Népotisme et cumuls dans l'ancien Diocèse de Bâle au XVIII<sup>e</sup> siècle », *AEA*, 47, 1988, p. 115-126.
- KAMMERER, Louis, « L'origine des dettes de Gobel, suffragant de Bâle », *AEA*, 48, 1989, p. 68, d'après les procès-verbaux de vente (ADHR, 7 J 2/459 et L 483 pour le mobilier).
- KAMMERER, Louis, « Les dettes de Jean-François-Ange d'Eymar », *AEA*, 48, 1989, p. 71-74.
- LAGREE, Michel, *La bénédiction de Prométhée, Religion et technologie*, Paris : Fayard, 1999.
- LEHNI, Roger, *L'architecture religieuse du XVIII<sup>e</sup> siècle en Alsace*. Mémoire pour l'obtention du diplôme d'études supérieures d'histoire sous la direction de Marcel Anfray et Louis Grodecki, dactyl. [1964].

- LENIAUD, Jean-Michel, *Vingt siècles d'architecture religieuse en France*, Paris : CNDP, 2007.
- LEVRESSE, René « Les suffragants de Strasbourg », *AEA*, 37, 1974, p. 13-20.
- L'HUILLIER, Fernand, « L'Eglise d'Alsace pendant la Révolution », *Saisons d'Alsace*, n° 9, 1964.
- LIVET, Georges, *L'intendance d'Alsace sous Louis XIV*, Strasbourg, 1956, p. 435-471 et 765-803.
- LORENTZ, Philippe, *Alsace 1400. Un foyer d'art dans l'Europe gothique*, Strasbourg.
- LOURS, Mathieu, *L'autre temps des cathédrales : du Concile de Trente à la Révolution*, Paris : Picard, 2010.
- MARTIN, Philippe, « Le triomphe de la paroisse en Lorraine (1610-1760) », *Annales de l'Est*, 2000, n° 1, p. 17-33.
- METZ, René, *La monarchie française et la provision des bénéfiques ecclésiastiques en Alsace de la paix de Westphalie à la fin de l'ancien régime, 1648-1789*, Strasbourg : F. X. Le Roux, 1947.
- MEYER, Octave, *Le Simultaneum en Alsace : étude d'histoire et de droit*, Saverne, 1961.
- MEYER, Paul-Philippe, *Georges Spetz (1844-1914), industriel-artiste et ses réseaux*, thèse non publiée soutenue à l'université de Haute-Alsace (2005).
- MULLER, Claude, *L'administration temporelle des paroisses Saint-Georges et de Saint-Nicolas de Haguenau (1810-1870)*, Strasbourg : Société savante d'Alsace, 1981.
- MULLER, Claude, *Le Sundgau au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Strasbourg : éditions COPRUR, 2010.
- MULLER, Claude, *Les ordres mendiants en Alsace au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Haguenau : Société d'histoire de l'Eglise en Alsace, 1984.
- MULLER, Claude, « Mgr Simon-Nicolas de Montjoie, les Klinglin et les Gobel (1762-1775) », *Revue d'Alsace*, 128, 2002, p. 281-313.
- MULLER, Claude, « Religion et Révolution en Alsace », *Annales historiques de la Révolution française*, n° 337, 2004, p. 63-83.
- MULLER, Claude, *Le siècle des Rohan, Une dynastie de cardinaux en Alsace au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Strasbourg : la Nuée-Bleue, 2006.
- MULLER, Claude, « Diplomatie et religion en Alsace au temps du cardinal de Fleury (1726-1743) », *Revue d'Alsace*, 132, 2006, p. 129-173.
- MULLER, Claude, « La congrégation Notre-Dame, le suffragant et le cardinal. Introspection d'un couvent strasbourgeois en 1740, 1741 et 1749 », *Annuaire de la Société des Amis du Vieux-Strasbourg*, XXXV, 2010, p. 35-38.
- MULLER, Claude, « Le régent et l'encens. Les affaires de religion en Alsace sous Philippe d'Orléans (1715-1723) », *Revue d'Alsace*, 136, 2010, p. 101-139.
- MULLER, Claude, « Les relations entre les princes-évêques de Bâle et de Strasbourg au XVIII<sup>e</sup> siècle », *Actes de la Société jurassienne d'émulation*, 2012, p. 169-193.
- NEGRUZZO, Simona, « L'Alsace après les jésuites. Religion, politique et culture au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle », *Revue d'histoire de l'Eglise de France*, 96, 2010, p. 429-445.
- PECKLERS, Keith F., *Atlas historique de la liturgie*, Paris : Desclée de Brouwer ; Libreria editrice vaticana, 2012
- PERRIN, Jean, « Le diocèse et la principauté de Bâle après la guerre de Trente ans d'après les rapports des évêques à Rome », *RHES*, 60, 1966, p. 255-274, 356-367.
- PERRIN, Jean, « Le doyenné du Sundgau à la fin de la guerre de Trente ans (1647) », *AEA*, 39, 1976-1979, p. 117-186.
- PERRIN, Jean, « Une visite pastorale de l'évêque de Bâle en Haute-Alsace en 1654 », *AEA*, 38, 1975, p. 171-206.
- PFLEGER, Luzian, *Die Elsässische Pfarrei : Ihre Entstehung und Entwicklung : ein Beitrag zur kirchlichen Rechts- und Kulturgeschichte*, Strasbourg : Gesellschaft für elsässische Kirchengeschichte, 1936.
- RANKE, Leopold von, *Die römische Päpste in den letzten vier Jahrhundert*, Leipzig, 1900.
- RAPP, Francis, *Réformes et réformation à Strasbourg. Eglise et société dans le diocèse de Strasbourg (1450-1525)* Paris : éditions Ophrys, 1974.

- RAPP, Francis, CHÂTELLIER, Louis, *Histoire du diocèse de Strasbourg*, Paris : éd. Beauchesne, 1982.
- RAPP, Francis, « Les évêques de Strasbourg à l'époque de Tauler », *Revue des sciences historiques*, 75/4, 2001, p. 410-421.
- RAPP, Francis, « Pèlerinages et livres de piété en Alsace du XIV<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup> siècle », dans *La Religion populaire. Aspects du christianisme populaire à travers l'histoire*, Lille, 1981, p. 111-132.
- RAPP, Francis, « Les pèlerinages mariaux en Alsace à la fin du Moyen-Âge », dans *Religion et mentalités au Moyen-Âge. Mélanges offerts à Hervé Martin*, Rennes, 2003, p. 384-389.
- REIBEL, Fernand, « Der strassburger Weihbischoff Gabriel Haug », *AEA*, 12, 1937, p. 159-183.
- REINFRIED, Karl, « Visitationsberichte aus der zweiten Hälfte des 17. Jahrhunderts über die Pfarreien der Landkapitel Ottersweier, Offenburg und Lahr », ds *Freiburger Diözesanarchiv*, 29 (1901), p. 255-297 ; 30 (1902), p. 299-324 ; 31 (1903) p. 279-321.
- REITEMEIER, Arnd, *Pfarrkirchen in der Stadt des späten Mittelalters : Politik ; Wirtschaft und Verwaltung*, Wiesbaden : Franz Steiner Verlag, 2005 (Vierteljahrschrift für Sozial- und Wirtschaftsgeschichte, 177).
- RENARD, Jean-Pierre, « Notes pour une histoire littéraire de la réforme catholique dans le diocèse de Bâle. A propos de quelques ouvrages imprimés à Fribourg-en-Brisgau, Munich et Porrentruy entre 1583 et 1659 », ds : *Basler Zeitschrift für Geschichte und Altertumskunde*, t. 108, 2008.
- SAINT-MARTIN, Isabelle, *Art chrétien, art sacré : regards du catholicisme sur l'art, France, XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle*, Rennes : Presses universitaires de Rennes, 2014.
- SCHAER, André, *Le clergé paroissial catholique en Haute Alsace sous l'Ancien Régime (1648-1789)*, Paris, 1966 (histoire et sociologie de l'Eglise, 6).
- SCHAER, André, *La vie paroissiale dans un doyenné alsacien d'ancien régime (1648-1789) : le chapitre rural Ultra Colles Ottonis en Haute-Alsace après la guerre de Trente ans jusqu'à la Révolution*, Ostheim, 1974.
- SCHERER (Emile Clément), « Frankreich und der elsässische Klerus im 18. Jahrhundert », dans *Archiv für elsässische Kirchengeschichte*, t. 3, 1928, p. 255-300.
- SCHLAEFLI, Louis, « Inventaires de bibliothèques de curés d'Obernai et des environs (1579-1689) », *Annuaire de la Société d'histoire et d'archéologie de Dambach, Barr, Obernai*, 1998, p. 131-146.
- SCHMIDLIN, Josef, *Die katholische Restauration im Elsass*, Strasbourg, 1934.
- SCHMIDLIN, Josef, *Die kirchlichen Zustände in Deutschland vor dem Dreissigjährigen Kriege nach den bischöflichen Diözesanberichten an den Heiligen Stuhl. Dritter Teil : West und Norddeutschland*. Freiburg-im-Breisgau, 1910.
- SIMON, Maryse, « Frontières de la sorcellerie entre Alsace et Lorraine : entrelacs juridiques et variations contextuelles », dans *Revue d'Alsace*, 2008, n° 134, p. 195-213.
- STAUB, Martial, *Les paroisses et la cité : Nuremberg du XIII<sup>e</sup> siècle à la Réforme*, Paris : Éditions de l'École des Hautes Études en Sciences Sociales, 2003 (coll. « Civilisations et sociétés », 116).
- STEHLE, André, « Statuts du chapitre rural d'Andlau », *AEA*, 37, 1974, p. 57-64.
- TEUTEBERG, René, *Basler Geschichte*, Bâle : Christoph Merian Verlag, 1988.
- TROUILLAT, Joseph, « Rapport sur la bibliothèque du collège de Porrentruy, son origine, ses développements et sa réorganisation », *Archives de la Société jurassienne d'émulation*, Porrentruy, 1849.
- VAUTREY, Louis, *Histoire des évêques de Bâle*, Einsiedeln, 1884-1886.
- VERNUS, Michel, « La culture du clergé comtois au XVIII<sup>e</sup> siècle », *Annales de l'Est*, 1998-1, p. 129-157.
- WESTERMANN-ANGERHAUSEN, Hiltrud (Hrsg.), *Alexander Schnütgen : colligite fragmenta ne pereant. Gedenkschrift des Kölner Schnütgen-Museums zum 150. Geburtstag seines Gründers*. Köln 1993.



## Monographies locales

- ADAM, Alphonse, *Sankt Veit bei Zabern oder der Hohle Stein*, Colmar, 1954 (2<sup>e</sup> éd.).
- ANDRIOT, Cédric, « La paroisse Saint-Louis de Strasbourg administrée par les chanoines réguliers lorrains », *Revue d'Alsace*, 138, 2012, p. 61-82.
- BISCHOFF (Georges), « Six mille œufs et cinq cent livres. Le pillage du couvent de Schwartzenthann (1525) d'après la relation de la prieure Ursula Vorburger », *AEA*, 1987, p. 57-67.
- BLANCHARD, Pierre-Valentin, GAYMARD, Daniel, OSWALD, Grégory, SCHLAEFLI, Louis, *Les Jésuites à Molsheim et ses environs (1580-1765)*, Molsheim : Société d'histoire et d'archéologie de Molsheim et environs, 2015.
- BRUM, Werner, HUG, Marc, *Jebsheim St Martin*, Jebsheim, 1991.
- CLEMENTZ, Elisabeth, *Inventaire des sanctuaires et lieux de pèlerinage chrétiens en France, région Alsace* : <http://sanctuaires.coldev.org>.
- DANIS, Robert, *Kléber architecte à Belfort, 1784-1792*, Strasbourg, 1926.
- L'ensemble paroissial de Villé*, Service de l'Inventaire régional d'Alsace, 2013 (Itinéraires du Patrimoine).
- FISCHER, Marie-Thérèse, *le Mont Sainte-Odile et les Prémontrés de 1546 à 1797*, thèse soutenue en 1999, université de Strasbourg 2.
- FUCHS, François-Joseph, *Histoire de la paroisse Saint-Pierre-le-Jeune : Le Chapitre Saint Pierre le Jeune (1031-1791)*, éd. de la paroisse, 1993.
- GATRIO, André, *Die Abtei Murbach in Elsass, nach Quellen bearbeitet*, Strasbourg : F. X. Le Roux, 1895.
- GOEHLINGER, François-Auguste, *Histoire du chapitre de l'église collégiale de Colmar*, Colmar, 1951.
- GOEHLINGER, Fr. August, « Gesang und Liturgie im adeligen Damenstift zu Masmünster gegen Ende des 16. und zu Anfang des 17. Jahrhunderts », *Jahrbuch der Elsass-Lothringischen Wissenschaftlichen Gesellschaft zu Strassburg*, 1939, Bd 12, p. 51-71.
- HAABY, Charles, *Stift Lautenbach*, 1958 (Alsatia monastica. Forschungen herausgegeben von der Gesellschaft für elsassische Kirchengeschichte zu Strassburg).
- HAGER, Emile, « Visite de la collégiale de Surbourg du 27 septembre de l'an 1612 », *AEA*, 1988, p. 122.
- HEIDER, Christine, *La gloire de Dieu et la ferveur des hommes. La paroisse de Thann des origines à la Révolution (1389-1789)*, Thann, 1997.
- HEIDER, Christine, « La situation religieuse à Thann à la fin du Directoire : la procession du 3 mai 1799 », *Les Amis de Thann : petite et grande histoire*, 1995, 10, p. 24-31.
- HERZOG, Emile, *Les trois Églises de Riquewihr*, Société d'histoire et d'archéologie de Riquewihr, 1927.
- HIRSCHFELL, Georges, « Contes et légendes du val de Villé : Saint Urbain et la procession de Saint-Maurice » *Annuaire - Société d'histoire du val de Villé*, 1991, 16, p. 64-66.
- INGOLD, Denis, « Le village de Leimbach au lendemain de la guerre de Trente Ans (1659) », *Annuaire de la Société d'histoire du Sundgau*, 1990, p. 75-84.
- JORDAN, Benoît, « La contre-réforme catholique à Turckheim ; autour des trois vitraux de la chapelle de l'hôpital », *Annuaire de la Société Wickram de Turckheim*, n° 18, 1996, p. 11-29.
- JORDAN, Benoît, « Querelle de clocher et identité villageoise : notules historiques sur Riedisheim à l'époque moderne », *Annuaire de la Société d'histoire du Sundgau*, 1997, p. 315-330.
- LEHNI, Roger, « L'église Sainte-Agathe de Niederentzen », *Annuaire de la Société d'histoire de la région de Thann-Guebwiller*, 1965-1967, p. 29-41.
- LEHNI, Roger, « La pierre tombale romane de Mittelbergheim et la sculpture du XII<sup>e</sup> siècle en Alsace ». In : *Annuaire de la Société d'histoire et d'Archéologie de Dambach-La-Ville, Barr, Obernai*, t. 3 (1969), p. 9-20.
- LEHNI, Roger, « Aspects de l'art baroque en Alsace. Peter Thumb et les maîtres du Vorarlberg, Saisons d'Alsace, 32, 1969, p. 435-482.

- LEHNI, Roger, « L'église Saint-Etienne de Rosheim », *Saisons d'Alsace*, 66, 1978, p. 78-88.
- LEHNI, Roger, « L'église d'Ebersmunster », *Congrès archéologique de France. 136<sup>e</sup> session. Haute-Alsace. 1978*, Paris : Société Française d'Archéologie, 1979, p. 75-90.
- LEHNI, Roger, « L'église Notre-Dame de Guebwiller », *Congrès Archéologique de France. 136<sup>e</sup> session (1978). Haute-Alsace.* - Paris : Société Française d'Archéologie, 1982, p. 284-299.
- LENTES (Thomas), « Mit Bildgeschenken gegen die Reformation : Das 'Geschenkbuch' der Dominikanerinnen von St. Nikolaus in undis aus Straßburg (1576 - 1592). Ein Editionsbericht », dans *Femmes, art et religion au Moyen Age*, dir. Jean-Claude SCHMITT, Strasbourg : Presses universitaires de Strasbourg, 2004, p. 19-33.
- LEVY-COBLINZ, Françoise, « Enquête sur le mobilier de la cathédrale de Strasbourg de sa restitution au culte catholique aux travaux de G. Klotz », *Annuaire de la Société des Amis du Vieux-Strasbourg*, 6, 1976, p. 76-95.
- LINTZE, abbé, « Die Pfarreien des St. Amarinthales in der ersten Haelfte des 17. Jahrhunderts », *Archivalische Beilage zum Ecclesiasticum Argentinense*, 1892, n° 7, p. 93-99.
- MEYER, Gilbert, « les fouilles archéologiques (à l'église Saint-Léger de Guebwiller », dans *Annuaire de la société d'histoire des régions de Thann-Guebwiller*, 1977-1978, p. 101-108.
- MEYER, Jean-Philippe, « L'église abbatiale d'Andlau au XII<sup>e</sup> siècle », *Cahiers alsaciens d'archéologie, d'art et d'histoire*, p. 95-112, ici p. 105.
- MEYER, Jean-Philippe, « Deux œuvres romanes disparues : l'église collégiale de Niederhaslach et son cloître », *Société d'histoire de Mutzig et environs*, 2005, t. XXVIII, p. 5-16.
- MEYER, Jean-Philippe, « L'église romane de Balbronn (XII<sup>e</sup>-début du XIII<sup>e</sup> siècle », *Société d'histoire et d'archéologie de Molsheim et environs, annuaire 2005*, p. 61-76, ici p. 71.
- MEYER-SIAT, Pie, « Les restaurations du Dompeter au XIX<sup>e</sup> siècle », *Annuaire de Molsheim*, 1979, p. 121-132.
- MULLER, Claude, « les splendeurs de l'abbaye bénédictine de Munster dans la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle », *Annuaire de la Société d'histoire du val et de la ville de Munster*, 1986, p. 61-70.
- MULLER, Claude, « Une couronne, deux éperons, trois abbés ? Les fastes de l'abbaye de Munster au XVIII<sup>e</sup> siècle », dans *L'abbaye bénédictine Saint-Grégoire de Munster. Pouvoir et savoir*, Ed. du Signe, 2012, p. 201-217.
- MULLER, Claude, « Vol au pays de l'Evangile et au chapitre de Thann en 1755 », *Les Amis de Thann*, 2012, 27, p. 40-41.
- PUTZ, Charles, *L'abbaye de Marbach : des chanoines augustins à l'engagement social*, Association des Amis de Marbach, 2013.
- RAPP, Francis, « La vie religieuse du couvent de Saint-Nicolas-aux-Ondes, à Strasbourg, de 1525 à 1592 », *Histoire et sociologie religieuses (Cahiers de l'association interuniversitaire de l'Est)*, 1962, p. 15-30.
- SAUTER, Paul, « Visages humains et têtes d'animaux. Sculptures à l'église romane Sainte-Foy de Sélestat », *Annuaire 2011 des Amis de la Bibliothèque humaniste de Sélestat*, p. 111.
- SCHLAEFLI, Louis, « Notules relatives à des œuvres d'art disparues de Saverne », *Pays d'Alsace*, cahier 165, 1993/IV, p. 5.
- TRESCH, Pirmin, *Masmünster, seine Abtei, seine Gotteshäuser*, Masevaux, 1938.
- VAUTREY, Louis, « Le Jura bernois: notices historiques sur les villes et les villages du Jura bernois, volume 3, Porrentruy, 1879.
- WALLACE, Peter G., *Communities and conflict in early modern Colmar : 1575-1730*, New Jersey : Humanities Press, 1995.
- WENDLING, Jean-Michel, « Mise au point sur la construction de l'immeuble 20 rue des Serruriers à Strasbourg par le marchand savoyard Pierre Richard en 1746-1747 », *Annuaire de la Société des Amis du Vieux-Strasbourg*, XXXV, 2010, p. 39-40.
- WILL, Robert, « L'architecture et la topographie du monastère de Sainte-Odile au Moyen-Âge », *Société d'histoire et d'archéologie de Dambach-la-Ville, Barr, Obernai*, 1980, p. 7-43.
- WILL, Robert, « Essai de reconstitution de « l'état roman » de l'église St Pierre et Paul de Sigolsheim », *Annuaire des quatre sociétés d'histoire de la vallée de la Weiss*, 1987, p. 121-133.

- WILL, Robert, « La rotonde de Honcourt. Une étude architecturale basée sur des recherches d'archives », *Architectura. Zeitschrift für Geschichte der Baukunst*, 1994, p. 280-288.
- WILL, Robert, « Les tribulations (1682-1797) du retable du maître-autel de la cathédrale de Strasbourg sculpté par Nicolas de Haguenau », *Cahiers alsaciens d'archéologie, d'art et d'histoire*, t. XXXIX, 1996, p. 89-96.
- WOLFF, Christian, « L'inventaire des objets du culte à Achenheim en 1767 », ds : *Société d'histoire et d'archéologie de Molsheim et environs, Mélanges offerts à Louis Schlaefli*, Annuaire 2008, p. 157-160.

### Liturgie, sacralité, sacristies

- ADONETH, Luc, « Une procession mouvementée à Châtenois en 1777 », *Annuaire - Société des amis de la Bibliothèque de Sélestat*, 2007, 57, p. 147-152.
- BARTHES, Roland, *Le système de la mode*, Paris : le Seuil, 1967.
- BARTHES, Roland, « Histoire et sociologie du Vêtement. Quelques observations méthodologiques », *Annales. Économies, Sociétés, Civilisations*, 1957, Volume 12/3, p. 430-441.
- BAVOUX, Nadège, *Sacralité, pouvoir, identité : Une histoire du vêtement d'autel : (XIIIe - XVIe siècles)*, thèse de doctorat en histoire, sous la direction de Dominique Rigaux, soutenue le 25 juin 2012 à Grenoble, dans le cadre de l'École doctorale sciences de l'homme, du politique et du territoire (Grenoble). Consultée en ligne <NNT : 2012GRENH008>. <tel-00871317>. *Beauté du rite. Liturgie et esthétique dans le christianisme (XVI<sup>e</sup>-XXI<sup>e</sup> siècle)*, Revue de l'histoire des religions, dir. R. Dekoninck et F. Trémolières, 227/1, janvier-mars 2010.
- BEUCHOT, Isidore, *Kirchenordnung der ehemaligen Stiftskirche St. Martin zu Colmar während des Mittelalters*, Rixheim : imprimerie Sutter, 1904.
- BORNERT, René, *La réforme protestante du culte à Strasbourg au XVI<sup>e</sup> siècle (1523-1598)*, Leiden, 1981 (Studies in Medieval and Reformation Thought, vol. XXVIII).
- BRAUN, Joseph, *Der christliche Altar in seiner geschichtlichen Entwicklung*, Freiburg i. Breisgau : Herder, 1924.
- BRAUN, Joseph, *Handbuch der Paramentik*, Freiburg i. Breisgau : Herder, 1912.
- BRAUN, Joseph, *Die liturgischen Paramente in Gegenwart und Vergangenheit - Ein Handbuch der Paramentik*, Freiburg i. Breisgau, 1924.
- BROWE, Peter, *Die Eucharistie im Mittelalter. Liturgiehistorische Forschungen in kulturwissenschaftlicher Absicht*. 6<sup>e</sup> éd. 2011.
- Cérémonies et coutumes religieuses de tous les Peuples du monde, tome second qui contient la suite des Cérémonies religieuses en usage chez les catholiques*. A Amsterdam chez J. F. Bernard, 1723 (gravures).
- CHOUX, chanoine Jacques, « Les armoires eucharistiques en Lorraine. Problèmes d'archéologie et d'histoire de la liturgie », *Annales de l'Est*, 4, 1953, p. 351-369.
- COURTAS, Raymonde, ISAMBERT, François-A., « La notion de « sacré ». Bibliographie thématique », *Archives de sciences sociales des religions*, 1977, 44/1, p. 119-138.
- DÜRCKHEIM, Emile, *Les formes élémentaires de la vie religieuse*, Paris : Alcan, 1912.
- DURCKHEIM, Emile, « Cours sur les origines de la vie religieuse » (1907), *Religion, morale, anomie*, Paris : éditions de Minuit, 1975.
- DASCHNER, Dominik, « Vom Diözesanmeßbuch zum Missale Romanum Pius' V (1570). Die Übernahme des Missale Romanum in den Diözesen des südlichen deutschen Sprachgebietes », *Archiv für Liturgiewissenschaft*, 37, 1995, p. 304-346.
- CAILLOIS, Roger, *L'homme et le sacré*, Paris : Gallimard, 1939.
- CHAIX, Gérald, VEIT, Patrice, « Les cantiques dans l'Allemagne du XVI<sup>e</sup> siècle : choisir son chant », *Annales de Bretagne et des pays de l'Ouest*, 1991, volume 98/2, p. 231-246.

- DASCHNER, Dominik, *Die gedruckten Meßbücher Süddeutschlands bis zur Übernahme des Missale Romanum Pius V (1570)*, Frankfurt am Main : Peter Lang, 1995 (Regensburger Studien zur Theologie, 47).
- DIBIE, Pascal, *La tribu sacrée. Ethnologie des prêtres*, Grasset, 1993.
- DUHAMELLE, Christophe, « Le pèlerinage dans le Saint-Empire au XVIII<sup>e</sup> siècle. Pratiques dévotionnelles et identités collectives », dans *Francia*, 33/2, 2006, p. 69-96.
- DUHAMELLE, Christophe, « L'invention de la coexistence confessionnelle dans le Saint-Empire (1555-1648) », dans *Les affrontements religieux en Europe (1500-1650)*, Paris, Presses de l'Université Paris-Sorbonne (Association des Historiens Modernistes des Universités françaises, 33), 2009, p. 223-243.
- EHRENSPERGER, Alfred, *Der Gottesdienst in Stadt und Landschaft Basel im 16. Und 17. Jahrhundert*, Zurich : Theologischer Verlag Zürich, 2010
- ELIADE, Mircea, "Sur la permanence du sacré dans l'art contemporain", *XX<sup>e</sup> siècle*, décembre 1964.
- Ensembles mobiliers, industriels, techniques. Connaissance, protection, conservation, présentation au public*. Revue en ligne *In Situ* (n° 29, 2016).
- FARGE, Arlette, *Le peuple et les choses : Paris au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris : Bayard, 2015.
- FÖLLMI, Beat A., « Création et reconfiguration de l'espace sonore : les activités musicales à Strasbourg avant, pendant et après la Réforme protestante », *Mémoires urbaines : la musique dans les villes d'Europe (XVI<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècles)*, éd. Laure Gauthier et Mélanie Traversier, Paris : PUPS, 2008, p. 103-118.
- FRUTIEAUX, Elisabeth, « Entre liturgie et sacralité. Enquête sur la nature et la fonction des calices durant le haut Moyen Âge », *Revue d'histoire de l'Église de France*, tome 85, n° 215, juillet-décembre 1999, p. 225-246.
- GAMPER Rudolf et JUROT, Romain, *Catalogue des manuscrits médiévaux conservés à Porrentruy et dans le canton du Jura*, Dietikon-Zurich : Urs Graf Verlag, 1999.
- GAUTHIER, Marie-Madeleine, « L'or et l'Église au Moyen Âge », dans *Revue de l'Art*, t. XXVI, 1974, p. 64-77.
- GEORGE, Philippe, « Définition et fonction d'un trésor d'église », dans *Bulletin du centre d'études médiévales d'Auxerre | BUCEMA*, 9, 2005.[en ligne], 9 | 2005, mis en ligne le 04 octobre 2006, consulté le 17 mai 2015. URL : <http://cem.revues.org/719> ; DOI : 10.4000/cem.719
- GRAS, Michel, « Donner sens à l'objet : archéologie, technologie culturelle et anthropologie », *Annales, Histoire, Sciences sociales*, 55/3, 2000, p. 611.
- GROSSE, Christian, *Les rituels de la cène: le culte eucharistique réformé à Genève (XVI<sup>e</sup> - XVII<sup>e</sup> siècles)*, Droz, 2008.
- GY, Pierre-Marie, « les trésors d'Église et la liturgie. A propos du Trésor de Saint-Denis », *La Maison-Dieu*, 188, 1991, p. 73-85.
- HAMELINE, Jean-Yves, *Une poétique du rituel*, Paris : le Cerf, 1997.
- HAMELINE, Jean-Yves, (présentation par Patrick Prétot), *Petite poétique des arts sacrés*, Paris : le Cerf, 2014.
- HEYER-DUBAIL, Bénédicte, « Le ministère de la Parole de Dieu », *Revue d'Alsace*, t. 136, 2010, p. 369-379.
- C. Charle (dir.), *Histoire sociale, histoire globale ? Actes du colloque des 27-28 janvier 1989*, Paris : éditions de la Maison des sciences de l'homme, 1993, p. 81-94.
- JOHNSON, Dom Cuthbert, *Dom Guéranger et le renouveau liturgique : Une introduction à son œuvre liturgique* (trad. de l'anglais par Dom André Gillet), Paris : Téqui, 1988.
- JORDAN, Benoît, « Le règlement liturgique adopté par le chapitre Saint-Martin de Colmar en 1315 », *Revue d'Alsace*, t. 122, 1996, p. 171-180.
- KELLER, Bettina, *Barocke Sakristien in Süddeutschland*, Petersberg : Michael Imhof Verlag, 2009.
- LENIAUD, Jean-Michel, « Pour une théologie des objets du culte », *La Maison-Dieu*, n° 188, 1991, p. 86-107.
- LEVY-COBLENTZ, Françoise, *L'art du meuble en Alsace*, Strasbourg : Istra, 1975, 2 volumes.

- MARTIN, Philippe, *Une religion des livres (1640-1850)*, Paris : éditions du Cerf, 2003.
- MARTIN, Philippe, « Débats autour d'un 'repas' », F. Muller (dir.), *De l'objet culturel à l'œuvre d'art en Europe. Repères de transition*, actes du colloque de Saint-Avold, 16-17 juin 2006, Genève, Droz, 2013, p. 359-379.
- MARTIN, Philippe, *Histoire de la messe, Le théâtre divin*, Paris, CNRS Éditions, 2010, 384 p. Rééd. format poche : Paris, CNRS Éditions, 2013, 384 p.
- MARTIN, Philippe, « La chaire : instrument et espace de la prédication catholique », M. Arnold (dir.), *Annoncer l'Évangile (XV<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècles). Permanences et mutations de la prédication*, actes du colloque international de Strasbourg, 20-22 novembre 2003, Paris, Cerf, 2005, p. 397-415.
- MARINI, Guido, *La liturgie, mystère du salut*, Perpignan : éditions Artège, 2010.
- MARINI, Piero, *Cérémoniaire des papes. Entretiens sur la liturgie avec Vincent Cabanac et Dominique Chivot*, Paris : Bayard, 2007.
- Mittelalterliche Schatzverzeichnisse. Erster Teil, Von der Zeit Karls des Grossen bis zur Mitte des 13. Jahrhunderts* / herausgegeben vom Zentralinstitut für Kunstgeschichte in Zusammenarbeit mit Bernhard Bischoff, Munich : Prestel, 1967.
- MUDRAK, Marc, « La construction matérielle du catholicisme allemand au début de la Réforme », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, 2015/1 (n° 62-1), p. 79-103.
- MULLER, Christine, « Processions à Obernai du XV<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle », *Annuaire de la Société d'histoire de Dambach, Barr, Obernai*, 2000, p. 121-142.
- MULLER, Christine, « Obernai au début du XVII<sup>e</sup> siècle : des activités artisanales aux réalités de la vie quotidienne », *Annuaire de la Société d'histoire de Dambach-Barr-Obernai*, 1996, p. 33-60.
- OTTO, Rudolf, *Le sacré. L'élément non rationnel dans l'idée du divin et sa relation avec le rationnel*, 1917, Paris, Payot, 1929 (18<sup>e</sup> éd.).
- PALAZZO, Eric, « Le livre dans les trésors du Moyen Âge. Contribution à l'histoire de la Memoria médiévale », *Annales. Histoire, sciences sociales*, 1997, vol. 52/1, p. 93-118.
- PALAZZO, Eric, « Art et liturgie au Moyen Âge. Nouvelles approches anthropologique et épistémologique », *Anales de Historia del Arte*, 2010, Extra 2, p.31-74. <[halshs-00653366](https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00653366)>
- PALAZZO, Eric, *L'invention chrétienne des cinq sens dans la liturgie et l'art au Moyen Âge*, Paris : Éditions du Cerf, 2014.
- PALAZZO, Eric, *L'espace rituel et le sacré dans le christianisme. La liturgie de l'autel portatif dans l'Antiquité et au Moyen Âge*, Turnhout : Brepols, 2008.
- PALAZZO, Eric, *Liturgie et société au Moyen Âge*, Paris : Aubier, 2000.
- PARMENTIER, Damien, « Aux premiers temps du pèlerinage de sainte Hune à Hunawilr (1520) », *RA*, t. 128, 1992, p. 23-30.
- PASTOUREAU, Michel, « L'Eglise et la couleur des origines à la Réforme », *Bibliothèque de l'École des chartes*, t. 47, 1989, p. 203-230.
- PICHARD, Joseph, « Recherche du sacré », *L'Art sacré*, 1947, avril-mai, p. 103-118.
- PICKE, Jacques, *Sons, couleurs odeurs dans la cathédrale de Tournai au 15<sup>e</sup> siècle*, Louvain-la-Neuve : Collège Erasme et Bruxelles : éditions Nauwelaerts, 2004.
- PRIVAT-SAVIGNY, Maria-Anne, *Splendeur du culte et gloire du gouvernement : l'administration des cultes et les vêtements pontificaux pendant la période concordataire*, thèse soutenue en 2010 sous la direction de Jean-Michel Lénaud, EPHE, section des sciences historiques et philologiques.
- RAPP, Francis, « Ce que les comptes de la paroisse Saint-Georges de Haguenau nous apprennent sur le culte eucharistique », *Haguenau 1115-2015, 900 ans d'histoire*, Haguenau : Société d'histoire et d'archéologie, 2015, p. 137-160 (Actes du colloque organisé par la Société d'histoire et d'archéologie de Haguenau et l'Institut d'histoire d'Alsace à l'université de Strasbourg, par Elisabeth Clementz, Claude Muller, Richard Weibel).
- RATZINGER, cardinal Joseph, *La liturgie est-elle modifiable ou immuable ?* Paris : Tequi, 2012.
- RAUWEL, Alain, « Les espaces de la liturgie au Moyen Âge latin », *Bulletin du centre d'études médiévales d'Auxerre | BUCEMA* [En ligne], Hors-série n° 2 | 2008, mis en ligne le 24 janvier 2008, consulté le 01 mai 2015. URL : <http://cem.revues.org/4392> ; DOI : 10.4000/cem.4392
- RECHT, Roland, *Le Croire et le Voir. L'art des cathédrales (XII<sup>e</sup> – XV<sup>e</sup> siècle)*, Gallimard, 1999.

- Regards sur le patrimoine religieux. De la sauvegarde à la présentation* (sous la direction de Catherine Penez), Paris : Actes Sud, 1999.
- RICOEUR, Paul, « Manifestation et proclamation », *Le Sacré. Etudes et recherches*, Paris, Aubier, 1974, p. 57-76 (actes de colloque, Rome).
- ROCHE, Daniel, *Histoire des choses banales : naissance de la consommation dans les sociétés traditionnelles, XVII<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris : Fayard, 1997.
- ROQUES, Paul et REGAMEY, Pie-Raymond, « La signification du baroque », *La Maison-Dieu*, n° 26, 1951, p. 125-164.
- SCHAICH, Anne, *Mittelalterliche Sakristeien Architektur und Funktion am Beispiel Lübecks*, München, 2000 (tuduv – Studien-Reihe Kunstgeschichte, Band 78).
- SCHLUND, Bertrand, « L'ex-voto de 1797 et la procession votive de Wattwiller à Thierenbach », *Annuaire - Société d'histoire des régions de Thann-Guebwiller*, 1985, 16, p. 139-144.
- TIXIER, Frédéric, *La monstration eucharistique (XIII<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècle)*, Rennes : Presses universitaires de Rennes, 2014.
- TROTSMANN, R., *Die eucharistische Liturgie in den Diözesen Basel, Konstanz und Chur seit dem Konzil von Trient bis zum Ende der napoleonischen Herrschaft*, 3 vol., 1987.
- VINCENT, Catherine, *Fiat Lux : Lumière et luminaires dans la vie religieuse du XIII<sup>e</sup> au XVI<sup>e</sup> siècle*, Paris : éditions du Cerf, 2004.
- VOGLER, Bernard, *La vie religieuse en pays rhénan dans la seconde moitié du XVI<sup>e</sup> siècle (1556-1619)*, université de Lille-III, atelier de reproduction des thèses, 1974.
- VISCEGLIA, Maria Antonietta, et BRICE, Catherine (dir.), *Cérémonies et rituel à Rome (XVI<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècle)*, Rome, Ecole française de Rome, vol. 231, 1997.
- WILL, Robert, *Le culte. Etudes d'histoire et de philosophie religieuses*, 3 tomes, Strasbourg : Istra, Paris : Alcan, 1925-1935.
- WILSDORF, Odile, « Témoin de la dévotion à Colmar à l'aube de la Réforme : l'inventaire des objets et ornements du culte de l'église des dominicains (1528) », *Dominicains et dominicaines en Alsace : XIII<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> s. : actes du colloque de Guebwiller, 8-9 avril 1994*, réunis par Jean-Luc Eichenlaub, Colmar : Archives départementales du Haut-Rhin, 1994.
- XIBAUT, Bernard, « Un souci du grand chapitre : l'acquisition et l'entretien des ornements liturgiques de la cathédrale de 1681 à 1790 », *Bulletin de la cathédrale de Strasbourg*, t. XXVIII 2008, p. 67-72.
- « Le sens actuel du sacré », *La Maison-Dieu*, n° 17, 1949.
- « Valeur permanente du symbolisme », *La Maison-Dieu*, n° 22, 1950.

### Ornements, textiles

- ARIBAUD, Christine, « la chasuble en cuir de Saint-Bertrand-de-Cominges », *Mémoires de la société archéologique du midi de la France*, t. LVII, 1997, 143-156.
- ARIZZOLI-CLEMENTEL, Pierre, et GASTINET-COURAL, Chantal, *Soieries de Lyon : commandes royales au XVIII<sup>e</sup> siècle, 1730-1800*, Lyon, Musée historique des tissus, coll. « Les dossiers du Musée des tissus » (n° 2), 1998.
- BOESELAGER, Dela von, *Capella Clementina: Kurfürst Clemens August und die Krönung Karls VII* (Studien zum Kölner Dom 8).
- BOESELAGER, Dela von, « Der Manderscheider Ornat im Kölner Dom », *Kölner Domblatt, Jahrbuch des Zentral-Dombau-Vereins*, 72, 2007, p. 213-238.
- BORKOPP-RESTLE, Birgitt, *Der Aachener Kanonikus Franz Bock und seine Textilsammlungen. Ein Beitrag zur Geschichte der Kunstgewerbe im 19. Jahrhundert*, Abegg-Stiftung, 2008.
- BOUZARD, Marie, *La soierie lyonnaise du XVII<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup> siècle dans les collections du musée des tissus de Lyon*, Lyon, Éditions Lyonnaises d'Art et d'Histoire, 1999, 2<sup>e</sup> éd. (1<sup>re</sup> éd. 1997), 80 p.

- Destins d'étoffes. Usages, ravaudages et réemplois des textiles sacrés, XIV<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle* (s. d. Christine Aribaud). Actes des journées d'étude de l'académie française pour l'étude du textile, Toulouse : FRAMESPA, 2006.
- FINK, Paul., *Geschichte der Basler Bandindustrie 1550-1800*, Bâle, 1983 (Basler Beiträge zur Geschichtswissenschaft, vol. 145-147).
- GAULIN, Jean-Louis (dir.), RAU, Susanne (dir.), TOLAINI, Roberto, BATTISTINI, Francesco, « *Lyon et l'Italie séricicole du XVI<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle* », dans *Lyon vu/e d'ailleurs, 1245-1800 : échanges, compétitions et perceptions*, Lyon, Presses universitaires de Lyon, coll. « d'histoire et d'archéologie médiévales » (n° 22), 2009, p. 193-212
- GASCON, Richard, *Grand commerce et vie urbaine au XVI<sup>e</sup> siècle : Lyon et ses marchands*, Paris : École pratique des hautes études, 1971.
- GRELL, Chantal, RAMIER DE FORTANIER, Arnaud, *L'éducation des jeunes filles nobles en Europe, XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles, Etudes de colloque*, Paris : Presses de l'université Paris-Sorbonne, 2004.
- JORDAN, Benoît, « Brodeurs et passementiers strasbourgeois au XVIII<sup>e</sup> siècle : contribution aux arts décoratifs », *Cahiers alsaciens d'archéologie, d'art et d'histoire*, t. L, 2007, p. 131-147.
- KÖHLER, Doris, *Die Paramentenstiftungen der Kaiserin Maria Theresia von Österreich*, Waxmann, 1998.
- PAGNON, Josiane, *File le temps, reste le tissu. Ornaments liturgiques de la Manche*, Coutances, 2007 (Collection patrimoine du conseil général de la Manche).
- PEREZ, Liliane, « *L'invention et le domaine public à Lyon au XVIII<sup>e</sup> siècle* », dans *Lyon innove : inventions et brevets dans la soierie lyonnaise aux XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles*, Lyon, EMCC, coll. « Des objets qui racontent l'histoire », 2009, 144 p.
- PONI, Carlo, « *Mode et innovation : les stratégies des marchands en soie de Lyon au XVIII<sup>e</sup> siècle* », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, t. 45, n° 3, juillet-Septembre 1998, p. 589-625.
- PRIVAT-SAVIGNY, Maria-Anne, GUELTON, Marie-Hélène, *Au temps de Laurent le Magnifique : tissus italiens de la Renaissance*, Lyon, EMCC, coll. « Dossiers du Musée des Tissus de Lyon » (n° 8), 2008, 113 p.
- RAPP-BURI, Anne, et STUCKY-SCHÜRER, Monica, « *Klosterfleiß im Dienste der Gegenreformation. Die Bildteppiche von St-Johann bei Zabern im Elsaß* », *Zeitschrift für Geschichte des Oberrheins*, Bd. 137, 1989, p. 290-326.
- ROTHSTEIN, Natalie (trad. Michèle Hechter), *L'étoffe de l'élégance : Soieries et dessins pour soie du XVIII<sup>e</sup> siècle* [« Silk designs of the eighteenth century »], Paris, Thames & Hudson, 1990, 220 p.
- TASSINARI, Bernard, *La soie à Lyon : de la Grande Fabrique aux textiles du XXI<sup>e</sup> siècle*, Lyon, Éditions Lyonnaises d'Art et d'Histoire, 2005.
- Textile Kunst*, numéro thématique du périodique : **Das Münster. Zeitschrift für Christliche Kunst**, Jahrgang 2001, Heft 4.
- WISEUX, Micheline., *Le coton, l'impression*, Paris : Société Présence du Livre- Albaron, 1991.
- VOGT, Jean, « La culture et le commerce du safflor de la région de Molsheim placés dans le cadre régional », *Ann. SHAME*, 1987, p. 27-30.
- VOGT, Jean, « Notes sur le Safflor, culture précieuse des campagnes strasbourgeoises (XVII<sup>e</sup> siècle) », *Bull. SHASE*, 94, 1976/I, p. 41-43.
- WEIGERT, Roger-Armand, « Un don de Louis XIV à la cathédrale de Strasbourg », *Archives alsaciennes d'histoire de l'art*, 10<sup>e</sup> année, 1931, p. 161-172.

### Orfèverie

- BIMBENET-PRIVAT, Michèle, « Des images aux objets : les estampes d'ornements issus du milieu des orfèvres parisiens au XVII<sup>e</sup> siècle », actes du colloque du 14-16 janvier 2006, *L'objet d'art en France du XVI<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle : de la création à l'imaginaire : actes du colloque international de Bordeaux, 12-14 janvier 2006*, études réunies par Marc Favreau et Patrick Michel, Bordeaux, 2007 (*Les cahiers du Centre François-Georges Pariset ; cahier 7*).

FRITZ, Johann Michael, *Das evangelische Abendmahlsgerät in Deutschland vom Mittelalter bis zum Ende des Alten Reiches*, Leipzig : Evangelische Verlagsanstalt, 2004.  
HERING-MITGAU, Mane, *Barocke Silberplastik in Südwestdeutschland*, Weißenhorn : Anton H. Konrad Verlag, 1973.

### Strasbourg, Alsace, Bâle

BARTH, Ulrich, HÖRACK, Christian, *Basler Goldschmiedekunst Meister und Marken - 1267 bis heute*, Basel : Historisches Museum, 2013.  
BURSCHE, Stephan, « Johann Tobias Baur, ein elsässischer Silberschmied des 18. Jahrhunderts », *Berliner Museen*, XXII, 1972, p. 61-71.  
*Deux siècles d'orfèvrerie à Strasbourg : XVIII<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècles dans les collections du musée des Arts décoratifs* (par Etienne Martin), Strasbourg : édition des musées de Strasbourg, 2004.  
FUCHS, François-Joseph, « Nouvelles sources illustrant le rayonnement artistique de Strasbourg au début du XVIII<sup>e</sup> siècle : extraits des procès-verbaux de la corporation de l'Echasse (1716-1724) », *Cahiers alsaciens d'archéologie, d'art et d'histoire*, 2003, t. XLVI, p. 55-85.  
FUCHS, François-Joseph, « Nouvelles sources illustrant le rayonnement artistique de Strasbourg au début du XVIII<sup>e</sup> siècle : extraits des procès-verbaux de la corporation de l'Echasse (1725-1732) », *Cahiers alsaciens d'archéologie, d'art et d'histoire*, 2006, t. XLIX, p. 115-147.  
JORDAN, Benoît, « Reliques et reliquaires à Niederhaslach (Bas-Rhin) », *Cahiers alsaciens d'archéologie, d'art et d'histoire*, t. XLIX, 2006, p. 73-90.  
JORDAN, Benoît, « Georges Graff, orfèvre à Colmar », *Mémoire Colmarienne*, 124/décembre 2011, p. 9-10.  
JORDAN, Benoît, « Ceinturiers, fondeurs, doreurs, ciseleurs : une maîtrise strasbourgeoise dans la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle », ds : *Cahiers alsaciens d'archéologie, d'art et d'histoire*, t. LI, 2008, p. 87-111.  
JORDAN, Benoît, « Un ostensor pour la cathédrale : une œuvre disparue de l'orfèvre Fajard », *Bulletin de la cathédrale de Strasbourg*, XXVIII, 2008, p. 215-218.  
KUGEL, Alexis, BASTIAN, Philippe, LOEB-OBRENAN, Pauline, *Vermeilleux ! L'argent doré de Strasbourg du XVI<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris : éditions Monelle Hoyat, 2014.  
LEHNI, Roger, « Le trésor de l'église d'Ottmarsheim », ds : *Saisons d'Alsace* n° 33- 34, 1970, p. 192-193.  
SCHLAEFLI, Louis, « La vieille croix en argent d'Avolsheim », *Annuaire de Molsheim*, 1980, p. 132.  
SCHMITT, Pierre, « Orfèvres et orfèvrerie à Colmar du Moyen Age à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle », numéro spécial de la *Revue d'Alsace*, tome 127, Strasbourg, 2001.  
WERNER, L.-G., JORDAN, Nicole, « Recherches sur l'orfèvrerie à Mulhouse », ds : *Bulletin du Musée Historique de Mulhouse*, 1953, t. LXI, p. 129 à 152.

### Augsbourg

FRANCOIS, Etienne, « les « villes en déclin » de l'espace allemand, 1600-1800 », *Histoire, économie et société*, 1989, n° 1, p. 61-73.  
Handel und Industrie in der Stadt Augsburg vom Mittelalter bis zur Neuzeit in ausgewählten Dokumenten. *Ausstellung des Stadtarchivs Augsburg zum 125jährigen Jubiläum der Industrie- und Handelskammer Augsburg*, Augsburg, 3. Mai bis 1. Juni 1969.  
KEMPF, Anna, « Der silberne Altar des Freiburger Münsters », *Oberrheinische Kunst*, IV. Jahrgang, 1929-1930, p. 147-177.  
MÜLLER, Hannelore, « Augsburger Goldschmiedekunst in Kriegszeiten », *1648: Krieg und Frieden in Europa*, Bd 2, p. 263-269, Münster i. West., 1998.



- RATHKE-KÖHL, Sylvia, *(I. Theil) Augsburger Silberäte des Spätbarock und (II. Theil) Geschichte des Augsburger Goldschmiedegewerbes vom Ende des 17. bis zum Ende des 18. Jahrhunderts*, 2. Theil gedruckt : Reihe 'Schwäbische Geschichtsquellen und Forschungen', Bd. 6, Augsburg 1964.
- RATHKE-KÖHL, Sylvia, *Geschichte des Augsburger Goldschmiedegewerbes vom Ende des 17. bis zum Ende des 18. Jahrhunderts*, Augsburg, 1964 (Schwäbische Geschichtsquellen und Forschungen, 6).
- REITH, Reinhold, « Fremde Goldschmiedegesellen in Augsburg im 18. Jahrhundert. Überlegungen zu Migration, Arbeitserfahrung und Wissenstransfer », *Technik, Arbeit und Umwelt in der Geschichte, Günter Bayerl zum 60. Geburtstag*, Münster : Waxmann, 2006, p. 7-26.
- SEELIG, Lorenz, *Höfische Pracht der Augsburger Goldschmiedekunst* 1995, New York : Prestel, 1995.
- SELING, Helmut, *Die Kunst der Augsburger Goldschmiede, 1529-1868 : Meister, Marken, Werke*, München : Beck, 1980.
- SELING, Helmut, *Die Augsburger Gold- und Silberschmiede 1529-1868 : Meister - Marken – Werke*, München : Beck, 2007.
- TIMANN, Ursula, « Wanderwege deutscher Goldschmiedegesellen », Klaus Pechstein u.a. (Hg.) : *Schätze deutscher Goldschmiedekunst von 1500 bis 1920*. Berlin 1992, p. 61 -67
- WEISS, August, *Das Handwerk der Goldschmiede in Augsburg bis zum Jahre 1681*, Leipzig, 1897 (Beiträge zur Kunstgeschichte, 24).

### Commerce

- BISCH, René, MAISTRE, Gilbert, « La marque au chiffre 4 en Alsace, dans le Brisgau et en Savoie », Société d'histoire et d'archéologie de Saverne et environs, 1988, n° 145, p. 9-13.
- CLAERR-STAMM, Gabrielle, *De Soleure à Paris, la saga de la famille de Besenval, seigneurs de Brunstatt, Riedisheim et Didenheim*, Société d'histoire du Sundgau, 2015.
- Commerce, voyage et expérience religieuse XVI<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles*, Albrecht Burkardt, Gilles Bertrand et Yves Krumenacker (dir.), Presses universitaires de Rennes, 2007.
- FUCHS, François-Joseph, « L'espace économique rhénan et les relations commerciales de Strasbourg avec le sud-ouest de l'Allemagne au XVI<sup>e</sup> siècle », *Oberrheinische Studien III. Festschrift für Günther Haselier*, Karlsruhe, 1975, p. 289-326.
- GARDEN, Maurice, « Aires du commerce lyonnais au XVIII<sup>e</sup> siècle » *Aires et structures du commerce français au XVIII<sup>e</sup> siècle. Colloque national de l'association française des historiens économistes*, Paris, CNRS, 4-6 octobre 1973. Lyon, centre d'histoire économique et sociale de la région lyonnaise, 1975, p. 265-299.
- GUENEAU, Louis, *Lyon et le commerce de la soie*, Lyon : imprimerie L. Bascou, 1923.
- KOPYLOV, Christiane F., *Papiers dorés d'Allemagne au siècle des lumières*, Paris : Editions des Cendres, 2012.
- MAISTRE, Chantal et Gilbert, *L'émigration marchande savoyarde aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles : l'exemple de Nancy-sur-Cluses*, Annecy : Académie salésienne, 1986 (Mémoires et documents publiés par l'Académie salésienne, t. XCIV).
- MAISTRE (Gilbert), « Les opérations foncières en Savoie et en Alsace d'une famille d'émigrants savoyards : les Jaccoud », *Actes du XXIX<sup>e</sup> Congrès des Sociétés savantes de Savoie*, Samoëns, 1982, Paris, 1983, p. 147-151.
- MAISTRE, Guy, « Les marchands d'origine savoyarde et le commerce d'ornements d'églises dans le nord-est de la France au XVIII<sup>e</sup> siècle », *Pays d'Alsace*, 138, 1987/1, p. 7-20.
- MOTTU-WEBER, Liliane, « Production et innovation en Suisse et dans les Etats allemands (XVI<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles) », *La seta in Europa sec. XIII-XX*, hg. von S. Cavaciocchi, 1993, p. 141-163.
- PEYROT, Jean, « Les techniques du commerce des soies au XVIII<sup>e</sup> siècle, à travers les documents commerciaux et comptables des fabricants de soierie » *Bulletin du centre d'histoire économique et sociale de la région lyonnaise*, n° 1, 1973, p. 29-48.

- PIUZ, Anne-Marie, MOTTU-WEBER, Liliane, *L'économie genevoise de la Réforme à la fin de l'Ancien Régime, XVI<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles*, Genève, Société d'histoire et d'archéologie de Genève, 1990.
- RAU, Suzanne, ZELLER, Olivier, « Police des voyageurs et hospitalité urbaine à Lyon à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle », *Commerce, voyage et expérience religieuse, XVI<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles*, Albrecht Burkardt, Gilles Bertrand et Yves Krumenacker (dir.), Presses universitaires de Rennes, 2007, p. 113-143.
- VOGT, Jean, « Une source remarquable pour le commerce rhénan strasbourgeois à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. Les registres douaniers de Germersheim », *Bull. Soc. des Amis du Musée régional du Rhin et de la Navigation* 10, 1998, p. 44-45.
- VOGT, Jean, « Sur le grignotement des terres de la noblesse à la fin du XVII<sup>e</sup> et au XVIII<sup>e</sup> siècle », *Revue d'Alsace*, 101, 1962, p. 122-129.
- WARNEMÜNDE, Christel, *Augsburger Handel in den letzten Jahrzehnten des 16. Jahrhunderts und dem beginnenden 17. Jahrhundert*, Phil. Dissertation, Freiburg, 1957.

#### Catalogues d'expositions ou de musées

- ABEGGLEN, Walter R. C., ULMER, Carl, *Schaffhauser Goldschmiede Kunst*, Sturzenegger-Stiftung, Museum zu Allerheiligen Schaffhausen, 1997.
- ARIBAUD, Christine, *Soieries en sacristie. Fastes liturgiques, XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles*, Paris-Toulouse : Somogy-Musée Paul-Dupuy, 1998.
- Alte Klöster, neue Herren. Die Säkularisation im deutschen Südwesten 1803 ; Große Landesausstellung Baden-Württemberg 2003 in Bad Schussenried vom 12. April bis 5. Oktober 2003 ; Begleitbücher*, Ostfildern, 2003.
- Alte Liturgiebücher des Bistums Freising*, Dombibliothek Freising, 1995.
- Augustiner Museum Rattenberg. Kunstschatze aus Tirol*, Selbstverlag, 1996.
- Der Basler Münsterschatz. Anlässlich der Ausstellung «Der Basler Münsterschatz»*, Bâle : Christoph-Merian-Verlag, 2001.
- BORKOPP-RESTLE, Birgitt, *Mit grossen Freuden, Triumph und Köstlichkeit. Textile Schätze aus Renaissance und Barock aus den Sammlungen des Bayerischen Nationalmuseums*, Munich : Bayerisches Nationalmuseum 2002.
- Cathédrale de Besançon. Trésors cachés*, (t. 1-2), Besançon : Association diocésaine, 2014-2015.
- « Centre d'art sacré, musée des Clarisses. Saint-Hilaire-du-Harcouët ». *Art de Basse-Normandie*, numéro 125, 2001/1.
- Dies Solemnis. Le grand sacre d'Angers* (s. d. Guy Massin Le Goff), Angers : conseil général du Maine-et-Loire, 2011.
- Dem Himmel entgegen : 1000 Jahre Kaiserdom Bamberg 1012-2012*, Petersberg : Michael Imhof Verlag, 2012.
- Dommuseum Mainz*, Mayence : Philipp von Zabern, 2008.
- Domschatzkammer Speyer*, Spire : Historisches Museum der Pfalz, 1993.
- Domschatz Würzburg*, Ratisbonne : Schnell und Steiner, 2002.
- DURIAN-RESS, Saskia, *Textilien Sammlung Bernheimer. Paramente 15.-19. Jahrhundert*, Munich : Hirner Verlag, 1991.
- Gold und Silber. Ausburgs glänzende Exportwaren*. Diözesanmuseum St. Afra, Augsburg, 2003.
- GOMBERT, Hermann, *Der Freiburger Münsterschatz*, Fribourg-Bâle-Vienne : Herder, 1963.
- GRÖNWOLDT, Ruth, *Stickereien von der Vorzeit bis zur Gegenwart aus dem Besitz des Württembergischen Landesmuseums Stuttgart und der Schlösser Ludwigsburg, Solitude und Monrepos*, Munich : Hirner Verlag, 1993.
- Hans Baldung Grien. Katalog der Ausstellung im Augustinermuseum* 19. Oktober 2001 bis 15. Januar 2002. Hrsg. Stadt Freiburg im Breisgau. Hrsg. Saskia Durian-Rees. Freiburg 2001.
- Heilige Gewänder. Textile Kunstwerke. Die Gewänder des Doms zu Brandenburg im Mittelalterlichen und lutherischen Gottesdienst*, Ratisbonne : Schnell und Steiner, 2005 ;
- Der Kardinal. Albrecht von Brandenburg Renaissancefürst und Mäzen*, Ratisbonne : Schnell und Steiner, 2006.

*Klostermuri. Der Kirchenschatz*, Kulturstiftung St. Martin Muri, 1976.

MAYER THURMAN, Christa C., *European textiles in the Robert Lehman collection*, New-York : the Metropolitan Museum of art, 2001.

*1000-2000. 10 siècles d'art religieux. Trésors du musée d'art religieux et d'art mosan de Liège*, Septennales de Huy, 2000.

*Museum. Diözesanmuseum Freising, Munich* : Westermann, 1985.

PAGNON, Josiane, *Nîmes en joie, églises en soie*, Ed. Lieuxdits, s. d.

PRIVAT-SAVIGNY, Maria-Anne, *L'Eglise en broderie. Ornaments liturgiques du musée national de la Renaissance*, Paris : RMN, 2005 (Cahiers du musée national de la Renaissance n° 5).

*Pro Deo, l'ancien évêché de Bâle du VI<sup>e</sup> au XVI<sup>e</sup> siècle*, exposition de la Fondation des Archives de l'ancien évêché de Bâle, 2006.

*Religiöse Volkskunst aus drei Jahrhunderte. Die Sammlung Ansgar Fütterer*, Museum im Ritterhaus Offenburg, 1996.

*Sacrées soieries. Etoffes précieuses à la Visitation* (s. d. Gérard Picaud et Jean Foisselon), Paris-Moulins : Somogy-musée de la Visitation de Moulins, 2012.

*Die Schatzkammer des Kölner Domes*, Verlag Kölner Dom, 2000.

*Die Schatzkammer im Reichenauer Münster*, Königstein im Taunus : Langewiesche Verlagsbuchhandlung, 2003.

SPORBECK, Gudrun, *Liturgischen Gewänder, 11. bis 19. Jahrhundert, Bestandskatalog (Sammlungen des Museum Schnütgen Band 4)*, Cologne : Museum Schnütgen, 2001.

*De soie et d'or. Textiles sacrés en Meuse, XVII<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècles*, Conservation départementale des musées de la Meuse, 2004.

*Textiles sacrés du Tarn, XVII<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles*, Paris : Somogy, 2003.

*Trésor de la cathédrale Saint-Nicolas de Fribourg*, musée d'art et d'histoire de Fribourg, 1983.

*Trésor du Saint Sépulcre. Présents des cours royales européennes à Jérusalem*, catalogue d'exposition (avril-juillet 2013), Silvana Editoriale, 2014.

*Trésors du musée d'arts religieux et mosan de Liège*, exposition au Petit Palais de Paris, 1981.

VAN YPERSELE DE STRIHOU, Anne, *Le trésor de la cathédrale des saints Michel et Gudule à Bruxelles*, Bruxelles, 2000.

*450 Jahre Altstädter Rathaus. Deutsches Goldschmiedehaus Hanau*, Hanau : Peters Verlag, 1988.

## RESUME

L'espace alsacien est divisé principalement en deux diocèses catholiques jusqu'à la Révolution. La Réforme protestante, survenant en Alsace dès les années 1520, crée une situation particulière qui voit désormais cohabiter, dans une atmosphère conflictuelle, deux religions chrétiennes qui s'opposent notamment sur le plan culturel. Les objets et les ornements sont au cœur du culte catholique, faisant l'objet de publications explicatives ou normatives dès la fin du XV<sup>e</sup> siècle.

Le corpus, qui couvre essentiellement la fin du XVII<sup>e</sup> siècle et le XVIII<sup>e</sup> siècle, permet de discerner des périodes esthétiques qui répondent aux grands courants artistiques de la période prise en compte. Les objets et les ornements sont pris en compte en tant que production artisanale régionale ou venue d'ailleurs. L'étude de l'orfèvrerie permet de dessiner un réseau orienté vers les villes d'Allemagne du sud, Augsbourg notamment, alors que les textiles connaissent un espace davantage tourné vers Lyon et Paris. Le cadre régional et corporatif se trouve complété par des réseaux commerciaux, dominés en partie par des familles originaires de Savoie.

Ces objets et ornements sont achetés par les institutions, notamment les fabriques, ou bien font l'objet de dons aux églises. Ils sont soumis aux aléas des événements, ce qui permet de dessiner des variations cycliques de création et de destruction. Au-delà de l'économie générée, la question des commanditaires permet de toucher à la perception du beau et du sacré par les fidèles au sein des paroisses, perception concrétisée dans la construction et dans l'aménagement des sacristies.

Enfin, la question de l'utilisation des objets et des ornements débouche sur une analyse de la sacralité attachée à ces objets et de leur perception par les fidèles. Une théologie des objets peut ainsi être envisagée, entre une perception proche du tabou et une mise en péril par la profanation, la destruction ou, peut-être aussi, par leur patrimonialisation.

## ABSTRACT

Until the Revolution, the Alsace area was roughly divided into two catholic dioceses. The protestant reform, which started in Alsace as soon as the 1520s, created an unusual situation, where two Christian religions confronting each others mainly on religious matters, also had to live together. Objects and ornaments were in the heart of the Catholic cult, as related in explanatory or normative publishings, as soon as the end of the XV<sup>th</sup> century.

The corpus, which essentially covers the end of the XVII<sup>th</sup> as well as the XVIII<sup>th</sup> century, helps us distinguish the aesthetic periods which match the main artistic currents of the concerned time. The objects and ornaments are referred to as regional or imported craft. The study of silverware allows us to draw a network oriented towards the cities of Southern Germany, such as Augsburg, whereas textile is more to be found around Lyon and Paris. The regional and corporative frame is completed by business networks, partially ruled by families from Savoie.

These objects and ornaments were either bought by institutions such as church councils or donated to churches. They were submitted to the randomness of events which draws cyclical variations of creation and destruction. Beyond the economic consequences, the order gives prompt us to study the way the faithful apprehended beauty and sacredness, which were made concrete in the building and furnishing of sacristies. To finish with, the study of the use of the objects and ornaments leads to an analysis of the sacred value linked to these objects and the way the faithful considered it. Thus, a theology of objects may be considered, amid a taboo related perception and the risk of desecration, destruction or maybe even by their status when classified as patrimony.

Mots-clés : culte catholique, objets liturgiques, paramentique, rite, cérémonie liturgique, Alsace, diocèse de Strasbourg, diocèse de Bâle, Réforme catholique, fabrique d'église, sacré.

Keywords : catholic cult, liturgical objects, textile ornaments, rite, liturgical ceremony, Alsace, Strasbourg diocese, Basel diocese, catholic reform, church council, sacred field.